BnF Gallica

Almanach de l'Action française

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Action française. Auteur du texte. Almanach de l'Action française. 1914.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

L'ACTION FRANÇAISE invite ses lecteurs et abonnés à réserver leurs achats aux maisons annoncées dans l'*Almanach* ou dans le *Journal*.

Voir, pages 121, 122 *et* 123, *la liste des* ***MAISONS RECOMMANDÉES***

1914

ALMANACH

DE

L'ACTION FRANÇAISE

CALORIFUGE DU NORD **en pâte, coquilles, briques et plaques ondulées.** Demander catalogue et procès-verbal d'essais du Conservatoire national des Arts et Métiers.

AMIANTES et tous produits isolants. **ANTI-CALCAIRE** «Le Préservateur» pour générateurs. Le **BRILLANT FRANÇAIS**, pâte pour nettoyer et polir tous les métaux (emploi à chaud ou à froid). Le **BLANC ÉMAIL**, poudre pour badigeon. Le **DISSOLVANT**, produit supérieur pour enlever les vieilles peintures sans altérer les bois. Le **NATIONAL**, produit en poudre, pour l'encollage des fils textiles, laine, coton, etc.

Franç. RYCKEWAERT, 1, Rue de Rome, ROUBAIX
Maison fondée en 1894

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Vins de Bordeaux

-: VINS ORDINAIRES ET DE GRANDS CRUS :-

aux conditions les plus avantageuses

Prix-courant général avec échantillons franco

- Ad. VUILLAUME & Cie -

Propriétaires et Négociants

DOMAINE de MONTGIRAUD, à BLANQUEFORT-MÉDOC

Représentants sérieux demandés partout

SE RECOMMANDER DE L'ACTION FRANÇAISE

COGNAC AUTHENTIQUE

TRADE 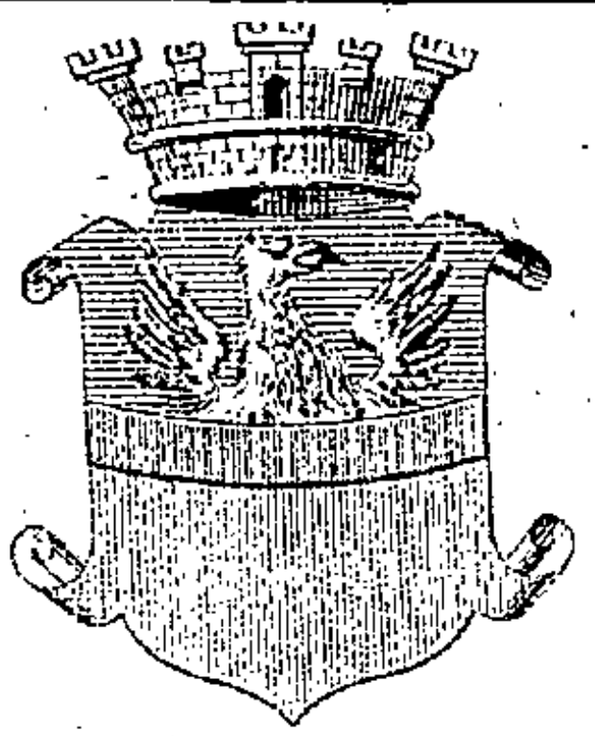 **MARK**

H. Lauraint & Co

Propriétaires-Distillateurs —o— **COGNAC**

Fournisseurs de Monseigneur le Duc d'Orléans

Prix-Courant détaillé sur Demande

1914

ALMANACH

DE

L'ACTION FRANÇAISE

Prix : 50 Centimes

Z 1122
1914
3142

PARIS
7, RUE CAUMARTIN, 17

Mesdames !

Ed. JOUBERT

376, Rue St-Honoré — PARIS

est le tailleur attitré

des Dames d'A. F.

Téléphone 322-74

Dévoué ligueur d'A. F. depuis le début, royaliste et catholique, M. Joubert est particulièrement recommandable dans sa specialité, encombrée par les métèques, les Juifs et les francs maçons:

Costume tailleur, doublé soie, depuis 125 fr.

CHAMPAGNE

"Aux Trois Fleurs de Lys

E. BRIÈRE

& C. DE LABAUME

Fournisseurs Brevetés de

Monseigneur le Duc d'Orléans

REIMS

Le Champagne " *Aux trois fleurs de lys* " est le vin de prédilection d vrais royalistes. Il se vend à Paris, Passage de l'Opéra, (Tél. 285- et chez tous les épiciers des Provinces.

ÉDITION DE PROVENCE

LA

Campagne royaliste à Nîmes et en Provence

en 1912-1913

Un an s'est écoulé depuis que nous avons exposé les premiers grands débuts de la propagande royaliste d'Action française dans notre région. Des succès tels que ceux que nous signalions devaient avoir de splendides lendemains ; ce que nous faisions entrevoir à la fin de notre chronique de l'année dernière, l'expansion très considérable de notre mouvement, s'est entièrement réalisé. Nous allons repasser tous les événements d'Action Française qui se sont déroulés dans notre région depuis Octobre 1912. Nous reverrons successivement la réunion d'ouverture des conférences à Nîmes, les réunions d'études et les conférences publiques, et ensuite nous mettrons, en une troisième partie, le compte rendu des réunions de quartier à Marseille et la grande réunion d'Orange du 29 juin. Enfin, nous verrons la propagande par la presse. Puissent nos lecteurs puiser dans cet exposé de nouvelles raisons d'espérer en un avenir meilleur commandé par la Restauration monarchique !

L'ouverture de la nouvelle campagne : Jules Lemaître, Léon Daudet et Henri Vaugeois parlent à Nîmes le 20 octobre 1912.

Je n'étonnerai personne en disant que cette année-ci, comme l'année dernière, mes amis de la Section nîmoise d'Action Française se sont classés au tout premier rang pour la propagande qu'ils mènent avec ardeur et clairvoyance. Nîmes est donc

toujours le point de départ des campagnes royalistes de sa région et de la Provence. C'est pour cela, sans doute, que le Comité de la Fédération d'Action Française du Sud-Est qui comprend des délégués de tous les départements qui vont des Alpes aux Pyrénées le long de la mer latine, a appelé dans son sein, comme secrétaire-général de la Fédération, mon ami Abel Bréart, de la Section nîmoise.

Mais c'est certainement pour cela que les Comités directeurs de l'Action Française ont répondu favorablement à la demande des Nîmois qui les invitaient à venir ouvrir la série de leurs conférences de cet hiver. C'est en quelque sorte pour sanctionner de leur autorité les travaux de l'année dernière et ceux qui s'ouvraient ce jour-là que Jules Lemaître, Henri Vaugeois et Léon Daudet sont venus visiter les nationalistes intégraux de notre région.

Ceux-ci n'ignorent point les mérites de leurs chefs et les titres qu'ils ont à la reconnaissance du pays. Mais, les membres des Comités Directeurs de l'Action Française ont eu des auditeurs qui ne sont point encore familiers avec le passé de nos aînés de Paris. Pour ceux-là, nous allons tâcher de fixer en quelques traits la physionomie morale des orateurs qu'ils ont eu la joie d'entendre.

M. Jules Lemaître, membre de l'Académie Française, fut un de ceux qui donnèrent la réaction nationaliste la plus forte au moment de l'affaire Dreyfus ; dès lors l'influence politique du grand critique ne fit que croître et bientôt, sollicité par ses amis les anti-dreyfusiens, il présida à la fondation de la Ligue à laquelle son nom restera toujours attaché, la Ligue de la Patrie Française.

A la Patrie Française on était nationaliste, c'est-à-dire patriote conscient des devoirs politiques qu'imposait la situation actuelle de la France. On y trouvait les gens les plus divers : François Coppée, Maurice Barrès, de Mahy, Henri Vaugeois, Godefroy Cavaignac, Maurice Pujo, Gabriel Syveton, Georges Dausset. Le nom de notre grand Mistral figure aussi parmi les membres du Comité de direction dont nous venons de citer quelques-uns. M. Jules Lemaître dépensa à la « Patrie Française » un dévouement sans bornes. A la veille des élections générales de 1902, il parcourut les principales villes de France. A Nîmes, il fut accompagné de Godefroy Cavaignac et de Joseph Ménard. Presque partout, un enthousiasme extraordinaire accueillait sa venue. Mais les élections, toujours favorables à la canaille, infligèrent un échec retentissant aux troupes nationalistes républicaines.

Pour une fois de plus, les honnêtes gens et les patriotes étaient battus sur le terrain de la légalité. Mais M. Jules Lemaître

était déjà ébranlé dans ses sentiments républicains. Une pensée royaliste faisait l'assaut de ses préférences constitutionnelles.

La lutte fut longue, puisque pendant sept ans, de 1901 à 1908, le dialogue intérieur entre M. Jules Lemaître et son ami se déroula pour se terminer par une retentissante adhésion à la Monarchie traditionnelle.

L'implacable logique de Charles Maurras avait fait une recrue de plus à la cause du Nationalisme intégral. Désormais, M. Jules Lemaître a repris sa campagne nationaliste à Paris et en province. Il s'efforce de refaire, royaliste, les réunions qu'il fit jadis républicain. Et son exemple est d'autant plus impressionnant que M. Lemaître raconte couramment la logique de son évolution, ce qui ne laisse pas d'être très émouvant et suggestif.

M. Henri Vaugeois, fils d'un professeur de l'Enseignement supérieur, entra lui-même dans l'Université où il exerça les fonctions de professeur de philosophie au collège de Coulommiers. Il fut en relations avec Gabriel Séailles et Paul Desjardins, et fut un des membres fondateurs de l' « Union pour l'action morale ». C'est là qu'il fit connaissance avec Maurice Pujo. Au moment de l'affaire Dreyfus, Henri Vaugeois rompit brusquement avec l'Université, parce qu'il sentit que les principes de l'enseignement officiel républicain n'ont rien que de très opposés aux données les plus incontestables de l'expérience et de la raison. Cette réaction subite et violente était profondément sûre, car elle traduisait les besoins d'expansion et d'action d'une nature très française.

Désormais, Vaugeois se consacre à la propagande nationaliste. Mais la « Patrie Française » à la fondation de laquelle il avait contribué ne le satisfait pas, parce qu'elle manque de doctrine.

C'est pourquoi il fonde l' « Action Française » qui pose dès son origine une définition du nationalisme. Il observe ensuite les divers courants nationalistes qui se trouvent en France, étudiant scrupuleusement le pour et le contre de chaque théorie.

C'est alors, en 1901, qu'il est touché par l' « Enquête sur la Monarchie ». Les longues méditations qui préparent sa réponse lui font reconnaître que l'institution d'une monarchie traditionnelle, héréditaire, antiparlementaire, décentralisée est de salut public, mais il doute de la possibilité du Salut public. « Il s'agit de savoir si, en pratique, le retour du Roi est possible ».

Par quel moyen faire la Monarchie, alors que le pays, indolent, conservateur et insensé, est asservi par la finance cosmopolite ? Et Maurras de répondre : « Le moyen naîtra de lui-

même, si nous avons vraiment raison. Il me semble que l'on ne se fait point une idée nette de ce que c'est qu' « avoir raison » en politique.

« Il ne s'agit point là d'une simple raison abstraite vaguement susceptible d'être confirmée par des recherches ultérieures... « Avoir raison » dans ce sujet, c'est pressentir en quoi l'intérêt général se trouve compromis ; c'est indiquer du doigt la blessure encore insensible et indolente ; c'est marquer un péril public, non point d'ordre spéculatif, mais pressant et prochain, c'est en être prophète, au sens honorable et étymologique du mot... Si nous avons raison, accoutumons-nous à compter sur les mouvements favorables du temps ».

Cette magnifique assurance, cette mâle confiance et les considérations de Maurras sur la possibilité du salut public et les chances d'une restauration monarchique amenèrent peu à peu Vaugeois à admettre que la Royauté seule sauvera la France.

Sa conviction fut encore accrue par la visite qu'il fit, en Octobre 1901 à Monseigneur le duc d'Orléans. Depuis, le président de la Ligue d'Action Française s'est déclaré royaliste et, en 1903, la Ligue tout entière est devenue monarchiste.

Désormais, Henri Vaugeois soit par ses articles de journal soit par ses discours enflammés, n'a cessé de répandre la vérité politique dont il est un des plus beaux témoins avec la confiance et l'abnégation qui lui sont coutumières.

M. Léon Daudet, romancier de très grand talent, fut un des journalistes antisémites les plus en vue au moment de la première revision de l'affaire Dreyfus. Depuis, le fougueux antisémite est venu porter le précieux concours de sa plume et de son éloquence à l'Action Française.

Les silhouettes de parlementaires, de conservateurs et de juifs sont légendaires ; mais elles prennent un relief plus saisissant sous la plume de Daudet.

Mais chez lui l'orateur ne le cède en rien à l'écrivain. Tous les quartiers de Paris et toutes les grandes villes de France ont entendu les discours enflammés et enlevants du fils d'Alphonse Daudet. La campagne qu'il mène depuis plus d'un an contre l'Espionnage juif-allemand a été approuvée par toute la presse vraiment française. Nos amis de Provence reconnaîtront en Léon Daudet un véritable compatriote par l'éducation mistralienne qu'il reçut d'Alphonse Daudet et qui produit en lui un de ses fruits les plus brillants et les plus utiles.

Et ils reconnaîtront d'autant mieux comme tel qu'ils ont eu, à Nîmes, la joie d'entendre clamer, de par un fils de notre Midi, l'amour de la terre sacrée de la patrie, de la France dont nous sommes *e ni court ni coustié*, comme nous disons dans nos jeux de boules.

La veille de la réunion

Dès le samedi 19 octobre, des Ligueurs arrivent d'un peu partout. Dès leur arrivée, ils se rendent à l'Action Française, 4, rue Notre-Dame, et bientôt prennent contact avec MM. Maurice Pujo, délégué des Comités-Directeurs de l'Action Française auprès des Camelots du Roi, et Henry de Bruchard, directeur-rédacteur en Chef du « Midi Royaliste ».

Le dimanche, dans la matinée, les trains déversent de nombreux amis venus de Marseille, Avignon, Cavaillon, Béziers, Montpellier, etc. Les Camelots de Montpellier arrivent en omnibus automobiles. La ville est bien plus animée que de coutume. C'est une magnifique journée d'Action Française qui commence.

La Réunion des Camelots du Roi

A dix heures et demie du matin a lieu, à la permanence de l'Action Française, rue Notre-Dame, la réunion des Camelots du Roi de la région. M. Louis Sentupéry, l'intelligent et vaillant président des Camelots de Nîmes, souhaite la bienvenue à M. Maurice Pujo et aux représentants des groupes voisins venus pour entendre les paroles autorisées de celui qui délogea Thalamas de la Sorbonne et Bernstein du Théâtre-Français.

Marcel Viel donne quelques indications au sujet de la grande réunion de l'après-midi. Ainsi le service d'ordre est complètement organisé.

M. Maurice Pujo prend alors la parole. Il est venu de Paris à Nîmes pour y rencontrer les Camelots du Roi du Midi et leur donner quelques conseils que l'expérience des manifestations a dictés à leurs camarades parisiens.

Il rappelle le sérieux de la tâche entreprise et la nécessité d'y consacrer tous les instants que le travail professionnel laisse libres. Il indique qu'il ne faut point, au cours des manifestations, se laisser emporter par un courant de colère pouvant compromettre l'issue de l'entreprise, mais qu'il faut, au contraire, agir de sang-froid. Cela consiste essentiellement, dit Pujo, à observer rigoureusement et intégralement la consigne donnée et à rester au poste désigné. C'est la discipline qui est le tout dans l'action directe. Cette discipline, les Camelots l'acquièrent en s'acquittant régulièrement de leur fonction essentielle, de la vente du journal. Maurice Pujo termine sa causerie en insistant sur la nécessité de la propagande dans tous les milieux.

Plus de trois cents Camelots massés dans la salle de réunion de la section nîmoise ont chaleureusement acclamé Maurice Pujo. Immédiatement, Pierre Lacroze, secrétaire des Came-

lots de Nîmes, a adressé au Comité directeur de la Fédération nationale des Camelots du Roi le télégramme suivant :

« Trois cents Camelots du Roi, réunis à Nîmes, après avoir entendu Pujo, Viel et Sentupéry, adressent à leurs camarades de Paris l'expression de leur entière solidarité ».

La conférence : Marcel Viel, Jules Lemaître, Léon Daudet, Henri Vaugeois, l'Arabi.

La grande réunion de la journée devait être la conférence donnée au Casino-Théâtre d'Eté avec le concours des orateurs de Paris. Dès deux heures du soir, le Casino regorge de monde. Nous remarquons aux places réservées, non seulement des visages connus du public d'Action Française, mais surtout bon nombre de notabilités nîmoises, pour la plupart anciens membres de la « Patrie Française », pas encore venus à la Monarchie. A côté d'eux, des républicains aux convictions presque intactes. Nous avons un public très divers, c'est-à-dire une belle salle d'Action Française.

A deux heures et demie les orateurs montent sur l'estrade accompagnés des membres importants de l'Action Française de la région : MM. Jules Lemaître, Léon Daudet, Henri Vaugeois — et Marcel Viel, de la Section Nîmoise, prennent place au premier plan. Sur l'estrade, nous remarquons : MM. le marquis de Forton, président de la section d'Action Française de Montpellier ; Haour, vice-président de la Fédération d'Action Française du Sud-Est méditerranéen ; marquis de Lagoy, président de l'A. F. de Saint-Rémy-de-Provence ; Charles Fraisse, président de Cavaillon ; Cazalis de Fondouce, conseiller général du Gard ; Albert Fraisse, président des Camelots du Roi d'Avignon ; Etienne Boudon président de l'A. F. d'Alès ; Henry de Bruchard, Maurice Pujo et le félibre majoral Albert Arnavielle, particulièrement acclamés, sont entourés des membres du Comité de direction de la section nîmoise.

Dans une loge, nous remarquons Mme Léon Daudet avec Mme la Comtesse de Grasset, et Mme la Comtesse de Bernis, veuve du très regretté député catholique et royaliste de Nîmes, le Comte Jules de Bernis.

M. Marcel Viel, membre du Comité de la Section nîmoise d'Action Française, chargé par ses camarades de présider la réunion, a prononcé le discours suivant :

Discours de Marcel Viel

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes impatients d'entendre nos orateurs... Cette impatience ne souffre aucun retard et l'attention que par politesse vous me témoignez serait vite lassée si j'avais l'impertinence de vouloir prononcer un discours importun. Vous pouvez vous rassurer. Présenter

les orateurs au public et le public aux orateurs devrait être au début d'une réunion, le rôle du Président, mais les acclamations qui ont salué nos amis à leur entrée dans cette salle, montrent qu'ils ne sont point des inconnus pour vous pas plus que vous n'êtes des inconnus pour eux. M. Jules Lemaître, M. Henri Vaugeois, M. Léon Daudet ont déjà parlé dans cette enceinte ; ici même vous les avez déjà applaudis : toute présentation est donc inutile.

Vous vous rappelez la conférence que donna M. Jules Lemaître en 1902 ; c'était aux temps de la Patrie Française ; alors nous rêvions d'une république idéale, d'une république impossible, d'une république honnête, alors nous chantions la « Marseillaise » ; nous ne la chanterons pas aujourd'hui ; nous ne la chantions déjà plus en 1908 lorsque M. Henri Vaugeois et M. Léon Daudet vinrent avec nous protester contre ce Bernard Lazare, dont un Camelot du Roi devait faire, au 14 juillet d'après, cette chose informe que notre ami l'Arabi appelle *Lou Desnasa*.

Nous avons jadis chanté la « Marseillaise », un journal a cru nous embarrasser en nous le rappelant. A mieux connaître l' « Action Française » il aurait su que beaucoup de nos chefs aussi bien à Paris qu'en province sont des anciens républicains. Au hasard d'une lecture ou d'une conversation, ils se sont posé la question : Oui ou non la Monarchie héréditaire et traditionnelle, antiparlementaire et décentralisée est-elle de salut public ? Longuement, ils ont discuté, se posant des objections qui tombaient une à une ; un beau jour, ils se sont réveillés royalistes ; il leur a semblé ce jour-là qu'ils l'étaient depuis toujours.

Ainsi sont devenus royalistes et M. Jules Lemaître et M. Henri Vaugeois, et Léon Daudet ; ainsi bien d'autres qu'il ne nous appartient pas de nommer ici. Parmi ceux qui nous entendent et ne sont pas des nôtres, combien sourient aujourd'hui, qui, demain, seront avec nous. Si, au cours de cette réunion quelqu'un interrompt un peu trop bruyamment, n'ayez contre celui-là aucune colère ; laissez à nos Camelots du Roi, à ceux que notre Maurice Pujo, que nous sommes heureux d'avoir parmi nous aujourd'hui, appelle les gendarmes supplémentaires, le soin de rétablir l'ordre. Surtout ne frappez point le perturbateur. Tel qui proteste violemment, ne proteste que parce qu'il voit certain de ses sentiments faiblir sous la poussée de la raison ; il est à la veille d'applaudir. Les républicains d'aujourd'hui sont des royalistes de demain !

Ce discours, coupé maintes fois par les applaudissements de l'auditoire, est suivi de la lecture de la lettre suivante :

Lettre d'excuses de M. Paul de Girard, délégué régional de Mgr le duc d'Orléans pour la région du Sud-Est

St-Gély-du-Fesc, 18 octobre 1912.

Cher Monsieur,

Je vous remercie vous et le Comité de l'A. F. de Nîmes de l'invitation que vous avez bien voulu m'adresser et que j'ai reçue hier à la campagne où je me trouve encore.

Malheureusement, le beau temps ne m'a point délivré d'une crise

de goûte et je crains fort de ne pouvoir dimanche prochain arriver jusqu'à Nîmes.

Si je ne me trouve pas après-demain au milieu de vous, je vous prie de m'en excuser auprès de nos amis et en particulier auprès des éminents orateurs que j'aurais eu tant de plaisir à entendre.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je serai toujours heureux d'encourager l'œuvre accomplie par l'Action Française avec tant d'intelligence et de courage ; mon concours, vous n'en doutez pas, est assuré à tous les royalistes soucieux des affirmations nécessaires et qui, adversaires des équivoques et des concussions néfastes, se livrent, comme vous, avec une ardeur généreuse, à la propagande des doctrines de la Monarchie Nationale.

Avec mes félicitations pour vous et vos collaborateurs, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'assurance de ma vive sympathie et de mes sentiments les meilleurs.

P. de GIRARD.

Cette lettre est longuement acclamée. Marcel Viel lit ensuite les télégrammes des Camelots du Roi de Nice (groupe fondé par d'anciens Camelots nîmois) et de M. Ulysse Masméjean, président du Comité royaliste de la Lozère et de la Section d'A. F. de Mende. Il présente les excuses de M. Paul Vernet, président de la Fédération d'Action Française du Sud-Est méditerranéen et du Comité royaliste des Bouches-du-Rhône ; de M. le vicomte de Luppé, président de la Fédération des Sections d'Action Française du pays d'Arles ; de M. Antoine Lestra, avocat à Lyon, etc. Ensuite, il donne la parole à notre éminent ami, M. Jules Lemaître, membre de l'Académie Française, ancien président de la « Ligue de la Patrie Française » et président d'honneur de la Ligue d'Action Française.

Discours de Jules Lemaître

M. Jules Lemaître prononce un juste réquisitoire contre les institutions républicaines, réquisitoire qui portera d'autant plus qu'il est dit avec un calme et une sérénité admirables. Nous ne pouvons donner le texte complet du beau discours que les quotidiens royalistes de la région ont reproduit en entier.

Signalons cependant l'admirable et logique conclusion de Lemaître qui avait, au début, rappelé qu'aux temps de la « Patrie Française » il était venu à Nîmes comme Républicain :

Encore une fois, Messieurs, à ces vérités royalistes retrouvées, nous ne sacrifions rien de ce qui, dans le passé de la France, fut national ni aucune des belles exaltations de l'héroïsme français... Nous nous souvenons que Joseph de Maistre a écrit : « Qu'on y réfléchisse, on verra que le mouvement révolutionnaire une fois établi, la France et la monarchie ne pouvaient être sauvées que par le jacobinisme ».

Et Charles Maurras écrivait dernièrement dans un de ces articles qui sont comme des grandes ondes de lumière : « Nous qui conseillons âprement de nous défaire de la Révolution-Principe, nous parlons avec plus d'amitié, de tendresse et d'admiration que qui que ce

soit des réformes fiscales des conventionnels régicides ou de leur résistance à la Coalition ».

Discours de Léon Daudet.

Le discours de M. Jules Lemaître produit une impression profonde et soulève un bel enthousiasme. Au recueillement succède une joie débordante lorsque le président donne la parole à Léon Daudet. Voici, d'après le « Journal du Midi », un résumé aussi fidèle que possible du prodigieux discours de Daudet :

Mesdames, Messieurs,

Les habitants de la ville de Nîmes permettront bien au fils d'Alphonse Daudet d'ajouter mes chers amis ! Je ne viens pas vous dire de vous préparer aux élections de 1914 grâce à la Représentation proportionnelle qui est le cheval de bataille de Joseph Reinach et que réclament tous les convents maçonniques depuis 1885. (Salve d'applaudissements). Je viens vous dire : il faut renverser la République. (Acclamations).

Si la République dure 10 ans de plus, ce sera la fin de la France ; elle aura abouti, par Dreyfus et Reinach au gouvernement allemand de même qu'elle s'est imposée il y a 42 ans par le métèque Léon Gambetta, allié de Bismarck. (Bravos et longues acclamations).

Depuis 13 mois, je dénonce dans l' « Action Française » l'espionnage et l'envahissement de la France par les Allemands ; aucun parlementaire n'en a parlé aux Chambres ; aucun journal parisien, même de ceux qui se disent conservateurs et catholiques n'a bougé. Aussi je dis en demandant pardon aux dames: Nous nous f... du Parlement et des parlementaires ! (Longs bravos).

Ici M. Léon Daudet donne sur l'envahissement de la France et l'occupation des points stratégiques des détails d'une précision terrifiante. C'est Baumann, ex-sous-officier dans l'armée allemande qui, en qualité d'administrateur des grands moulins de Corbeil, tient dans sa main toute puissante l'approvisionnement en pain de Paris et de la région parisienne en temps de paix comme en temps de guerre — c'est Auguste Thyssen, conseiller privé de Guillaume II qui occupe toute la Normandie, fait de Diélette un Gibraltar allemand, en France, draine tout le minerai de fer vers les usines de Krupp le fondeur des canons qui, à la prochaine guerre, mitrailleront les Français — c'est l'agence Schimmelpfeng qui fait confectionner des fiches sur les officiers français, sur les commerçants, les industriels français par les mêmes mouchards qui renseignent le Grand-Orient et le général André ; le grand état-major allemand a reçu un million deux cent mille fiches qui serviront à rançonner les Français, lors de la prochaine guerre, — ce sont des dirigeables français gonflés avec de l'hydrogène allemand — ce sont des forts de l'Est approvisionnés en matériel roulant, en charbon par des maisons allemandes, Reiten, Koppel et Compagnie — c'est une société allemande de pétrole qui installe ses cuves immenses auprès des points de concentration des lignes de mobilisation françaises, pour plus facilement les détruire par l'incendie !

Voilà ce que permet la République dont les ministres comme

Caillaux ignorent l'existence de Diélette ou comme Fernand David donnant des brevets de *bon français* au juif allemand Lucien Baumann, quand un des rares parlementaires honnêtes et royalistes comme M. Le Breton lui demande des explications ! (Bravos).

Non ! Nous ne voulons pas de chamarrures dit en terminant Léon Daudet, nous ne voulons pas de places, de situations, nous voulons sauver la France !

Ce n'est pas seulement mon frère Henri Vaugeois, ce n'est pas seulement le raisonnement si vigoureux de Charles Maurras (bravos, cris : Vive Maurras !) qui m'ont amené à la Monarchie, c'est aussi le discours de San Remo où notre Roi a pris position contre le capitalisme cosmopolite.

A bas les trembleurs ! A bas les espions ! A bas les traîtres! A bas les parlementaires ! A bas les métèques ! A bas la République ! Vive le Roi !

L'acclamation qui accueillit la péroraison de Léon Daudet fut absolument énorme. Pendant tout le temps du discours si fortement nationaliste qu'il prononça, une attention soutenue lui fut accordée par l'immense auditoire qu'il avait devant lui. Le très éloquent discours de défense nationale fut très goûté et il portera certainement d'excellents résultats au point de vue de la propagande d'Action Française.

Discours d'Henri Vaugeois.

Le président de la Ligue d'Action Française s'attache à la critique de la fonction présidentielle et du parlementarisme, qui vivent dans les explications et l'inaction. Le président remplit un rôle absolument inférieur : il préside. Mais on ne préside pas un peuple, on le conduit. Le parlementarisme est un mensonge. Il est radicalement opposé à l'action et il ne peut représener qu'une infime part de la nation, celle qui est constituée par les Français vivants. La République oublie les Français morts et les Français à naître, c'est-à-dire le plus grand nombre ; tout comme d'ailleurs elle oublie tout ce qui a été et se soucie peu du lendemain.

Henri Vaugeois indique enfin comment ces principes d'Action Française ont uni tous les tempéraments et toutes les éducations françaises. Il salue l'accord de la pensée du Midi, de la pensée de Charles Maurras et de Léon Daudet avec la sienne, tirant ainsi de beaux aperçus sur l'harmonie française que réalisera la Monarchie. Il remercie aussi les patriotes venus applaudir Lemaître et Daudet, et il appelle le Roi restaurateur de l'ordre et des libertés.

Discours de l'Arabi.

La salle fait une ovation à Vaugeois et s'empresse de réclamer un discours à Arnavielle, l' « Arabi ». Avec enthousiasme, l'Arabi se dit heureux de revenir à Nîmes avec l'Action Fran-

çaise de Paris, et de venir proclamer sa fière devise : Dieu, le Roi et Mistral. Ces trois grands noms et principes ont été les directeurs de sa conduite et leurs causes sont étroitement liées. Il remercie les maîtres de l'Action Française d'être venus faire acclamer, avec le Roi, le génie provençal de Charles Maurras. Et il termine par un rententissant : « A bas la Guso ! ».

Comme tous les discours de l'Arabi, celui-ci a été interrompu et couvert d'immenses applaudissements.

Les ordres du jour

Le président a fait acclamer l'ordre du jour suivant :

Plusieurs milliers de patriotes réunis à Nîmes, le 20 octobre 1912, sous la présidence de M. Marcel Viel, après avoir acclamé avec enthousiasme les discours de MM. Jules Lemaître, Léon Daudet, Henri Vaugeois et de l'Arabi, adressent à Monseigneur le duc d'Orléans, libérateur et père de la Patrie, l'expression de leur volonté inébranlable de renverser la République par tous les moyens et de restaurer la Monarchie Nationale.

Deux ordres du jour semblables ont été adressés à Charles Maurras et aux Comités, directeurs de l'Action Française.

Parmi les nombreuses délégations qui se pressaient dans l'immense salle et qui furent présentées aux conférenciers, nous avons rencontré, avec infiniment de joie, quarante Vivarais Rhodaniens, conduits par M. Albert de Lafarge, le grand industriel de Viviers. Tous ces braves gens acclamaient le Roi avec enthousiasme et frémissaient d'indignation aux virulentes paroles de Léon Daudet. La République, là non plus, n'était pas en honneur !

La sortie, la manifestation, l'impression

La sortie s'effectua le mieux du monde. Un vigoureux service d'ordre ayant à sa tête M. Louis Sentupéry, président des Camelots du Roi de Nîmes et Pierre Joly, secrétaire des Conférences, rendait toute bousculade impossible. Léon Daudet est vite hissé sur les épaules des Camelots et la « Gueuse » retentit sur le boulevard Sergent-Triaire. Les orateurs sont accompagnés d'une foule immense qui les acclame.

Arrivés à l'Hôtel du Luxembourg, on réclame les orateurs au balcon. Léon Daudet y paraît, entouré de quelques amis. Il fait acclamer l'Action Française et termine sa brève allocution par les cris de « A bas la République et Vive le Roi ! » qu'un auditoire de près de 6.000 personnes reprend avec enthousiasme.

L'impression causée par la réunion du 20 octobre fut extraordinaire. L'Action française y gagna énormément en profondeur, car elle s'affirma plus indépendante que jamais des lubies électorales et de ceux qui les exploitent à leur profit et au préjudice de la patrie.

D'autre part, le caractère nationaliste que devait avoir la conférence a été fièrement gardé. Le discours de Léon Daudet portant le problème sur le terrain de la Défense nationale, et faisant appel à tous pour sauver la France en danger, ne pouvait que bien ouvrir les travaux de la section nîmoise et de la belle campagne de l'année 1912-1913 dont nous allons suivre le développement.

Les réunions publiques et les séances d'études

Bien que la réunion d'ouverture de la campagne 1912-1913 ait eut lieu à Nîmes le 20 octobre, réellement les conférences avaient commencé avant cette date.

Le 6 octobre, à *Château-Renard*, grand banquet royaliste à la suite duquel eut lieu une grande réunion publique et contradictoire. MM. Paul Vernet, président du Comité royaliste des Bouches-du-Rhône ; Lucien Lacour, vice-président de la Fédération nationale des Camelots du Roi ; Mathieu, vice-président de la section lyonnaise d'A. F. ; Emile Demesnay, délégué de l'A. F. à Lyon ; Louis Vierge, directeur du « Bourbonnais », de Moulins ; Antoine Lestra, avocat à Lyon ; André-Vincent, vice-président du Comité royaliste de l'Hérault ; et Gustave Castéran, de Clermont-Ferrand, y prirent successivement la parole. — Pour la deuxième fois, les orateurs royalistes se faisaient écouter dans cette ville qui est, en belle majorité, républicaine ; et cela dans le plus grand calme.

Le même jour, à *Saint-Saturnin-les-Avignon*, Marcel Viel soulève l'enthousiasme des royalistes en faisant un énergique procès de la République.

Le 13 octobre, grande réunion contradictoire en *Alès*. Le matin de la réunion, les jeunesses laïques affichent des placards invitant leurs concitoyens à empêcher de parler « la bête royaliste qui veut renaître ». A trois heures, la salle du Casino de l'Evêché est archibondée. Etienne Boudon, président de la section alésienne d'A. F., présente les orateurs : Charles Arnal, Abel Bréart, André Vincent. Ensuite le félibre Arnavielle prend la parole pour apostropher violemment les détracteurs de la défense de la patrie et de la terre natale. Charles Arnal fait le procès de la législation sociale de la République : Ses conclusions appelant l'union de tous les prolétaires contre la démo-

cratie essentiellement bourgeoise soulèvent les protestations d'une bonne partie de l'auditoire. Abel Bréart, reprenant ce thème, définit l'Action Française qui par ses origines et ses éléments peut seule réaliser l'union stable et efficace. André Vincent révèle les crimes de la République en matière de défense nationale ; mais à peine commence-t-il l'énumération des catastrophes que notre marine a essuyées au Port maudit que le tumulte recommence. Les contradicteurs montent à la tribune. Les réponses fermes de Vincent et d'Arnal ont le pouvoir d'exaspérer ceux qui sont venus spécialement pour faire du bruit. Enfin, une petite douche (plus morale que physique) empêche la bataille de se livrer...

Le 20 octobre, réunion de *Nîmes*.

Le 26, réunion de quartier à *Marseille*.

Le 2 novembre, à *Nîmes*, conférence de Bréart sur la tradition.

Le 9 et le 23, à *Nîmes*, conférences d'études par Marcel Viel.

A la fin Novembre a lieu à *Paris* le cinquième Congrès national de l'Action Française. Notre région y est représentée par MM. Paul Vernet (Marseille), commandant du Laurens (Avignon), Boudon (Alès), Frédéric Mistral (Maillane) et surtout par notre cher Arnavielle (Montpellier). La section nîmoise d'Action Française est représentée par MM. : Abel Bréart, Jean-Austin Brunel, Jacques Foy, Alfred Gabourdès, Louis Sentupéry et Marcel Viel, membres du Comité de direction ; Pierre Joly, secrétaire des conférences ; Léon Jouvenel, représentant nos ligueurs ; Alphonse Poinso, Camelot du Roi. Au banquet des Provinces-Unies, Marcel Viel et Frédéric Mistral parlent, celui-ci en provençal, celui-là en français, au nom du Midi. Au banquet de clôture du Congrès, à Versailles, le 1er décembre, à la salle des Camelots du Roi, Alfred Gabourdès parle en français ; dans la grande salle, Arnavielle parle en provençal et obtient un succès prodigieux... prodigieux et d'autant plus remarquable que nous ne sommes plus dans l'Empire du Soleil.

Le 7 décembre, à *Toulon*, Marcel Viel expose le programme de l'Action Française. Des contradicteurs se présentent à qui notre ami réplique avec le plus vif succès.

Le 15, à *Bellegarde-du-Gard*, Abel Bréart obtient un succès mérité en évangélisant nos paysans du Gard dont beaucoup ont perdu le goût des traditions et ont besoin d'une véritable rééducation politique.

Le 21, à *Marseille*, Marcel Viel explique aux Etudiants la méthode intellectuelle de l'Action Française.

Le même soir, à *Nîmes*, Bréart parle de « la question de la guerre ».

Le 22, à *Cavaillon*, M. Haour, Abel Bréart et Marcel Viel don-

nent une splendide réunion publique et contradictoire que préside notre excellent ami Charles Fraisse, président de la section d'A. F. de Cavaillon. Aucun contradicteur ne se présente. A l'issue de la réunion, on se rend à l'Action Française, Place de la Couronne, où notre ami Danguin donne lecture d'un très intéressant travail sur la possibilité d'une organisation professionnelle, travail dont l'auteur est M. Augustin Bouscarle, vice-président de la section de Cavaillon.

Le 28 décembre, Marcel Viel donne en *Alès* une conférence d'études sur la nécessité de la méthode.

Le 4 janvier 1913, à *Marseille*, réunion de quartier.

Le même jour, à *Nîmes*, Alfred Gabourdès donne une conférence très documentée sur « la Bagarre » épisode révolutionnaire.

Le 5 janvier, la section de *Barbentane* inaugure ses conférences. Notre éminent ami M. Haour prononce un vibrant discours à la suite duquel Bréart parle éloquemment de la tradition.

Le 8, à *Générac* (Gard), Louis Sentupéry, président des Camelots du Roi de Nîmes, parle de : « l'Action Française : ses origines, son but, sa méthode ».

Le 11, à *Nîmes*, fête des Rois à l'Action Française. Toasts vibrants de Jacques Foy, Alfred Gabourdès, Abel Bréart, Marcel Viel. M. Louis Olivier parle au nom du Cercle Saint-Charles et M. Mouret au nom du Cercle des Oliviers.

Le même soir, à *Ganges* (Hérault), sous la présidence du félibre Jean Reille, Louis Sentupéry parle de « la défense nationale et le régime ».

Le 12, à *Saint-Laurent-le-Minier*, Jean Reille et Etienne Boudon prennent la parole. Après eux, Louis Sentupéry parle de la monarchie française.

Le même jour, à *Nîmes*, à l'occasion de la distribution de vêtements organisée par l'Œuvre de Notre-Dame de France, les jeunes gens d'Action Française et les Camelots du Roi jouent le « Franc-tireur de Belfort ». Jacques Foy prononce une vibrante allocution.

Le 18 janvier, à *Nîmes*, fête des Rois au Cercle Saint-Charles. MM. Olivier, vice-président du Cercle, Gabourdès, Marcel Viel et Sentupéry prennent la parole.

Le même soir, à *Arles*, Abel Bréart donne la première conférence d'études de l'année. Après avoir rappelé les leçons données l'année précédente par MM. Marcel Viel, Jacques Foy et par lui-même, le jeune directeur des Etudes de cette sorte d'Institut populaire ambulant d'Action Française qui fonctionne depuis plus d'un an sur la terre provençale, annonce la nouvelle série d'études qu'il place, comme l'an passé, sous le double patronage de Frédéric Mistral et de Charles Maurras. Il donne une belle conférence sur la « tradition ». Ensuite, il

donne lecture d'un télégramme que Charles Maurras vient de lui adresser le soir même au nom des Comités-Directeurs de l'Action Française, en réponse à une lettre dans laquelle la reprise des travaux de la section arlésienne était annoncée. Voici le texte de ce télégramme :

Paris, 18 *janvier* 19 *h.* 43.

Cher ami, votre lettre me joint seulement cette après-midi. Je n'ai que le temps de vous féliciter, vous et vos amis d'Arles, Nîmes et Marseille, de la belle campagne d'intelligence et de patriotisme menée par toute la Provence pour le réveil de notre race enfin remise en possession de ses moyens d'existence et pour la réorganisation de l'Etat central. Une France puissante exige des provinces, des villes et des familles fortes qui toutes ont besoin du pouvoir royal énergique pour venir à bout des maladies intellectuellles, morales et civiles inoculées par l'étranger du dedans et du dehors.

Pour l'indépendance française et le réveil provençal, pour que la France vive et que ses provinces prospèrent, mon cher Bréart, vive le Roi ! Je suis heureux de vous adresser comme une autre « Cansoun dis Avi » le vieux cri national dans une des plus vieilles cités de notre Terre, fille impériale et républicaine de Constantin, la capitale et presque le berceau de notre maître Mistral. Dites aux royalistes d'Arles que nous sommes de cœur avec eux.

Charles MAURRAS.

Le lendemain 19 janvier, la section d'Action Française de *Saint-Rémy-de-Provence* fête les Rois. MM. Marcel Viel et Louis Sentupéry ont bien voulu apporter le concours de leur excellente parole et le témoignage de leur dévoûment à toute épreuve. Ils sont reçus au local de l'Action Française, et, après leurs discours, c'est M. le marquis de Lagoy, président de la section, qui prononce une vibrante allocution.

Le même jour, 19, à *Gordes*, MM. Charles Fraisse, Eugène Dagan et Abel Bréart donnent une conférence à la Mairie, dans la « Salle des Elections » sous l'œil craintif de Marianne.

Le 25, à *Nîmes*, Alfred Gabourdès parle de la « Mort de Louis XVI ».

Le même soir, à *Arles*, à l'occasion du banquet annuel du Cercle Provençal, Abel Bréart prononce un discours à propos de l'élection de M. Poincaré à la présidence de la République.

Le dimanche 26 janvier, à *Tarascon*, à l'occasion d'un Congrès d'Action religieuse, les Camelots du Roi de la région font une vente très importante de l' « Action Française » et du « Midi Royaliste ». MM. le vicomte de Luppé et Joseph Gay sont venus d'Arles. Et, comme M. Castéran se trouve de pas-

sage dans la région, on l'invite à donner une conférence le mercredi 29. Cette conférence obtient un vif succès.

Le 1er février, à *Arles*, conférence d'études publique et contradictoire. M. Pierre Vaysse, avocat, président de la section d'Orange, fait une très remarquable étude des « Leçons de la guerre des Balkans ». Abel Bréart, qui avait présenté le conférencier, le remercie en une chaude allocution.

Le 2 février, fête traditionnelle des Rois à *Rognonas*. MM. Paul Vernet, André Vincent, Adrien Riqueau et Albert Arnavielle prennent la parole.

Le même jour, à *Barbentane*, M. Pierre Vaysse donne sa conférence sur la guerre des Balkans. La réunion est présidée par M. le vicomte de Luppé, président de la Fédération des sections du pays d'Arles. M. de Luppé prononce, à propos du Congrès de Tarascon, un discours d'action religieuse. Ce discours, plein de doctrine et de sens pratique, produit une impression profonde. Il sera d'ailleurs imprimé et tiré à plusieurs milliers d'exemplaires. Après la conférence de M. Vaysse, une adresse est envoyée, au nom de la région provençale, à Charles Maurras que les tribunaux de la République viennent de poursuivre et de condamner.

Le 8 février, à *Arles*, aux Folies-Arlésiennes, grande réunion publique et contradictoire. Près de deux mille auditeurs se pressent pour entendre les magnifiques exposés qu'André Vincent et Charles Arnal font de la doctrine de la Monarchie nationale et sociale. La conférence se fait dans le calme et produit une énorme impression sur les Arlésiens.

Le même soir, à *Ganges*, Abel Bréart parle du « Régionalisme ». Il termine son brillant exposé par une belle citation de Mistral, la deuxième partie de la fameuse ode aux Catalans.

Le 9 février, à *Saint-Saturnin-les-Avignon*, Louis Sentupéry parle de l' « Expérience Poincaré ».

Le 12, à *Tarascon*, sous la présidence de Me Riqueau, président de la section tarasconnaise, Abel Bréart expose avec vigueur nos raisons et nos moyens contre la République. Cette conférence, à laquelle assiste M. le vicomte de Luppé, obtient un vif succès.

Le 16, à *Saint-Florent-sur-Auzonnet* (Gard), Marcel Viel prend la parole avec Arnavielle, Etienne Boudon et Roger Brunel.

Le 22, à *Marseille*, réunion de quartier.

Le dimanche 2 mars, à *Aimargues*, grande réunion publique et contradictoire avec le concours de MM. Arnavielle, Haour et André Vincent. Les syndicalistes venus de Montpellier tentent l'obstruction ; néanmoins la réunion peut se terminer.

Le même jour, à *Barbentane*, Louis Sentupéry parle de la « Renaissance provinciale ».

Le soir du 2 mars, à *Bernis* (Gard) Abel Bréart donne une belle conférence sur la Politique religieuse.

Le 8 mars, à *Sérignan* (Hérault) Henry de Bruchard, directeur du « Midi Royaliste » et Marcel Viel donnent une conférence publique et contradictoire.

Le lendemain dimanche 9, Henry de Bruchard, Marcel Viel, Marcel Azaïs et Arnavielle vont, dans l'après-midi, à *Pézenas*, et le soir à *Vias*. Le succès obtenu par ces trois conférences qu'avait organisées la Fédération bitterroise d'Action Française été magnifique. On verra d'ailleurs que ces réunions eurent de splendides lendemains lors de la venue d'Ebelot le mois suivant.

Le 13 mars, Etienne Boudon, Pierre Crespon et Marcel Viel donnent une conférence à *Saint-Christol-les-Alès*.

Le 16, à *Nîmes*, conférence de Bréart sur la « Renaissance provinciale ».

Le 29 mars, à *Lunel*, Marcel Viel traite la question sociale. Notre section lunelloise qui tient régulièrement ses réunions d'études tira un grand profit de l'exposé magnifique qui fut fait des rapports sociaux et du problème syndicaliste dans ses rapports avec les institutions politiques.

Le 5 avril, notre excellent ami Abel Bréart donne à *Cavaillon* une belle conférence sur « la Famille ». Après avoir examiné l'état de désorganisation de la société familiale et élaboré une théorie de la famille, il conclut à la nécessité de la Monarchie héréditaire et antiparlementaire qui seule peut donner à la vie familiale ses garanties et ses libertés.

Le 6, à *Château-Renard*, réunion du Comité de la Fédération du pays d'Arles. MM. le vicomte de Luppé et Charles Fraisse assistent à la réunion. Abel Bréart expose l'état et les nécessités de la propagande dans la région. La réunion des sections s'appellera désormais : *Fédération des sections d'Action française des pays d'Arles et de Cavaillon.*

Le 12 avril, à *Alleyrac*, et le 13 à *Roujan* (Hérault) Charles Ebelot et Marcel Viel donnent deux magnifiques réunions organisées par M. le baron de Barrès, président de la Fédération bitterroise d'A. F.

Le 20, Marcel Viel, accompagné de M. Pilleboue, président de notre section du Vigan donne à *Molières*, près le Vigan, une conférence dans une salle de la Mairie occupée par une municipalité radicale. Surprise et regrets de ceux qui, cédant aux demandes des organisateurs, avaient permis de tenir la réunion dans la mairie. Cette réunion avait eu lieu à onze heures ; Marcel Viel et Pilleboue prirent de nouveau la parole au *Vigan*, le même jour, à cinq heures du soir.

A *Lunel*, le 26, Louis Sentupéry entretient ses auditeurs du problème de la « Défense nationale ».

Le lendemain 27 avril, à *Générac* (Gard) a lieu une magnifique réunion où se trouvent 700 royalistes. M. Henri Gay, président de la section locale d'A. F., préside et présente les orateurs. Abel Bréart prononce un éloquent discours où il stigmatise les méfaits de la démocratie et les bienfaits de la Monarchie. Après lui, Arnavielle parle en languedocien et fait entendre une de ces chaudes allocutions dont il a le secret. Enfin, Marcel Viel termine par un discours que couvrent les acclamations de l'auditoire.

Le 3 mai, à *Nîmes*, la fête de la Saint-Philippe est présidée par le félibre majoral Arnavielle ; nos amis du Comité de Direction prononcent à leur tour une série de vibrantes allocutions.

Le 4, à *Eyragues*, belle journée d'Action Française. Après un banquet présidé par M. Paul Vernet, président du Comité royaliste des Bouches-du-Rhône, une splendide réunion publique et contradictoire nous donne l'occasion d'applaudir MM. Haour, Louis Vierge et Marcel Viel. Notons, à propos de cette réunion, que notre section d'Eyragues est une des plus vivantes de la région ; elle suit admirablement l'exemple de sa voisine la section de Saint-Rémy.

Les 10, 11, 12 et 13 mai ont eu lieu à *Aix-en-Provence*, les fêtes de « Santo-Estello ». Mistral présida le banquet traditionnel et à la séance des grands jeux floraux septennaires, couronna lauréat notre ami Bruno Durand, un de nos meilleurs ligueurs de la section d'Aix, pour son œuvre « lis Alenado dou Garagai ».

Le dimanche 18 nous donne trois réunions. A *Marseille*, a lieu au Roucas blanc, un grand banquet à l'occasion de la Saint-Philippe. A côté de M. Paul Vernet se trouvent les orateurs de la journée, MM. le Comte de Lur-Saluces, Despéramons, Haour et Arnavielle.

Le même jour, grande solennité de la Sainte-Philippe à *Cavaillon*. Pour cette fête, nous avons, après la messe et le banquet, une réunion publique et contradictoire à laquelle prennent la parole MM. Flachaire de Roustan, délégué de Monseigneur le duc d'Orléans pour la région de Lyon, et Louis Vierge, directeur du « Bourbonnais », de Moulins. Je n'étonnerai personne en disant que cette manifestation royaliste, organisée par une de nos plus florissantes sections, a obtenu un très gros succès et a avancé la « dérépublicanisation » des Cavaillonnais.

Le même dimanche 18, à *Vallabrègues* (Gard) où la République honnête et athénienne de MM. Poincaré et Barthou vient de faire abattre les croix, les royalistes font une imposante manifestation. Nos bons amis Bréart et Marcel Viel sont, comme toujours, à la tâche. A eux s'est joint Jean-Austin Brunel.

Avant la réunion il y a une bagarre, de mince importance d'ailleurs, mais le bon sens de nos amis arrange tout et la réunion a lieu dans l'ordre et l'enthousiasme.

Le dimanche suivant 25 mai, nous avons encore trois grandes conférences. *A Bellegarde-du-Gard*, une belle messe en musique avec un sermon par M. le curé de la paroisse, commence la journée. Ensuite, apéritif et grand banquet : toasts de MM. de Grasset, Vernet et Arnavielle. A deux heures et demie du soir, réunion publique et contradictoire. Y prennent la parole MM. : le comte de Grasset, président de la section de Bellegarde ; Paul Vernet, président de la Fédération d'A. F. du Sud-Est ; Charles Seguin, président de l'A. F. de Marseille ; Haour ; Abel Bréart et Arnavielle. La réunion se passe dans le calme ; aucun contradicteur ne se présente. A la sortie, une bagarre entre les Camelots du Roi et leurs adversaires au cours de laquelle un drapeau est déchiré.

Le même jour, à *Avignon*, à l'occasion de la Saint-Philippe, grande réunion publique et contradictoire présidée par Joseph Amic. MM. Louis Vierge et André Vincent exposent le programme monarchique. Un contradicteur, M. Lussy, se présente. Ses arguments sont réfutés par nos amis. Intéressante réunion qui posa l'Action Française comme directrice du mouvement nationaliste à Avignon. En effet, quelques jours plus tard, à l'occasion d'une conférence organisée contre la loi de trois ans, c'est le président de notre section avignonnaise d'Action Française, Joseph Amic, qui était invité par les gens d'opposition à prendre la parole pour défendre les avis du Conseil supérieur de la guerre contre les instincts anarchiques de la foule.

Le même jour encore, notre section d'*Alès* donnait une grande réunion publique et contradictoire. Sous la présidence d'Etienne Boudon, MM. Despéramons, président du Comité royaliste des Pyrénées-Orientales, et Octave de Barral, président de la section d'Action Française du XVIII^e^ arrondissement de Paris, firent de magnifiques discours.

Le 1^er^ juin, la section du *Vigan* donne une réunion contradictoire. Avec Etienne Boudon et Marcel Viel prend la parole M. Pierre Crespon, président des Camelots du Roi d'Alès qui, tout jeune encore, s'annonce comme un orateur plein de pensée et de flamme.

A *Alès*, le 14 juin, Marcel Viel donne une conférence d'études.

Le 15 juin, à *Rognonas*, réunion publique organisée par les soins de la Fédération d'Action Française du Sud-Est. Abel Bréart, secrétaire général de la Fédération, prononce un discours dans lequel il définit exactement ce que nous sommes et les différences profondes qui nous séparent du royalisme électoral, royalisme républicain. Ensuite, Thomas Barthélemy,

avocat à Avignon, traite la question religieuse. Enfin, Joseph Amic, qui est un peu de Rognonas termine la série des discours en montrant, par l'exemple vivant des conférenciers qui viennent de parler avant lui, les différences qui existent entre les divers éléments de notre Ligue et aussi l'union fondamentale autour du principe de la patrie.

Le 29 juin, réunion publique à *Orange*.

Le 13 juillet, à *Maussane*, au café Colombet, a lieu une réunion d'Action Française. Présenté par M. Edouard Laville, de Mouriès, Abel Bréart fait un saisissant exposé du programme de l'Action Française. Dans cette région du sud des Alpilles, où l'Action Française n'était plus venue depuis la réunion de Fontvieille (5 novembre 1911), nous avons rencontré le meilleur accueil. C'est pourquoi on a immédiatement décidé de donner en Décembre une conférence plus importante qui groupe tous les éléments royalistes de la région.

A *Saint-Rémy-de-Provence*, les 6 et 7 septembre, lors des fêtes du cinquantenaire de la composition de la partition de « Mireille » par Charles Gounod, nos amis de la section locale d'A. F. font un pavoisement et une illumination splendides. Au banquet du 6, notre excellent et vénéré ami le félibre majoral Arnavielle, impose, en présence de Mistral, un discours fédéraliste à M. Léon Bérard, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts. Bien mieux, il impose au ministre de lui répondre dans le même sens. M. Léon Bérard se taille un beau succès oratoire dont toute la gloire revient à l'Arabi qui ne se courbant pas devant les puissants du jour oblige ceux-ci à se courber devant lui, c'est-à-dire devant la défense de la vérité et de ces libertés auxquelles tout peuple chrétien a droit, comme disait Henri V.

Le 14 septembre, à *Aubignan*, nos amis comtadins se trouvent réunis pour acclamer la monarchie traditionnelle dont le programme leur est exposé par Joseph Amic et Marcel Viel.

Le 28 septembre, la majeure partie de nos sections donne un « banquet des deux classes », réunions joyeuses autant que réconfortantes.

Ce même jour se clôt la campagne 1912-1913 à Nîmes et en Provence par le Congrès varois d'Action française qui a lieu à *Toulon*. Après la messe pour la France a lieu le banquet à l'issue duquel le commandant d'Omezon, président de la section toulonnaise, et M. Paul Vernet, président de la Fédération d'A. F., du Sud-Est prononcent des toasts. Après eux, Abel Bréart prononce un beau discours sur « Louis Veuillot », un des maîtres de la Contre-Révolution, dont le centenaire de naissance tombe en 1913, et sous le patronage duquel nos amis toulonnais fondent en ce jour un cercle d'études. Ensuite a lieu la séance d'études, présidée par M. Paul Vernet, et au

cours de laquelle MM. Pierre Moustiers et Charles Ivry donnent lecture d'intéressants rapports. La création d'une « Union varoise d'Action Française » est décidée. Et la nouvelle année d'études donnera, c'est certain, de beaux résultats dans le Var et les Alpes-Maritimes.

Les réunions de quartier à Marseille et la réunion d'Orange

J'ai tenu à faire un chapitre spécial pour les réunions de Marseille et pour celle d'Orange. L'une donne un exemple saisissant des effets d'une hardiesse peu commune ; les autres montrent les premiers résultats d'une belle initiative qui, espérons-le, aura des lendemains plus beaux encore.

La réunion de la Plaine Saint-Michel, à Marseille, le 26 novembre 1912. — La première réunion de quartier que nos amis donnèrent à Marseille fut un grand succès. M. Paul Vernet, président de la Fédération d'Action Française du Sud-Est, préside, et donne la parole à Abel Bréart. L'orateur fait un exposé brillant et serré de nos raisons et de nos motifs contre la République et pour la Monarchie. Il obtient un succès considérable.

Après lui, un contradicteur se présente. C'est M. Jean Marestan, le conférencier populaire bien connu. M. Marestan s'occupe surtout du problème nationaliste. Vous prêchez des sacrifices à la cause de la patrie actuelle, dit-il en substance, je conçois mieux la lutte pour un idéal plus désintéressé, celui qui nous donnera la fraternité des peuples.

Marcel Viel répond au contradicteur, montrant bien que le dévoûment intéressé à la cause des réalités immédiates qui constituent la patrie est le seul sentiment qui ait des fondements tangibles, puisqu'il s'appuie sur les conditions de l'existence économique et morale des citoyens. La générosité est le luxe de la puissance : on ne donne que ce que l'on a. Lorsque nous serons forts, que le prolétariat sera organisé (et cela ne se peut en démocratie), nous verrons si nous pouvons guérir nos frères d'au delà des frontières. D'autre part, notre nationalité nous enveloppe ; nous ne pouvons la dépouiller. Au lieu donc de regimber contre elle, acceptons nos conditions de vie et tirons-en profit. Pour vivre dans les meilleures conditions pour notre développement personnel qui se confond avec celui de la race, il faut détruire la démocratie qui est le mal et la mort.

La réponse de Marcel Viel est acclamée et la conférence se termine dans le calme.

La réunion des Chartreux, à Marseille, le 4 janvier 1913. — Cette seconde réunion fut un triomphe. Elle eut lieu dans une grande salle de l'Etablissement des « Deux Paons », au Chemin des Chartreux. De quatre à cinq cents personnes étaient venues entendre les discours de nos amis. Après une courte allocution de M. Charles Seguin, avocat, président de notre section marseillaise, Abel Bréart prononce un beau discours dans lequel il se place au double point de vue de la défense sociale et de la défense nationale pour condamner les institutions démocratiques et préconiser la solution monarchique.

Un contradicteur, M. Maupas, déclare qu'il ne vient pas contredire les raisons apportées et expliquées par Bréart contre la démocratie. Il prétend seulement critiquer la solution apportée par notre ami à la question sociale. Et il préconise la Révolution sociale qui émancipera le prolétariat du capitalisme, que les détenteurs du capital soient chrétiens ou juifs.

Marcel Viel n'a pas de peine à rétorquer l'argumentation de M. Maupas. Il montre l'asservissement de tout régime électif aux puissances de l'or, et l'indépendance du pouvoir héréditaire vis-à-vis des détenteurs du capital. Ce sont des vérités faciles à saisir et auxquelles le contradicteur a quelque peine à se soustraire.

Ensuite, M. Paul vient débiter quelques racontars sur le compte de la politique... papale. Ensuite, et c'est là que le bout de l'oreille apparaît, le contradicteur oppose l'Action Française aux autres groupements royalistes dont il a été d'ailleurs chassé.

Marcel Viel montre le ridicule des allégations de M. Paul, et et termine par un vibrant appel à la Monarchie qui s'élevera au-dessus des compétitions et des influences pernicieuses des intrigants.

La réunion se termine dans le plus grand ordre. Il est vrai que la police veillait. Un énorme déploiement de forces policières eût empêché toute bagarre. Pensez-donc : 155 agents de police en uniforme ; ne parlons pas des « hambourgeois ». L'Action Française se posait à Marseille comme une organisation redoutable et surtout comme une pensée très vive et très hardie. Aucun incident ne se produisit à la sortie.

La réunion de la Joliette, à Marseille, le 22 février 1913. — S'enhardissant peu à peu, les dévoués organisateurs de nos conférences à Marseille résolurent d'aborder, pour la troisième réunion, le quartier de la Joliette. Malgré un incident qui fit changer le local de la réunion le jour même où elle avait lieu, le public fut nombreux. M. Charles Seguin préside et, immédia-

tement après, Abel Bréart parle sur le but et les moyens de l'Action Française. Un contradicteur, M. Fautrier, se présente, et préconise la Révolution sociale. Marcel Viel lui montre l'impossibilité de se soustraire à la patrie qui n'est d'ailleurs qu'une source d'avantages. La patrie et les obligations envers elle étant admises, on est obligé d'en conclure à la nécessité de la monarchie.

La réunion se termine dans le calme.

La réunion publique et contradictoire d'Orange, le 29 juin 1913. — Je disais, au début de ce chapitre, qu'à Orange on a pu voir où menaient le courage, la hardiesse et la persévérance que commandent une solide raison et la notion des nécessités du moment. Très troublée au début, parce que l'auditoire est composé en très grande partie de socialistes unifiés adversaires des « trois ans », cette réunion a été une des plus belles que nos amis aient jamais donnée, et la plus belle de cette campagne 1912-1913.

Pour les débuts de la conférence, j'emprunte les détails à notre confrère de l' « Eclair ».

Plus d'un millier d'auditeurs se pressaient, dans la vaste salle du Casino Mazellier, pour entendre les orateurs de la journée, MM. Amic, Bréart et Marcel Viel, à côté desquels figuraient Me Vaysse, le dévoué président de la section d'A. F. d'Orange ; M. Peloux, de la même section, et M. Colombet, de la section d'Aubignan.

A trois heures et demie, M. Vaysse ouvre la séance et présente les orateurs.

Disons tout de suite que cette réunion, qui semblait devoir être orageuse au commencement, a fini dans le calme le plus complet et a fait la plus profonde impression.

En effet, à la faveur d'un incident plutôt comique, provoqué par un étranger à la localité et se disant révolutionnaire et anarchiste, quelques auditeurs ont paru vouloir faire de l'obstruction. Il a suffi que notre ami Vaysse, président du bureau, fasse un appel à la plus élémentaire courtoisie pour amener le plus parfait silence, troublé rarement par quelque interruption. Et cela a été vraiment admirable, étant donnée la longueur de la réunion, qui a duré jusqu'à 7 heures moins dix.

Me Amic se défend de vouloir faire un discours et se contente, en quelques paroles pleines d'à-propos, de présenter les deux orateurs qui vont parler après lui. Il indique par quelle évolution MM. Bréart et Viel, élevés cependant dans l'amour des institutions républicaines, sont arrivés à se faire les défenseurs et les propagandistes de la doctrine royaliste, et comme eux la majorité de la jeunesse universitaire. C'est parce que Français avant tout, ils n'ont pas trouvé la réalisation de leurs aspirations

dans les principes républicains. Ces aspirations sont, d'après le républicain M. Hanotaux : la justice, la tolérance l'élégance et la loyauté, caractères constitutifs de l'idéal français.

Ayant cherché vainement ces caractères dans la République, ceux qui, avec MM. Viel et Bréart, ont voulu résoudre la question politique comme elle doit l'être, c'est-à-dire dans son rapport avec l'intérêt national, se sont demandés si on ne pourrait pas utiliser dans la France contemporaine le gouvernement dont elle avait été l'œuvre et qui avait duré pendant quatorze siècles. Le sincère examen de la situation les a contraints de reconnaître la nécessité de la Monarchie et, républicains écœurés, ils sont devenus les royalistes les plus ardents.

Après Me Amic, dont on applaudit chaleureusement la péroraison, *M. Abel Bréart* prend la parole et, dans un vibrant discours, — que les affiches avaient annoncé en ces termes : « Pourquoi et comment nous renverserons la République », — développe magistralement les raisons que nous avons contre la République, raisons de défense sociale et de défense nationale.

Sous l'ancien régime, l'ouvrier trouvait dans les corporations l'exercice de ses droits, la sauvegarde de ses intérêts, la sécurité du lendemain. La Révolution, faisant table rase d'un état de choses qui ne demandait qu'à être amélioré et adapté aux besoins nouveaux résultant de progrès scientifiques et industriels, décréta, le 14 juin 1791, par la loi Le Chapelier, le dogme de l'individualisme et interdit aux citoyens d'une même profession de se réunir pour discuter entre eux de « leurs prétendus intérêts communs ». Ainsi l'individu devenait faible et désarmé en face de l'Etat tout-puissant. Cette situation ne pouvait durer et les classes laborieuses, en dépit de la loi révolutionnaire, s'emparèrent peu à peu des libertés dont elles avaient besoin, brisant les barrières qui les empêchaient de s'organiser. En 1884, le gouvernement républicain fut obligé de reconnaître l'existence légale des Syndicats qui s'étaient formés malgré lui.

La loi de 1884 eût été le point de départ d'une renaissance corporative si elle avait admis l'existence d'un intérêt commun aux patrons et aux ouvriers. Il suffisait, comme le demandaient les royalistes, de promouvoir l'organisation par métier, par profession. Mais le gouvernement républicain, qui vit de nos divisions, n'a reconnu que le groupement par classe pour retenir dans une entreprise stérile et dangereuse de lutte, l'un contre l'autre, l'ouvrier et le patron.

Sous la pression du monde du travail, la République a essayé de réaliser encore quelques réformes sociales avec les lois sur les accidents, l'assistance aux vieillards et les retraites ouvrières. Mais ces réformes, qui ne sont, d'ailleurs, que de faibles restitu-

tions à la classe ouvrière des bienfaits qu'elle possédait sous la Monarchie et dont nos voisins jouissent depuis longtemps, ne servent chez nous qu'à récompenser des services électoraux. Créé par l'élection, le gouvernement républicain dépend de l'électeur. Pour se maintenir au pouvoir, il s'est donc emparé des attributions devant incomber aux groupements professionnels, afin de disposer des faveurs et faire de l'électeur un débiteur et un véritable esclave. De là le gaspillage des deniers publics et le peu de profit que retire le citoyen des lois sociales de la République, de là l'insuffisance de ces retraites auxquelles on devait consacrer cependant le milliard des Congrégations qui s'est volatilisé entre les mains des politiciens et des liquidateurs. Il faut donc constater la faillite de la législation sociale du régime actuel, comme il faut constater aussi la faillite de sa législation de défense laïque. Il est curieux, en effet, de voir que, soucieuse avant tout de former de futurs électeurs en asservissant les consciences, la République, de l'aveu même de ses tenants les plus notoires, est abandonnée par les nouvelles générations qui vont à la Monarchie.

L'orateur continue son argumentation en donnant les raisons de défense nationale que nous avons de renverser le gouvernement actuel. Un ennemi commun à tous les Français est à nos frontières et le sol de la patrie doit être défendu contre toute attaque éventuelle de sa part. La République a-t elle veillé à cela et pouvons-nous envisager sans crainte l'avenir ? Certes, on a voté chaque année de forts crédits pour notre armée et notre marine, mais l'argent a été mal employé ou réservé à une autre destination et lorsque notre diplomatie aurait eu besoin de se sentir appuyée, elle n'a rien vu derrière elle et a dû se plier aux exigences des diplomaties allemande ou anglaise.

M. Bréart rappelle alors la division et la haine semées dans l'armée par les fiches et l'affaire Dreyfus et les catastrophes de notre marine survenues régulièrement presque chaque fois que l'Allemagne avait besoin de peser sur nous, et de telle façon qu'il semble incontestable que cette puissance ait des intelligences dans la place.

A cause de son système électif, il est nécessaire que cela se passe ainsi sous notre régime républicain. En effet, l'unique souci de l'élu est d'être réélu. Le député songera donc avant tout à sauvegarder ses intérêts propres et laissera au second plan ce qui est d'intérêt général. Ainsi, lorsque les nécessités de la défense nationale exigeront comme aujourd'hui du pays de nouveaux sacrifices, nos députés s'évertueront à faire traîner les choses en longueur et discuteront encore quand l'ennemi envahira notre sol. Ce n'est pas là, en effet, une bonne manière de préparer sa réélection que de demander des sacrifices à la

nation et il est bien préférable, par exemple, de faire de la défense laïque pour arriver à se soumettre l'intelligence des enfants qui seront demain des électeurs. Les principes républicains nous ont amené de la sorte, en un mot, au sabotage de la défense nationale.

Depuis 1875, cependant, nous avons eu au pouvoir les factions les plus opposées, mais aucune n'a apporté la moindre amélioration au régime. Un parti au pouvoir quel qu'il soit est contraint, pour rester en place, par le mécanisme même des institutions, de considérer toutes choses, non point par rapport au pays, mais par rapport à ses intérêts personnels ; il réservera à ses tenants les faveurs gouvernementales et restreindra les libertés de ses adversaires. La République étant donc organiquement mauvaise et ne pouvant être améliorée, il faut la remplacer par un régime où les intérêts généraux et les les intérêts particuliers soient également sauvegardés. La Monarchie répond à ce double but.

Avec la Monarchie, les intérêts généraux de la nation sont concentrés entre les mains du Roi. L'essence du pouvoir royal étant d'être perpétuel parce que héréditaire, il en résulte que, par la force des choses et par égoïsme même, le souverain, assuré de laisser à sa descendance l'administration du bien national, sent son intérêt particulier s'identifier avec celui du pays.

Et qu'on ne vienne pas dire que par là même qu'il est héréditaire un Roi peut être une individualité médiocre, incapable de discerner ses intérêts. La fonction royale n'implique pas des connaissances universelles, elle exige simplement des aptitudes spéciales. Or, le Roi est élevé en vue du rôle qu'il doit exercer : jeune, il a été initié à tous les secrets, à tous les détails de la mission qui lui incombera un jour. Même inintelligent, il sera toujours supérieur pour exercer son métier à n'importe quel politicien que le hasard d'une élection a placé subitement au pouvoir.

Ne dépendant d'aucun parti, la conscience de ses propres intérêts le poussera à rechercher les hommes de mérite où ils se trouvent, pour la conservation, l'embellissement ou l'agrandissement du patrimoine national. N'étant pas absorbé par le souci de sa réélection, ni à la merci d'un caprice électoral, la perpétuité de son pouvoir lui permettra d'entreprendre des œuvres de longue haleine.

De plus, à la différence du chef élu qui est obligé de servir les seuls intérêts de son parti au détriment de l'intérêt général, et n'est par conséquent responsable que vis-à-vis de son parti, le Roi héréditaire est intéressé à ménager le bien public, non seulement parce qu'il s'agit de son propre bien, mais aussi par

la crainte des châtiments qui suivraient une mauvaise administration, comme la chute de sa dynastie.

Ainsi parce qu'elle veut éviter sa déchéance, la Monarchie est également éloignée du parlementarisme et de l'absolutisme et favorise l'organisation des corps sociaux qui, sous le contrôle du Roi, sont maîtres dans les affaires purement locales, corporatives et privées. On peut donner comme formule de la constitution monarchique celle-ci : Le Roi dans ses conseils, le peuple en ses Etats.

Abandonnant donc aux grands corps du pays tout ce qui est de leur compétence, le Roi garde la direction des affaires générales et gouverne avec le concours d'une représentation vraiment nationale. Cette représentation, qui est l'émanation même des assemblées régionales et par conséquent l'interprète fidèle des sentiments, des droits et des intérêts populaires, constitue un trait d'union permanent entre le peuple et lui. Il sera de ce fait pratiquement impossible, de par l'organisation monarchique elle-même, de violer l'indépendance et les garanties des particuliers et des Associations professionnelles et locales.

Après avoir ainsi établi quelles institutions sont de salut public, M. Bréart termine son magnifique discours en indiquant comment nous comptons renverser la République. La grande faute des conservateurs de toute nuance a été de se confiner dans une œuvre électorale parlementaire n'ayant aucune chance d'aboutir dans l'esclavage administratif où les sectes juives et maçonniques tiennent la France. Sachant par expérience que les grandes transformations historiques sont le fait de l'action positive et du courage intellectuel, nous nous appliquons donc à l'organisation méthodique d'une élite décidée qui, exercée et disciplinée, n'aura plus qu'à saisir le bon moment pour agir et porter le coup libérateur.

Comme on ne détruit que ce qu'on remplace, cette élite sera suivie parce que, sachant où elle va, elle aura l'autorité.

C'est la tâche que s'est imposée l'Action Française et les résultats qu'elle a déjà obtenus sont merveilleux. Qu'il suffise de rappeler l'évolution de la jeunesse intellectuelle vers les principes monarchiques, évolution que nos républicains sont bien obligés de reconnaître, mais qu'ils considèrent comme sans danger. Ils oublient qu'à l'aurore de la République, parce que l'idée républicaine avait pour elle la jeunesse des écoles, les républicains assuraient que seule cette jeunesse comptait, le nombre devant bien finir par suivre l'intelligence. C'est d'un procédé analogue que nous procédons. Avec l'intelligence, nous aurons la force et nous pourrons restaurer la Monarchie libératrice.

Ensuite, *M. Charles Lussy*, rédacteur au « Populaire du Midi »,

journal socialiste, monte à la tribune pour demander quelques explications sur la conception de l'Etat que préconise l'Action Française.

M. Abel Bréart répond en développant très brièvement quelques points de vue sur la décentralisation et le fédéralisme.

M. Lussy reprend la parole et relève quelques idées bourgeoises qui se trouvent, paraît-il, dans nos conceptions politiques. Il se défend, d'ailleurs, de faire de la politique et ne peut faire que de l'économie sociale. Il condamne les conceptions édifiées sur l'idée de patrie. Et, après avoir essayé de ruiner le patriotique, il s'étend longuement sur la nouvelle loi militaire et soulève les applaudissements de la majeure partie de l'auditoire en s'élevant contre les « trois ans ».

M. Marcel Viel fait une belle réponse à M. Lussy. Il explique la genèse du patriotisme faite de l'atmosphère dans laquelle nous baignons forcément et il défend le régime des compétences que réclament les socialistes, au domaine des fonctions militaires. Il termine par une violente péroraison qui arrache applaudissements et acclamations à la salle entière.

M. Lussy réplique.

Marcel Viel a le dernier mot. Il est sept heures moins dix. La réunion a duré trois heures et vingt minutes.

Sur ce beau succès, se terminent les comptes rendus des réunions de 1912-1913.

La Presse

La propagande par la presse, journaux, affiches, tracts a été non moins considérable que celle par la parole.

Le « *Midi Royaliste* », notre hebdomadaire régional, nous a donné, en plus des importantes Chroniques locales, une belle polémique de M. Henri Rouzaud, avec la *Croix d'Avignon et du Comtat* sur le « Politique d'abord ». Frédéric Provence a publié plusieurs études régionalistes, entre autres des commentaires du discours de Mistral : *Co que voulèn* ; un bel article sur Muret, et une analyse critique de la « Bernadette » de Philadelphe de Gerde. — Abel Bréart a donné une intéressante série d'articles de méthode, sous la rubrique « Nos Etudes ».

Au « *Journal du Midi* », Frédéric Provence publie, à côté d'études régionalistes très documentées, des études littéraires fortement imprégnées du sens de la tradition.

L' « *Eclair* », de Montpellier, s'est adjoint comme collaborateur régulier, M. Emile Flourens, ancien ministre des Affaires étrangères, récemment converti à la Monarchie.

Notre presse, je me fais un devoir et un plaisir de l'écrire, nous a rendu d'immenses services. Au moment où notre ami Henry de Bruchard, fondateur du « *Midi Royaliste* » va quitter la direction de son vaillant journal pour la passer à M. Henri Rouzaud, nous devons le remercier du grand service qu'il a rendu aux Royalistes d'Action française du Midi en fondant un hebdomadaire de combat. Grâce au « *Midi Royaliste* », toutes les mises au point nécessaires ont été faites, tous les imbéciles, les pleutres, les menteurs et les tireurs dans le dos cloués au pilori. En effet, les nécessités de la polémique, de la défense et de l'offensive ne nous ont pas masqué l'indispensable exposition de nos doctrines et surtout du Fédéralisme. Certes, nous n'avons pas manqué d'user de la tribune absolument libre qui nous était offerte pour nous débarrasser de gens tarés qui cherchaient à attirer vers eux nos amis. Et mes lecteurs du Gard se rappellent sans doute la campagne d'assainissement menée à Nîmes depuis un an. C'est là l'utilité primordiale de la presse. Cette besogne salutaire d'épuration, de nettoyage compense amplement tous les méfaits qui nous viennent d'une autre presse. Mais notre besogne primordiale est d'exhiber la Vérité en face de l'Erreur, et surtout de faire connaître nos doctrines contre-révolutionnaires.

Au cours des deux années passées depuis que la noble émulation suscitée chez nos amis méridionaux par la fondation du « *Midi Royaliste* » a donné un regain de vitalité à nos organes royalistes, nous nous sommes appliqués à mettre à la portée de tous, à la faveur d'événements contemporains, la magnifique doctrine monarchiste renouvelée par Charles Maurras. C'est pourquoi je tiens à citer un passage important d'un article sur l'*Etude de l'Œuvre de Charles Maurras*, publié par Abel Bréart dans le « *Midi Royaliste* » du 22 décembre 1912 :

Il faut d'abord se pénétrer de cette idée primordiale que la pensée de Charles Maurras est une. Chez lui, tout se tient, depuis ses premières publications jusqu'à son dernier article de l'*Action Française*. Le développement, auquel nous assistons, de cette magnifique pensée est une chose fort naturelle. Et ils sont singulièrement stupides ces libéraux qui ne voulant pas faire de politique, trouvent en Maurras deux hommes dont le second a malheureusement chassé le premier : le critique et le politique. Rien de plus insensé que l'introduction d'un tas de *distinguo* là où ils n'ont que faire. La vérité est que les belles origines de Charles Maurras sont le partage d'un très petit nombre d'esprits très fins et très éduqués ; peut-être fut-il seul, de ces réalistes forcenés devant qui s'incline actuellement l'élite intellectuelle de la France, à compter d'abord avec le Nombre et l'Har-

monie. Peut-être cette grâce lui fut-elle accordée par le bonheur qu'il eut de naître dans un pays de mer et de lumière ! — Quoi qu'il en soit, il est certain que son itinéraire intellectuel et moral lui est, somme toute, très personnel. Ceux de ses amis, de ses admirateurs, de ses disciples, qui, un jour, ont approché de sa pensée leur intelligence pour l'éclairer et la vivifier, ceux-là comprennent bien qu'ils ont accosté dans son chemin une sublime pensée et qu'ils l'ont accompagnée. Cette pensée est une ; et nous l'appelons couramment et très improprement politique à partir du point où notre communion avec elle nous a appelés à participer au relèvement de la Cité. Réellement, elle fut toujours organisatrice.

Ensuite, nous ne devons pas oublier, patriotes occitans, que cette pensée est nôtre, c'est-à-dire qu'elle réalise la plénitude des conceptions politiques de notre Midi. Nous ne reviendrons certes pas sur les rapports qui unissent le célèbre auteur de l'*Enquête sur la Monarchir* au poète de *Calendal* et des *Iles d'Or*. Mais il est nécessaire de bien indiquer que Mistral a communiqué à Maurras non seulement une éducation supérieure de l'esprit, mais surtout le sentiment et la raison fédéralistes.

Rappelez-vous la lumineuse brochure sur l'*Idée de la Décentralisation* ; relisez *Un nouveau débat sur la République et la Décentralisation* ; reprenez enfin chaque page de l'*Enquête sur la Monarchie* : c'est toujours à l'association, à l'autonomie provinciale, communale et syndicale que l'auteur recourt comme au suprême remède. Or, cette partie capitale de l'œuvre de Maurras, nous sommes, nous patriotes méridionaux, plus capables que quiconque de la comprendre. Nous sommes passionnément amoureux de nos libertés locales ; c'est aux derniers vestiges que nous en avons que nous nous accrochons comme à notre suprême espoir : fédéralistes d'abord ; nationalistes ensuite. Cette marche que suit notre pensée politique, c'est celle que suivit Maurras. On sait qu'il collabora à la rédaction de la fameuse *Déclaration des félibres fédéralistes* lue par Frédéric Amouretti chez les Félibres de Paris, le 22 février 1892. On trouvera dans ce document bien des indications précieuses. Mais c'est à l'œuvre entière de Maurras qu'il faut se rapporter pour retrouver à chaque page, si l'on peut dire, l'idée de la fédération nécessaire.

Voilà comment on a compris Maurras dans sa Provence. Sa pensée proclamée, *en glori aussado coume uno rèino*, a revivifié les intelligences et donné naissance à de grands espoirs. Il y a quarante ans, nos pères, suspendus aux paroles du Comte de Chambord, attendaient le Roi avec fièvre et confiance. Aujourd'hui, grâce à l'Action française, cet état d'esprit qui avait laissé placé à la désespérance est revenu parmi nous. Nous pressentons l'avènement, l'*instauration* de la Monarchie traditionnelle, héréditaire, antiparlementaire et décentralisée. Nous sommes désormais à l'aube de grands jours.

Et maintenant, chers lecteurs, je souhaite que cette lecture

vous ait enhardi pour la campagne qui battra son plein au moment où vous lirez ces lignes. Mes souhaits, ils sont bien simples, car il ne tient qu'à vous, bons Provençaux, d'en faire des réalités, et ils tiennent dans une phrase :

LE ROI POUR L'AN QUI VIENT !

Pierre JOLY.

EDITION DE VERSAILLES

ET DES ENVIRONS

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

L'année d'Action Française 1912-1913

Les différents groupes de la Section Versaillaise ont fonctionné cette année comme les précédentes sous la direction générale du Cte Bernard de Vesins.

L'Entente sociale, en très bonne voie de recrutement, s'est réunie tous les quinze jours pour entendre de courtes conférences. Elle a terminé l'année par un dîner intime donné pour fêter la Saint-Philippe.

Les Camelots du Roi ont quelque peine à se développer, mais leur nouveau président Jacques Chesnel ne se lasse pas et s'efforce d'assurer la vente du dimanche.

Le 15 Juin, ils ont offert à leurs amis de Versailles une soirée amusante sous la présidence de Mme la Mise de Mac-Mahon. Des artistes de la ville chantèrent de beaux morceaux d'opéra-comique ; un chansonnier fit la joie du public avec de spirituelles satires ; Mme de Mac-Mahon et Noël Trouvé dégagèrent au mieux, dans leurs allocutions, la leçon politique des événements du jour ; des projections appropriées montrèrent en images l'indignité de la république et la sympathique figure de Monseigneur le Duc d'Orléans. Pour finir, on tira en tombola la statue de Jeanne d'Arc par Maxime del Sarte.

Les Jeunes Filles Royalistes ont fait dire comme tous les ans, une messe le jour des Rois. Elles ont inauguré cette année une série de conférences destinées à compléter leur étude de la doctrine d'A. F.

Elles ont organisé le 29 mai, un concert à l'hôtel des Réservoirs. Mme la Mise de Mac-Mahon présidait. M. de Resnes, délégué de Mgr le Duc d'Orléans dans le nord, a prononcé de fortes et spirituelles paroles. D'excellente musique et une charmante pièce finement enlevée par deux jeunes filles, présidente et secrétaire

ÉLECTRICITÉ

Eclairage ⁓:⁓ Force ⁓:⁓ Signaux

Plus
DE
180.000
LAMPES
Installées

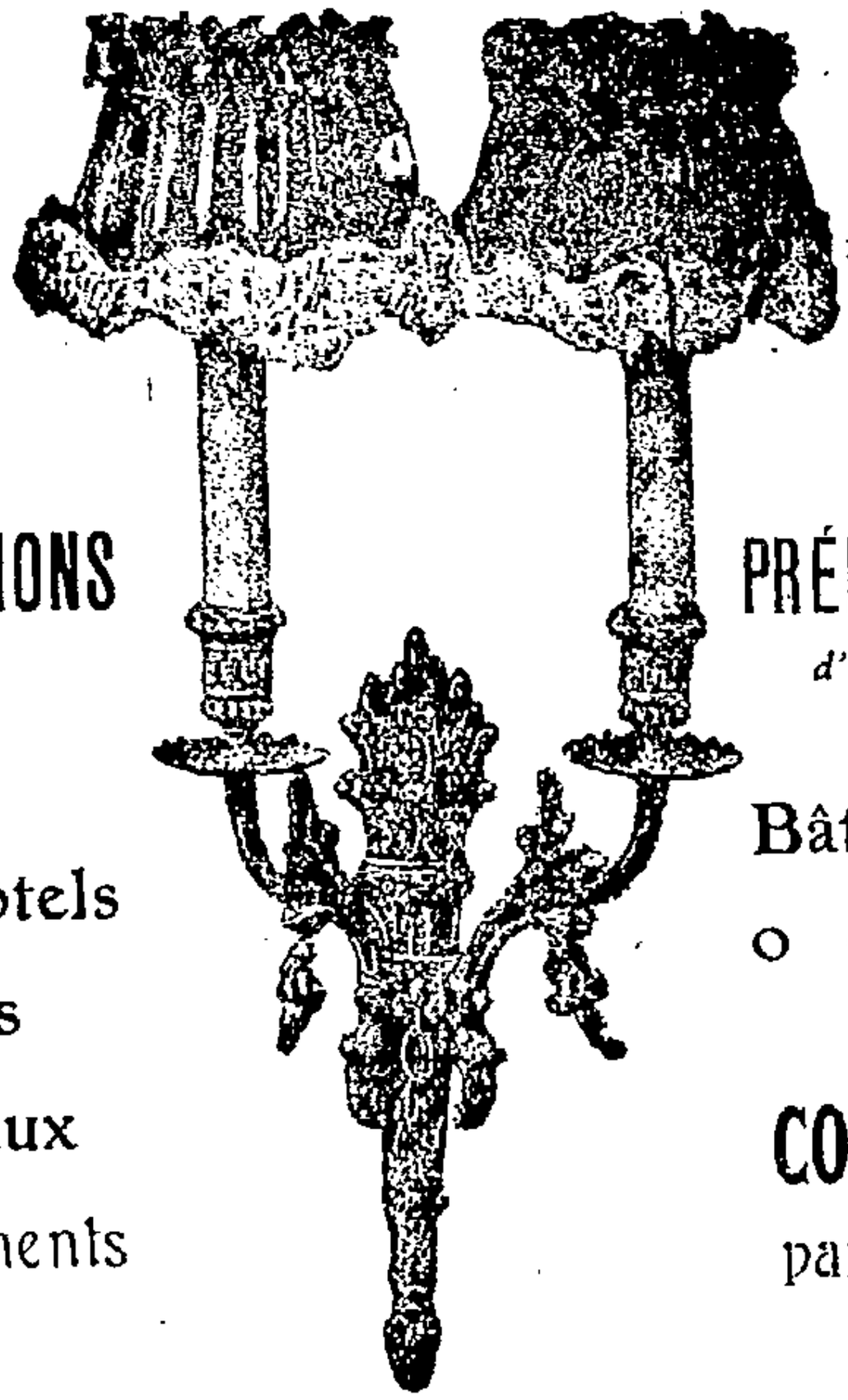

Les
plus belles
et les
meilleures
références

INSTALLATIONS

POUR

Usines
Hôtels
Villas
Châteaux
Appartements

PRÉPARATIONS

d'Installations

DANS LES

Bâtiments
o o Neufs

CONDITIONS
particulières

L. BRIENNE

64, rue de la Paroisse
et 6, rue Montbauzon

Versailles

Exécution de tous Travaux de

PLOMBERIE, EAU et GAZ, COUVERTURES

aux meilleures conditions. **DEMANDER DES PRIX**

du groupe, laissèrent au nombreux public le meilleur souvenir. De jolis objets exécutés par les membres de l'association étaient offerts aux assistants.

Les Dames d'A. F. ont continué leur propagande sous ses différentes formes. L'envoi du journal en seconde lecture a été fait avec assiduité. En décembre, il fallut aviser à distribuer de nombreux effets de vêtement qui restaient des travaux de l'œuvre de N. D. de France. Les Dames, après des enquêtes discrètes, surent faire ainsi à beaucoup de nos amis d'utiles cadeaux.

Le 22 Décembre, ces Dames ont donné à l'Hôtel de France, une matinée récréative aux familles de la ville, où elles trouvent le plus de sympathie. Le président B. de Vesins expliqua l'objet de la réunion et adressa au public d'encourageantes paroles On passa au cinématographe des films variés ; d'aimables chanteurs dirent le meilleur de leur répertoire et, pour terminer, des souvenirs furent distribués aux enfants et aux jeunes gens venus avec leurs parents.

Le 13 juin, comme par le passé, les Dames invitèrent les groupes d'A. F. de la ville à une Messe qui fut dite á la Basilique de Montmartre pour la France et le Roi.

Elles n'ont pas cessé, d'ailleurs, ces quêtes fructueuses qui permettent à la Section d'exercer plus largement son action.

Le Bureau de presse a repris en novembre la diffusion des tracts et brochures qu'il a expédiés par milliers dans la ville, et par paquets dans les sections voisines.

Le 17 novembre, avait eu lieu chez Mme du Lac, la réunion d'ouverture présidée par M. de Vesins. M. Paul Robain est venu faire une brillante conférence et le président indiqua le programme de l'année, pour toute la section.

Les ligueurs de *la Section* se sont réunis comme de coutume tous les quinze jours, le mercredi. Ils ont tour à tour fait des conférences sur des sujets très variés, mais qui, tous, ramènent constamment comme un refrain la conclusion anti-républicaine et royaliste.

Nel Ariès a parlé d'abord du Néo-christianisme, puis une autre fois de la correspondance de Voltaire, le Commt d'Osia de la guerre des Balkans, H. de Mussy du congrès d'A. F., Maurice de Coulomb de Gambetta, H. Rousseau de la Camargue et de ses chantres, J. Chesnel, de M. de Frotté et des insurrections normandes, R. du Lac une première fois de la révolution de 1848 au point de vue du coup de force et, une autre, de l'incompatibilité de l'Eglise avec la souveraineté du peuple. M. Guilbert de la Mission de Jeanne d'Arc, M. Semelaigne de l'organisation judiciaire, R. Malibas de Sangnier et Maurras d'après Fr. Veuillot, Fr. Hepp du livre de Lasserre sur la Doctrine de l'Université. Le président B. de Vesins a terminé l'année par un curieux

Cabinet Dentaire

Madame CLÉMENT

DIPLOMÉE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

Consultations

tous les jours

9, Place Hoche, 9

VERSAILLES

CHARBONS

& TOUS COMBUSTIBLES

ETABLISSEMENTS

DELOR

VERSAILLES

BAS-MEUDON & ISSY

TÉL: 189 TÉL: 189

SIÈGE SOCIAL A VERSAILLES

31, RUE DE NOAILLES, 31

Bureau Auxiliaire de Commandes } 37, RUE DUPLESSIS

récit des polémiques autrefois soulevées au sujet de la naissance du Roi Louis-Philippe.

Dès le mois de novembre on sut que le banquet de clôture du congrès, d'A. F. aurait lieu à Versailles. La section se mit à la disposition des organisateurs. On prévoyait un maximum de 400 convives, il fallait une grande salle. On s'adressa à l'hôtel de France. On pouvait installer là 384 couverts. C'était à peu près suffisant ; lorsque, la veille même du repas, on constata qu'au lieu de 400 on était 500 inscrits. De nouveaux couverts furent placés dans une autre salle, seulement, le jour même à midi, ce n'était plus 500 mais 600 qui se présentaient. Il fallut que les retardataires trouvent à déjeuner aux environs.

A la table d'honneur, on remarquait, avec les membres du Comité, les Directeurs de l'Action Française et de nombreux Présidents de province, M^me^ la Marquise de Mac-Mahon et quatre délégués régionaux de Mgr le Duc d'Orléans : MM. le Comte de Lur-Saluces qui présidait, de Resnés, Flachaire de Roustan et le Comm^t^ Picot.

Dans la salle, la section versaillaise était représentée par presque tous ses membres. Au champagne, les discours commencèrent. Le Comte de Lur-Saluces lut d'abord un télégramme envoyé par Monseigneur à Ch. Maurras, remerciant de l'adresse reçue de la salle Wagram, exprimant sa satisfaction de la splendide réussite du congrès et disant à tous merci, courage et espérance. Ensuite, le Président du banquet, la Marquise de Mac-Mahon, M. de Resnes, le félibre Arnavielle et quelques autres prononcèrent à l'envi des paroles de confiance en l'avenir, Dans tous ces discours, l'impression revenait de se sentir à Versailles, dans la ville des Rois, dans le lieu où, durant plus d'un siècle l'Histoire de France s'était déroulée. Enfin, le Comte de Vésins, président de la section Versaillaise proposa aux congressistes de province de leur faire montrer le Parc et le château par les ligueurs de Versailles ; puis comparant notre congrès à cet autre congrès qui devait avoir lieu bientôt « où les Vendus auraient à désigner le premier d'entre eux », rappelant la honte française de la cérémonie célébrée jadis dans la galerie des glaces par les Prussiens, il annonça le projet des Directeurs d'aller en cortège déposer un bouquet au pied de la statue Louis XIV, « non seulement afin de lui crier la reconnaissance des Français pour la gloire qu'il donna à notre pays, mais aussi pour remercier sa race de nous fournir encore un Roi ». Tous ces discours, hachés d'applaudissements, avaient porté au comble l'enthousiasme de la foule qui écoutait.

Aussi, le banquet terminé, le long cortège se forma à la sortie de l'hôtel de France. Un rang de commissaires ouvrait la marche. Ensuite Lucien Lacour portait une gerbe de fleurs.

FABRIQUE DE MEUBLES

Literie, Tapisserie

AMEUBLEMENTS

COMPLETS

LOCATION

Garde-Meubles

Téléph. 376

JULES BEAUDAIRE

44, RUE DE LA PAROISSE

En face l'Eglise Notre-Dame

JULES BEAUDAIRE

VERSAILLES

En face l'Eglise Notre-Dame

Téléph. 316

Épuration

DE

LITERIE

DÉSINFECTION

d'Appartements

Autour de lui marchaient le Comte de Lur-Saluces, le Baron Lambert, H. Vaugeois, Léon Daudet, Ch. Maurras, M. Pujo, et le Comité directeur des Camelots du Roi. Puis, le cortège se déroula par files de quatre à travers la place d'armes et la cour du palais. Devant la statue, un camelot grimpa sur le haut piédestal et planta la gerbe dans l'étrier du grand Roi.

Alors Daudet parla. De sa voix chaude et puissante, il salua le vieux Roi et appela de ses vœux ardents son successeur actuel. Après lui, Vaugeois affirma les responsabilités de l'Action Française dans les luttes futures et le mouvement superbe qui fait des petits-fils de régicides des royalistes acharnés.

La masse des passants s'était jointe aux ligueurs et les deux mille français, qui étaient là, poussèrent de toute leur voix, chapeaux en l'air, le cri cent fois répété de Vive le Roi! On entendait cela de l'avenue de Paris. Sur un signe des chefs, on se dispersa dans la cour, la manifestation était finie.

La section de Versailles qui avait fait composer la gerbe de fleurs par un des membres de l'Entente sociale, en a retrouvé quelques fleurs séchées qui décorent le lieu de ses séances.

Finie, la manifestation ne l'était pas. Elle devait avoir une suite véritablement historique. Une altercation se produisit entre un promeneur et des Camelots. Un groupe se forma autour d'eux, discutant avec animation et menaçant d'en venir aux coups. Un agent de police en bourgeois requit un sergent-clairon du génie et quelques sapeurs qui passaient. Ceux-ci se mêlèrent au groupe qui tournait à la bagarre. Alors arriva Maurras qui, d'un mot, fit esser le tumulte. Les manifestants partirent tranquillement pour la gare.

La police qui n'avait pas su prévoir la manifestation, voulut sa evanche. L'agent qui, par hasard, s'était trouvé là, emmena le sergent et ses hommes au poste de l'Hôtel-de-Ville et l'on comosa là un procès-verbal soigné. Maurras fut accusé d'avoir saisi à la gorge, renversé et piétiné le sergent tout en brandissant un revolver de nacre et un paquet de journaux, puis, d'avoir menacé de mort, dans des termes de brigand calabrais, le même sergent.

A partir de ce jour et pendant plus d'un mois, les lecteurs de l'Action Française ne s'ennuyèrent pas. Pour trouver un point de omparaison à la merveilleuse « Comédie de Versailles » racontée par l'accusé lui-même, il faudrait peut-être remonter jusqu'aux Provinciales. La différence, c'est que Pascal avait tort, tandis que Maurras avait raison. M. Fredin juge d'instruction passera certainement à la postérité en moins bonne posture que le Père Escobar.

Malgré tout, le 25 janvier 1913, le tribunal correctionnel de ersailles présidé par M. le vice-président Worms, israëlite, avec, au siège du ministère public, M. le substitut Dumas, protestant, vit comparaître devant lui le maître Maurras sous le coup d'un

GRANDE SPÉCIALITÉ DE CAFÉS

Chocolats, Thés, Confiserie

CONSERVES & PATES ALIMENTAIRES

Premières Marques Françaises

L. BLANCHARD

46, rue de la Paroisse, 46

VERSAILLES

Ne buvez que les Cafés " BLANCHARD " ce sont les meilleurs

SE RECOMMANDE DE L'ENTENTE SOCIALE DE VERSAILLES

HOTEL des RÉSERVOIRS

ATTENANT

AU PALAIS & AU PARC

RESTAURANT

CHAUFFAGE CENTRAL

BAINS

GARAGE

ASCENSEUR

TENNIS

large faisceau d'accusations et le camelot du roi de Coupigny inculpé d'avoir frappé de sa canne un opposant.

Dès le premier mot du président, Maurras se leva et déclara qu'il protestait hautement contre le fait d'être lui, français, jugé par un juif. Le coup porta en plein. Le magistrat rougit ; sa figure se contracta, il balbutia quelques paroles vagues et l'audience continua sans que Maurras y prît aucune part. Les témoins à charge, policiers, soldats et civils vinrent débiter leurs absurdités contradictoires. Ensuite, les généraux Mercier et Bonnal affirmèrent leur certitude morale de l'innocence de Maurras ; de nombreux témoins du fait détruisirent complètement l'accusation. Le substitut Dumas ne chercha même pas à discuter, il se borna à des affirmations sans preuves. Les avocats de Maurras, Mes de Roux et Trouvé étalèrent, aux rires du public, la ridicule machination forgée contre leur client.

Pendant toute l'audience, le Président avait été d'une partialité inouïe ; manifestement il se vengeait, il frappait. Le jugement condamna Maurras à 8 mois de prison et de Coupigny 4 mois.

Cette iniquité fut reçue par l'assistance entière aux cris : A bas les juifs! Vive Maurras! Le tribunal se réfugia piteusement dans la salle du conseil.

Le magistrat juif n'eut pas une bonne presse. Tous les journaux du lendemain presque sans exception, considérèrent ce jugement, soit comme une prévarication soit au moins comme une lourde erreur et des milliers d'admirateurs, tant adversaires qu'amis, envoyèrent à Maurras d'enthousiastes approbations.

Ce procès lié à cette manifestation forme le principal intérêt de l'année d'Action Française à Versailles. C'est un nouveau fait d'histoire royale ajouté à tant d'autres dont cette ville a été le théâtre. Après le passé superbe, il présage pour nous l'avenir heureux.

R. DU LAC.

10

Factorerie de Versailles

(MARCHÉ NOTRE-DAME)

18, Rue Duplessis (Pavillon Nord-Est)

TÉLÉPHONE 325

Mme J. DEFLY-DIEUDÉ, Propriétaire

Alexandre VAGNION

SEUL DIRECTEUR-GÉRANT

Maison la plus importante de détail du Département

Boucherie

Triperie

Charcuterie

Viandes de 1er Choix

SERVICES SPÉCIAUX

pour Hôtels, Pensions, Fortes Maisons Bourgeoises

SERVICE A DOMICILE

pour tous les Quartiers de la Ville

Le lever du Roi Louis XIV

(Les cérémonies, dont nous empruntons le récit à « l'Etat de la France », de l'année 1708, se déroulaient au château de Versailles, dans la pièce encore nommée actuellement Chambre de Louis XIV).

Le Roi se lève à l'heure qu'il a marquée le soir avant que de se coucher, et même s'il ne s'éveillait pas à l'heure qu'il a donnée, le premier valet de chambre l'éveillerait

Le matin, le premier valet de chambre du Roi en quartier, qui a couché dans la chambre de Sa Majesté, se lève ordinairement une heure avant le Roi, sort doucement de la chambre de Sa Majesté, et se vient habiller dans l'antichambre.

Un quart d'heure avant que le Roi s'éveille, environ à huit heures et demie, pour la plupart du temps, le premier valet de chambre entre doucement dans la chambre de Sa Majesté, où un officier ou garçon de fourrière vient faire du feu si c'est en été, ou remettre du bois au feu si c'est en hiver. En même temps, les garçons de la chambre ouvrent doucement les volets des fenêtres, ôtent le mortier de cire et la bougie, lesquels restent encore allumez après avoir brûlé toute la nuit. Ils ôtent pareillement la collation de la nuit (consistant en pain, vin, eau, verre et essai, ou tasse en vermeil et quelques serviètes et assiètes), ôtant aussi le lit du premier valet de chambre. Cela fait, le premier valet de chambre reste seul dans la chambre, les autres, garçons ou officiers, se retirant jusqu'à l'heure que le Roi a commandé qu'on l'éveille.

L'heure que le Roi a dite venant de sonner, le premier valet de chambre s'approche du lit du Roi, à qui il dit : Sire, voilà l'heure ; puis il va ouvrir aux garçons de la chambre dont il y a un... qui prend possession de la porte et laisse seulement entrer les personnes à qui le rang et les charges permettent d'entrer quand Sa Majesté est éveillée et est encore au lit.

Les premiers qui entrent sont le Grand Chambellan et le Premier Gentilhomme de la chambre en année.

Mais auparavant que de parler de ces grandes charges qui ont les premières entrées, il est juste de dire que sitôt que le Roi est éveillé, Monseigneur le Dauphin a la liberté d'entrer, Messeigneurs les Ducs de Bourgogne et de Berry y entrent aussi.

En ce moment, peuvent entrer, les Princes du sang et légitimés, le Grand Chambellan, le Premier Gentilhomme de la chambre en quartier, le grand maître de la garde-robe, les officiers de la garde-robe apportant les habits du Roi, le premier médecin et le premier chirurgien ; de plus quelques seigneurs, anciens titulaires des mêmes charges.

Le Roi étant donc encore dans son lit, le premier valet de chambre tenant de la main droite un flacon d'esprit de vin, en verse sur les mains de sa Majesté sous lesquelles il tient une assiette vermeil de la gauche. Le Grand Chambellan présente le bénitier à Sa Majesté, qui prend de l'eau

:: GRAND GARAGE ::

Téléphone 74 **BOUCHOIR** Téléphone 74

FOURNISSEUR DE LA VILLE DE VERSAILLES

La plus ancienne Maison de la Région

ÉTABLISSEMENT DE CYCLES ET AUTOMOBILES

11, 13 et 13bis, Avenue de Saint-Cloud — VERSAILLES

AGENCE : De Dion, Clément, Herstal, Charron

STOCK : Michelin, Delage, etc. etc.

Papeterie - Librairie - Maroquinerie - Parfumerie

PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES

C. ESTREM

TÉLÉPHONE 345

48, Rue de l'Orangerie, 48

— VERSAILLES —

MIROITERIE, DORURE & ENCADREMENTS

FOURNISSEUR
des Bâtiments de l'Etat
et du Département

Atelier de Restauration
-: de cadres anciens :-

DORURE
DE
MEUBLES SCULPTÉS
ET
BATIMENTS

Ed. IMBERT

52, Rue de la Paroisse

VERSAILLES

bénite, faisant le signe de Croix. Si les Princes ou grands Seigneurs ci-dessus nommés ont quelque chose à dire au Roi, ils peuvent lui parler. Puis, Sa Majesté récite l'office du Saint-Esprit et fait quelques prières dans son lit pendant un quart d'heure.

Avant que le Roi se lève, le Sieur Quentin qui est le barbier, qui a soin des perruques, se vient présenter devant Sa Majesté, tenant deux perruques ou plus de différente longueur ; le Roi choisit celle qui lui plaît suivant ce qu'il a résolu de faire la journée.

Au moment que le Roi sort du lit, il chausse ses mules, que lui présente le premier valet de chambre ; le grand Chambellan met la robe de chambre de Sa Majesté... Le Roi étant debout prend de l'eau bénite et vient à son fauteuil placé au lieu où il doit s'habiller ; et, sitôt que Sa Majesté est sortie du balustre, un des valets de garde-robe y entre, qui va prendre sur le fauteuil proche du lit, le haut-de-chausse du Roi et son épée. C'est là que commence le *petit lever*, ou qu'il commence à faire *petit jour* chez le Roi.

Alors le Grand Chambellan... ôte le bonnet de nuit de dessus la tête de Sa Majesté, que reçoit un valet de garde-robe, et l'un des barbiers peigne le Roi qui se peigne encore lui-même. Durant tout ce temps, le premier valet de chambre tient toujours devant sa Majesté, le miroir qu'un garçon de la chambre lui a remis en main. Environ ce temps-là, le Roi demande la *première entrée* et le Premier Gentilhomme de la chambre répète plus haut la même chose au garçon de la Chambre qui est à la porte.

Celui-ci fait entrer quand ils se présentent ceux qui ont le droit par leurs charges et ceux qui ont un brevet d'entrée : les secrétaires du cabinet, les premiers valets de garde-robe, les deux lecteurs de la chambre, les deux intendants et contrôleurs de l'argenterie, l'intendant des meubles de la Couronne, le médecin ordinaire, le chirurgien ordinaire, l'apothicaire chef, le concierge des tentes et commandant du petit équipage du Roi.

Le Roi suffisamment peigné, le seigneur Quentin, lui présente la perruque de son lever, qui est plus courte que celle que Sa Majesté porte ordinairement et le reste du jour. Sa Majesté aïant mis sa perruque, les officiers de la garde-robe s'approchent pour habiller le Roi, qui demande en même temps *sa chambre* ; et alors les huissiers de chambre prennent la porte de la chambre, et avec eux entrent les valets de chambre, les porte-manteaux, le porte-arquebuse... les huïssiers du cabinet, etc.

Les huissiers de chambre étant entrés, s'emparent de la porte de la chambre du Roi. Et après que l'un d'eux a dit tout bas à l'oreille du Premier Gentilhomme de la chambre les noms des gens de qualité qui sont à la porte (par exemple des Cardinaux, des Archevêques, des Evêques, du Nonce, des Ambassadeurs, des Ducs et Pairs, des Maréchaux de France, des Gouverneurs des provinces, des Lieutenants généraux, des Premiers Présidents des Parlements et autres), alors, le Premier Gentilhomme de la chambre dit au Roi les mêmes noms de ces seigneurs. Aussitôt, Sa Majesté ordonne qu'on fasse entrer ; et cet huissier fait entendre cet ordre à son camarade qui est à la porte ; pour lui il est pour faire faire jour devant le Roi et ranger le monde. L'huissier qui tient la porte de la chambre fait donc entrer... à mesure qu'ils arrivent les officiers et toute la noblesse selon le discernement qu'il fait des personnes plus ou moins qualifiées...

ASSURANCES DE TOUTE NATURE LES PLUS RÉMUNÉRATRICES

VIE

Toutes Combinaisons, Dotales, Mixtes, Combinées
Capitalisation, Populaires,
Achats d'Usufruits et de Nues-Propriétés, etc.

RENTES VIAGÈRES LES PLUS AVANTAGEUSES

ACCIDENTS

Garanties de toutes sortes, Lois, Individuelles
Gens de Maisons, Chiens, Chevaux, Voitures, Automobiles
Bris de Glaces, Agricoles, Risques aux Tiers,
Chasse, Colis postaux, Valeurs et autres sans exception,
*Assurances spéciales contre l'***INCENDIE**, *Minutes,*
Dossiers, Archives et Comptabilité commerciale,
l'INCENDIE, le VOL, GRÈLE, MORTALITÉ.

Pour tous renseignements, s'adresser, 43, rue Neuve, à Versailles, à M. E. Dubuisson, agent général de l'Union-Vie, et inspecteur de la Mutuelle Générale Française du Maus, dont les conseils, déplacements et démarches sont absolument gratuits.

HOTEL DE FRANCE

VERSAILLES

Téléphone 250 — O. RAFFALLI, Propriétaire

DÉJEUNERS ET DINERS
à Prix fixe et à la Carte
CUISINE SOIGNÉE
GRANDS et PETITS SALONS
Terrasses pour Repas
SALONS de 50 à 600 COUVERTS
pour Sociétés, Noces, Banquets

CHAMBRES MEUBLÉES
Chauffage central
Lumière électrique
SALONS DE LECTURE
ET DE MUSIQUE
Garages fermés
pour Autos

On doit gratter doucement aux portes de chambre et non pas heurter rudement De plus, si l'on veux sortir, les portes étant fermées, il n'est pas permis d'ouvrir soi-même la porte ; mais on doit la laisser ouvrir par l'huissier.

Cependant, le Roi s'habille et commence par se chausser. D'abord un garçon de la garde-robe donne les chaussons et les jarretières au premier valet de garde-robe, qui présente premièrement à Sa Majesté les chaussons l'un après l'autre, que le Roi chausse lui-même. Ensuite un valet de garde-robe lui présente son haut de chausse où sont attachés ses bas de soïe. Il lui présente aussi ses bas d'estame, ses bas foulés ou d'autres bas de soïe, selon la saison. Un garçon de la garde-robe lui chausse ses souliers, dont ordinairement les boucles sont de diamans. Les deux pages de la chambre qui sont de jour ou de service relèvent les mules ou pantoufles du Roi. Puis le premier valet de garde-robe lui donne ses jarretières à boucles de diamans, l'une après l'autre, que le Roi attache lui-même; et quand le Roi prend des bottes, le valet de garde-robe les lui présente...

De deux jours l'un, c'est jour de barbe, c'est-à dire le Roi se fait raser.

Les deux barbiers de quartier rasent alternativement de deux jours l'un, et celui qui ne rase point apprête les eaux et tient le bassin. Celui qui est de jour pour raser sa Majesté met le linge de barbe au Roi, le lave avec la savonnette, le rase, le lave après qu'il est rasé, avec une éponge douce d'eau mêlée d'esprit de vin, et enfin avec de l'eau pure. Pendant tout le temps qu'on rase le Roi, le premier valet de chambre tient le miroir devant Sa Majesté, et le Roi s'essuie lui-même le visage avec le linge de barbe....

Si l'on parle trop haut dans la Chambre, les huissiers font faire silence.

Le Roi demande son déjeuner, et s'il doit prendre un bouillon (qui est toujours prêt à la bouche) on le lui apporte auparavant ; ou bien il prend une tasse d'eau de sauge qui lui est apportée par un chef du goblet, qui porte une soucoupe d'or sur laquelle il y a un sucrier de porcelaine rempli de sucre candi en tablette, avec deux tasses et deux soucoupes de porcelaine, desquelles le Roi en prend une pour prendre sa sauge ..

Sa Majesté, après le déjeuner, ôte sa robe de chambre, et le Maître de la garde-robe lui tire la camisole de nuit par la manche droite et le Premier valet de garde-robe, par la manche gauche... Le Roi avant que de quitter sa chemise de nuit, ôte les reliques qu'il porte sur lui jour et nuit et les donne au Premier valet de chambre, qui les porte dans le Cabinet du Roi, ou il les met dans un petit sac ou bourse qui est sur la table avec la montre de sa Majesté et qui garde là cette bourse aux reliques, jusqu'à ce que le Roi rentre en son cabinet.

Cependant, un valet de garde-robe apporte la chemise du Roi, qu'il a chauffée, s'il en est besoin, et prête à donner couverte d'un taffetas blanc ; puis, pour donner la chemise à S. M., le Premier Chambellan reçoit cette chemise des mains du valet de garde-robe et la présente à Mgr le Dauphin ou, à son défaut, à ce qu'il y a de plus qualifié, pour la donner à S. M.

Au moment que le Roi a sa chemise blanche sur ses épaules et à moitié vêtue, le valet de garde robe qui l'a apportée, prend sur les genoux du Roi la chemise que le Roi quitte. Pendant que S. M. ôte sa chemise de nuit et met sa chemise de jour, aux côtés de son fauteuil, il y a

L. Selle-Berthier

MAGASINS DE VENTE
4 Rue Hoche, 4. — VERSAILLES.

ATELIERS
6 *bis*, Avenue de Picardie.

Téléphone : 1015

Automobiles "ELLESBÉE"

Elégantes - Solides - Prix abordables

12 HP. - 4 Cyl. - Graissage sous pression

4 Vitesses par double train balladeur

5 Roues Métalliques amovibles

Magnéto BOSCH blindée o o o o o o

o o o o o o o o o Carburateur ZENITH

Radiateur coupe-vent

Torpédo 4 places - Capote - Pare-Brise

Accessoires

DEMANDER LES CONDITIONS

Cycles "ELLESBÉE"

Course — Piste — Dame

Touriste

o o o o Soudés à l'Autogène o o o o

Garantis

o o A partir de 120 francs o o

Livraison Rapide

deux valets de chambre qui soutiennent sa robe de chambre pour le cacher. Après, le Roi se lève de son siège et le Maître de la Garde-robe lui aide à relever son haut-de-chausse...

Les valets de garde-robe apportent l'épée, la veste et le cordon bleu. Le Grand Maître de la garde robe agrafe l'épée au côté du Roi, puis il lui passe sa veste dans les bras lui met par dessus le cordon bleu en écharpe au bout duquel la croix du St-Esprit de diamant est attachée et pend du côté de l'épée avec la croix de l'ordre de St-Louis liée avec un petit ruban rouge. Ensuite un des valets de garde-robe présente le juste-au-corps du Roi au Grand Maître de la garde-robe qui aide S. M. à le passer dans ses bras.

Le Roi aïant mis son juste-au-corps, celui qui a soin des cravates de S. M. en apporte plusieurs dans une corbeille, lesquelles il a préparées avec les rubans quand il y en a ; et celle qu'il plaît à S. M., le Maître de la garde-robe la lui met, mais le Roi se la noüe lui-même...

Le Roi vide les poches de l'habit qu'il quitte dans celles de l'habit qu'il prend, et c'est le Maître de la garde robe qui les lui présente pour les vider. Un valet de garde-robe apporte trois mouchoirs de points de trois sortes de façons sur une salve de vermeil et le Maître de la garde-robe les présente au Roi... Cette salve est une manière de soucoupe en ovale.

Le Maître de la garde-robe présente aussi au Roi son chapeau, ses gants et sa canne.

Le Roi étant tout habillé, vient aussitôt à la ruelle de son lit, l'huissier de chambre faisant faire place devant S. M. Le Roi s'agenouille sur les deux carreaux, l'un sur l'autre, qu'un valet de chambre a posé à terre sur le parquet au devant du fauteuil proche le lit du Roi, et ce valet de chambre se tient dans le balustre. S. M. prend de l'eau bénite, prie Dieu et, ayant achevé ses prières, le Grand Aumônier dit d'une voix basse l'oraison « Quœsumus, omnipotens Deus..., puis le roi prend encore de l'eau bénite et s'en va...

MERCERIE — CORSETS EN TOUS GENRES SUR MESURE

Corsets tout faits à tous prix

Madame MICHEL

12, Rue Satory. — **VERSAILLES**

BLANCHISSAGE & RÉPARATIONS

Oui !

Mais TAMARD

Coiffe mieux

CHAPEAUX HOMMES ET DAMES

15, Rue St-Pierre

Le 6 Octobre 1789 à Versailles

La journée du 5 octobre avait laissé la ville de Versailles, le Roi et la cour dans l'anxiété. Les foules qui étaient venues de Paris s'étaient répandues à travers la ville. De nombreux bataillons de garde nationale avaient suivi leur général Lafayette qui était arrivé vers minuit, jusque-là, les grilles du château avait été constamment fermées et gardées par des gardes du corps.

Dans la nuit, les anciens gardes françaises incorporés dans la milice nationale avaient obtenu de reprendre leurs postes ordinaires à la grille d'entrée de la grande cour et à celle dite des Princes. Ces deux grilles furent ouvertes et confiées à ces soldats douteux. D'abord quelques mégères de Paris, puis des bandes d'hommes à piques s'introduisirent facilement par là dans les cours et ensuite dans le jardin Ils allèrent hurler sous les fenêtres des appartements de la Reine. On plaça des gardes du corps devant la petite cour des Princes pour empêcher le passage. Alors la foule hideuse alla se heurter à la grille qui fermait la cour royale (à peu près à la place de la statue actuelle de Louis XIV) et attaqua le garde du corps qui était en faction. C'était M. Deshutes. Le malheureux fut saisi, désarmé, percé de coups de piques, de sabre et traîné mourant dans la cour des ministres. L'ignoble Jourdan lui coupa la tête et ce trophée sanglant fut promené par la ville au bout d'une pique.

La foule force alors la porte de l'escalier de marbre et pénètre jusqu'au palier du premier étage, Plusieurs gardes du corps défendaient l'entrée des appartements et sont vite réduits à s'y enfermer. Les révoltés brisent en partie la porte de la grande salle (salle du sacre). On la barricade, mais en même temps d'autres enfoncent la porte de la salle des gardes de la Reine ; la foule s'y précipite ; les gardes cherchent à regagner l'appartement du Roi. L'un deux M. de Varicourt est frappé par derrière, traîné en bas de l'escalier et achevé comme Deshutes dans la cour, sa tête est aussi plantée sur une pique et emportée par des furieux.

Les misérables qui se pressaient dans le château poussaient des cris de mort contre la Reine. Le garde du Repaire voulut défendre l'entrée de ses appartements. Empoigné, désarmé, enlevé, on allait le mettre en pièces, lui aussi, mais il put s'emparer d'une pique, se défendre et gagner la porte de la salle des gardes du Roi où il s'enferma avec ses camarades, M. de Miomandre le voyant entraîné, alla prendre sa place à la porte de la Reine. Il appela les femmes de service et cria : « Sauvez la Reine ! » Les brigands l'assaillirent de toutes parts ; on l'assomma, on le laissa pour mort, on lui vola sa montre. Cependant il put se traîner jusqu'à l'appartement du Roi. Quatre gardes pénétrèrent dans l'antichambre de la

AU LYS DE FRANCE

Gravure.- Ciselure - Orfèvrerie.- Maroquinerie

Missels, Christ et Ivoires sculptés

Cartes de Visite, — Billets de Mariages et de Naissances. — Menus

Mme MILLET

36, Rue de la Paroisse, 36. — VERSAILLES

Chiffres rehaussés d'émaux.- Timbrage

Gravure héraldique

Exécution rapide de Dessins et Commandes

Grand choix

de

Cheminées

de tous

styles

Anciennes

et

Modernes

BURKY

MARBRIER-SCULPTEUR

3, Rue Neuve, 3

VERSAILLES

Reine et s'y mirent en défense. La Reine vêtue d'une robe de nuit, sortit de sa chambre par les petits appartements et arriva à l'œil-de-bœuf et à la chambre du Roi. Le Roi, en même temps, se rendait dans la chambre de la Reine par le passage secret du rez-de-chaussée. N'y trouvant que des gardes il revint dans la sienne. Mme de Tourzel prévenue, amena, le Dauphin. Mme Royale y vint aussi. La famille entière fut ainsi réunie.

Assez vite, le bataillon de garde nationale qui avait couché au couvent des Récollets, vint se poster devant la cour de marbre et put sauver un garde du corps qu'on allait assassiner sur le cadavre d'un homme du peuple tué d'un coup de pistolet, on ne sait par qui.

Au premier étage, les gardes du corps réunis dans l'antichambre du Roi, virent que la porte allait céder Ils reculèrent, s'enfermèrent dans l'œil-de bœuf et barricadèrent fortement la porte La foule vint se heurter à cette porte et se mit à la battre en brèche. Heureusement, les gardes nationaux montèrent à leur tour l'escalier de marbre et réussirent à repousser les pillards, qui commençaient à s'emparer des meubles. Leur commandant le Docteur Gondran prit les gardes du corps sous sa protection.

En ce moment, Lafayette et les autres bataillons parisiens vinrent occuper et défendre les cours et le château. Les massacreurs chassés du château se répandaient dans la ville et assaillaient les gardes isolés qu'ils rencontraient. MM. de Lukerque, rue de l'Orangerie, Vaquier-Delamotte et d'Aubiac, avenue de Sceaux, de Raymond sur la place d'armes, furent heureusement sauvés par les gardes nationaux de Paris. Le général avait amené les meilleurs bataillons et ils rendirent d'importants services. Ils arrivèrent à empêcher de nouveaux meurtres.

Malgré tout, l'hôtel des gardes du corps de la rue Royale (actuellement quartier des Dragons) fut pillé, ainsi que l'hôtel de Charost où ils avaient un détachement. Vêtements, chevaux, armes et tout ce qu'on trouva fut pris La garde nationale put ensuite faire rendre à peu près tout. MM. du Repaire et de Miomandre, blessés et meurtris, passèrent de l'œil-de-bœuf dans la galerie des glaces de là, par les derrières des appartements du Roi, jusqu'à l'escalier de la chapelle. Dans les cuisines on leur donna des vêtements civils. M. du Repaire se traîna péniblement jusqu'à St-Cloud chez ses parents. M. de Miomandre s'évanouit dans un caveau et ne put être emporté que la nuit à l'Infirmerie royale (maintenant hôpital civil). Une bande de massacreurs vint y chercher des victimes. La sœur supérieure leur donna à boire, les retint ainsi quelque temps. On put faire sauver les malheureux gardes dans les jardins du Couvent des Ursulines, (maintenant le Lycée).

Le Roi avait remercié avec effusion la garde nationale d'avoir tant contribué à sauver les gardes du corps. La famille royale réunie et consternée ne savait quel allait être son sort. Le petit Dauphin tout inquiet dit à la Reine « Maman j'ai faim » — Prenez patience mon fils lui dit-elle les larmes aux yeux, tout cela va bientôt cesser. Lafayette, parlant au peuple, s'efforçait de calmer les esprits. Plusieurs émeutiers demandèrent impérieusement que la reine se présentât sur le balcon de la cour de marbre. C'était

CHAUSSURES DUCRUE

PONCET FRES

90-92, Rue de la Paroisse

VERSAILLES

CHAUSSURES

de

LUXE

FATIGUE

CHASSE

SPORTS

SPÉCIALITÉ

pour

Collèges

&

Pensions

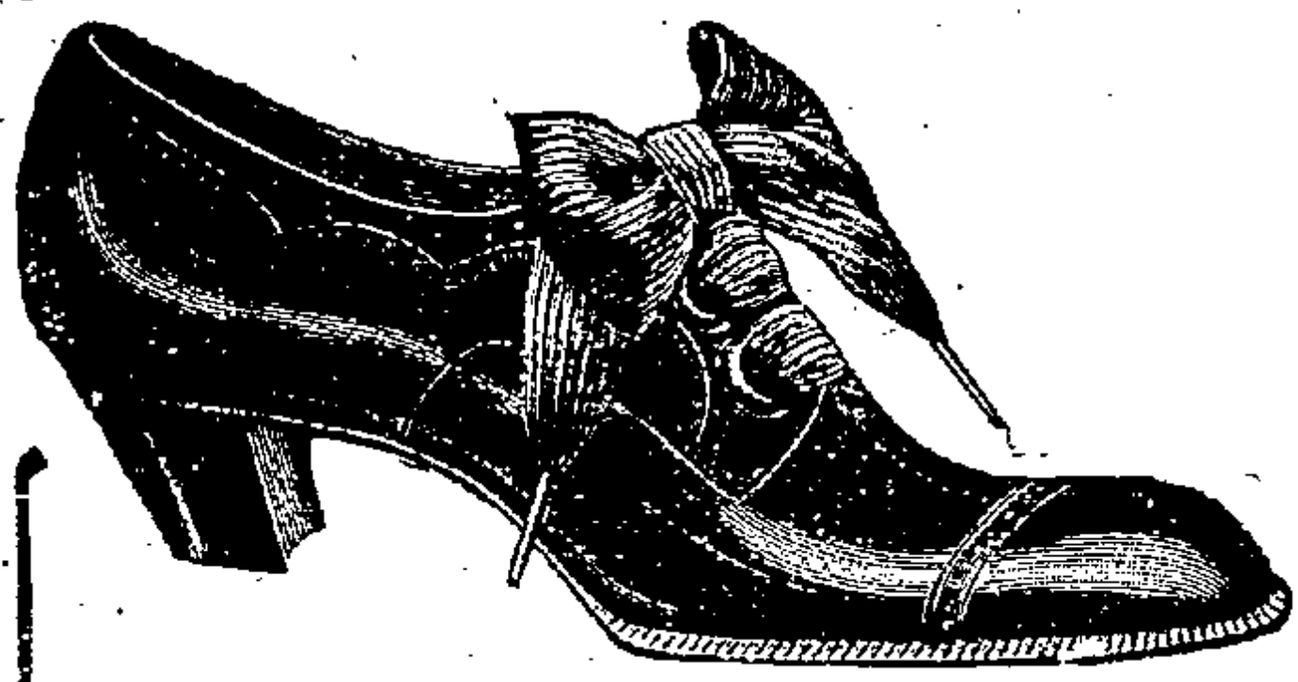

LA PLUS ANCIENNE ET LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE LA RÉGION

risquer la mort. Lafayette vint la supplier de paraître pour ramener le calme. « Dussé-je aller au supplice, dit-elle, je n'hésite plus, j'y vais. » Et, prenant ses enfants par la main, elle s'y rendit avec le général.

Ce sublime effort fut compris par la foule, ceux qui n'étaient pas des scélérats se sentirent émus. Un peu d'enthousiasme leur monta au cœur, ils applaudirent. Mais il fallut encore que des gardes du corps, amenés sur ce même balcon par Lafayette prêtassent le serment civique et missent à leurs chapeaux des cocardes nationales. Le général enfin annonça l'intention du Roi de se rendre à Paris. La nouvelle fut accueillie aux cris de Vive le Roi. L'Assemblée décida qu'elle ne se séparerait pas du Roi et partirait avec lui pour Paris.

A 1 heure, la famille royale quitta le château de Versailles pour n'y plus revenir. Le cortège était ainsi composé : L'avant-garde était formée des hommes et des femmes arrivés la veille. Un grand nombre était dans des fiacres, sur des chariots ou à cheval sur leurs canons. Ils portaient des chapeaux, des baudoulières et des armes de gardes du corps. La plupart des femmes avaient accroché à leurs bonnets des cocardes nationales. Venaient ensuite une soixantaine de voitures de grains et de farines enlevés à la halle de Versailles. Derrière les voitures, marchaient des femmes tenant des branches d'arbres et criant à tue-tête : « Nous emmenons le boulanger, la boulangère et le petit mitron. » Puis, des gardes nationaux à cheval, suivis des bataillons venus de Paris. Entre chaque compagnie, étaient placés des canons entourés de femmes, des gardes du corps désarmés et la plupart nu-tête ou portant des bonnets de grenadiers, des soldats du régiment de Flandres ; les cent-suisses marchaient sur deux rangs après la garde nationale ; puis venait la voiture du Roi, dans laquelle se trouvaient avec lui la Reine, Mme Elisabeth, le Dauphin, Monsieur, Mme Royale et Mme de Tourzel. Après, suivaient les voitures des ministres et des cent députés qui accompagnaient le Roi. Ce cortège, ridicule triomphe d'un peuple affolé sur la royauté tutélaire, n'arriva à Paris que vers 6 heures.

Versailles restait morne et silencieux. La masse des habitants, pressentant l'avenir, sentait bien que, par le départ du Roi, la ville était perdue. Le soir même, trois convois mortuaires terminaient cette lamentable journée. C'étaient les deux gardes du corps tués glorieusement pour le Roi et la patrie et un homme du peuple nommé Lhéritiers.

La masse inconsciente de ces Français tout fiers de leur victoire ne se rendait pas compte que diminuer et insulter ce Roi qu'ils emmenaient ainsi, c'était porter à la nation et à eux-mêmes le plus rude coup, c'était ouvrir la porte à tous les malheurs et à tous les crimes qui suivirent, c'était un pas décisif vers la République et par conséquent, si l'on n'y portait remède, vers la fin de la France.

M. P. L.

BUREAU DES POMPES FUNÈBRES

à la Paroisse Notre-Dame

TÉLÉPHONE 530 — TÉLÉPHONE 530

ANCIENNE MAISON PICOT

C. Philippeau & A. Caron, Succrs

42, Rue de la Paroisse — **VERSAILLES**

MM. les Directeurs ont l'honneur d'informer les familles qu'ils sont à leur disposition pour remplir toutes les formalités des démarches nécessitées par un décès, règlement de convois, transport des corps, etc.

Ils se recommandent aux familles catholiques dont ils sauront sauvegarder les sentiments religieux si souvent mis de côté en pareille circonstance et en leur fournissant les détails des services religieux de chaque paroisse.

Services Religieux — Billets de Décès — Couronnes Mortuaires

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Entreprise Générale de Parcs et Jardins

PLANTES POUR MASSIFS

ÉTABLISSEMENT HORTICOLE DE PIDOUX

Barthélemy NEZ

SUCCESSEUR

PRIX MODÉRÉS 19, Rue du Refuge, VERSAILLES

Constructions et Réparations Électriques

LEMOINE

20, Rue Hoche, 20 — VERSAILLES

Lumière, Téléphonie, Signaux, Force Motrice

TÉLÉPHONE

Trois tableaux

Il existe au musée de Versailles trois immenses tableaux, d'un mérite artistique discutable, mais qui semblent, chacun dans leur genre, très symptomatiques. Le tableau impérialiste : la distribution des aigles à l'armée en 1804.

Le tableau républicain : le centenaire de l'Assemblée constituante de 1789.

Le tableau royaliste : le sacre de sa majesté Charles X.

Sur une toile de 6 m. sur 9, le peintre David a consciencieusement travaillé pour rendre la scène du serment qui a suivi la distribution des aigles le 5 décembre 1804, le lendemain du couronnement à Notre-Dame de l'Empereur Napoléon. C'était l'un des moments les moins guerriers de son règne. L'Angleterre seule avait rompu avec lui. Il organisait avec passion à Boulogne une armée d'invasion. Mais depuis Marengo, il n'avait pas gagné de grande bataille. Il avait conclu le Concordat promulgué le code civil, mais en mars dernier, il avait fait assassiner le duc d'Enghien dans les fossés de Vincennes.

Nouvellement empereur, il voulait frapper l'esprit des troupes et leur faire prêter à l'empire un solennel serment.

A gauche du tableau, une tente d'étoffe rouge masque les bâtiments de l'Ecole militaire. L'Empereur est debout devant son trône. Il est couronné d'un laurier d'or et vêtu d'un long manteau de velours rouge semé d'abeilles d'or. Il termine sa harangue en adjurant son armée de prêter serment. Derrière lui, est rangée sa famille. Devant lui au bas des marches, les maréchaux de l'Empire, portant la tenue de cour, culotte et bas blancs, habit bleu couvert de broderies, manteau de cour en velours bleu, élèvent en l'air leurs bâtons de commandement, avec des poses agitées. Ils forment à peu près le centre du tableau. En face d'eux, un groupe serré de colonels et de porte-enseignes en de brillants uniformes militaires, brandissent les drapeaux ou les inclinent devant l'Empereur.

C'est une œuvre importante qui donne bien l'idée de la manière de David. La couleur est vigoureuse mais dure. Les blancs des personnages sont plus clairs que le ciel, le fond de paysage est à peine fait. Le peintre a suivi sa méthode ordinaire : il a dessiné les personnages d'après des modèles nus, à l'atelier et les a vêtus ensuite, ce qui donne un air apprêté et peu naturel. Les têtes sont d'une ressemblance très vague. Les gestes sont évidemment forcés. En revanche les détails des uniformes, des broderies, des armes sont bien rendus ; les visages, trop semblables entre eux sont d'un dessin précis et marquent comme toute l'œuvre de David l'idée fixe de rappeler l'antique.

Au point de vue politique, l'Empire tout entier se retrouve là : de la gloire, certes ! Mais on sent partout quelque chose de faux, de théâtral, et qui parfois touche au ridicule.

L'empereur est bien, mais pourquoi cet accoutrement antilégendaire. Les maréchaux sont très glorieux, mais il ont des têtes de statues antiques et des allures de comédiens. Les colonels sont des braves, mais quel groupe baroque et confus : le hussard du premier plan danse une pyrrhique échevelée, le grenadier et le cuirassier se fendent comme à l'escrime. Parmi les drapeaux, pourquoi les uns sont-ils en l'air, tandis

Automobiles ET Equipages

o o o o o o o A L'HEURE
AU MOIS o o o o o o o o
o o o o AU KILOMÈTRE
A LA JOURNÉE o o o o o

PERSONNEL
= très sérieux =

René SERGENT

19, Rue d'Angoulême — **VERSAILLES** — Succursale : 45, rue Carnot

Landaulets o Automobiles o Excursions
Chantilly o Compiègne o Fontainebleau
o o Châteaux des Bords de la Loire o o
o o o o Taxis-Autos, etc. etc. o o o o

TÉLÉPH. 199 ET 25

o o o Landaus o o Breaks o o o
o Omnibus fermés et découverts pour o
Mariages et Cérémonies o Omnibus pour
o o Bagages o Voitures de Place o o

TÉLÉPH. 199 ET 25

que les autres s'abaissent devant l'Empereur ? C'est l'enthousiasme par ordre et la peinture commandée.

En effet, au Moniteur de la veille, l'ordre du Maître des cérémonies porte : «... Dans ce moment les colonels qui tiendront les Aigles les élèveront en l'air et diront : « Nous le jurons ! ». Les soldats présenteront les armes et mettront leurs chapeaux au bout de leurs baïonnettes...» C'est du pur Franconi. Il n'y a rien de spontané, rien de naturel ; tout marche par la seule volonté d'un despote. Supprimez la victoire, tout s'écroulera.

— Dans la même salle, un tableau de même format représente le centenaire de la séance d'ouverture des Etats généraux de 1789. Il est du peintre contemporain Roll.

En 1889, la République française était présidée par M. Sadi Carnot ; M. Tirard était président du conseil. Une exposition universelle allait être inaugurée. On décida qu'il y avait lieu de fêter le centenaire de la réunion des Etats-généraux et que cette fête ne pouvait mieux se faire qu'à Versailles. Le jour venu, le Président et toute une suite firent une première station sur l'emplacement de la salle des Menus-plaisirs (il n'y reste plus qu'un gazon) ; puis une station plus longue dans la galerie des glaces. On prononça des discours à l'infini. Enfin les autorités se rendirent devant le bassin de Neptune pour voir jouer les grandes eaux. Là, se pressait une telle cohue, qu'à peine Carnot put-il arriver à sa place. Il prononça bien vite quelques paroles après tant d'autres et s'en alla aussitôt qu'il le put à travers de la foule, indiscrète et hurlante.

C'est ce court moment passé dans la cohue devant le bassin de Neptune que le peintre a voulu rendre. Et il a, du reste, assez bien réussi. Vraiment, la scène y est. Carnot encadré de MM. Leroyer président du Sénat et Méline président de la Chambre se détache modestement. Une immense foule remplit le lointain, parmi laquelle on distingue les cuivres de musiques bruyantes. Le fond se compose des jets d'eau de Neptune, des maisons voisines et des beaux arbres du parc, bien peints au grand soleil. Au premier plan, une bousculade intense avec des détails amusants et typiques. Les gardes du parc, les sapeurs du génie, le prétendu service d'ordre sont débordés. Il y a là des magistrats, des professeurs en robes noires, rouges, jaunes, de sfemmes élégantes, des pauvresses avec leur petit sur les bras, des chaises cassées, des jeunes gens fort laids en habit noir, des ouvriers en costume de travail. Tout cela est bien enveloppé d'air, dans un grand parti-pris d'ombre et de soleil, peint un peu vite comme le fait Roll, en somme, plutôt agréable à voir.

Ici on ne trouve pas de despote, mais on ne peut guère croire que l'auteur n'y ait pas mis quelque ironie. C'est une véritable caricature. C'est le schéma du régime parlementaire et républicain : le désordre, l'incohérence poussés au maximun. Les soldats tournent comme des tontons sous la ruée d'une foule épileptique qui chahute. Au contraire, les autorités prétendues paraissent s'ennuyer prodigieusement et n'avoir qu'un désir, celui de s'en aller. Le spectateur impartial et réfléchi ne pourra pas s'empêcher de se dire : « Voici un échantillon du peuple souverain. C'est ce tourbillon de toqués qui va décider de la paix, de la guerre, des lois sociales et des libertés civiles. Le monsieur noir ne peut que laisser faire et laisser passer. » Et le pauvre spectateur se sentira près d'un vague tremblement.

— Pour trouver la dignité, l'ordre, la vérité sûre d'elle-même, il faut

CORDONNERIE SAINT-LOUIS

TAILLARD — 31, *Rue d'Anjou*, 31 — VERSAILLES

CHAUSSURES SUR MESURE
RÉPARATIONS EN TOUS GENRES — TRAVAIL SOIGNÉ

MENUISERIE ET PARQUETS — ÉBÉNISTERIE

RÉPARATIONS DE MEUBLES EN TOUS GENRES

Travail à Façon

Louis Le Huec

28, Rue de la Paroisse. — VERSAILLES

— *PRIX MODÉRÉS* —

Pâtisserie Notre-Dame

44, Rue de la Paroisse

PATISSERIE TRIANON

44, Rue Duplessis

GARE RIVE DROITE

E. MESLIN

PEINTURE
DÉCORS
VITRERIE

J. LEPROVOST

Entrepreneur

17, Rue Hardy, 17

VERSAILLES

(Seine-et-Oise)

Parapluies, Ombrelles et Cannes

GRAND CHOIX de TISSUS pour RECOUVRAGES

RÉPARATIONS

L. BAREIRE

Fabricant

22, Rue Hoche, 22

VERSAILLES

aller voir, à l'aile Nord du château, au premier étage, le sacre de S. M. Charles X, peint en 1825 par le baron Gérard.

Le sacre des Rois de France comporte trois phases principales. D'abord, le Roi prête serment à son peuple et à l'Eglise. Ensuite, il reçoit de l'Archevêque de Reims les onctions saintes. Enfin, revêtu des ornements royaux, portant le sceptre et la main de justice, il s'assoit sur le trône. Là, aux acclamations de tous, devant le peuple qu'on a laissé pénétrer dans la basilique, il donne l'accolade au Dauphin et aux Princes ; tandis qu'on distribue des médailles commémoratives et qu'on donne le vol à des oiseaux dans le temple même.

C'est l'instant choisi par le peintre. Un mouvement général a succédé à l'ordre imposant de la cérémonie. Chacun est debout et acclame le Roi. Mgr de Latil, archevêque de Reims lève les mains au ciel et appelle les bénédictions de Dieu sur le Monarque et sur la France.

Vêtu d'une robe rouge et d'un manteau violet fleurdelysé d'or, la couronne en tête, Charles X donne l'accolade à son fils le duc d'Angoulême qui s'incline. Les ducs d'Orléans et de Bourbon se tiennent prêt à la recevoir à leur tour. Les trois princes sont en robes de drap d'or et en manteau.

Au centre, un groupe où se trouve le duc d'Aumont, Premier Gentilhomme de la chambre, marque son enthousiasme. Le chancelier Dambray en longue robe violette, le marquis de Dreux-Brézé, grand-maître des cérémonies, et le prince de Talleyrand, debout, contemplent la scène. A gauche, le maréchal Moncey brandit l'épée de connétable ; vers la droite, sont rangés les autres fonctionnaires du sacre. Tous portent l'habit bleu à la française, la ceinture de soie blanche et le chapeau à plumes. Dans une tribune, au fond sont assises Madame la Dauphine, Madame la duchesse de Berry tenant sur ses genoux le duc de Bordeaux, la duchesse d'Orléans et Mlle d'Orléans.

La peinture est très critiquable et les contemporains ne se sont pas privés de le dire. La plupart des figures sont mollement dessinées, médiocrement coloriées, peu ressemblantes. Le groupe du duc d'Aunay est quelque peu théâtral. On prétendait que Gérard n'avait fait poser que des mannequins habillés ; on appelait son tableau les trente-trois jambes ; on lui reprochait de ne pas y avoir donné place au peuple, ni même à ses députés : on critiquait les costumes imités de ceux de Napoléon. Tout cela peut se dire.

Mais réellement, la scène, très belle en soi, est sérieusement et clairement indiquée : la prière d'un prêtre et l'acte d'un Roi. La figure entière de l'Archevêque est excellente. Il prie vraiment, il sait ce qu'il demande et à qui il s'adresse. Les bras en croix, les yeux au ciel, il recommande au Dieu de Clovis, ce roi son successeur légitime qu'il vient de sacrer et toute sa race. Le geste du Roi et celui de son fils sont parfaits de naturel et de dignité aimable. Le père baise au front ce fils qui doit lui succéder. La noblesse et la bonté sont peintes sur sa figure, sa main s'appuie sur l'épaule du Dauphin. Celui-ci s'incline avec une grâce superbe en écartant légèrement les mains. Le groupe est admirable et représente dignement toute la monarchie française avec sa gloire, sa sagesse, sa bonté. Ce sont huit siècles de bienfaits, c'est tout le passé royal qui revit ici.

Les promesses superbes que faisait alors l'avenir à la France ont été rompues par les événements. Ce sera à nous, si la prière de Mgr. de Latil peut être exaucée, à rappeler ces promesses et à imposer leur entière réalisation.

F. P.

Le Pâtissier

Nous reproduisons ici une anecdote versaillaise du 18e siècle, tirée du délicat ouvrage de l'anglais Sterne « *Voyage sentimental en France* ».

Je n'étais pas à moitié chemin de l'auberge, qu'une autre idée que celle d'y aller me vint à l'esprit. Je tirai le cordon et je dis au cocher de me promener par les rues pour voir la ville. « Ce sera bientôt fait, ajoutai-je, car je suppose qu'elle n'est pas grande ». — Elle n'est pas grande ! Pardonnez-moi, Monsieur, elle est fort grande et même fort belle. La plupart des seigneurs y ont des hôtels. — « Oh ! Oh ! » A ce mot d'hôtel, je me rappelai tout à coup le comte de B... dont le libraire m'avait dit tant de bien... Hé ! pourquoi n'irai-je pas chez un homme qui a une si haute idée des livres anglais et des Anglais même ! Je lui raconterai mon aventure et peut-être... Je changeai donc d'avis une seconde fois... A bien compter même, c'était la troisième. J'avais d'abord résolu d'aller ce jour-là chez Madame de R..., rue des Saints Pères...

J'avais chargé sa femme de chambre de l'en avertir. Mais ce n'est pas moi qui règle les circonstances qui me gouvernent. J'aperçus de l'autre côté de la rue un homme qui portait un panier, et paraissait avoir quelque chose à vendre... Je dis à Lafleur d'aller lui demander où demeurait le comte de B...

Lafleur revint précipitamment, et avec un air qui peignait la surprise, il me dit que c'était un chevalier de Saint-Louis qui vendait des petits pâtés... Quel conte ! lui dis-je, cela est impossible. — Je ne puis, Monsieur, vous expliquer la raison de ce que j'ai vu, mais cela est. J'ai vu la croix et le ruban attaché

à la boutonnière... j'ai jeté les yeux sur le panier, et j'ai vu des petits pâtés, et il y en a trop pour qu'ils ne soient pas à vendre.

Un tel revers dans la vie d'un homme, réveille dans une âme sensible, un autre principe que la curiosité... je l'examinai quelque temps depuis ma voiture. Plus je l'examinais, plus je le voyais avec sa croix et son panier, plus mon esprit et mon cœur s'échauffaient. Je descendis et je dirigeai mes pas vers lui.

Il avait autour de lui un tablier blanc qui lui tombait au-dessous des genoux, avec une sorte de bavette qui allait en montant jusqu'au milieu de sa poitrine ; sur cette bavette, mais un peu plus bas que l'ourlet, pendait sa croix. Son panier rempli de petits pâtés, était couvert d'une serviette ouvrée. Il y en avait une autre au fond ; et tout cela était si propre que l'on pouvait acheter ses petits pâtés aussi bien par appétit que par sentiment.

Il ne les offrait à personne ; mais il se tenait tranquille dans l'encoignure d'un hôtel, dans l'espoir qu'on viendrait les prendre.

Il était âgé d'environ cinquante ans... d'une physionomie calme, mais un peu grave... Cela ne me surprit pas. Je m'adressai au panier plutôt qu'à lui... Je levai la serviette et pris un petit pâté, en le priant d'un air touché de m'expliquer cet étrange phénomène.

Il me dit en peu de mots qu'il avait passé sa jeunesse au service, et qu'il avait obtenu une compagnie et la croix... mais qu'ayant été réformé après la précédente guerre, il n'avait pu avoir d'emploi dans celle-ci, et qu'il se trouvait dans le monde sans amis, sans argent et sans autre bien que sa croix. Il me faisait pitié, mais il gagna mon estime en achevant ce qu'il avait à me dire.

Le roi est un prince aussi bon que généreux... mais il ne peut récompenser ni soulager tout le monde ; mon malheur est de me trouver de ce nombre... je suis marié ... ma femme que j'aime et qui m'aime, a cru pouvoir mettre à profit le petit talent qu'elle a de faire de la pâtisserie, et j'ai pensé, moi, qu'il n'y avait pas de déshonneur à nous préserver tous deux des horreurs de la disette en vendant ce qu'elle fait.

Je priverais les âmes sensibles d'un plaisir, si je ne leur racontais pas ce qui arriva à ce pauvre chevalier de St-Louis,

huit ou neuf mois après. Il se tenait ordinairement près de la grille du château. Il fut remarqué par plusieurs personnes qui eurent la même curiosité que moi, et il leur raconta la même histoire, avec la même modestie qu'il me l'avait racontée. Le roi en fut informé. Il sut que c'était un brave officier, qui avait eu l'estime de tout son corps et il lui donna une pension de quinze cents livres....

PHARMACIE ORBINOT

C. MAUPIN, successeur, Pharmacien de 1re classe de l'Ecole Supérieure de Paris

Lauréat de l'Ecole de Médecine de Dijon

Ancien membre de la Société Médicale de Paris

5, Rue de la Paroisse — VERSAILLES. — Téléphone 620

MÉDICAMENTS HOMÉOPATHIQUES

Guérison assurée des Rhumes, Bronchites, Maux de Gorge

par les **PATES de l'HOTEL-DIEU**, le Sirop du Docteur **GRAVIER**

Traitement des maladies de l'estomac et de l'intestin

L'ANEMIE, La CHLOROSE, Les PALES COULEURS sont guéries radicalement par

L'ELIXIR DU DOCTEUR GRAVIER

à base de Peptonate de fer qui agit à la fois comme médicament et comme aliment

et par le **TONIQUE OREINOT**

EDITION DE TOURAINE

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

GROUPE DE TOURAINE

7, Rue de la Scellerie (1er étage) TOURS

COMITÉ DE TOURAINE ET SECTION DE TOURS

Le Comité d'*Action Française* de Touraine date de 1907, c'est le 1er mars de la même année qu'a été fondée la section de Tours.

Depuis lors, Comité et Section se sont sans cesse occupés activement de propagande, diffusion et vente du Journal, de tracts et de brochures. Campagne d'affiches, etc.

Ils ont organisé de nombreuses réunions publiques. Les Tourangeaux ont pu applaudir successivement la marquise de Mac-Mahon, Bernard de Vesins, de Roux, Maurice Roger, Vaugeois, Arnal, le père de Pascal, Dom Besse, le Commandant Cuignet, Robain, de la Grange, Lacour, Noël Trouvé, etc.

La section de Tours a des réunions périodiques où les sujets les plus variés d'histoire et de doctrine sont traités.

Le comité d'A. F. a dans presque tous les centres importants du département des correspondants locaux. Il possède à Châteaurenault une sous-section fondée grâce au dévouement de MM. L. Charron et J Bruère.

Pendant la seule année 1913 plus de quinze mille tracts et brochures ont été distribués.

Présidents d'Honneur : Comte E. de Monteynard ; M. Berlier de Vauplane.

Président : Comte de Croy.

A côté du Comité d'*Action Française* et de la Section de Tours existent :

GROUPE OUVRIER LOUIS XI

Ce groupe date du 15 novembre 1911. Sa nécessité s'est fait sentir par suite du progrès de nos idées dans le monde ouvrier.

Grains et Graines Potagères, Fourragères, Forestières et de Fleurs

GRAND CHOIX D'OIGNONS A FLEURS

Maison Arrault

Fondée en 1840

13, rue de la Rôtisserie et 18, rue du Grand-Marché

TOURS (Indre-et-Loire)

Produits "VICTORIA" Biscuits pour chiens

Nourriture pour volailles et gibier

BOVINE — Nourriture spéciale
pour veaux, chevaux, moutons, porcs, etc.

Engrais Horticoles marque C. P.

FARINES DE TOUTES SORTES, ETC., ETC.

Corsets

"PERSÉPHONE"

Grand choix de Modèles

PRIX VARIÉS — PRIX VARIÉS

Corsets de maintien pour fillettes et jeunes filles

MODÈLE BREVETÉ

Modèle 929, breveté S. G. D. G.

PRIX : **29** francs

POUR ÊTRE SVELTE comme les Parisiennes les mieux corsetées. Portez vous-même un

" PERSÉPHONE "

Ces élégants corsets de Paris sont en vente chez

MALROUX SŒURS

33, rue Nationale TOURS

Il a été fondé sous le patronage de l'A. F. de Touraine à laquelle il est rattaché.

Il a pour but de réunir tous les travailleurs de Tours, de les instruire de la doctrine monarchique et de seconder tout spécialement la propagande du Comité d'A. F. dans les milieux ouvriers et syndicalistes.

La fondation de ce groupe a été possible grâce à l'action persévérante et intelligente de notre vaillant ami Louis, qui a su réunir parmi ses camarades de travail les premiers adhérents de ce nouvel organisme.

Les ouvriers du Groupe Louis XI sont en général très assidus aux réunions organisées spécialement pour eux.

Le Groupe ouvrier apporte toujours le concours le plus zélé à toutes les manifestations organisées par le Comité d'A. F. de Touraine.

Président : M. A. Terpereau

CAMELOTS DU ROI

Les Camelots du Roi ont été reconstitués définitivement le 17 mars 1912 lors de la venue à Tours de Lucien Lacour.

Grâce à eux, la vente de l'*Action Française* est assurée non seulement chaque dimanche à la porte des églises de Tours, mais encore sur d'autres points de la ville ou dans différentes localités du département, chaque fois que les circonstances indiquent que cette vente pourra être tentée avec succès.

Les Camelots du Roi ont ainsi déjà fait de très heureuses sorties à Loches, Châteaurenault, Bourgueil, Richelieu, Montlouis, etc.

Président d'Honneur : Baron Henri Auvray.

QUILLERY

30, rue de la Scellerie — **TOURS**

ORNEMENTS D'ÉGLISE

Chasubleries — Bronzes — Bannières — Drapeaux

Reproduction de Tapisseries anciennes

Charcuterie & Comestibles de Choix

L. FORTIN

13, Rue de la Scellerie

Téléphone 4-19 ***TOURS***

Spécialité de Truffes, Foies gras & Jambons

de toutes provenances

La Maison se charge de toutes Livraisons et Expéditions concernant l'Alimentation.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE

MAISON FONDÉE EN 1880

G. Duchesne

29, Rue de la Scellerie, 29

Montres de précision et qualités courantes, Or, Argent, Acier, Nickel

Chronographes-Répétition à minutes, etc. — Pendules marbre. — Cartels salle à manger — Carillon Westminster — Pendules voyage à quarts

Réparations de pendules anciennes — Pose de platine pour magnétos et contacts d'allumage

---

Le plus grand choix de Cycles et Machines à coudre

LES MEILLEURES MARQUES

Albert PAPIN

105, rue des Halles et 26, rue de Châteauneuf, 26

TÉLÉPH. 6-40 **TOURS** TÉLÉPH. 6-40

A côté de ces groupes étroitement rattachés au Comité d'A. F. de Touraine, il existe à Tours d'autres groupements royalistes indépendants, participant en général à l'action du Comité de l'A. F.

Ce sont :

LE COMITÉ ROYALISTE D'INDRE-ET-LOIRE

Président : Comte E. de Monteynard.

LE COMITÉ DES DAMES ROYALISTES

Présidente : Comtesse de Sarrazin.

ŒUVRE DE N.-D. DE FRANCE

Présidente : Comtesse E. de Monteynard.

GROUPE DE JEUNES FILLES ROYALISTES

Présidente : Mlle de Sazilly.

LOCAL

Le Comité d'A. F. de Touraine et la section de Tours sont installés 7, rue de la Scellerie.

C'est là également que se réunissent le Groupe ouvrier et les Camelots du Roi.

Salle lecture. — Ouverte tous les jours.

Permanence : le mercredi et le samedi de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir.

Un membre de Comité ou de la Section d'*Action Française* de Tours se tient à la disposition de toute personne qui aurait une communication à faire, intéressant le mouvement de la Ligue.

On trouve au Local de la Section :

Tous les ouvrages de la Librairie Nationale.

Les journaux quotidiens suivants :

L'Action Française ; *l'Univers* ; *la Gazette de France*.

Les revues suivantes :

La Revue Critique ; *la Revue d'Action Française* ; *la Revue anti.*., etc., etc.

BANQUE G. LOTTIER

Téléphone : 6-52 — *7, rue Etienne-Pallu, 7* — Téléphone : 6-52

à TOURS

OPÉRATIONS DE BOURSE AU COMPTANT & A TERME

Courtages très modérés

Rien à verser d'avance pour les achats de valeurs

Paiement sans commission 15 jours avant leur échéance

de tous les coupons dont les prix sont connus

SOUSCRIPTION SANS FRAIS A TOUTES LES ÉMISSIONS

Échanges, Remboursements, Renouvellements. Transferts, Versements

Vérification des Tirages et Renseignements Financiers gratuits.

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

TOURAINE

TOURS — 7, rue de la Scellerie, 7 — TOURS

DÉCLARATION

Français de naissance et de cœur, de raison et de volonté, je remplirai tous les devoirs d'un patriote conscient.

Je m'engage à combattre tout régime républicain. La République en France est le règne de l'étranger. L'esprit républicain désorganise la Défense nationale et favorise les influences hostiles au catholicisme traditionnel. Il faut rendre à la France un régime qui soit Français.

Notre unique avenir est donc la Monarchie telle que la personnifie Monseigneur le duc d'Orléans, héritier des quarante rois qui, en mille ans, firent la France. Seule la Monarchie assure le salut public et, répondant de l'ordre, prévient les maux publics que l'anti-sémitisme et le nationalisme dénoncent. Organe nécessaire de tout intérêt général, la Monarchie relève l'autorité, les libertés, la prospérité et l'honneur.

Je m'associe à l'œuvre de la restauration monarchique.
Je m'engage à la servir par tous les moyens.

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné (1).....

demeurant à (2).....

après avoir lu attentivement la déclaration ci-dessus, adhère librement au Groupe d'Action Française de Touraine.

Ci-joint la somme de (3)..... francs pour ma cotisation de l'année courante.

à.....le.....191

Signature .....

(1) Nom et Prénoms.
(2) Adresse.
(3) La cotisation annuelle est fixée à trois francs minimum. Est membre donateur celui qui verse une cotisation annuelle de 50 fr. et au-dessus.

Remplir et découper ce bulletin suivant le pointillé

ACTION FRANÇAISE

Chronique de Touraine

1912

Pendant les mois de vacances le groupe ouvrier Louis XI s'est réuni plusieurs fois et a eu notamment une causerie de notre ami Louis sur l'A. F. à Lourdes, une autre de M. Richard sur le syndicalisme.

15 septembre. — Nos amis Charron et Bruère du groupe Louis XI sont mis à l'ordre du jour de la ligue pour leur active propagande.

8 octobre. — M. Amarger étudiait l'origine des guerres de religion.

23 octobre. — Le secrétaire de la section l'A. F. expliquait au groupe ouvrier les origines de l'A. F.

30 octobre. — Rentrée de la section d'A. F. Conférence de M. de Croy, président sur l'affaire Valensi.

6 novembre. — " Au Pays des Camisards ". Causerie par notre ami Amarger.

16 novembre. — Le comité d'A. F. fait afficher à Tours et dans les environs " Hte Trahison ".

17 novembre. — A l'occasion de la St-Martin les Camelots font une ample distribution de tracts et de brochures en ville.

20 novembre. — Fête anniversaire du groupe ouvrier Louis XI.

27 novembre. — Causerie sur les Trois Républiques au groupe L. XI, par M. Rebois.

1er décembre. — Œuvre de Notre-Dame de France. — Allocution de M. de Vauplane. Distribution de vêtements aux indigents.

4 décembre. — Compte-rendu du congrès d'A. F. par M. de Croy. Notre ami Arrault donne lecture à la section d'un travail fait par un moine exilé, grand ami de Touraine, intitulé l'île des Nuages.

7 décembre. — Grande conférence contradictoire donnée salle du Président Merville par M. Georges Valois sur le « Nationalisme et le Syndicalisme ».

L'orateur répond en maître aux nombreuses objections, il fait acclamer le Roi par toute la salle. L'impression est profonde, le succès de M. Valois est considérable.

15 décembre. — Les Camelots vont vendre l'A. F. à Ste-Anne à l'occasion d'une fête organisée par le citoyen .·. Boireau en l'honneur du député .·. Besnard.

20 décembre. — M. Armarger termine son étude sur les Guerres de Religion.

1913

1er janvier. — Le secrétaire de l'A. F. de Touraine envoie à l'occasion du nouvel an une adresse de fidélité à Mgr le Duc d'Orléans.

2 janvier. — Le Prince daigne lui répondre par le télégramme suivant : « Je vous remercie des sentiments et vœux exprimés, qui me touchent beaucoup ». PHILIPPE.

5 janvier. — Arbre de Noël offert par le comité d'A. F. de Touraine aux enfants des membres du groupe ouvrier. Conférence de M. Nicot.

6 janvier. — L'association des Jeunes filles royalistes fait célébrer à St-Martin une messe pour la France, le Roi et les intentions de l'A. F.

15 janvier. — Causerie par M. Pivert sur la " Politique religieuse " de Maurras.

22 janvier. — Causerie au groupe L. XI, de Louis sur le complot policier tramé par le commissaire Bordes contre l'A. F.

27 janvier. — La Section et les Camelots envoient à leur maître Ch. Maurras un télégramme de félicitation à l'occasion de sa condamnation à 8 mois de prison.

29 janvier. — Fête des Rois à l'A. F.

Discours de Me de la Mardière, avocat à la cour de Poitiers sur les " Rois dans l'ancienne France " Le comte de Monteynard, président du Comité royaliste, porte la santé du Roi.

Un programme musical termine la soirée.

9 février. — Les Camelots de Tours font à Châteaurenault une grande distribution de tracts.

16 février. — Les Camelots font à Loches une fructueuse vente du journal.

26 février. — Au groupe ouvrier. Causerie de M. Terpereau.

5 mars. — Le secrétaire de la section donne lecture de la traduction d'un article d'une revue anglaise intitulé " L'Homme du jour " et consacré à Mgr le Duc d'Orléans.

FABRIQUE D'ARMES

A. COTTRET

24, rue de la Scellerie — **TOURS** (I.-et-L.) **Téléphone-3 65**

FUSILS DARNE à Canons fixes

Seul Représentant pour la Région

Spécialité de Cartouches chargées

Envoi franco à partir d'une commande de deux cents

9 mars. — Grande réunion d'A. F. au Palais des Fêtes. Salle archi-comble. Le Mis de Chaumont-Quitry, délégué régional de Mgr le Duc d'Orléans, préside, entouré de l'état-major royaliste de Touraine.

Les orateurs sont la Marquise de Mac-Mahon, Bernard de Vesins, Noël Trouvé.

L'enthousiasme est énorme, nos amis sont acclamés, le succès dépasse toutes les espérances.

Un banquet de 250 couverts termine la journée. Au dessert, après un toast du Comte de Monteynard, de Vesins réclamé par les convives, dit son étonnement de voir dans notre belle Touraine un enthousiasme si méridional.

30 mars. — A Richelieu, conférence par M. de Cardonne, rédacteur en chef de l'Avenir du Loir-et-Cher sur le Cardinal de Richelieu, son œuvre nationale et les leçons actuelles qui s'en dégagent.

A Tours, le même jour, devait avoir lieu un grand meeting de protestation contre le retour à la loi de trois ans. Sur l'initiative des groupes d'A. F. une affiche avait été apposée en ville, signée de tous les groupements d'opposition et s'élevant contre cette propagande criminelle.

Grâce à l'énergie de nos amis ligueurs, ouvriers et Camelots, secondés par quelques patriotes, la réunion ne put avoir lieu, les orateurs anti-militaristes furent empêchés de prendre la parole. La police fit évacuer la salle et la ferma interdisant la réunion.

Les patriotes se groupèrent alors autour d'un drapeau fièrement brandi par notre ami Louis et parcoururent en acclamant l'armée les principales artères de notre ville.

6 avril. — L'*Action Française* cite à l'ordre du jour, nos amis tourangeaux qui, par leur courage, permirent la belle manifestation du dimanche précédent.

16 avril. — A la section, conférence de M. Nicot sur les privilèges et lutte de classes.

CHAUSSURES

L. HUBERT

68, rue Nationale, TOURS

CHAUSSURES des 1res MARQUES

Réparations — Qualité et Economie

19 avril. — Fête annuelle des Jeunes filles royalistes. Conférence de Paul Robain sur Jeanne d'Arc.

23 avril. — Causerie de M. Terpereau au groupe Louis XI sur la guerre des Balkans.

27 avril. — Les Camelots font à Yzeures une ample distribution de tracts et de brochures.

4 mai. — Fête de Jeanne d'Arc. Le local de l'A. F. est splendidement favorisé.

7 mai. — A la section, le secrétaire fait le récit de l'audience qu'avait daigné lui accorder Mgr le Duc d'Orléans.

M. Rebois, qui a conduit à Paris une délégation de Camelots pour la fête de Jeanne d'Arc, donne des détails sur la splendide manifestation organisée par l'A. F.

Le Comte de Monteynard donne lecture d'une lettre adressée par le Prince au Marquis de Chaumont-Quitry, le chargeant de féliciter les royalistes d'Indre-et-Loire, qui, par leur offensive et leur organisation, ont pu empêcher la réunion anti-militariste d'avoir lieu.

21 mai. — A la section, fête de la St-Philippe. Conférence de Me de la Mardière, avocat à la cour de Poitiers, sur les origines républicaines de l'A. F.

Après des toasts du Comte de Monteynard de nos amis Arrault, Terpereau, etc , une partie de concert termine la soirée.

25 mai. — Nos amis Louis et Rebois, de passage à Amboise, défendent avec succès à une conférence du citoyen Martinet, l'idée de Patrie et les projets militaires. Nos amis Charron, Bruère, Mazery font à la sortie de la réunion une belle distribution de tracts.

7 juin. — Un groupe de Camelots se rend à Saumur à l'occasion de la 1re réunion d' A. F. qui a lieu dans cette ville.

14 juin. — Le Comité d'A. F. organise dans le quartier de la Fuye une conférence contradictoire. Me de la Grange, avocat à la cour de Poitiers, traite des " Méfaits de la République ". Comme de coutume son succès est énorme. L'auditoire est fortement impressionné.

15 juin. — A Châteaurenault, 1re conférence contradictoire organisée par l'A. F. de Touraine. L'orateur est Me de la Grange, il traite la " Révolution sociale ou le Roi ". Son succès est non moins grand qu'à Tours.

25 juin. — Au groupe ouvrier Louis XI, M. Savignaud fait une causerie sur « le droit d'ainesse ».

9 juillet. — Causerie de M. Richard sur « ce que mes yeux ont vu » ou les progrès de la politique royaliste en province.

12 juillet. — Installation du Baron Henri Auvray, comme président d'honneur des Camelots.

28 juillet. — Visite du château de Villandry où les Camelots du Roi reçoivent du châtelain le plus sympathique accueil.

3 août. — Distribution de tracts à Montlouis. L'un de nos amis se fait dresser procès-verbal par un garde-champêtre en mal d'avancement qui n'a pas encore l'habitude de voir nos Camelots à l'œuvre et à l'oreille duquel sonnent mal les mots " royalistes " et " anti-républicains ".

A travers l'Histoire de Touraine

" A propos de l'affaire Semblançay "

Les cathédrales, les palais, les hôtels de ville tous ces monuments publics dont s'honore une cité, nous rappellent, témoins de gloire ou de deuil, la vie collective d'un peuple, le souvenir de ses fêtes, les manifestations diverses de son activité. Plus humbles dans les rues retirées, les vieux logis retracent l'existence et les occupations quotidiennes de nos pères. Là, ils ont comme nous, sous les solives noircies, aimé, prié, ri ou souffert ; là, par un labeur obscur, ils ont préparé les *TE DEUM* et soutenu la puissance française.

Mieux partagée que d'autres villes, Tours a gardé, nombreuses encore, les maisons brunies des aïeux. Voici un hôtel : au fond de la cour, les degrés munis de balustres montent avec grâce et légèreté au pavillon que décorent les fenêtres encadrées de pilastres, les hautes lucarnes aux pinacles frisés. Une tourelle s'ac-

BRASSERIE -:- GLACIÈRE TOURANGELLE

BOSSEBŒUF - TESSIER

15, Place Gaston Paillhou

Bière Bock -o- Bière Blonde -o- Bière Brune

Livrée en fûts ou en bouteilles

GLACE par pains de 25 kilos et en détail

Expédition par caisses de 25, 50 ou 100 kilos

LIVRAISON A DOMICILE POUR LA VILLE

croche à l'encoignure. A droite ou à gauche de la cour, un promenoir voûté porte la chapelle où s'épanouit en nervures délicates le gothique fleuri. C'est la demeure du riche. Celle du pauvre est à côté, avec ses pans de bois croisés en forme d'X qui maintiennent le torchis de la façade. A l'heure de l'angélus, monté sur la tour Charlemagne, le sonneur de Saint-Martin voyait à ses pieds, jadis, les rangs de leurs toitures se presser comme les flots au bord du rivage de la mer. Les remparts d'ardoise étincellaient au soleil. Au sommet des cheminées et des pignons aigus, mille clochetons pointaient vers le ciel. Les faîtes s'avançaient l'un vers l'autre, au dessus de la rue, presque au point de se toucher et de la recouvrir. Les étages se débordaient, offrant à la poutre qui en soutenait la saillie, une figure de saint, quelque image plaisante ou grossière. Les gargouilles, les gouttières ouvraient sur les passants, leur gueule de plomb ciselé, et en bas, le long des échopes, les galeries en bois, des " ballets " comme on disait alors, pleins de marchandises nouvellement arrivées, empiètaient sur la voie creusée d'un ruisseau en son milieu, et que, le soir venu, parcourait le veilleur, la clochette au cou, après le couvre-feu tinté à Saint-Saturnin, criant dans la nuit de voix monotone : " Réveillez-vous gens qui dormez, et priez pour les Trépassés ".

La rue de la Longue-Echelle est le reste d'une ville et d'une époque disparues. Jadis les fripiers y habitaient. Dans la première maison à droite, qu'ont écornée les alignements de 1888, vivait à la fin du XV^e^ siècle et sous le roi Louis XI, un bourgeois, Jean Briçonnet. On le nommait l'aîné pour le distinguer d'un frère plus jeune, qui s'appelait aussi Jean. Leurs parents, morts depuis longtemps, Jean Briçonnet et Jeanne Belleteau, avaient mené ailleurs et sans bruit leur paisible existence. Mais lui, dans ce logis où il était entré " par un beau grand couloir voûté de pierres de taille ", s'y était fiancé avec Jeanne, l'un des onze enfants qu'y avaient élevés avec soin cet honnête homme, maître

GRAND SALON DE COIFFURE

Henri DUVAL

COIFFEUR-PARFUMEUR

35, rue Nationale (près le Crédit Lyonnais) — **TOURS**

Champoing — Coiffures pour Dames — Parfumerie des premières marques
Brosserie — Eponges **Téléphone 7-49**

Hair Dresser

Jean Berthelot, et cette prude femme, dame Pernelle Thoreau. A quelques pas de la halle au blé, du grand marché et de la grande boucherie, il était là au centre des affaires, en plein quartier commerçant, au cœur qui distribuait la vie et le mouvement à tout le reste de la cité. Dans les boutiques, derrière les comptoirs du voisinage, il trouvait amis et parents. Ici, Jean Ruzé, qui aune le drap, est mari de Guillonne Berthelot, sa belle-sœur ; là, Jean Quétier, dont l'étalage fait reluire les pots et les écuelles d'argent, a épousé Jeanne Berthelot. Quelques rues plus à l'est, parmi celles qui conduisent à Saint-Gatien, la cathédrale, au coin de la rue Traversaine et de la Grande Rue, devant le carrefour où les marchandes crient les légumes et que l'on appelle pour cela le Carroi aux Herbes, demeure Jean de Beaune qui lui, est le beau-père de Jean Briçonnet, *le jeune*. Il y vend les plus belles étoffes de drap, de soie, d'or ou d'argent. C'est l'un des plus grands commerçants de la ville et peut-être de tout le royaume : tels sont les hommes, mais quelle est leur vie ?

A cette époque, le roi habite la ville de Tours ou, non loin, le château du Plessis. Quels seront les rapports des habitants avec lui ? En auront-ils aucun ? Louis XI a-t-il un instant pour songer à ces petites gens ? Il ne peut avoir sans doute que dédain pour leur commerce ? Et d'ailleurs cent tracas politiques l'absorbent ! Au nord, l'Angleterre est incertaine. A l'ouest, le duc de Bretagne bougera s'il l'ose. A l'est, tout le long de la frontière, depuis la Somme jusqu'au Rhône, et, parfois à peine plus loin de Paris, que quelques journées de marche, le duc de Bourgogne est franchement hostile. Que de travail et de diplomatie va-t-il falloir au roi pour refouler l'étranger, soumettre ces princes indociles, reprendre les provinces détachées et rassembler la nation dont il fondera réellement l'unité ! Pourtant, malgré tant de soucis, ses relations avec les bourgeois et les petites gens sont cordiales. Le 23 septembre 1483, sa fille Anne, Madame de Beaujeu, qui sera régente de France, est marraine de la fille de Jean Quétier. Et tout autant que ses armées, le développement du négoce l'intéresse. L'Angleterre est un client qui ne correspond plus avec la France que par l'intermédiaire de courtiers ennemis des Français, les Flamands, de Bruges et d'Anvers, sujets du duc de Bourgogne. Louis XI veut gagner ce marché anglais. A sa prière, Jean de Beaune et son gendre, Jean Briçonnet, qui ont reçu la promesse d'être remboursés au besoin de leurs pertes, transportent à Londres pour 25.000 écus de ballots assortis, et y font connaître les produits français. C'est en 1470. Au mois de mars 1471, quand ils reviennent et passent la Manche, leur convoi est saisi et pillé. Louis XI les en dédommage et leur fait compter une indemnité. Que ces temps sont loin de nous ! Plutôt que d'imiter ces exemples, notre république démocratique a bien d'autres

soucis en tête, et il faut aller en d'autres pays pour retrouver de nos jours chez un empereur allemand, un roi des Belges ou d'Italie, cette tradition, si française pourtant. Mais nous ignorons notre histoire, et d'ailleurs l'enseignement officiel fait assez bonne garde autour d'elle pour que rien de n'en transpire de dangereux.

Jean Briçonnet, le jeune, assez considéré à Tours pour en avoir été nommé maire au mois d'Octobre 1469, s'était donc rendu en Angleterre, comme nous venons de le voir, pendant l'hiver de l'année 1470. Mais déjà l'été précédent, il avait été choisi par le roi pour conclure la plus grande affaire, peut-être, de toute la politique étrangère du règne. La France n'avait pas alors d'ennemi plus redoutable que Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. On pouvait douter d'en venir à bout, s'il n'était attaqué sur toutes ses frontières en même temps. Aux mois de juillet et d'août 1470, Briçonnet se rend à Berne et est assez heureux pour conclure une alliance avec les Suisses. Ceux-ci s'en prirent au duc vers l'est tandis que la France l'occupait à l'ouest. C'est à cette manœuvre qu'il faut attribuer l'écrasement du Téméraire, et, par suite, la réunion de la Bourgogne à notre pays. Voilà ce que la France avait gagné à cette initiative royale.

Cet emploi dans les grandes affaires de la France, de gens qui n'étaient pas nobles, qui n'étaient même que des marchands, paraît sans doute bien étrange à nos préjugés d'aujourd'hui. Le fait cependant ne date pas du règne de Louis XI. On en voit d'autres exemples avant lui et il se continuera après lui. Dans sa maison de la rue de la Longue-Echelle, Jean Briçonnet l'aîné avait nourri six enfants, six fils. Le cadet Guillaume commença par continuer le commerce de sa famille. Il avait d'ailleurs épousé Raoulette de Beaune, belle-sœur de son oncle qui l'associa à son négoce, et en 1476 il se dit " marchand ". Mais les Briçonnet avaient exercé aussi les charges financières, la régie du sel, et tenu des recettes générales ou particulières, comme celle de Touraine. On constate ainsi encore une fois que le négoce conduisait de plain pied aux affaires publiques et aux postes importantes ; mais, de plus, Jean de Beaune, avait obtenu dans la maison du fils de Louis XI *l'office d'argentier*. Cet office était donné, d'habitude à des commerçants, parce qu'il consistait à fournir la cour d'étoffes et d'objets précieux. A son gendre Guillaume, Jean de Baume fit octroyer un emploi dans la maison du jeune prince. Guillaume Briçonnet avait l'esprit subtil, le caractère souple et ingénieux. Le prince devint le roi Charles VIII et dès son avènement lui confia la plus importante charge de l'administration financière, celle de général des finances. Ils étaient quatre, portant ce titre, qui se partageaient entre eux le territoire de la France, et ces quatre dignitaires avaient à peu près les pouvoirs attribués de nos jours au ministre des finances, puisqu'ils réglementaient la

levée des impôts et qu'aucun payement ne pouvait se faire sans leur approbation. Guillaume Briçonnet devint donc général des finances de Languedoc, et dans les années qui suivirent, prit la plus grande influence sur l'esprit du roi. On assure qu'un jour il rencontra Angelo Cato, archevêque de Vienne. Ce prélat, d'une grande réputation de sainteté, lui prédit que par la suite il serait prêtre, évêque et cardinal, qu'il aurait même des voix dans un conclave pour être pape. De ceci Raoulette de Beaune, sa femme, n'éprouva aucun plaisir. C'était prophétiser qu'elle mourrait avant son mari Mais si l'anecdote n'est pas sûre, il n'est pas moins certain que Guillaume Briçonnet, ayant perdu sa femme devenait quelques mois plus tard, en, 1493 évêque de Saint-Malo. C'est lui qui conseille au roi l'expédition de Naples; il l'y accompagne. A son passage à Rome il est fait cardinal. Il voit bientôt son frère, Robert Briçonnet, être nommé président de la Chambre des Comptes, garde des sceaux, chancelier de France ; il lui succède enfin comme archevêque duc de Reims, et jusqu'à sa mort il garda cette dignité. Pendant ce temps, contraste singulier, deux neveux de ces hauts personnages n'avaient pas cesser de faire le commerce : Renaud et François Briçonnet avaient pris la charge de fournir de draps et de linge « l'argenterie » de Charles VIII. Ils éprouvèrent même de ce chef de grandes pertes à la bataille de Fornoue, au retour de Naples, quand les bagages français furent pillés par l'ennemi.

Après la mort de Charles VIII, sous le règne de Louis XII et de François Ier, ce fut un homme d'une origine aussi modeste que Guillaume Briçonnet qui le remplaça dans les conseils du roi. Cet homme, né à Tours lui aussi, était Jacques de Beaune, fils du drapier qui avait fait, en 1470, le voyage d'Angleterre. Beau-frère de Guillaume Briçonnet, il débuta comme lui par le commerce des étoffes et tint la banque. Il avait épousé Jeanne Ruzé, d'une famille de drapiers. Grâce aux alliances de ses sœurs et des sœurs de sa femme (Thomine Ruzé était mariée à Adam Fumée, garde des sceaux de France), son chemin se trouva facile Nommé en 1491 trésorier général de la Reine Anne de Bretagne, que Charles VIII venait d'épouser à Langeais, il se fit connaître d'elle et apprécier, et, quatre ans plus tard, choisir pour général des finances de Languedoc. A cette charge, il joignit bientôt celle qui lui confiait l'administration financière du Dauphiné et de la Provence, et enfin, au bout de quatorze ans, il obtenait la généralité de Languedoc, la plus importante de la France. Son influence, son pouvoir sont alors immenses. Les quatre généraux sont unis aussi bien par des liens d'intérêt que par des liens de famille. Le roi ne peut rien exécuter pour la grandeur du pays : armer des escadres, entretenir des troupes, conclure des traités, s'ils contiennent des garanties d'argent, à moins d'avoir l'avis et les

subventions de ces hommes. En 1505, à Amboise, Jacques de Beaune, né dans la rue Traversaine, couche au bout de la chambre du roi. Après 1518, un contemporain pourra dire de lui qu'il est " quasi-roi ". Il achète terres et châteaux : La Carte, à Ballan, et plus tard Semblançay, dont il prendra le nom. Il distribue les honneurs à sa famille : son fils Martin est fait archevêque de Tours. Il agrandit la demeure paternelle, dont quelques bâtiments subsistent encore au nº 3 de la rue Saint-François, et il la relie à l'hôtel voisin du comte de Dunois, cadeau de la mère de François 1er, Madame Louise de Savoie, dont il administrait aussi les finances. Cet hôtel, qui est au coin de la Grande-Rue et de la rue Neuve (la rue Saint-François) reste debout presqu'entier ; c'est lui qu'on voit aujourd'hui au nº 15 de la rue Colbert. Jacques ne négligeait pas d'ailleurs sa ville natale qui, de son côté, ne l'oubliait pas non plus. Le Carroi aux Herbes devint en son honneur le Carroi de Beaune, et il y éleva cette admirable fontaine, en marbre blanc comme la neige, d'un goût exquis, sculptée avec tous les raffinements de l'art nouveau qu'a fait éclore l'influence de l'Italie où, du reste, il a voyagé deux fois. C'est la fontaine qui se dresse maintenant sur la place du Grand Marché. Mieux que son or, elle perpétuera son nom. " Fortuna mutat ", cette devise qu'on peut lire sur une cheminée du château de Chaumont est inscrite au fond du cœur de tous les enrichis. La fortune est incertaine, et nous-même nous pensons ; mais les jouissances que procure la beauté nous survivent chez les hommes et par elles dure le souvenir de la puissance et de la splendeur qui n'est plus. Tant l'homme éprouve le besoin de l'immuable et de l'éternel ! Ces variations des choses humaines, Semblançay devait en ressentir tout l'effet avant sa mort. En 1523, sa probité excite des soupçons. Une enquête s'instruit au château des Montils, près de Blois. Elle se prolonge plusieurs années. Il est défendu par un avocat, son compatriote, Emery Lopin, bailli de la Guerche en Touraine. Les débats finissent par se convertir en procès. D'après l'accusation, il aurait fabriqué des acquits, falsifié des quittances, touché des acomptes indus, tripoté avec les banquiers italiens, reçu des pots de vin en passant les marchés, et, particulièrement, des marchés de fournitures militaires. A l'interrogatoire, ses explications d'abord visiblement gênées, puis un aveu fort explicite ne peuvent laisser de doutes dans l'esprit de François 1er. D'ailleurs, dès 1505, on l'a dénoncé à Louis XII, lui et le syndicat des financier qui tenaient en fait le trésor de l'Etat à leur merci. Des comptables compromis avec lui et inquiétés n'eurent de salut que dans une fuite à l'étranger. François 1er ne voulut pas d'un acte de clémence qui eut été un acte de faiblesse. Le lundi 11 août 1527, Jacques de Beaune était pendu, près de Paris, au gibet de Montfaucon.

Ainsi les rois avaient démontré, très clairement deux choses : l'une, c'est que leur gouvernement acceptait sans en rougir, des serviteurs nés hors de la noblesse, en toute condition sociale et qu'il leur permettait de faire leur fortune, s'ils faisaient en même temps la fortune de la France ; l'autre, c'est que jamais sous eux la France ne serait asservie aux puissances d'argent. Et malgré l'éloignement des faits, ces puissances en gardent la mémoire et ne peuvent pardonner ce grand exemple à la monarchie d'un Louis XI et d'un François Ier.

Voilà ce qu'il faut se rappeler quand on voit des historiens récents affirmer encore que la condamnation de Semblançay fut « la grande iniquité du règne de François Ier ».

« C'est par leur histoire mieux connue que les Français seront réconciliés ».

XXX.

Sources : E. GATIAN de CLÉRAMBAULT. *Tours qui disparaît*. Tours, 1912. — A. de CAUMONT. *Abécédaire d'Archéologique*. — *Le Dictionnaire d'archéologie*, de Viollet-le-Duc. — *L'Eglise Sainte Croix et les Berthelots*, dans le *Bull de la Société Archéologique de Touraine*. t. X, p. 127. — Léon Palustre. *Monographie de l'Eglise Saint-Clément*, 1887. — Du même, une note sur la maison de la Longue-Echelle. *Bull. Soc. Arch. de Touraine*, t. VII, p. 492. — CH. de GRANDMAISON. *Les Arts en Touraine*. — GIRAUDET, *Les artistes tourangeaux*. — A. DUNOYER *Guillaume Briçonnet*. 1894. — DE BOISLISLE. *Notice sur Etienne de Vesc*. 1878. — A. CHAUVIGNÉ. *Un voyage en Angleterre de Jean de Beaune et de Jean Briçonnet*, 1910. — Vicomte de CROY. *Une ambassade de Lucerne à Tours près de Louis XI, 1912*. — *A. SPONT. Semblançay* (Thèse de doctorat, 1895). — G. JACQUETON. *Documents relatifs à l'administration financière en France, de Charles VII à François Ier*. — Du même, un important article sur Semblançay. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* année 1895. p 556 à 562. — Abbé BOUREILLE. *histoire des Montils*, 1912. — *Bull. Soc. arch. de Touraine*, t. XVIII p. 347. — G. COLLON. *Abrégé historique de la Mairie de Tours*, 1908.

Entreprise Générale
DE PLOMBERIE
ZINGUERIE COUVERTURE

INSTALLATION
de Salle de Bains
FILTRE A EAU
BERCKFELD-MAIGNAN

Articles
Nickel pur et Aluminium

ECLAIRAGE - MÉNAGE - CHAUFFAGE
o o o **Quincaillerie** o o o

Octave CHOPLAIN

22bis Avenue de Grammont
o o o o o TOURS

POLITIQUE et RELIGION

C'est une question souvent posée par nos nouveaux adhérents. que de savoir si les catholiques, ligueurs d'Action française, peuvent, ou doivent, prendre part aux œuvres catholiques. La réponse unanime à cette double question est affirmative.

Du point de vue catholique, elle ne peut pas faire de doute : la collaboration des catholiques aux œuvres catholiques est une obligation dont nulle opinion ou doctrine politique ne peut les affranchir. Du point de vue du nationalisme intégral, la réponse est la même : aucune restauration, en effet, n'est plus utile, plus désirable ni plus bienfaisante que la restauration religieuse. Les catholiques, ligueurs d'Action française, oublieraient leur devoir non seulement de catholiques, mais même de ligueurs, en négligeant d'y donner leur concours constant.

Tout cela, on le sait, est noblement réalisé dans nos sections, et la grande part que nos amis ont su prendre dans l'activité catholique est pour nous tous un motif de légitime fierté. Ils ont eu dans la défense de l'Eglise un rôle glorieux au temps des inventaires, ils continuent leur tradition constante en secondant l'autorité légitime en tout ce qu'elle entreprend pour promouvoir ou restaurer la vie religieuse en France.

Le nationalisme de nos amis catholiques leur rend sur ce point le devoir spécialement facile, à cause du bien propre et de la saine vigueur que l'âme française retrouvera de plus en plus à mesure qu'elle sera plus imprégnée de la vérité religieuse.

L'habitude même qu'ils ont du succès sur le terrain politique leur a donné dans toutes leurs entreprises un allant, une pointe d'enthousiasme dont les œuvres religieuses ont eu le contre-coup incontestable. Avoir défait le gouvernement à la Sorbonne, avoir fait reculer la police dans l'affaire Bernstein sont des préparations excellentes pour la lutte contre les puissances anticléricales dont ce gouvernement et cette police sont les instruments.

On le sait si bien que, l'an dernier encore, c'est à leurs organisations qu'ont fait appel certains couvents menacés d'expulsion, et si les expulsions annoncées n'ont pas eu lieu, c'est que le gouvernement a su que ces couvents auraient cette fois des défenseurs irréductibles dans les Camelots du Roi.

Dans l'ordre de la pensée, sentir qu'on a raison (et établir pourquoi) contre les Nuées des révolutionnaires apporte un singulier réconfort aux catholiques qui ont à combattre les inventions ou les calomnies des mêmes révolutionnaires à l'égard de la religion.

Avoir, sur le terrain politique, jaugé l'incommensurable malfaisance des faux dogmes de 1789, c'est être mieux gardé contre ces faux dogmes, en toute occasion. Particulièrement, c'est être insensible à l'espèce de respect craintif que leur succès momentané a inspiré à certains catholiques ; c'est être bien cuirassé contre le sophisme délétère qui excuse les faiblesses en disant qu'il faut bien « marcher avec son temps. »

Dans l'ordre des faits, la vérification est facile : le culte spontané de toute la jeunesse française pour Jeanne d'Arc s'est trouvé singulièrement vivifié par le succès de la campagne Thalamas.

N'est-ce pas aux efforts de nos amis, répétés pendant quatre ans, qu'on doit d'avoir vu, le jour de la fête de la Bienheureuse, d'immenses cortèges aller porter des fleurs à ses statues ? N'est-ce pas eux, dont la persévérance payée longtemps par les arrestations et la prison a enfin imposé au gouvernement la reconnaissance du droit pour les catholiques et les patriotes de célébrer Jeanne d'Arc librement, à travers les rues de la ville ? N'est-ce pas le spectacle magnifique des dix mille Parisiens groupés et conduits par nous, l'an dernier, qui, impressionnant l'opinion, a obligé le Parlement à prendre en consideration le projet de fête nationale à Jeanne d'Arc et à faire bientôt passer dans la loi une solennité que les Ligueurs avaient d'abord créée dans les faits ?

Ajoutons enfin, et la constatation est précieuse, que les habitudes d'analyse rigoureuse auxquelles nous nous plions pour assurer notre doctrine politique, nous ont amenés naturellement à reconnaître exactement les limites du domaine qu'elles embrassent. Il ne faut donc pas s'étonner si elles ont bien gardé jusqu'ici ceux qui les mettent bien en pratique. Elles les ont préservés notamment de toute tendance à mêler à ces œuvres la politique — qui doit en être exclue, l'union des catholiques étant à ce prix.

Dans les questions strictement religieuses, les ligueurs d'Action française se rappellent instinctivement qu'ils sont sous la juridiction exclusive et légitime de leur évêque. En telles occurrences, une manifestation politique est contraire, non seulement au devoir religieux, mais à toute saine raison. Par exemple, saluer la clôture d'une réunion d'œuvres par le cri de : « Vive le Roi ! » ne pourrait apparaître, en dehors de l'inconvenance, que comme une singularité que tout le monde réprouverait et dont le résultat irait directement contre l'idée royaliste.

L'autorité épiscopale est au-dessus des agitations politiques, mais il est claire qu'elle ne peut y rester qu'à la condition qu'aucun mouvement politique ne vienne troubler l'exercice de ses fonctions ou se mettre en travers de son activité.

Chacun des ligueurs de l'Action française doit donc avoir le souci d'éviter à ce sujet une confusion si légère qu'elle soit. Il ne pourrait en être absous, ni par l'esprit politique, ni même par le simple bon sens.

Aussi bien, ce sont là des principes que nul ne contestera, mais dont le rappel est nécessaire pour aider nos amis à trouver, en chaque cas particulier, la solution des difficultés qui pourront se présenter, ou qui se renouvelleraient, car il s'en est déjà présenté.

On a pu, en effet, dans des réunions ou des cérémonies purement

religieuses, faire des manifestations politiques républicaines au moins aussi intolérables que les cris royalistes. Des réactions individuelles et spontanées se sont produites que nous n'avons ni à louer ni à blâmer. Dans ce cas, le recours à l'autorité légitime, les doléances que tout inférieur a droit de porter à son chef seront l'acte individuel ou collectif de catholiques injustement blessés dans de légitimes convictions, mais elles ne peuvent, sans changer de nature et devenir inopérantes, prendre la forme d'une réclamation adressée à l'autorité religieuse au nom d'une cause politique. Une telle tactique aurait précisément pour effet de contraindre un évêque à venir sur le terrain politique, au-dessus duquel il doit se maintenir.

Et quelque difficulté que l'on rencontre, quelque incident qui arrive et quelle qu'en soit la cause, rien ne devra faire oublier que l'autorité légitime ne peut céder à des menaces faites à son représentant et qui auraient l'apparence d'atteindre cette autorité elle-même. Il y a là un point sur lequel l'autorité religieuse peut céder moins que toute autre et surtout dans les circonstances actuelles. Tel serait, par exemple, le cas d'une personnalité éminente qui aurait été écartée de la direction d'une œuvre à cause de ses opinions politiques et que des pressions venues de groupements politiques amis voudraient imposer à l'autorité. Il n'est pas nécessaire, pour collaborer à une œuvre et y faire tout son devoir, de la diriger ; nul ne peut, dans le choix des chefs, se substituer à l'autorité, pas plus que celle-ci ne peut imposer à quiconque le fardeau d'une direction dont il ne se sent pas capable d'assurer l'efficacité dans un entourage modifié.

Nous demandons à nos amis d'apporter à tout ce qui précède une attention spéciale. Pour tous ceux qui sont bien au courant de la doctrine d'Action française, ces réactions sont naturelles et comme instinctives, mais, encore une fois, les éléments venus à nous depuis moins longtemps risqueraient d'être entraînés par leur ardeur même à des initiatives également nuisibles aux deux causes qu'ils croiraient servir efficacement en les confondant. Introduire, sous prétexte de royalisme, un désordre dans la restauration religieuse que font les évêques de France, ne pourrait, en retardant cette restauration, que compromettre les résultats politiques acquis : ceux qui ont la charge de la direction, à l'Action française, ne l'ont jamais admis et sont très décidés à ne pas l'admettre. Le champ qui s'ouvre à l'énergie de nos amis est assez vaste, en dehors du terrain des œuvres religieuses, pour que leur action politique s'y déploie à son aise. La fécondité de leur propagande légitime est amplement démontrée par les conquêtes de ces dernières années.

Bernard de VESINS.

(de l'*Action Française* du 8 février 1913).

Marchés de Tours

Jours et Heures d'Ouverture et de Fermeture

HALLES CENTRALES

Tous les jours

Janvier, — février, — novembre, — décembre de 7 h. mat. à 5 h. soir.
Mars, — avril, — septembre, — octobre... — 6 h. — 6 h. —
Mai, — juin, — juillet, — août..... — 5 h. — 6 h. —
Le Vendredi et le Samedi..... jusqu'à 7. h. du soir.
Le Dimanche..... jusqu'à midi.

MARCHÉ AUX ARTICLES DIVERS. — Place Gaston-Pailhou

Les Mercredi et Samedi..... toute la journée.
Le Dimanche..... jusqu'à midi.

MARCHÉ AUX FRUITS ET AUX LÉGUMES. — Place des Halles

Tous les jours

Janvier, — février, — novembre, — décembre de 6 h. mat. à 9 h. mat.
Mars, — avril, — septembre, — octobre... — 5 h. — 8 h. —
Mai, — juin, — juillet, — août..... — 4 h. — 7 h. —

MARCHÉ AUX VOLAILLES, BEURRE, ŒUFS ET FROMAGES

Place du Grand-Marché

Les Mercredi et Samedi

Janvier, — février — novembre, — décembre de 6 h. mat. à 11 h. mat.
Mars, — avril, — septembre, — octobre... — 5 h. — 10 h. —
Mai, — juin, — juillet, — août..... — 4 h. — 9 h. —

Les Grands Magasins de LA PYRAMIDE 28 et 30 Rue du Change et 95 rue des Halles TOURS

Habillent Bien

Ne vendent que des Articles fabriqués dans leurs ateliers et 30 % moins cher que partout ailleurs

Habillements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

Vêtements de Cérémonies. — Ville. — Sports. — Travail. — Vestons cuir

Marque déposée **LE TOUR DE FRANCE** E et B **TOURS**

Ateliers { 5 et 7, Rue de Châteauneuf, **TOURS.**
Avenue Gambetta et Rue Nationale, **CHOLET** (M.-et-L.).

MARCHÉS DE QUARTIER

Place Velpeau. — Le Jeudi et le Dimanche, jusqu'à midi.
Place de la Liberté. — Le Mardi et le Vendredi, —
Place de Strasbourg. — Le Lundi —

MARCHÉ AUX FLEURS. — Terre-plein du Boulevard Béranger.
(de la rue George-Sand à la rue Chanoineau)
Le Mercredi, le Samedi et la veille de certaines fêtes, toute la journée.
Le Dimanche..... jusqu'à midi.

MARCHÉ AUX ARBUSTES, BALAIS ET OSIERS
Terre-plein du Boulevard Béranger
(à la suite du Marché aux Fleurs).
Le Mercredi et le Samedi..... toute la journée.

MARCHÉ AU BOIS. — Quai du Musée.
Le Samedi..... toute la journée.

MARCHÉ A LA FERRAILLE. — Place de la République.
Le Samedi..... toute la journée.

MARCHÉS AUX BESTIAUX. — Place auprès du Champ de Mars.
Tous les lundis

1° Porcs.
- Du 1er Septembre au 1er Nov., de 7 h. du matin à 11h.
- Du 1er Novembre au 1er Mars, de 8 h. du matin à 11h.
- Du 1er Mars au 1er Mai, de 7 h. du matin à 11 h.
- Du 1er Mai au 30 Août, de 6 h. du matin à 11 h.

2° Veaux-Moutons. Tous les Lundis, à partir de 11 h. du matin

BOURSE DES GRAINS
Le Samedi, au Café de l'Univers, à partir de 1 heure de l'après-midi.

GRAND CHOIX D'AMEUBLEMENTS

MAISON FROGER

Georges MARIOTTE, Succr

7, rue de la Scellerie, 7. — TOURS

-:- Objets d'Art — Curiosités -:-

MAISON VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ ET POSSÉDANT LE PLUS GRAND CHOIX

Foires de Tours

FOIRES AUX BESTIAUX. — Place du Marché aux Bestiaux. (Champs de Mars)

Le deuxième lundi de chaque mois.

FOIRES DE MAI ET D'AOUT

Dimanche qui précède le 10, pour une durée de trois semaines.

Aux chevaux, ânes, mulets, bestiaux, cercles. — Place du champ de Mars.

Aux machines agricoles. — Boulevard Heurteloup et Place de la Gare.

A la ferraille. — Quai de la Poissonnerie.

Aux cuirs. — Place des Arts, terre-plein de la Bibliothèque.

Aux grains. — Place du Palais de Justice, côté Est (*Café de l'Univers*).

Attractions. — Quai du Musée, quai du Pont-Neuf.

FOIRE A L'AIL ET AUX ÉCHALOTES. — Place de la République. *Le 26 juillet.*

FOIRES AUX FLEURS (dite de Sainte Anne). — Boulevard Bérenger. *Du 25 au 31 juillet.*

AMEUBLEMENTS - BRODERIES - TAPISSERIES

PANNETIER-ROY & M. LECLERE Successeurs

Spécialité de Broderies et de Tapisseries au point,

Décoration, Installation complète, Villas et Châteaux

Rue Sully, 2, à TOURS (Indre-et-Loire)

Foires des chefs-lieux de canton du département d'Indre-et-Loire

FOIRES DE JANVIER

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Chinon. — Premier jeudi.
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
L'Isle-Bouchard. — Deuxième samedi.
Ligueil. — Premier lundi.
Loches. — Premier mercredi.
Montbazon. — Dernier mardi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Richelieu. — Le 7.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux).

FOIRES DE FÉVRIER

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi.
Château la-Vallière. — 4e lundi.
Châteaurenault. — Dernier mardi.
Chinon. — Premier jeudi.
La Haye-Descartes. — 2e mardi.
L'Isle-Bouchard. — Deuxième mardi.
Ligueil. — Premier lundi.
Loches. — Premier mercredi.
Montrésor. — Troisième samedi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux).

FOIRES DE MARS

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi.
Bléré. — Vendredi précédant le Mardi-Gras.
Château-la-Vallière. — 4e lundi.
Chinon. — Premier jeudi.
L'Isle-Bouchard. — Deuxième mardi.
La Haye-Descartes. — 2e mardi.
Loches. — Premier mercredi.
Montbazon. — Mardi avant Mi-Carême.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Richelieu. — Lundi-Gras et 4e lundi de carême.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours. — Deuxième lundi.

PHOTOGRAPHIE C. ROMAIN
E. MAMOUR, Succr
36, Rue Colbert, 36 (*au fond du couloir*)
o Portraits — Groupe de Noces — Spécialités d'Agrandissements aux prix o
o o o o o les plus réduits défiant toute concurrence o o o o o

FOIRES D'AVRIL

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi.
Bléré. — Vendredi-Saint.
Bourgueil. — Mardi après Pâques.
Château la Vallière. — Quatrième lundi.
Chinon. — Premier jeudi (3 jours).
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
Ligueil. — Premier lundi.
L'Isle Bouchard. — Deuxième mardi.
Loches. — Premier mercredi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Le 19.
Richelieu. — Lundi de Quasimodo.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours. — Deuxième lundi, (bestiaux).

FOIRES DE MAI

Amboise. — Troisième vendredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Châteaurenault. — Premier mardi.
Chinon. — Premier jeudi.
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
Ligueuil. — Premier lundi.
Loches. — Premier mercredi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Richelieu. — Quatrième lundi.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours. — Le 10, (10 jours).

FOIRES DE JUIN

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau — Premier mercredi.
Bourgueil. — Mardi après la Pentecôte.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
L'Isle-Bouchard. — Deuxième mardi.
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
Langeais. — Le 24.
Ligueil. — Premier lundi.
Loches. — Premier mercredi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Richelieu. — Deuxième lundi.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux).

VINS DE TOURAINE

VOUVRAY

MOUSSEUX & NATUREL

F. RAMUZAT

62, Rue des Halles, 62, — TOURS

FOIRES DE JUILLET

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Châteaurenault. — Premier mardi.
Chinon. — Premier jeudi.
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
Ligueil. — Premier lundi.
Loches. — Premier mercredi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Richelieu. — Deuxième lundi.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Savigné. — Troisième mercredi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux).

FOIRES D'AOUT

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi.
Château-la-Vallière. — 4e lundi.
Chinon. — Premier jeudi (trois jours)
La Haye-Descartes. — 2e mardi.
Ligueil. — Premier lundi.
Loches. — Premier mercredi.
Montbazon. — Premier mardi.
Pressigny-le Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Richelieu. — Dernier lundi.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi
Tours. — Le 10 (10 jours).

FOIRES DE SEPTEMBRE

Amboise. — Le 5.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi.
Bléré. — Deuxième vendredi.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Châteaurenault. — Dernier mardi.
Chinon. — Premier jeudi.
Isle-Bouchard (l'). — Deuxième mardi.
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
Ligueil. — Premier lundi.
Loches. — Premier mercredi.
Montbazon. — Premier mardi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi
Richelieu. — Deuxième lundi.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux).
Vouvray. — Deuxième dimanche.

PRODUITS DES MISSIONS AFRICAINES

Cafés, Thés, Chocolats, Tapioca. Eau de Cologne, Eau de fleurs d'oranger, Eau dentifrice.

GOHIER-DÉCHARGNIA, Succr

73, rue de la Scellerie, 73 — **TOURS**

Malvoisie de Samos — Quina — Eau-de-vie — Bonbons fins — Gâteaux secs
Pruneaux de Tours - Pâtes alimentaires de toutes sortes
VINS FINS : Porto, Alicante, Banyuls, Frontignan, Malaga, Xérès, Moscatel Grenache, Lacryma, Saint-Emilion.

La Maison recommande d'une façon toute particulière les produits de SAMOS

FOIRES D'OCTOBRE

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Chinon. — Premier jeudi (3 jours).
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
Ligueil. — Premier lundi.
L'Isle-Bouchard. — Deuxième mardi.
Loches. — Premier mercredi.
Montbazon. — Troisième mardi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Richelieu. — Deuxième lundi.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux), le 30.

FOIRES DE NOVEMBRE

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi.
Bléré. — Deuxième vendredi.
Bourgueil. — Mardi avant le 13.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Châteaurenault. — Dernier mardi.
Chinon. — Premier jeudi.
Isle-Bouchard (l'). — Deuxième mardi.
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
Ligueil. — Premier lundi.
Loches. — Premier mercredi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Richelieu. — Deuxième lundi.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux).

FOIRES DE DÉCEMBRE

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier merc.
Bourgueil. — Mardi après Noël.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Châteaurenault. — Dernier mardi.
Chinon. — Premier jeudi (3 jours).
Cormery. — Dernier jeudi.
La Hayes-Descartes. — Deuxième mardi.
Ligueil. — Premier mardi.
L'Isle-Bouchard. — Deuxième mardi.
Loches. — Premier mercredi.
Montbazon. — Premier mardi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Richelieu. — Deuxième lundi.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux).

Un demi-siècle de PRATIQUE -:- Un demi-siècle de SUCCÈS

Depuis un demi-siècle
LES MAISONS **DEWACHTER**
se sont spécialisées dans l'art du Tailleur. Leurs Vêtements sont parfaits et leur coupe inimitable. A qualité égale, leurs prix défient toute concurrence comme **Bon marché**. Confiance et Loyauté.
(*Telle est notre devise*).

DEWACHTER, 50, rue Nationale, TOURS

MARCHÉS

du département d'Indre-et-Loire

Lundi

Tours (bestiaux).
Château-la-Vallière.
Dolus.
Gizeux.
La Riche.
Ligueil.
Neuvy-le-Roi.
Richelieu.
Vernou.

Mardi

Tours (pl. de la Liberté).
Avon.
Bourgueil.
Châteaurenault.
Crouzilles.
La Haye-Descartes.
L'Isle-Bouchard.
Montbazon.
Montrésor.
Saint-Christophe.
Saint-Quentin.
Yzeures.

Mercredi

Tours.
Amboise.
Avrillé.
Azay-le-Rideau.
Draché.
Loches.
Marcé-sur Esves.
Savigny-sur-Bhanat.
Tauxigny.
Troges.

Jeudi

Tours (place Velpeau).
Beaumont-Village.
Chinon.
Cléré.
Cormery.
Crissay.
Loché.
Maillé.
Manthelan.
Mazières.
Neuillé-le-Lierre.
Neuillé-Pont-Pierre.
Neuilly-le-Brignon.
Panzoult.
Reugny.
Sonzay.

Hôtel du Croissant

7, rue Gambetta — **TOURS** -:- **Téléphone 1-93**

Près les Postes et Télégraphes

Recommandé à MM. les Voyageurs de Commerce, aux Touristes & aux Familles

Salons pour grands dîners — Mariages — Réceptions — Soirées — Lunch

Repas complets pour la ville et la campagne - Plats détachés - Sauces

MARIE Pro riétaire

Vendredi

Tours (pl. de la Liberté).
Amboise,
Bléré.
Druye (après-midi).
La Riche.
Mothodon.
Sainte-Maure.

Samedi

Tours.
Abilly.
Preuilly.

Dimanche

Ambillou.
Amboise.
Artannes.
Beaumont-la-Ronce.
Bléré.
Candes
Congey-Fleuray.
Celle-Saint-Avan (la).
Chapelle-Blanche (la).
Châteaurenault.
Chouzé-sur-Loire.
Cussay.
Dame-Marie.
Epeigné-les-Bois.
La Haye-Descartes.
Langeais.
Luynes.
Monnaie.
Montlouis.
Nieul.
Neuvy-le-Roi.
Nouans.
Pressigny-le-Grand.
Rilly.
Rouziers.
Saint-Branchs.
Saint-Epain.
Saint-Flovier.
Saint-Paterne.
Savonnières.
Sonzay.
Tilouze.
Tour-Saint-Gelin (la).
Véretz.
Villeperdue.
Vouvray.
Tours (place Velpeau).

PIERACCINI-PELISSIER

Editeur-Statuaire

10, rue Descartes — **TOURS** — *Ateliers, 40, rue Léon Boyer*

Maison recommandée par son beau choix d'Objets religieux

o o Librairie, Papeterie, Bronze, Orfèvrerie d'église, Fleurs pour églises o o
o o o o appartements, Fournitures pour MM. les Ecclésiastiques o o o o

ANCIENNES MESURES
du département d'Indre-et-Loire
comparées aux mesures du système métrique

MESURES DE LONGUEUR

	Valeur en mètres
Ligne	0,002255
Pouce	0,02706
Pied	0,3247
Toise	1,9484
Aune	1,190
Chaine ou perche linéaire de 25 pieds	8,118
Perche linéaire de 22 pieds (en usage seulement pour les bois)	7,144
Lieue d'entretien de route (2.000 toises)	3896,790
Lieue d'étape	3998,106
Lieue de poste (25 au degré)	4448,185

MESURES DE SURFACE

Chainée de 25 pieds de coté	0,659504
Arpent de 10 chainées ou 1736 1/9 toises carrées	65,9504
(Voir page précédente)	
Perche carrée (des eaux et forêts)	0,510
Arpents des eaux et forêts	51,038

MESURES DE CAPACITÉ

		Valeur en litres
Pinte	de Monnaie	1.168
	Azay-sur-Cher	1,179
	Preuilly	1,212
	Tours	1,224
	Châteaurenault	1,283
	Luynes	1,287
	Cormery	1,438
Poinçon	Tours	265,608
	Chinon	242,658
	Bourgueil	230,724

Pipe, le double du poinçon.

MESURES DE CAPACITÉ

		Valeur en décalitres Combles	en froment
Boisseau	Chinon	1,0022	1,2604
	Tours	1,1695	1,4580
	Amboise	1,1771	1,4867
	Châteaurenault	1,1798	1,4676
	Monnaie	1,2037	1,5023
	Loches	1,4292	1,7515
	Cormery	1,4893	1,8164
	Ligueil	1,5092	1,8999
	Lahaye	1,6098	2,0415
	Preuilly	1,6609	2'0549
	St-Christophe	1,7250	2,0989

MESURE POUR LE BOIS

Corde. Valeur en stère : 4,383

POIDS

		En grammes
Poids	Grain	0,053
	Gros ou 72 gr	3,824
	Once ou 8 gros	30,594
	Marc ou 8 onces	244,753
	Livre ou 2 marcs	489,506
	Quint. ou 100 liv.	48,950,585

Arpents de Touraine

(65 ares 95 centiares 041)

L'arpent de Touraine vaut 100 chaînées. La chaînée équivaut à un carré de 25 pieds, soit 8 m. 121 de côté.

CONVERSION DES

ARPENTS EN HECTARES

arpents	hect.	ares	centiares
1	vaut »	65	95,04
2	1	31	90,08
3	1	97	85,12
4	2	63	80,16
5	3	29	75,21
6	3	95	70,25
7	4	61	65,29
8	5	27	60,33
9	5	93	55,37
10	6	59	50,41
100	65	95	4,10
200	131	90	08,20

HECTARES EN ARPENTS

hect.	arp.	ch.	centièmes
1	vaut 1	51	08,20
2	3	03	62,91
3	4	54	25,82
4	6	06	88,72
5	7	58	51,63
6	9	09	14,54
7	10	61	77,45
8	12	13	40,36
9	13	64	03,26
10	15	16	66,17
100	151	62	29,08
200	303	25	90,80

CONVERSION DES

CHAINÉES EN ARES

chaînées	ares	centiares
1 vaut	»	81,59
2	2	31,90
3	1	97,85
4	1	63,80
5	3	29,75
6	3	95,70
7	4	61,65
8	4	27,60
9	5	93,55
10	6	59,50
100	65	95,04
200	131	90,08

ARES EN CHAINÉES

ares	arpents	ch.	centièmes
1 vaut	»	1	51,63
2	»	3	03,26
3	»	4	54,89
4	»	6	06,52
5	»	7	58,15
6	»	9	09,77
7	»	10	61,40
8	»	12	13,03
9	»	13	64,66
10	»	15	16,23
100	»	51	62,91
200	3	03	25,82

Pour savoir combien un nombre déterminé d'hectares contient d'arpents de Touraine (65 ares 95 cent.), il suffit de multiplier ce nombre d'hectares par 151 chaînées 62 centièmes 91.

Le produit indiquera le nombre d'arpents et chaînées.

Ex. : Combien 12 h. 33 a. 20 c. contiennent-ils d'arpents ?

R. 12, 33,2 multipliés par 151 chaînées 62 centièmes 91 égalent 18 arpents, 69 chaînées 88 centièmes 99.

Pour savoir combien un nombre déterminé d'arpents de Touraine (65 ares 95 centiares 041) contient d'hectares, il faut multiplier ce nombre d'arpents par 65 ares 95 centiares 041.

Le produit indiquera le nombre d'hectares, ares, centiares.

Ex. : Combien 12 arpents 37 chaînées 20 centièmes contiennent-ils d'hectares ?

R. 12 arp. 37 ch. 20 centièmes multipliés par 65 ares 95 centiares 041 égalent 8 hectares 15 ares 93 centiares 84.

MAGASIN DE PAPIERS PEINTS

Papiers de Styles — Papiers avec cretonnes assorties

VITRAUPHANIE

Grand choix de Sujets Religieux

ENCADREMENTS EN TOUS GENRES

H. PANON

17, rue des Halles, 17 — TOURS

AUTOMOBILES & CYCLES

JOURDAIN & MORIER

28, Rue Verte — TOURS

Voitures neuves et d'occasions | Mécanique en tous genres

TÉLÉPHONE : 9-65

ÉDITION LORIENTAISE

L'Action Française à Lorient

L'année 1913 a été féconde pour la propagande royaliste à *Lorient*. La section lorientaise d'Action Française qui n'a pas cessé de se développer depuis sa fondation, a vu pendant cette année des réunions mensuelles de plus en plus suivies, sa Permanence du jeudi plus vivante ; plus fréquentée que jamais, ses Camelots plus actifs, son Cercle d'Etudes plus studieux, plus attachant encore que les années précédentes.

Le Clou de 1913 a été le magnifique Congrès d'Action Française des 25-26 janvier dont nous parlons plus loin. Les exigences de la confection matérielle de notre Almanach ne nous permettent malheureusement pas de rendre compte ici de la grande réunion du 9 novembre qui s'annonce, dès l'été 1913, comme une grandiose manifestation royaliste.

Procédons par ordre de dates au compte rendu de nos travaux, Des conférences ont lieu régulièrement tous les mois à la permanence, et des orateurs du groupe traitent avec talent mais familièrement les questions de doctrine en se mettant à la portée de tout l'auditoire composé de personnes appartenant à tous les milieux sociaux ; beaucoup d'ouvriers viennent avec plaisir écouter ces causeries, ceux qui ont été attirés par leurs camarades, reviennent d'abord de temps en temps. puis finissent par être très assidus et demandent à se classer parmi les ligueurs.

Il est imposé à tous ceux quels qu'ils soient qui sollicitent leur admission, un stage assez long, d'au moins trois mois. Pendant ce stage ils fréquentent la permanence du jeudi soir qui devient ainsi très nombreuse et très animée. On leur remet des livres qui sont choisis de façon à les instruire graduellement, et une fois admis, il n'y a de déceptions possibles ni d'un côté ni de l'autre ; le postulant sait où il va et le bureau sait qui il admet, c'est ainsi que le groupe des ligueurs ne s'augmente que lentement, mais sûrement et se trouve constitué par une élite recrutée dans tous les milieux de la société.

Les orateurs qui se sont fait entendre à nos réunions mensuelles au cours de la période 1912-1913 que nous parcourons sont M. Keraly, avocat du barreau de Lorient, M. Georges Loire, rédacteur en chef du Morbihannais, M. Mangin, secrétaire de la section, M. Lunven, président, M. Thual, secrétaire-adjoint.

Les travaux de l'année se terminent fin juillet par une

SOIERIES -:- VELOURS

TISSUS EXCLUSIFS

HAUTES-NOUVEAUTÉS

LAINAGES -:- FOURRURES

Maison BARRIÈRE

AU PRINTEMPS

70, Rue du Port, 70 — LORIENT

Costumes — Confections — Jupons — Corsages
Tabliers tous genres — Dernières Créations

ATELIER DE COUTURE DE PREMIER ORDRE

séance récréative et musicale où figurent chacun dans sa spécialité les ligueurs et les ligueuses auxquels se joignent quelques amis, un des ligueurs chante merveilleusement des chansonnettes comiques, un autre est très adroit prestidigitateur.

Puis la section chôme en Août et Septembre pour s'occuper de la propagande sur les plages voisines et de conférences destinées à amorcer la fondation de sous-sections dans les chefs-lieux de cantons voisins.

C'est ainsi qu'une réunion a eu lieu à Port-Louis, le 30 août, dans un milieu plutôt réfractaire et il y a tout lieu d'espérer que les résultats ne se feront pas attendre longtemps et qu'une autre réunion prochaine déterminera la fondation désirée.

D'autres réunions sont projetées en octobre à Hennebont et à Pont-Scorff, et la vente du Journal à laquelle prennent part les camelots Lorientais et les toujours dévoués et entreprenants camelots de Languidic précède pendant quelques dimanches le jour de la conférence.

Au cours de l'année, 4 grandes conférences ont eu lieu, dont deux à la salle Larnicol, cours Chazelles.

L'année dont nous rendons compte va du 1er octobre 1912 au 1er octobre 1913.

La première conférence du dimanche 27 octobre 1912 avait réuni à la salle Larnicol douze cents personnes.

Notre ami Sauto, ouvrier typographe parisien, traitait comme il le mérite le Mensonge républicain.

Dès les premiers mots, Santo possède l'oreille et le cœur de son vaste auditoire. On sent que la salle est à lui et il sait, comme l'écrit l'érudit rédacteur du Morbihannais être peuple tout en se montrant très instruit.

Il détruit les mensonges républicains notamment en ce qui concerne Luther, la Saint Barthélemy, la Bastille, la dime, mensonges que les manuels scolaires se plaisent à propager.

Il parle de la Patrie, ce quelque chose pour laquelle on se fait casser la g.... pour....

Quelques contradicteurs sont confondus il faut une tête, un chef, ce chef c'est le Roi. Santo remporte un triomphe sans égal.

Le 26 janvier 1913, notre ami Bernard de Vesins et Pierre Dumoulin viennent nous faire une conférence à l'occasion de la fondation d'une fédération des Sections Bretonnes d'Action Française.

Toutes les Sections de la Bretagne étaient représentées, par leurs présidents la plupart, et d'autres par des délégués.

Après une messe pour le Roi et la France, dite à l'Eglise de Kerentrec'h par le T. R. P. Capucin, le père Corentin, ami dévoué de l'Action Française, un banquet de 140 couverts réunit chez l'excellent traiteur Larnicol des personnes de toutes les classes beaucoup de paysans de Languidic, du Finistère et de Quimperlé.

M. de la Rochemacé, délégué de Mgr le duc d'Orléans est présent, des toasts sont portés, puis on se rend dans la salle de réunion qui est comble, il y a du monde dans la cour, on a laissé les fenêtres ouvertes et tous peuvent entendre, on a refusé l'entrée à plus de 400 personnes qui se pressent sur le cours Chazelles.

Dumoulin parle de l'espionnage Juif-Allemand, de l'avant-guerre,

MODERN GALERIES

(Fondées en 1875)

Maison de Confiance la plus vaste et la mieux assortie

VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ

de toute la région

E. MARQUIS

9, 10 et 11, Place Alsace-Lorraine, 9, 10 et 11

34, Rue de la Patrie, 34

LORIENT

ARTICLES DE PARIS - MAROQUINERIE - JOUETS - ARTICLES DE MÉNAGE

Faïence, Verrerie, Toiles Cirées

ARTICLES DE VOYAGE

Malles, Valises en tous genres — Parapluies et Cannes

CONFECTIONS pour Hommes & Enfants

LINGERIE, CHAPELLERIE, CHAUSSURES, BONNETERIE

VOITURES & CHARRETTES pour Enfants

MEUBLES EN TOUS GENRES

Lits de fer et de Cuivre, Matelas, Sommiers, etc.

ENTRÉE ENTIÈREMENT LIBRE

il fait tressaillir tous les cœurs patriotes à la pensée de la trahison qui menace le pays. On applaudit l'orateur à tout rompre quand il dit qu'il faut faire venir le Roi pour que les enfants de la France ne soient pas tués demain avec le fer du sous sol français que Thyssen fait extraire pour l'Allemagne.

Quand Bernard de Vesins prend la parole, les Camelots de Nantes, de Rennes, de Lorient donnent le signal d'une ovation. de Vesins flétrit l'impuissance et la négligence coupable du gouvernement républicain. Il cite le marché du Congo souscrit par Caillaux ; il montre les conséquences du régime électif. L'électeur est le maître, l'élu est l'esclave, donc pas d'amélioration possible parce que pas d'indépendance dans l'état. La monarchie Royale peut seule assurer l'équilibre indispensable à toute nation qui veut vivre et prospérer, donc travaillons sans relâche à ramener Mgr le duc d'Orléans qui devenu Philippe VIII, sauvera certainement la France de la ruine.

Enthousiasme indescriptible, la foule acclame Maurras dont le Président M. Lunven affirme l'innocence, ayant été lui-même le témoin du magnifique triomphe de Versailles.

La Comte de la Rochemacé après la lecture d'un ordre du jour à Monseigneur, voté par acclamation, déclare avec quelle joie il portera au prince exilé le compte rendu de cette belle réunion. Pas un contradicteur ne s'est présenté et on entendait à la sortie de la réunion des réflexions de ce genre : « On demande des contradicteurs, mais allez donc contredire ! c'est la vérité qu'on a dite. »

Le 30 mars 1913, troisième conférence par M. Henri Le Gouëllec, ancien bâtonnier, le maître de l'éloquence du barreau Lorientais, sur le péril national de la naturalisation. Très nombreuse assistance à la permanence pour entendre l'orateur exposer avec son magnifique talent, les précautions que prenait la Royauté pour accorder des lettres de naturalisation, les facilités que l'empire, gouvernement démocratique issu de la Révolution, substitua aux mesures de prudence royale, puis les concessions sans excuses faites par la république à tous les étrangers pour leur permettre de prendre possession de la France au même titre que les Français d'origine, au détriment de la Jeunesse Française et de tout le pays.

L'orateur rappelle qu'Hervé disait la veille dans une conférence à Lorient : « Il faut rendre Justice aux Rois qui ont créé une patrie « plus belle, plus grande » et il lui répond : « En chassant les « Rois, en ouvrant la porte à l'étranger par la naturalisation et par « le désarmement, le régime républicain a préparé la désorganisation et la défaite. »

La réunion se termine au milieu des applaudissements et d'une émotion qui témoignent du merveilleux succès obtenu par l'orateur.

Le 29 juin, quatrième grande conférence de permanence par notre ami M. Lalau-Keraly, avocat du barreau Lorientais, assistance d'élite et très nombreuse.

L'orateur parle de la différence qui existe entre la liberté et les libertés ; il fait l'historique des causes qui ont amené la révolution et qui depuis un siècle pèsent sur la France. Il flétrit les doctrines de Jean-Jacques Rousseau, montre à quels résultats nous conduit l'individualisme à outrance et quelle désagrégation des masses sociales il produit.

A LA PELOTE D'OR

BUQUEN Frères

8 et 9, Place Bisson -:- **LORIENT**

Mercerie ☙ Bonneterie ☙ Ganterie

Modes ☙ Nouveautés ☙ Confections ☙ Corsets

☙ Fourrures ☙

La Maison se recommande par la qualité et le bon marché de ses marchandises

L'orateur dont la parole est lente et mesurée produit une impression très vive, on sent que tout ce qu'il dit porte et qu'il en restera des traces ; il s'appesantit sur la nécessité de s'intéresser à ces questions qui expliquent les événements dont on ne peut pas toujours facilement se rendre compte.

Le succès est très grand et on se sépare en regrettant que la période des conférences soit terminée jusqu'au mois d'octobre.

La Section d'A. F. de Lorient n'a cessé de se développer depuis sa fondation. Elle possède entre autres organisations : sa *Permanence*, son *Cercle d'Etudes*, sa *Salle de Lecture*, son *Service des Conférences*, sa *Bibliothèque*, ses équipes de *Camelots*.

— La *Permanence*, située *rue Gambetta*, nº 34, à Lorient, est ouverte à tous les Ligueurs d'A. F. principalement les : *Jeudi soir, de 4 h. 1/2 à 7 h.*, et *Dimanche matin, de 9 h., à 11 h.*

La *Bibliothèque* et la *Salle de Lecture* sont ouvertes aux mêmes heures, dans le même local. On peut y trouver tous les journaux, brochures, revues et livres s'occupant de l'étude des doctrines nationalistes, et plus particulièrement des idées et des méthodes du *Nationalisme intégral* que représente l'Action Française. La Section a organisé un service *discret et gratuit de prêt de livres à domicile*, pour les personnes qui en font la demande au Président ou au Secrétaire de la Section.

— Les idées royalistes atteignent de plus en plus *l'élite* de tous les milieux, de toutes les classes, grâce surtout à la diffusion du *journal quotidien* : « *l'Action Française* », que lisent assidûment des officiers, des professeurs, des fonctionnaires, ne pouvant adhérer à la Ligue.

— La *Section Lorientaise d'Action Française* fait appel au patriotisme et à la raison de tous ceux que préoccupe l'*avenir de la France* et qui placent au-dessus de tous les intérêts personnels : *l'Intérêt national*. Aidés dans leur tâche par les meilleurs des Français, les Ligueurs d'A. F. sauront en *1914* redoubler d'efforts pour hâter la délivrance de la Patrie par la Restauration nationale et le retour de Philippe VIII, Roi de France.

Pour tous les *Renseignements*, s'adresser à Lorient :

Au Président de la Section : M. Alfred LUNVEN, 34, *Rue Gambetta*, ou au Secrétaire : M. Alfred MANGIN, 16, *rue E.-Zola* (*ancienn rue Saint-Vincent*).

Abonnez-vous à l'**Action Française**, Journal quotidien du Nationalisme intégral, et faites lire le Journal par vos amis. Appelez le Roi, Mgr le Duc d'Orléans ; il ne demande qu'à régner, soyez-en bien certains.

Grande Maison de Confiance fondée en 1872

MAGASINS DE LA

Grande Cheminée

RUE HOCHE (près la caserne d'Infanterie)

S. H. & P. CORBIERRE

LORIENT

Habillements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

Tout faits et sur mesure

Draperies, Rouenneries, Soieries et Nouveautés

TOILES DE FIL ET DE COTON

Mérinos, Molletons, Flanelles, Coutils, Couvertures

Gilets de Chasse et Châles en tous genres

MERCERIE, BONNETERIE, LAINES & VELOURS

Plumes, Duvets, Laines et Crins pour Literies

Ameublements, Lits fer et cuivre, Tapis, etc.

Assortiments considérables, Marchandises de 1er choix

Et à des Prix défiant toute concurrence loyale

Prix fixe invariable

Section de Languidic

En automne 1911, le Préfet du Morbihan, M. Roth, ayant commis à l'occasion de la liquidation de la Fabrique de Languidic, des actes qu'un Ministre, M. Malvy, qualifia au Parlement de *répréhensibles*, et qui en même temps que dirigés contre l'Eglise, portaient atteinte aux intérêts matériels des habitants de la commune et étaient une insupportable tentative d'asservissement, toute la population s'indigna et des manifestations spontanées éclatèrent.

Six Languidiciens : MM. l'Abbé Runigo de Kerret, Yhuel, Le Garrec, Fouillen et Quéré, arrêtés, firent chacun environ 25 jours de prison préventive.

Ces événements leur firent se rendre compte : que la défensive n'aboutit qu'à la défaite ; qu'il faut chasser du pouvoir les ennemis

SALON DE COIFFURE ASEPTIQUE MODERNE

E. GILLARD

22, Cours de la Bôve, 22 — LORIENT

La spécialité de la Maison est la fabrication des postiches nouveau genre.

Tous les essais de postiches sont faits gracieusement.

Mme GILLARD s'occupe spécialement de la coiffure de dames et se charge de faire les applications de teinture.

Massage facial. Manucure.

Shampooing pour Dames avec séchoir instantané

PARFUMERIE DE TOUTES MARQUES A PRIX TRÈS RÉDUITS

Grand choix de broderies & poupées bretonnes

Au Tigre Royal

SRAMOTA

Fourreur-Pelletier

23, rue des Fontaines, **LORIENT**

GRAND CHOIX DE VÊTEMENTS

cols, étoles, écharpes

tout faits et sur commande

Voir nos étalages

RÉPARATIONS & TRANSFORMATIONS

de Fourrures -:- Prix modérés

Conservation-Assurance

contre l'Incendie à la C^ie^ "l'UNION"

de la France et de l'Eglise ; qu'il faut les empêcher de le reconquérir ; qu'il faut donc mettre le pouvoir hors de la compétition des partis ; qu'il faut pour cela qu'il soit héréditaire ; qu'il faut donc restaurer la Monarchie. Ils jetèrent ainsi dans la Maison d'arrêt de Lorient les bases de la Section d'Action Française de Lauguidic.

Née en prison à l'automne, la Section se développa rapidement au printemps suivant et est aujourd'hui des plus prospère.

Elle possède une permanence à Languidic. Tous les jeudis soir de 8 h. à 9 h. : cercle d'études, revue des principaux événements de la semaine ; conférence une fois par mois.

A la permanence est déposée une bibliothèque gratuite qui possède en plus d'un grand nombre de romans et de livres de voyages, les principaux ouvrages de doctrine royaliste : La Monarchie Française, par Mgr le Duc d'Orléans ; l'Enquête sur la Monarchie, Kiel et Tanger, la Politique religieuse, le Dilemme de Marc Sangnier par Maurras ; l'Avant-Guerre, de Daudet ; le Sillon, de Nel Ariès ; la Monarchie et la Classe Ouvrière, de Valois ; l'Eglise et la Monarchie, aux Catholiques de Droite, de Dom Besse ; etc!.....

On peut lire aussi tous les jours le journal l'Action Française,

Assurez-vous

contre l'**Incendie,**
le **Vol** et les **Accidents**
à **LA PROVIDENCE**

Directeur particulier à LORIENT :

M. ALFRED MANGIN

16, Rue Emile-Zola -:- (ancienne rue St-Vincent)

ASSURANCES sur la **VIE** et contre le **BRIS DES GLACES**

Pour vos Repas

de MARIAGES, BAPTÊMES, Etc.

Adressez-vous à la Maison

Vve LARNICOL

Cours Chazelles, 18, 20, 22 **- LORIENT**

BILLARD, JARDINS, JEUX DIVERS
PIANO AUTOMATIQUE
SKATING-RING

Avant de traiter prière de visiter nos Établissements

GRAND HALL D'HABILLEMENTS

Vêtements tout faits et sur mesure

pour **HOMMES, JEUNES GENS** et **ENFANTS**

GRAND CHOIX

d'Articles de Travail

BONNETERIE — CRAVATES — FOULARDS — CASQUETTES

L. LE BIHAN

25, rue Poissonnière, 25 LORIENT

des journaux régionaux et locaux, de nombreuses revues : le Qui-Vive, la Revue Antimaçonnique, la Fleur de Lys... etc. La Section publie une revue mensuelle : " Aveit hur Bro ".

La Section se charge aussi de procurer des abonnements du dimanche à l'Action Française : pour la *somme de 3 francs par an* l'on peut ainsi recevoir tous les dimanches l'Action Française à six pages.

La Section possède un groupe de Camelots du Roi très dévoués.

Tout cela est l'œuvre, indirecte, il est vrai, du Préfet.

CORMIER

REMISIER

5, RUE FRANÇAISE

Ordres de Bourse

Comptant et Terme

Renseignements gratuits

sur toutes les valeurs cotées ou non cotées

Accrédité près du Syndicat des banquiers en o o o valeurs au comptant et à terme o o o

EPICERIE CENTRALE

6, Place Bisson, 6 — LORIENT

MAISON L. DROALEN

NE VENDANT QUE DES PRODUITS DE PREMIÈRES MARQUES
AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS

On prend les Commandes et on livre à domicile

TIMBRES ROUGES
sur tous les Articles

Pianos - Musique

Instruments en bois et en cuivre

LUTHERIE

Fournitures générales pour Patronages et Sociétés

GRANDE SPÉCIALITÉ DE PIANOS D'OCCASION

A SAINTE-CÉCILE

Vente et Achat aux prix les plus avantageux

CH. THOMAS

39, Rue du Port - **LORIENT** - *11, Rue Paul Bert*

Se Recommander de l'Action Française

Er République d'er yas !

Bretoned,

er blé-man emomb-ni just doh er boulhein, blé nandék-kant-pévarzek, boéhereh e vo hoah. Kouviet e veet hoah de chanjein député mar d'oh skuih get hous hani. Er lézen e zo frank ha largantéus, hag avit diskoein get pé stad é ma sellet er Bobl geti, rein e hra tu d'oh de chanjein député ken és, gozik, èl ma chanjér a gréz. Er ré en des saùet n'é ket hoah pèl bras er lézen e zo é rén breman, krédein e hrent, merhat, é ma mab-dén ur breuric d'en Éled, un dra koant, disi, dous ha fur, n'é ket fal tam erbet é galon, meit un dra léal ér hontrél, ha kapab ohpen de gondu é vuhé-ean hag hani er réral get furnéh hag éùéh. " Er Bobl en des ur Roné é rénein hé zreu, " é larent, " laret é vehé é guirionné, n'en dé ket én oéd anehi. Kement-man n'é ket avit degas énour dehi. Bras erhoalh é, neoah. Taolamb ta er Roué d'en yas. N'hon des chet mui dobér a hoard erbet. Er goard-sé n'en dé ket meit ur mestr

MAISON

F. PESQUÈS

Tailleur Civil

& Militaire

2, Cours de la Bôve, 2

LORIENT

AU GATEAU BRETON

Maison CLAIRET, Créateur du Gâteau Breton

LAUDREN Succr

30, Cours de la Bôve, 30

LORIENT

° Cuisine sur commande °
° ° Matériel complet ° °
° ° ° ° pour ° ° ° °
Punchs, Dîners, Soirées

Sert en ville ° ° ° ° °
° ° ° ° et aux environs
° Grand assortiment °
de Boîtes pour Baptêmes

Maison de confiance n'employant que des produits de 1re qualité

ENTREPRISE DE PEINTURE ET DE DÉCORATION

E. LE CLANCHE

18, Rue de l'Assemblée Nationale,

LORIENT

Grand Choix de Papiers Peints — Encadrements

GLACES DE DEVANTURES

lorbus, lan a vrazoni hag a rogoni de viùein disoursi kaer he mat hebkén d'hor flastrein, d'hor boutein d'albéh ér brezel, ha heb gobér nitra bet, ar hor houst-ni. Taolamb ta er goard sé kuit. Librenté ! Librenté ! Frankiz ! Dijablidigeh ! Er Roué d'en yas ! Biùet er République !"

.... Mar dehé tud de brégein d'oh rein rénereh hou tiegeh d'hou méùèlion, ne veheh ket pèl, koustelé, avit stlapein mein debé ? N en des chet meit amioded e gredehé kemennein d'oh lakat en tiègeh heb mestr. Kement-man, é guirionné, e vehé dibennein en tiegeh, é vehé. Peb unan er goér : red é ma vé ur mestr é pen en ti, Ma ne vé ket ur mestr é pen en ti, en tiegeh abéh ey a de goll.

Ama, hon tiegeh bras, hor Bro, e ya de goll abéh hag a herr, rak ma n'hor bes chet ur mestr é pen er Vro. É léh ur mestr é vehé és éùéhat arnehon, naù-gant hor bes, hag ar er naù-gant sé, huéh kant a ré lous. Ur mestr, ur Roué, e chonjehé dalbéh e oé é dud en é raok él léh m'é ma, hah e vo é vab anzé ar é lerh, ha mab é vab deùéhatoh. Ha ean e lar geton é-unan : « Mar farian, mar ne hran ket mat me méchér, mar ne rénan ket er Vro èl ma rén un tad mat é diegeh, diskaret é vein, mèm bugalé n'en do ket me léh, ha dizénouret e vo me ligné. » Hag en députéed, int, petra larant ? « Kehet èl m'émomb ébarh, » e lar er vanden bambocherion-sé, « débramb ta, éùamb, groamb chervad. Ar hor lerh-ni, re-zegoého ner péh e garo. Ne veemb ket aman é huélet. Meit chomamb aman mar gellamb. Rè vaté er léh avit er lézel get tud aral. Ha lakamb hor bugalé, mar bé tu, én ur bornic mat benak genemb. » Ha ché

Peinture - Décoration - Vitrerie

ANCIENNE MAISON RAUT

J. APARD, Successeur

6, Cours de la Bôve — LORIENT

ENCADREMENTS EN TOUS GENRES

GRAVURES

Grand choix de Papiers Peints

FOURNITURES D'ARTISTES

DORURE, ENCADREMENTS & GLACES

en tous genres

MÉDAILLE ARGENT

Nantes 1886

Maison fondée en 1857

Ancienne Maison H. COLAS

Victor RIVIÈRE Succr

3, Rue des Fontaines, LORIENT

MÉDAILLE BRONZE

Brest 1884

Maison spéciale pour la dorure des Meubles et Cadres antiques de tous styles

GLACES POUR DEVANTURES

INSTALLATION DE MAGASINS

Mme GUISERIX

9, Cours de la Bôve, 9

LORIENT

Dépôt Central de Journaux

ET DE

Publications Illustrées

hoari-gaer get en astrailladeu muioh-mui. Hag er vanden lous de lorbein er Bobl muioh mui vit ma ne saùo ket boéhereh en dud éneb dehé. Hag er Bobl lorbet hag abuzet geté. de rein arré hé fiaus dehé.

Trahoalh ! Ré hir en des padet déjà er lonkereh hag er horvadeu. Skuih omb é huélet en dirollidigeh-sé. Kent pèl er Bobl e huélo é ma bet lorbet get dihaolaj e glaské hebkén brasat ou énourieu hag ou dañùé Rah en dud desket e anzaù breman e oé aùél er spered amoet e huéhé-arnomb ha rah é larant : Mal bras é chanjein pen d'er vah. *Red é ma vo ur mestr aketus hag intanpius é pen en ti. Red é gerùél er Roué de zont éndro.* E ma ataù é hortoz ma tei hé spered mat éndro d'é Bobl. Ha deit é alkent. Ne gredamb het mui tam erbet ér République Honan n'é ket kén meit ur lochoren. Kasamb-t-hi kuit a vahadeu ! Ne verna ket tam péh e laro er voéhereh, rak en dud e vent trompet sél guéh get en Députéed. En députéed int, en des kaset er Vro de goll. Taolamb-t-hé d'en yas ! Kasamb-t-hé d'en deur, ma n'int ket koutant Skuih omb é huélet er véùélion é fondein en tiageh *Red é ma vé ur mestr é Pen en ti. Red é ma vo ur mestr é pen er Vro.*

Er lochoren d'en yas !
Biùet er Roué !

(*Extrait d'un tract anti-parlementaire en préparation, en vue des prochaines élections*).

CHAPELLERIE MODERNE

ANCIENNE MAISON MOINSON

LESÈVE Successeur

31, Rue des Fontaines, **LORIENT**

LES PLUS RÉCENTES MODES
LES PLUS JOLIES FORMES
LES MEILLEUR MARCHÉ

• Le plus grand Choix pour la Saison •

67, rue du Morbihan

LORIENT

Imprimerie

LE BAYON-ROGER

Les Bureaux sont dans la Cour

MAISON FONDÉE EN 1853

BOUQUETS
POUR
Mariages,
Fêtes, etc.

Fleurs coupées

ABONNEMENT

LE JOUBIOUX Fils

HORTICULTEUR

74, Rue du Morbihan, 74

LORIENT

TRACÉ
de
Parcs
et
Jardins

BOUQUETS & CORBEILLES EN TOUS GENRES

LE MORBIHAN

SÉNATEURS

MM. de Lamarzelle, Riou, Guilloteaux, Gal de Kerdrel.

DÉPUTÉS

Cte de Lanjuinais, Duc de Rohan, Marquis de l'Estourbeillon, Forest, Lamy, Nail, Brard, Le Rouzic.

CONSEIL GÉNÉRAL

Arrondissement de Pontivy. 7 cantons.

Baud, Le Moine.	Le Faouet, Robic.
Cléguérec, Lotz.	Locminé, Coëtmeur.
Gourin, Le Bouar.	Pontivy, Keiser.
Guémené, Brard.	

Arrondissement de Ploërmel. 8 cantons.

Guer, Robert.	Mauron, Maulion.
Josselin, Prince de Léon.	Ploërmel, Guillois.
La Trinité, Perret.	St Jean-Brévelay, Comte de Lanjuinais.
Rohan, de Cuy.	
Malestroit, Cte de Boisbaudry.	

Arrondissement de Lorient, 11 cantons.

Auray Le Mouroux.	Plouay, Cte de Pluvié.
Belle-Ile, Galenne.	Pluvigner, de Kerouallan.
Belz, Le Lamer.	Pont-Scorff, Guyomard.
Hennebont, Giband.	Port-Louis, Paubert.
Lorient (1re), Nail,	Quiberon, Le Gloahec.
Lsrient (2me), Bouligand.	

Arrondissement de Vannes. 11 cantons.

Allaire, Vicomte de Pioger.	La Roche-Bernard, du Boisrouvray.
La Gacilly, de Gouyon.	Rochefort-en-Terre, Forest.
Elven, Caradec Albert.	Sarzeau, Javouray.
Grand-Champ, Jégousse.	Vannes (est), Marchais.
Muzillac, Mauduit.	Vannes (ouest), docteur Le Tous.
Questembert, Cte de Chabannes.	

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LORIENT

57 communes — 207.864 habitants.

Guillemaut, *sous-préfet*. — Le Moënic, *secrétaire*.

Cton d'Auray, Le Doré.	Cton de Plouay, Fraboulet de Kerléadec.
— Belle-Ile, Serre.	— Pluvigner, Le Bouláire.
— Belz, Le Pévédic.	— Pont-Scorff, de Vitton.
— Hennebont, Le Grand.	— Port-Louis, Georgault.
— Lorient (1re), Latouche	— Quiberon, Morice.
— Lorient (2me), Le Mestric.	

Architecte-voyer de la ville et de la commune : M. Nabat.
Médecin des épidémies : Docteur Pédrono.
Agent principal du service sanitaire : Docteur Waquet.
Vétérinaires de l'arrondissement : MM. Auzat et Le Mouroux, vét.

L'OPALINE

Délicieuse Eau de Table

filtrée et stérilisée

0 fr. 10 la bouteille

PHARMACIE POUEZAT

70, Rue du Morbihan

LORIENT

PHOTO D'ART

Anciennes Maisons CAILLOUÉ & FONTENEAU

W. CROLARD, Successeur

35, Rue de la Comédie (près le Théâtre)

LORIENT

Atelier Moderne au 1er Étage

On opère de jour et de nuit

POUR LES POSES APRÈS CINQ HEURES DU SOIR PRENDRE RENDEZ-VOUS

MAIRES, CURÉS ET RECTEURS

de l'arrondissement de Lorient

Evêque : Sa grandeur Monseigneur Alcime Gouraud, à Vannes.

Vicaires généraux.. MM. Dieulangard, archidiacre de St-Pierre.
Lesenne, archidiacre de St-Patern.
Le Guénédal, chanoine, vic. gén. hon.

COMMUNES	MAIRES	CURÉS
Auray	Le Mouroux	Guillevic, c. d
Bangor	Le Bihan	Le Mentec, r.
Belz	Lorho	Collet, c. d.
Branderion	X***.	Cohéléach, r.
Brech	Le Boulch	Rio, r.
Bubry	Guyomard	Jouanno, r.
Calan	Le Floch	Nio. r.
Camors	Jiquel	Donerh, r.
Carnac	Morice	Le Guénédal, r.
Caudan	Mouëlo	Le Garrec, r.
Cléguer	Adol	Lavolé, r.
Crach	d'Aboville	Goubin, r.
Erdeven	Guézel	Le Méné, r.
Etel	Bédex	Daniel, r.
Gâvres	Le Guen	Lorvol, r.
Gestel	de Langle de Carry	Yvon, r.
Ile de Groix	Le Bihan	Allain, r.
Guidel	Guyomard	Le Gal, r.
Hennebont	Giband	Le Moing, c. d.
Houat	Le Gurun	de La Chesnaye, r.
Hœdic	Le Scoarnec	Le Blévec, r.
Inguiniel	Dréan	Huiban, r.
Inzinzac	Le Grand	Stéphan, r.
Kervignac	de Pierrien	Le Moué, r.
Keryado	Stéphan	Rio, r.
Landaul	Parmentier	Bertho, r.
Landévant	Jéhamo	Henry, r.
Languidic	de Kerret	Jaffré, c. d.
Lannester	Le Halpert	Beuve-Méry, r. Buléon, r.
Lanvaudan	Gaudin	Le Pochat, r.
La Trinité-sur-Mer	Danic	Allanic, r.
Le Palais	Serre	Daniel, c. d.
Locmaria	L'Hermitte	Baron, r.
Locmariaquer	Le Baron	Le Port, r.
Locoal-Mendon	Kercrest	Blavec, r. Le Ferrand, r.

COMMUNES	MAIRES	CURÉS
Lorient	Esvelin	Chanoine Roi, r. — Le Diffon, r. Ch. Le Guéhennec, r.
Merlévenez	Kerguesten	Mahéo, r.
Nostang	Vte de St-Georges	Dondo, r.
Plœmel	Le Pévédic	Guillemet, r.
Plœmeur	Coquerel	Le Dain, c. d.
Plouay	de Pluvié	Le Lu, c. d.
Plougoumelen	Le Sommer	Eveno, r.
Plouharnel	Le Buhé	Jaffré r.
Ploubinec	Le Runigo	Le Moing, r.
Plumergat	Général Graff	Tanguy, r.
Pluneret	Kermorvant	Sélo, r.
Pluvigner	Cte de Saint-Georges	Le Tohic, c. d.
Pont-Scorff	Prince de Polignac	Le Ménahès, c. d.
Port-Louis	Paubert	Dréanic, c. d.
Quéven	Moëllo	Le Bolay, r.
Quiberon	Chanard	Le Corre, c. d.
Quistinic	Le Guyader	Oliéro, r,
Riantec	Corvec	Le Bras, r.
Sauzon	Riou	Féchant, r.
Sainte-Hélène	de Keridec	Le Garff, r.
Saint-Pierre	Le Gloahec	Lorvol, r.
Saint-Philibert	Menetc	Le Guen, r.

PARIS-DENTAIRE

Ernest SORMANI

Directeur, Officier d'Académie

Médaille d'or à la Société Nationale d'Encouragement au Bien
Ex-Dentiste de la Maison d'Education de la Légion d'honneur 1884 1905
Secrétaire et Membre du Jury Exposition du Travail à Paris

Appareils prothétiques en vulcanite, celluloïd, ivoire et or

DENTS A PIVOTS

Bridge-Work — Couronnes Logan et Or

CONSULTATIONS de 9 h. à midi et de 1 h. à 5 h.

(Dimanches et Mardis exceptés)

4, rue Victor Massé, LORIENT

A LA CRAVATE DORÉE *FONDÉE EN 1866*

Ancienne Maison LE GURUDEC Frères

Simon LE BRAS, Chemisier - Coupeur, Successeur

Manufacture de Chemises & Lingerie

CALEÇONS, GILETS FLANELLE, FAUX-COLS, MANCHETTES

Maison unique dans son genre pour la Chemise sur mesure

Tissus Fantaisie en tous genres pour Chemises

BONNETERIE GÉNÉRALE

77 & 86, Rue du Port **LORIENT**

Brasserie Alsacienne de Quéven (Morbihan)

ERNEST LAMOTTE

Adresse postale : **Ernest Lamotte, Quéven par Gestel (Morbihan)**
Téléph. : **N° 47, Poste principal à Lorient, Poste suppl. à l'Usine**

BIÈRES BOCK et de CONSERVE — BIÈRES de TABLE

Livrées à domicile, en fûts, bouteilles et bocks

Entrepôts et Bureaux de commande :

1° à **Quéven**, à la Brasserie.
2° à **Lorient**, à l'Entrepôt, 15, rue du Pont, chez M. G. Kern ; place Ploemeur ; Caves armoricaines, Rault fils ; Touzard, Cours de la Bôve ; M. Blanlœuil, rue du Gouëdic.
3° à **Vannes**, 1, rue Thiers.
4° à **Auray**, 4. Rue du Pavé.
5° à **Quimperlé**, 5, rue du Bourg-Neuf.
6° à **Sarzeau**, rue Paul Ménac.

DÉPOT. — Pluvignier, Baud, Saint-Nicolas-des-Eaux, Plouay, Le Faouët, Gourin, Port-Louis, Groix, Hennebont, **etc.** — **Siphons et Limonades** à Vannes, Auray, Quimperlé Sarzeau.

Seul dépositaire pour le Morbihan de **L'Angelica des Pyrénées** *liqueur stimulante à base de Fine Champagne authentique.*

ÉCLAIRAGE
CHAUFFAGE
CUISINE

Propreté
Hygiène
Economie

Compagnie du Gaz

51 — Rue du Port — 51

LOCATION = APPAREILS

1er ORDRE — TÉLÉPHONE 65

Garage
Chauffage
Electricité

1er ORDRE — TÉLÉPHONE 65

GRAND HOTEL de BRETAGNE

Vve Le Conte-Bozellec

PROPRIÉTAIRE

LORIENT

SERVICE DE BATEAUX LORIENTAIS

Entre **LORIENT** et **PORT-LOUIS**, le service est assuré par les vapeurs "*Port-Louisiens*" et les *Vedettes* "*Lorientaises*",

En été : Tous les 1/4 d'heures.
En hiver : Toutes les 1/2 heures.

Entre **LORIENT** et **LARMOR**. Bateaux toutes les 1/2 h. en été.

Service de Vedettes entre LORIENT et KERNÉVEL

En été toutes les 1/2 heures.
En hiver toutes les heures.

Service entre LORIENT, BELLE-ILE et NANTES

par les Vapeurs de l'Union Belliloise et Messageries de l'Ouest
1 fois par semaine

UNION LORIENTAISE-CROISILLONNE-PORT-LOUISIENNE

Service entre LORIENT et GROIX

(Avec escale à PORT-LOUIS)

Horaire des Départs

Service de printemps *du 1er Mars au 15 avril*	Service d'été *du 15 avril au 30 septembre*	Service d'hiver *du 1er octobre au 28 février.*
DÉPARTS de GROIX — 8 heures du matin	DÉPARTS de GROIX — 7 heures du matin (poste) 11 heures du matin	DÉPARTS de GROIX — Tous les jours à 9 heures du matin
DÉPARTS DE LORIENT — 4 heures 30 du soir	DÉPARTS DE LORIENT — 9 heures du matin 5 heures du soir	DÉPARTS DE LORIENT — Tous les jours à 3 heures du soir

Les Jeudis et Dimanches un départ en plus a lieu :

de Lorient : à 10 heures du matin *de Groix ;* à 2 heures du soir	*de Lorient :* 1 heure du soir *de Groix :* 3 h. 1/2 du soir	*de Lorient :* à 10 h. 1/4 du matin *de Groix :* à midi.

L. Chény

Bandagiste-Orthopédiste

22 — RUE DU MORBIHAN — 22

LORIENT

BANDAGES herniaires de tous modèles, application parfaite

BAS pour varices, en tissu élastique d'une seule pièce, brevetés

CEINTURES pour entéroptose, pour le ventre et pour grossesse, obésité

BÉQUILLES, Jambes de bois, Corsets orthopédiques

LUNETTES, Pince-nez, Fournitures d'optique

Droguerie - Herboristerie - Produits chimiques

Fournisseur de MM. les Membres du Clergé et des établissements religieux

Malades ! M. CHÉNY, Herboriste de 1re classe, diplômé, traite toutes les maladies, dites incurables ou non, par la médecine des **herbes**

E. Marcesche & Cie

Négociants-Armateurs

23, Rue Carnot, 23 — **LORIENT**

CHARBONS ANGLAIS DE TOUTES PROVENANCES

Charbons pour l'industrie et les usages domestiques

Spécialité de Charbons lavés

POTEAUX DE MINES

Service régulier entre Lorient et les Ports de la Manche de Bristol par les vapeurs **ARVOR** et **ARMORIK**

VINS & SPIRITUEUX EN GROS

ANCIENNE MAISON SAULNIER

Fondée en 1829

CORMIER-LECOQ Succr

27, Rue de la Comédie, 27

LORIENT

LIVRAISONS A DOMICILE DANS LORIENT
POUR TOUTES QUANTITÉS

Si vous voulez acheter bon marché,
Si vous voulez trouver un très grand choix,
Si vous voulez avoir de la **NOUVEAUTÉ,**

Adressez-vous toujours pour vos Achats

A LA VILLE DE LORIENT

Maison J. ROBIC

32, rue de la Patrie, 32

La plus importante Maison de NOUVEAUTÉ de la Région

Comptoir Immobilier de Lorient

LOCATION

GÉRANCE, VENTE & ACHAT

d'Appartements

Villas, Propriétés, Fermes, etc.

VENTE de FONDS de COMMERCE

ASSURANCES

DE KERGOMMEAUX ET PENCOLÉ

10, Rue Poissonnière, 10

TÉLÉPHONE 2.39

PHARMACIE CENTRALE

61, RUE DU MORBIHAN ET RUE DES COLONIES

J. BELLEISSUE

Pharmacien de 1re Classe de l'École Supérieure de Paris

o o o o o LABORATOIRE D'ANALYSES o o o o o

o o STÉRILISATION A L'AUTOCLAVE ET A L'ÉTUVE o o

o o o o o o SÉRUMS ET AMPOULES o o o o o o

SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES ET EAUX MINÉRALES

o o o o o DROGUERIE ET HERBORISTERIE o o o o o

o o o o o MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES o o o o o

PHARMACIE D'ORDONNANCES

CHAUSSURES SUPÉRIEURES EN TOUS GENRES

u Soulier d'Or

E. PORTE

15, Cours de la Bôve ⊰ LORIENT

Chaussures Pinet

GRAND CHOIX
D'ARTICLES
POUR ENFANTS

Commandes
ET RÉPARATIONS DIVERSES
ARTICLES
DE SPORTS

Pantoufles Hygiéniques du Docteur RASUREL

Charcuterie - Comestibles

Ancienne Maison LE PICAUD

LE LAUSQUE, Succr

68, rue du Morbihan, 68 ⊰ LORIENT

Andouillettes -:- Pâtés -:- Galantines
Foies gras truffés -:- Saucissons de Lyon et d'Arles

SALAISONS

Articles divers sur Commandes

A L'HERMINE

69, RUE DU MORBIHAN, 69

LORIENT

ARTICLES
BRETONS

ooo

VANNERIE
POTERIE

COURONNES FUNÉRAIRES
en tous Genres

FAIENCE & CRISTAUX

Grand choix de Fleurs
et de Plantes Artificielles

AU PAUVRE DIABLE

DRAPERIES

Rouennerie, Toiles Blanches et Ecrues

o o **Couvertures, Molletons, Flanelles** o o

o o o o **Coutils, Plumes et Duvets** o o o o

o o **Nouveautés en Soierie et Fantaisie** o o

Mme Vve Pierre PÉDRONO

56, Rue du Morbihan - LORIENT

ÉDITION DE L'AISNE

DEUXIÈME ANNÉE

Laonnois, Soissonnais, Vermandois, Thiérache et Valois.

Comme nous l'annoncions l'an dernier, en le présentant au lecteur pour la première fois, ce petit almanach s'adresse à tous les bons Français du département de l'Aisne. Nous prions tout particulièrement nos amis de le répandre autour d'eux, car il portera au cœur de ceux qui le liront la joie et l'espérance.

Nos lecteurs y verront la marche en avant des idées royalistes et pourront constater que, malgré les jours mauvais que nous traversons, rien n'est perdu en France puisque les vérités traditionnelles, qui firent autrefois notre patrie si grande, ont resplendi de nouveau à la parole des maîtres de la contre-révolution.

Dans l'Aisne, comme partout ailleurs, les vigoureuses campagnes de l'Action Française, ont fait germer de précieux dévouements.

On verra quelle bonne besogne ont déjà faite, chez eux, des hommes dévoués qui combattent avec cette inébranlable confiance que donne la certitude de la victoire finale.

Ligue d'Action Française

Organisation du groupe de l'Aisne

En raison même des adhésions de plus en plus nombreuses à la ligue d'Action-Eranҫaise et aussi pour faire œuvre de décentralisation, il a été décidé, en 1912, qu'une section de la ligue serait fondée dans chaque arrondissement du département de l'Aisne.

Ces sections, conservant leur entière autonomie, sont réunies entre elles par une sorte de fédération qui a pris le nom de *" Groupe d'Action Française de l'Aisne "*.

A sa tête est placé M. Cornu-Langy, sous la direction de M. E. de Resnes, délégué de Monseigneur le Duc d'Orléans pour les provinces du Nord.

Parallèlement à ce groupe, deux organisations concourent comme lui, à la propagande royaliste, dans tout le département : Le *" groupe des Dames d'Action Française et des jeunes filles royalistes de l'Aisne "* et le *" Groupe des Camelots du Roi "*. Ces deux groupes, entièrement autonomes, ne relèvent, le premier que de Mme la Marquise de Mac-Mahon, et le second que du comité-directeur de la *Fédération des " Camelots du Roi "* de France, à Paris.

Délégué de Monseigneur le Duc d'Orléans pour les provinces du Nord : M. Etienne de Resnes, château de Beaumetz-les-Loges (Pas-de-Calais).

Président d'honneur : Le Marquis de La Tour-du-Pin la Charce, château d'Arrancy, par Festieux.

Comité-directeur du Groupe de l'Aisne

Président : M. André Cornu-Langy, ancien officier.
Vice-président : M. A. Dollé, notaire honoraire, maire de Roucy.
Secrétaire : M. Amédée Simian, inspecteur d'assurances.
Membres : MM. les présidents et vice-présidents de chaque section du groupe.

Section du Laonnois

Président : Vicomte Jehan de Hennezel d'Ormois, Bourguignon, Mons-en-Laonnois.
Vice-Président : M. A. Dollé, notaire honoraire, maire à Roucy.
Secrétaire : M. A. Simian, inspecteur d'assurances, 4, rue du Mont-de-Vaux, Laon.
Permanent : M. P. Fouquet, employé, 40, rue des Ecoles, Laon.
Siège : Salle Bayard, 40, rue des Ecoles, Laon.
Permanence : Le dimanche, de 3 h. à 5 h.

Section du Soissonnais

Président d'honneur : M. Duez, château de Bellevue, près de Soissons.
Président : M. Cornu-Langy, à Richebourg. par Bucy-le-Long.
Vice-Président : M. de Fay, agriculteur, ferme de St-Léger, par Morsain.
Secrétaire : M. Fernand Champion, agriculteur, La Chaumière, près Soissons.
Siège : Salle Clovis, 16, rue de l'Hôtel-Dieu, Soissons.
Permanence : Le samedi, de 2 h. à 5 h.

Section du Vermandois, ou de St-Quentin

Président : M. N....
Vice-Président : M. Meillier, courtier en grains, 54, rue de Mulhouse.
Secrétaire : M. Blanchard, courtier en sucres, 55, rue St-Thomas.
Siège : 41, rue St-André, St-Quentin.
Permanence : Tous les dimanches l'après-midi et le lundi et le jeudi à 8 h. du soir.

Section de la Thiérache

Pour tous les renseignements concernant cette section, s'adresser : à Origny-en-Thiérache à M. Paul Dessons, vannier, rue de la Briqueterie.

Sous-Section de Luzoir

Président : M. L. Legrand, agriculteur-herbager.
Secrétaire-trésorier : M. Hanoteaux, agriculteur.

Section de Château-Thierry

Pour tous les renseignements concernant cette section, s'adresser à Monsieur Charles Prieur, 16, rue du Village St-Martin, Château-Thierry.

Fédération Nationale des Camelots du Roi

Section d'Origny-en-Thiérache

Président : M. Paul Dessons, vannier, rue de la Briqueterie, Origny-en-Thiérache.

Section du Laonnois

Président : M. Didier Scrive, agriculteur, Château de Chéry-les-Rozoy, par Rozoy-sur-Serre.
Secrétaire : M. Paul Fouquet, employé, 40, rue des Ecoles, St-Marcel-sous-Laon.

Groupes des Dames d'Action Française et des Jeunes Filles de l'Aisne

Présidente : Mme la Marquise de Nazelle, château de Guignicourt.
Vice-présidente : Mme R. de Campeau, château de Vorges, par Bruyères.
Secrétaire : Mlle Marie Champion, La Chaumière, près Soissons.
Déléguée : Mme la baronne de Hennezel d'Ormois, château de Chavailles, par Bruyères, Aisne.

Le groupe des dames, fondé à Laon, le 16 septembre 1911, a été créé en vue de permettre aux amies de l'Action Française de participer à l'œuvre de Restauration Monarchique, de concert avec le groupe d'A. F. de l'Aisne et les sections de chaque arrondissement. La Présidente est en rapport avec la Secrétaire déléguée des Dames d'A. F. pour la région du Nord, Mme de Choqueuse (120, rue du Bac, à Paris) et avec la Présidente de l'Association des Jeunes Filles royalistes de France, Mlle de Montlivault (château de Boisrenard, par Muides, Loir-et-Cher).

Les ligueuses doivent :

1° Signer l'acte d'adhésion à la Ligue et travailler au recrutement du groupe dans le département.

2° S'abonner et faire abonner leurs amis à l'*Action Française*.

3° Envoyer le journal, en deuxième lecture, à une adresse indiquée (demander les renseignements sur ce point à chaque Président de section).

4° Favoriser le recrutement du groupe des Camelots du Roi.

5° Travailler avec les Présidents de section, à la préparation des fêtes, séances artistiques, pour procurer aux sections les ressources nécessaires, et à l'organisation de réunions de propagande, soit dans un salon, soit dans une salle publique.

6° Se réunir souvent entre elles ; assister, quand elles sont invitées, aux réunions mensuelles des sections, et particulièrement aux réunions trimestrielles du groupe.

7° Enfin, employer, suivant les circonstances et les régions, les moyens les plus appropriés pour la diffusion des idées d'Action Française.

Bibliothèque d'Action Française

Nos lecteurs trouveront aux adresses suivantes tous les ouvrages concernant l'Action Française et ceux qui sont édités par la nouvelle Librairie Nationale de l'Association St-Rémy.

Laon : Librairie Marot, rue de la Préfecture.
Soissons : Librairies Martin, 38, rue du Commerce, et Laguerre, rue St-Martin.
St-Quentin : Librairie Opron, 9, rue St-Jean.
Hirson : Librairie Bona-Basuyaux, rue de Charleville.
Château-Thierry : Librairie Marchand, rue Grande.

L'Action Française dans l'Aisne

Deuxième année, Septembre 1912 à Septembre 1913

1912

1er *septembre*. **Hirson.** — Après un affichage jugé séditieux par la municipalité et lacéré comme tel, les Camelots de la Thiérache, accompagnés de Lecomte et d'Obart, font pour la première fois une vente importante dans les rues d'Hirson. Les courageux vendeurs reçoivent de la plus grande partie de la population un accueil très sympathique.

2 *septembre*. **Laon.** — Mille exemplaires de la carte postale représentant la cloche de St-Marcel-sous-Laon, Philippine-Marie, sont vendus, pendant ce mois, au profit de la caisse de la section.

8 *septembre*. **Hirson.** — Au sujet de l'affichage royaliste fait à Hirson, l'*Aurore Sociale* publie un article violent contre les Camelots du roi, en constatant que " leur audace insolente contre la République, n'a plus de bornes ". Cet article est reproduit par différents journaux de la région. Paul Dessons y répond dans la tribune libre de la *Gazette de la Thiérache* en prouvant que les syndicalistes sincères sont dégoûtés de la république.

15 *septembre*. **Vervins.** — Vente importante de journaux faite par les Camelots, dans les rues de la ville.

22 *septembre*. **Soissons.** — Banquet offert à l'Hôtel de la Croix d'Or, par le groupe des soldats d'Action Française du 67e d'infanterie, aux membres du bureau des sections de l'Aisne.

25 *septembre*. **Soissons.** — Organisation du dépôt journalier et gratuit de l'*Action Française*, dans six cafés de la ville.

3 *octobre*. **Laon.** — Les deux Camelots Lecomte et Lahaye comparaissent devant le juge de paix de Laon, au sujet d'une contravention qui leur fut dressée le 4 août, par le commissaire de police, pour avoir annoncé l'*Action Française* dans les rues de Laon, en faisant suivre le titre du journal des mots : organe royaliste, antijuif, antimaçonnique, antirépublicain, etc... Le ministère public prétend exiger des prévenus " le respect de la forme du gouvernement et le respect des convictions politiques librement exprimées par la majorité des Français " (?!). Il réclame une condamnation sévère des deux Camelots du roi. Après une plaidoirie courageuse et très serrée de Me Fagneux, du barreau de Laon, le juge de paix renvoie le prononcé de son jugement à un mois.

6 *octobre*. **Laon**. — Les *Tablettes de l'Aisne* publient un article très documenté et très impartial au sujet de l'affaire des Camelots Lecomte et Lahaye, et reproduisent les points essentiels de la plaidoirie de Me Fagneux.

9 *octobre*. **Laon**. — A la suite du réquisitoire du ministère public dans l'affaire des Camelots, l'*Action Française* dédie le talisman au commissaire de police de Laon.

13 *octobre*. **Soissons**. — Au congrès de l'Union des Catholiques du diocèse, une société de musique de St-Quentin se permet de jouer la *Marseillaise* au milieu du cortège. Les membres du bureau du groupe d'Action Française de l'Aisne protestèrent contre l'exécution de ce chant républicain et révolutionnaire dans une manifestation purement catholique. Ils adressèrent à Mgr l'évêque de Soissons des lettres qui furent reproduites par un grand nombre de journaux français.

20 *octobre*. **Laon**. — La section laonnoise fait afficher sur les murs de la ville l'affiche " deux poids, deux mesures ", éditée par la section rémoise, au sujet de la condamnation injuste, par la justice de paix de Châlons, de deux Camelots de Reims.

3 *novembre*. **Laon**. — A la suite d'un entrefilet tendancieux publié dans *Les Tablettes de l'Aisne*, le 27 novembre, M. de Hennezel écrit une lettre énergique et nette au directeur de ce journal pour lui expliquer les actes de la section laonnoise et en revendiquer publiquement l'entière responsabilité.

7 *novembre*. **Laon**. — Le juge de paix prononce son jugement dans l'affaire des deux Camelots Lahaye et Lecomte, poursuivis pour cris séditieux, par le commissaire de police de Laon. Le juge de paix annule la poursuite et renvoie les prévenus sans amende ni dépens. C'est une victoire complète pour les courageux Camelots qui vendent l'*A. F.* le dimanche, à travers la ville de Laon.

Ce jugement équitable est reproduit intégralement dans *Les Tablettes de l'Aisne* du 10 novembre 1912, et le *Journal de St-Quentin*, du 22 novembre, et commenté différemment par tous les journaux du département.

10 *novembre*. **Laon**. — A la salle Jeanne d'Arc, rue de la Tuilerie à Vaux-sous-Laon, grande réunion sous la présidence de M. Cornu-Langy. Orateurs : M. Dollé, *comment je suis devenu royaliste* ; J. Santo, *à bas l'Empire, pourquoi*, qui sont applaudis par deux cents personnes. Un seul contradicteur se présente sur l'estrade pour prononcer quelques phrases sans portée. M. J. de Hennezel termine la réunion en annonçant au public l'acquittement des Camelots du roi par le juge de paix. Il félicite les vendeurs du journal — particulièrement Raoul Leroy — qui, chaque dimanche, annoncent l'*A. F.* à travers les rues de Laon, malgré les menaces et les injures de voyous

soudoyés par la franc-maçonnerie. La police était mobilisée au complet, aux abords de la salle, mais elle n'a pas à intervenir ; la foule s'écoule paisiblement après distribution à chaque auditeur d'un exemplaire de la lettre de Mgr le duc d'Orléans à M. de Kernier.

14 *novembre*. **St-Quentin**. — Le *Journal de St-Quentin* publie un article impartial sur " les progrès de l'idée royaliste qu'il serait puéril de nier ".

17 *novembre*. **Fourmies**. — Belle réunion, salle Lempereur, sous la présidence de M. Cornu-Langy qui expose les idées d'Action Française devant un public nombreux et essentiellement populaire. Santo démontre la nécessité du roi pour solutionner la question sociale, et Pierre Dumoulin dénonce l'espionnage juif-allemand.

21 *novembre*. **Laon**. — Les Camelots du roi ayant été accusés à tort par les *Tablettes de l'Aisne* d'avoir pris part, dans les rues de Vaux, à une rixe dont le dénouement se passe au tribunal de Laon, MM. J. de Hennezel et Paul Fouquet protestent contre ces insinuations calomnieuses par des lettres ouvertes au directeur des *Tablettes*.

1er *décembre*. **Aisne**. — A Versailles, banquet de clôture du Congrès d'A. F. et manifestation au pied de la statue de Louis XIV. Un grand nombre de ligueurs, de ligueuses et de camelots de l'Aisne prennent part à cette magnifique journée.

7 *décembre*. **Aisne**. — L'almanach d'Action Française, édition spéciale de l'Aisne, fait son apparition pour la première fois ; il est annoncé dans les principaux journaux du département, douze cents exemplaires sont vendus pendant le mois.

8 *décembre*. **Roucy**. — A l'occasion de la remise de la médaille commémorative aux combattants de 1870, M. Dollé, maire de Roucy et vice-président de la section laonnoise, prononce, sur la place communale de son village, devant tous ses administrés, un excellent discours sur les enseignements de notre histoire et de la guerre des Balkans.

18 *décembre*. **Roucy**. — M. Dollé est mis à l'ordre du jour de la ligue d'A. F. pour son courageux discours du 8 décembre.

22 *décembre*. **Vailly-sur-Aisne**. — En plein fief du socialiste blocard Magniaudé, la section soissonnaise organise une grande réunion à la salle Basquin, sous la présidence de M. Cornu-Langy. M. Dollé expose les *raisons de sa conversion à la Monarchie*. Dans un magnifique discours, M. Paul Robain parle de *la guerre des Balkans et de ses enseignements*. Discours contradictoire de M. Michel Lecacheux, président du syndicat viticole de la Champagne, et de M. Gaston Cagniard, conseiller du canton de Braine. Plus de deux cents auditeurs, pour la plupart vignerons et ouvriers, assistent à cette réunion. Grosse impression produite,

dans cet auditoire purement républicain, par les répliques fortes et irréfutables de Paul Robain à ses contradicteurs. La section soissonnaise décide d'éditer en brochure de propagande le discours de Paul Robain et les contradictions de ses adversaires.

24 *décembre*. **Soissons**. — Compte-rendu impartial, et très complet, de la journée de Vailly, dans *l'Argus Soissonnais* qui consacre six colonnes à cette réunion.

1913

12 *janvier*. **Laon**. — Réunion mensuelle de la section à la salle Jeanne d'Arc. En grand nombre, les ligueurs étaient présents pour entendre deux *comptes-rendus du Congrès* par MM. J. de Hennezel et Simian et pour tirer le *gâteau des Rois*. Au champagne, le président de la section porte la santé de Mgr le duc d'Orléans et annonce que le Prince recevra bientôt à Bruxelles une délégation du groupe de l'Aisne. M. Dollé, vice-président, porte ensuite un toast très délicat aux membres de la noblesse laonnoise qui ont gardé fidèlement la tradition monarchique, et en particulier à M. le marquis de la Tour-du-Pin, dont l'exemple fut un encouragement pour ceux de ses amis qui se sont faits les porte-drapeaux de l'A. F. dans le pays.

Ensuite, les Camelots entonnent joyeusement leurs chansons. Pendant le chant de " La Gueuse " le rideau qui ferme la scène se lève doucement et l'on aperçoit, pendue haut et court au milieu d'une forêt, Marianne immonde et grimaçante. C'est une surprise des Camelots qui montent sur la scène, au milieu des rires et des applaudissements de la salle, et mettent le feu au mannequin de la République. Cet autodafé significatif, que le programme ne prévoyait pas, clôture joyeusement cette bonne journée.

21 *janvier*. **Aisne**. — Des messes anniversaires de l'assassinat du roi Louis XVI sont célébrées à Laon, Vervins, Martigny, Mont-Notre-Dame, Soissons, Tréloup, etc.

26 *janvier*. **Laon**. — Télégramme de la section à Charles Maurras, pour son odieuse et ridicule condamnation par le juge juif Worms, à Versailles.

28 *janvier*. **Soissons**. — Télégramme de la section à Maurras.

29 *janvier*. **St-Quentin**. — Télégramme de la section à Maurras. La poste refuse d'insérer dans la rédaction les mots séditieux de : Vive le Roi.

1er *février*. **Origny**. — Télégramme des Camelots de Thiérache à Charles Maurras.

2 *février*. **Billy-sur-Aisne**. — A la salle Bailly, réunion organisée par la section soissonnaise sous la présidence de M. J. Duez. M. Cornu-Langy expose *le but et la méthode de l'Action*

Française. M. J. de Hennezel parle de *l'organisation professionnelle sous la Monarchie* et fait acclamer le programme de Philippe VIII. J. Santo met en opposition la condition des *ouvriers sous la République et sous la Monarchie*. Une centaine d'ouvriers fondeurs ou carriers assistent à cette réunion et sont vivement impressionnés par les doctrines de l'A. F.

16 *février*. Thiérache. — Un vaillant Camelot fait une vente très fructueuse dans les villages d'Origny, Le Chaudron. Landouzy, Plomion, etc., parcourant ainsi plus de 20 kilom. sous la pluie.

16 *février*. Laon. — Réunion mensuelle de la section laonnoise. Salle comble. M. Simian parle de *La mission divine de la France*. Causerie de M. Dollé sur l'espionnage et les métèques à Reims. Commentaire d'un article du *journal de l'Aisne*, sur le discours de M. Flourens, à Bordeaux.

9 *mars*. Vervins. — Vivante journée d'A. F. A l'issu d'un banquet de soixante couverts qui a lieu à l'hôtel Massart, sous la présidence de M. de Resnes et de M^me^ la Marquise de Nazelle, Mlle Champion lit un rapport excellent sur le groupe des dames et jeunes filles royalistes. La réunion se tient ensuite à la salle du cinématographe. Devant un auditoire de plus de 350 personnes de tous les partis, dont plusieurs adversaires connus, M. de Resnes expose les grandes lignes de *la Restauration nationale*, montrant la nécessité de la Monarchie pour rendre à la Patrie toute sa puissance. Pierre Dumoulin parle ensuite de *l'espionnage juif-allemand*, intéressant au plus haut point même nos adversaires. Octave de Barral termine ensuite par un éloquent et rigoureux parallèle de *la Monarchie et de la démocratie*. Malgré les invitations pressantes de M. de Resnes, aucun contradicteur n'ose se présenter à la tribune. La salle presque entière acclame les orateurs. Mais, dans la rue, à la sortie, une bande de jeunes voyous entourent les orateurs en hurlant l'Internationale et les cris de « Vive la République » ; c'est la lie de la population, soudoyée par la clientèle ceccaldiste. O. de Barral est arrêté pour avoir crié « Vive le Roi », mais il est relâché presque aussitôt. Tranquilles, nos amis de Resnes, Cornu-Langy, de Barral, Dumoulin, de Hennezel, etc... les ligueurs, les ligueuses et les camelots se donnent le plaisir de traîner cette tourbe à travers la ville. Toute la population vervinoise reste frappée de ce fait que les Républicains qui n'ont pas osé contredire les orateurs, ont été réduits à soudoyer une bande de jeunes apaches pour hurler des injures sans portée.

27 *mars*. Soissons. — *L'Argus Soissonnais* annonce l'apparition de la brochure sur *la guerre des Balkans et ses enseignements politiques*, brochure reproduisant le discours de M. Paul

Robain, à Vailly, le 22 décembre, et les discours contradictoires de ses adversaires, MM. Lecacheux et Cagniard.

29 *mars*. **Laon.** — Les murs de la ville sont couverts de nombreuses affiches " *Haute Trahison* " qui sont avidement lues par la population.

30 *mars*. **Laon.** — Magnifique réunion à la salle Jeanne d'Arc, sous la présidence du Vicomte J. de Hennezel qui lit une lettre du M^is^ de La Tour-du-Pin s'excusant de ne pas assister à la réunion. Pierre Dumoulin impressionne vivement les trois cents auditeurs de cette réunion par son exposé de *l'avant-guerre*. Noël Trouvé, dans un discours éloquent, commente le gâchis grandissant du *parlementarisme* et les trahisons incessantes de la République. Son discours s'achève au milieu des applaudissements et des cris de "Vive le Roi !" En vain M. de Hennezel fait-il appel à la contradiction, pas un républicain ne se lève. A la sortie, qui se passe dans le plus grand calme, les Camelots font une vente abondante de la carte de l'espionnage.

1^er^ *avril*. **St-Quentin.** — L'A. F. annonce l'ouverture de la nouvelle permanence de la section du Vermandois. Son siège est au 41 de la rue St-André, à St-Quentin.

4 *avril*. **Laon.** —Raoul Leroy et Paul Fouquet sont mis à l'ordre du jour de la Ligue, pour le dévouement qu'ils emploient à la propagande, et notamment pour leur bel affichage de « haute trahison ».

5 *avril*. **Soissons.** — La section fait couvrir les murs de la ville de l'affiche de Léon Daudet sur l'espionnage juif-allemand. Cette affiche est très lue et vivement commentée.

17 *avril*. **Laon.** — Les progrès de l'idée royaliste sont tels dans le département, qu'au banquet démocratique annuel tenu à la loge laonnoise, le vén. ·. f. ·. Pouillart clame à ses f. ·. les dangers que l'A. F. fait courir à la République : « *Des Conférences royalistes fréquentes et très suivies*, s'écrie-t-il avec une frayeur comique, sont faites par les plus érudits des Camelots du Roi, en vue d'étudier les voies et moyens les plus habiles pour renverser nos chères institutions républicaines, et où (sic) l'on aiguise *l'arme la mieux trempée et la plus cruellement empoisonnée, qui doit assassiner la gueuse* (sic) et lui substituer un monarque quelconque, sur les épaules duquel on jettera le manteau de pourpre ramassé dans le sang du peuple, après qu'il aura été sanctifié par les bénédictions de l'Eglise Romaine !!! ». Les passages principaux de ce discours hilarant sont reproduits par toute la presse locale.

20 *avril*. **Hirson.** — La section de Thiérache couvre les murs de la ville de l'affiche " *Haute trahison* " qui suscite la plus vive indignation. Les Camelots en profitent pour faire une vente très réussie.

20 *avril*. **Soissons**. —Réunion mensuelle de la section. Conférence par M. René Duez : *l'Erreur démocratique, l'Empirisme organisateur*. Nouvelles adhésions ouvrières à la Ligue.

20 *avril*. **Laon**. — L'affiche de Daudet sur l'avant-guerre et celle de la section rémoise sur le service de trois ans, sont affichées à la porte de la permanence. Les *Tablettes de l'Aisne* consacrent un long et remarquable article au volume de l'avant-guerre.

24 *avril*. **St-Quentin**. — Le *Journal de St-Quentin* publie également un intéressant article sur l'œuvre de Daudet.

28 *avril*. **Aisne**. — Une délégation du groupe d'A. F. de l'Aisne a l'honneur d'être reçue à Bruxelles par Monseigneur le Duc d'Orléans. On trouvera plus loin le récit de cette inoubliable entrevue.

4 *mai*. **Soissons**. — A l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, la section soissonnaise fait, dans l'arrondissement, un important envoi du numéro du *Nord Patriote*, consacré à la vie de la Sainte de la Patrie.

4 *mai* **Laon**. — La salle Bayard est pavoisée et illuminée en l'honneur de la fête de la bienheureuse Jeanne d'Arc.

18 *mai*. **Braine**. — Grande réunion organisée à la salle Poitou par la section soissonnaise, sous la présidence de M. Cornu-Langy. Cent cinquante personnes écoutent avec la plus vive attention les révélations de Pierre Dumoulin sur l'espionnage juif-allemand. Paul Robain démontre avec sa forte éloquence et son ardente conviction la *Nécessité du Roi*. Impression profonde sur l'auditoire.

18 *mai*. **Luzoir**. — Réunion organisée par la section de Thiérache en la salle de la mairie de Luzoir, sous la présidence de M. Legrand. Devant un grand nombre de vanniers et de cultivateurs, Paul Dessons expose les faits scandaleux de l'*Espionnage juif-allemand*. Ernest Langé donne les *raisons de l'Action Française* et démontre la nécessité de la force pour rétablir la Monarchie. Un seul contradicteur se lève pour prendre la défense de la République. Paul Dessons lui rappelle toutes les tares du régime et termine en faisant acclamer le Roi libérateur.

25 *mai*. **Braine**. — A l'occasion des fêtes organisées pour le bouquet provincial des Archers, et réunissant plus de 80 sociétés d'Archers, les Camelots rémois et soissonnais organisent une grande vente d'A. F.

1er *juin*. **Laon**. — *Fête de la Saint-Philippe* organisée par la section Laonnoise. A neuf heures du matin, *messe pour la France*, en l'église St-Marcel. Les ligueurs qui ont pu arriver à Laon pour cette heure matinale, assistent à cette messe et se font un devoir d'escorter le St Sacrement à la procession. Ils se réunissent ensuite à la salle Bayard, pour entendre les *comptes-rendus semestriels*

de la propagande, donnés par les présidents de sections. MM. Cornu-Langy et de Hennezel, notamment, donnent des détails très intéressants sur les excellents résultats obtenus pendant les six premiers mois de 1913. A midi, un *grand banquet* a lieu à la salle Jeanne d'Arc, sous la présidence de M. Cornu-Langy et de Mme la Marquise de Nazelle. Au champagne, le président de l'A. F. de l'Aisne porte un toast chaleureux à Mgr le duc d'Orléans. A trois heures, la salle de banquet est transformée en salle de conférence. MM. Cornu-Langy et Dollé se font d'abord entendre. Le vice-président de la section Laonnoise expose dans une émouvante allocution *la réception que Philippe VIII* a daigné faire à une députation des Ligueurs de l'Aisne, à la fin du mois d'avril. M. Terramorsi, président de la section rémoise, traite avec clarté et précision de toutes *les grandes vérités du nationalisme intégral*. Une *matinée récréative* organisée par les Camelots du Roi termine cette belle journée. Elle est très réussie grâce au concours dévoué de MM. Léger, Fouquet, Plateaux, Chollet, Aubry, Fauvel, etc., et de Mlle Renson d'Herculais, des jeunes filles royalistes. Après une quête fructueuse pour la caisse des Camelots, faite par la baronne de Hennezel et Mlle Marie Champion, la réunion prend fin par l'*hymne à l'Etendard de Jeanne*, chanté par un groupe de ligueurs et repris par toute la salle.

7 *juin*. **Soissons**. — Organisation de la vente de l'*A. F.* le samedi, sur le marché de Soissons et dans les faubourgs à la sortie des usines.

8 *juin*. **Aisne**. — Plusieurs centaines de numéros du *Nord Patriote*, contenant le compte-rendu de la fête de la Saint-Philippe, sont envoyés dans le département.

15 *juin*. **Hirson**. — L'affiche sur l'*Avant-Guerre* est placardée à Hirson et dans nombre de communes de la Thiérache par le groupe des Camelots.

13 *juillet*. **Braine**.— A l'occasion du comice agricole une vente d'*A. F.* a lieu par les soins de la section soissonnaise. Par crainte des Camelots, le député socialiste Magniaudé fait un discours patriotique, tandis que M. Cagniard, conseiller général, préconise l'union du capital et du travail.

20 *juillet*. **Vic-sur-Aisne**.— Début de l'organisation de la propagande dans cette petite ville. Un dépôt du journal est créé chez M. Lebée, aubergiste.

26 *juillet*. **Soissons**. — De nombreuses affiches, recommandant la lecture du livre de Marcel Sembat, socialiste unifié de Paris : *Faites un Roi... sinon faites la paix*, sont placardées dans la ville par les soins de la section soissonnaise.

10 *août*. **Laon**. — Grande réunion à la salle Jeanne d'Arc sous la présidence du Vicomte J. de Hennezel. Devant un auditoire nombreux et attentif, le général de Witte expose éloquemment la

situation faite à *l'Armée française devant la menace allemande*, par suite de l'incurie républicaine. Il démontre l'incompatibilité absolue qui existe : entre l'armée et la démocratie. M. Fernand Scrive, secrétaire de la section lilloise, expose de façon lumineuse le *quadrilatère de Maurras :* La Monarchie traditionnelle héréditaire antiparlementaire et décentralisée. Cette réunion, très réussie malgré les vacances et la moisson, se termine sur la lecture d'une lettre toute vibrante d'énergiques encouragements, que le président de la section laonnoise avait reçue la veille de M. de Resnes.

10 *août*. **La Capelle.** — Vente très importante et fructueuse du *Nord Patriote*, par les Camelots. Elle donne lieu à plusieurs intéressantes discussions qui marquent le progrès de l'idée royaliste, dans le pays, malgré tous les obstacles accumulés.

15 *août*. **Laon.** — A l'occasion de la fête du 15 août, les ligueurs de la section laonnoise organisent, entre eux, une souscription pour offrir à l'église de St-Marcel, leur paroisse, une chape magnifique, brodée aux armes de la France et de Laon. Ce don fut accompagné de la lettre suivante, écrite par le président de la section laonnoise, au curé de St-Marcel. lettre qui fut publiée dans le numéro du 1er septembre du *Bulletin paroissial de St-Marcel :*

« Cher Monsieur le Curé,

« En même temps que ces lignes, vous recevrez un nouveau témoi-
« gnage de la piété de vos paroissiens de la salle Bayard et de leur
« empressement à contribuer à l'ornementation d'une église qui
« leur est déjà chère.

« C'est une chape, brodée à l'effigie de St-Louis et aux armes de
« la France et de Laon, que les Ligueurs d'Action Française du
« Laonnois ont eu la généreuse pensée d'offrir à l'église Saint-Mar-
« cel, à l'occasion de l'anniversaire du vœu de Louis XIII.

« Par ce cadeau, mes ligueurs ont voulu affirmer leur fidélité
« inébranlable à la foi de leurs pères, en même temps que leur dou-
« ble attachement à la grande et à la petite Patrie.

« Ils souhaitent ardemment que l'Eglise de France reconquière
« pleinement ses droits et ses libertés et qu'il soit bientôt possible
« au Curé de St-Marcel, revêtu de cette chape, de reprendre, à
« travers les rues de sa paroisse, la procession séculaire et tradi-
« tionnelle qui commémore, chaque année, la consécration de
« notre patrie à la Sainte Vierge.

« Veuillez agréer, etc... »

24 *août*. **Laon. Soissons.** — Quatre cents numéros du *Nord patriote*, donnant le compte-rendu des conférences du général de Witte et de M. Scrive, sont vendus ou envoyés par les soins des sections.

30 *août*. **Laon:** — De nombreuses affiches recommandant la lecture du livre du socialiste Marcel Sembat : *Faites un Roi.... sinon faites la paix*, sont placardées dans la ville.

Les Ligueurs de l'Aisne chez le Duc d'Orléans

ALLOCUTION

pour la Saint-Philippe, à Laon, le 1er Juin 1913

MESDAMES, MESSIEURS,

J'ai dit, ici même, ce que j'ai vu du personnel républicain, vous me permettrez. aujourd'hui, pour notre Saint-Philippe, d'ajouter ce que j'ai vu, avec nos amis, ligueurs de l'Aisne, de la personne du Roi.

En vous exposant cette dernière étape d'un ralliement à la monarchie, d'un retour à l'ordre traditionnel, en aidant à connaître mieux notre Prince, je voudrais ramener vers Lui, ceux de nos compatriotes qui veulent loyalement le bien du pays, et qu'un long passé d'orgueilleuses erreurs éloigne encore de la vérité politique.

Dans ce but, je vous apporte l'écho, très faible à mon gré, des sentiments, des espérances, des enthousiasmes que le chef de la Maison de France fait naître dans le cœur des patriotes qui ont l'heureuse fortune de l'approcher.

***

Grâce à notre délégué régional, j'ai pu partager, avec notre Président M. Cornu-Langy, et notre ami Paul Fouquet, cet honneur que les circonstances actuelles rendent si difficile et si rare.

Un devoir de famille retenait en France, précisément le jour qui nous était accordé pour l'audience, celui qui est l'âme de la section laonnoise.

Vous devinez sa peine, et nos regrets de cette coïncidence.

***

C'est à Bruxelles, comme vous le savez, que les visiteurs sont reçus.

Nous nous retrouvons donc tous trois à l'Hôtel Métropole, dans le salon d'attente du Prince, avec les quelques compatriotes inscrits pour ce jour-là.

La connaissance est vite faite, en attendant l'heure, entre Français réunis par les mêmes sentiments, poursuivant le même but.

***

Pour ceux qui ont mis leur esprit et leur cœur au service de la cause nationale du Roi, qui savent qu'en sa personne reposent les

destinées de la Patrie, son avenir, son salut même, vous comprenez ce qu'éveille d'émotions, de souvenirs, d'espoirs patriotiques, cette première audience près du Royal Proscrit.

Songez que le Roi est l'incarnation de la Patrie, et que par une singulière ironie du sort, ce Roi, l'égoïsme et la sottise lui ferme chez nous les portes de cette patrie à l'heure où sa présence y est le plus nécessaire.

Le premier des citoyens de France est exilé de ce pays que ses grands aïeux ont, province par province, formé durant dix siècles de persévérants efforts, et Il expie par le plus cruel, le plus injuste et pour Lui par le plus mortel des châtiments. ce crime unique d'avoir en ses veines le sang d'Henri IV et de Saint-Louis.

***

Mais, nous voici devant Philippe VIII.

D'une stature puissante, pleine de majesté, de naturel, le Prince est physiquement le portrait rajeuni, modernisé, de l'aïeul Henri IV, celui popularisé par les Rubens de la galerie Médicis.

Le regard souriant et doux de ses yeux bleus, le geste accueillant de sa belle main largement ouverte, tout, en Lui, dissipe chez les visiteurs l'appréhension bien explicable de la première minute.

Ce chef de la première famille souveraine du monde se montre à nous, dès l'abord, comme le plus sympathique, le plus attachant des hommes.

Celui qui, durant ses voyages vers les glaces polaires, est demeuré, nous a-t-on rapporté, pour ses collaborateurs, des plus notoires aux plus modestes, le plus attentionné, le plus loyal des compagnons, se révèle aux serviteurs de sa cause comme le chef le plus attentif, le plus dévoué, le plus sûr.

Et dès les premiers mots, nous sentons qu'à leur Roi, des Français peuvent causer à cœur ouvert ; c'est ce que nous faisons alors, chacun à notre tour.

***

Notre Président commence par Lui exposer les débuts, l'organisation et les progrès de l'Action Française dans notre département, que Monseigneur, déjà renseigné, suit avec un vif intérêt, encourageant nos efforts.

M. Cornu-Langy est ancien officier, aussi, bientôt, l'entretien roule sur l'armée, sur les projets de réorganisation, sur la loi de trois ans et les manœuvres diverses dont elle est l'objet.

Et nous constatons avec quelle précision le Prince suit et connaît tout ce qui concerne nos forces nationales.

A propos de l'Avant-guerre, nous parlons ensuite de l'installation à Reims de maisons étrangères qui menacent non seulement notre commerce de champagne par des manœuvres déloyales, mais aussi notre sécurité par des emplacements choisis par elles tout contre les points vitaux et stratégiques.

— Comme par hasard, ajoute ironiquement le Prince !

Incidemment, nous citons quelques méfaits du bas parlementarisme, entre autres, le cas de trois communes de l'Aisne, riverai-

nes de la Marne, communes dont les vignobles bien qu'enclavés dans les grands crus classés de la Champagne viticole, qu'ils alimentaient de leurs cépages, en ont été omis, lors des délimitations, sans même que leurs titres et pétitions aient été l'objet de réponse ou d'examen sérieux, et cela, parce que leurs représentants étaient mal notés des politiciens de préfecture.

Devant ces misères, fruits inévitables du régime, le Prince esquisse un geste attristé, comme pour en excuser, en absoudre les auteurs irresponsables.

Et nous sentons, durant nos rapides exposés, comme Il incarne foncièrement notre Patrie.

S'Il se réjouit de nos espérances, visiblement aussi, Philippe VIII souffre de nos haines intestines comme un père souffre de la discorde entre ses fils.

L'entretien particulier va prendre fin ; nous Lui remettons quelques images de France, mais alors, malgré nous, nous avons touché la plaie douloureuse de l'Exilé.

Pourtant, Il maîtrise son émotion, et, mélancolique, Il évoque le souvenir de ses excursions de jeune homme à travers la France, à Reims, en 1878, comme Il parlera un peu plus tard de chasses dans les marais de la Somme, puis de Ses souvenirs de lycéen avec un camarade de Stanislas.

Mais nos amis attendent leur tour et nous Le quittons après une accolade fort émouvante pour Le retrouver, un instant après, au déjeuner, puis au fumoir.

Là, la gaieté reparaît, les souvenirs, les allusions défilent dans une causerie générale que le Prince daigne aviver de remarques pénétrantes et fines.

Et nous sommes touchés, à diverses reprises, par Ses attentions pleines de naturelle et discrète bonté pour l'un des convives, un ouvrier couvreur, qui L'entretient de la propagande dans son milieu, comme pour les plus humbles de nous reçus à cette même audience.

***

A ces indications forcément sommaires, recueillies durant notre visite, permettez-moi d'ajouter quelques traits de caractère plus précis, plus intimes, relevés par un de ceux qui sûrement connaissent le mieux notre Prince, par le Docteur Récamier.

Ecoutez ce témoin qui a vécu durant plus de vingt ans près de lui, et qui l'a suivi dans ses lointaines et périlleuses expéditions :

« Monseigneur le Duc d'Orléans est, avant tout, un homme d'action, passant en plein air la plus grande partie de sa vie, avec la compréhension instinctive de tout ce qui touche à l'état militaire, au terrain, aux armes, à la mer, un soldat né, fait pour représenter sur le trône une nation vive et ardente comme la nôtre. Sa mémoire est extraordinaire et son intelligence si précise, qu'elle Lui permet d'assimiler en dix minutes un résumé et d'étonner les hommes politiques qui viennent ensuite causer avec lui.

« Malgré cette activité et cette fougue, l'exil blesse le Prince peut-être plus durement que Son Père. J'ai connu des semaines, ajoute le Dr Récamier, où il était impossible de distraire sa pensée

des souvenirs français, et toujours la plus simple allusion à la France, à la Normandie de Sa jeunesse, voile le regard du Prince et fait monter les larmes à Ses yeux. Sans le dérivatif apporté par les nombreuses expéditions qui ont occupé sa vie. je suis persuadé que Sa Santé aurait été atteinte par cette tension perpétuelle.

« Le Prince est courageux, Il est bon, Il est plus Français que n'importe lequel d'entre nous. et l'instabilité apparente qui Le pousse à voyager sans cesse, n'est que l'effort pour chasser cette pensée torturante de l'exil qui Le hante jour et nuit. »

« Il est le plus Français des hommes que je connaisse, continue le Dr Récamier. Esprit, courage, franchise, Il a tout du Français. Ses défauts mêmes sont des défauts français, qu'il tient peut-être d'Henri le Grand, son aïeul. Mais comme Henri IV, la grande passion de Sa vie aura été la France ».

« Il est bon. Pour un de ses gardes atteint de tuberculose osseuse après les fatigues d'un voyage, j'ai vu le Prince faire construire un pavillon spécial au Norton pour installer cet homme au grand air, le faire soigner avec acharnement pendant deux ans et arriver ainsi à le guérir par des soins qu'Il surveillait chaque jour.

« Il est courageux. je L'ai vu, affirme son docteur, dans une circonstance grave, Se mettre sans forfanterie à la disposition de ceux qui croyaient utile Sa rentrée en France, pour profiter d'un mouvement escompté à Paris. Malgré nos appréhensions à nous, Ses serviteurs, Il n'avait pas hésité »

A ces traits qui confirment si pleinement ce que nous avons vu, que pourrions nous ajouter de plus émouvant, de plus réconfortant pour les patriotes?

Je conclus donc, en vous suppliant de répéter partout ce que nous vous disons ici de toute notre âme, que le Prince est bien digne d'être le Roi des Français, et que tous les Français l'acclameraient s'ils le voyaient, ainsi que l'a dit Jules Lemaître.

***

Déjà de sinistres craquements se font entendre jusque dans l'armée, cette ossature de la nation.

Le flot montant de la vilenie parlementaire, de leur écœurant charlatanisme ne peut que les aggraver avec le temps.

Attendrons-nous, pour agir, l'effondrement définitif de notre malheureuse Patrie.

Opposons donc, inlassablement, à la malfaisance du régime républicain, la bienfaisance de la fonction royale.

C'est un devoir pour tous les bons Français.

Aux divisions, aux haines meurtrières engendrées fatalement par le régime, substituons l'union, l'amour autour du Roi.

Préparons enfin son retour, avec l'Action Française, par tous les moyens, et poussons ensemble ce cri de l'espérance patriotique :

Vive la France !

Vive Philippe VIII !

A. DOLLÉ,

Vice-président du groupe d'A. F. de l'Aisne et de la section laonnoise, notaire honoraire, maire de Roucy.

Le rôle et le devoir des dames et jeunes filles royalistes

(Extrait du rapport lu par Mlle M. Champion, à la réunion du 9 mars 1913, à Vervins).

..... Dans beaucoup de milieux, surtout dans ceux où nous serions en droit d'attendre sympathie et appui, nous nous heurtons, soit à une profonde indifférence au point de vue politique, soit à un blâme direct de personnes qui jugent que les choses de la politique doivent rester étrangères au cœur comme à l'esprit des Dames et surtout des Jeunes Filles.

Un cœur bien né, fût-il féminin, doit être assez vaste pour contenir plusieurs affections, assez généreux pour savoir servir et aimer, non seulement les siens et souffrir avec eux; mais aussi la Patrie ! Nos cœurs doivent être riches de cet amour si noble et si profond que toute Française doit garder pour sa patrie !

C'est cet amour qui, chez les ligueuses, leur fait un devoir de chercher à ramener à la tête de notre France, un fils de ses rois qui la firent autrefois si vaillante et si glorieuse.

Les moyens de propagande sont innombrables et aussi très différents, pour un cœur féminin. Nous avons d'abord la conversation où quelquefois on peut si facilement glisser l'insinuation capable d'ouvrir l'horizon sur nos tentatives. Il y a l'appui que nos ressources personnelles et celles que nous saurons recueillir peuvent apporter soit à la propagande du journal, soit à l'organisation des réunions. Il y a la lecture pour soi, d'abord, puis celle que l'on peut procurer aux autres, car nous devons aider les présidents de sections à découvrir les milieux où peut être lu l'*Action Française*. Nous parvenons ainsi à établir régulièrement des services de seconde lecture de ce journal, ou des envois de tracts. C'est donc une réelle collaboration que les sections d'Action Française trouvent auprès des Dames et des Jeunes Filles royalistes, lorsqu'elles comprennent pleinement leur devoir.....

M. CHAMPION.

Secrétaire des Dames et Jeunes Filles royalistes de l'Aisne.

Ephémérides des centenaires de l'an 1914

pour le département de l'Aisne

814

Délimitation du diocèse de Soissons.— Dans un concile célèbre tenu à Noyon, par Vulfaire, archevêque de Reims, on règle définitivement les limites des deux diocèses de Soissons et de Noyon.

Vic-sur-Aisne. — Le roi Louis-le-Débonnaire fait don aux religieux de l'Abbaye St-Médard, de Soissons, de la terre de Vic-sur-Aisne, où ce monarque possédait une résidence royale.

1114

Dédicace de la cathédrale de Laon. — Le saint évêque de Laon, Barthélemy de Vir, ayant terminé la reconstruction de la cathédrale incendiée en 1112, en fait la dédicace le 6 septembre de cette année-là. L'archevêque de Reims, accompagné des évêques de Soissons, de Châlons, d'Amiens et de Senlis assistent à cette grandiose cérémonie « qui attira plus de deux cent mille personnes de tout âge et de tout sexe » dit l'historien dom Lelong.

1214

Bataille de Bouvines.— Le 27 juillet, à la bataille de Bouvines, les communes du *Vermandois*, du *Laonnois* et du *Soissonnais* combattent avec une grande valeur et font un grand nombre de prisonniers de distinction. L'histoire fait une mention glorieuse de Galon, de *Montigny-en-Arrouaise*, qui y portait l'oriflamme. On raconte aussi que cent cinquante cavaliers de la *milice de Soissons*, ayant eu ordre de charger la gendarmerie flamande, celle-ci, furieuse de ce qu'on la mettait aux prises avec des bourgeois, les attendit, sans daigner aller à leur rencontre, et en fit un grand carnage.

Saint-Quentin et La Ferté-Milon sont réunies à la couronne. — Par suite de la mort d'Eléonore de Vermandois, comtesse de Valois, et de l'extinction de son usufruit, les villes de St-Quentin et de La Ferté-Milon reviennent au roi de France.

Fondation du collège St-Nicolas à Soissons.— Maître Pierre Fermontier, diacre et chanoine de la cathédrale de Soissons, « par un zèle digne d'une éternelle louange, dit l'historien Claude Dormay, fonde un collège dans la ville de Soissons, pour l'instruction de soixante jeunes clercs qu'il logea en dix chambres garnies de lits et d'autres meubles nécessaires, en deux maisons qu'il avait acquises ».— Le chapitre de la Cathédrale approuve le projet du chanoine et décide que le collège demeurera sous sa protection. Ce collège fut le premier séminaire de Soissons.

1414

Invasion des Bourguignons.— Les abbayes de *Longpont* et de *Valsery* sont prises et pillées par les Bourguignons. *Soissons* qui, au commencement de l'année, était tombée au pouvoir du Duc de Bourgogne, est pris d'assaut, en Mai, après une défense vigoureuse, par l'armée royale. Celle-ci marche ensuite vers *Laon*, dont les habitants chassent la garnison bourguignonne et ouvrent leurs portes au roi. Des troupes, qui passaient en *Thiérache* pour aller au secours du duc de Bourgogne, sont battues par les ducs d'Orléans, de Bourbon et de Bar.

1514

Mariage de François Ier. — Le roi Louis XII donne sa fille, Claude de France, en mariage, au duc d'Angoulême qui devait lui succéder sous le nom de François Ier. La jeune princesse apporte en dot la moitié du *Comté de Soissons* et la *baronnie de Coucy-le-Château*, que son père lui donne à titre d'apanage.

1614

Assemblée des Etats-Généraux qui se tient à Paris le 10 octobre. Elle fut précédée d'un jeûne public de trois jours et

commença par une procession solennelle. On y agita beaucoup de choses, mais rien ne fut décidé par suite de la mésintelligence des trois ordres. Louis de Marle, seigneur de Coucy-les-Eppes, était député de la noblesse du Laonnois.

1714

Mort du Cardinal César d'Estrées. — Le 23 décembre de cette année-là meurt à Paris le cardinal César d'Estrées, membre de l'Académie française, prélat célèbre qui avait occupé l'évêché de Laon pendant 22 ans. Il se signala, pendant son épiscopat, par de nombreux bienfaits qui le rendirent extrêmement populaire. Il bâtit à Laon un hôpital magnifique, établit un séminaire et embellit sa cathédrale et son palais épiscopal. Son inépuisable charité, pendant la peste affreuse qui ravageait le diocèse en 1668, est restée légendaire.

1814

Invasion dans le département de l'Aisne des armées européennes coalisées. — Le 9 février, le maréchal Macdonald, poursuivi par le Prussien Yorck, fait sauter le pont de *Château-Thierry* et essaie de défendre la ville ; mais l'ennemi passe la rivière sous le feu des Français et les oblige à se replier. Le 12 février, les Russes entrent, par capitulation, dans la ville de *Laon*, laissée sans défense. Le 14 février, ils enlèvent de vive force *Soissons*. Le 26, ils entrent à *Chauny* et y frappent une forte contribution. L'arsenal de *La Fère* est pillé. Le 5 mars, les Français tentent de reprendre *Soissons* ; leurs boulets mettent le feu à l'Hôtel de Ville, dont toutes les archives sont détruites. Le 6, la cavalerie française enlève le pont de *Berry-au-Bac* aux Russes qui occupent la ferme d'Hurtebise. Le 7 mars, *bataille de Craonne* gagnée par les Français, après des prodiges de valeur. Les alliés se concentrent à Laon. Le 9 et le 10 mars, *bataille de Laon*. Après diverses belles actions à *Athies* et à *Clacy*, Napoléon se détermine à la retraite et le sort de la France est décidé.

JEHAN.

Les Désastres de l'Invasion de 1814 dans le Département de l'Aisne

L'année 1914 amène le centième anniversaire d'une des époques les plus dramatiques de notre histoire nationale : la terrible revanche de l'Europe coalisée contre l'ambition démesurée de l'empereur Napoléon ; l'invasion des armées étrangères sur le sol de France, en 1814.

On ne peut songer à refaire, ici, le récit de ces sombres journées, ni à retracer les prodiges de valeur et de bravoure que prodiguèrent inutilement les troupes françaises. Mais il est nécessaire de se rappeler ce que coûtèrent à notre pays, et particulièrement au département de l'Aisne, ces deux mois d'agonie de l'épopée impériale

On estima à *cinquante millions*, l'ensemble de la perte qu'eut à supporter le département de l'Aisne par suite de cette invasion qui dura deux mois à peine. C'est l'enquête officielle, faite à ce moment-là, qui le constate. Dans cette somme, écrit Edouard Fleury, dans sa curieuse histoire du département de l'Aisne en 1814, nous avons vu l'arrondissement de Laon supporter à lui seul, près de la moitié de la masse effroyable de la perte, c'est-à-dire vingt-trois millions. On n'est pas surpris si l'on se rappelle que cette région a été occupée dès le 10 février, que sa partie méridionale a été le centre des opérations des armées alliées jusqu'au 20 mars.

Les cantons les plus maltraités furent ceux de Laon, Craonne, La Fère et Neufchâtel. La ruine y fut complète et leurs pertes entraient pour les deux tiers dans celle de l'arrondissement tout entier.

Lorsque l'on suit les documents de cette enquête officielle, dit encore Fleury, on sent la population qui palpite sous la dur étreinte du vainqueur, qu'on pressure, qu'on violente, qui agonis à la fois de peur et de misère. Les preuves de cette lamentabl histoire, on les trouve dans les liasses poudreuses de ces réclama tions infinies, dans les lettres de plaintes, sans nombre, qu conservent les archives du département de l'Aisne.

C'est l'agriculture qui eut le plus à souffrir. C'est elle qui fut soumise aux plus grands sacrifices. Sa perte en chevaux, bestiaux et instruments aratoires fut immense. L'annuaire de l'Aisne de 1821 établit ainsi la perte en bestiaux : enlèvement par l'ennemi de *six mille chevaux, sept mille bœufs ou vaches, quarante mille bêtes à laine* ; destruction de *trente mille bêtes à cornes*, en moins de 6 mois, par l'épizootie ; car les animaux, comme les hommes, avaient leur typhus.

Il faudrait de longues pages pour énumérer l'étendue de la ruine pour les villes, bourgs et villages.

On évalua à deux millions les pertes, rien que dans la ville de *Laon*. La presque totalité des fermes isolées dépendant de la ville, beaucoup d'habitations des faubourgs de *Vaux*, *St-Marcel*, *La Neuville*, furent abattues, et leurs débris servirent à construire des baraques de campement ou à alimenter les feux de bivouacs. En même temps qu'*Athies* qui brûlait le 9 mars, l'incendie dévastait *St-Marcel*. Les ennemis découvraient les toitures des maisons, brûlaient les portes, les fenêtres, les meubles, tous les bois qu'ils trouvaient, ne pouvant arriver à alimenter leurs feux pour résister au froid qui sévissait durement.

Le village de *Mesbrecourt* fut brûlé. A *Arrancy*, les trois quarts des habitants restèrent sans aucunes ressources.

Festieux, que les armées ennemies traversèrent et retraversèrent au moment des batailles de Craonne et de Laon, et où elles campèrent pendant huit jours, souffrit horriblement. Les soldats pénétraient de force dans les maisons et prenaient tout ce qui leur convenait. Ces désordres, écrivait le maire de Festieux, ont réduit une grande partie des habitants à vivre de charité ; la commune a perdu trois cent quarante mille francs.

Du village de *Clacy*, il ne resta qu'une seule maison, et encore avait-elle été traversée par quinze boulets !

Anizy perdit trois cent vingt-sept mille francs, *Mons-en-Laonnois* deux cent soixante-sept mille. Cette dernière commune avait été pendant quinze jours occupée par un corps d'infanterie dont les soldats s'étaient livrés à toutes les horreurs possibles. Ils avaient saccagé toutes les maisons bourgeoises, brisé ou brûlé les meubles, vidé les greniers et les caves dont les vins avaient été répandus par plaisir.

Le maire d'*Œuilly* écrivait : « Les cinquante à soixante ménages du village sont réduits à la plus extrême misère. Tous ont été pillés et chacun n'a que sa chemise et l'habit qu'il porte ».

Corbeny n'était plus qu'un monceau de ruines, ainsi que *Colligis*

qui fut pillé cinq fois. A *Craonne* il ne reste plus que " la carcasse de nos maisons ", écrivait le maire. De même à *Berry-au-Bac*, *Muscourt*, *Condé-sur-Suippe*, où les habitants "n'ont plus que leurs yeux pour pleurer " comme le disait le maire au préfet de Condé.

Il faut terminer cette rapide énumération par une lettre qui résume parfaitement la situation de ces communes si nombreuses de l'arrondissement de Laon qui subirent cette affreuse invasion. Cette lettre est datée de *Couvron*.

« Pendant douze à quinze jours, et tous les jours, les Cosaques partaient de leurs bivouacs de Crépy et Vivaise et arrivaient à Couvron vers neuf heures du matin. Ils se répandaient dans la commune, pillant, s'enivrant dans les caves d'où ils sortaient furieux et disposés à tous les excès. Plusieurs femmes furent soumises aux violences les plus odieuses. Les habitants, forcés et outragés, fuyaient de leurs maisons et se sauvaient dans les bois où les Cosaques les suivaient et savaient les trouver. Les cultivateurs ont tout perdu. Le troupeau du village fut enlevé et pris en une seule fois. La caisse du percepteur et son argent furent découverts en terre et pris. Ils ont frappé et blessé plusieurs habitants, et notamment le percepteur que l'on trouva dans les bois, déshabillé et maltraité. Enfin, après avoir enfoncé les portes de l'église, les Cosaques ont volé les vases sacrés, déchiré les ornements, déshabillé deux fois et frappé rudement le respectable curé, âgé de quatre-vingt-deux ans ».

Ce laps de temps relativement court, deux mois, que dura l'invasion, conclut Edouard Fleury, « ces soixante jours furent remplis d'une souffrance si terrible, si brusquement arrivée, si rapidement accomplie, si complète, si générale, que *jamais*, sans doute, *dans les plus mauvais jours de son passé, notre pays n'en endura de semblable* ».

Edouard Fleury écrivait cela en 1858, il ne prévoyait pas que, douze ans plus tard, en 1870, un second Napoléon vaudrait encore à notre France une seconde invasion, moins barbare peut-être que la première, mais plus humiliante pour la Patrie.

B. G.

QUESTIONS CORPORATIVES

La Révolution contre la Vannerie

dans la Thiérache.

L'industrie vannière eut une longue période de prospérité en Thiérache pendant les XVII[e] et XVIII[e] siècles. Partout, les voituriers qui écoulaient les produits des vanniers de nos contrées, possédaient un droit que des édits avaient reconnu. Ces-dits voituriers pouvaient faire paître leurs chevaux dans " prés fauchés, bruyères, bordures, etc.". Ils se formaient parfois en groupes et savaient toujours faire respecter leurs droits. Des abus s'étant produits, le roi Louis XVI ordonna ce qui suit :... « Que les voituriers connus sous le nom de Thiérachiens continueraient, comme par le passé, à jouir de la faculté de faire paître leurs chevaux et bœufs dans les communes, prés fauchés, etc... faisant défenses à toutes personnes, de quelque état ou condition qu'elles soient, de les y troubler, à la charge des-dits voituriers de veiller exactement à la garde de leurs chevaux et bœufs, de manière à ne causer aucun dommage dans les terres emblavées ni dans les héritages en valeur ».

Ensuite, l'édit porte à la connaissance des " Thiérachiens " qu'il leur est interdit «... de porter des armes à feu à l'effet d'intimider les cultivateurs qui veillent à la conservation de leurs propriétés ».

Dans son histoire d'Origny, M. Michaux appelle cela un privilège et il a raison. Ce simple édit est une preuve que l'ancienne Monarchie s'occupait de la Vannerie, comme de toutes les autres industries, puisqu'elle octroyait des droits ou privilèges non seulement aux Nobles et aux Prêtres, mais au Peuple.

Bientôt éclata la Révolution de 1789. Partout des bandes terroristes composées de voyous et d'étrangers, à la solde de sociétés secrètes, saccagèrent nos contrées comme on avait saccagé Paris au cri de Vive la République. Les voituriers, n'étant plus protégés dans leurs voyages, cessèrent forcément toute transaction, ce qui amena la famine en Thiérache. D'un autre côté, les droits, libertés et privilèges des vanniers et autres corporations, étant supprimés par les Assemblées révolutionnaires, toute l'industrie du pays tomba à néant pendant de longues années. Plus de protection, plus de droits, partout l'anarchie. Telle fut la conclusion sociale et économique de la folie révolutionnaire.

Ce ne fut que plus tard, sous la Restauration qui reçut la lourde tâche de refaire la patrie, que cette industrie reprit, en Thiérache, sa prospérité d'autrefois.

L'établissement des routes partout, permit à la vannerie de reprendre un peu d'extension. Les voituriers, n'ayant plus aucun privilège, ne furent plus que des domestiques à gages chez un marchand. Avant l'année 1836, les marchandises destinées à l'exportation devaient rejoindre la route nationale Vervins - La - Capelle, et ce n'était pas toujours facile, après les pluies. On fit une souscription pour mettre le gouvernement en marche : elle rapporta 7.000 francs. En 1837, la route était commencée de Vervins à Saint-Michel. A ce moment, le chiffre des ventes de vannerie atteignait deux millions, ce qui n'était pas mal. Près de quatre mille ouvriers et ouvrières s'adonnaient à ce travail des paniers, et de nombreux négociants étaient établis en Thiérache.

Malheureusement, la Révolution de 1848 vint encore troubler cette paisible industrie. Après avoir replanté l'arbre de la Liberté, nos grands-pères oublièrent de planter l'osier et l'industrie déclina. Des soulèvements populaires, réprimés violemment, eurent lieu dans toute la France, rendant les routes peu sûres pour les voyageurs et les commerçants. La misère devint extrême, la Thiérache revit les sombres jours des guerres malheureuses et des affamés rôdèrent le long des routes, mendiant et volant. On établit d'urgence des ateliers nationaux, mais ces « bagnes socialistes » ne soulagèrent guère et l'on dut les abandonner, faute d'argent. Pour endiguer la masse, on lui jeta en pâture l'os du suffrage universel, il en sortit Napoléon III.

La révolution terminée, la crise diminua d'intensité et le commerce reprit, grâce surtout aux lignes de chemin de fer qui se construisirent chez nous.

Mais aujourd'hui nous subissons encore des crises bien néfastes ; souhaitons à la Vannerie, comme à toutes les autres corporations, un régime de paix sociale et de véritable unité qui puisse lui rendre avec la prospérité d'autrefois, les libertés qui hérissaient jadis le sol du Royaume de France.

Paul DESSONS,
Ouvrier Vannier,
Président des Camelots du roi de la Thiérache.

Le Roi te touche... Dieu te guérisse !

Le pèlerinage royal de St-Marcoul à Corbeny (Aisne)

Si l'on ouvre l'histoire, on y voit que les rois de France, depuis un temps immémorial, ont été dans l'usage, au lendemain de leur sacre, de toucher les malades atteints de scrofules, humeurs froides ou écrouëlles, appelés par le peuple *mal royal*, et d'en guérir un grand nombre. On constate aussi que depuis St-Louis ils sont venus à Corbeny, après leur sacre à Reims, recevoir au tombeau de St-Marcoul, l'investiture de ce pouvoir et faire l'essai de leur prérogative.

Nier ces faits est impossible. Il est plus facile de les passer sous silence, comme le font la plupart de nos auteurs contemporains. Nous allons donc rappeler brièvement ici l'histoire de pouvoir royal, en faisant appel, à travers l'histoire, au témoignage des historiens les plus dignes de foi.

***

En 1229, Saint-Louis, accompagné de sa sainte mère, la reine Blanche de Castille, vint honorer les reliques de St-Marcoul à Corbeny. Trois ans auparavant, il avait été sacré à Reims, dans sa douzième année, par Jacques de Bazoches, évêque de Soissons. Les troubles de la régence ne lui avaient pas permis alors de faire le pèlerinage de Corbeny, comme ses ancêtres l'avaient fait de temps immémorial, après leur sacre, Saint-Louis régularisa cet usage, pour ainsi dire, et le rendit obligatoire pour ses successeurs.

Depuis ce saint roi jusqu'à Louis XIII, inclusivement, excepté Henri IV, vingt-et-un rois s'acquittèrent de ce devoir. « *Autant la France eut de monarques sacrés à Reims depuis St-Louis*, dit Dom Oudard, prieur de Corbeny, *autant St-Marcoul a vu de couronnes prosternées à ses pieds*. Personne n'ignore, continue-t-il, que la religieuse coutume de nos rois est, après leur sacre,

de visiter l'église de Corbeny pour y honorer les reliques de ce glorieux protecteur de leur sceptre ".

Le pouvoir de guérir les écrouëlles, qu'obtenait ainsi par leur sacre les rois de France, est un fait dont il n'est donc pas plus possible de douter que l'existence de ces mêmes rois. On pourrait citer les paroles de dix-huit auteurs, théologiens, historiens, médecins qui attestent que cette vertu de guérir les écrouëlles a été accordée aux rois de France. St-Thomas d'Aquin, qui n'était pas un petit esprit, parle de ce pouvoir des rois comme d'une chose connue de tous ; il le fait remonter à Clovis qui le tenait, selon lui, de St-Rémy, lorsqu'il fut sacré par le grand évêque.

Etienne de Conti, religieux de Corbie, rapportant les cérémonies du sacre de Charles VI, dit : « après que le roi eut entendu la messe, on apporta un vase plein d'eau. Sa Majesté ayant fait sa prière devant l'autel, toucha le mal de la main droite, la trempa dans cette eau que le malade porta sur la partie malade pendant neuf jours de jeûne ».

Au XV^e^ siècle, les rois d'Angleterre voulant sanctionner aux yeux des peuples leur usurpation du trône de France, touchaient les scrofuleux, ainsi que le faisaient les rois légitimes.

Malgré les traverses qu'il eut à souffrir de la part des Anglais qui occupaient alors presque toute la France, Charles VII, trois jours après son sacre, à Reims, vint faire son pèlerinage à Corbeny et toucher les écrouëlles. La bienheureuse Jeanne d'Arc l'avait suivi.

Dans une charte du roi Charles VIII nous lisons que : « *Ce prince, au sortir de Reims, alla faire son pèlerinage à Monsieur St-Marcoul qui guérit les écrouëlles comme le Roi* ". Et le texte ajoute : « *Le lendemain, Sa Majesté toucha et guérit six malades* ».

François I^er^ termine un arrêt de son conseil privé (26 août 1542) par ces paroles : « Au sortir de notre sacre à Reims, et allant à à l'église de Monsieur St-Marcoul, où nos prédécesseurs avons coutume aller faire nos oblations et révérer le précieux corps de St-Marcoul, *pour le très excellent et très recommandable privilège de la guérison des écrouëlles, qu'il a plu au créateur miraculeu-*

sement impartir à nous, et à nos prédécesseurs par le toucher et le signe victorieux de la croix, par le mérite duquel survient la guérison ».

André du Laurent, premier médecin d'Henri IV, consacre une quarantaine de pages à traiter « *de la vertu admirable de guérir les écrouëlles, divinement concédée aux seuls rois de France très chrétiens*. N'est-ce une chose merveilleuse, dit ce médecin, qu'une maladie rebelle et souventes fois incurable, j'entends les écrouëlles, soit parfaitement guérie par le seul attouchement des rois très chrétiens et par quelques paroles prononcées de leur bouche? Or, *cette faculté éclate et reluit en notre roi Henri quatrième, plus magnifiquement qu'en tous ses prédécesseurs, puisque il en guérit chaque année plus de quinze cents* ».

Et dans une lettre dont nous avons le texte sous les yeux, Henri IV écrit que : « le jour de Pâques, 6 avril 1608, il a touché 1250 malades ».

François Thévenin, chirurgien de Louis XIII, après avoir parlé du traitement médical des écrouëlles, termine par ces mots : « Nous n'avons pas parlé du remède surnaturel que le Ciel a si libéralement infus en la personne de nos rois, pour la guérison de cette maladie. *Par un miracle continué depuis tant de siècles, leur attouchement leur permet de renvoyer les malades sains* ».

Sous Louis XIV, le célèbre chirurgien Dionis, en 1674, écrivait dans la préface de son cours d'opérations de chirurgie : « Les rois ne trouvent pas au-dessous de leur dignité d'appliquer leurs mains royales pour soulager et guérir les malades. *Cinq fois l'année, le roi touche ceux qui ont des écrouëlles. Ce sont les jours qu'il fait ses dévotions. Il se présente, chaque fois, sept ou huit cents malades pour se faire toucher, et un grand nombre* de ceux qui ont été touchés par le roi *assurent avoir été guéris* par cet attouchement ».

L'histoire nous apprend que Louis XIV toucha environ 2.000 malades, Louis XV plus de 2.400, et que plus de 2.600 furent présentés à Louis XVI. Enfin, à une époque encore récente, le

roi Charles X, après son sacre à Reims, toucha un grand nombre de malades avec tant de succès que le miracle força l'aveu des plus incrédules.

***

Voici en quels termes les historiens du temps font le récit du pèlerinage royal à St-Marcoul de Corbeny.

« Après que le roi a fait ses dévotions à Reims, écrit Dom Oudard, il se met au chemin de Corbeny, où il rencontre à l'endroit appelé " l'Epinette ", le maître de la corporation des merciers qui porte le cierge de la confrérie de St-Marcoul. Il est conduit par ce chemin à un autel où repose la châsse du saint. En ce lieu, le prieur de St-Marcoul, accompagné de ses religieux et ecclésiastiques, présente le baiser de la croix à Sa Majesté. Le roi descend alors de cheval, prend l'image du saint et la porte jusqu'à l'église. Il entre dans l'église, et, passant sous la châsse avec toute l'assistance, il se rend au grand autel où le prieur lui donne l'eau bénite. Après s'être un peu recueilli à son oratoire, il se retire au palais jusqu'au lendemain qu'il vient, revêtu de ses habits royaux, ouïr la messe de son grand-aumônier. Ses hérault's le conduisent à l'offrande, après laquelle se fait le sermon sur la célébrité du jour. A la fin de la messe, le roi communie sous les deux espèces, comme au jour de son sacre. Le monarque se rend ensuite dans la nef de l'église ou dans la cour du palais, où tous les malades sont rangés. La pieuse cérémonie commence. Le premier médecin de Sa Majesté appuie sa main sur la tête de chacun des malheureux, dont un capitaine des gardes tient les mains jointes. Le roi, la tête découverte, touche le malade en étendant la main droite, du front au menton, et d'une joue à l'autre, formant le signe de la croix et, en même temps, il prononce ces paroles : « *Dieu te guérisse, le roi te touche* ». Pendant la cérémonie, le grand aumônier, qui était toujours auprès de Sa Majesté, distribue, par ses ordres, des aumônes aux malades qui ont été touchés.

Le dernier rang des malades parcouru, on présente au roi,

pour laver ses mains, trois serviettes mouillées, l'une de vinaigre, l'autre d'eau commune, la troisième d'eau de fleur d'orange. Puis, Sa Majesté rentre dans l'église et va faire sa prière auprès de la châsse.

Le toucher des malades durait quelquefois plusieurs heures. Lors du sacre de Louis XIII, au mois d'octobre 1610, il y avait neuf cents malades à toucher à Corbeny. Voici ce qu'écrivait, dans son journal, Hérouard, le premier médecin du roi, au sujet de la longueur de la cérémonie : « *Le jeune roi a touché les malades aussi sûrement et dextrement comme s'il s'y fut souvent exercé. Il se reposa quatre fois, mais ne voulut s'asseoir qu'une seule fois. Il blémissait un peu de fatigue, mais ne voulut jamais le paraître* ».

***

C'est donc à Corbeny que les rois de France, depuis St-Louis surtout, venaient faire, pour ainsi dire, l'essai de ce pouvoir extraordinaire dont ils ne jouissaient qu'après avoir été sacrés. Louis XIII est le dernier roi qui soit venu à Corbeny, mais ses successeurs n'en continuèrent pas moins à jouir de la prérogative que Dieu leur avait donnée, et à témoigner leur dévotion à St-Marcoul. A partir de Louis XIV jusqu'à Charles X inclusivement, la cérémonie du toucher des écrouëlles eut lieu à Reims, après le le sacre, dans l'abbaye de St-Rémy, où l'on apporta la châsse contenant le corps de St-Marcoul.

***

Au milieu du XIX^{e} siècle, Mgr de Simony, évêque de Soissons, rétablit la confrérie de St-Marcoul, dont la fête se célèbre encore chaque année, le 1er mai, à Corbeny. Ce jour-là, la châsse est promenée solennellement à travers les rues du bourg : à la rentrée dans l'église, les jeunes gens qui la portent sur leurs épaules, la tiennent élevée sur leurs bras ; alors, toute l'assistance, clergé et fidèles, s'inclinent et passent sous la châsse en signe de vénération et d'hommage et suivant, en cela, l'exemple traditionnel qu'ont donné nos rois pendant plus de dix siècles. H. O.

PÈLERINAGES LES PLUS FRÉQUENTÉS DE LA RÉGION

Ailles	*St-Antoine*	17 janvier.
St-Algis	*St-Algis*	2 juin.
Arcy-Ste-Restifute	*Ste-Restitute*	9 mai.
Beaurieux	*Ste-Eutropie*	Lundi de la Pentecôte.
Braine	*Ste-Yved*	Lundi de la Pentecôte.
Chaudardes	*Notre-Dame*	Lundi de Pâques.
Chermizy	*Ste-Maxime*	2e dim. après Pâques
Corbeny	*St-Marcoul*	Toute l'année, notamment le mois de mai et l'Ascension (fête principale du pèlerinage).
Dizy-le-Gros	*St-Fiacre*	30 août.
Effry	*St-Eloi*	25 juin (ce pèlerinage comporte une procession à cheval accompagnant les reliques de St-Eloi portées par un prêtre égal. à cheval).
Fère-en-Tardenois	*Ste-Macre*	7 janvier.
Fieulaine	*N.-D. de Paix*	Toute l'année.
Filain	*Ste-Berthe*	Lundi de Pâques.
Foigny (Commune de La Bouteille)	*Bienheureux Alexand.*	8 mai.
Fontenelle	*St-Ursmel*	18 avril.
Iviers	*N.-D. de la Salette*	Du 19 au 27 septembre.
La Capelle	*Ste-Grimonie*	7 septembre.
La Fère	*St-Montain*	17 mai.
Laon	*St-Beat*	9 mai.
	Ste-Face	Toute l'année au retour de Liesse.
Liesse	*N.-D. de Liesse*	Toute l'année surtout du 15 août au 8 septembre.
Maast	*St-Ursace*	9 septembre.
Missy-s.-Aisne	*Ste-Radegonde*	13 août.
Mont-N.-Dame	*Ste-Marie-Madeleine*	22 juillet.
Neuilly	*St-Front*	24 octobre.
Noircourt	*Ste-Restitute*	2 mai.
Origny	*Ste-Benoîte*	8 octobre.
Pierrepont	*St-Boélien*	22 mai.
Pinon	*St-Eucher*	Lundi de Pentecôte.
Pleine-Selve	*Ste-Yolaine*	16 janvier.
Ployart	*Ste-Appoline*	
Résigny	*Ste-Anne*	26 juillet.
Rocquigny	*Ste-Face*	3e Dimanche de juillet.
Serches	*St-Blaise*	3 février.
St-Gobain	*St-Gobain*	20 juin.
St-Nicolas	*M. Arquey*	16 juin.
St-Quentin	*St-Quentin*	Les 8 dern. jours d'octob.
Tartiers	*Ste-Geneviève*	3 janv. et 1er dim. de mai.
Vailly	*St-Précord*	
Vervins	*Ste-Anne*	26 juillet au 3 août.
Vivières	*Ste-Clotilde*	2 juin.

ÉDITION DE VANNES

La Section de Vannes a une permanence Place Henri IV, n° 3. Elle est ouverte tous les jours de 4 h. à 5 h.; le Dimanche après la messe de 9 heures.

Tous les jeudis de 8 h. à 10 h. du soir réunion et cercle d'études.

Tous les mois : Conférences.

BIBLIOTHÈQUE D'ACTION FRANÇAISE

La Bibliothèque d'ACTION FRANÇAISE de Vannes a été fondée en 1907 par le premier groupement de Dames. Son but est de fournir les moyens d'étudier le mouvement d'idées contemporain, historique, politique, religieux, social, antimaçonnique, antisémite, nationaliste.

Elle est ouverte tous les Jeudis de 2 à 3 heures (réservée aux abonnés) ; tous les Dimanches, de 9 à 10 h. pour les prêts gratuits. — On s'abonne à la Bibliothèque, *rue Noé, n° 16*, 2e étage, les jours sus-indiqués ou *rue Noé, n° 17*, tous les jours. L'abonnement est de 5 à 10 fr. par an. Les personnes qui n'étant pas abonnées, veulent des livres, doivent verser 0 fr. 10 par vol. et par 15e. — On peut trouver à la bibliothèque, tous les journaux, revues, brochures et livres s'occupant de l'étude des doctrines nationalistes et plus particulièrement des idées et méthodes de l'*Action Française*.

Marchés du Département

Lundi. — Pontivy, Ploërmel, Gourin, Plouay, Questembert.

Mardi. — Rochefort, Belle-Ile, Pont-Scorff, Pluvigner, Roche-Bernard, La Trinité-Porhoël, Saint-Jean-Brévelay, Etel, Carentoir, Rochefort, Plœren, marché aux veaux à Plœmeur.

Le 1er lundi de chaque mois marché aux porcs à Ploërmel. Auray, (avec admission de bestiaux). — Le 4e mardi de chaque mois, du 1er novembre au 1er mai, marché aux bestiaux à Rochefort.

Mercredi. — Vannes, Lorient, Port-Louis, Rohan, Guer, Faouët, Cléguérec, Landévant, Péaule.

Jeudi. — Hennebont, Malestroit, Locminé, Roche-Bernard, Guémené, Bois-de-la-Roche, Sarzeau, Locmariaquer, Ménéac.

Les jeudis depuis le 4 mai jusqu'au 22 septembre, marché aux vaches à la Roche-Bernard.

Vendredi. — Pontivy, Auray, Le Palais en Belle-Ile, Muzillac, Theix, Mauron, Elven, Grand-Champ, Allaire, Malansac.

Les 4es vendredis des mois de janvier, février, mars et avril, marché au bestiaux à Muzillac.

Samedi. — Vannes, Lorient, Josselin, Port-Louis, Baud, La Gacilly, Mauron, Arzon, Quiberon, Port-Philippe, marché aux bestiaux.

Compagnie l'Union-Incendie

Agence B

Compagnie LA PRÉVOYANCE

Accidents de toute nature et Bris de Glaces, le Vol

Chevaux et Voitures, Gens de Maison, etc.

S'adresser à M. Paul de TORQUAT de la COULERI

DIRECTEUR PARTICULIER, 18, rue de la Garenne, VANNES

LE MORBIHAN

SÉNATEURS

MM. Riou, de Lamarzelle, Guillotaux, Gal de Kerdrel.

DÉPUTÉS

MM. Nail. Lamy, Le Rouzic, Duc de Rohan, Cte de Lanjuinais, Brard, Marquis de l'Estourbeillon, Forest.

CONSEIL GÉNÉRAL

Arrondissement de Pontivy, 7 cantons.

Baud, Le Moine.
Cléguérec, Lotz.
Guéméné, Brard.
Gourin, Le Bouar.
Le Faouët, Robic.
Locminé, Couetmeur.
Pontivy, Keiser.

Arrondissement de Ploërmel, 8 cantons.

Guer, Robert.
Josselin, Prince de Léon.
Malestroit, Comte de Boisbaudry.
Mauron, Maulion.
Ploërmel, Guillois.
Rohan, De Cuy.
St-Jean-Brévelay, Comte de Lanjuinais.
Trinité (La), Le Norcy.

Arrondissement de Lorient, 11 cantons.

Auray, Mouroux.
Belle-Ile, Galenne.
Belz, Le Lamer.
Hennebont, Giband.
Lorient (1re), Nail.
Lorient (2e), Bouligand.
Plouay, Cte de Pluvié.
Pluvigner, De Kerouallan.
Pont-Scorff, Guyomard.
Port-Louis, Paubert.
Quiberon, Le Gloahec.

Arrondissement de Vannes, 11 cantons.

Allaire, Vicomte De Pioger.
Elven, Caradec (Albert).
Gacilly (la), de Gouyon.
Grand-Champ, Jégousse.
Muzillac, Mauduit.
Questembert.
Roche-Bernard (La), du Bois-rouvray.
Rochefort-en-Terre, Forest.
Sarzeau, Javouray.
Vannes (est), Marchais.
Vannes (ouest), Dr Letoux.

Maison Pédraglio

FONDÉE EN 1872

OPTIQUE MÉDICALE & SCIENTIFIQUE

25, Place des Lices, VANNES

Spécialité de Verres Cristal de Roche taillés dans l'axe

VERRES Cylindriques, Prismatiques,
Sphéro-Cylindriques et Sphéro-Cylindro-Prismatiques
pour Astigmatisme, Strabisme, etc.

Exécution garantie exacte d'ordonnances d'occulistes

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - PARURES DE MARIÉES

CRÉDIT LYONNAIS

Société Anonyme fondée en 1863

Capital **250.000.000** entièrement versés

Agence de VANNES

Place Municipale, 14

o o Ordres de bourse - Garde de Titres o o
Location de Coffres-forts - Avances sur Titres
o Comptes de Dépôts - Comptes courants o
o o Escompte d'Effets de Commerce o o
o o o Lettres de Crédit sur tous pays o o o

ARRONDISSEMENT DE VANNES

11 cantons, 82 communes, 145.393 habitants

Conseil d'Arrondissement

Con d'Allaire, de Coutance.
d'Elven, Le Franc.
de la Gacilly, de la Bourdonnaye.
de Grand-Champ, Olivero.
de Muzillac, d'Andigné.
de Questemberg, Rouxel.

Con de la Roche-Bernard, de la Jousselandière.
de Rochefort, de St-Quentin.
de Sarzeau, Le Callonec.
de Vannes (est), Le Mouëllic.
de Vannes (ouest), Botherel.

COMMUNES	MAIRES	COMMUNES	MAIRES
Allaire	Le Mauff	Noyal-Muzillac	Le Pichon
Ambon	Savary	Noyalo	Le Brech
Arradon	Jégat	Péaule	Jéhanno
Arzal	de Saisy de Ker	Pénestin	de Champsavin
Arzon	Stéphany	Plaudren	Bon de Lagatinerie
Baden	Selo	Plescop	Le Roy
Béganne	Mis de Lehélec	Pleucadeuc	Loyer
Berric	LeBourbasquest	Ploeren	Le Ménajour
Billiers	Le Masne.	Pluherlin	de Danne
Bohal	Gicquel	Quelnec	de Talhouët
Brandivy	Le Gloanic	Questemberg	Fabois
Caden	Guillouche	Rieux	Perrin
Camoël	Gouret	La Roche-Bernard	Cornudet
Carentoir	de Carheil		
Colpo	Jéhanno	Rochefort	Poirier
Cournon	Cte de Gouyon	St-Armel	Le Godec
Daingan	Dréano	St-Arvé	Blevenec
Elven	Le Franc	St-Congard	Bédard
Férel	Cte de Jacquelot de Boisrouvray	St-Dolay	Chesnin
		St-Gildas	Christophe
Glénac	Gauthier	St-Gorgou	Audiger
Grand-Champ	Le Priellec	St-Gravé	Gén. de Kerdrel
Ile-a.-Moines	Georges	St-Jacut	de Coutance
Ile d'Arz	Laniel	St-Jean-la Poterie	Alain de Pioger
La Chap.-Gacel.	Gérard		
La Gacilly	Eoche-Duval	St-Laurent	Rouxel
Larré	Pédron	St-Martin	de Boussineau
La Trinité-Surz.	Le Goueff	St-Nolff	Gachet
Lauzach	Le Jalle	St-Perreux	Blanchard
Le Hézo	Cte Guyot de Salins	St-Vincent	André de Pioger
Le Guerno	Jéhanno	Sarzeau	Javouray
Les Fougerêts.	de Kersabiec	Séné	Le Mouëllic
Limerzel	Danilo	Sulniac	Le Bourbasquet
LocmariaGr.-Ch	Le Bodic	Surzur	Le Vaillant

LE PHÉNIX

Compagnie Française d'Assurances sur la Vie

ASSURANCES DOTALES, RENTES VIAGÈRES

Compagnie Française du PHÉNIX

Contre l'Incendie, Fondée en 1819

"ZURICH"

Compagnie Générale d'Assurances contre les accidents
la Responsabilité Civile et le Vol

Fondée en 1872, à ZURICH (Suisse)

M. Albert TASLÉ, agent général, 15, rue Noë, à VANNES

Fabrique de Cierges & Bougies

L. NOUAIL

David-Evenard

SUCCESSEUR

Place Henri IV — VANNES

ARTICLES D'ILLUMINATIONS

Verres, Pains de suif, Lanternes, etc.

Dépositaire de la VEILLEUSE GUILLON
et tous les Articles de la Maison GUILLON à LEVALLOIS-PERRET

Locqueltas	Corfmat	Thébillac	Crespel
Malansac	Forest	Theix	Caradec
Marzan	Ryo	Tour-du Parc	Hémon
Meucon	Mahé	Tréal	de la Ruée
Molac	Daniel	Trédion	de Virel
Monterblanc	Conan	Treflléan	Mazier-Le-Roy
Muzillac	Mauduit	Vannes	Priou
Nivillac	de la Jousselandière	Vraie-Croix	Loyer

MM. Combeaud, architecte de la ville de Vannes.
Letoux. médecin des épidémies.
Lanco Guillemet, Rossignol, vétérinaires de l'arrondissement.

ARRONDISSEMENT DE LORIENT

11 cantons, 56 communes, 207.864 habitants

M. Guilmaud, sous-préfet. | M. Le Moenic, secrétaire.

Conseil d'arrondissement

C^on d'Auray, Martin.
de Belle-Isle.. Serre.
de Belz, Pessel.
d'Hennebont, Le Grand.
de Plouay, Le Fur.
de Lorient (1^er). Dizot.

C^on de Lorient (2^e). Le Mestric.
de Pluvigner, Le Boulaire.
de Pont-Scorff, Cte de Vitton.
de Port Louis. Georgault.
de Quiberon, Morice.

COMMUNES	MAIRES	COMMUNES	MAIRES
Auray	Le Mouroux	Lorient	Esvelin
Bangor	Le Bihan	Merlevenez	Uhel
Belz	Lorho	Nostang	Harscouët de St-
Branderion	de Gaulaine	Ploërimel	Le Prévedic Georges
Brech	Le Boulch	Ploëmeur	Coquerel
Bubry	Guyomard	Plouay	Cte de Pluvié
Calan	Le Floch	Plouhoumelen	Le Sommer
Camors	Jiquel	Plouharnel	Le Buhé
Carnac	Morice	Plouhinec	Le Runigo
Caudan	Mouëlo	Plumergat	Graff
Gléguer	Adol	Groix	Bihan
Crach	d'Aboville	Guidel	Guyomard
Erdeven	Guézel	Hennebont	Giban
Etel	Bédex	Houat	Le Gurun
Gavres	Le Guen	Hœdic	Le Bourhis
Gestel	deLangledeCary	Inguiniel	Dréan
Lanvaudan	Gaudin	Inzinzac	Le Grand

AU PROGRÈS

16 et 18, Rue Emile Burgault — VANNES
Téléphone 0-29

Tout ce qui concerne l'Habillement de l'Homme et de l'Enfant

Maison la plus importante et la plus ancienne de la région

PARIS 1905, médaille de vermeil

ANDRÉ Frères

TAILLEURS

rue du Mené et place Saint-Nicolas

VANNES

Maison Spéciale d'Habillements pour

HOMMES, JEUNES GENS & ENFANTS

Confectionnés et sur Mesures

Le plus grand choix -:- Le meilleur marché

La Trinité-s.-M.	Rio	Kervignac	Cte de Perrien
Le Palais	Serre.	Keryado	Stéphan
Locmaria	L'Hermitte	Landaul	Parmentier
Locmariaquer	Le Baron	Landévant	Jéhanno
Locqual Mend.	Kercrest	Languidic	Cte de Kerret

MM. Richard, architecte-voyer de la ville et de la commune.
Pédrono, médecin des épidémies.
Du Liscouët, agent principal du service militaire.
Auzat et Le Mouroux, vétérinaires de l'arrondissement.

ARRONDISSEMENT DE PLOERMEL

8 cantons, 66 communes. 94.829 habitants

M. Dadin, sous-préfet (O. I.) | M. Guillois, secrétaire.

Conseil d'arrondissement

Con de Guer, Gomband.	Con de Mauron, Le Borgne.
de Josselin, du Halgouët.	de Ploërmel, Duchesne.
de la Trinité, Perret.	de Rohan Le Breton.
de Malestroit, Colineaux et	de St-Jean-Brevelay, de La
de Montfort.	Buharaye.

COMMUNES	MAIRES	COMMUNES	MAIRES
Augan	Du Boisbaudry	Guillac	LePrincedeLéon
Beignon	Deshayes	Guilliers	Prioux
Bignan	Cte Lanjuinais	Helléan	Joubier
Billio	Kerdal	Josselin	duc de Rohan
Bréhan-Loudéac	Coquantif	La Chapelle	Gru
Brignac	Gastard	La Croix-Hell	Berruyer
Buléon	Le Gal	LaGrée St-Laur.	Renaud
Campénéac	Duchesne	Lanouée	Guilloux
Caro	de Lespinay	Lantillac	Le Febvrier
Concoret	Desbois	La Trinité-Porh.	Ménagé
Credin	Jégorel	Les Forges	Renaud-Lebret
Crugnel	Guillaume	Lizio	Moneray
Evriguet	Leray	St-Malo-l-Font.	Giraud
Gourhel	Broisbras	St-Marcel.	Philippe
Guégon	du Halgouët	St-Nic.-du-Tert.	Farnel
Guéhenno	Nicoly	St-Samson.	Harnois
Guer	Gombaud		

MM. Lemercier, architecte voyer de la ville et de la commune.
Goupil, médecin des épidémies.
Fleury, vétérinaire, à Ploërmel.
Gaillard, vétérinaire, à Josselin.

Téléphone 26 Téléphone 26

AUTOMOBILES - CYCLES - ARMES

J. ROGER

6 et 8, Rue Hoche, 6 et 8

VANNES

Seul Représentant des Marques

Bayard-Clément
Darracq, Berliet
Cycles Clément

Réparations et Transformations rapides et soignées

ACCESSOIRES

STOCK MICHELIN

ARRONDISSEMENT DE PONTIVY

7 cantons, 52 communes, 118.638 habitants.

M. Gola, sous-préfet (O. I) | M.

Conseil d'arrondissement

Cᵒⁿ de Baud, Le Hir et le Strat	Cᵒⁿ de Faouët, Picarda.
de Cléguérec, Le Berre.	de Locminé, Le Bras.
de Gourin, Le Gras.	de Pontivy, Bervégan et
de Guémené, Guidy.	Lécuyer.

COMMUNES	MAIRES	COMMUNES	MAIRES
Baud	Delord	Meslan	Valy
Berné	Ihuel	Moréac	
Bieuzy	Fauchais	Moustoirac	Hilary
Cléguérec	Bronsard	Moust-Remun	Le Dain
Croisty	Quéré	Naizin	Cuëtmeur
Croixanvec	Robic Pierre	Neulliac	Valy
Faouët	Robic Victor	Noyal-Pontivy	Juin
Gourin	Le Bouar	Pontivy	Langlais
Gueltas	Brient	Presquen	Le Nézet
Guémené	Daniel	Ploërdut	Le Bozec
Guénin	Guyomard	Plouray	Groigno
Guern	Le Cam	Pluméliau	Bellec
Guiscriff	Le Bec	Plumelin	Le Crom
Kerfourn	Lécuyer	Priziac	Le Cohu
Kergrist	Le Bris	Remungol	Lecornec
La Chapelle N.	Ménahèse	Roudouallec	Le Goff
Langoëlan	Lalinec	St Aignan	Lotz
Langonnet	Droual	St-Barthélemy	Naizin
Lanvénégen	Le Guilchet	Ste-Brigitte	Lorans
Le Saint	Le Grand	St-Caradec	Le Ny
Le Sourn	Kervégan	St-Gérand	Le Fresne
Lignol	Le Fur	St-Gonnery	Daniel
Locmalo	Le Moual	St-Thuriau	Périé
Locminé	Kerrand	St-Tugdual	Jaffré
Malguénac	Laudren	Séglien	Le Tellier
Melrand	Robié François	Silfiac	Le Coguic

MM. Le Corre, architecte-voyer de la ville et commune de Pontivy.
Langlais, médecin des épidémies.
Cros, vétérinaire à Pontivy.
Le Bihan, *id.*

Draperie, Rouennerie, Blanc

Nouveautés & Confections

Draperie
Noire et Nouveautés
Molletons

Couvertures
Laine et Mi-Laine

Tricots
Gilets de Chasse
Laine et Coton
Péruviennes
et Flanelles

Mérinos
SOIERIES

SACS ET BACHES

LE LABOUSSE

1, Rue du Roulage, 1

VANNES

Rouennerie
Cotons, Ménage
Toiles Coton
Ecrues et Blanches

Blanc
Indiennes pour Robes
et Meubles
Calicots, Percales
Piqués

Nouveautés
pour Robes et Tabliers

Confections
BLOUSES
en tous genres
SALOPETTES
bleues et crémées

Pâtisserie-Confiserie
Traiteur

GLACES, SORBETS -- DINERS SUR COMMANDE

Fournitures pour Bals et Soirées

Diplôme d'Honneur
Médaille d'Or

Grand Prix

Maison F. CADIC

A. Durand, Sr

12, Rue Billault - VANNES

Gâteaux " Le Succès ", " Le Vannetais "
" Le Bragout Braz " (Marque déposée)
EXPÉDITIONS

FOIRES DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Les foires qui coïncident avec le dimanche ou une fête gardée se tiennent le lendemain ; excepté celles du Faouët, qui sont remises au mardi suivant. Dans le même cas, le marché de Port-Philippe aura lieu la veille.

Foires hebdomadaires

Vannes. Suppression des foires dites des grands mercredis ; le lundi de chaque semaine foire à Pontivy et Plouay ; le mercredi de chaque semaine foire au Faouët ; le jeudi de chaque semaine marché aux veaux et aux moutons à Saint-Gravé ; le vendredi de chaque semaine marché aux bestiaux à Muzillac. Le samedi de chaque semaine, marché aux veaux et aux moutons, à Vannes, marché aux veaux à Guilliers.

Foires mensuelles

Le 1er lundi de chaque mois foires à Questembert, Pontivy ; 1er mercredi à Cléguérec ; 1er jeudi à Locminé, Malestroit, Guémené, Guiscriff ; 1er vendredi à Mauron, Pluméliau ; 1er samedi à Vannes, Baud ; 2e mardi à Rochefort, Pluvigner ; 2e mercredi à Royan, Bubry, Crédin ; 2e samedi à Josselin ; 3e lundi à Ploërmel ; 3e jeudi à Guémené, La Roche-Bernard ; 3e vendredi à Theix ; 3e samedi à Vannes ; 4e mercredi à Guer, Royan, Bubry ; le dernier mardi à la Trinité-Porhoët ; dernier samedi à Josselin.

Foires annuelles

Le lendemain des deux journées du concours hippique qui se tient à Vannes, le samedi et le dimanche du commencement du mois de juillet. — Le lundi, marché aux chevaux sur la promenade de la Garenne.

JANVIER. Le 2, foire à Languidic ; le 5, à Bréhan-Loudéac ; 1er lundi, à Bubry-Gourin ; 1er mardi, Melrand, Quistinic, Carentoir, Guilliers, Pluméliau ; 1er mercredi à Naizin, Plœmeur ; 1er samedi à Vannes, Ploërdut Noyal-Muzillac ; les 3 premiers samedis de Janvier, assemblée à Sainte-Hélène ; le 2e vendredi à Elven ; le 6 à Port-Philippe ; le mercredi après le 6, foire à Péaule ; 2e lundi à Billiers ; 2e mardi à Pont-Scorff ; 2e jeudi Langonnet ; 2e samedi Croisty en Saint-Tugdual ; 13, à Saint-Jean Brévelay ; 14, Sarzeau ; 15, Limerzel ; 17, Hennebont, Muzillac ; 21, Plouay ; 22, Faouët, Saint-Vincent Gourin, Pluméliau ; 4e samedi, La Gacilly ; dernier samedi, à Baud Kernascleden en Saint-Caradec Trégomel ; 25, Séglien ; 27, Saint-Laurent ; 29, Cochigan en Berric ; dernier lundi foire à Auray ; samedi avant Septuagésime Branderion, Vannes.

FÉVRIER. Le 1er vendredi à Ploërdut ; 1er mardi à Carentoir ; 1er samedi à Vannes ; le lundi avant carnaval à Grand-Champ, mercredi à Rohan, Marzan ; jeudi avant le carême à la Roche-Bernard ; le 2e vendredi à Elven ; 2e samedi à la Gacilly, Saint-Tugdual ; 3, à Pluvigner, Guidel ; 8, Sarzeau ; 2e mardi, Pont-Scorff ;

Grands Magasins de Nouveautés

ALFRED ANDRÉ

ANDRÉ Frères, Srs

Rue du Mené, 31-33-35-37

VANNES

TISSUS EN TOUS GENRES o o o o o o

o o SOIERIES, LAINAGES, ROUENNERIES

CONFECTIONS & COSTUMES o o o o o

o o o CORSAGES, JUPONS, FOURRURES

o ATELIER DE COUPE ET DE COUTURE o

RAYON SPÉCIAL D'HABILLEMENTS o o o

o o o POUR HOMMES ET GARÇONNETS

o o o MESURE ET CONFECTION o o o

Envoi franco à la gare la plus rapprochée de tout achat de 25 fr.

AVIS

La Maison se recommande à Messieurs les Ecclésiastiques pour leurs achats d'Ornements d'Eglise, linge d'Eglise, vases sacrés, bannières, etc.

Téléphone 0-01

Voir page 8 annonce spéciale Rayon habillement Messieurs

2e jeudi, Langonnet ; 9, Saint-Jacut, La Chapelle, Saint-Gildas. en Guégon ; 10, Silfiac, Palais (Belle-Ile) ; 12, Muzillac : 15, Saint-Aubin en Plumelec, Pongoumelen ; 17, Caden ; 18, Rioux, Plouay ; 3e jeudi Ménéac ; 3e vendredi, Plouray, Noyal-Pontivy, Belz ; 22, Faouët, Gourin, Ambon ; 24, Kernascleden, Camoël ; 27, Bohal ; 28, Sarzur.

Foires du Carême

Le lundi gras Monterblanc ; le mardi-gras La Trinité sur Mer, Saint-Gérand, Augan, foire des gages à Pluméliau ; 1er lundi de carême, Plumergat ; 1er mardi ; Nivillac ; 1er vendredi, Séné ; 2e lundi, Auray ; 2e mardi, Faouët ; 2e vendredi Plescop ; 3e samedi, Vannes ; 3e mardi, Carentoir, Colpo ; 3e jeudi, Noyal-Pontivy ; 4e vendredi ; Burgos en Grand Champ ; 3e samedi, la Gacilly, le Saint ; lundi après la mi-carême à Saint-Germain en Languidic, Belle-Ile ; jeudi avant la Passion, Mangolerian ; samedi à Faouët ; mercredi de la Passion, Auray. Hennebont ; samedi de la Passion, Vannes (foire de Pâques) ; 4e mardi, Saint-Yves en Bubry, Bubry ; la veille des Rameaux, à Baud ; dimanche des Rameaux, foire de bijouterie etc., à Lorient, elle dure 8 jours ; lundi saint, à Pontivy ; mardi-saint à Saint-Yves en Bubry ; jeudi-saint à la Roche Bernard ; vendredi-saint au Croisty en Saint-Tugdual ; samedi-saint à Plouay.

MARS. Le 1er, foire à Languidic. Plumelec ; 2e Peillac ; 1er mardi, Saint-Antoine en Ploërmel. Beignon, Melrand, Quistinic ; 1er mercredi, Mohon Naizin, Guilliers ; 1er jeudi, Missiriac ; 1er samedi, à Vannes Saint-Fiacre-en-Melrand ; 4e, à Plouay ; 7e assemblée à Sainte Anne ; près Auray ; 8e foire à Péaule ; 2e mardi, Pont-Scorff, Saint-Yves en Bubry, Bubry ; 2e jeudi, Lizio, Langonnet ; 2e vendredi. Elven ; 2e samedi, Croisty en Saint-Tugdual ; 10, Guéhenno ; 12, Muzillac ; 15, Saint-Nicolas-du-Tertre, Limerzel, Gourin ; 3e mardi, Loyat ; 3e mercredi, Bignan, Caro ; 16 Saint-Congard ; 18, Plouay ; 19, Sarzeau, Kernascleden, Sérent, Marzan ; 22, Saint-Guyomard ; 24, Brech Pleucadeuc ; 25, Séglien, Saint-Dolay ; 26, Sulniac ; 4e mercredi, Billio.

AVRIL. Le 1er, Roudouallec ; 1er lundi, Grand-Champ ; 1er mardi, la Croix-Helléan, Bréhan-Loudéac. Porcaro, Carentoir. Pluméliau, 1er mercredi, Saint-Servan, Péaule, Guénin, Guilliers ; 3e. Plœren ; 4, Sarzeau ; 5, Landévant ; 1er samedi à Vannes, Ploërdut ; 7, Plumelec ; 8, Ambon, Baden, Saint-Méen en la Chapelle ; 9, Sérent ; 10, Surzur, Saint-Laurent en Silfiac ; 2e mardi, Lanouée, Pont-Scorff. Mi-Voie ; Guillac ; 2e jeudi Néant, Larré, Saint-Antoine en Ploërmel Langonnet, Porcaro ; 2e vendredi, Elven, Saint-Thuriau ; 2e samedi, Croisty en Saint-Tugdual ; 11, Lizio, Landaul ; 12, Muzillac, Plescop ; 13, Guégon ; 14, Férel, Noyalo, Bonne-Rencontre en Tréal. Kervignac ; 15, Carnac, Pleugriffet, Arradon, 16, Kercoan en Berric. Brandivy en Grand-Champ ; 17. Meslan Locoal-Mendon. Saint-Colombier-en Sarzeau ; 3e mardi, Monteneuf, Remungol, Loyat ; 3e mercredi, Saint-Yves en Cruguel, Caro, Taupont, La Chapelle Gaceline ; 3e jeudi, Ménéac ; 18, Molac ; 19, Mériadec en Plumergat ; 3e vendredi à Theix, Quiberon. Malansac Lauzach ; 21, Palais ; 22 Saint-Armel, Buléon, Saint-Dolay ; 23, Cadoudal en Plumelec, Marzan, Saint-Malo-des-Trois-Fontaines ; 3e mercredi, Caro ; 25, Saint-Marc en Mohon, Pluvigner, Cohignac en Berric,

PRODUITS ALIMENTAIRES DE PREMIER CHOIX

Premier prix Exposition 1905
Médaille d'Argent

Premier prix Exposition 1906
Médaille du Ministère de l'Agriculture

Mson MENAIS Fils

19, Place des Lices, VANNES

ENTREPOTS RUE DES REMPARTS **Téléphone 54**

Beurre extra-fin du Château de Kerlau, Expédition de Poissons
Crevettes, Homards, Saumons, Huîtres
Fournitures pour Dîners et Lunchs, de Comestibles
Volailles et Gibiers, Vins, Desserts, Liqueurs. — BAINS DE MER
Service spécial de Livraison. — *Expédition de Sous-Produits.*

Préparation sur commande
Poulardes du Mans

Truffage sur Commande
Poulets fins du Pays

CORRESPONDANT DE LA MAISON FÉLIX POTIN

Broderies Bretonnes en Magasin et sur Commande

AUX DAMES DE FRANCE

Plastrons bretons
pour Dames
et pour Hommes
Pantoufles
Babouches
Sacs à ouvrage
Bibelots
en tous genres

SPÉCIALITÉ DE BLANCS

L. ROUMÉGOU

Rue Billault
VANNES

Lingerie = Layettes

Nouveautés
pour Dames
Blancs
en tous genres
Jerseys, Corsets
Mérinos
et Fantaisies
noirs

Chemises pour Hommes, en Magasin et sur Mesure

Kernascleden, Saint-Yves en Bubry ; 26, à Naizin, Roudouallec, aux Quatre Évangélistes en Pleucadeuc, assemblée la veille, Bubry : 27. Béquerel en Plougoumelen ; 28, Mangolérian, foire des moutons à Rioux, Béganne ; 29. Nostang, Saint-Méen en Plœmel, Ruffiac, foire aux chevaux à Pontivy ; 30, Saint-Eutrope en Allaire, Languidic, dernier samedi, Berné.

Foires mobiles jusqu'à la Fête-Dieu

Lundi de Pâques assemblée à Béléan en Plœren, Fougerêts, foire à Concoret ; le mardi, foire à Priziac, Augan ; le jeudi, à Séné, la Gacilly ; lundi de la Quasimodo à Auray, Gourin, Mangolérian en Monterblanc, St Yves en Bubry, Port-Louis, Bubry ; le mardi Saint-Jean Brévelay ; dimanche après Pâques. assemblée à la Chapelle Neuve ; 3e mardi après Pâques et le mardi des Rogations foire à Faouët ; le dimanche avant l'Ascension ; assemblée à Sainte-Hélène ; dimanche après l'Ascension à Bieuzy-les-Eaux ; le samedi après l'Ascension, foire à Bieuzy ; le lundi de la Pentecôte, foire à Trédion. assemblée au Vincin à Naizin à Saint-Mathurin en Guiscriff, à Josselin, à Locmariaquer, à Saint-Jean-Brévelay, au Calvaire près Férel ; jeudi à la Roche-Bernard, à Saint-Fiacre, à Faouët, veille de la Trinité, à Langonnet, la Trinité-Porhoët, Saint-Fiacre en Melrand. Calan, lundi de la Trinité, à Plumergat ; mardi Saint-Yves en Bubry, Brandivy ; mercredi avant la Fête-Dieu Faouët ; lundi après la Fête-Dieu, à Grand-Champ, Saint-Tugdual.

MAI. Assemblée le 1er dimanche, à Sainte-Appoline en Treffléan ; 1er, foire à Carentoir, Kergo en Sulniac ; 2, Mériadec en Plumergat, 1er lundi à Auray, Gestel ; 1er mardi, Melrand ; 1er mercredi, Réguiny ; Plœmeur ; 1er samedi, à Vannes, Guilliers ; 3, Calac en Plumelec, Sarzeau, Lochrist en Inzinzac, Saint-Jean-la-Poterie, près Redon ; 4, Vivillac ; 5. Séné, Roudouallec ; 6 à Pluvigner, à Saint-Fiacre Malansac, au Croisty en Saint-Tugdual, au bourg du Tour du-Parc ; 7, à la Fosse en Plumelin Le Hézo, Glénac, Saint-Yves en Bubry ; 8, Elven. Pontivy. Baden, Pénestin, Merlevenez, Bubry ; 2e mardi à la Chapelle-Saint-Yves en Caro ; 9, Muzillac, Bignan. assemblée de Saint-Nicolas, Kerné en Arzon ; 2e jeudi. foire à Langonnet ; 2e samedi à la Gacilly, Plouharnel, samedi avec le 2e dimanche, Quistinic ; 10. à Grand-Champ, au Pâtis de Crosné en Saint-Martin, au bourg de Berric ; 11, Saint-Nicolas-en-Pluméliau, la Lande-Kerlan, près Saint-Gildas en Guégon, Saint-Cry en Nivillac Caud ; 12, Plaudren, Arradon, Saint-Nicolas-du-Treantre ; 2e dimanche, assemblée à Saint-Mathurin en Quistinic ; 12. Saint Nolff ; 13, Arzal Plouay, Miséricorde en Pluvigner, le Saint ; 14, Saint-Armel ; 15, Noval-Pontivy, Péaule Plougoumelen ; 16, Mongolérian, Pluvigner ; 17, Carnac. Noyal-Muzillac. Allaire. Kernascléden ; 19, Peillac, Ambon, Pont-Scorff, Baud. Saint-Yves-des-Landes en Bréhan ; 3e vendredi, Plouray ; 20 Saint-Yves en Brubry, Cours de Molac. Bubry ; 3e samedi, foire Saint-Patern, à Vannes, Sainte-Hélène, Sainte-Anne en Saint-Dolay ; 22, Cadoudal. Marzan, Saint-Patern en Meslan ; 23 Bangor. Plumerer ; 25. Camoël, Saint-Gildas ; le samedi avant le 25 mai à Gueltas ; 25, Kercohan en Berric, Séglien, Landaul, Bubry ; 27 Nivillac ; 28, Sérent-Saint Colombier en Sarzeau, Saint Germain en Languidic ; 29, La

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée en 1864

Capital 500 Millions

SIÈGE SOCIAL : 54 et 56, Rue de Provence. — PARIS

Comptes de dépôts. — Comptes courants
Ordres de Bourse. — Escomptes d'Effets de Commerce.
Gardes de titres. — Avances sur titres.
Lettres de crédit. — Transport de fonds

Agence de VANNES

25, Rue Thiers, 25

CABINET D'EXPERTISES

René LUNVEN

Licencié en droit

15, Rue du Commerce -- VANNES

Estimation et partage d'immeubles - États de lieux
Visites de lieux -- Congédiements -- Règlements d'incendie
Cubages et estimations de bois
Mesurages et bornages
Lever de plans -- Lotissement de propriétés

GÉRANCE, VENTE ET LOCATION D'IMMEUBLES
Cie D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

Trinité-sur-Mer, Saint Yves en Bubry ; mardi après la Trinité, Bieuzy.

JUIN. Le 1er, à Auray, Plumelec Saint-Dolay. Plœmeur, Gourin ; 1er mercredi, à Lannenec en Guidel ; 1er vendredi, Camors ; 1er samedi, à Vannes, Saint-Caradec-Trégomel ; 3, Burgos en Grand Champ ; 4, Locadour en Kervignac. St-Perreux ; 5, Ambon ; 8, Gohker en Plouharnel Baden, 2e mardi, Campénéac ; 2e jeudi, Langonnet ; 2e vendredi, Elven ; 11, Theix ; 12, Langoléan, Saint-Liémène en Thébillac ; 13, foire à Muzillac, Hennebont. Béganne ; 14, foire des gages à Mongolérian ; 13, Béquerel en Plougoumelen ; 3e jeudi Ménéac ; 3e vendredi Noyal-Pontivy ; le 1er samedi qui suit le 15 juin, foire à Moréac ; 16. Roudouallec, Saint-Méeg en Plœmel, la Gacilly, assemblée à Bizol en Tréfléan ; samedi après le 16, à Remungol ; 17. foire à Molac ; le lundi après le 17, foire à Priziac ; le plus près dimanche du 19, assemblée à Saint-Avé, Pontivy ; 20, Palais en Belle-Ile Faouët, Camoël ; 21, la Madeleine en Merlevenez ; 22, foire du Nédo, à Plaudren ; 23, au Gorvello en Sulniac, Billiers ; le mercredi avant le 24, à Guilliers ; 24. Sarzeau, Pluvigner, Plouay, Camors, à Saint-Gildas, Sainte-Catherine en Lizo, Péaule, Saint-Jean-la-Poterie ; 25, foire à Auray, Rohan, Lorient, Saint-Jean-Brévelay, Bourg du Crosty en Saint-Tugdual, Sulniac ; 2 ?, Calan, Faouët ; 27, Inguinel ; les 27, 28, 29, assemblée à Locminé ; 29, foire à Lochrist en Inzinzac ; le dimanche après le 29, assemblée à Arradon, Guidel, Marzan, Kernascleden ; le lundi après le 29, foire à Pluneret.

JUILLET. Saint-Hilaire à Pluméliau ; 1er lundi, foire à Ploërdut ; 1er mardi, Melrand Locmaria en Quistinic, Guilliers ; le 2e, assemblée de la Clarté, à Baud. Kervignac, foire à Damgan ; 5. Bréhan Loudéac ; 6, Belz, Faouët, Port-Philippe ; 8 Plumergëat, Saint-Guénin en Plouray ; le 1er mercredi, Naizin Marzan, le 1er samedi, Vannes ; 2e dimanche, assemblée à Notre-Dame des Fleurs en Languidic à Mongolérian, foire le lendemain ; 2e mardi, à Saint-Jean-Brévelay ; 2e jeudi Roudouallec, Langonnet ; 2e vendredi, Elven ; le 2e samedi la Gacilly, Croisty en Saint-Tugdual ; la veille du 2e dimanche, foire à la Magdeleine en Pluméliau ; 10, Locmaria ; 11, Guéméné ; 13, Saint-Fiacre en Malansac Landaul, Saint-Thuriau ; 3e dimanche assemblée du Manéguen en Guédin, à Sainte-Hélène au Moustoir en Locmariaquer à Saint-Clément en Quiberon, foire à Ménéac ; 15. foire à Plouay ; 17, Plœmeur ; 3e lundi, Saint-Caradec-en Trégomel, Gourin ; 20, Pluméliau, Gourin, Sarzeau ; 22 Auray. Muzillac Porcaro ; 3e samedi, Crach Sainte-Hélène en Bubry ; 4e dimanche, assemblée à la Magdeleine en Carnac ; 25. foire à Cléguérec ; 26, Roche-Bernard Sérent Burgos en Grand Champ, assemblée à Sainte-Anne, près Auray et le dimanche le plus près à Sainte-Anne en Surzur ; le samedi après le 25, foire à la Gacilly ; 28, Rohan ; 29, Roudouallec.

AOUT. Le 1er, Bubry ; 1er samedi, à Vannes, Caudan ; 1er dimanche, assemblée à Plescop. à Baden, à Sulniac, le lendemain. foire à Plescop ; 1er lundi Pennet en Persquem, Guilliers ; 1er samedi, Saint-Nicodème en Pluméliau assemblée le lendemain ; 2e mercredi, foire à Brandivy ; 2e jeudi à Langonnet ; 8, Brech ;

Horlogerie, Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie

GRAND CHOIX POUR MARIAGES

Couronnes et Bouquets de Mariées

E. LEVÊQUE

17, rue Saint-Vincent, 17

VANNES

Maison vendant le meilleur marché

TÉLÉPHONE 3

HOTEL DE BRETAGNE

TABLE D'HOTE à 11 h. et à 6 h.

Dîners de Famille — Repas de Noces

Omnibus et Voitures de louage

E. CAUSSE

VANNES

Recommandé aux Familles & Voyageurs pour son confortable

10, Saint-Laurent en Silfiac. Kervignac ; lundi après le 10, foire à Concoret ; 2e vendredi, Elven ; 2e samedi, Croisty en Saint-Tugdual ; 2e dimanche, assemblée à Mériadec en Baden ; 14, foire à Auray, Roudouallec, Quelven en Guern ; 15, assemblée à Theix, Notre-Dame de Quelven en Guern, Saint-Armel, la Chapelle Neuve. Roudouallec. Béquerel en Plougoumelen : le dimanche après le 15, assemblée à Plougoumelen, Saint-Roc en Plumergat, Locmaria en Grand-Champ, Saint-Philibert en Locmariaquer ; 16, foire à la Miséricorde en Pluvigner, Mólac Colpo, dimanche après le 15, assemblée à Carmès en Neullac, à Crénenan en Ploërdut ; 3e vendredi, foire à Noyal-Pontivy ; mardi après le 15, Carentoir ; 18, assemblée à Sainte-Hélène ; 19, foire à Plouay ; lundi après le 19, foire à Guénin ; 22, Saint-Symphorien, à Vannes, assemblée le dimanche précédent, foire à Faouët ; 2e dimanche après le 15, retour à Béquerel ; 23, Sulniac ; 24, foire à La Gacilly, Baud, Saint-Liémène en Théhillac ; samedi après le 24, à Saint-Barthélemy ; 25, Séglien, Locmaria, Pont-Scorff, Bubry ; 26, Ploëdut ; 28 Muzillac ; 29, Auray, Kernascleden, Mériadec en Plumergat ; 30, Marzan ; 31, Languidic, Pluméliau, à Laferrière.

SEPTEMBRE. Le 1er, Gourin, Moustoirac, Saint-Gilles ; 2, Béganne ; 1er dimanche, assemblée Saint-Vincent à Vannes ; lundi après 1er dimanche. Camors ; 1er mardi. Sainte-Reine en Beignon, Melrand, Quistinic, Guilliers ; 1er mercredi, Mangolérian, Bubry, 6, Sérent, Saint Caradec-Trégomel, Pluvigner, la Clarté en Lauzach ; 8. Belle-Ile, Pontivy, Pluméliau ; 1er samedi, à Vannes, Noyal-Muzillac ; 2e Dimanche, assemblée à Carnac, à la Clarté en Lauzach, Noyal-Muzillac, Larmor en Plœmeur, Ile-d'Arz, Penmen en Baden, Caudan, Notre-Dame de Joie, à Pontivy, Malansac, Roudouallec ; le lundi après le 9 ; Plumelin ; 2e mardi, Pont-Scorff ; 2e jeudi, Langonnet ; 2e vendredi Elven ; 2 samedi. La Gacilly, Croisty en Saint-Tugdual, village de Saint-Adrien en Saint-Barthélemy ; 10. Plescop ; 12, Plœren ; 13 Carnac (grande fête à l Eglise) ; 14. Kergo en Sulniac Lochrist en Inzinzac ; 15, Sarzeau, Bubry ; 16. Plouay, Bourg d'en bas Saint-Avé ; 17, Grand-Champ ; lundi après le 2e dimanche, foire à Saint-Laurent en Brandivy ; les dimanches avant et après le 21, à Saint-Cado en Belz ; 20, foire à Plœmeur ; 3e samedi au Place-Caër en Crach ; 3e dimanche, assemblée à Locmaria en Plougoumelen ; 3e mercredi, Bignan ; 3e vendredi, foire à Noyal-Pontivy ; 21. Rohan, Tellené en Guénin, Belz, Saint-Cado ; mardi après la Saint-Mathieu à Faouët ; 22, Roche-Bernard Saint-Laurent en Séné, assemblée le dimanche précédent, dimanche le plus près du 22, assemblée à Saint-Maurice ; 24, Saint-Guyomard Sulniac ; 4e dimanche, assemblée de la Saint-Sauveur à Auray, Lestrevée en Plougoumelen ; 25, Locoul Mendon ; 27, foire à Muzillac ; 29, Mont en Guéhenno, Gléniac ; dernier dimanche, assemblée à l'Ile-aux-Moines, Notre-Dame de Vœux, à Hennebont, Naizin, Locmiquel en Baden ; dernier samedi, foire à Gourin, Naizin ; 30, Hézo, Bubry, Saint-Nicolas en Pluméliau.

OCTOBRE. 1er dimanche, assemblée à Notre Dame de Victoire à Lorient, Sainte Appoline en Treffléan ; 1er lundi, foire à Guidel, Riantec, Pluméliau ; 2, Plouharnel ; 4, Ambon, Kernascleden ;

SERRURERIE, QUINCAILLERIE

ARTICLES de MÉNAGE et ÉCLAIRAGE
TRAVAUX DE BATISSE
Pose et Entretien o o o o o
o o o o d'Appareils Electriques

Fourches o o Pelles
o o Pioches o o
Outillage Agricole
o o et de Jardin o o

Ferdinand FILY

o Articles de Cave o
o o Grillages o o
Ronces artificielles
Outils de Menuisier
o o Maçons, etc. o o

27, Rue du Mené, VANNES

Spécialité d'Entourages de Tombes

Serres, Portails, Balcons,

MAISON de MERCERIE
A LA PENSÉE

Hautes Nouveautés pour Dames

PRIX FIXE
FOURNITURES
pour Modes
et Couturières

B. BROCHERIOUX
7, Rue Billault, 7

MODES
Confectionnées
Haute Nouveauté

RUBANS o o MODES
o o CHAPEAUX o o FLEURS
PLUMES o o DENTELLES

Gants, Cravates, Foulards, Bonneterie, Corsets
Passementeries

5, Bréhan-Loudéac ; mardi après le 1er dimanche, Pluvigner ; 1er mercredi, Guilliers ; 1er samedi, à Vannes, Ploërdut ; 6, Rioux ; le lundi le plus près du 9, Loperhet en Grand-Champ ; 9, Guémené ; 10, Bangor ; 2e mardi Pontcorff Gueltas ; 2e jeudi, Langonnet ; 2e vendredi. Inguiniel ; 2e samedi. La Gacilly ; 12, La Chapelle-Gaceline ; 13, Mongolérian en Monterblanc ; 15, Carentoir, Limerzet ; 16, Auray, Locmaria en Plumelec, Caudan ; 17, Roudouallec, Sarzeau ; samedi avant le 3e dimanche, foire à Saint-Gérand ; le 3e jeudi ; Ménéac ; le 3e mardi, Monteneuf ; 3e vendredi, Noyal-Pontivy ; 18, Elven, Bourgneuf en Moréac. Faouët, Languidic ; lundi après le 18, foire des oignons à Vannes ; 21, Pontivy, Plœmeur. Plouay, Séglien ; 28, Baud, Gourin ; lundi le plus près du 29, foire à Saint-Billy en Plaudren ; 29, Muzillac, Pâtis de Grosné en Saint-Martin ; dernier lundi à Port-Louis, Ruffiac ; 4e samedi, Saint-Tugdual.

NOVEMBRE. Le 1er, Saint-Mélian en Pluméliau ; le 2, Pontivy, Sérent ; 3 Rieux ; 1er mardi, la Croix-Helléan, Quistinic, Carentoir ; 1er, Guilliers ; 4, Pluvigner ; jeudi, après la Toussaint, Hennebont ; 1er vendredi, Tréal, Arradon ; 1er samedi, Vannes ; 8, Allaire ; 2e lundi, Grand-Champ ; 2e mardi, Pont-Scorff, Melrand ; 2e jeudi, Langonnet ; 2e vendredi, Elven Muzillac ; samedi, Croisty en Saint-Tugdual ; 3e lundi, Plœren, Gourin ; 3e mardi, Remungol ; 12, Surzur, Péaule, la Gacilly, Rohan ; mardi après la Saint Martin Faouët ; 3e jeudi, Ménéac ; 3e vendredi, Noyal-Pontivy, Plouray ; 17. Larré ; 18. Plouay, Peillac ; 19, Auray ; vendredi avant le 23 à Theix ; 23. Saint-Jean-Brévelay ; 24 Bieuzy-les-Landes en Pluvigner, Bieuzy, assemblée à Bieuzy les-Eaux ; 3e samedi, à Vannes. Saint-Fiacre en Malansac, Séglien, Bangor le plus près dimanche du 27, assemblée à Naizin ; 27, foire à Saint-Yves en Bubry ; 28. Bubry ; 29, Sarzeau ; 30, Cléguérec, Kernascleden ; 3e jeudi foire à Ménéac.

DÉCEMBRE. Le 1er, Auray. Kerfourn ; 1er mardi, à la Croix Hélléan-Carentoir, Guilliers ; 1er samedi, à Vannes ; 5, aux Fougerêts ; 6, Muzillac, Pluméliau, Saint Armel ; 8, Pont-Scorff ; 10, Silfiac ; lundi après le 8, Pluvigner ; 2e mardi, Pont-Scorff, 2e jeudi, Langonnet ; 2e vendredi, foire à Elven ; 2e samedi, Croisty en Saint-Tugdual ; 12. Carentoir ; 13. Faouët Sarzeau ; 16 Plouay ; 21 Nostang, Berric ; 22, Gourin. 25 ; Le Palais ; 26, Ambon ; 4e samedi, Baud ; 28, Kernascleden ; 29, Caden ; 31 Faouët, La Gacilly, Sulniac.

GRANDE

CHAPELLERIE FRANÇAISE

ET ANGLAISE

E. THOMAS

22, rue des Vierges, 22

VANNES

LIBRAIRIE MILITAIRE -:- PAPETERIE

PAPIERS DE TOUS FORMATS
Papiers à lettre Franc. et Angl.
Pap. à dessin en feuill. et roul.
Papier végétal - Toile à calquer

MAROQUINERIE
Serviettes d'Avocat
Portefeuilles - Porte-monnaie

COUTELLERIE FINE
Canifs — Grattoirs et Ciseaux
Copies de lettres - Presses à copier

CARTES DE VISITE
Gravées sur pierre et à la minute
Lettres de faire part
Circulaires et Cartes d'adresse
Grand choix de Menus

ENCRES DIVERSES
Noire, rouge, bleue, violette

BOITES à COMPAS
Boîtes à dessiner et de peinture
Tablettes de couleurs surfines
Coquilles or fin et argent
Plans de la ville

Grand assortiment de Fournitures de Bureaux
Registres & Corrigés de toutes sortes

AUBRÉE

4, Place de l'Hôtel-de-Ville, 4

VANNES

LIVRES & REGISTRES DE COMPTABILITÉ
CARNETS

Albums pr Photographies
Albums pour dessins
Grand choix de Livres de Messe
PAPIERS D'EMBALLAGE
Papiers goudron cirés noir

Enveloppes blanches
Enveloppes pr Administrations
Enveloppes de tous formats
LIBRAIRIE MILITAIRE
et Cartes du Service Géographique de l'Armée

RELIURE EN TOUS GENRES

Objets d'Art
o o Bronzes o o
Terre Cuite
o Décorations o
Françaises o o o
o o o Etrangères

Cristaux montés
o haute fantaisie o
Orfèvrerie o o
o o o Cristofle

Fabrique d'Horlogerie et Bijouterie

LANGRÉE

4, Rue Billault - VANNES

TÉLÉPHONE 23

Maison à LORIENT
65, Rue du Port et 13, Cours de la Bôve

Adresse Télégraphique
LANGRÉE, VANNES

Comptoir d'Achat et de Fabrication, 105, Rue Beaubourg
PARIS

HOSTELLERIE DU DAUPHIN

Place de l'Hôtel-de-Ville

E. ROSSIGNOL, PROPRIÉTAIRE

Médaille du Touring-Club de France

Chambres Hygiéniques
Salles de Bains
Chauffage Central

Confort moderne
Électricité
Garage avec fosses

TÉLÉPHONE : 24

CARDINAL

Photographe

10, rue Billault, 10 — **VANNES**

Spécialité d'agrandissements inaltérables
Procédé instantané pour enfants
Portraits après décès
Groupes de Familles à domicile
Fournitures générales et Travaux pour Amateurs
Plaques, Pellicules et papiers de toutes marques
Vente d'Appareils aux prix du Catalogue

CONSEILS GRATUITS AUX AMATEURS

PARFUMERIE
GANTERIE
BROSSERIE
ÉPONGES
MANCHETTES
FAUX-COLS
CRAVATES
FOULARDS
ARTICLES
DE TOILETTE
ET DE
FANTAISIE

Salons de Coiffure au 1er

SPÉCIALITÉ DE CHEVEUX POSTICHES

SALON RÉSERVÉ pour la coiffure des Dames

LARNICOL

COIFFEUR-PARFUMEUR

10, Rue du Mené, VANNES

NETTOYAGE DE TÊTE & SÉCHAGE INSTANTANÉ

Vve VERGE & FILS

Banquiers à Vannes

— Place du Marché-au-Seigle —

Escompte et Encaissement des Effets de Commerce
Ordres de Bourse - Souscription aux Emissions
Paiement de tous Coupons - Transferts et Conversions de titres - Renouvellement de feuilles de Coupons
Comptes Courants - Comptes de Dépôts de Fonds à Intérêts variables selon la date de Remboursement
Location de Coffres-forts

CORRESPONDANTS DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES BANQUES DE PROVINCE

Représentants à Vannes du Comptoir National d'Escompte

L. FOSSETTE

6, Rue Le Sage -- VANNES

FERS -- FONTES -- ACIERS -- QUINCAILLERIE POUR BATIMENTS

Boulonnerie, Ferronnerie, Chaînes, Meules, Pointes, Clouterie,
Outils pour Charrons, Forgerons Menuisiers
Articles pour clôtures
CHARBONS DE TERRE ET BRIQUETTES

MACHINES AGRICOLES

Broyeurs de pommes, Pressoirs, Vis de pressoirs, Ecrémeuses, Barattes, Malaxeurs, Faucheuses, Râteaux, Broyeurs d'ajonc.

Agent de la Maison SIMON Frères de Cherbourg
pour l'arrondissement de VANNES

Couvertures-Terrasses

EN

CIMENT VOLCANIQUE de G.-S. Haeusler

ZINGUERIE-PLOMBERIE
FABRIQUE DE POMPES

Ancienne Maison Emile NORMAND

BIGNON & PELTIER

SUCCESSEURS

46, Rue du Mené — VANNES

VOITURES DE PLACE & AUTOMOBILES

DUPONT & PRADO

Successeurs de FAUCHER

18, Place de l'Hôtel-de-Ville, 18 — VANNES (Morbihan)

VOITURES SPÉCIALES POUR NOCES
AUTOMOBILES MARQUE "SCAR"

BUREAUX ANNEXES :

PLACE RICHEMONT (au Bureau de Tabac) *Téléphone 53*
AVENUE VICTOR-HUGO, 31 (Remises) *Téléphone 52*

Adresse Télégr. : DUPONT, VOITURES-VANNES **Téléphone : nº 51**

AU GASTRONOME

Charcuterie Parisienne

Gibiers et volailles de toutes provenances	SPÉCIALITÉS
Suprême de Poulet	
Parfait de Volailles	Aspics de foie gras
Galantine de Canard	Mousse de foie gras
Jambons de premières marques	Foie gras en Bellevue
Tripes à la mode de Caen	Foie gras en croûte
Comestibles de choix	Foie gras en terrines
Charcuterie fine	Croustades

Spécialité de Pâtés en croûte

TIXIER

oo SUCCESSEUR oo

5 - Rue Billault - 5

VANNES (Morbihan)

Cafés Verts et Torréfiés - Poivres

ÉPICERIE EN GROS

Michel BEUVE-MÉRY

4-6, Rue Porte-Prison, 4-6

VANNES

Confiserie -:- Biscuits

Boulangerie Parisienne

Spécialité de Pains de fantaisie et de Luxe

Pains de Gruau, Croissants

ON PORTE A DOMICILE

P. ARHUIS

38, rue du Mené, 38

VANNES

Bazar Saint-Pierre

&

Nouvelles Galeries

Maison L. ROBERT

P. SANTAMANS

Gendre et Successeur

6, Rue de la Monnaie, 6

VANNES

Fabrique de Parapluies et Ombrelles

CANNES EN TOUS GENRES

Maison DEVIER

E. JOUANY

SUCCESSEUR

Place Henri VI - **VANNES** (Morbihan)

Recouvrages & Réparations

VITRAUX ARTISTIQUES

POUR ÉGLISES ET APPARTEMENTS

E. LAUMONNIER

Rue du Mené, près l'Hôtel du Commerce

VANNES

Peinture en Bâtiment, Vitrerie, Décorations

MAISON DE CONFIANCE -:- PRIX MODÉRÉS

ALIMENTATION GÉNÉRALE
ET ÉPICERIE DE CHOIX

Maison fondée en 1820

Léon SEDILLE, Succr

1, Place St-Pierre, VANNES

FOURNITURES
pour
DINERS
VINS FINS
Volailles, Poissons
etc.

Recommandé pour la qualité
supérieure de ses produits
Ne vendant à la consommation que les
produits de toutes premières marques
BEURRE EXTRA-FIN DOUX ET DEMI-SEL
ARRIVAGES JOURNALIERS
Eaux-de-vie pur vin et Cognacs authentiques
en conformité de la législation sur les fraudes

Expédition dans le département de toutes Commandes
atteignant **25** francs, franco gare de l'acheteur

ÉDITION RÉGIONALE DU SUD-OUEST

ÉDITION RÉGIONALE DU SUD-OUEST

1914

L'Action Française dans le Sud-Ouest

Nos précédentes éditions ont exposé en détail l'œuvre accomplie par les différentes sections d'Action Française de notre région.

Nous pourrions, cette année, recommencer l'énumération des réunions, des manifestations, des faits de toute sorte, à l'actif de chacun de nos groupements royalistes dans le but de poursuivre une utile propagande, et nous aurions la satisfaction de donner une liste plus longue des actes plus fréquents accomplis par des sections plus nombreuses que par le passé. Nous constaterions alors que notre cause a, sur tous les points, gagné du terrain et fait des progrès très appréciables.

Nous devons nous contenter de citer les réunions les plus importantes.

En janvier :

Bordeaux. — Congrès régional dont nous donnons plus loin un rapide compte rendu.

Ste-Foy-la-Grande (Gironde). — Grande réunion sous la présidence de M. le Comte E. de Lur-Saluces. — Orateurs : Mme la Marquise de Mac-Mahon ; MM. Henri de Bruchard et Henri Lagrange.

Bergerac. — Banquet et grande réunion présidés par M. le Comte E. de Lur-Saluces. — Orateurs : Mme la Marquise de Mac-Mahon ; MM. Henri de Bruchard et Henri Lagrange.

Cholet. — Réunion sous la présidence de M. le Comte E. de Lur-Saluces et de M. de la Roche-Macé. Les délégués des royalistes de Vendée et des Deux-Sèvres, joints à ceux de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire, décident de reconstituer l'ancien bloc royaliste de la *Vendée militaire*.

En mars :

Poitiers. — Importante réunion dont le succès est très grand, sous la présidence de M. de Creyssac, président du Comité royaliste de la Vienne. —

Orateurs : MM. Flourens, ancien ministre des Affaires Etrangères ; Maurice Roger, président de la section blésoise d'Action Française ; Elie de Sèze, avocat à la Cour et conseiller municipal de Bordeaux ; Marie de Roux, avocat à la Cour et président de la section poitevine d'Action Française.

La Gaubretière (Vendée). — Grande réunion (plus de 1.000 auditeurs) sous la présidence de M. Hervineau. — Orateurs : MM. Jacques de la Débutrie et Paul Robain.

En avril :

Chantonnay (Vendée). — Importante réunion au cours de laquelle M. le Comte de Lur-Saluces et Mme la Marquise de Mac-Mahon prennent la parole.

Angoulême. — Brillante réunion contradictoire organisée par M. de Bercegol. — Orateurs : MM. Bernard de Vesins et Paul Robain.

Nontron (Dordogne). — Grande réunion contradictoire. — Orateurs : MM. Bernard de Vesins et Paul Robain.

Tarbes. — Grande réunion le 25 et banquet le 27 à l'occasion de la St-Philippe. — Orateurs : Mmes la Marquise de Mac-Mahon et Philadelphe de Gerde ; MM. le Comte E. de Lur-Saluces, G. Valois, Artiguenave, Flèche, Octave de Barral, H. de Bruchard.

Bordeaux. — Grande réunion le 30 à l'occasion de la St-Philippe sous la présidence de M. le Comte E. de Lur-Saluces. — Orateurs : MM. Marie de Roux et Ch. Ebelot.

En mai :

Bordeaux. — Le 1er mai, à l'occasion de la St-Philippe, messe à la Cathédrale. — Grand banquet sous la présidence de M. le Comte E. de Lur-Saluces. — Orateurs : MM. Marie de Roux et Ch. Ebelot.

Ste-Foy-la-Grande (Gironde). — Réunion dans laquelle se fait applaudir M. Bernard de Vesins.

Bergerac. — Grande réunion contradictoire sous la présidence de M. Raoul Saint-Marc, conseiller municipal de Bordeaux. — Orateur : M. Bernard de Vesins.

Preignac. — Banquet de la St-Philippe, organisé par le Commandant Milleret.

Marmande. — Splendide réunion sous la présidence de M. Raoul St-Marc, conseiller municipal de Bordeaux. — Orateurs : MM. de Roux et Ebelot.

Royan. — Banquet et réunion sous la présidence de M. le Comte E. de Lur-Saluces et de Mme la Marquise de Mac-Mahon. — Orateurs : MM. Paul Robain et Ch. Ebelot.

Poitiers. — Réunion à l'occasion de la St-Philippe avec le concours de M. Octave de Barral.

En juin :

Les Sables-d'Olonne. — Banquet et réunion sous la présidence de M. le Comte de Lur-Saluces. — Orateurs : MM. Paul Robain et Jacques de la Débutrie.

En août :

Ste-Foy-la-Grande (Gironde). — Madame la Marquise de Mac-Mahon, accompagnée de M. le Comte de Lur Saluces, fait une visite aux Dames Royalistes de Ste-Foy. Réunion importante et très réussie.

CHAMPAGNE

"Aux Trois Fleurs de Lys"

REIMS, 10, rue de Pargny, 10, REIMS
PARIS, 12, boulevard des Italiens, PARIS

Breveté par S. A. R. Mgr le Duc d'ORLÉANS
Recommandé par l'Action Française

NOS AMIS LA DEMANDERONT :

à *Bordeaux* : Maison DUBERN, 42, All. de Tourny.
à *Libourne* : Epicerie SOUPRE, Place de l'Hôtel-de-Ville.
à *La Réole* : Epicerie en gros BIGNON.
à *Langon* : Chez M. OLIVER, Hôtel du Lion d'Or.
à *Bazas* : Pâtisserie BANEY.

L'Année 1913 à Bordeaux

Si nous jetons un coup d'œil sur l'année 1913, notre attention se porte plus particulièrement, pour notre région, sur trois faits qui, à notre avis, ont eu pour notre cause une grande importance, et ont puissamment contribué à la diffusion des idées et des doctrines royalistes dans le sud-ouest.

Ces trois faits sur lesquels nous ne pourrons pas nous étendre autant que nous le désirerions, la place nous étant mesurée, sont les suivants :

Le Congrès régional royaliste de Bordeaux.
L'affaire Ruyssen.
Le rôle des élus royalistes au conseil municipal de Bordeaux.

LIÈGES & BOUCHON

Granulés et Agglomérés de Liège

GROS & EXPORTATION

Téléphone 16-40 — Maison fondée en 1806 — Téléphone 16-4

L. DARTHÈS Fils

A. BÉTUS

Ancien associé, Successeur

MAGASIN & BUREAU

49, Cours de la Martinique, 49 BORDEAU

Le Congrès Régional Royaliste de Bordeaux et du Sud-Ouest

23, 24, 25 Janvier 1913

Afin de compléter l'œuvre des Congrès généraux d'Action Française qui ont lieu annuellement à Paris, mais auxquels malheureusement ne peuvent assister qu'un petit nombre de représentants des groupements royalistes des provinces éloignées, M. le Comte E. de Lur-Saluces, délégué de Mgr le Duc d'Orléans pour la région du Sud-Ouest, a pris l'heureuse initiative d'organiser à Bordeaux un Congrès régional auquel il convoqua tous les groupements royalistes des départements de son ressort: Gironde, Landes, Basses-Pyrénées, Htes-Pyrénées, Lot-et-Garonne, Dordogne, Charente, Charente-Inférieure, Vendée, Deux-Sèvres, Vienne.

Ce congrès eut lieu les 23, 24 et 25 janvier 1913, dans le grand amphithéâtre et dans les principales salles de l'*Athénée Municipal*, gracieusement mis à la disposition de M. le Comte de Lur-Saluces par M. le Maire de Bordeaux, grâce à l'intervention des Conseillers municipaux royalistes de la ville.

C'est avec le plus grand empressement que répondirent à l'appel du Délégué de Mgr le duc d'Orléans les Présidents et de nombreux membres des groupements royalistes du Sud-Ouest (Comités royalistes, sections d'Action Française, Dames Royalistes, Jeunes Filles Royalistes, Camelots du Roi, Groupes d'étudiants et représentants de la presse).

Voici le programme de ce congrès. Il fut exécuté de point en point.

PROGRAMME

PREMIÈRE JOURNÉE

JEUDI 23 Janvier

à 2 heures 1/2 de l'après-midi

RÉUNION D'OUVERTURE

présidée par **M. le Comte E. de LUR-SALUCES**

Délégué régional de Monseigneur le Duc d'Orléans

Président d'honneur de la Ligue d'Action Française

Ordre du Jour et Préparation des Travaux du Congrès

à 8 heures 1/2 du soir

RÉUNION

plus spécialement réservée aux ETUDIANTS

et à la JEUNESSE UNIVERSITAIRE

sous la présidence de Ch. MAURRAS

ORATEURS : MM. Ch. MAURRAS, Louis DIMIER, Henri LAGRANGE

DEUXIÈME JOURNÉE

VENDREDI 24 Janvier

Séances de travail

à 9 heures 1/2 du matin

TRAVAIL PAR
GROUPEMENTS SÉPARÉS

à 2 heures 1/2 après-midi

SÉANCE COMMUNE
A TOUS
LES GROUPEMENTS

La Propagande

Dans les milieux :

1° **catholiques**
2° **universitaires**
3° **administratifs**
4° **commerciaux**
5° **ouvriers**

à 8 heures 1/2 du soir

GRANDE RÉUNION CONTRADICTOIRE

sous la présidence de M. **Raoul Saint-Marc**
Conseiller Municipal de Bordeaux

ORATEURS ; MM. B. DE VESINS, Georges VALOIS, Henri LAGRANGE.

TROISIÈME JOURNÉE

SAMEDI 25 Janvier

Séances de travail

à 9 heures 1/2 du matin

TRAVAIL PAR
GROUPEMENTS SÉPARÉS

à 2 heures 1/2 après-midi

SÉANCE COMMUNE
A TOUS
LES GROUPEMENTS

Diffusion des journaux

Relations entre l'organe central (Action Française) et les journaux de province.

La diffusion du Livre.

Nouvelle Librairie Nationale.

à 6 heures 1/2

îner de clôture du Congrès

à 8 heures 3/4 du soir

GRANDE RÉUNION

ous la présidence de M. le Comte E. de Lur-Saluces

LA POLITIQUE GÉNÉRALE

ORATEURS : Mme la Marquise de Mac-Mahon, MM. Flourens, ncien Ministre des Affaires Étrangères ; Marie de Roux, avocat à la our d'Appel de Poitiers ; Ch. Ricquoir, avocat à la Cour de Pau ; H. E Bruchard, directeur du *Midi Royaliste*.

Toutes les séances du Congrès, séances de travail et grandes réunions le chaque soir, furent suivies par une assistance empressée où étaient représentés tous les éléments de la société. — Pour les réunions générales du soir, le grand amphithéâtre de l'Athénée Municipal, malgré ses vastes dimensions, se trouva chaque fois insuffisant.

PREMIÈRE JOURNÉE

Séance d'ouverture, **Jeudi 23 janvier à 2 heures 1/2.**

M. le Comte de Lur-Saluces préside, entouré des principales personnalités du monde royaliste de notre région. Auprès de lui, l'infatigable arquise de Mac-Mahon, venue tout particulièrement pour présider les unions des groupes royalistes féminins et apporter à ceux-ci ses utiles nseils, ses précieux encouragements et l'exemple de son admirable dévuement. Très nombreuses sont les dames royalistes et les jeunes filles yalistes accourues pour recueillir les enseignements qu'elle voudra bien ur prodiguer.

Le président, après un rapide examen de la situation extérieure et inrieure, montre que le pays cherche une direction et une volonté. Il subit si inconsciemment l'influence des théories de l'Action Française, mais s les Français désireux de voir venir des jours meilleurs n'ont pas enre suffisamment compris que cette direction et cette volonté ne peuvent rencontrer que dans un gouvernement reposant sur le principe héréaire. A nous de le leur faire mieux comprendre.

M. le Comte de Lur Saluces aborde ensuite l'examen du programme Congrès et en fait une analyse complète, claire et parfaite. Il indique, mmente et justifie la devise que nous devons adopter et pratiquer parce e catholiques et parce que royalistes : Politique d'abord !

Après avoir montré ce que doit être la propagande dans les divers mi-

lieux sociaux, il termine en faisant un éloge mérité de Charles Maurr et des autres orateurs inscrits au programme du Congrès.

Ce discours très substantiel est une première leçon, un premier ense gnement que les congressistes apprécient et qu'ils applaudissent fréquem ment.

PREMIÈRE GRANDE RÉUNION

Jeudi soir 23 janvier

Les organisateurs ont le regret de voir plusieurs centaines de perso nes demeurer hors de la salle, tant est grande l'affluence. Et il en sera même chaque soir jusqu'à la fin du Congrès.

La réunion est plus spécialement destinée au monde universitaire consacrée aux progrès des idées royalistes dans la jeunesse des écol

Le président, **M. le Comte E. de Lur-Saluces,** présente, rendant à chacun un juste hommage, les orateurs qui vont prendre parole : Charles Maurras, le maître de la pensée française, dont l'arri a été saluée par une interminable ovation et dont le nom est encore a plaudi par toute la salle ; puis MM. Dimier et Lagrange, non moins a clamés.

Maurras se lève et son premier devoir est de rendre justice à M. Comte E. de Lur-Saluces, ce constructeur de l'avenir dont l'Action Fr çaise n'a fait que populariser les idées.

Le maître montre ensuite les progrès accomplis dans les dernièr années par certaines idées et certains sentiments constitutifs de la narchie.

Chez les républicains mêmes se laisse voir un désir, une nostalgie gouvernement unitaire. Des propos récents de M. Poincaré exprim cet état d'âme, et un journal officieux écrit en les citant : Il y a dans paroles comme un « *accent nouveau* ».

Mais se demande l'orateur à quoi aboutira l'« accent nouveau », si, en finissant l'objectif à viser, l'on continue à repousser l'unique moyen l'atteindre ?

Le seul moyen avoué qui reste à la République, c'est *l'élection.* ce moyen n'a plus aucune valeur, aucune autorité morale. Donc, si l veut sérieusement l'unité nationale, il faut en chercher un autre. moyen, nous ne pouvons le demander qu'à la source de notre unité tionale, à la tradition vivace de l'unité du gouvernement, à la monarc au Roi !

Le maître continue ainsi :

« Par son pouvoir supérieur, le Roi coordonne tous les services, empêche de s'ignorer ou de s'entredéchirer ; il fait donc l'unit chacun des moments de la durée ; mais il réalise aussi la même u vitale dans la longue série des temps, puisque, selon l'ancien ad « le Roi de France ne meurt pas ». Au moment où les Français désap naient la beauté et la force de leur foi successorale, toutes les roya naissantes de l'Europe moderne l'adoptaient, l'inscrivaient dans Constitution — et, dans toutes les vieilles familles régnantes, quel chinoiseries constitutionnelles que le libéralisme inspirât aux peu

les princes et les rois acceptaient le système, confiants dans la vertu vitale, dans le ressort supérieur du principe d'hérédité.

« Certes, on peut le discuter et le blasphémer, comme tout... Mais, enfin, je le demande à tout homme de bon sens, je le demande même au premier étourdi, aussi bien qu'au premier ivrogne venu : dans la hiérarchie des actes humains, l'action falote par laquelle un parlementaire ou un simple électeur dépose son bulletin dans l'urne est-elle comparable à ces serments sacrés, à ces soins religieux, à ces actes naturels et solennisés par lesquels le plus humble des citoyens établit son foyer, nourrit et élève ses fils ? La monarchie invoque ce principe de la famille, cette vertu du sang. La république se réclame de la légèreté, de la frivolité d'un morceau de papier. L'origine de chaque système suffit à le juger et à le classer à son rang. La monarchie élève ses constructions pour l'éternité. La république reprend indéfiniment en sous-œuvre un édifice vague, chancelant, toujours dispersé ! ».

Maurras, écouté avec une attention soutenue et à tout moment applaudi par son auditoire subjugué, termine cet admirable discours en mettant en garde les esprits réfléchis et libres contre la fragile reprise de ces échafaudages en l'air. On est en garde quand on sait les raisons du succès séculaire de la Monarchie et des revers constants de la République. C'est à cela que sert la connaissance de la vérité politique, et toute l'originalité de l' « Action française » a consisté à dire crûment cette vérité. Du temps où l'idée royaliste hésitait, vacillait et se voilait un peu, on présentait le Roi comme une espèce de président de République héréditaire, et l'on disait : — « quoique héréditaire ». Nous avons dit : « parce que héréditaire », et cette affirmation nette d'une idée vraie fut la cause régulière de nos progrès. Ils ne s'arrêteront qu'à la consommation de la plus belle des révolutions nationales, la révolution contre-révolutionnaire, la contre-révolution royaliste.

M. Louis Dimier succède à Charles Maurras et c'est une magistrale leçon qu'il donne en traitant un sujet du plus haut intérêt : *l'école*.

Nous regrettons vivement de n'en pouvoir, faute de place, donner qu'une analyse bien imparfaite.

L'orateur signale deux faits qu'il faut, hélas ! constater de nos jours la décadence de l'enseignement et la malfaisance des doctrines.

Les catholiques et les conservateurs ont cru trouver un remède en disant : « Faisons de bonnes écoles ». Ce remède est-il certainement efficace ? M. Dimier fournit les meilleures raisons pour prouver qu'il ne peut l'être. Il signale la cause du mal : l'introduction de la politique dans l'école.

La neutralité donne à la vérité et à l'erreur les mêmes droits. La neutralité même est un principe d'indifférence. L'école neutre a un nom officiel dans la loi. Elle s'appelle l'école laïque. La jeunesse laïque est une jeunesse dégagée de tout idéal religieux.

En fondant des écoles laïques, la République a un autre but que de travailler à la diffusion de la science. Le mot laïque devrait être étranger aux préoccupations scientifiques, mais il ne l'est pas aux préoccupations politiques. Pour répondre à l'école laïque, suffit-il de fonder une école qui ne le soit pas ? A une instruction civique mauvaise, suffit-il d'opposer une instruction civique bonne ? Malheureusement non. Il faut écarter la politique de l'école. M. Dimier définit la démocratie. Il énu-

mère les quatre instruments de formation de l'enfant : la famille, l'Eglise, l'école, l'atelier.

Si l'Etat était maître de la religion, il risquerait de verser dans l'erreur des catéchismes napoléoniens.

Dans un pays ancien comme la France, il n'est pas admissible que l'organe qui représente la nation n'ait pas sur la nation un prestige officiel. Les diplômes qu'il délivre seront toujours prestigieux.

Les programmes d'examen lient les écoles libres et les placent sur le terrain de l'adversaire.

Il ne faut pas aller jusqu'à dire qu'il faille se désintéresser des écoles libres, mais le moyen d'avoir de bonnes écoles, c'est de changer le régime.

M. Dimier parle de l'irrespect des enfants pour les parents ; il dérive de l'état général des esprits et de l'absence de respectabilité à tous les étages de la hiérarchie sociale.

La famille est la base de la société ; mais si elle n'a pas au sommet une répercussion, elle devient impuissante en matière d'éducation.

S'il existe une raison politique de détruire la République, il y a aussi une raison morale, une raison psychologique. C'est un thème que M. Dimier, en terminant, développe avec un rare bonheur et une grande clarté d'expression.

M. Dimier est très vigoureusement et très chaleureusement applaudi.

Puis c'est le jeune et ardent orateur, **Henri Lagrange**, qui parle à son tour.

Après avoir rappelé le rôle prépondérant de Maurras et de Pujo dans le réveil de la pensée et de l'énergie françaises, il dit :

« Nous ne nous adressons qu'à l'intelligence. Qui que vous soyez, examinez nos idées, étudiez-les, critiquez-les. Je vous en avertis, l'examen des doctrines démocratiques aboutit à une répudiation ; l'examen des nôtres à une adhésion, à condition toutefois de placer la France au-dessus de tout.

« Car la doctrine révolutionnaire aboutit à la centralisation exagérée, à la suppression des corporations et des associations. L'homme est libre, mais seul. L'or fera la loi. Tout ce qui lui pouvait résister a été brisé ».

L'orateur fait ensuite un brillant exposé de notre situation extérieure et compare le nationalisme curatif des Cavour, des Bismarck, des Stamboulof, au nationalisme préventif de la Monarchie française ; c'est celui-ci qui doit avoir nos préférences. Ce régime qui a fait la France peut seul la refaire.

La République, elle, massacre les ouvriers à Villeneuve-Saint-Georges, en laissant croire qu'elle obéit aux injonctions des conservateurs. Elle engendre et maintient la division entre Français. Témoin le ministère actuel, bâti sur le modèle de tous les ministères républicains qui ne connaissent, au fond, qu'un ennemi : le catholique romain ; car si la République manque de continuité dans sa politique extérieure, elle n'en manque pas dans sa haine.

Il faut choisir, conclut M. Lagrange. Nous sommes pour le pouvoir qui a fait la France grande et prospère, contre le pouvoir qui l'a ruinée et abaissée.

A bas la République et vive le Roi !

Charles **Maurras** se lève alors et dit l'ardent amour du Roi pour la jeunesse française. On lui répond par une formidable ovation.

La séance est levée au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

DEUXIÈME JOURNÉE

Vendredi 24 janvier

Séance du matin

Dans des salles séparées, les Congressistes sont réunis pour la première séance de travail : les membres des Comités royalistes et des Comités et sections d'Action Française sous la présidence de M. le Comte E. de Lur-Saluces ; — les Dames royalistes et les Jeunes Filles royalistes sous la présidence de Madame la Marquise de Mac-Mahon ; — les Camelots du Roi et les Etudiants d'Action Française sous la présidence de M. Maurice Pujo.

Le sujet à l'étude est le suivant : la propagande dans les milieux catholiques, universitaires, administratifs, commerciaux, ouvriers.

Ces questions sont ensuite traitées en commun en présence de tous les Congressistes dans la séance de l'après-midi.

Séance de l'après-midi

M. le **Comte de Lur-Saluces** préside, ayant à sa droite M^me^ la Marquise de **Mac-Mahon**, dont il loue l'inlassable dévouement et à qui il donne la parole.

« La Marquise » pour la désigner comme le font, avec une respectueuse familiarité, les jeunes d'Action Française qu'elle se plait à appeler ses enfants, rend hommage aux femmes royalistes, qui ont si bien compris leur rôle. La séance de travail du matin en a fourni bien des preuves ; de telles réunions donnent joie, courage et consolation.

Les femmes et les jeunes filles royalistes, qui doivent être et sont les meilleures catholiques, ont l'esprit des véritables chrétiennes : l'esprit de sacrifice, d'obéissance et de dévouement. Elles donnent aux œuvres leur temps, leur peine et leur intelligence ; c'est la meilleure politique qu'elles puissent faire.

M^me^ de Mac-Mahon donne aux femmes royalistes de très sages indications pour les guider dans leurs rapports avec le clergé. Son magnifique exposé, lumineux, précis, consciencieux, trace bien exactement le rôle des femmes et des jeunes filles royalistes. Son éloquence, qui est l'éloquence du cœur, lui conquiert tous les suffrages et provoque les chaleureux applaudissements de l'auditoire impressionné par un si sincère et si ardent patriotisme.

M. le **Comte de Lur-Saluces** résume à son tour les discussions relatives à la propagande dans les divers milieux.

Il insiste notamment sur la situation faite à l'heure présente aux royalistes de France. Bien des malentendus ont été dissipés grâce à d'heureuses initiatives, grâce aussi aux directions données par Sa Sainteté Pie X, et auxquelles les royalistes ont été les premiers à répondre.

Après les milieux catholiques, ce sont successivement les milieux universitaires, administratifs, commerciaux et ouvriers qui sont examinés au point de vue de la propagande qui peut y être faite, et des conclusions pratiques sont prises s'appliquant à ces différents cas.

M. **Georges Valois**, à la prière de Monsieur le Comte de Lur-Saluces, veut bien parler de l'action exercée sur les groupements professionnels. Le meilleur moyen d'avoir de l'influence sur ces groupements, quand on

y pénètre, est de ne pas y apparaître comme des politiciens, mais d'essayer de prendre la tête de l'action professionnelle.

M. l'**abbé Gaillard**, curé-doyen de Belin, qui, avec bon nombre d'autres ecclésiastiques, assiste aux séances du Congrès, est prié de parler des rapports des royalistes avec le clergé. Par ses remarques très judicieuses et par ses excellents conseils, fruits de l'expérience et de l'observation, il intéresse vivement les congressistes. Cette intervention d'un prêtre catholique dans un débat politique et sa profession de foi royaliste provoquent une véritable ovation à l'adresse de M. l'abbé Gaillard, auquel M. le Comte de Lur-Saluces adresse ses remerciements.

DEUXIÈME GRANDE RÉUNION

Vendredi soir 24 janvier.

M. **Raoul St-Marc**, conseiller municipal royaliste de Bordeaux, préside avec un tact remarquable et une grande autorité cette réunion, annoncée comme contradictoire.

C'est en expliquant son évolution de la République à la Monarchie, évolution terminée grâce à l'influence de l'Action Française, que M. St-Marc ouvre la séance.

Il présente les orateurs qui vont exposer les théories de l'Action Française et promet à ceux qui ne partagent pas nos idées la plus grande liberté pour les discuter.

Il espère que ces discussions courtoises seront pour la plus grande gloire du Roi et de la France.

Le succès de M. St-Marc est très vif et il est longuement acclamé.

La parole est en premier lieu à M. **Georges Valois**. C'est dans un silence attentif qu'il aborde l'examen du problème social.

Très maître de sa parole, il formule cette affirmation que tous les problèmes sociaux sont connexes des problèmes politiques et aucun ne peut être résolu avant que n'ait été résolu le problème de l'Etat. Les cinq dernières révolutions ont été faites par la bourgeoisie contre le peuple.

Celle de 1789 fut faite par la bourgeoisie et la noblesse et par la partie dégradée, le déchet du peuple français ; c'est l'or anglais qui l'a subventionnée. Est-ce l'élévation du peuple français qui en a été le résultat ? Elle a abouti à l'établissement de la ploutocratie et au règne de l'or.

A quoi ont abouti la révolution sociale et la révolution dreyfusienne ? Au massacre, prémédité par Briand et par Clémenceau, de Villeneuve-Saint-Georges.

Le mensonge historique ainsi déblayé, M. Valois se demande si vraiment la situation matérielle du peuple français s'est améliorée. Il ne trouve pas qu'elle soit pour lui bien préférable à celle qu'il avait avant 1789.

L'ancien régime est, on peut dire, le régime classique par excellence. Il a pu brider les tendances anarchiques inhérentes à la nature humaine.

Le régime démocratique a déchaîné tous les appétits et toutes les révoltes. Il a brisé l'institution fondamentale de toute société chrétienne et de toute société civilisée, la famille, détruite par le régime de la grande industrie.

Il lui a pris son chef en lui imposant des conditions excessives de travail. Il lui a pris la mère en en faisant une salariée qu'il a soustraite au foyer et à l'œuvre éducatrice qui est son rôle naturel et social.

C'est la fin d'une race parce que le régime industriel est une des causes efficientes de cette dépopulation devenue un désastre national.

On a incriminé l'égoïsme patronal. Il ne faut pas se payer de mots et se laisser guider par une fausse sensiblerie. L'égoïsme patronal est une nécessité parce que le patron doit se préoccuper de l'avenir de son usine. Cet égoïsme était limité par les anciennes organisations corporatives qui sont devenues les organisations syndicales d'aujourd'hui.

Il faut rappeler la bourgeoisie à sa fonction historique.

Il faut lui retirer l'aboutissement révolutionnaire.

Toutes les sociétés humaines ont été gouvernées par l'Etat. Les révolutionnaires disent que nous pourrons voir une époque où les sociétés pourront se passer de l'Etat.

Cette révolution sociale qui devait être l'œuvre du peuple français, ce sont toujours les classes dirigeantes qui l'ont préparée pour asseoir leur domination sur les classes populaires.

Les considérations que M. Valois développe sur l'emprise juive déchaînent des protestations que l'autorité présidentielle de M. Saint-Marc a vite calmées.

M. Valois termine sa superbe démonstration en faisant appel au duc d'Orléans qui rendra au peuple ses droits méconnus, à la France sa grandeur, sa dignité et sa gloire.

Un véritable enthousiasme accueille les dernières paroles de l'orateur qui a vivement remué et intéressé l'auditoire.

A M. Valois succède M. **Henri Lagrange**. Il établit que la démocratie ne peut montrer aucune indépendance à l'égard du capitalisme.

Il le prouve par les aveux mêmes des socialistes. Un de leurs chefs les plus réputés fait remarquer que le citoyen isolé a en toute propriété environ un dix-millionnième de pouvoir. Or, le pouvoir appartient, en République, à l'opinion. La presse fait l'opinion, et il n'y a pas de presse sans argent.

Tout pouvoir fondé par l'opinion est donc, de fait et fatalement, aux mains de Sociétés anonymes.

C'est la loi de l'or, et de cette loi pâtit la classe ouvrière que l'on fusille sans merci pour peu que l'or l'exige.

Mais un Etat est-il nécessaire ? Que vingt hommes se réunissent pour travailler et que deux d'entre eux veuillent jouir du travail des autres sans travailler eux-mêmes, il les faudra surveiller, et voilà que la police est née. La force devra protéger le travail. La force est à l'origine de toute civilisation.

La puissance des Syndicats ne remplace pas celle de l'Etat, et, d'ailleurs, elle est dissociée par les éléments étrangers à la profession qui l'ont envahie.

Que les Syndicats restent fidèles à leur mission et nous leur dirons de choisir entre la ploutocratie internationale et la monarchie française.

Les applaudissements chaleureux du public furent la meilleure des réponses à ce discours.

M **Bernard de Vesins** parle après M. Lagrange.

Pour bon nombre de Français, constate le brillant orateur, l'Etat c'est l'ennemi. La puissance de l'Etat ne repose plus sur des services passés.

L'Etat s'est discrédité. Pour se défendre, il a empêché le développement des Associations qui menaçaient sa puissance. A cet Etat défaillant s'est substitué l'organisme professionnel. Cet organisme remplit les fonctions propres de l'Etat. C'est ainsi que les fonctions de police abandonnées par l'Etat, ont été reprises par les trusts et les Syndicats.

Qu'est-ce que la chasse aux renards, sinon une manière un peu rude et primitive d'accomplir la fonction de justice que l'Etat laisse péricliter ?

Donc les associations ont relevé les fonctions que l'Etat n'osait ou ne pouvait plus remplir.

Nos féodaux règnent par l'or. Seulement leur puissance s'exerce dans le mystère et dans le silence.

Mais en République tout pouvoir recèle en lui-même une cause primordiale de faiblesse. Il prend son appui sur l'élection. Vous êtes la force ? Par qui dirigée ? Est-ce dans le sens de vos intérêts ? Vos chefs ne les voyons-nous pas tour à tour vous trahir ? Briand ne vous a-t-il pas trahis ? Vous avez peur de la trahison de vos chefs ? Et vos chefs se sentent à la merci d'une surenchère.

Or le capitalisme juif reste uni, tandis que la masse est divisée. Dès lors, la lutte est inégale et la minorité est plus forte que la masse. Ce travail de la minorité se fait dans l'ombre. La masse l'ignore, elle en subit les tristes effets.

Dans un superbe mouvement d'éloquence, M. de Vesins adjure les syndicalistes de ne s'occuper que de leurs questions professionnelles et de n'écouter pas ceux qui, par des diversions anticléricales, les veulent détourner du but poursuivi. Puis, rappelant que le roi fut contre les grands féodaux le protecteur des communes, des artisans, des paysans, il s'élève contre le pouvoir exorbitant de cet homme qui, fumant son cigare, peut, en signant un ordre de fabrication ou de non fabrication, ruiner tout un pays. Il réclame le Roi, parce que le roi est celui qui est là pour toujours, qu'il n'attend pas sa réélection, qu'il saura payer s'il est coupable. Qui donc est responsable en République ?

Qui donc pend-on aujourd'hui à Montfaucon pour lui faire rendre ses titres et son or ? Cherchez, vous ne trouverez pas. Réfléchissez. Voyez, hommes de bonne volonté, combien vous êtes désarmés et quel est le régime qui vous donne le plus de garanties ?

C'est par une ovation spontanée que l'auditoire traduit son enthousiasme, son admiration.

La parole est accordée à M. Marquet, conseiller municipal socialiste de Bordeaux, et à un autre contradicteur auxquels répondent aisément MM. de Vesins et Valois.

Ainsi se termine cette deuxième journée du Congrès. Le succès de ces assises royalistes tenues pour la première fois en notre sud-ouest, va toujours grandissant et l'impression produite sur le public est de plus en plus profonde.

TROISIÈME JOURNÉE

Samedi 25 janvier

Séances du matin

Ces séances, par groupements séparés, sont consacrées à la propagande par les journaux par les brochure et par les livres.

Les questions traitées dans ces séances seront examinées à nouveau et définitivement dans la réunion de l'après-midi, tous les groupes étant réunis.

Séance de l'après-midi

Infatigables, M. le Comte de Lur-Saluces et Mme la Marquise de Mac-Mahon sont là, prêchant d'exemple.

Le délégué de Mgr le Duc d'Orléans, comme toujours, préside et prie Madame de Mac-Mahon de résumer les échanges de vues du groupe des dames et jeunes filles royalistes.

C'est encore avec une bien vive satisfaction que l'on peut constater le zèle intelligent avec lequel les femmes et les jeunes filles d'Action Française travaillent à la diffusion des journaux, des tracts, des brochures et des livres. N'oubliant pas notre devise, elles l'appliquent à leur propagande et cherchent à l'accomplir " *par tous les moyens* " dont certains fort ingénieux. Les résultats obtenus prouvent l'excellence de ces moyens.

Mme la Marquise de Mac-Mahon termine par des paroles d'encouragement et de confiance et est vivement applaudie.

M. le Comte de Lur-Saluces résume les principaux points importants des discussions de ce jour.

Il insiste sur l'organisation de la presse dans la région. Il est décidé d'un commun accord que des réunions périodiques auront lieu désormais entre journalistes royalisles du Sud-Ouest.

Nous avons à notre disposition quatre sortes de journaux dont nous devons, selon les régions et les circonstances, tirer le meilleur parti :

1° Le journal de Paris. C'est pour nous l'*Action Française* dont l'influence est considérable et qui est pour les royalistes un instrument puissant.

2° Le journal régional. C'est ici le " Nouvelliste " qui prend une importance toujours plus grande dans tout le Sud-Ouest. Nous devons chercher à propager ces deux organes le plus possible.

3° Le journal départemental.

4° Le journal d'arrondissement.

Ces deux derniers, bien inspirés et bien dirigés, peuvent, par leur diffusion, surtout dans les campagnes, être d'utiles auxiliaires et pénétrer parfois où nos grands journaux sont peu répandus.

A côté du journal, de la brochure et du livre, un moyen de propagande fort utile est la conférence.

Afin de pouvoir en organiser fréquemment et sur tous les points où on les jugera utiles, il sera bon de créer, dans chaque département, des équipes de conférenciers pouvant être appelés à prêter leur concours dans toute la région.

Chaque fois que cela sera possible, des bibliothèques seront créées, car la lecture de nos ouvrages est un des meilleurs moyens de répandre nos idées.

A la prière de M. le Comte de Lur-Saluces, M. **Georges Valois** donne de fort intéressants détails sur la Nouvelle Librairie Nationale, son fonctionnement, ses progrès croissants et les utiles services qu'elle a rendus et rend de plus en plus à notre cause. Il ajoute des conseils pratiques très écoutés, notamment sur les meilleurs moyens de constituer des bibliothèques avec le concours de la Nouvelle Librairie Nationale.

Avant de clore cette dernière séance de travail, M. le Comte de Lur-Saluces propose l'adresse suivante à Mgr le Duc d'Orléans :

Adresse à Mgr le Duc d'Orléans

« Les représentants des Comités royalistes, sections d'Action française, Comités de Dames et de Jeunes Filles royalistes, Etudiants et Camelots du Roi de la région du Sud-Ouest, réunis en Congrès à Bordeaux, adressent à Mgr le Duc d'Orléans l'hommage de leur fidélité et de leur dévouement et le prient de daigner agréer l'assurance de leur irréductible résolution de travailler avec la plus grande énergie à la restauration du Pouvoir royal, qui seul peut rendre à la France le rang qui fut et qui doit être le sien en Europe ».

Les Congressistes y répondent par les cris de : Vive le Roi !

M. Lagrange rappelle ensuite que notre maître Charles Maurras, poursuivi devant les juges de Versailles, va sans doute être condamné. Il propose l'adresse ci-après, acceptée par acclamation :

Adresse à Charles Maurras

« A l'issue du Congrès royaliste du Sud-Ouest, les ligueurs d'Action Française, anciens républicains, anciens bonapartistes et royalistes de tradition, que l'œuvre de Charles Maurras a réunis dans un même amour de la patrie, incarnée dans la personne du Roi, adressent à Maurras, restaurateur de l'intelligence française et de notre unité nationale, comparaissant devant les tribunaux d'un régime diviseur, l'expression de leur profonde admiration et de leur immense gratitude ».

A la fin de la réunion le commandant Milleret donne quelques indications relatives à la propagande par le livre et fournit des détails sur les diverses sections de Camelots du Roi.

LE DINER

Les Congressites, auxquels se sont joints de nombreux royalistes n'ayant pu prendre part à toutes les séances de ces trois excellentes journées, se réunissent en un dîner servi au restaurant du Palais de l'Alimentation.

M. le Comte de Lur-Saluces adresse un toast de remerciements aux congressistes, aux orateurs, et en particulier à M. Flourens, qui y répond par un cri significatif de : Vive le Roi !

L'heure est venue de se rendre à l'Athénée où doit avoir lieu la réunion de clôture.

TROISIÈME GRANDE RÉUNION

Samedi soir 25 janvier.

Après le succès toujours croissant des jours précédents, c'est le triomphe, et très nombreux sont nos amis qui, même avant le début de la réunion, ne peuvent pénétrer dans la salle.

C'est sous l'impression d'une pénible nouvelle que la séance s'ouvre : Maurras vient d'être condamné, par un tribunal enjuivé, à huit mois de prison, sans sursis.

Cette inique sentence est accueillie par d'unanimes manifestations de colère et de dégoût.

M. le Comte de Lur-Saluces affirme :

« Ce qui est atteint, c'est la justice républicaine, c'est cette République, qui se glorifie d'avoir à sa tête M. Poincaré, le chef de ce ministère appelé national, sans qu'on ait pu savoir pourquoi, à moins que ce ne soit parce que les autres ne l'étaient pas. National sans doute parce que Poincaré a voté la séparation de toutes les lois anticatholiques ? parce qu'il a débarqué Millerand ? »

Non, les vrais Français ne se laissent pas duper par les intrigues de Versailles. Ils regardent vers le roi. M. de Lur-Saluces salue tous ces bons patriotes qui, dégoûtés de la République, un Jules Lemaître, un Eugène Cavaignac, un Flourens, sont aujourd'hui nos chefs et nos modèles. Il rappelle le passage aux affaires de M. Flourens, à qui la France dut le dernier éclair de dignité nationale.

Quand les applaudissements longuement répétés le lui permettent, le Président donne la parole à Mme la **Marquise de Mac-Mahon**. — Mme de Mac-Mahon espère que s'il se trouve dans l'auditoire des adversaires dont l'âme est droite, ils viendront à nous. Ils sont devenus royalistes tous ceux qui aimaient Dieu et qui n'ont pu supporter de le voir insulter dans la première nation chrétienne, tous ceux qui s'indignent des blasphèmes contre la patrie.

Tous ceux qui sont venus à nous, tous ceux qui sont devenus royalistes disent : « J'y suis, j'y reste ! » parce qu'ils ont compris vite que de ce côté se trouvent tous ceux qui ont une âme véritablement française.

C'est le régime actuel qui a produit cette déformation de l'âme française : le reniement de Dieu et de la patrie.

Que ne pouvons-nous rendre les accents de cette éloquence si charmeuse et si persuasive ? C'est le cœur qui parle au cœur et l'émotion de l'auditoire est profonde quand la grande Française termine par cette adjuration :

« Nous vous demandons à tous une prière ardente pour la patrie ; mais les vœux sont stériles quand ils ne sont pas suivis d'une abnégation ; ils sont stériles quand ils ne coûtent aucun labeur, aucun souci.

« Il n'est pas français de laisser aux autres la besogne et de se croiser les bras. C'est un devoir absolu de se servir de ce que Dieu nous a donné pour le bien public et pour son pays.

« Le pays sera grand et beau quand il sera rendu au chef désigné par la Providence, quand toutes ces haines, si dures parfois, semées par des ambitions et des appétits, seront apaisées ; quand la famille française, qui peut parler aujourd'hui de fraternité, aura retrouvé son Chef. »

C'est dans un frisson d'admirative émotion de toute l'assistance, sub-

juguée et enthousiasmée, que Mme de Mac-Mahon a poussé ce cri patriotique :

« Pour la France, ramenez le Roi ! »

Une ovation indescriptible répond à Mme la Marquise de Mac-Mahon, puis M. **Flourens**, ancien ministre des Affaires étrangères de la République, vient retracer quelques pages vécues de notre histoire d'hier.

Lorsqu'il entre dans la politique, la France a deux provinces à reconquérir.

A ce moment, l'influence de notre ambassadeur à Berlin, M. de Gontaut-Biron, balançait celle de Bismarck auprès de Guillaume 1er. Quarante ans ont passé et la République n'a pas su pratiquer vis-à-vis de l'Allemagne une politique nette. Il fallait ou bien accepter le fait accompli ou préparer la revanche. On n'a fait ni l'un ni l'autre. On a parlé de revanche devant la galerie ; en secret on a pactisé avec Berlin.

Et M. Flourens dénonce le triumvirat Bismarck-Crispi-Gambetta, triumvirat formé contre l'Eglise catholique, dont la destruction est la seule raison d'être de la République en France.

Donc le fameux mot du tribun « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » est un mot d'ordre allemand.

C'est alors que Léon XIII recommande l'acceptation de tout pouvoir établi. Calcul erroné. Car les sectaires ont ainsi raisonné : « Si le pape s'arroge le droit de dire aux royalistes : « Soyez républicains », qui nous garantit que demain il ne leur dira pas « Redevenez royalistes ! » Cette politique a rendu fatale la séparation. La France a été divisée contre elle-même. Le plan de Bismarck avait réussi.

Eh bien, la faute est-elle imputable aux hommes ou aux institutions ?

Les personnalités ne sont que des instruments qu'on brise à la première tentative d'indépendance. La même peur courbe les ministres, les députés et jusqu'au Président de la République, dont tout le rôle est pendant sept ans de se laver les mains sans réussir à les avoir propres. Le régime de l'élection est un régime de terreur.

Puis M. Flourens jette un coup d'œil sur notre situation extérieure. Il établit avec sa grande autorité qu'il ne saurait y avoir de diplomatie sans continuité, puis remarque que notre histoire diplomatique se peut diviser en deux parties. Dans la première, la grandeur nationale suit une marche ascendante ; dans la seconde, mêlée de gloire et de revers, la grandeur nationale est amoindrie.

C'est la Monarchie que l'histoire montre comme la créatrice de la France. C'est donc à la Monarchie qu'il se faut rallier, puisqu'aussi bien Mgr le duc d'Orléans sera pour la France ce que fut son immortel aïeul Henri IV ! La salle immense est debout dans un enthousiasme grandiose. Les cris de : « Vive le roi ! » se croisent, se répondent, se fondent en un chœur magnifique. Les ovations succèdent aux ovations. Sur un signal, un ban formidable est battu en l'honneur du grand Français qui fit reculer Bismarck.

Ensuite M. **Ricquoir**, président du Comité royaliste des Basses-Pyrénées, prononce un éloquent discours dans lequel il rappelle à son tour à quel état d'incohérence l'institution républicaine a réduit la France. Il oppose l'effacement actuel à l'attitude de la Monarchie traditionnelle sans la permission de laquelle pas un coup de canon ne se tirait dans le monde.

Le désarroi qui règne dans la politique extérieure, M. Ricquoir le retrouve dans la politique intérieure. Il ne veut pas revenir sur la ques-

tion sociale qui a été si bien traitée hier, mais il croit qu'il ne répondrait pas à l'attente de tous s'il ne stigmatisait pas tous les attentats commis par la République sur le terrain religieux. En un langage où la perfection de la forme ne le cède qu'à la profondeur de la pensée, il fait le tableau de ces attaques qui ont abouti à la suppression de toute existence légale en France pour la religion catholique. Il indique les causes d'une telle situation et avec une logique irrésistible montre que la question religieuse ne peut être résolue que par le rétablissement de la monarchie. Et dans une splendide péroraison, dont chaque phrase soulève les acclamations et les applaudissements de cet immense auditoire, il fait un portrait de Mgr le duc d'Orléans, qui n'a d'autre désir que d'être comme son grand ancêtre Henri IV, l'artisan de la pacification religieuse et de la réconciliation nationale.

Applaudissements et acclamations interminables témoignent de l'admiration de l'auditoire charmé autant que convaincu.

Enfin, M. **Henri de Bruchard** vient rappeler la campagne patriotique de Léon Daudet nous montrant l'Allemagne aux aguets et préparant l'avant-guerre.

L'auditoire ne peut contenir son indignation. Il confond dans une même ovation Daudet et de Bruchard lorsque l'orateur, stigmatisant le silence coupable de la presse enjuivée, déclare hautement que ce silence avait été imposé « parce qu'il ne fallait pas que le pays sût par un royaliste le mal dont pouvait mourir la France ! »

M. de Bruchard, avec une impétuosité que rien n'arrête, dénonce, après Daudet, le danger que fait courir à Paris l'Allemand Bauman, qui peut l'affamer en temps de guerre. Il dénonce Puteaux, La Motte-Breuil et ces commandes de locomotives à l'Allemagne, qui, à l'heure critique d'Agadir, refusa d'envoyer les pièces nécessaires à leur fonctionnement jusqu'à ce que l'affaire eût été réglée.

On sait aujourd'hui le danger. Le ministère de la guerre prend les mesures nécessaires. Cela on le doit à Daudet.

A Versailles, conclut M. de Bruchard, les juifs assouvissent sur Maurras leur rage ethnique. A nous de le venger en ne permettant pas à Poincaré d'achever son septennat sans que le Roi soit rendu à la France !

Toute la salle est debout maintenant et un cri unanime, une immense clameur de : « Vive le Roi » marque la fin de la réunion, la fin du Congrès.

Tous se retirent emportant la même impression. Bon nombre de découragés d'hier, mieux éclairés maintenant, envisagent l'avenir avec moins d'appréhension, parce qu'on leur a donné l'espoir d'une aube nouvelle qui pourra luire au pays de France, grâce au retour du Roi préparé par l'Action Française.

BIBLIOTHÈQUES CIRCULANTES
DE
L'ACTION FRANÇAISE

DÉPOT de BORDEAUX :
Librairie FÉRET et Fils
9, Rue de Grassi

FONCTIONNEMENT

Le **Comité Bordelais de l'ACTION FRANÇAISE** a réuni dans ce Dépôt et met à la disposition de **tout le monde** une sélection des meilleurs ouvrages d'Histoire et de Politique.

Il suffit de faire l'achat d'un premier volume au prix de **4 Fr.** relié pour pouvoir l'échanger ensuite indéfiniment contre tous les autres ouvrages du Dépôt, moyennant un droit de **0 Fr. 10** à chaque échange. Quelques ouvrages, de format plus grand, sont vendus **Fr. 8** et peuvent s'échanger entre eux ou contre deux volumes ordinaires moyennant un double droit de **0 20.**

Tout volume en circulation appartient à son détenteur qui peut en disposer à son gré. La faculté d'échange est attachée à l'ouvrage et le suit dans toutes les mains.

Chaque livre acheté est remplacé dans la collection soit par un autre exemplaire du même ouvrage, soit par un autre livre, de façon que le fonds actuel ne cesse de s'enrichir, tant spontanément par l'initiative de ses organisateurs qu'automatiquement par le développement de sa clientèle.

N. B. Les volumes en mauvais état ne seront plus admis à l'échange.

Librairie FÉRET et Fils, éditeurs

9, Rue de Grassi - BORDEAUX
(Anciennement, 15, cours de l'Intendance)
TÉLÉPHONE 18.63

Agrandissements considérables

L'AFFAIRE RUYSSEN

Origines. — Les 1er, 3 et 4 février 1913, M. *Ruyssen*, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, allait à Strasbourg, Colmar et Mulhouse, prononcer trois conférences pacifistes. En faisant sonner haut son titre de professeur de l'Université française, il paraissait représenter la France elle-même. Or, il parlait sous les auspices d'une société allemande « *Verband fur internationale Verstændigung* » celle-là même qui avait récemment nié l'existence de la « question d'Alsace-Lorraine ». M. Ruyssen était en outre aux côtés d'un professeur allemand, pangermaniste notoire.

Cela se passait au moment où l'Allemagne doublait ses effectifs, où le « Souvenir Alsacien-Lorrain » venait d'être dissous, où l'abbé Wetterlé dans toute la France, et de nombreux Alsaciens-Lorrains dans diverses villes françaises venaient affirmer le loyalisme de leurs provinces.

Les étudiants bordelais d'Action Française décidèrent de montrer à l'Alsace que cet universitaire, désavoué par ceux qu'il était chargé d'enseigner, ne représentait pas leur patrie et n'avait pas exprimé la pensée de la France.

Premier mardi. — 11 février 1913. — Tous les mardis, M. Ruyssen fait, de 4 à 5 heures, un cours public. Le 11 février, les étudiants d'Action Française se massent dans la salle et, à son arrivée, reçoivent le professeur par des huées. De fréquentes interruptions l'empêchent de parler au moment où il veut commencer son cours. Bientôt le désordre est à son comble ; des bousculades se produisent ; la police intervient et les étudiants patriotes sont expulsés après une vigoureuse résistance. — Trois étudiants sont traduits devant leurs doyens respectifs, mais aucune sanction n'est prise contre eux.

Disons d'ailleurs que presque tous les professeurs de la Faculté de Bordeaux blâment au fond l'attitude de leur collègue Ruyssen.

Deuxième mardi. — 18 février. — Dans la semaine, des affiches et des tracts ont fait appel au patriotisme de la jeunesse universitaire. Très nombreux, le 18 février, des étudiants de toute opinion répondent à l'appel de ceux du groupe d'Action Française Des patriotes de la ville se sont joints à eux et forment un groupe d'un millier de manifestants qui tentent vainement de s'approcher de la Faculté des Lettres. Ils sont maintenus à distance par des barrages d'agents. Le cours de M. Ruyssen est hermétiquement clos. Ce cours « public » sera fait, désormais, devant un auditoire d'agents « hambourgeois » et de candidats à la licence désireux de faire leur cour à leur futur examinateur.

Une tentative est faite afin de donner l'assaut à la Faculté en forçant les barrages d'agents. Mais la porte est solidement barricadée et gardée

à l'intérieur par de nombreux agents. Notre ami Nel Ariès est arrêté aux premiers rangs, puis relâché ensuite. Force est aux manifestants d'attendre la sortie de l'indigne professeur. A la fin du cours, il apparaît, entouré de ses quatre ou cinq fidèles étudiants, d'un conseiller municipal socialiste et de quelques anarchistes connus. De formidables huées vont à son adresse. Il fuit. Les patriotes le suivent à travers les rues de la ville, le conspuant à qui mieux mieux jusqu'à son domicile. Les barrages d'agents ne peuvent tenir devant la poussée formidable des manifestants. La garde municipale à cheval accourt et charge à diverses reprises avec une brutalité révoltante. Elle ne peut cependant empêcher un groupe important de se reformer et d'aller conspuer sous ses fenêtres l'antipatriote Ruyssen rentré à son domicile. Plusieurs arrestations sont opérées, mais aucune n'est maintenue.

Réunion organisée par les étudiants d'A.F.—22 février. — En présence des lamentations de Ruyssen, écrivant au « *Nouvelliste de Bordeaux* » qu'il ne demandait pas mieux que de s'expliquer en public, les étudiants d'Action Française organisent à l'*Athénée municipal*, le samedi soir 22 février, une réunion ayant pour but de lui donner satisfaction.

Mais il se dérobe et invoque pour ne pas s'y rendre un prétexte aussi ridicule que peu plausible. — Le matin du 22, un groupe *anonyme* d'étudiants avait fait placarder une affiche pleine de fiel invitant les étudiants à s'abstenir de paraître à la réunion du soir. Peine perdue : la salle est archi-comble. Les discours de M. Elie de Sèze, qui préside, et de MM. de Roux, Lagrange et Pujo sont acclamés, ainsi que la protestation d'un Alsacien résidant à Bordeaux, M. Hector.

Troisième mardi. — 4 mars. — Le 28 février, Ruyssen avait fait une conférence à l'Athénée Municipal sous le patronage de la... *Ligue des droits de l'Homme.* (!). Le public, soigneusement choisi par les organisateurs, se composait de tout ce que Bordeaux peut renfermer d'anarchistes, d'antimilitaristes et d'antipatriotes. Impossible à tout autre de pénétrer dans la salle.

Le professeur germanophile, qui s'était placé sous la protection des brigades syndicalistes et anarchistes, fut, après la réunion, reconduit par elles au chant de l'Internationale et de l'Hymne au 17e, ce qui provoqua l'indignation générale.

Cette attitude acheva de lui aliéner tous les étudiants qui encore, usqu'à ce jour, avaient cherché à lui trouver une excuse. Une affiche « *Plus d'hésitation* ! » fut signée de tous les groupes politiques d'étudiants patriotes. Les raisons (?) du métèque Ruyssen n'avaient convaincu personne.

Le *4 mars*, le cours Pasteur est barré à 300 mètres de la Faculté. Là se massent les étudiants patriotes entourés d'un groupe important de royalistes, appartenant aux divers comités et sections d'Action Française, de Camelots du Roi et de nombreux patriotes de toute nuance de Bordeaux et de la région.

En face, de l'autre côté du cours, se sont placés les militants syndicalistes, mêlés à ces bas-fonds d'une grande ville qui sont prêts à se mettre toujours au service de tous les désordres.

L'heure de la fin du cours, qui a encore lieu à huis clos, approche, et l'on conspue Ruyssen avec plus d'entrain que jamais lorsqu'on l'aperçoit fuyant en automobile. Une énorme poussée se produit, les barrages sont

rompus. Une colonne serrée se forme à la poursuite de l'indigne professeur. Elle se heurte aux « hambourgeois » et à la garde à cheval appelée en toute hâte. Il y a quelques minutes de lutte acharnée autour du drapeau vaillamment défendu par les étudiants, les Camelots du Roi et tous les patriotes aux premiers rangs desquels de nombreux membres de l'Action Française. Le drapeau est déchiré et demeure aux mains de la police. Plusieurs des nôtres sont blessés, mais les apaches de Ruyssen sont si magistralement corrigés qu'ils disparaissent prudemment pour ne plus se montrer de la soirée.

Une colonne de 400 manifestants se reforme devant le « Nouvelliste » et va conspuer Ruyssen chez lui. Des applaudissements partent de toutes les fenêtres. En dépit des efforts d'une brigade d'agents cyclistes, les manifestants reviennent au « Nouvelliste » : criant encore : A bas Ruyssen ! Vive l'Alsace !

Toute la soirée des groupes d'étudiants conspuent le Métèque dans les rues.

Quelques arrestations non maintenues.

Quatrième mardi. — 11 mars. — Le 9 mars, une délégation des Etudiants patriotes de Bordeaux avait assisté à Paris à la manifestation de la statue de Strasbourg.

Le mardi 11, une nouvelle manifestation se produit à Bordeaux à l'occasion du cours de Ruyssen.

Les manifestants sont de plus en plus nombreux. Les défenseurs de Ruyssen ont convoqué le ban et l'arrière-ban de leurs troupes et ont appelé à leur aide tout ce que Bordeaux peut renfermer de « sans travail » et de « sans patrie ». Le déploiement des forces de police est considérable.

Au début de l'action, une poignée d'étudiants ruyssenistes élève un drapeau portant la double inscription bien incompréhensible : Vive l'Alsace ! Vive Ruyssen ! Une charge vigoureuse, conduite par Plateau, de passage à Bordeaux, les oblige à reculer et... à disparaître, ainsi que leur drapeau.

Les charges incessantes de la police, dans le but de refouler et de séparer les manifestants patriotes, obligent ceux-ci à se reformer en bataillon serré sur la partie Nord de la place Fey-Berlaud, près de la Cathédrale. Ils résistent vigoureusement aux attaques violentes des anarchistes et des apaches partisans de Ruyssen, que la plupart ignorent, mais qui, pour eux, représente l'idée de désordre. — Sans discontinuer, ils hurlent l'Internationale. La police ménage visiblement ces derniers et traite avec la dernière brutalité les royalistes et tous les bons Français défenseurs de l'idée de patrie. Mais la vaillante phalange, encouragée par la présence de ses chefs, résiste à tous les assauts et défend son drapeau avec la dernière énergie. Le Comte de Lur-Saluces, bien qu'affaibli encore à la suite d'une récente maladie, a voulu, à cette heure grave, venir se mettre à la tête de ses troupes. Le Commandant Milleret s'y trouve aussi au premier rang. Les bagarres succèdent aux bagarres, les charges de police sont de plus en plus brutales. Plusieurs de nos amis sont plus particulièrement visés. Christian d'Elbée, venu à Bordeaux pour se joindre à ses amis de l'Action Française, se défend comme un lion. Deux fois il est arrêté, et deux fois arraché aux mains des agents et des « Hambourgeois ». Enfin, cédant au nombre, roué de coups, ses vêtements en lambeaux, il est emmené par la police ainsi qu'Elie Péronne et quelques au-

tres. Le Commandant Milleret lui-même est arrêté et les patriotes tiennent à l'escorter jusqu'à la permanence.

Les sans-patrie veulent profiter de la circonstance pour tenter une manifestation en leur faveur. Ils sont fortement sifflés et hués, voire même sérieusement rossés à plusieurs coins de rue.

Grâce à l'intervention des Conseillers municipaux royalistes de Bordeaux, la plupart des arrestations opérées ce jour-là ne furent pas maintenues.

Le Commandant Milleret lui-même fut remis en liberté le soir même.

Seuls nos amis Christian d'Elbée et Elie Péronne furent gardés prisonniers et poursuivis. Ils ont payé d'un mois de prison leur courage et leur dévouement à la cause française.

Il faut rendre hommage à l'empressement de nombreux étudiants et Camelots accourus de divers points du Sud-Ouest pour se joindre aux patriotes bordelais. Ce ne furent pas les moins ardents et on les vit sans cesse aux premiers rangs ; d'Elbée et Péronne, que nous venons de citer, en sont la meilleure preuve.

N'oublions pas qu'à plusieurs de ces manifestations patriotiques prirent part successivement Henri Lagrange, Lucien Lacour et Marius Plateau, de passage à Bordeaux. Leur exemple et leurs exhortations ne contribuèrent pas peu à donner de l'ardeur aux patriotes.

Quant au traître Ruyssen, le gouvernement de la République lui devait sans doute un encouragement et une compensation. Il reçut de l'avancement et vit son traitement augmenté de 2000 fr.

Les vacances de Pâques survenant, les manifestations furent forcément suspendues. A la rentrée, le cours public de Ruyssen n'étant pas repris, l'occasion de nouvelles manifestations ne s'offrit pas aux patriotes.

Néanmoins, puissent l'Alsace et la Lorraine avoir entendu la fervente protestation des étudiants bordelais contre les Prussiens de l'Intérieur et le métèque Ruyssen.

H. R.

Agence Générale d'Affichage
et de Publicité

F. MANAUD

R. GAILLARD ET Cie, Succrs

— BUREAUX : —
8, rue Combes, 8
(Cours de l'Intendance)

ATELIERS ET ENTREPOTS :
Place du Parlement St-Pierre

BORDEAUX

Affichage dans toute la France

Services spéciaux de Distribution

o o o pour toute la région o o o

PUBLICITÉ EN TOUS GENRES
PARTOUT ET SOUS TOUTES LES FORMES

Correspondants de toutes
— les grandes agences —

Afficheurs des Avoués, Notaires, Huissiers, Cies de Chemins de Fer et des Grandes Administrations.

VOITURES RÉCLAME - HOMMES SANDWICHS

TÉLÉPHONE 18-49 TÉLÉPHONE 18-49

Les élus des royalistes bordelais au Conseil municipal de Bordeaux

Messieurs *Raoul St-Marc*, *Auguste Journu* et *Elie de Sèze* sont entrés au Conseil municipal de Bordeaux, en mai 1912, après avoir mené une campagne très franchement royaliste et obtenu des divers partis en présence leur admission sur une liste de représentation proportionnelle.

Il faut se féliciter de leur réussite électorale, car leur présence au Conseil municipal a eu pour premier résultat d'attirer l'attention du public sur nos doctrines politiques jusque-là peu connues d'un très grand nombre de nos concitoyens. Avant 1912, on considérait les royalistes bordelais comme presque inexistants ; on se plait maintenant à reconnaître leur vitalité et à rendre hommage à leur énergie. C'est que MM. St-Marc, Journu et de Sèze ont fort bien su comprendre le rôle dont ils assumaient la charge : ils se sont mis avec ardeur au travail pour remplir consciencieusement leurs fonctions administratives, et ils ont rapidement conquis dans l'assemblée une situation morale prépondérante. La plupart des affaires importantes leur ont été confiées en qualité de rapporteurs. M. **St-Marc** notamment a étudié et mis au point une grosse affaire d'adduction d'eau mal engagée par le précédent Conseil municipal et qui risquait de peser lourdement sur les finances de la ville : les conclusions de notre ami, après avoir soulevé des discussions passionnées dans la presse et dans le public, ont eu la bonne fortune d'être acceptées à l'unanimité par le Conseil.

A propos de l'érection d'un monument aux Enfants de la Gironde morts en 1870, M. St-Marc a encore été choisi comme rapporteur et il a réussi à faire adopter, toujours à l'unanimité, les conclusions d'un rapport dont nous citerons quelques passages :

« ....Nous ne pouvons oublier que, représentants directs de la « population bordelaise, nous avons la charge d'interpréter ses « sentiments collectifs en écoutant battre son cœur.

« Et le cœur de Bordeaux bat pour toutes les causes nobles et « élevées : celle d'aujourd'hui doit être inscrite la première parmi « les plus pures, parce qu'elle réunit dans le même élan de fierté, « d'amour et d'espérance toutes les classes sociales de notre ville « et du département de la Gironde. Le but du monument élevé à la « mémoire de nos aînés morts pour la patrie en 1870-71 a été défini « très exactement par le comité d'action dans l'article 10 du règle- « ment remis aux artistes concurrents le 1er janvier 1908 ; il y est « dit pour tout programme :

La Gironde, en 1870-71, *dans un élan viril du patriotisme pour repousser l'invasion, arma et envoya aux armées un nombre considérable de ses enfants.*

« C'était tout et c'était assez.

....

« Comme les artistes, nous avons le devoir de donner satisfaction « à l'idée patriotique qui se dégage, ferme et puissante, du pro- « gramme primitif. Il faut que les générations futures, comme les « générations présentes, aient constamment sous les yeux l'emblème « du souvenir de tous ces braves qui s'élancèrent vers l'ennemi « pour défendre la France, non seulement dans son territoire, « mais aussi dans son patrimoine d'histoire, de civilisation, de « beauté, d'honneur et de gloire. Il faut que les Français d'aujourd'hui « et ceux de demain se souviennent sans cesse que leur pays fut le « premier entre tous et que ses destinées ne peuvent décroître. Il « faut que, s'inspirant du grand exemple de leurs aînés, ils sa- « chent, envers eux-mêmes comme envers l'étranger, serrer leurs « rangs, souffrir en silence, lutter avec énergie pour faire triompher « dans l'univers entier le génie magnifique de notre loyale nation ».

....

Ce remarquable rapport, que nous regrettons de ne pouvoir, faute de place, reproduire tout entier, a d'ailleurs valu à M. St-Marc les félicitations de Mgr le Duc d'Orléans.

M. **Journu**, lui, est adjoint au maire et chargé de gérer les finances municipales. Il remplit ce rôle extrêmement important avec une autorité qui s'impose tous les jours davantage.

Quant à M. **de Elie Sèze**, sa qualité d'avocat de talent lui permet de se mêler avec fruit à toutes les discussions contentieuses qui viennent fréquemment dans les délibérations du Conseil Municipal de Bordeaux.

Grâce à l'influence des Conseillers Municipaux royalistes, M. le Maire a bien voulu accorder au Comité Bordelais d'Action Française et au Comité Royaliste, présidés par M. le Comte Eugène de Lur-Saluces, l'établissement municipal de l'*Athénée* pour y tenir, en Janvier 1913, les séances du Congrès régional royaliste du Sud-Ouest

Nous voudrions énumérer ici tout ce que nos amis ont obtenu, non sans difficulté parfois, de leurs collègues socialistes et des autres conseillers républicains. Signalons l'inscription au budget d'une allocation de 15.000 fr. par an destinée à tous les enfants pauvres fréquentant les écoles libres (ces enfants, jusqu'alors, avaient été exclus en fait des distributions réservées aux seuls enfants des écoles laïques).

En toutes circonstances l'influence de nos conseillers se retrouve. Nous devons rappeler que, grâce à leur intervention, au moment des manifestations contre *Ruyssen*, bon nombre de royalistes ont pu être relâchés sans être poursuivis.

Notons à ce propos que ces manifestations donnèrent lieu à des incidents assez violents au sein du Conseil Municipal. Un conseiller socialiste ayant voulu faire l'éloge du professeur germanophile, les royalistes, toujours intraitables sur le terrain du patriotisme,

intervinrent avec énergie et empêchèrent le nom du conférencier antipatriote d'être prononcé. Le dernier mot demeura à M. Saint-Marc qui s'écria avec indignation : « Il n'est pas Français ! Vive la France ! Vive l'Armée ! »

Il serait trop long de relater les nombreux travaux de nos amis ; ces travaux concourent tous à démontrer aux yeux même de ceux qui sont le moins bien disposés en notre faveur, l'autorité incontestable que les représentants ont su prendre sur l'Assemblée Communale, cependant composée de :

13 socialistes unifiés ;
10 opportunistes ;
7 libéraux-progressistes ;
3 radicaux-socialistes ;
3 royalistes.

Fournisseurs de l'Ancienne Cour de *France*,
de la Cour de *Suède*, de la Cour d'*Autriche-Hongrie*
et de la Cour d'*Espagne*

Champagne
DELBECK & Co
Reims

J.-J. SOULEAU
Agent général pour le Sud-Ouest
62, Rue du Loup — BORDEAUX

31e ANNÉE — 31e ANNÉE

Le Nouvelliste de Bordeaux

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

• Paraissant sur grand Format •

ÉDITIONS SPÉCIALES QUOTIDIENNES

1re **Édition :** (soir) **Bordeaux et la Gironde.**
2e **Édition :** *Charente, Charente-Inférieure, Vendée, Deux-Sèvres.*
3e **Édition :** *Dordogne, Corrèze, Lot, Vienne, Haute-Vienne.*
4e **Édition :** *Lot-et-Garonne, Hautes-Pyrénées, Gers, Tarn-et-Garonne.*
5e **Édition :** *Landes* et *Basses-Pyrénées.*
6e **Édition :** *Gironde.*
7e **Édition :** (matin) **Bordeaux** (ville) **et banlieue.**

SALLE DE DÉPÊCHES

BUREAUX :

A BORDEAUX
43, rue Porte-Dijeaux, 43
Téléphone 170

PARIS
26, rue Feydeau, 26

A AUCH
Bureaux Succursales :
35, rue de Lorraine, 35
Téléphone 88

Un Fil Télégraphique spécial qui est sa Propriété,
Relie ses Bureaux avec PARIS et TOULOUSE

TARIF DE LA PUBLICITÉ

Annonces (10 colonnes)	1 fr. 25	la ligne
Réclames, 4e page (7 colonnes)	2 fr. 50	—
— 3e page (7 colonnes)	4 fr.	—
Chronique locale (7 colonnes)	7 fr.	—

EDITION PICARDE

L'Action Française en Picardie

M. ETIENNE DE RESNES, *délégué de Mgr le duc d'Orléans*, pour la Région du Nord comprenant: l'Aisne, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais, la Somme.

M. B. DE RAINVILLERS, *président des groupements d'Action Française de Picardie.*

M. MAURICE DUPONT, *secrétaire général, délégué.*

Arrondissement d'Abbeville

M. B. de *Rainvillers*, château de Boismont.

M. Ernest *Levoir*, château de Plouy-Domqueur.

Arrondissement d'Amiens

M. A. de *Gillès*, 2, boulevard Jules-Verne, Amiens.

M. J. *du Bos*, château de Borelles, par Amiens.

Arrondissement de Doullens

M. de *Brandt de Galametz*, château d'Havernas.

Arrondissement de Montdidier

M. Ed. *du Bos*, château de Coullemelle.

M. *de Becquincourt*, château de Billancourt.

Arrondissement de Péronne

M. Jules *Séverin*, à Péronne.

M. Louis *Hamel*, à Péronne.

Grand Garage de Picardie

AUTOMOBILES

BERLIET
BAYARD-CLÉMENT
BRASIER
HOTCHKISS
PANHARD
PEUGEOT
DELAGE

L. CORROYER

16, 18 et 20, Rue Jules Barni

AMIENS

TÉLÉPHONE 3 16 — TÉLÉPHONE 3 16

Cycles Alcyon

STOCK MICHELIN

Acétylène dissous

Le Mouvement picard d'A. F. en 1912-1913

L'année 1912-1913 aura surtout été pour le mouvement *'Action française de Picardie*, une période d'organisation.

Les cadres sont maintenant formés dans chaque arrondissement et si Amiens doit toujours, de par sa position même, ster le centre du mouvement, de l'action et aussi de sa coornation, on a vu, avec un réel plaisir, les efforts déployés par os amis des campagnes pour faire connaître à nos paysans ésemparés et troublés les saines et sages doctrines qui firent trefois notre France si grande et si forte.

Nous ne nous étendrons donc pas sur les différentes manistations qui eurent lieu au cours de la fin de l'année 1912 et u premier semestre 1913. Nous négligerons même à dessein s différentes réunions qui eurent lieu dans l'arrondissement 'Abbeville et qui furent plus loin l'objet d'un rapport spécial ; tons seulement et au courant de la plume ce qu'ont fait nos nis dans chaque arrondissement.

AMIENS. — C'est d'abord les réunions qui furent suivies à miens même dans la rue des Lombards, à notre permanence, r de fidèles amis qui finalement arrivèrent à former le groupe s cheminots d'A. F., ayant à sa tête notre ami Bugain et ses voués lieutenants, Caron, Dehaenne et Lesenne.

Tous les quinze jours M. Laurent, avec un dévouement inlassble, leur parla de la Monarchie et des questions ayant plus écialement trait au mouvement ouvrier. M. Laurent nous a uittés en Août dernier. Son départ fut l'occasion d'une fête time au cours de laquelle lui fut offert une fort belle statue la Jeanne d'Arc de Fossé.

Des allocutions furent prononcées par MM. **Maurice Dupont Bugain.**

Durant l'hiver eurent lieu aux Salons Liesse deux grandes unions qui groupèrent chaque fois près de 500 personnes.

La première fut présidée par Mme la *Marquise de Mac-Mahon,* sisté de M. *Etienne de Resnes*, délégué de Mgr le duc d'Orléans de M. *de Rainvillers*, notre sympathique président.

Ayant la séance, un banquet comprenant plus de cent conres réunit autour de Mme la Marquise de Mac-Mahon tous amis de l'*Action française.*

Les Charbons des

GRANDS CHANTIERS

chauffent vite et bien

Adressez-vous pour vos provisions de combustibles

AUX GRANDS CHANTIERS

25, Quai de l'Abattoir — AMIENS

-:- **Ancienne Maison BRETON-BONNARD** -:-

E. EVRARD

Téléphone 13 *Successeur* **Téléphone 13**

PRIX SPÉCIAUX PAR QUANTITÉS

Spécialité de charbons pour chauffage central

BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES ESSENCES

Quelques jours plus tard, à l'occasion de la fête des « Camelots du Roi de Picardie » **Lucien Lacour** vint à Amiens, et prononça une fort belle allocution qui fut très applaudie.

La fête elle-même fut très réussie. Tout le mérite en revient à nos jeunes amis, *R. Chamu*, *Wastin frères*, *Mlle Wastin*, *Jonoud*, *Quenel* et principalement au chansonnier lillois *Constant* qui sut dérider les plus moroses.

Au début de la saison MM. **Félix Mauchamp** et **Maurice Dupont** avaient pris la parole à Bovelles et quelques mois plus tard, notre délégué se retrouvait à Vignacourt où, devant plus de deux cents personnes, il faisait le procès de la République.

Cette dernière réunion était présidée par M. **de Belloy**, ancien conseiller général du canton de Picquigny, assisté de M. **de Gillès**, notre sympathique et dévoué vice-président.

Enfin le 4 mai, M. **Ernest Levoir**, dont on connaît le dévouement inlassable à la cause du Roi, venait faire une conférence à Amiens et après lui, M. **Maurice Dupont** rendait compte de son entrevue avec le Royal Exilé.

Entre temps furent distribués par milliers nombre de tracts et de brochures et l'*Action française* quotidienne fut vendue régulièrement à la porte des Eglises.

DOULLENS. — Grâce au dévouement du **Comte de Brandt de Galametz**, le vice-président de l'arrondissement de Doullens, une réunion fut organisée à Canaples sous sa présidence, avec l'assistance de M. *Maurice Dupont*.

On comptait environ 150 personnes dans la salle et aucune réunion royaliste n'avait été organisée dans cet arrondissement depuis plus de trente ans.

Les orateurs, MM. **Ernest Levoir** et **Joseph Delest**, de Paris, furent écoutés très attentivement et fortement applaudis.

On n'en restera pas là dans l'arrondissement de Doullens.

MONTDIDIER. — A Montdidier même, le dimanche 10 novembre 1912, belle réunion qui aurait pu cependant grouper plus de monde. Beaux discours de MM. **Maurice Dupont**, **Félix Mauchamp** et **Joseph Delest**.

Le travail d'organisation méthodique se poursuit avec activité dans cet arrondissement. C'est de bon augure pour l'avenir.

PÉRONNE. — Différentes réunions ont eu lieu à Péronne dans le courant de l'hiver. Deux furent contradictoires, les libéraux et les radicaux s'abstinrent d'y paraître. **Georges Valois** et **Oct. de Barral** réfutèrent avec précision les utopies du citoyen Rosselin, professeur au Collège d'Abbeville, et leur intervention énergique ne fut pas sans troubler quelque peu les socialistes péronnais. Là encore du bon travail a été fait.

Dans une troisième réunion, invité par MM. **J. Séverin** et **G. Hamel**, notre ami **Maurice Dupont** résuma avec beaucoup d'à propos le mouvement de l'A. F. en Picardie, depuis sa création.

Après lui, M. **Ch. Boulenger**, vice-président des voyageurs d'A. F., ligueur insatiable et infatigable, entretint l'auditoire de la campagne de l'*Avant Guerre*. Sa documentation précise stupéfia véritablement l'auditoire.

Et maintenant, en 1913 comme en 1912 : en avant, toujours en avant. Pour *Dieu*, pour le *Roi* et pour la *Patrie*.

Le devoir de tous les ligueurs est bien défini, le chemin à suivre est bien tracé par notre chère *Action française* :

A BAS LA RÉPUBLIQUE
et
VIVE PHILIPPE VIII

Sur une main de marbre

Trouvée dans le Rhône, à Arles

Petite main de marbre blanc
Au fond du Rhône repêchée,
Il y a plus de deux mille ans
De ton bras qui t'a détachée ?

Toute effilée et si bien faite,
Du mouleur apprends-moi le nom,
Qui d'une façon si parfaite
A su rendre ton doigt mignon !

Dévoile-moi le nom divin
De la femme ou de la bacchante
Dont ton doigt délicat et fin
Relevait la robe flottante.

De Diane en fleur es-tu la main ?
Ou de cette déesse blonde
Qui devant tout le genre humain
Découvrait sa poitrine ronde ?

Tu nous prouves, qui que tu sois
Que, dans Arles, la jeune fille
De nos jours tout comme autrefois
A toujours eu la main gentille !

Et que l'amour, ce dieu rusé
Venait faire, en Arles, des siennes !...
Faite déjà pour le baiser
Etait la main des Arlésiennes !

Traduit de MISTRAL.

La section d'Action Française du Vimeu

Depuis plus de trente ans, je pense, nul n'avait parlé d'une restauration monarchique dans l'arrondissement d'Abbeville. Lorsque voici bientôt quatre ans, l'œuvre y fut commencée par MM. de Rainvillers et d'Anchald qui y apportèrent les doctrines de l'Action Française. Année par année, l'Almanach d'Action Française a donné le résultat de nos efforts. Nous n'y reviendrons pas, nos résultats sont aujourd'hui tangibles. Les intelligences s'éclairent et à chaque instant des hommes embrumés hier encore dans les nuées révolutionnaires viennent à nous, conquis par la puissance du raisonnement de Charles Maurras, ou avertis par les lumineuses dénonciations de Daudet ; séduits aussi, il faut le dire, par la gentille crânerie de nos admirables camelots, partout au premier rang quand il s'agit de faire avancer l'œuvre de réconciliation nationale.

L'année 1913 a été chez nous une année de fructueuse propagande. Je citerai au hasard la réunion donnée à Chepy sous la présidence de M. de Rainvillers par MM. Dupont et E. Levoir devant un grand nombre d'auditeurs.

M. de Rainvillers allait dans le courant de l'hiver porter à Rue la parole d'Action Française devant un nombreux auditoire. La parole était offerte aux contradicteurs et pas un d'entr'eux ne trouvait d'objection sérieuse à opposer à nos doctrines.

Je n'aurai garde d'oublier le travail de nos Camelots se rendant successivement à Cayeux, St-Valéry, Rue Le Crotoy et y faisant chaque fois des ventes importantes. Dans une fête donnée à St-Riquier les bons gendarmes supplémentaires allaient conspuer l'Etablissement Maggi et dévoiler l'œuvre des espions allemands.

Une délégation de l'Action Française de Picardie s'était rendue au Crotoy ayant à sa tête MM. de Rainvillers et Dupont pour déposer à la statue de Jeanne d'Arc une gerbe de fleurs, pieux hommage à notre héroïne nationale.

Mais je veux insister d'une manière spéciale sur le cercle d'études d'Abbeville. Tous les samedis soir de cet hiver 1912-1913 nos ligueurs et nos camelots étaient réunis à notre permanence d'Action Française et là, devant un public intelligent, furent traitées de grandes questions politiques, économiques

et sociales. M. Mercher y commenta l'Enquête sur la monarchie. MM. d'Anchald, de Butler, de Rouvroy, du Castel, de Rainvillers, F. Mauchamp, Teinturier, Fourdrain et d'autres y prirent successivement la parole. Intimes au début, les réunions devinrent petit à petit plus nombreuses. La contradiction suivait toujours et de ces discussions amicales sortaient pour nos amis une plus grande sûreté de doctrine et une plus complète instruction politique.

Le résultat fut la conférence donnée devant un nombreux public sous la présidence de M. de Rainvillers par MM. Noël Trouvé et Félix Mauchamp dans les Salons de l'Hôtel de la Tête de Bœuf à Abbeville. M. Rosselin, professeur au Collège d'Abbeville, vint apporter la contradiction et fut brillamment réfuté par notre ami Noël Trouvé. Nos amis auront à cœur de poursuivre l'œuvre commencée et 1914 s'annonce comme plus fructueuse encore que ses aînées.

B. R.

PRODUITS FÉLIX POTIN
le seul Correspondant privilégié pour le Crotoy

LANGUERRE-POIDEVIN
23, Rue de la Porte du-Pont - LE CROTOY

ENTREPOSITAIRE DE LA BRASSERIE
BOUVAIST D'ABBEVILLE

Bières en Fûts et au Détail

— VINS ET SPIRITUEUX — CIDRES —
EAUX MINÉRALES — EAUX GAZEUSES

Livraison à Domicile

César Vincent

On l'avait appelé le père St-Thomas à cause de son incrédulité notoire de vieux paysan madré. Il ne croyait que ses yeux, il ne croyait que ses oreilles. Aussi avait-il aggloméré quasiment une fortune, César Vincent, depuis trente années qu'il habitait son petit village, en amont d'Amiens, joli et frais, dont les prairies trempent dans l'Avre.

C'était un vieillard solide et d'esprit réfléchi, un chef. Dès le point du jour il était à son affaire, en plaine, dans ses granges, veillant à tout par lui-même.

— Père César, y a ceci à faire ; père Vincent, faut penser à cela.

Il répondait :

— J' vas m' rendre compte.

C'était comme un principe. Aussi ne faisait-il rien à la légère. Un jour, dans le temps, on lui avait murmuré :

— Vincent, mon vieux... ta femme... ta femme... Ouvre les yeux, César... A l'heure où je parle...

Vincent avait répondu :

— J' vas m' rendre compte.

Et il avait constaté que c'était là une mentérie de mauvaises gens qui lui en voulaient.

Comme c'était un homme probe et droit, et à poigne, et d'esprit clair, il n'avait jamais touché à la politique et il détestait ceux qui en vivent ; il les considérait comme les vrais ennemis de son champ. Des parleurs, des brouillons, des bons à rien, tous ! Volontiers il les aurait condamnés et occis à coups de fourche.

— Père St-Thomas, vous avez vu c' qu'i nous ont voté, cor ?

Il répondait :

— Fripouilles !

Et cela d'un ton faisant croire qu'il allait ajouter : « Passez-moi donc le balai ».

Ou bien il disait, violet de colère :

— C'est comme les bestioles qui rongent les racines du froment ; non seulement i n' s'occupent point d'elle, mais vous verrez qu'i la rongeront, la pauvre, d' qu'à tant qu'elle soit morte.

Celle dont il parlait, c'était la France, la France qu'il aimait en patriote pratique, comme son champ de blé, et à cause de cela, sans doute. Volontiers il prenait sa ferme et lui-même en comparaison.

— Là, au moins, y a d' la vue et d' la gouverne.

C'est qu'il pensait à ce qu'était devenu son champ, agrandi depuis trente années, morceau par morceau.

Tous les soirs, quand il lisait à la lampe sa gazette politique, c'était comique de le voir ; il enrageait sourdement ; on entendait gronder comme des charges intérieures ; c'était l'heure de méchanceté du père St-Thomas. La lecture finie, sur ces noms irritants, il refermait le journal, qui, hélas ! n'était pas un linceul.

— C' qui nous faudrait, voyez-vous, disait-il, c'est quèqu' chose d'autre...

Comme il répétait cela souvent, on lui demandait :

— Quoi ? père César, vous ne nous dites point quoi ! Le savez-vous seulement ?

— Faudrait... faudrait...

Il ne confiait pas son idée quand même, mais il leur lançait, à ces manants :

— Ça mange du pain et ça n' sait point c' que c'est que le blé ; ça boit du vin et ça n' sait point c' que c'est que la vigne ; ça fait des lois et ça n' sait point c' que c'est que la France.

Un beau matin, on fut étonné de le voir prêt à partir en voyage ; on lui demanda où il allait ainsi, propre comme un sou républicain.

— C'est m'n affaire, j' vous dirai ça r'venu.

Sûr, le père St-Thomas devenait toc-toc sur ses vieux jours. On insistait pour savoir, Alors il dit :

— Où j' vas ? J' vas m' rendre compte, nom d'un nom ! V'là où j' vas !

Il fut absent un jour, deux jours ; enfin il revint ; toute la ferme se trouvait réunie pour lui faire fête. On le blaguait.

— Des fuites comme ça, c'est pus d' votre âge, père St-Thomas. Allons, racontez voir qui ça vous avez vu, disez !

César Vincent répondit :

— J'ai vu un homme.

Il ajouta :

— Et un fier, nom d'un nom ! et un d'énergie ! un gars planté !

Ses yeux luisaient, il était comme transporté, il revenait avec une certitude et une foi ; aussi attirait-il tous les regards. On lui demanda ce que cet homme-là, pour Dieu, lui avait dit !

Il m'a tendu la main d'abord, fit-il en imitant le geste de l'homme. Et voyez-vous, quand j'ai senti contre ma main c'te main-là, non, j'ai pas pu m'empêcher de trembler comme une feuille et d' li dire : « Faites excuse, sire, mais j' suis point digne ». Alors il m'a souri comme un frère et il m'a dit : « Vous avez, M. Vincent, un double droit à mon estime et à mon affection, comme Français d'abord et comme travailleur de la terre française ».

On écoutait de plus en plus le père St-Thomas. Comme il souriait sans plus rien dire, on réclama. « Alors ?... alors ? »

— Alors, dame, on a causé. On était là dans une grande pièce avec des fleurs de lis tout autour, comme du temps d'Henri IV faut croire, c'lui-là qui voulait la poule au pot pour tout le peuple. Donc, le maît' m'a dit : « Parlez, je m'intéresse beaucoup à vous tous ». J'ai répondu : « Ça n' va pas trop bien en France pour l'heure, sire ». Et il m'a répondu : « Cela ne va point, vous savez pourquoi, mon brave ?» — « C'est qu'il n'y a point de gouverne, sire ». — « Précisément ; vous êtes représentés par des indifférents, par des incompétents, voilà la chose. Votre région est agricole ; qui la représente ? » —

« Un prédicateur, sire ». — « Est-ce juste ? Ce qu'il vous faut c'est un agriculteur, un homme de votre métier, pour comprendre vos intérêts ; aux industriels, qu'on donne un industriel, aux commerçants, un commerçant, et ainsi dans chaque corporation, comprenez-vous ? » — « C'est vrai, sire ». — « Et au-dessus de tout cela, savez-vous ce qui est nécessaire, M. Vincent » ? — « De la gouverne, bien sûr ». — « Un homme, oui, mais un homme qui se dise : je me dois de faire prospérer toutes les professions dans le pays, qui se dise : si les affaires ne vont pas, si le pays dégénère, c'est à moi qu'on s'en prendra, c'est moi qu'on accusera, moi, ma famille, mon nom, maintenant et dans la suite du temps. Aussi faut que les affaires marchent ! et que le pays soit fort, qu'il ait de la santé, de beaux gars et des canons, comprenez-vous ? Il faut que ce chef soit tenu par le passé : il s'occupera mieux de l'avenir, il augmentera le patrimoine. Un pays comme la France, M. Vincent, ne s'est point fait en un jour ni en deux ; il a fallu des siècles. C'est quasiment en miniature l'histoire de votre ferme ; elle s'est agrandie morceau par morceau. Après vous, qui vous continuera ? Des étrangers ? Non, votre fieu, n'est-ce pas ? Eh bien, voilà ce qu'il faut au pays de France : le fieu de ceux-là qui l'ont formé. Comprenez-vous » ? — « J'ai répondu » : « C'est vrai, sire ». — « Et tout d'un coup, non, j'ai pas pu m'empêcher, je lui ai dit : « Je vous emmène, sire ! »

Devant César Vincent un grand silence s'était fait. Il dit :

— V'là l'homme que j'ai vu !

On comprenait que c'était un grand prince. Le père St-Thomas avait de l'audace, tout de même ! Aucun sourire ne courait sur les lèvres. Soudain il ajouta :

— Quand le peuple a élu Pierre, vous avez crié : viv' Pierre ! Après, ç'a été Paul, vous avez crié : viv' Paul ! Et quand ç'a été Jacques : viv' Jacques ! C'étaient vos hommes ; libre à vous. Mais libre à mi de crier : viv' un aut', si c'est mon homme, nom d'un nom, c'lui-là que j'ai vu de mes yeux et qui m'a serré c'te main-là !

Ses regards flambaient ; Pierre, Paul ni Jacques n'étant ses hommes, il cria :

— Viv' Philippe !

Personne ne songeait à le contredire. Il avait quelque chose de communicatif, par quoi on était pris et qu'on admirait. Il s'aperçut tout à coup qu'on l'écoutait.

— Ah ça ! v'là que j' prêche, à c't' heure ! Est-ce que vous m' prenez pour not' député, tertous ? Les prêcheurs, faut les faucher ; des bons à rien ! Faut de l'action et de la gouverne. Si j' prêche, qu'on me fauche ! Y a deux mille de blé à rentrer pour la nuit. Allons, oust ! au travail ! les chevaux au timon ! Rompez !

Jamais on ne l'avait vu plus crâne, plus imposant, le père St-Thomas, jamais on n'avait eu plus envie de lui obéir. C'est pourquoi sur sa parole tous se dispersèrent comme des fourmis.

Charles de FAVERNAY.

IMPRIMERIE COMMERCIALE

E. LEFEBVRE

Rue de la Ferté, SAINT-VALERY-SUR-SOMME

:: TRAVAUX EN TOUS GENRES :: — SPÉCIALITÉ —
JOURNAUX & BROCHURES DE TRAVAUX DE COMMERCE

Représentée par M. LÉON **BULTEL**, *à Vaudricourt* (*Somme*)

MALADES ! lisez ceci :

Dans l'art de guérir, les médicaments ne peuvent supporter la médiocrité ; il faut donc employer de bons remèdes, des préparations longuement éprouvées, dont les formules ont été bien étudiées et rationnellement établies, en vue d'une action curative déterminée.

Voici quelques produits qui répondent à cette indication, car ils ont pour eux la sanction du temps et de l'expérience et leur efficacité est formellement garantie.

SIROP STELLA **GLOBULES PULMONAIRES**	Toux, rhumes bronchites, grippe, etc.	**2 50**
IODOQUINAL GLYCÉROPHOSPHATÉ.	— Fortifie les os, développe les enfants et favorise leur croissance.....	**4 »**
GLOBULES MERVEILLEUX LAURAC.	— Anémie, chlorose, débilité....	**4 »**
CACHETS DE SANTÉ TALAMON.	— Toutes affections de l'estomac...	**2 25**
LAXODINE GARBE.	— Constipation des enfants.....	**1 25**
CORICIDE GARBE.	— Guérison certaine des cors.....	**1 »**

Pour tous renseignements s'adresser :

PHARMACIE G. GARBE

Deux diplômes — Lille et Amiens

St-VALERY-sur-SOMME

NOTA. — *Les produits ci-dessus sont envoyés franco par poste contre mandat à la commande, à l'exception du sirop St. Ila, de l'Iodoquinal et de la Laxodine qui ne peuvent s'expédier que par postal et pour lesquels il faut joindre un supplément de 0 fr. 60 pour frais d'envoi.*

Rapport de l'Œuvre de N.-D. de France

Le 29 décembre 1912, l'Œuvre de Notre-Dame de France donnait sa séance annuelle de distribution de vêtements aux familles pauvres d'Amiens.

Une nombreuse assistance se trouvait réunie aux Salons Liesse, la salle était gracieusement décorée de drapeaux aux couleurs nationales et royales. Sur l'estrade avaient pris place, M. Paul Ansart, Président du Comité royaliste de la Somme ; M. de Gillès, Président de la Section Picarde d'A. F. ; Madame de Mython ; Mme la Comtesse de Guyencourt ; Mme Petitot-Bellavène et Mlle de Becquincourt, présidente des jeunes filles royalistes de la Somme. M. Paul Ansart ouvrit la séance par une aimable allocution très flatteuse et encourageante pour l'Œuvre de Notre-Dame de France, puis Mme de Mython prit la parole, rappelant les travaux accomplis par l'Œuvre, les progrès depuis sa fondation, faisant ensuite appel au patriotisme de tous les bons Français pour sauver notre pauvre pays; en terminant, elle remercie les dames du Comité et toutes les personnes dévouées qui ont bien voulu l'aider à préparer cette belle fête. Ensuite, Monsieur Maurice Dupont, dans une très intéressante allocution, nous rappelle les devoirs de la femme catholique et royaliste, nous montrant quels préjugés nous devons combattre et quel sera notre rôle dans les événements politiques actuels.

M. Félix Mauchamp nous donne ensuite une vibrante et patriotique conférence sur l'espionnage juif-allemand, conférence très applaudie et appréciée par tous les auditeurs.

Le goûter des enfants a lieu à la fin, ils sont au moins cent cinquante à venir, grands et petits, chercher brioches, chocolats et oranges.

Puis, le Comité procède à la distribution des vêtements aux cinquante familles secourues par l'Œuvre de Notre-Dame de France. Chacune reçoit avec le paquet de vêtements, un almanach et des brochures d'Action Française, des cartes postales de Mgr le Duc d'Orléans, et un paquet de tabac pour les hommes.

Pendant la séance, des artistes de la Sainte-Cécile de la Fra-

ternelle ont fait entendre les jolis morceaux de leur répertoire, très goûtés et appréciés par tous.

Le 12 janvier, Mme la Marquise de Mac-Mahon et M. Louis Dimier ont bien voulu venir à Amiens ranimer notre zèle ; avant le banquet et l'intéressante séance du soir aux Salons Liesse, une petite conférence intime pour les dames et les jeunes filles royalistes avait eu lieu chez Mme la Comtesse de Guyencourt ; dans cette conférence, Mme la Marquise de Mac-Mahon nous parla avec tout son cœur de la cause qui nous est si chère.

Les réunions d'ouvrage de l'Œuvre de Notre-Dame de France ont eu lieu chez Mme de Mython du mois de novembre au mois de juin.

HOTEL DE LA COLONNE DE BRONZE

(*Maison de famille près des Bains*)

Chauffage central — Garage — Salle de bains

Mme Veuve GENTILHOMME

Propriétaire

47, Quai du Romerel et 1, Rue Jules Brûlé

SAINT-VALERY-SUR-SOMME

Les jeunes filles Royalistes

Les lecteurs de l'almanach d'A. F. voyant pour la 1re fois le rapport de l'association des Jeunes Filles Royalistes de Picardie croiront que ce groupe est tout nouvellement formé. Qu'ils se détrompent ! Il a déjà cinq ans d'existence.

Fondé chez la baronne de Boutray pendant l'hiver 1908-1909, il ne comprit d'abord que cinq ou six jeunes filles, mais à la Saint-Philippe 1909, encore sous le charme de la douce voix et de la persuasive allocution de Madame la Marquise de Mac-Mahon, la plupart des jeunes filles présentes donnèrent leur adhésion à Mademoiselle Marguerite Hesse qui fut la première présidente. Depuis lors, malgré de nombreux départs causés par des entrées au couvent ou par le passage de l'Association des jeunes filles dans une de dames royalistes, le groupe n'a cessé d'augmenter et comprend maintenant plus de cinquante jeunes filles ; celles d'Amiens ont des réunions régulières depuis 4 ans passés.

Depuis ce temps aussi, presque à chaque jour, une jeune fille royaliste entend la messe et communie pour le salut de la France, et son tour de prière revient chaque mois.

Depuis 4 ans aussi, grâce à la complaisance de Madame de Becquincourt qui met gracieusement ses salons à notre disposition, la fête annuelle des Jeunes filles royalistes réunit des spectateurs nombreux qui viennent applaudir les divers talents des jeunes filles de bonne volonté. Une exposition d'ouvrages, destinés à être tirés en loterie, prouve que les jeunes filles royalistes de Picardie savent comme leurs sœurs des autres provinces mettre leur aiguille même, au service du Roi. Un grand nombre de billets de tombola est toujours placé, et les recettes très satisfaisantes ont servi à justifier l'opinion depuis longtemps accréditée : « Les Picards sont généreux ».

Mais il faut dire que de charmantes quêteuses savaient faire ouvrir les bourses bien larges. Aucune de nous n'a oublié le zèle de notre première présidente, Mademoiselle Hesse, partie en 1910 religieuse du Sacré-Cœur, et de ses secrétaire et trésorière Mesdemoiselles de Boutray et du Passage. A elles trois revient l'honneur de la mise en route de notre groupement et

de ses premiers succès. Depuis 3 ans, Mademoiselle Hesse était remplacée à la présidence par Mademoiselle Salène de Becquincourt qui sut continuer sa bonne direction et sut déployer, depuis l'origine de l'association, un zèle admirable pour l'organisation de la fête annuelle et la bonne recette de la tombola. Mlle S. de Becquincourt eut le mérite de subvenir seule, pendant 18 mois, au travail nécessité par l'entretien de la vitalité du groupe, car après avoir perdu une de ses aides qui partait elle aussi mener une vie de prières et de sacrifice, un an après elle voyait sa secrétaire fuir le monde à son tour et rejoindre sa compagne.

— Depuis l'an dernier, l'association des jeunes filles royalistes de Picardie a pris un nouvel essor, surtout en ce qui concerne la propagande.

Les « Action française » invendues sont à peu près tous les quinze jours, aux frais de la caisse des J. F. R., rachetées et expédiées par des jeunes filles elles-mêmes dans les cafés ou chez les petits commerçants. Depuis l'été dernier, cette propagande s'étend aux cafés des villages des divers cantons picards. Et nous avons choisi les cafés parce qu'ils seront très fréquentés en cette année préparatoire aux élections. De plus, de nombreux tracts « haute trahison » ont été dénoncés jusque dans les coins les plus reculés de notre Picardie, l'espionnage juif-allemand et des feuilles « *Les opinions sur la politique religieuse de Mauras* » ont été envoyées à beaucoup de curés picards pour leur faire connaître l'A. F. ou les prévenir contre les erreurs de leurs confrères démocrates ou sillonnistes, malheureusement trop nombreux dans notre pays.

Nous ne désespérons pas de voir notre propagande doubler en 1914 et 1915 et de la voir tout à fait organisée. Nous avons déjà des correspondantes dans plusieurs cantons et nous en trouverons dans les autres. Les correspondantes s'occuperont de la propagande dans leur zone et en rendront simplement compte à la présidente et à la secrétaire. Nous suivons en cela le grand principe d'A. F. : « décentralisons. Pour la tombola seule, nous restons groupées » de façon que la fête annuelle réunisse le plus grand nombre possible d'entre nous et mette en rapport toutes les adhérentes entre elles.

A la fin de Juillet 1913. Notre 2e présidente nous a quittées aux regrets unanimes de ses compagnes. Je n'en veux pour garant que les lettres charmantes reçues au moment où j'ai fait appel à chacune pour lui offrir un souvenir à l'occasion de son mariage. Pour la remplacer, a été nommée (et l'on ne pouvait mieux choisir) la sœur même de Mlle S. de Becquincourt, Mlle Berthe de Becquincourt. Les jeunes filles royalistes sont

donc sûres de voir leurs bonnes volontés dirigées et stimulées comme par le passé.

C'est pourquoi tout à l'heure nous ne doutons pas de l'expansion de notre propagande.

Et maintenant remercions les dames de N.-D. de France et surtout celles du comité qui se font en plusieurs endroits nos collaboratrices pour la diffusion du journal.

En Picardie même, les femmes tiennent à justifier la devise de leur chère province.

« Liliis tenaci vimine jungor ».

La Secrétaire,
Jeanne BOULENGER.

Le Crotoy (SOMME)

A LA PETITE MATELOTE

COULON-DELONG

Nouveautés, Articles de Bains de Mer, Souvenirs
Chaussures en tous genres, Cartes Postales illustrées

Un Monsieur offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, démangeaisons, boutons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, à Grenoble (Isère), qui répondra *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.

Ein boin bidet

L'eute jour j'ai été à ch' mairqucheu d' Gamaches pour acateu ein bidet. M' feume m'avoit foait rudemeint des r'commandations d'vant partir, toutes les r'commandations imaginables. Ch'est sin système. Comme o, quand ech foait einne bétise, a m'agonise ed sottises ein disant :

— Tu vois, ch' te l'avois portant bien dit.

Donc, ech jour-là, j'avois ieu ein sermon ein régle :

— Surtout n' perd point t' n'airgeint, met t' borse eintre t' pieu pis t' quémise, pis creuche-lé à tin co aveuc einne fichelle, ch'est l' meilleur moyen de n' point s' foaire décrapeu s' neuette par chés pik-poquchets. Pis, feut t' méfieu étou d' chés maquignons, chés des rudes filous, tu sais. I n' s'roètent point génés de t' foaire preindre des vessies pour des lanternes, pis tu n'y voérois coère eh' du fu. I t'einfilroétent ein viux bidet pour ein qu' vaux d' quatre ans, ou bien einne bête à viches qui rue, pette et mord, pis qui t' maquerois ein r'vènant ein t' disant qu' ch'est ein bidet doux comme ein aigneux. N'acate tojours point non pus ein qu' vaux billon ou bien avugle, ou bien crochu ou bien boéteux, ou bien déhanquché, ou bien tigucheu, ou bien cornaird. R'baye bien à ses pattes pour vir si i n'o point d' guéret, pis dains ses pieuds pour vir si i n'o point d' crapeuds. Pis si tu tombes d'sus einne occasion pour acateu einne bête ein connoissance, pis ein confiance, né l' manque point.

Tous chés litanies-là m' trottoètent tellemeint dains l'chervelle, que j' n'ai mi osé acateu d' bidet peur d'être erfoait.

J' m'ein r'vénois donc gros Jean comme edvant ein tatant d' temps en temps d'sus m' panche pour vir si m' borse i étoit coère, quand ech reincontre ein boin père qu'avoit point l'air d'être malin pour deux sous, pis qui m' dit comme o d'ein air babal :

— Ben quoi, ch' père, vo vlo rparti comme o, tout cantant sans rien dire, o v'nez sans doute ed veindre ein qu' vaux ?

— Non, j'avois einvie putôt d'enne n'acateu ein, mais je n'ai point trouvé à min goût.

— Qué qu' vaux qui vous feut ?

— Ein qu' vaux d' quatre ans bien atampi, boin pieud, boin œil, pis surtout point d' viches ni d' défeuts.

— J'ai justemeint vo z' affoaire. Ein crane eqvaux point trop grand mais point trop quchot non pus, des boins pieuds, des boinnes gambes, einne eincolure comme ein étalon pis quant i court, mon cher, feut vir o : i pette du fu !

— Qu' meint qu'o n' l'aveux point amené à Gamaches ?

— Eintre nous, j' peux vo l' dire. J'ai einne feume qu'est eintétée comme ein beudet, mais qui o l' quchœur sous la main. A s'est tellemeint attachée à no bidet qu'a n' veut point l' veindre. Ch'est einne si boinne bête, qu'al dit, qu'o n'ein r'trouverons jamoais ein comme o, il est si intelligeint qui ni manque eq' la parole. Si a m' voéroit sortir no bidet de s' n'équchurie pour alleu l' veindre, a n'ein froit ein d' boucan !

— Portant, ein bidet comme o acaté ein confiance a s'roit bien m' n'affoaire. J' porois pétète i foaire einteindre raison à vo feume. J' sais ch' qué ch' est qu' des blancs bonnets, je n'ai ein à no moaison étou.

— Si vo tête à lir'vient, pétète qu'o poreuz l'adouchir ein molet, mais, o saveuz, j' vos préviens qu'a s' monte comme einne soupe au lait. Fauroit miux qu'a n' vo voéche point. O povons passeu par no corti, j'vo montre ech bidet, pis si o tombons d'accord pour ech prix, o povez l'emneu par l' meume qu' min, sans qu' a n' voéche rien. Mi apreu, je m' tirerai comme ech porai, mais j'airai ein méchant momeint à passeu. J'ein tranne d'avanche...

Ech qui fut dit fut foait, o passons par ech corti, pis sans foaire ed tapage o z' allons à ch' l'équchurie. O qu' meinchoit à n' pus vir grameint clair, mais j' n'ai mi d'mandé à ch' fermieu d'alleu quérir einne lanterne à s' moaison.

Ch' bidet m' sembloit bieu, pis je n' peinsois qu'a einne chose : l'acateu sans foaire ed bruit, pis d'écampeu au pus vite. J'avois tojours peu d' vir ch' bonnet blanc apparoaite à l' coin d' cholle porte. Mais ch' bougre d' veindeu d'mandoit ein prix d' fou : quatorze cheints lives, pis point ein sou d' moins. Comme je n' volois mette eq mille lives, o n'étoèmes point d'accord. Portant ein peinsant qué m' feume m'avoit dit de n' point manqucheu l'occasion si j' trouvois ein bidet ein confiance j'ai été jusqu'à treize cheints livres, mais chu fermieu n' voloit point locheu ein liaird ed ses quatorze-cheints.

Tout d'ein k'eup, vlo qu' o z' einteind einquchot bruit dains l' cour, min gâs court rbayeu par ein quchot treu, pis i r'vient vert comme ein cornichon.

— Non d'einne pipe qui dit, no coup il est manquché, vlo m'feume qui vient par ichi !

— Sapristi ! qu' ech foait, ein m' déboutonnant, t'neuz, vla

m' borse aveuc quatorze-cheint francs qui gno d' dains. J' détaque ech bidet, pis ch' fiche l' camp. Débrouilleuz-vous aveuc vo feume.

— Dépéqucheuz-vous, qui m' dit l'eute, dépéqucheuz-vous !

J'ai été d'min pus vite, mais ein sortant d'el'porte j' tombe neuz à neuz aveuc l' feume.

— D'ou qu' o z' alleuz ? qu'a m' dit d'ein air rudemeint à r'bout.

— J' viens d'acateu vo bidet, pis j' l'eimmène...

Oui, mais vlo qu'a s' met à crieu comme einne possédée.

J' seute d'sus ch' bidet, pis j' décampe, mais al'court apreu mi, pis m'flanque ein pleinne figure sin ramon plein d' bouzo. Pouah ! Je n'avois dains m' bouque, mais tant pis, à la guerre comme à la guerre, j'étois seuvé, pis j'avais ch' bidet, ch' étois l' principal.

J' peinsois à pert mi : m' feume vo bien rire quand ech li raconterai m' n' aveinture, mais du moins j' sus seur d'avoèr ein boin bidet. A l'heure qu'il est sans doute qu'el' gaillarde qui m'o si bien arraingé est ein route à passer s' colère d'sus s' n' homme. J' parie que l' pauve martyr-là vo être bastonné comme ein beudet. Ma foi, tant pis pour li.

Ein disant o, comme o z'étoémes à ein tornant, pis qu' j'avois laiché alleu chés rennes, vlo min bidet qui s' claque d'sus in abe ein plache ed torneu à droète, foait ein bondein rquchulant, pis m'ertorne comme ein crépette au mitant d' chu qu' min. J' m'erlève à mitant échoui, pis j' tate mes os pour savoèr si i z'étoétent coère à plache. Heureusemeint, j' n'avois rien d'déhansé pis ch' bidet s'étoit r'lévé aussi saisi qu' mi.

Mais aussitôt i m' passe einne drôle d'idée par la tête :

— Ch'est-i qu' j'airois acaté ein bidet avugle ?

Ch' craque einne alleumette, pis j' baye à ses yux...

— Mille millions d' bourriques ! J' sus r'foait ! J' sus volé !

Ch'est einne rosse qui n' voit point clair. Ein vlo du bieu.

Qu' meint foaire pour reintreu ?

Qu' meint foaire pour raconteu ch' l'histoère à m' feume, li expliqucheu qu' meint qu' j'ai acaté ein bidet avugle pour quatorze cheints francs, pis r'chu des keups d' ramon par dessus ? Non, i gno d' quoi n'ein v'nir fou !...

Portant, j' sus reintré tout d' meume ein traînant m' bribette par l' bride. O z' advineuz l'accueil eq j'ai ieu. Veut miux n' point l' raconteu, pace qu'a no moaison o lave sin linge sale ein famille, mais j' min souvarai.

Jean RIGOLE.

Clergé Picard

SAINT-SIÈGE APOSTOLIQUE

Sa Sainteté **PIE X**, Joseph Sarto, précédemment Cardinal-Prêtre du Titre de Saint-Bernard-aux-Thermes, Patriarche de Venise, né à Riese, Diocèse de Trévise, le 2 juin 1835, élu Souverain Pontife le 4 août 1903 et couronné le 9 du même mois.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE REIMS

Monseigneur le Cardinal Luçon, né en 1842, sacré en 1888.

DIOCÈSE D'AMIENS

L'Evêché d'Amiens, fondé vers la fin du III^e^ siècle, réorganisé en 1801, par la Bulle *Qui Christi Domini vices*, modifié par le Bref du 6 octobre 1822, a pour territoire le département de la Somme. Il compte 92 Evêques depuis S. Firmin, qui en a été le premier ; 7 sont honorés du culte des Saints. — Population : 532,567.

Le Diocèse est divisé en 2 Archidiaconés, 5 Archiprêtrés et 42 Doyennés, qui comprennent :

14 Cures de 1^re^ classe, dont 5 sont attachées à la personne.
46 Cures de 2^e^ classe.
609 Succursales.
28 Chapelles vicariales.
7 Chapelles.
137 Chapelles de secours et annexe.
102 Eglises sans titre.
20 Communes n'ont ni Eglise ni Chapelle.

Monseigneur Jean-Marie-Léon Dizien ✻, né à Cure, Diocèse de Sens, le 5 avril 1846, précédemment Vicaire général de Sens, nommé par décret du 30 mai 1896, préconisé le 25 juin, sacré à Sens le 8 septembre suivant et installé le 15 octobre de la même année, évêque d'Amiens, assistant au Trône Pontifical.

Vicaires généraux

MM. Mgr Guignot, Archidiacre d'Amiens..... 1843-1900
Cadot, Archidiacre d'Abbeville..... 1849-1909
Daveluy, Doyen du Chapitre..... 1837-1900
Caron, Archiprêtre d'Abbeville, diocésain.... 1830-1905
Devaux, Supérieur des missionnaires..... 1867-1909
Siguier, ancien Supérieur du Séminaire..... 1841-1890

Secrétariat de l'évêché

MM. Lenoir, Chanoine, Secrétaire général..... 1859-1893
Le Dieu, Chanoine hon^re^, Secrétaire particulier. 1872-1900
Demarcy, Secrétaire..... 1867-1905
Antoine, pro-secrétaire..... 1880-1912

2e Corps d'Armée
à AMIENS

Marie-Georges Picart, lieut.-col. en réforme. 445.

INFANTERIE

3e Division à Amiens
Général COQUET

5e *Brigade à Amiens*
Général Defontaine.
120e *Brigade à Stenay* (4e D.)
Colonel Coste.
128e *Brigade à Amiens-Abbeville*
Colonel Lorillard.

6e *Brigade à St-Quentin*
Général Cousin.
51e *Brigade à Beauvais*
Colonel Bertaux.
72e *Brigade à Amiens-Péronne*
Colonel Toulorge.

4e Division à Mézières
Général

7e *Brigade à Soissons*
Général Delarue.
67e *Brigade à Soissons*
Colonel Krien.
23e *Brigade à Mézières*
Général Hollender.
91e *Brigade à Mézières*
Colonel Leconte.
147e *Brigade à Sedan*
Colonel Remond.

9e *Bataillon de Chasseurs à Longwy-Epernay*
Commandant Choisy.
18e *Bataillon de Chasseurs à Stenay*
Commandant Girard.
8e *Brigade à St-Quentin*
Général de Lartigue.
45e *Brigade à Laon*
Colonel Lambin.
87e *Brigade à St-Quentin*
Colonel Rauscher.

CAVALERIE

19e *Régiment de Chasseurs à cheval à Abbeville-Amiens*
Colonel de Pechpeyroux Comminges de Guitaut.

4e *Brigade de Cuirassiers à Noyon*
Général Marette de La Garenne.
9e *Régiment de Cuirassiers à Noyon*
Colonel Vallée.
1re *Brigade de Hussards à Meaux*
Général de la Villestreux.
3e *Régiment de Hussards à Senlis*
Colonel Lyautey.

ARTILLERIE

Général Bon à La Fère (général de brigade), commandant l'artillerie du 2e corps d'armée.

17e *Régiment d'Artillerie à La Fère*
Colonel Aubrat.

42e *Régiment d'Artillerie à La Fère*

Colonel Chastel.

29e *Régiment d'Artillerie à Laon*

Colonel Marchand.

TRAIN DES ÉQUIPAGES

2e *Escadron du Train des équipages militaires à Amiens*

Commandant Nayrolles.

SERVICE DE L'INTENDANCE DU 2e CORPS D'ARMÉE à Amiens

Directeur M. Huguin.

RECRUTEMENT

Le lieutenant-colonel Bouteille, commandant.

GENDARMERIE

2e *Légion de Gendarmerie à Amiens*

Colonel Dard.

15 *septembre* 1913.

NOTA. — Par suite de la nouvelle organisation territoriale du 2e corps, les troupes du corps dont le quartier général reste à Amiens sont les suivantes :

La 3e *division* (quartier général à Amiens) comprend les 5e et 6e brigades d'infanterie.

La 5e *brigade* (Amiens), est composée du 72e (2 bataillons à Amiens, 1 à Péronne, dépôt à Amiens), et du 128e (2 bataillons à Amiens, 1 bataillon à Abbeville, dépôt à Abbeville).

La 3e division aura également à partir du 1er avril 1914, une artillerie divisionnaire formée par le 17e d'artillerie qui enverra 9 batteries à Amiens et Abbeville.

La 4e *division* (quartier général à Mézières), comprend trois brigades à effectifs renforcés.

La 7e *brigade* (Mézières) est composée du 147e (3 bataillons à Sedan) et du 91e (3 bataillons à Mézières).

La 8e *brigade* (Laon) est composée du 145e (3 bataillons à Givet et dépôt à Rocroi) et du 45e (3 bataillons à Laon).

La 87e *brigade* (Stenay), est composée du 9e bataillon de chasseurs (4 compagnies à Longuyon, 2 à Longwy et dépôt à Epernay), du 18e bataillon de chasseurs (Longuyon, dépôt à Epernay et du 120e d'infanterie (Stenay, dépôt à Péronne).

La 4e division aura également une artillerie divisionnaire fournie par le 42e d'artillerie (deux groupes à La Fère, un à Stenay).

L'artillerie de corps est formée par le 29e d'artillerie, 12 batteries à Laon.

La 2e *brigade d'artillerie* est composée de la façon suivante :

Etat-Major :

17e d'artillerie : Amiens-Abbeville, groupe de 155 à Eu.

29e d'artillerie : Laon.

42e d'artillerie : La Fère et Stenay.

On remarquera que le 54e (Compiègne) et le 67e (Soissons), ne font plus partie du 2e corps. Ces deux régiments sont rattachés au 6e corps d'armée.

Foires et Marchés

Arrondissement d'Amiens

Amiens. — Foire dite de la Saint-Jean, du 24 juin au 23 juillet.

Foires aux bestiaux : le lendemain de l'Ascension et le 6 novembre.

Grands marchés aux bestiaux : Chevaux, mulets, ânes et porcs coureurs ; vaches à lait, génisses, moutons maigres, dernier samedi de chaque mois.

Marchés aux bestiaux : Chevaux, porcs coureurs, chaque samedi. — Bœufs, vaches, chaque mercredi. — Moutons, chaque mercredi. — Veaux, chaque vendredi. — Porcs, chaque vendredi.

Place Parmentier. — Fruits et légumes, tous les jours, à l'exception du dimanche et du lundi.

Places au Fil et de l'Hôtel-de-Ville. — Beurre, œufs et volailles, les mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine. — Fromages, confiserie, pâtisserie, cafés et produits manufacturés, le samedi.

Rue de la Malmaison. — Perches, échelles, du mardi au vendredi inclus de la semaine avant Pâques.

Place Louis-Dewailly. — Ferrailles, vieux livres, bric-à-brac, etc., etc., et produits manufacturés, les samedi et dimanche.

Conty. — Franc-marché et foire : troisième vendredi de chaque mois.

Foires trimestrielles : le premier vendredi de février, d'avril, d'octobre et de décembre de chaque année.

Marché ordinaire : le vendredi de chaque semaine de 2 à 6 heures du soir.

Oresmaux. — Foire le 2 novembre.

Corbie. — Foire de Saint-Mathieu : le 21 septembre.

Foire de Pâques : le lundi de Pâques.

Foire de la Pentecôte, remplaçant la Saint-Pierre : le lundi de la Pentecôte.

Foire ordinaire : le quatrième lundi de chaque mois.

Franc-marché : le quatrième lundi de chaque mois.

Marché ordinaire : le vendredi de chaque semaine, l'été à 8 heures et l'hiver à 9 heures du matin.

Villers-Bretonneux. — Foire : le deuxième lundi de chaque mois.

Beaucamps-le-Vieux. — Franc-marché : le quatrième mardi de chaque mois.

Marché d'approvisionnement : le 2e mardi de chaque mois.

Hornoy. — Foires, le 4e jeudi de juillet et le 4e jeudi de novembre.

Franc-marché : le troisième jeudi de chaque mois de 8 heures du matin à midi.

Marché ordinaire : le jeudi de chaque semaine.

Liomer. — Franc-marché : le premier lundi de chaque mois.

Marché ordinaire : le lundi de chaque semaine à partir de 3 heures après-midi.

Foire aux bestiaux : le premier lundi de mai.

Airaines. — Foire : les 23 et 24 novembre. Marché aux bestiaux : les 16 mai, 1er octobre et 23 novembre.

Marché ordinaire : le vendredi de chaque semaine.

Molliens-Vidame. — Foire de Saint-Simon : le 28 octobre.

Marché aux bestiaux : le troisième lundi de chaque mois.

Quevauvillers. — 2 foires : le dernier mardi de juillet et le 25 octobre.

Arrondissement de Montdidier

Ailly-sur-Noye. — Franc-marché : le troisième jeudi du mois.
Marché ordinaire : le jeudi de chaque semaine.
Foire de la Balourde d'octobre : troisième jeudi.
Montdidier. — 2 foires : le mardi après le 8 septembre, durée 8 jours ; le deuxième samedi de mai, 1 jour.
Marché aux bestiaux : le deuxième samedi de chaque mois.
Marché ordinaire : les mardi, jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine.
Foire aux poulains, le 9 novembre.
Rollot. — Marché ordinaire : le jeudi de chaque semaine.
Arvillers. — Marché : le deuxième mercredi du mois.
Marché ordinaire : le mercredi de chaque semaine.
Hangest-en-Santerre. — Marché ordinaire : le jeudi de chaque semaine.
Moreuil. — Foires : le premier mardi de novembre et le premier mardi d'avril.
Franc-marché : le premier mardi de chaque mois.
Marché ordinaire : les mardi et vendredi de chaque semaine.
Caix. — Marché ordinaire : le samedi de chaque semaine.
Harbonnières. — Marché ordinaire : le jeudi de chaque semaine.
3 foires : 1er mai, 22 juillet et 9 octobre.
Méharicourt. — Marché ordinaire : le samedi de chaque semaine.
Rosières. — 3 foires : 25 janvier, lundi de la Pentecôte et 25 septembre.
Franc-marché : le deuxième lundi de chaque mois.
Marché ordinaire : le mardi de chaque semaine.
Beuvraignes. — Marché ordinaire : le jeudi de chaque semaine de 10 heures à 1 heure.
Ercheu. — Marché aux comestibles : le jeudi de chaque semaine.
Roye. — Foire : le lundi de Quasimodo.
Franc-Marché : le dernier mercredi du mois.
Marché ordinaire : les mercredi et vendredi de chaque semaine.
Marché au blé : le lundi de chaque semaine.
Foire aux poulains, le 5 novembre.

Arrondissement de Péronne

Albert. — 3 foires : Saint-Mathias, 24 février. — Saint-Eloi, 25 juin. — Saint-Simon, 28 et 29 octobre.
Franc-marché : le deuxième mercredi de chaque mois.
Marché d'animaux gras : le lundi de chaque semaine.
Marché ordinaire : tous les samedis.
Miraumont. — Marché ordinaire : le quatrième jeudi de chaque mois.
Bray. — Foire : le 18 octobre.
Franc-marché : le premier mercredi de chaque mois.
Marché ordinaire : le jeudi de chaque semaine.
Chaulnes. — Marché : le 3e mardi de chaque mois.
Marché ordinaire : le mardi et le jeudi de chaque semaine.
Lihons. — 2 foires : le vendredi qui précède Pâques et le lundi après la Saint-Luc d'octobre.
Marché ordinaire : le vendredi de chaque semaine.
Combles. — Marché : le dernier jeudi de chaque mois.
Marché ordinaire : le vendredi de chaque semaine.
Curlu. — Marché aux bestiaux : le quatrième lundi de chaque mois.
Longueval. — Marché : le troisième mercredi de chaque mois.
Athies. — Marché ordinaire : le jeudi de chaque semaine.
Ham. — 2 foires : le 16 mai et le 9 septembre.
Franc-marché : le deuxième mardi de chaque mois.
Marché ordinaire : les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine.
Monchy-Lagache. — Marché aux bestiaux : le premier lundi de chaque mois.
Offoy. — Foire : le 20 de chaque mois.
Nesle. — 2 foires : le lundi d'Oculi (mi-carême) et le 1er septembre.

Crécy-en-Ponthieu. — Marché aux bestiaux : les 1er et 3e lundis de chaque mois.

Foire : le 25 et le 26 août.

Marché ordinaire : le lundi de chaque semaine.

Gamaches. — Franc-marché : le premier mercredi de chaque mois.

Second franc-marché : le 3e samedi de chaque mois.

Marché aux veaux gras : la veille du franc-marché du premier mercredi de chaque mois.

Foire : le premier mercredi de mai.

Hallencourt. — Marché aux bestiaux : le dernier lundi de chaque mois.

Foires : le 15 mars et le 9 novembre.

Acheux-en-Vimeu. — Marché aux grains et aux bestiaux : le troisième mardi de chaque mois.

Foire annuelle : le troisième mardi de mai.

Feuquières-en-Vimeu. — Marché ordinaire et aux bestiaux : le deuxième et le dernier lundis de chaque mois. — Foire : le 2e lundi de juin.

Quesnoy-le-Montant. — Foire : le dimanche après le 27 août et le dimanche suivant, de midi à 7 heures.

Nouvion. — Marchés : les 1er et 3e mardis de chaque mois.

Crotoy. — Marché aux denrées : les mardi et vendredi de chaque semaine.

Nampont. — Foires : le jeudi avant la semaine qui précède Pâques, le 18 juillet, le 9 octobre et le 25 novembre.

Rue. — Franc-marché : le dernier samedi du mois.

Foires : les 1er mai, 29, 30 septembre et 1er octobre, de 11 heures à 4 heures.

Marché ordinaire : tous les samedis.

Marché aux bestiaux : le mardi de chaque semaine.

Arrest. — Marché aux bestiaux, grains et denrées : les 1er et 3e samedis de chaque mois.

Foire d'hiver : le 3e samedi de février.

Foire aux poulains : le 3e samedi de septembre.

Lanchères. — Foire : le dimanche le plus près du 22 juillet.

Marché ordinaire : le deuxième et le dernier mardis de chaque mois.

S-Valéry. — Foires : le 1er lundi de juillet et le 12 novembre.

Marché : le premier et le troisième lundis de chaque mois.

Arrondissement de Doullens

Mailly. — Franc-marché : le premier mardi de chaque mois, de 9 heures du matin à 2 heures du soir.

Marché ordinaire : le vendredi de chaque semaine, de 9 heures du matin à 2 heures du soir.

Bernaville. — Marché ordinaire : le mercredi de chaque semaine, de 9 heures à 11 heures du matin.

Domart. — Franc-marché : les premier et troisième mardis de chaque mois.

Foire aux céréales, le mardi avant le 23 avril.

Foire aux bestiaux (Saint-Martin), le 11 novembre.

Foire aux bestiaux (Saint-André), le premier mardi de décembre.

St-Ouen. — Marché d'approvisionnement, le vendredi de chaque semaine.

Beauquesne. — 2 foires : le lundi après le 24 juin et le lundi après le premier dimanche d'octobre.

Franc-marché : le premier lundi de chaque mois, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Doullens. — Foire aux poulains et aux bestiaux : le premier jeudi du mois de mars.

Foire de la Saint-Michel : le dernier jeudi de septembre.

Foire de la Saint-Martin : le mardi après le 11 novembre.

Franc-marché : le premier et le troisième jeudis de chaque mois.

Marché : le jeudi de chaque semaine.

Marché de fruits à cidre : le jeudi de chaque semaine, pendant la période du 15 septembre au 15 mars.

Marché aux bestiaux : le dernier mardi de chaque mois de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Marché ordinaire : le mardi de chaque semaine de midi à 3 heures du soir.

Oisemont. — Foire aux bestiaux dite « des engelées » : la veille du troisième mercredi de décembre et non le troisième mardi de ce mois.

Foire de Sainte-Theudosie et marché aux chevaux : troisième jeudi du mois d'octobre.

Marché aux chevaux : troisième jeudi de chaque mois.

Marché aux vaches grasses : veille du dernier mercredi de chaque mois.

Marché aux bestiaux : dernier samedi de chaque mois.

Marché ordinaire : le samedi de chaque semaine.

Senarpont. — Foire de la Saint-Firmin, le 25 septembre.

Franc-marché : le deuxième jeudi de chaque mois.

Marché ordinaire : le mardi de chaque semaine.

Picquigny. — Foire ordinaire : le deuxième lundi de chaque mois.

Marché ordinaire : le vendredi de chaque semaine.

Vignacourt. — Foire : le 25 septembre.

Marché ordinaire : le lundi de chaque semaine.

Lignières-Châtelain. — Foire de Saint-Luc : le 18 octobre.

Poix. — Franc-marché le deuxième mardi de chaque mois.

Foire de Saint-Michel : le dernier mercredi de septembre.

Foire de la Saint-Laurent : le dernier mercredi de mai.

Foire ordinaire : le dernier mercredi de chaque mois.

Marché ordinaire : tous les mercredis.

Marché aux veaux gras et aux veaux de lait : le mardi de chaque semaine.

Contay. — Foire et marché aux bestiaux : le troisième mardi de chaque mois.

Villers-Bocage. — Marché aux bestiaux : le quatrième mercredi de chaque mois.

Arrondissement d'Abbeville

Abbeville. — Foire : du 22 juillet au 10 août.

Marché aux denrées : le jeudi de chaque semaine et le dernier mercredi du mois.

Marché aux bestiaux : deuxième jeudi et dernier mercredi de chaque mois.

Ailly-le-Haut-Clocher. — Marché aux bestiaux : les 2e et 4e lundis de chaque mois.

Pont-Remy. — Marché aux denrées : tous les samedis, une heure.

St-Riquier. — Foire et marché : le dernier mardi d'avril et le dernier mardi d'octobre.

Marché ordinaire : le mardi de chaque semaine.

Ault. — Marché aux céréales et aux bestiaux : le premier et le troisième samedis de chaque mois.

Marché aux denrées : le mercredi de chaque semaine.

Foire : le 3e samedi d'août, 2 jours.

Fressenneville. — Foire : le premier mardi de mai.

Marché : le premier et le troisième mardis de chaque mois.

Friville-Escarbotin. — Marché ordinaire : le deuxième et le quatrième samedis de chaque mois.

Marché aux vaches grasses : le mardi suivant le premier mercredi de chaque mois.

Foires : pendant trois jours à partir du deuxième et du quatrième samedis de novembre.

Section d'Escarbotin. — Marché aux chevaux : le deuxième mardi de chaque mois.

Tully. — Foire de Saint-Firmin : le 25 septembre.

Woincourt. — Foire : le premier lundi d'avril.

Marché aux denrées, aux grains et aux bestiaux : le premier et le troisième samedis de chaque mois.

Boisle. — Foire de la Madeleine : le 22 juillet, de 6 heures du matin à 5 heures du soir.

Foire aux poulains : le 23 octobre.
Franc-marché : le premier vendredi de chaque mois.
Marché : le vendredi de chaque semaine.
Cléry. — Foire : le 12 novembre.
Péronne. — Foire : le 29 septembre.
Marché : le deuxième lundi de chaque mois, sauf pour le mois de novembre où le marché est reporté au lendemain de la foire de Saint-Martin de Cléry.
Marché ordinaire : le samedi de chaque semaine et le vendredi pour le poisson d'eau douce.
Marché aux bestiaux gras : le lundi de chaque semaine.
Heudicourt. — Marché : le 18 de chaque mois.
Roisel. — Marché : le 28 de chaque mois.
Marché aux bestiaux gras : le lundi de chaque semaine.

MAISON MAURICE CHATELAIN

EMILE LEFEBVRE

Successeur

Briques Réfractaires Anglaises — Pavés de Suède et Norvège

CHARBONS — COKES — AGGLOMÉRÉS — ANTHRACITES

Commission — Transit — Consignation

Bureau et Magasin sur le Port

SAINT-VALERY-SUR-SOMME

Vieille chanson (1748)

T'nez, Monseigneur d'Orléans
Vous qu' êtes ici céans,
Vous valez cent fois mieux
Que tous les Dieux !

A c' mencer par Jupiter,
Et son frère qu'est dans l'enfer,
Et ctila qu'est dans les yaux
Pour faire enrager un batiaux ;
Et puis c't' autre grand fabriqueur de combats
Qui met tant d' pauvres chrétiens à bas !

I' silà qu' a d' zailes au talon
Est un fripon ;
Monsieur Phébus
Donne des rébus ;
Et c' morveux d' Dieu beau comme le jour,
Nommé l'Amour,
Ah ! c'est encore un p'tit animal
Qui n' se plaît qu'à faire du mal

Mam'sell Junon
Fait la guenon,
Mam'sell' Pallas
On en est las ;
Mais qu' dites-vous d' Mamsell' Vénus
Qui s' marie aux premiers venus ?

Quand ces Dieux-là sont rassemblés,
Ça fait des lieux drôlement meublés ;
Pour qu' ça fût beau, brillant et bon
Faudrait à leur tête un Bourbon,
Comme vous, Monseigneur : car, t'nez, j' vous l' dis
Où qu' vous êtes, c'est l' Paradis !

Jean-Joseph VADÉ,
né à Ham en Janvier 1720, *mort à Paris le 4 juillet* 1757

Produits FÉLIX POTIN

Spécialité de Cafés

Epicerie de choix

Vins fins, Liqueurs

Comestibles, Desserts

Maison

H. MONNIER

Place du Marché et Grande-Rue

CAYEUX-SUR-MER

Seul Correspondant de la
Maison
FÉLIX POTIN

Maison défiant toute concurrence à qualité égale

ITION LYONNAISE

1914

Nous demandons tout spécialement à nos Amis, à nos Lecteurs, de se servir de préférence pour leurs achats chez les Commerçants dont ils trouveront les noms en ces pages et de se recommander à eux de " l'Action Française ".

Tableau d'honneur des Camelots du Roi

arrêtés et condamnés en 1913

Georges DÉTHIEUX, 19 mars, 15 jours de prison.
Clément BECCAT, 11 janvier et 20 avril.
Paul SAUZET, 19 mars.
Hippolyte PHILIPPE, 20 avril.

Nous recommandons à nos amis du groupe sportif la MAISON

Vve JAMET & A. PITHIOUD

262, Avenue de Saxe, 262

LYON

Cycles et Accessoires

PRIX TRÈS RÉDUITS

L'Action Française à Lyon
pendant l'année 1913

Etudiants d'Action Française

Le groupe de nos étudiants constitué il y a deux ans sous la présidence de Bruno Flachaire de Roustan, aidé de J.-L. Rouast et de Jean Michoud, vice-présidents, d'Albert Bayle, secrétaire, d'Emile Bachelier et de P. de Montgolfier qui se succédèrent comme trésoriers, a continué cette année son excellente propagande parmi l'élite des étudiants lyonnais. Personne aujourd'hui ne conteste plus la haute utilité de ce groupe spécial d'étudiants.

Dès le début de l'année, il eurent l'occasion de prendre parmi la jeunesse étudiante une position définitive. Lors d'un cortège « pacifiste » deux étudiants patriotes avaient été brutalisés par les ennemis de la guerre. Une protestation s'imposait. Après une entente avec le Comité plébiscitaire et d'autres groupes encore plus fantomatiques, nos étudiants composèrent une affiche invitant tous les étudiants patriotes à venir apporter en un cortège silencieux une couronne à la statue du sergent Blandan, ouvrier lyonnais mort pour la Patrie. Le jeudi 21 novembre on put voir défiler derrière le drapeau des Etudiants d'A. F. plus de 3.000 étudiants respectant fidèlement la consigne qui était de ne pousser aucun cri. Ce fut un spectacle réconfortant qui impressionna beaucoup la population lyonnaise.

Le vendredi 6 décembre, une réunion était donnée aux Etudiants avec le concours de Léon de Montesquiou qui leur apporta d'excellentes confirmations de notre foi politique. Cette réunion de rentrée, donnée dans une salle de Perrache, avait attiré 300 étudiants. Nous ne parlerons pas des contradicteurs... par charité pour eux.

Dans le cours de l'année, les étudiants d'A. F. eurent, tous les huit jours, de petites controverses amicales, toutes fort intéressantes, sur des points particuliers de notre doctrine.

Cette année fut illustrée par la fondation en février d'un groupe de lycéens et de collégiens d'A. F. Le 27 avril, la première réu-

nion de ce groupe eut lieu sous la présidence de M. Ducultit, professeur de sciences. Nos amis Lestra, avocat, Roüast et Jasseron y traitèrent des principes d'Action Française.

En Mars, sur l'initiative particulière de quelques lycéens, une manifestation patriotique de la jeunesse des écoles fut organisée. Il est tellement vrai que notre réputation de patriotes intégraux est faite, que la préfecture vit dans ce projet une tentative des royalistes. Notre ami Roüast fut mandé par le Préfet de Lyon, — cet excellent homme qui en 1911 fit charger ses agents sabre au clair sur nos amis, et qui la même année fit assommer les catholiques lyonnais par centaines. « Promettez-moi qu'il n'y aura pas de manifestation le 19 ». Notre ami Roüast n'est plus collégien, il n'avait pas qualité pour faire une telle promesse et se retira laissant le préfet très anxieux.

Naturellement, la manifestation eut lieu en dépit des conseillers prudents, en dépit des mesures draconiennes prises par le Proviseur du lycée, en dépit surtout de l'interdiction lancée par le furieux préfet.

Un certain nombre de nos amis se trouvaient au rendez-vous pour protéger les lycéens patriotes. Précieuse inspiration ! La police, qui était venue en masse, voulut confisquer le Drapeau. En un clin d'œil, nos amis se précipitent, ils forcent trois barrages, et portant fièrement le drapeau froissé, ils se dirigent vers le Monument des Enfants du Rhône, entraînant un grand nombre de manifestants. Un quatrième, puis un cinquième barrage de policiers sont débordés. Le drapeau est déchiré par la police. Un second emblème apparaît et notre ami Guigue, bravant les charges policières qui se répétaient tout autour du Monument, arrive enfin à toucher le but de la manifestation, il dépose sur le socle les restes déchirés de l'Image de la Patrie. Le nombre des patriotes arrêtés ou blessés au cours de cette magnifique journée où les méthodes d'Action Française appliqués avec une magnifique décision, triomphèrent de la force par la force et par la ruse, fut très grand. Trois de nos amis furent retenus au poste.

Le 26 avril, de nombreux étudiants s'étaient donné rendez-vous à la Guillotière pour accueillir à coups de sifflet le Q. M. Augagneur qui venait palabrer contre les 3 ans. Après la conférence de l' « infirme » notre ami Roüast réussit à monter à la tribune et à prendre la parole. A la sortie, une centaine de patriotes accompagnèrent nos amis qui en imposèrent par leur énergie à la tourbe des apaches protégés d'Augagneur. Le courage de nos amis qui osèrent affronter deux mille adversaires, fut très admiré.

Mais ce n'est pas tout de se battre, il faut bien rire un peu. Aussi quelques-uns de nos étudiants se rendirent-ils un soir

à la réunion de fondation du groupe des Etudiants républicains patriotes. Car il faut bien que l'on sache qu'il y a à Lyon des étudiants qui sont républicains et patriotes, patriotes et républicains. Seulement voilà, ils s'entendent bien sur les mots : « patriotes » et « républicains », mais dès qu'il s'agit de donner un sens à ces deux mots, ces messieurs ne s'entendent plus : celui-ci veut une république radicale et anticléricale, tel autre prétend qu'il aime bien Marianne, mais qu'il va à la Messe ; on se dispute, on se prend à partie et nos amis qui assistent, paisibles, à ce spectacle qui serait amusant, s'il ne symbolisait la lutte terrible et honteuse qui fait se déchirer entre eux les enfants de la France, nos amis ont bien vite fait de montrer à quelques étudiants écœurés, combien notre credo politique est bien préférable aux professions de foi républicaine : il est au moins sans ambiguïté.

Il nous faudrait encore beaucoup d'espace pour parler comme il conviendrait de le faire de la réunion de clôture qui fut donnée le 13 juin avec le magnifique orateur qu'est Me Marie de Roux. Mentionnons-là simplement, puisque nous devons nous borner à une simple mention. Il est inutile d'insister sur le succès qu'elle remporta.

A la fin de cette année, il nous faut adresser nos adieux et nos chaleureux remerciements à 3 membres du Comité des étudiants dont un a fini ses études : Emile Bachelier, trésorier, et deux partent au service militaire : notre vice-président Jean Michoud, le dévoué organisateur de notre matinée artistique, et Albert Bayle, secrétaire, qui fut la clef de voûte du groupe cette année.

Section d'Action Française et Camelots du Roi

Les vacances de 1912 n'ont point arrêté nos amis. Les Camelots du Roi notamment se sont livrés pendant l'été à la propagande d'Action Française dans la région de Lyon, toujours avec succès.

Comme nous l'annoncions l'an dernier, un banquet fut offert en Septembre à nos amis partant pour le service militaire. Cette fête pleine d'entrain nous fut l'occasion de redire à Charles Martel notre affectueuse reconnaissance.

On sait quelles louches manœuvres les F.·. M.·. de Lourdes avaient combinées contre les pèlerins de l'A. F. lors du pèlerinage national. Trois de nos amis de Lyon eurent l'honneur et le plaisir de se battre aux côtés de Maxime, Lacour, Plateau, de Barral,

Baetz... e l'infliger à la tourbe crapuleuse des apaches soud yés de Tarbes, Pau et Lourdes une sérieuse correction dor ceux-ci se sont sagement souvenus cette année.

Le 31 octobre, la section d'A. F. et le groupe des Camelo du Roi tenaient leur réunion de rentrée. Chaque jeudi nos am sont venus nombreux au local pour s'instruire de nos doctrine Nous devons signaler plusieurs conférences qui eurent un reter tissement particulier ; notons au moins, en nous excusant de n pouvoir les citer toutes, celles de M. de Massot sur l'actio de M. Pitre sur la marine, de M. Moinecourt sur la décer tralisation, de M. Michoud, sur l'Avant-Guerre, de M. Salomo sur la noblesse, etc... Nous adressons à nos dévoués conféren ciers nos sincères remerciements, espérant bien qu'ils ne vou dront pas s'endormir sur leurs succès de l'an dernier.

Le 11 novembre, Madame la Marquise de Mac-Mahon, d passage dans notre ville, accepta de prendre la parole au milie de nos amis. Ce jour-là, comme souvent, notre local était bie restreint et les nombreux royalistes qui s'y pressaient goûtèrer une fois de plus le charme incomparable de l'éloquence de Ma dame de Mac-Mahon.

Au Congrès de l'Action Française, nos amis Tony Perrin Louis Jasseron représentaient nos groupements, ils nous racon tèrent, dès leur retour, les heures magnifiques qu'ils vécurent Paris auprès de nos Chefs et de nos Maîtres.

Le 15 décembre, l'Action Française de Lyon donnait à Ch zay d'Azergues une réunion royaliste qui fut un véritable succ Nos amis Moinecourt et Rouast se firent applaudir de cent pa sans dont *pas un seul* ne se leva pour défendre la république.

Le 23, c'était Georges Valois qui, de passage à Lyon, vint no parler d'un sujet particulièrement intéressant pour des Lyo nais : la Bourgeoisie capitaliste. Il le fit avec cette verve mo dante, cette force d'analyse qui sont son apanage et qui en fo un de nos meilleurs orateurs d'A. F.

Le 12 janvier, on tirait les Rois. Cette fête traditionne avait attiré un grand nombre de nos amis à notre local. Monsie de Longevialle y prit la parole.

Le 21, l'église St-François était remplie de royalistes fidè venus prier pour le repos de l'âme de Louis XVI. Royalistes naissance et de tradition et royalistes convertis du libéralism du bonapartisme ou de l'anarchisme, tous étaient d'acco en ce jour anniversaire du plus grand crime qui fût comm contre la Patrie, pour maudire la Révolution « satanique » espérer en des jours meilleurs.

Le 9 février, l'Action Française donnait à la salle Philharm nique une réunion sous la présidence de M. Ravier du Magn Georges Valois y traita la question sociale avec une science

marquable et démolit fort à propos plusieurs préjugés et erreurs de démocrates et de sillonistes qui s'en furent assez piteux.

Le 17 avril, Bernard de Vesins fit un discours admirable à la fête annuelle des Jeunes Filles Royalistes de Lyon. Cette fête réunit salle Bellecour plus de 800 personnes. Qu'on se rappelle qu'il y a seulement quatre ans, cette fête se donnait dans un salon ! Nous ne laisserons point passer cette occasion où nous parlons du groupement des Jeunes Filles Royalistes, de présenter au Comité de ce groupe ainsi qu'à celui des Dames Royalistes de Lyon, l'hommage renouvelé de notre profonde reconnaissance et de notre dévouement respectueux.

L'Action Française quotidienne a longuement relaté nos fêtes de la St-Philippe les 3 et 4 mai. L'enthousiasme y fut très grand et les applaudissements ne furent pas ménagés à Monsieur Flourens, ancien ministre de la République qui nous démontra l'incapacité de ce régime, ni à Léon Daudet qui nous assura que bientôt la France en sera débarrassée.

Après le banquet, Madame Léon Daudet et le rédacteur en chef de l'Action Française voulurent bien visiter notre local. L'auteur de « Ceux qui montent » fut acclamé par une centaine de Camelots du Roi qui l'accompagnèrent à sa sortie jusque dans la rue.

Le 30, nous apprenions que Herr Ruyssen qui devait prendre la parole au Congrès Pacifiste aux côtés du *très catholique* Vanderpold, du juif Lévy et de toute une bande de F.·. M.·. et de métèques, venait de se sentir subitemen « indisposé ». Cette opportune colique évita au mauvais professeur un chahut à la « bordelaise ».

Notre réunion de clôture fut marquée, en Juillet, par une splendide conférence de notre excellent ami A. Barbier, que nous avons été très heureux de retrouver après deux ans d'absence.

Enfin, signalons la fondation, au cours de cette année, d'une section d'Action Française dans le VI^{e} arrondissement. Cette section, dirigée par nos amis le commandant Midrié, Hodebert et Chanrond ne manquera pas, cette année, de poursuivre dans cet intéressant quartier la bonne propagande qu'elle y a déjà commencée.

Quant aux Camelots du Roi, leur année fut bien employée. Qu'on en juge par le résumé succinct de leurs faits et gestes.

Rappelons d'abord que, chaque mois, ils ont, au local, une réunion générale avec conférence. Ils eurent, cette année le bonheur d'entendre M. Cabaud, Gayet, Lestra, Mathieu, Ducultit, Chanraud, etc.

Au cours de l'année, nos vaillants Camelots assurèrent le service d'ordre des réunions royalistes données à Lyon et dans

la région où ils aidèrent leurs amis, notamment à Villefranche, à Chazay, à Chalon, Chambéry, Roanne, Grenoble, Vienne, Romans.

Le 1er novembre, les immeubles volés l'année précédente, à la même époque, aux Petites Sœurs de l'Assomption, portaient sur leurs murs, en grands caractères, la condamnation de cette infamie et de la république son auteur.

Le 18 décembre, même besogne de justice fut accomplie sur sur les murs de l'ancien archevêché de Lyon transformé en bibliothèque municipale.

La population lyonnaise qui connaît et apprécie les Camelots du Roi, pensa sans hésiter qu'ils étaient les auteurs de ces inscriptions vengeresses. Quelque chose nous dit qu'elle n'a pas tout à fait tort.

En Décembre encore, les Camelots du Roi ont déployé leur activité à apposer sur les murs de la ville de nombreuses affiches « Haute Trahison » dénonçant les entreprises d'Avant-Guerre et la responsabilité du régime républicain. Plus de 10.000 papillons royalistes furent également apposés en ville.

Pendant plusieurs semaines, la vieille tradition de la vente du samedi soir fut reprise avec succès, complétant la vente du dimanche. Le 11 janvier, un samedi soir, Clément Beccat était arrêté aux Cordeliers parce qu'il ne s'empressait pas de montrer son permis à un zélé gardien de la paix. La foule s'amassa devant le poste de la Banque et quand notre ami en sortit, d'ailleurs parfaitement tranquille, il acheva paisiblement sur les marches du poste sa vente de l'Action Française.

Le 2 mars, les Camelots du Roi et les Etudiants d'Action donnaient, salle Bellecour, une fête au profit de leur caisse de propagande. Cette séance, admirablement réussie, et pour laquelle chacun tint à payer de sa personne, fut magnifique comme résultat. Elle produisit le double de celle de l'an dernier. Nos félicitations et nos remerciements à tous ceux qui y participèrent.

Le 5 avril, on fêta par un punch d'honneur nos amis arrêtés au cours de la manifestation du 19 mars, que nous racontons d'autre part.

En avril, une forte campagne contre l'espionnage juif allemand fut menée. Des milliers de tracts furent répandus annonçant l'Avant-Guerre de Daudet. Des affiches furent apposées et le 20 avril, un dimanche, plusieurs voitures-réclames promenées en ville, portant d'immenses affiches. On se rappelle la mobilisation policière que décréta la préfecture à cette occasion et les multiples incidents qui marquèrent l'arrestation de ces voitures sur divers points de la ville. Ce fut pour l'Avant-Guerre une réclame pour ainsi dire officielle. Deux de nos amis furent arrêtés ce jour-là mais relâchés aussitôt.

En avril également, nos camelots vendirent l'Action Française à Mornant et trois dimanches de suite à Vienne.

Le mois suivant, une messe fut dite en l'Eglise de l'Immaculée Conception pour le repos de l'âme de Jacques Mazet, Camelot du Roi, mort l'an dernier et que tous nos amis se rappellent.

Le 24, des antimilitaristes ayant manifesté à la fin de la retraite militaire et la police se montrant trop molle à les réprimer, spontanément une centaine de patriotes suivirent nos amis Perrin et Roüast, acclamant l'armée et couvrant aisément les cris des antipatriotes. Un de nos Camelots fut arrêté au cours de cette soirée, écroué et condamné à 5 jours de prison. Nous ne voulons point relater ici le honteux incident qui se produisit le 18 mai devant la Basilique de Fourvières. Les malheureux qui se sont si indignement comportés ce jour-là envers un de nos jeunes Camelots s'en sont déjà mordu les doigts.

En Juin, le secrétaire des Camelots s'occupa de répandre par centaines le magnifique article de Maurras intitulé « A nos Amis » au sujet des mutineries militaires, ainsi que l'avant-propos de l'Avant-Guerre. Nous savons que cette excellente propagande a porté ses fruits.

Le 5, notre Camelot Tony Zind était arrêté arbitrairement, illégalement, par une équipe d'agents cyclistes que leurs chefs avaient affolés en les prévenant de certains projets que nous n'avions jamais eu l'idée de faire. Pauvre police ! Qu'il est donc facile de la faire tomber dans les plus grossiers des pièges !

La vente et la propagande se continuèrent régulièrement et activement jusqu'en août. Les vacances furent employées par les Camelots du Roi à couvrir les plaques de Maggi-Kub de papillons dénonçant le rôle de cette boîte d'espionnage, qu'il nous sera bientôt donné de voir disparaître sous les révélations écrasantes de Léon Daudet, confirmées par une enquête judiciaire. 6.000 papillons contre les Maggi furent ainsi apposés ainsi que 1.000 portraits du Prince.

Disons aussi que le groupe sportif d'A. F. a fonctionné merveilleusement depuis le mois de mars grâce à la générosité de M. Alexis de la Croix Laval. Nos amis, moyennant une minime cotisation, ont, chaque mardi soir, la facilité de se développer physiquement et d'apprendre la belle et noble science des armes sous la direction généreuse et dévouée de Monsieur Péclet. *Les Camelots du Roi assidus à la vente sont de plein droit inscrits à ce groupe sportif.*

Le 1er juillet, le groupe eut une réunion extraordinaire au cours de laquelle on assista à de brillants assauts, après quoi un vin d'honneur fut servi.

En somme, excellente année de travail, de lutte et de propagande, au cours de laquelle aucune occasion ne fut perdue d'agir

et où nous n'avons aucun regret de nous être abstenus quand nous l'avions jugé bon.

Tout nous fait prévoir que 1914 sera pour les royalistes lyonnais d'Action Française un nouvelle année de labeur récompensé, de succès et de joie, qui sait, peut-être l'année du triomphe tant désiré !

Vive le Roi !

Rendez-vous de l'Association

CAFÉ-RESTAURANT MOREL

DUMOULIN, Successeur

Membre de l'Association, Promotion 1900

11, Place Bellecour et Rue de l'Hôtel-de-Ville, 106

Téléphone 1-66 **LYON** Téléphone 1-66

Salle de Réunion au Premier

Superbes salles de Restaurant au 1er

Vue sur la Place Bellecour

Service à la Carte et Prix fixe à 3 fr.

Maison MOLIN Frères

85, Rue de l'Hôtel-de-Ville et Place des Jacobins

LYON

CHEMISES HAUTE NOUVEAUTÉ

(Modèles exclusifs)

LINGERIE de STYLE

pour

TROUSSEAUX & LAYETTES

A L'AMAZONE

H. POUEYMIDANET

Couturier pour Dames & Messieurs

2, Rue Palais-Grillet (Angle Rue Grenette) LYON

TÉLÉPHONE 58-67

Fournisseur de son Altesse Royale
Madame la Duchesse d'Orléans

Entreprise de Peinture et Plâtrerie

TRAVAUX SOIGNÉS

TONY PERRIN

76, Grande-Rue de la Croix-Rousse, LYON (Boîte aux lettres, 16, Rue du Garet)

PAPIERS PEINTS DE TOUS STYLES — VITRAUX
GRAND CHOIX DE NOUVEAUTÉS — DÉPOT DES GRANDES FABRIQUES

DROGUERIE, BROSSERIE, VERNIS, ESSENCES, etc.

Se recommander de l'A. F.

PNEUS "LE GAULOIS"

pour AUTOS et VÉLOS

BANDAGES PLEINS POUR CAMIONS AUTOMOBILES

ETABLISSEMENTS BERGOUGNAN

22, Quai Gailleton — LYON

TÉLÉPHONE 18-42

ELECTRICITÉ

Installations
en tous genres

SONNERIE
LUMIÈRE
FORCE
TÉLÉPHONE

A. Chanrond

18, Rue Pierre Corneille

LYON-BROTTEAUX

CONDITIONS SPÉCIALES
AUX LIGUEURS D'ACTION FRANÇAISE

TYPOGRAPHIE - LITHOGRAPHIE
PAPETERIE

MAISON FONDÉE EN 1893

Imprimerie CASTEL

3, Rue Béchevelin, 3

LYON

IMPRIMERIE DES CAMELOTS DU ROI

JOAILLERIE — EVENTAILS
BIJOUTERIE — OBJETS D'ART

Maroquinerie Fine & Corbeilles de Mariage

J. M. Rozier

LYON, 30, rue de la République

TÉLÉPHONE 46-97

MARBRE ET BRONZE - COPENHAGUE

de la Manufacture Royale

Médaille-Souvenir des Jours heureux de la vie

Les " Heures " de XAVIER PRIVAS

" A qui sait aimer
les heures sont roses "

A. AUGIS

JOAILLIER-ORFÈVRE

RÉNOVATEUR DES BIJOUX SYMBOLIQUES

Rue de la République, 32 - LYON

Le bijou symbolique traduit en formule concise une pensée de poète en la ciselant dans le métal précieux. A. AUGIS.

PRINCIPALES CRÉATIONS :

Médailles Souvenir à l'Aimée (Aujourd'hui + qu'hier — que demain)
— L'Amour Forgeron (De ces deux cœurs, je n'en fais qu'un)
— Botrel (A l'ombre de la †, j'aime, je chante et je †)
— Ste-Clotilde (Patronne des Eglises de France)
— Coloniale (France, je t'aime)
— Envoi de Fleurs (Pour vous obliger de penser à moi)
— L'Envoi du Baiser

Broches et Pendentifs Carillon d'Amour { FA-MI DO-LA-DO-RÉ / Femme idole adorée

Bijoux Age et les Fleurs (Broches, Bagues, Bracelets)

Breloques : Le Petit Ploupiou, Le Sphinx, etc... —

DÉPOSITAIRE

pour la région du Sud-Est des BIJOUX d'*Action Française* :

Broches, Épingles, Insignes, etc.

GRAND CHOIX

DE

Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, Horlogerie

OFFICES MINISTERIELS

CHARGES PRIVILÉGIÉES

La plus importante et la plus ancienne Agence de Lyon

FONDÉE EN 1886

C. PITRE, 20, Rue Childebert — **LYON**

IMMEUBLES

RAPPORT — AGRÉMENT — PRÊTS et PLACEMENTS
D'ARGENT — ASSOCIATIONS — COMMANDITES

EXBRAYAT, Ancien Notaire

20, Rue Childebert — LYON

CORSETS SUR MESURE

ARTICLES DE LUXE ☙ FAÇON SOIGNÉE

Spécialité de Corsets Maintien

Madame C. RENON

192, Rue Cuvier

près la gare **LYON-BROTTEAUX**

AU PARAGON

PARAPLUIES • CANNES • OMBRELLES

M. GARDEBOIS

RECOUVRAGES ▭ RÉPARATIONS

32, Cours Morand — **LYON**

OFFICE IMMOBILIER

RIVOIRE & HODEBERT

56, Rue Centrale (*Place des Jacobins*)

LYON

BUREAUX de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 6 h.

IMMEUBLES - INDUSTRIES
COMMERCES - PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

CHAUSSURES SUR MESURE

et Confectionnées

R. JARRIGE

CHAUSSEUR

8, Rue Ancienne Préfecture

LYON

Au Grand Cheval Blanc

LINOLEUM

BERARD

32-34, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 32-34 — **LYON**

TÉLÉPHONE 43-39 ✦ TÉLÉPHONE 43-39

Maison de Confiance, fondée en 1810

La plus Ancienne de Lyon

TAPIS, TENTURES

SPARTERIE

Sur demande, Devis et Envois d'Echantillons

LINOLEUM

Fabrique de Timbres en Caoutchouc et en Cuivre

GRAVURE EN TOUS GENRES

REY & FAYARD

GRAVEURS

7, Place Croix-Paquet, 7 — LYON

Impressions — Cartes de Visite — Têtes de Lettres
Mémorandums — Factures — Cachets — Armoiries
Timbres dateurs — Ecussons — Poinçons
Folioteurs — Encres à tampon — Enseignes

FLEURS ARBUSTES

BOUQUETS DE **MARIAGE**
Couronnes — Gerbes

Ancne Mon F. JOVARD

GRAND CHOIX DE **Couronnes Mortuaires**
Perles — Celluloïds

Mlle A. BOUVIER, Successeur

2, Rue d'Algérie, 2 — LYON

DÉPOT DE L'ÉTABLISSEMENT HORTICOLE :
" LE VALLON "

Grande Culture de Mimosas, à LA CROIX (Var)

"Au Loup Blanc"

P. PEY-RAVIER Aîné

BOTTIER

6, Quai de la Pêcherie

LYON

Chaussures de Luxe

SPÉCIALITÉ POUR DAMES ET ENFANTS

ALMANACH DE LA BIGORRE

A tous nos amis et lecteurs, nos souhaits les meilleurs pour le bel an de Dieu 1914, et nos vœux sincères faits d'espoir en la fin prochaine de la gueuse et en l'avènement de Philippe VIII.

Action et Propagande

Pénétrée de l'importance des réunions d'étude qui sont comme la préparation des réunions publiques, *la Section Tarbaise d'Action Française* organisa, en 1913, une série de conférences avec le gracieux concours d'orateurs de Paris, de Toulouse et de Tarbes.

Nous regrettons que le manque de place nous prive du plaisir de donner de larges extraits de ces Conférences qui obtinrent le plus grand succès et que l'*Action Pyrénéenne*, le *Midi Royaliste*, et le *Nouvelliste* ont, en leur temps, longuement analysées.

Nous sommes heureux de remercier et de féliciter encore une fois ceux dont la parole chaude, éloquente a stigmatisé les crimes, les mensonges du régime abject et indiqué le remède, le seul qui convienne à la France catholique :

le retour du Roi !

Il est bon de noter que chaque orateur donna deux conférences, l'une aux dames et jeunes filles royalistes, l'autre aux ligueurs d'Action Française et à leurs invités.

Le 17 janvier 1913, *M. Rouzaud* (de Toulouse) inaugura cette série de conférences en expliquant les « *Origines de l'Action Française* ».

Le 7 février, *M. Pastre* (de Toulouse) exposa le « *Péril Allemand* » et traita des « *Libertés locales et régionales* ».

Le 13 février, *M. Fléché.* (de Tarbes) donna une étude philosophique sur la « *Monarchie à travers le monde* ».

Le 20 février, *M. Esparbès* (de Toulouse) définit le rôle de « *l'Empire* » en France.

M. Octave de Barral (de Paris) se trouvant de passage à Tarbes, venant de Lourdes, à l'occasion des procès engagés au sujet des guet-apens dont furent victimes les pèlerins royalistes de la part d'apaches soudoyés tout exprès, voulut bien apporter à M. Esparbès son propre témoignage de fils issu de famille bonapartiste.

(Nous aurons le plaisir d'entendre de nouveau M. de Barral à la grande réunion ouvrière organisée deux mois plus tard).

Le 27 février, *M. Saurré* (de Tarbes) traita du « *Socialisme et de la Monarchie* ».

Le 6 mars, *M. de Bruchard* (de Toulouse) développa « *l'Offensive intellectuelle de l'Action Française* ».

Le 18 avril, *M. Fléché*, déjà nommé, improvisa, en l'absence de *M. Puntons*, de Toulouse, une causerie sur le « *plan juif* » d'après le discours du grand rabbin prononcé en 1850.

Le 9 mai, *M. Voisin* (de Tarbes), développa la question de « *l'Ecole* » et de « *l'Enseignement sous la Monarchie décentralisée* ».

La fête des Rois à Tarbes

Le vendredi, 17 janvier, on tirait les Rois chez les dames et jeunes filles royalistes. Pendant que le palais du grand Roi était, à Versailles, assailli par une troupe de mercantis cherchant qui un nouveau soliveau, qui un ploutocrate pouvant payer leur vote, on partageait, rue Paul-Bert, le gâteau traditionnel en buvant au retour du petit-fils de Louis XIV. A cette occasion, on entendit le premier orateur venu pour inaugurer la série des conférences indiquées ci-dessus.

Le 21 janvier à Tarbes

Fidèles au rendez-vous donné par leur président, les dames et ligueurs d'Action Française se sont retrouvés au pied de l'autel de la chapelle expiatoire, à la cathédrale de la Sède.

Cette année, tout spécialement, année de situations troublées, de prévisions menaçantes, n'avons-nous pas un devoir plus urgent de prier pour notre pays, par l'intercession du martyr de la Révolution ?

Le temps, si clément et si beau jusqu'à ces derniers jours, a pris soudain des voiles de deuil, bien conformes au douloureux anniversaire. Il pleut par rafales depuis ce matin et les nuages fuligineux se traînent bas, chassés par le vent d'Ouest.

Les chroniques du temps rapportent que l'année du crime, la journée fut d'aspect lugubre. Il semble qu'il devrait en être ainsi chaque année et que la nature se mît à l'unisson de nos sentiments. Quoi qu'il en soit, les bourrasques d'aujourd'hui n'ont arrêté personne. Le concours de nos amis présents augmente chaque année, mais combien d'autres nous accompagnent en secret de leur sympathie et de leurs vœux...

C'est M. le chanoine Artiguenave qui a célébré la sainte messe, entouré de MM. les chanoines et du clergé de la cathédrale. Cette cérémonie me rappelait les 21 janvier de Nîmes, au temps où je m'y trouvais : l'église pleine de bourgadiers, le testament du Roi Martyr lu du haut de la chaire à la foule attentive. Cet acte admirable nous pouvons en lire le texte gravé sur le marbre, dans l'oratoire érigé à la mémoire de ce saint Roi.

C'est surtout dans nos cœurs que doivent être gravés ces douloureux souvenirs. Qu'ils soient pour nous un motif d'exécration des mensonges qui amenèrent cette catastrophe. Des hommes perfides gâtèrent l'âme du peuple qui était si attachée à ses rois. Ils firent tant que le meilleur, le plus paternel des princes, fut tenu pour le pire des tyrans. Le jour du forfait, on vit des énergumènes se ruer sur l'échafaud pour avoir la joie féroce de tremper leurs mains dans le sang répandu !... Ah ! ce sang innocent qui pèse encore sur notre malheureuse nation, comme elle l'a payé cher ! Depuis ce jour, rien ne nous réussit. L'expiation a-t-elle assez duré? Supplions Dieu de la faire cesser et de remettre notre pays sous la garde du descendant de nos rois.

H. de Courrèges.

FRATERNITÉ ROYALISTE

Le scandale de ce professeur anti-patriote Ruyssen, de Bordeaux, fut, on se le rappelle, châtié par la courageuse attitude d'étudiants royalistes qui ne payèrent pas moins leur patriotique indignation par d'iniques condamnations.

C'est pour atténuer, dans la mesure du possible, les effets de la justice républicaine que les ligueurs d'Action française de Tarbes ouvrirent une souscription et purent, dès le second jour, envoyer à leurs camarades de Bordeaux leur contribution pour la guerre de l'Indépendance.

Une Grande Réunion Royaliste

AU THÉATRE CATON

La réunion d'Action Française annoncée depuis plusieurs jours a eu lieu vendredi soir, 25 avril, dans la vaste salle du théâtre Caton. Dès 8 heures, les auditeurs affluaient par groupes compacts, dans lesquels étaient représentées toutes les opinions politiques. Les ouvriers de l'arsenal, les ouvriers de l'industrie privée étaient venus très nombreux, et quant au parti socialiste tarbais, il était là, on peut le dire, au grand complet, avec son état-major, — que les citoyens Pichon, Corbin et Dutiron nous pardonnent cette expression, — et tous ses adhérents. Royalistes, nationalistes et même simples curieux sympatiques garnissaient, eux aussi une bonne partie de l'amphithéâtre. A 8 heures et demie, devant un auditoire que l'on peut évaluer à plus de 800 personnes, dont beaucoup avaient dû prendre place dans les galeries, ornées déjà de guirlandes de buis, en prévision du banquet de dimanche, la séance était ouverte par notre ami, M. Fléché, président de la réunion, entouré des orateurs et de plusieurs membres du bureau du comité royaliste.

D'une voix claire et énergique, M. Fléché entre immédiatement dans le vif de la question : « Quelles que soient les préventions de certains d'entre vous contre les idées royalistes, dit-il aux assistants ; quels que soient les préjugés ou les conceptions qu'ils aient acquis depuis qu'ils étaient sur les bancs de l'école jusqu'au jour où ils ont pu lire un journal, j'espère qu'ils écouteront avec bienveillance les orateurs qu'ils vont entendre. Ces orateurs appartiennent à une école, célèbre aujourd'hui, de doctrinaires et d'hommes d'action, qui considèrent le régime monarchique comme essentiel à la prospérité et à la vie des peuples. Jusqu'ici, les grands penseurs, qui, un peu de tous les temps, avaient prôné la royauté, étaient restés ignorés des masses ; au contraire, les tenants des idées démocratiques virent, depuis la Révolution, leurs écrits répandus et popularisés. Aujourd'hui, nous assistons à un mouvement inverse et nous voyons la vérité historique se faire jour enfin... Les royalistes osent dire qu'ils sont les champions, non d'un despotisme aveugle, mais d'une doctrine qui sauvegarde, autant que faire se peut sous la nécessité d'un ordre social, la véritable liberté des hommes et leurs sentiments de fraternité ».

M. Fléché parle ensuite de la puissance juive, qui non seulement constitue une force morale contre l'Eglise, mais encore une force matérielle et brutale, une force occulte et dénuée de tous les scrupules de la conscience et de la pudeur, en un mot, la féodalité la plus formidable que l'histoire ait jamais connue. La juive-

rie a fait la conquête de la France, privée de ses protecteurs naturels, et elle est en train de faire la conquête de tous les pays démocratiques. M. Fléché, en présentant les orateurs, conclut ainsi :

« Comme les hommes sont imparfaits, les institutions humaines le sont aussi. Si les hommes avaient toutes les vertus, on pourrait songer peut-être à être républicain. Malheureusement, ni la liberté, ni l'égalité, ni même la fraternité hélas ! ne sont de ce monde. Pour peu que vous soyez désabusés sur ce point, vous éprouverez quelque satisfaction en écoutant les orateurs. Leurs théories ont peut-être le défaut de ne pas flatter l'orgueil humain, mais elles flatteront je l'espère, la raison de beaucoup d'entre vous ».

M. Fléché, dont le discours a été écouté avec beaucoup d'attention, est très applaudi. Avant de s'asseoir, il donne la parole à M. Octave de Barral, président de la section d'A. F. du dix-huitième arrondissement de Paris, dont les ligueurs des Hautes-Pyrénées ont déjà goûté, à Lourdes dans la salle du tribunal, et à Tarbes, au siège de la section, la force d'argumentation et l'éloquence.

Discours de M. de Barral

Peut-être, dit immédiatement l'orateur, ne connaissez-vous pas l'Action Française. Permettez-nous alors de nous présenter. Nous ne sommes pas des politiciens, nous ne sommes pas des « électoraux » venant capter vos votes pour obtenir des sinécures de 15,000 francs au Luxembourg ou au Palais-Bourbon. Non ! nous venons vous parler de l'intérêt national et des moyens de servir la patrie et ses groupements naturels et sociaux : la province, le métier, la famille.

Les royalistes sont heureux et fiers d'affirmer leurs convictions, et, bien loin d'esquiver la discussion, ils la recherchent et la demandent de tout cœur.

La plupart d'entre vous ne sont pas royalistes. Vous êtes républicains, vous vous accrochez, en toute sincérité, au préjugé démocratique et parlementaire. Mais, au risque de vous étonner, je vous dirai que, parmi nous, ce fut la même chose et que, des quatorze membres que compte le Comité directeur de l'Action Française, douze furent républicains.

Mais ils ont eu le courage d'adopter en politique la seule méthode digne d'un patriote, et qui est de juger toutes les questions publiques non point dans leur rapport avec leurs sentiments ou leur caprice, mais uniquement dans leur rapport avec l'intérêt national.

Ceux qui sont venus à l'Action Française, en effet, n'étaient pas des « politiciens » mais des hommes à l'esprit indépendant et qui réfléchissaient : professeurs de l'Université, agrégés d'histoire, des lettres ou de philosophie, industriels, propriétaires terriens.

Ils avaient vu les scandales de la République : Wilson, Panama, etc. ; ils avaient gémi du gaspillage des finances, ils avaient assisté au déchirement de la persécution religieuse. Ils avaient vu aussi que les politiciens du régime, opportunistes ou radicaux,

n'étaient que des pantins dont les grands Juifs, Jacques de Reinach et Cornélius Herz, tenaient les ficelles. Et pourtant ils n'étaient pas encore royalistes. Ils espéraient améliorer la République, comme si, selon le mot frappant de Jules Lemaître, on peut améliorer le typhus ou la peste !

L'affaire Dreyfus leur ouvrit les yeux. On fit marcher, pour un capitaine juif et millionnaire, la classe ouvrière, abusée ; on désorganisa tous nos services militaires ; on appliqua partout le service des fiches ; on fit régner la délation ; on fomenta la guerre civile et l'on jeta les Français les uns contre les autres.

Alors, ces hommes-là qui avaient été des radicaux comme Vaugeois ou même d'ardents dreyfusards, comme de Bruchard, ont réfléchi, étudié, discuté, comme nous vous invitons à le faire ce soir. Alors ils ont vu, comme l'avait dit le comte de Paris, que ce sont les institutions qui corrompent les hommes Alors, ils ont reconnu qu'une monarchie nationale, antiparlementaire et décentralisée, était de salut public.

Avec la République, la France est livrée aux partis qui s'efforcent de s'arracher le pouvoir les uns aux autres, et surtout l'assiette au beurre qui en dépend. La République, c'est l'anarchie. Ces 900 roitelets qui n'étaient capables d'être ni avocats, ni médecins, se sont crus capables d'être rois de France.

Et même, si nous les supposons bien intentionnés, ils n'en resteront pas moins impuissants pour le bien public, puisque, en République, tout est subordonné à l'intérêt électoral. En outre, les députés auront à s'occuper de questions pour lesquelles — au contraire des groupements professionnels et compétents — ils n'ont aucune compétence. Ils auront, par exemple, à trancher des questions ouvrières auxquelles ils n'entendent rien. Or, le parti socialiste lui-même n'est guère représenté à la Chambre que par des bourgeois. Et que sera-ce quand il s'agira des grandes et difficiles questions de politique extérieure, de défense militaire et maritime !

Ici, M. de Barral, avec une verve impitoyable, cite l'exemple du ministère des affaires étrangères Comme toutes les autres, dit-il, ces questions de politique extérieure, qui sont si délicates et si périlleuses, sont surbordonnées aux basses luttes des partis. Un jour, Hanotaux nous arriva, auteur d'un plan discutable qui était celui d'un rapprochement avec l'Allemagne, mais dont la réalisation demandait en tout cas de longues années. Il se met à peine à l'œuvre que le ministère est renversé. Un illustre chimiste, mais déplorable diplomate, lui succède. Ensuite arrive un petit journaliste radical, Delcassé, qui, au moment même où André et la franc-maçonnerie affaiblissaient l'armée et où Pelletan faisait passer notre marine du deuxième au cinquième rang, inaugurait lui, une politique extérieure très hardie et très belliqueuse. Résultat : Delcassé débarqué sur l'ordre de l'empereur d'Allemagne et une « humiliation sans précédent », selon le mot de Clémenceau. Puis Rouvier, puis Pichon, etc., puis M. de Selves qui, n'étant plus bon à être préfet de la Seine, parut à point pour les affaires étrangères. Deux jours après, son entrée au ministère, l'Allemagne créait l'incident d'Agadir et l'ambassadeur d'Allemagne se présentait

chez le malheureux ministre qui quelque temps après, donnait sa démission dans une lettre où il déplorait que la France eût « un régime dans lequel l'esprit de suite est impossible ».

Songez, en effet, qu'en 42 ans de République, nous avons eu 54 ministères. Ouvrez un journal au moment d'une crise ministérielle : le premier jour vous lirez qu'il est question de donner la Marine à Dubois, Dupont ou Durand ; mais le deuxième jour, c'est l'Instruction publique qu'on songe à lui offrir, et le troisième les finances ou les postes et télégraphes. Vous le voyez, Dubois, Dupont ou Durand ont une compétence universelle ou plutôt, il ne s'agit ici que de basse politicaillerie.

Et l'incident Millerand et son lâchage par Poincaré, le grand ministre du « Ministère national » ?

Jetez, au contraire, un coup d'œil sur ce qui se passe dans les nations monarchiques. Avant 1870, le roi de Prusse et son ministre Bismarck ont à lutter contre leurs parlementaires qui refusent tout crédit militaire. Ils les mettent à la raison, et aujourd'hui l'Allemagne tout entière est reconnaissante à son grand et premier empereur.

Au Japon, le souverain héréditaire a dit : « Aux ministères de la guerre, de la marine et des affaires étrangères, il me faut des professionnels. J'entends donc les soustraire aux caprices du parlementarisme et des combinaisons parlementaires ».

C'est qu'un roi offre plus de garanties que 900 politiciens. Lui seul peut prendre en main les intérêts généraux du pays. « Si vous voulez que la France ait un organe permanent de l'intérêt national, si vous vous préoccupez du salut et de l'avenir de votre patrie, vous direz avec nous qu'il faut lui rendre, selon le mot de Charles Maurras, une monarchie non pas despotique, mais décentralisée et antiparlementaire ».

Le beau discours de M. Octave de Barral qui n'a soulevé aucune protestation, mais qui, au contraire, a été plusieurs fois applaudi par la majorité des assistants, a produit une grande impression sur un auditoire qui n'est pas habitué à entendre proclamer de pareilles vérités.

Ici se place, vers neuf heures et demie, un petit incident qui a provoqué un tumulte de quelques minutes. Il n'a d'ailleurs été occasionné que par une partie des auditeurs socialistes qui voulaient à tout prix faire entendre un des leurs avant le discours de M. Georges Valois. On arrive enfin à s'entendre, et M. Valois prend la parole.

Discours de M. Georges Valois

J'apporte tout d'abord ce témoignage, dit l'orateur, que j'appartiens à une famille républicaine et révolutionnaire. J'ai ressenti moi-même avec une extrême violence les préjugés contre la Monarchie, et j'avoue que ce qu'il y a de plus dur au monde c'est d'aller contre nos sentiments qui comptent parfois plus que les arguments de notre raison.

Quand j'avais dix ans, on me disait que la Monarchie était le gouvernement des nobles et des curés. Aujourd'hui, l'objection est

plus habile : on affirme que la monarchie serait le monopole des capitalistes. Je m'empresse de répondre que, s'il y a des monarchistes qui sont plus capitalistes que royalistes, ceux-là ne demandent pas à changer de régime, et nous les trouvons contre nous. Ils savent, en effet, que la Monarchie est un régime qui limiterait la puissance des financiers. Au surplus, on chercherait en vain chez nous les grands capitalistes que l'on trouve en abondance dans la République enjuivée.

Si, jusqu'à ce jour, on a ignoré la vérité, c'est que depuis 1880, on a constamment répandu le mensonge chez nous. Aujourd'hui, la vérité commence à s'imposer On ne croit plus par exemple, que la Révolution française, la grande, celle de 1789, a été faite par le peuple français et pour lui. On a découvert, et les écrivains socialistes les premiers, que ce mouvement avait été beaucoup moins simple que ne le disaient les historiens officiels et que, parmi les révolutionnaires, il y avait beaucoup de nobles, beaucoup de bourgeois surtout et très peu de peuple.

De même, la Révolution de 1830 a été l'œuvre de la bourgeoisie libérale et du banquier Lafitte en particulier. De même la Révolution de 1848. De même, c'est du 3e Empire que datent les grandes fortunes juives. Seule, la Commune n'a pas possédé les éléments bourgeois qui existaient dans les précédentes révolutions : aussi échoua-t-elle du premier coup. Elle fut réprimée par le plus féroce des bourgeois : M. Thiers.

Mais il y a eu une autre révolution, c'est l'Affaire Dreyfus, qui a été nommée la « révolution de 1898 ». Après cette affaire, il y a eu un changement profond dans la vie économique et les conditions sociales du pays A cette époque, mes camarades et moi nous étions socialistes, et surtout syndicalistes. Guesde nous dit, au début de l'Affaire, qu'il ne fallait pas marcher. « C'est une lutte, disait-il, entre bourgeois juifs et protestants d'une part, et bourgeois catholiques de l'autre Qu'ils se battent, qu'ils se mangent, nous interviendrons après la bataille s'il le faut, mais pas en ce moment ». Et cependant, deux mois après que le grand chef socialiste eût prononcé ces paroles, les socialistes et la classe ouvrière marchaient à fond pour Dreyfus Pourquoi ce revirement ? C'est que de mystérieux émissaires avaient fait dans nos rangs une ardente propagande, en nous disant que l'Affaire Dreyfus était le commencement d'un mouvement révolutionnaire de premier ordre contre l'Eglise, contre la magistrature, contre l'armée, contre l'Etat Nous nous y sommes engagés sans hésiter et le mouvement dreyfusard ne dut son triomphe qu'à la participation des forces révolutionnaires de 1898 à 1902. Au surplus, Millerand Briand et quelques autres ne tardèrent pas à lâcher les camarades, heureux de s'être fait un marche-pied de la fameuse affaire.

Voilà des vérités historiques contrôlables.

« Nous en avons assez de paroles », crie alors un socialiste. — « Vous avez bien raison », lui répond M. Valois, qui conclut en disant que le syndicalisme intégral conduit au nationalisme intégral, c'est-à-dire à la Monarchie.

Le discours de M. Valois est aussi très applaudi et ne soulève que quelques protestations.

Les contradicteurs

Il s'en présentera trois, deux socialistes, et l'un même anarchiste. Les politiciens radicaux-socialistes, en effet, brillent par leur absence. Ils ne se sont pas empressés de venir dans une réunion où il n'y avait aucun profit électoral pour eux à recueillir et où ils risquaient de ne pas voir triompher leur phraséologie habituelle.

Le premier contradicteur, plutôt sympathique, est le citoyen Dutiron. Il reconnaît que le « citoyen » Valois a dit quelques vérités. Il avoue que le peuple a tiré les marrons du feu pour la bourgeoisie. Aussi n'est-ce plus des révolutions politiques que doit faire le peuple, mais des révolutions économiques. La royauté, après dix-huit siècles, a prouvé qu'elle était incapable d'assurer le bonheur des prolétaires. Quant à la République, c'est une monarchie décapitée, qui est pire que les monarchies voisines. Nous ne voulons plus de tyrans à une ou cinquante têtes. Mais nous voulons qu'il y ait plus de justice, plus de bien-être sur la terre. Le producteur doit être contre le fainéant qui l'exploite. (Applaudissements socialistes). La monarchie décentralisée ne peut pas être l'autorité, puisque elle serait éparpillée. La question juive n'est qu'une diversion pour diverser les travailleurs. La patrie n'est qu'un assemblage de financiers qui ont le talent de s'entendre avec les financiers des nations voisines, par exemple comme il le firent au sujet du Maroc.

Ayant terminé, le citoyen Dutiron va s'asseoir paisiblement à côté des orateurs.

Le citoyen « Benoît » à qui le président de la réunion demande s'il veut parler tout de suite, répond affirmativement et monte à la tribune. Il s'y promène de long en large, non sans avoir bu à même la carafe placée sur la table, ce qui est le trait d'un jeune homme dégagé de préjugés et d'un excellent anarchiste. Au demeurant, le citoyen Benoît, malgré les choses épouvantables et quelque peu décousues qu'il profère avec un bel accent marseillais, a l'air d'un brave garçon. Il est surtout antimilitariste.

— Je demande à la classe ouvrière, conclut-il, « de se faire des êtres parfaits »

Rien que ça !

Le citoyen Pichon est le troisième contradicteur. Il parle d'une voix douce et agréable, et un joli accent... qui n'est pas de Tarbes. On affirme à la classe ouvrière, dit-il, qu'elle sera plus heureuse en Monarchie. Regardez l'Espagne, rappelez-vous Ferrer. Le citoyen Pichon reconnaît toutefois qu'en Angleterre la classe ouvrière est plus favorisée qu'en France et y jouit de plus de liberté. Mais il attribue ce fait à l'organisation de la classe ouvrière anglaise. On est aussi bien roulé par les bourgeois radicaux que par les royalistes, continue-t-il. Aussi les ouvriers doivent se gouverner eux-mêmes. Il nous faut une collectivité intelligente, éduquée. Dix yeux valent mieux qu'un, et la majorité qu'un seul. Nous devons, nous, prolétaires nous gouverner nous-mêmes.

La série des contradictions est terminée. Alors, M. de Barral se lève et répond d'une façon remarquable aux diverses objections qui ont été présentées, et qui, surtout en ce qui concerne l'Ancien

Régime, viennent toutes de la même source : les manuels scolaires en usage dans les écoles laïques. Cela est frappant. Les mêmes petits livres inspirent le socialiste le plus modéré et l'anarchiste le plus farouche.

M. Octave de Barral cite à ce sujet la conversion aux doctrines d'Action Française d'un agrégé d'histoire, Eugène Cavaignac, arrière petit-fils, petit-fils, fils d'un conventionnel et de ministres républicains. Il cite également le livre admirable d'un écrivain qui, pourtant n'est pas royaliste : le *Roi*, par M. Frantz-Brentano. Il rappelle que les rois en affranchissant les communes, avaient sanctionné des libertés provinciales et communales qu'on ne connaîtra jamais en République. Ce fut Louis IX qui institua définitivement les corporations ouvrières. Quant au reproche d'obscurantisme fait à l'ancien régime, il est plaisant. Qui fonda l'Université de Paris, où accourut toute l'Europe ? Qui créa le collège de France ? Et sait-on que les écoles primaires et gratuites étaient plus nombreuses avant la Révolution qu'elles ne le sont aujourd'hui, sous la 3e République ?

M. de Barral répond en particulier à l'objection du citoyen Dutiron, à propos de l'autorité « qui serait éparpillée avec la décentralisation, et ne serait plus, par suite, l'autorité ». Au contraire, l'autorité ne mérite ce nom et n'est puissante et forte que lorsqu'elle s'exerce dans un domaine défini, et non dans tant de questions où elle n'a que faire : province, communes, enseignement, famille. En monarchie, on n'aura pas la liberté, qui n'est qu'un vaint mot d'idéologue, mais bien de belles et bonnes libertés positives. Nous voulons, nous aussi, que la classe ouvrière s'organise fortement ; mais, pour celà, nous voulons la délivrer du joug des politiciens. Quant à la question juive, il ne faut pas confondre : qu'on ne vienne pas nous parler de religion, alors que nous ne nous plaçons qu'au point de vue national et économique, dans notre lutte contre la juiverie.

Nous ne parlons pas non plus de résignation à la classe ouvrière ; nous reconnaissons que la plupart de ses plaintes sont fondées ; mais elle ne fera jamais aboutir ses revendications en République. M. de Barral cite ici deux faits piquants ; d'une part, après la mort du roi Edouard VII, deux députés socialistes anglais montèrent à la tribune pour apporter à la mémoire du souverain l'hommage attristé des ouvriers anglais en retour de tout ce qu'il avait fait pour eux. D'autre part, l'orateur cite le mot de Bebel au congrès socialiste d'Amsterdam, disant que c'était une république, et la République française qui avait versé le plus de sang ouvrier. M. de Barral termine sa merveilleuse riposte par quelques paroles vengeresses à propos des Camelots du Roi, sottement pris à partie, et avec quelle inconscience, par le malheureux citoyen anarchiste Benoît.

Les répliques de M. de Barral produisent autant d'effet que son discours.

Il se fait tard, et un certain nombre d'ouvriers socialistes quittent la salle. Mais, devant un auditoire très nombreux encore et absolument sympathique. M. Valois répond à son tour à quelques autres objections. Il fait, en particulier, un rapide historique de

l'affaire Ferrer, lequel n'était ni ouvrier, ni socialiste, ni syndicaliste. Il nous apprend que cette affaire fut montée non pas par les journaux de la classe ouvrière, mais par des journaux capitalistes, tels que, en France, le *Temps* et le *Siècle* ; en Italie, la *Tribuna*, etc. C'est que voici le pot-aux-roses : Au point de vue économique, le franc-maçon Ferrer était « manchesterien », et son action et sa propagande ouvraient l'Espagne aux capitalistes étrangers.

Lorsque M. Valois a fini de parler, il est minuit. La salle se vide alors dans un ordre parfait. Cette magnifique réunion, si instructive pour tout le monde, portera certainement ses fruits. Ce n'est pas peu d'avoir parlé de la Monarchie et de la vérité politique pendant plusieurs heures devant près d'un millier de Tarbais. Mais, ce qui est mieux encore, c'est la campagne incessante de propagande personnelle et par conversations privées que font certains de nos plus dévoués amis. Le blé lèvera !

A Tarbes, le 27 avril

FÊTE et BANQUET de la SAINT-PHILIPPE

C'est par une magnifique journée de printemps, et sous un soleil déjà ardent, que les royalistes des Hautes-Pyrénées ont fêté, cette année, la Saint-Philippe. Ils étaient venus dimanche dernier très nombreux, plus nombreux encore que les années précédentes de tous les points du département, ayant usé, selon la distance, des moyens de locomotion les plus divers.

La Messe à Saint-Jean

C'est à midi moins le quart, en l'église Saint-Jean, — une des trois paroisses de la ville où cette cérémonie a lieu chaque année alternativement — que M. l'abbé Jubinal, aumônier de Comité royaliste, a célébré la messe par laquelle commence toujours cette journée de fête. Beaucoup de Tarbais et beaucoup de nos amis des villes voisines et des campagnes avaient tenu à y assister, de telle sorte que la nef de Saint-Jean débordait de fidèles. Au premier rang, devant l'autel, s'étaient rangés le drapeau national, l'étendard de Jeanne d'Arc et la bannière des jeunes filles royalistes. Immédiatement après, avaient pris place Mme la Marquise de Mac-Mahon, Mme Philadelphe de Gerde, MM. de Lur-Saluces, Pierre Artiguenave, de Barral, Czulowski, Lampre, de Courrèges, Albert Lavigne, Fourcade. Devaux, Noyer, Guillaume Lapèze, Dabat, Artigau, Saint-Gès, de Vic-Bigorre, Barifouse, de Saint-Laurent de-Neste, etc...

Pendant la messe, les jeunes filles royalistes ont chanté deux chœurs : *Il faut qu'il règne* et la *Cantate à Jeanne d'Arc*, de Dumont. Mlle C... a interprété avec talent l'*Ave Maria* d'Ancel.

Durant la cérémonie, une quête a été faite par Mme Robert-Voisin, et Mlle C. de Castelbajac, qu'accompagnaient M. P. Dabat et M. Noyer.

Après la messe, vers midi et demi, une colonne imposante de plus de deux cents hommes s'est formée derrière les drapeaux, devant la porte de l'église Saint-Jean, qui donne sur la rue des Grands-Fossés, et s'est dirigée, dans un ordre parfait, vers la salle du banquet, en suivant la rue des Grands-Fossés et la rue des Francs-Maçons. Ce cortège improvisé a produit une grande impression sur son passage, et il eût été beaucoup plus nombreux encore, si la plupart de nos amis, non prévenus, ne s'étaient rendus isolément au théâtre Caton.

Le Banquet

Comme chaque année, nos jeunes filles avaient décoré la scène et le vaste cirque du théâtre Caton avec un goût parfait. De tous côtés, il y avait profusion de fleurs et de feuillage, de guirlandes et de bouquets. A la table d'honneur, dressée devant le buste de Philippe VIII, étaient assis : la Marquise de Mac-Mahon, Philadelphe de Gerde, Mme Robert Voisin ; M. Pierre Artiguenave. le comte de Lur-Saluces. MM. H. de Courrèges, Octave de Barral, Marcel Aubès, C. Czulowski, H. de Bruchard, Noyer.

En dehors des invités, 450 couverts sont placés dans la salle, ce qui fait que 5 0 personnes environ assistent à ce banquet de 1913.

Le menu fut servi avec diligence par M. Elichiry, propriétaire de l'Hôtel Royal Henri IV. En voici la composition :

Garbure Henri IV
Estouffade de bœuf à l'ancienne
Haricots blancs bretonne
Carré de veau rôti
Salade
Dessert
Champagne
Café, Armagnac

Discours de M. Pierre Artiguenave

Au champagne, M. Pierre Artiguenave, président du Comité royaliste des Hautes-Pyrénées, se lève et prononce le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

« Lorsque Monseigneur le Duc d'Orléans daigna me confier la direction de la cause royaliste dans notre département, je ne vous dissimule pas qu'un retour en arrière me fit comprendre de suite les responsabilités que j'assumais.

» Faire revivre les saines doctrines de la Contre-Révolution en ramenant au Roi et aux traditions religieuses et politiques qui avaient fait de concert la grandeur de la France, ses populations éleyées, maintenues depuis 1789, dans l'erreur démocratique, me paraissait une œuvre irréalisable.

« Cependant, grâce à l'Action Française, la tâche devient plus facile, puisque chaque année nous voyons augmenter le nombre de nos adhérents, puisque chaque année nos réunions nous amènent de nouveaux amis.

« Les meilleures recrues nous viennent des milieux ouvriers et paysans qui ont le plus souffert de l'erreur démocratique et du préjugé anti-monarchique ; c'est là, pour nous, un précieux encouragement et le gage d'une prochaine délivrance.

« Ces progrès constatés dans toute la France, avoués par les républicains eux-mêmes, nous les devons incontestablement aux vaillants de l'*Action Française*, au journal quotidien pour lequel on se passionne quand on en fait sa lecture habituelle. Nous les

devons en particulier, dans notre Bigorre, à la propagande inlassable de nos Ligueurs, parmi lesquelles une place d'honneur est réservée à Jean Lapèze, à Joseph Dupont, à Claude Czulowski, à Louis Fléché, etc., etc.

« Nous les devons encore, ces progrès, à notre présidente du Comité des Dames d'Action Française, Mme Voisin, à ses dévouées collaboratrices, Mme Bosc, Mme Dabat et Mme Noyer, et au groupe des jeunes filles royalistes si gracieusement dirigé par Mlle Calixe de Castelbajac.

« En mon nom personnel et au nom de tous nos amis, je les félicite de leur zèle admirable et je les en remercie respectueusement.

***

« Je vous disais donc, Messieurs, que la vérité politique triomphe en France. que l'Erreur démocratique est vaincue par les doctrines du Nationalisme intégral.

« Certes, on n'aurait pas cru que ces doctrines feraient une si belle trouée lorsque parut, le 1er août 1899, en pleine crise dreyfusienne, ce petit fascicule à couverture grise appelée l'*Action Française*. On n'aurait pas cru que son premier article intitulé par Henri Vaugeois : *Réaction d'abord* ! amènerait son auteur à reconnaître peu après que la Monarchie traditionnelle est de Salut public.

« C'est, en effet de cette minuscule revue qu'est né le programme de la contre-révolution, programme parfaitement défini dans une étude remarquable sur l'Action Française parue au *Bloc Catholique* (Octobre 1911) sous la signature de notre éminent ami M. Joseph Esquirol.

« Ce qu'ont surtout voulu les fondateurs de l'Action Française, dit M. Esquirol, ce qu'ils veulent toujours davantage et avec eux tous leurs adhérents, de plus en plus nombreux, c'est réaliser une « action » très cohérente et très active, capable de mener à bien le programme intégral de la contre-révolution.

« Dès lors, en effet, qu'un groupe d'élite se crée ainsi autour d'un programme de réaction très précis et très pertinemment formulé, avec la volonté réfléchie et inébranlable de le réaliser « par tous les moyens », en dépit de tous les obstacles et de tous les sacrifices, même celui de la vie, sans autre espoir de compensation et de récompense que la conscience d'accomplir le devoir social actuel, il y a déjà présomption grave, sinon certitude absolue que ces hommes se sentent les qualités nécessaires pour accomplir leur mission.

« Aussi bien il est facile, grâce à la retentissante notoriété des constantes déclarations de l'*Action Française* de vérifier combien exactement elle réalise tout le programme de la contre-révolution. Ce programme est des plus simples à énoncer (sinon facile à réaliser), puisqu'il doit tout uniment viser le but inverse de la révolution, et qu'il s'agit, par conséquent, de renverser les institutions par elle édifiées, de refaire tout ce qu'elle a démoli, en un mot de renouer la trame brutalement interrompue de la Constitution nationale que nous avaient faite les siècles et nos traditions.

« Ce programme, si lumineusement formulé, l'Action Française s'applique à le réaliser tous les jours ; les progrès qu'elle fait sont immenses, on l'a constaté dans ces manifestations inoubliables du Cinquième Congrès de l'Action Française, tenu à Paris, en Novembre 1912, et du Congrès du Sud-Ouest, qui eut lieu à Bordeaux, en Janvier dernier.

« Ici même, dans cette ville, avant-hier soir, M. Georges Valois et M. Octave de Barral ont pu faire entendre, avec leur haute compétence, à de nombreux ouvriers, l'exposé de nos doctrines.

« Dans les réunions, dans les séances d'étude, les ligueurs accourus de toutes nos provinces rivalisent à l'envi, et avec enthousiasme pour propager ces doctrines et ces idées du nationalisme intégral, savamment enseignées par Charles Maurras et ses éminents collaborateurs.

« En résumé, l'Action Française pénètre aujourd'hui dans tous les milieux, et le nombre de ses adhérents grossit constamment.

« Ne marche-t-elle pas de succès en succès, sous l'égide de Jeanne d'Arc, la Sainte de la Patrie ?

« Nous la fêterons dimanche, messieurs, notre héroïne : nous pavoiserons et nous illuminerons en son honneur.

« La canonisation, que l'on nous dit très prochaine, sera le prélude, nous l'espérons, du retour de la France aux traditions religieuses et politiques qui en avaient fait la première nation du monde.

« Jeanne, encore une fois, boutera dehors l'ennemi et nous ramènera le Roi.

« Vive Jeanne d'Arc ! Vive le Roi ! »

« Et maintenant, Messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter les éminents orateurs qui ont bien voulu nous apporter leur précieux concours :

« Madame la marquise de Mac-Mahon, cette grande Française dont le dévouement ne se dément jamais et à qui nous devons une profonde reconnaissance pour avoir contribué avec M. de Lur-Saluces et M. Bernard de Vesins au réveil royaliste dans les Hautes-Pyrénées.

« Madame Philadelphe de Gerde, l'aimable et distinguée poétesse bigourdane, très dévouée à l'Action Française et qui, l'an dernier, a su si bien défendre nos chers Camelots du Roi injustement attaqués à Lourdes pendant le pèlerinage national.

« Monsieur le comte Eugène de Lur-Saluces, notre chef aimé, dont nous sommes toujours fiers de suivre les sages directions. Il a été l'initiateur de l'Action Française ; Charles Maurras, en effet, au Congrès de Bordeaux, a fait le plus bel éloge, — je cite textuellement — « de ce constructeur de l'avenir dont l'*Action Française* « n'a fait en somme que populariser les idées qu'il exposait dans « ses remarquables rapports de 1894 et 1895. N'était-ce pas lui qui « invitait même les non-croyants à se serrer autour du catholicisme « romain et ne voit-on pas aujourd'hui s'opérer ce ralliement qui eût « semblé une chimère il y a vingt ans ? Ce que son clair bon sens « voyait déjà, tout le monde le voit aujourd'hui ».

« M. Octave de Barral, dont nous avons pu apprécier le magni-

fique talent dans la réunion contradictoire de vendredi. Nous connaissons son zèle pour la cause de la France et du Roi, car le groupe qu'il dirige au XVIII[e] arrondissement nous a été proposé par M. Léon de Montesquieu comme un modèle de parfaite organisation.

M. Henry de Bruchard, le vaillant et très sympathique directeur du *Midi Royaliste*.

« Toujours sur la brèche, il consacra son talent à la diffusion des idées royalistes par la parole et dans la presse.

« Offrons-leur ici, Messieurs, nos témoignages de la plus vive admiration et je vous invite à lever nos verres en leur honneur ».

Discours de M. de Lur-Saluces

Le comte de Lur-Saluces s'est à peine levé qu'une ovation accueille le si aimé délégué régional du Prince.

« Chaque année, commence M. de Lur-Saluces, un banquet donne à la vaillante section de Tarbes et des Hautes-Pyrénées l'occasion de passer la revue de ses forces, et chaque année on assiste à un progrès que je suis heureux de constater moi-même.

« Nous arrivons de Bruxelles avec ma belle-sœur, la marquise de Mac-Mahon (acclamations) ; nous avons vu Monseigneur le duc d'Orléans, et je suis chargé de vous exprimer les sentiments de la gratitude royale. Je les transmets tout d'abord à M. Pierre Artiguenave, votre président si dévoué, à Mme Voisin ; je les transmets aussi à l'admirable M. Lapèze, qu'on trouve toujours quand il y a à se dépenser et à se dévouer, mais qu'on ne trouve jamais quand on veut le féliciter ».

A chaque nom prononcé par M. de Lur-Saluces, c'est un tonnerre d'applaudissements.

« Je transmets encore ce témoignage, continue M. de Lur-Saluces, à la vaillante troupe des Camelots du Roi. Je les transmets à vous tous, qui venez ici chaque année et qui avez confiance dans notre cause. Car c'est la confiance, et non plus la curiosité, comme c'était peut-être le cas pour certains d'entre vous autrefois, qui réunit de bons Français dans cette salle.

« Tous, en effet, nous avons aujourd'hui les mêmes inquiétudes et les mêmes préoccupations. Non seulement nous songeons toujours à nos frères de l'Est et à leur province que traverse comme un paraphe sanglant (cris de : « A bas Ruyssen ! »), mais encore les plus grands dangers nous menacent, et c'est pourquoi nous sommes prêts à consentir tous les sacrifices à notre patrie.

« Il fut un temps où ces formidables puissances que sont l'Allemagne et l'Italie n'existaient pas. A cette époque-là, on n'arrachait pas le paysan à sa terre, l'ouvrier à son atelier ; le soldat de métier faisait la besogne à lui tout seul. Mais sont arrivés les gouvernements issus de la Révolution qui ont créé, on peut le dire, l'unité de l'Allemagne, l'unité de l'Italie. Et qu'on ne cherche pas à mettre hors de cause les républicains ; ils ont été les premiers à applaudir à cette œuvre et à l'imposer à l'Empire.

« Et, d'ailleurs, qu'ont-ils fait ensuite, eux et leur République,

devant ce nouveau péril ? Ils ont trouvé le moyen de laisser descendre notre flotte au cinquième rang, par une incurie criminelle qui a coûté plus cher au budget français que n'a coûté à l'Allemagne l'ascension de sa flotte au deuxième rang.

« Et la loi de trois ans, ne l'avions-nous pas, cette loi que les républicains eux-mêmes redemandent aujourd'hui ?

« Voilà le défaut fondamental de la République : le gâchis, la surenchère électorale, le désordre et l'inconséquence partout qui mènent aux hontes de Fachoda, d'Algésiras et de Tanger.

« Ces jours-ci encore, qu'a-t-on vu ? Parce que quelques Allemands en goguette et insolents avaient été houspillés à Nancy, le gouvernement républicain tremble aussitôt, et fait un véritable holocauste de fonctionnaires pour l'offrir à l'Allemagne. Voilà ce qu'est devenu l'honneur français confié à la République ! (Huées et cris de : « A bas la République ! »)

« Je viens de lire dans votre salle une affiche intitulée : « Comparons ». Eh bien ! oui, comparons, si vous le voulez. Vous venez de voir ce qu'a su faire la République après 43 ans, pour le relèvement national. Or, en 1830, quinze ans après Waterloo, quinze ans après que nos rois eurent repris la responsabilité de l'honneur français, nous faisions la conquête d'Alger. Et vous vous rappelez sans doute la réponse du baron d'Haussez, ministre français de la Monarchie, à l'ambassadeur d'Angleterre, qui était venu lui faire des représentations avant le départ de notre flotte : « Monsieur l'ambassadeur, je suis ministre de la marine, et je ne vous parlerai pas en diplomate. Je vous dis simplement que nous nous f..... de l'Angleterre. Notre flotte partira tel jour, elle suivra telle route, et si elle trouve votre flotte, elle lui fichera des coups de canon ».

» Oui, messieurs, comparez. Votre devoir de Français est de rétablir un régime dont les représentants peuvent tenir un pareil langage. Je vous demande de crier : « Vive le Roi ! »

La salle acclame l'orateur et crie : « Vive le Roi ! »

Dès une heure et demie de l'après-midi, de nombreuses personnes qui, pour diverses raisons, n'avaient pu prendre part au banquet, arrivaient dans la salle et garnissaient les loges, les tribunes et les galeries. Nous avons reconnu parmi elles plusieurs prêtres de nos amis. Ces nouveaux venus portèrent le nombre des auditeurs à près de huit cents.

Discours de Mme de Mac-Mahon

La présence à notre fête de la « bonne marquise » fut une joie pour tous et presque une surprise. Mme de Mac-Mahon, en effet, se trouvait vendredi encore à Bruxelles, et elle a traversé toute la France, s'imposant un voyage très fatigant, pour être des nôtres. Elle parla comme elle sait parler, c'est-à-dire avec une simplicité délicieuse et avec tout son cœur de bonne Française.

« Comme vous le disait M. de Lur-Saluces, dit-elle, nous vous apportons le salut de celui qui résume, toutes nos espérances et toute notre fierté. Nous n'avons pas hésité à faire un long voyage

pour nous acquitter de cette mission, car rien n'est fatigant quand il s'agit du service du roi : toutes les peines alors sont douces ».

Mme de Mac-Mahon remercia ensuite Mme Voisin d'avoir si bien dirigé et aidé nos jeunes filles royalistes, et elle salua les Camelots du Roi. Puis s'adressant aux convives, elle leur dit : « Je me réjouis de vous voir ici, vous, travailleurs de la terre, vous, laboureurs et paysans, qui avez toujours été la force de la patrie. Venez labourer avec nous cette terre de France qui ne demande qu'à recevoir la bonne semence. L'espérance, c'est vous qui nous l'apportez. Vous verrez comme c'est bon, comme c'est doux d'avoir un roi, si bien que vous vous étonnerez un jour d'avoir pu rester un seul instant en République ».

Mme de Mac-Mahon rend ensuite hommage à ceux qui se sacrifient et ne craignent pas de se dévouer pour les causes saintes. Elle fait acclamer le nom de Maxime Réal del Sarte, lâchement assommé par 150 misérables, et versant son sang pour Jeanne d'Arc et pour la France, parce que Jeanne d'Arc représente la France.

« Je ne sais, termine-t-elle, si nous reviendrons ici pour une autre Saint-Philippe. J'ose dire que j'espère que non, car le triomphe me paraît prochain de ceux qui aiment Dieu et le Roi. Et c'est pourquoi, chaque fois que nous sommes réunis autour du cher exilé, nous lui disons, et chaque fois avec plus d'insistance : « A bientôt ! »

Discours de M. Octave de Barral

Lorsque les longs applaudissements qui suivirent le discours de Mme de Mac-Mahon eurent cessé, M. de Barral se leva ; mais de nouvelles salves d'applaudissements éclatèrent pour accueillir le victorieux orateur de la réunion contradictoire de l'avant-veille.

Quand M. de Barral put enfin parler, il commença par saluer, au nom des royalistes de Paris, les royalistes des Hautes-Pyrénées. Il leur apporta leur salut cordial.

« A Paris, où j'ai l'honneur de présider une section d'Action Française, chaque jour je vois des conversions nous amener des républicains d'hier, royalistes ardents d'aujourd'hui et de demain, ce qui nous remplit d'espérance et de fierté.

« Je viens de parcourir plusieurs provinces ; j'étais ces jours-ci à Bourges, à Montpellier, à Verdun, à Laval, et partout j'ai fait les mêmes constatations. Partout j'ai observé un mouvement de résurrection nationale et un retour vers celui dont les aïeux ont fait notre patrie. Oui, la France se réveille, oui, elle veut vivre.

« Je ne suis pas surpris de voir que brille au premier rang notre province de Gascogne.

« Les Gascons, en effet, ont reçu un lourd héritage de courage chevaleresque, qu'ils veulent à leur tour transmettre à leurs descendants. Ce sont les Armagnac, avec Bernard d'Armagnac, La Hire et tant d'autres, qui, groupés autour de leur roi légitime, ont guerroyé tant qu'ils ont pu au cours de la Guerre de Cent ans et contribué à sauver la France de la domination anglaise. C'est parmi les Gascons que Jeanne d'Arc trouva le plus grand nombre de ses soldats.

« Pendant les guerres d'Italie, c'est encore chez les Gascons que nos rois recrutaient leur infanterie. Ce sont les Gascons de Gaston de Foix qui gagnent la bataille de Ravenne, et ce sont encore des Gascons qui, plus tard, se battent victorieusement à Marignan et à Cerisoles. C'est un Gascon, Blaise de Montluc, qui dans l'horreur des guerres de Religion combat pour son Dieu et pour son roi. Car, alors comme aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, la cause de la religion catholique, la cause de la patrie et la cause du roi sont indissolubles.

« Aussi est-ce avec tristesse que l'on a vu quelques pauvres catholiques, abandonnant leurs convictions traditionnelles, venir demander pardon à la République, piétiner, s'humilier et supplier à sa porte. Mais elle leur a demandé : « Vous vous dites républicains, Messieurs, mais êtes-vous des ennemis de la religion catholique ? — Non, nous allons à la messe. — Alors vous n'êtes pas républicains, allez-vous en, nous ne voulons pas de vous ». Et, naguère, un ministre républicain, modéré pourtant et adulé de certains journaux religieux, répondait un jour brutalement à ses flatteurs : « Entre vous et nous, il y a l'étendue de toute la question religieuse ! »

« C'est que les républicains ont, tout comme nous, une tradition, et cette tradition c'est la haine du catholicisme.

« La République ne peut admettre que l'Etat tout-puissant, et, en dessous, une poussière d'individus désagrégés. Elle est contre la famille, elle est contre l'enfant qui, dit-elle, lui appartient (Protestations et huées dans la salle), elle est contre les groupements professionnels, elle est contre l'autonomie provinciale et communale. C'est elle qui a inventé la stupide et artificielle division de la France en départements. Partout, en un mot, la République se tourne contre tout ce qui peut réunir les citoyens, leur offrir un abri et une protection pour la défense de leurs intérêts et de leurs droits. A tous les groupements mutuels et sociaux, à tout ce qui n'est pas un agent de division, d'anarchie et de haine entre les citoyens, elle a voué une haine implacable.

« C'est pourquoi partout aussi on abjure les préjugés républicains. Un général Bonnal a vu ce que la République avait fait de l'armée, et le général Bonnal a crié : « Vive le Roi ! » Un Flourens, qui était cependant d'une famille de républicains et même de révolutionnaires, qui avait été lui-même ministre des affaires étrangères de la République, mais qui avait vu que, selon le mot d'Anatole France « une démocratie ne pouvait pas avoir de politique extérieure », un Flourens, à son tour, a crié : « Vive le Roi ! » M. Etienne Cavaignac, pris pourtant dans toutes sortes de souvenirs et de préjugés familiaux, a crié : « Vive le Roi ! »

« Mon énumération pourrait être infiniment plus longue. Mais comment ne pas dire un mot aussi de ces félibres qui ont voulu affranchir leurs provinces et qui se sont rendus compte que la République était la pire ennemie des libertés provinciales ? Et alors, comme la grande poétesse bigourdane, Philadelphe de Gerde (Acclamations dans la salle), ils ont crié : « Vive le Roi ! »

« Voilà le vaste mouvement qui doit nous remplir de confiance et d'espoir. Il entraîne la jeunesse de la France qui, jadis, était l'es-

poir de la République, et c'est peut-être ce qu'il y a de plus grave pour celle ci.

« Les royalistes savent mettre la violence au service de la raison. Puisque nous allons célébrer dans quelques jours la Sainte de la Patrie, n'oublions pas ce qu'ont fait pour elle les Camelots du Roi. Eux seuls se sont dressés contre le baveux Thalamas et, malgré les brigades centrales et la garde républicaine mobilisées, l'ont châtié comme il le méritait.

« Il y a quelques mois, d'ignobles individus de l'Ecole des Beaux-Arts ayant fabriqué des panneaux immondes pour une cavalcade, quelques Camelots du Roi ont mis en pièces le char sacrilège. Comme ils se trouvaient ces jours ci cent cinquante contre un, ils ont assailli notre cher Maxime Réal del Sarte, qui a lutté héroïquement pendant vingt minutes, puis, vrai martyr, est tombé sous les coups des orduriers, insulteurs de Jeanne d'Arc.

« Voilà ce que savent faire les royalistes. Ce qu'ils ont fait à Paris ils l'ont fait à Bordeaux, et, à Tarbes, s'il le fallait, ils feraient la même chose et seraient au premier rang.

« Je lève mon verre à votre province de Gascogne, à votre Gascogne traditionnaliste et catholique ! » (Ovation).

Mme Philadelphe de Gerde

L'illustre Bigourdane se dresse alors, énergique et belle comme la personnification de la Bigorre toujours vivante, et, dans le silence impressionnant de la salle, déroule de sa voix d'or les strophes d'un chant magnifique que nous sommes heureux de reproduire plus loin.

On eût vu, à ce moment-là, tous les yeux, tous les visages rayonner de joie, d'intelligence et de fierté. C'est qu'à ces hommes de la terre pyrénéenne, une grande poétesse parlait leur langue, c'est l'âme même de la race qui s'exprimait pour eux par sa bouche. Ce sera, nous en sommes sûrs, un précieux souvenir pour Mme Philadelphe, que l'enthousiasme que suscita son verbe souverain dans cette belle assemblée de gens de la Bigorre. Il fut indescriptible.

Discours de M. Henri de Bruchard

Notre vaillant confrère du *Midi Royaliste* commença immédiatement, de façon à satisfaire ses auditeurs.

« Cette Saint-Philippe doit être la dernière célébrée... sans le concours des autorités officielles (Applaudissements).

« La Saint-Philippe et la fête de Jeanne d'Arc seront, sous Philippe VIII, nos deux fêtes ces fêtes que ne veut pas connaître la République, *à qui tout ce qui est national est étranger*.

« Le renouveau patriotique est un signe de triomphe prochain de l'Action Française. Que l'on se rappelle le fameux et récent article de M. Sembat : « Faites un roi » L'amour de la patrie mène au nationalisme intégral, et c'est pourquoi la République est logique en se méfiant du mouvement patriotique ».

M. de Bruchard parla alors, au milieu de l'attention générale, de

la superbe campagne de Léon Daudet, qui fait à lui tout seul fonction de gouvernement et de service de renseignements. « Car M. Waldeck Rousseau supprima le bureau de renseignements, pour s'en remettre au juif Grümbach, cousin du juif et traître Ullmo, du soin de nous informer ».

M. de Bruchard, insistant sur l'actuelle invasion allemande, prélude d'une guerre certaine et prochaine ajouta : « De même que le moindre obstacle, arrêtant le cours d'un torrent et faisant barrage peut jeter la désolation dans nos vallées, de même un pont qui saute, un train qui déraille peuvent empêcher un corps d'armée d'arriver au moment voulu. Cela peut causer la perte d'une bataille et être un désastre pour la patrie. Or, la plupart des points stratégiques de l'Est sont occupés par des industriels et des fermiers allemands, pour lesquels usines et fermes ne sont qu'un prétexte. Concluez.

« Lorsqu'un gouvernement est incapable, en temps de paix d'assurer la défense matérielle du pays, demandez-vous de quoi il serait capable en temps de guerre. Aussi l'insolence des Prussiens ne connaît plus de bornes. Ils n'oublient pas que la République a été fondée, sur l'ordre de Bismarck, par les francs-maçons et les juifs de Gambetta.

« Il faut donner à notre pays l'homme qui le conduira, et cet homme, c'est le Roi de France, le descendant des Rois Très-Chrétiens, qui a déclaré qu'il fallait séparer la France de la Maçonnerie et de la Juiverie. Tout ce que demandent les Français, honneur, prospérité, sécurité, nous en trouvons la formule sur les lèvres de notre Prince.

« Je termine. Travaillons au retour du roi, même au prix des sacrifices les plus grands. Et pour ramener le *Roi chez nous*, faisons appel à ces deux bergères : celle pour laquelle Maxime Réal del Sarte a versé son sang, et celle qui, née au milieu de vous, nous montra le ciel, et dont Mme Philadelphe de Gerde écrit en ce moment l'histoire mystique ». (Vifs applaudissements).

Il était près de 4 heures lorsque les discours prirent fin. Ils avaient été accompagnés de chants royalistes, enlevés avec entrain par les jeunes filles et par une vaillante petite troupe de Camelots du Roi.

M. Pierre Artiguenave qui, entre autres lettres d'excuses, avait reçu celles de deux de nos distingués et excellents amis, M. le docteur Gandy et M. Louis Gertoux, retenus à Bagnères-de Bigorre par une fête en l'honneur d'Ozanam, proposa alors à l'assemblée les deux adresses suivantes, qui furent votées par acclamations :

« Les comités et les sections d'Action Française des Hautes Pyrénées, réunis en un banquet à Tarbes, à l'occasion de la fête de la Saint-Philippe, indignés du lâche attentat de l'Ecole des Beaux-Arts, adressent à Maxime Réal del Sarte l'expression de leur admiration et de leur sympathie la plus vive avec leurs vœux de prompt rétablissement et leur désir de voir ses lâches agresseurs justement et sévèrement châtiés ».

« Les comités royalistes et les sections d'Action Française des Hautes-Pyrénées, réunis en un banquet pour fêter la Saint-Philippe,

à Tarbes, après avoir entendu les vibrantes paroles de Mme la marquise de Mac-Mahon, de Mme Philadelphe de Gerde, de MM. le comte de Lur-Saluces, Artiguenave, de Barral et de Bruchard, adressent respectueusement à Monseigneur tous leurs vœux ; lui expriment leur attachement inébranlable et l'espoir que, grâce à l'intercession de Jeanne-d'Arc, la France sera bientôt sauvée par le sacre du Roi, à Reims ».

Pendant le banquet et à la sortie, plusieurs photographies ont été prises par MM. Lacaze. Nos amis qui désireraient s'en procurer des exemplaires n'auront qu'à s'adresser à MM. Lacaze, photographes rue Larrey, à Tarbes, ou bien à nous faire part de leur désir.

Ligue des Dames d'Action Française des Hautes-Pyrénées

Mme Robert Voisin présidente des Dames d'Action Française des Hautes-Pyrénées avait réuni plusieurs personnes vendredi 9 mai, après-midi, dans un salon de l'hôtel Victoria (mis gracieusement à sa disposition par M. Pérey), afin d'organiser une action de propagande d'Action française à Bagnères. Mne Voisin a nommé Mme Réquier Philadelphe de Gerde) déléguée pour la section Bagnères-Campan. et Mme Gertoux secrétaire

Une permanence d'Action française va être ouverte à Bagnères, dans un local offert par Mme Dussert-Comet.

Voici les sections déjà organisés dans le département :

Vic-Bigorre. — Déléguée ; Comtesse de Cargoët.

Rabastens-de-Bigorre. — Déléguée ; Mme Capdeville.

Lannemezan. — Mme Joseph Dabezies.

Lourdes, Arreau, Argelès, Cauterets vont être organisés très prochainement avec permanence.

Une lettre de M. de Lur-Saluces à M. Pierre Artiguenave

M. Pierre Artiguenave, le distingué et dévoué président du Comité royaliste des Hautes-Pyrénées, vient de recevoir la lettre suivante de M. de Lur-Saluces, délégué du Prince, pour la région du Sud-Ouest :

« Cher Monsieur,

« Monseigneur a daigné me confier la très agréable mission de remercier les royalistes des Hautes-Pyrénées du témoignage de dévouement qu'ils ont adressé à l'issue du banquet de la saint Philippe. Il en a été très vivement touché et m'a chargé tout spécialement de vous remercier de tout ce que vous faites de si bon dans ce département.

« Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes sentiments les plus cordialement dévoués. — Comte de Lur-Saluces ».

Tous nos amis seront heureux et fiers de recevoir ce témoignage de la gratitude du prince exilé, de celui que *les juifs et les francmaçons*, affolés par les terribles promesses qu'il leur a faites dans son discours ds San-Remo essaient de calomnier, mais que tous les bons Français accueilleront un jour comme le restaurateur de la grandeur nationale, comme le défenseur de la Religion, de la Patrie et de la Famille.

En même temps que M. de Lur-Saluces écrivait à notre Prési-

dent, il adressait la lettre suivante à Madame Philadelphe de Gerde qui a pu s'enorgueillir d'un tel mouvement :

Madame,

Ayant eu à rendre compte dernièrement à Mgr le Duc d'Orléans des diverses manifestations auxquelles avait donné lieu la fête de la Saint-Philippe, dans la région du Sud-Ouest, je n'ai pas manqué de Lui signaler le banquet de Tarbes et de Lui dire combien les convives avaient été heureux d'entendre et d'applaudir la belle poésie gasconne dont vous aviez bien voulu leur réserver la primeur.

Monseigneur, qui s'intéresse tout particulièrement aux moindres symptômes du réveil régional dans nos vieilles provinces, considère comme un des plus importants et des plus significatifs la remise en honneur des dialectes et des littératures des divers pays de France.

Il m'a donc fait l'honneur de me charger de vous prier de vouloir bien Lui faire parvenir le texte du petit chef-d'œuvre dont j'ai, pour ma part, gardé un si précieux souvenir.

Vous serait-il possible de m'en adresser une copie que je m'empresserais d'envoyer au Prince dès que je l'aurais reçue.

Avec l'expression anticipée de ma plus vive gratitude, je vous prie, Madame, de vouloir bien agréer mes hommages les plus respectueux.

Comte de Lur-Saluces.

Nous ne saurions mieux couronner l'exposé des faits de l'année qu'en reproduisant cette belle page qui résume si bien nos pensées et nos espérances :

Ed Crid ![1]

Pirenencs ! qu'èm u tros de poble
De raço puro e de sanc noble
A Rounço-Bau, coumo à Muret,
Qu'ensegnèm ço qui boulèm èstre :
Arré qu'u Diu ! Arré qu'u Mestre !
Tau èro ed crid ded nouste endret.

En eds goutès d'esto mountagno,
Eds péu-arrouis de Carlos-Magno
Nou s'abenturèn pas en bagn...
E, mes tard, à ra negro troupo
Deds francs croutzats ats péu-d'estoupo
Que hasoum boumi sense u plagn !

Per u nou-arré prèts à nous bate,
U coumo dus, dus coumo couate,
D'Armagnac, Lahiro, Mount Luc,
E-d *Enric* de bèro memòrio
Nou la panèn pas à ra Glòrio
Quand s'en coupèn ed loué talhuc !

— Francés ! Espagnous ! plaço ! plaço !
Hèi ! qu'ei ed Plumach-Blanc qui passo !
Paris ! saludo ed Plumach-Blanc !
Franço ! ed tué arrei qu'ei de Gascougno
Pourmou d'acò, garo à qui-u hougno !
Acò hè qu'ei brabe e galant.

Que Diu sab s'om a de qui tengue !
Dounc, cado raço a de mantengue,
Permé que tout, ed crid de qui a ;
— Qui pèch, que pèch, qui brousto, [brousto :]
Nous houm toustem mèstres à nousto
E-nçò deds auts de cops qué i'a !

Mes, berret qui nous-s porte s'àrio,
E qui nou sort qu'à ra béro àrio
Nou sab d'ount a bouhat ed bent.
Gascous ! Bàscou de bouno raço,
Çò que n'a pas, que s'ac attrasso,
Mes qùe nou sié bé de coumbent !

(1) Tirat ded pouëmi de Bernadeto qui déu pareche en mai ena Nabèro Liberal, rio Nationale, 11. carrérode Médicis-à Paris.

Le Cri ![1]

Pyrénéens ! nous sommes un peuple de race pure et de sang noble. A Roncevaux comme à Muret, nous montrâmes qui nous sommes : *Rien qu'un Dieu* ! *Rien qu'un maître* était le cri de nos contrées.

Dans les ravins de nos montagnes, les *chevaux* de Charlemagne ne pénétrèrent pas en vain... Et, plus tard, à la sombre horde des Francs croisés, aux *poil-d'étoupe* nous fîmes jeter plus d'un râle...

Pour un détail, prêts à nous battre, un comme deux, deux comme quatre, d'Armagnac, Lahire, Montluc et l'*Henric* de belle mémoire ne la volèrent pas, la Gloire, quand ils en taillèrent leur part.

— Français ! Espagnols ! place ! place ! C'est le *Panache-Blanc* qui passe !... Paris ! Salue le *Plumet-Blanc* ! France ! ton Roi est de Gascogne ! C'est pour cela qu'il est si brave, si généreux et si galant !

Dieu sait qu'on a de qui tenir ! Or, chaque race a le devoir de maintenir sa renommée ; — qui paît, paît et qui broute, broute ; nous fûmes toujours rois chez nous et quelquefois chez les autres !

Mais berret non porté se mite, et qui ne sort qu'à l'embellie ne sait où s'est formé l'orage. . Gascons ! Basque de bonne race, ce qui lui manque, il le conquiert ! à moins que ce soit bien d'Eglise.

(1) Extrait du poème de Bernadette, qui doit paraître en mai à la Librairie Nationale 11, rue de Médicis, Paris.

Dounc, que nous manco, entre autos [causos],
Et nouste bielh *toco-i, se gausos* !
E... — que Diu nous aye en piatat
E que Nousto-Dramo enz'assiste ! —
I'a pas arré que siè mes triste
Que de nou sta s'om ei estat...

Hilhs dera Roco e ded Perigle,
Yalousamen, de sigle en sigle,
Qu'abèm saubat ed nouste abé
E mantengut en bouno rengo
Eds us, ed bestit e ra lengo...
Mes qui-nze à bist e qui-nze bé !...

Se n'ei piatat que de-nze béie !
Be-us ac auré bèt aule créie
Hou, ats gascous ded tems hardit
Se-us abèm dit qu'u dio d'èstres
I'agouro à louo autant de mèstres...
Permè que de boulen ed dit.

Que-s seren touts dressats en houlo :
Qu'auré ierbeyat touto soulo
Ra hourco... e ra pico e-d treyén
L'auren houtyado, ra Gascougno !
E qu'auren bèt, sense hergougno,
U bèt hachis en car de yént !

Mès que soun mourts, Tèrro, qu'aõ sabes
Que soun mourts, aro, eds qui èron [brabes.]
E, bèt-tems-a n'ei que de noum
Que-ds pirenencs soun hilhs de nousto :
Arroussegat per hanco e brousto,
Semblo perdut nouste arrenoum ..

Qu'èm quauques us pourtant, — pas [gaires ! —]
Qui cantam encoro eds bielhs aires
En ed beroi parla d'Antan
E qui, ped amour d'Enric Couate,
Quand ped Arrei es calho bate.
Nous bateram tambour batant !

Qu'èm quauques-us qui abem en amo
Ed houéc ded Passat, er'eslamo
E-d estrambord deds ancians prous
E qui mau-grat que nous siam hèros,
En abem acamiat de béros...
E gare at sé qui seram prous !..,

Apresta-be à bouéita ra plaço,
Hou, yént d'arré, yént sense raço
Qui-nze goubernat cent ans-a !
— E Bous pourtaire d'esperanço,
Filipi Oueit. bèt hilh de Franço.
Bous, nouste Arrei, hasat-b'en-ça !

FILADELFO DE YERDO.

Or, il nous manque, entres autres choses, notre vieux *touches y, si tu l'oses* ! et... — que Dieu nous prenne en pitié et Notre-Dame nous assiste ! — il n'est rien de plus lamentable pour qui fut que de n'être rien...

Fils de la Roche et du Tonnerre, jalousement, de siècle en siècle, nous avions gardé notre avoir et maintenu en bonne harmonie les us, le costume et la langue... Mais qui nous vit et qui nous voit !...

Une pitié que de nous voir ! Il n'eut pas fait bon le prédire, hein, aux gascons des temps hardis qu'un jour pareil à celui-ci il y aurait chez eux tant de maîtres... Plutôt que d'en subir l'injure.

Ils se seraient dressés en foule. Elle aurait fané toute seule, la fourche et bêches et tridents l'auraient retournée, la Gascogne ! Et l'on eut fait, sans faute honte, un beau hachis de chair humaine !

Mais ils sont morts, tu le sais, Terre, ils sont morts ores, tous les braves ! Et c'est uniquement de nom que les Pyrénéens sont de chez nous... Traîné dans la boue et les ronces, qu'est devenu notre renom !

Nous sommes quelques-uns pourtant-bien peu ! — qui chantons les vieux airs encore dans le joli parler d'Antan et qui, pour l'amour d'Henri-Quatre, quand il faudra batailler pour le Roi, bataillerons *tambour battant* !

Nous sommes quelques-uns qui, dans l'âme, avons le feu du passé, l'enthousiasme et la chaleur des anciens preux et qui, si peu que nous soyons, en avons préparé de belles... Et gare au jour où nous serons assez.

... Apprêtez-vous à faire place, maîtres de rien, gent sans principe qui nous menez depuis cent ans ! Et Vous, messager d'espérance, Philippe-Huit, beau fils de France, Vous, notre Roi, avancez-vous !

PHILADELPHE DE GERDE.

Pour la fête de la St-Philippe à Tarbes.
27 avril 1913.

ÉDITION SAVOYARDE

14e Corps d'Armée

Troupes stationnées en Savoie (1)

Albertville : 22e Bat. de Chasseurs à pied (5 Comp.); 1er Rég. d'Artillerie de Montagne (1 Batterie); 11e Rég. d'Artillerie à pied (1 Batterie).

Annecy : 30e Rég. d'Infanterie (6 Compag.); 11e Bat. de Chasseurs à pied (6 Comp.).

Bourg-St-Maurice : 97e Rég. d'Infanterie (2 Comp.).

Chambéry : 97e Rég. d'Infanterie (8 Comp.); 13e Bataillon de Chasseurs à pied (5 Comp.); 9e Rég. de Hussards (5 Escadrons).

Lanslebourg : 13e Bat. de Chasseurs à pied (1 Comp.).

Modane : 97e Rég. d'Infanterie (4 Comp.); 11e Rég. d'Artillerie à pied (1 Batterie).

Montmélian : 30e Rég. d'Infanterie (1 Comp.).

Moutiers : 97e Rég. d'Infanterie (2 Comp.).

Rumilly : 30e Rég. d'Infanterie (3 Comp.).

Thonon : 30e Rég. d'Infanterie (2 Comp.).

Chambéry est le siège de la 28e Division et de la 56e Brigade d'Infanterie; de la 14e Légion-bis de gendarmerie et d'une direction des Douanes.

---

(1)... *Total* : Infanterie : 45 Compagnies (dont 17 de Chasseurs). Cavalerie : 5 Escadrons. Artillerie : 3 Batteries (2 à pieds, 1 de montagne).
Diminution sur 1913 : 5 compagnies.

SOUVENIRS

La Croix-Rouge bulgare s'honore de compter parmi ses pl admirables infirmières Mme Stancioff, femme du ministre de Bu garie en France, lequel reprit rang dans l'armée et entra avec prince héritier à Salonique.

Or, Mme Stancioff est née au château de Chitry, près de Rumilly (Haute-Savoie) ; elle est la propre fille du comte de Grenaud qu fut maréchal du Palais du prince Ferdinand de Bulgarie, et qu collabora à l'Armorial de Savoie.

A Sofia, écrit le comte Jean de Castellane, Mme Stancioff « s distingua entre toutes par son dévouement inlassable, son intrépi dité, son initiative, son abnégation, qui allait jusqu'à l'héroïsm et forçait l'admiration... Dès notre arrivée à Sofia, Mme Stancio se réclama de ses origines françaises pour revendiquer l'honneu de servir dans l'ambulance française, et c'est le poste le plus péni- ble qu'elle exigea. Elle voulut être l'infirmière en chef de la salle des grands blessés. Là, du matin au soir, dans une atmosphère effroyable... elle soignait, pansait, consolait avec une simplicité et une bonté toujours souriantes, laissant voir comment une femme pouvait être Française par le charme, et Bulgare par le stoïcisme ».

***

M. A. B. (A. Bassins) envoyé par le journal l'Union républicaine de Thonon, au festival catholique de St-Julien-en-Genevois, avait écrit que la Marseillaise avait été *« respectueusement écoutée et applaudie par tous »*.

Il s'attira la verte réponse suivante de notre ami J. Lanier :

« Non ; les applaudissements étaient clairsemés ; et ne prenez pas pour du respect l'émotion et la tristesse de beaucoup.

« Si vous étiez Savoyard, Monsieur Bassins, vous sauriez qu'aux accents de cet hymne révolutionnaire, notre patrie fut envahie, nos couvents furent pillés, nos religieux pourchassés, nos monta- tagnards traqués dans leurs vallées. C'est aux accents de la « Mar- seillaise » que des prêtres furent fusillés sur cette place du Châ- teau ou s'imprime votre journal.

« La « Marseillaise », Monsieur Bassins, est pour tout patriote et catholique savoyard un sujet d'aversion : elle nous rappelle trop d'horreurs. Et si nous l'avons *écoutée silencieusement*, c'est par respect pour la fête religieuse que nous ne voulions pas trou- bler. Que n'observez-vous la même délicatesse à notre égard ?

« Peut-être un jour ne pourrons-nous plus retenir l'indignation de nos Camelots du Roi, et les coups de sifflet partiront tout seuls. »

Ce que nous avons fait en 1913

— Le transfert du "Réveil" à Chambéry —

Lorsqu'au début de l'année 1913 la rédaction du "*Réveil*" se transporta de Paris à Chambéry, ce déplacement répondait à une nécessité véritable : le mouvement royaliste qui se répandait irrésistiblement à travers la France entière, avait fait en 1911 et 1912 d'énormes progrès en Savoie. Il fallait aux royalistes de Savoie un organe décentralisé, c'est-à-dire qui ait son poste de combat dans la capitale même de notre Province, tout en recevant de Paris les indications d'ordre général, lesquelles ne peuvent être fidèlement recueillies qu'au foyer même de l'action politique quotidienne.

M. Louis Dimier, des comités directeurs de l'Action française accepta la direction politique du journal et M. Jules Challamel, président des Comités Royalistes de Savoie promit de continuer sa collaboration.

Ceci se passait dans les premiers jours de l'année : on peut dire que dès ce moment la propagande royaliste prit un rapide essort.

Depuis quatre ans, d'ailleurs, le "*Bulletin Savoyard*" creusait chaque mois le sillon des idées nationalistes, contre-révolutionnaires et monarchistes : rien ne pouvait mieux préparer la voie à un organe hebdomadaire.

Ce n'est pas à dire que l'apparition du Journal royaliste fut salué partout avec enthousiasme. Oh, non ! d'autant qu'il se faisait annoncer, par les camelots, au travers des rues, cours et boulevards de nos villes et que sa vente diminuait d'autant celle de certaines feuilles "bien pensantes". En réalité les royalistes faisaient peur à l'opposition. Il fallait frapper un grand coup, tout de suite, et organiser une conférence d'Action française : la date du 16 février fut choisie.

Tout ce que la Savoie compte de libéraux prédisait un échec complet et en attendant organisait le vide autour de la conférence.

Inutile de dire que ce fut un triomphe.

***

— La conférence de Vesins —

M. Challamel avait appelé comme conférencier un des directeurs de l'Action Française, M. Bernard de Vesins.

Bernard de Vesins est le descendant d'une vieille famille d'épée profondément attachée à la foi catholique. Il est né en 1869, l'année même où son père était glorieusement blessé au siège de Puebla. Elève de l'Ecole Polytechnique, il sortit dans l'arme de l'artillerie, où il se fit remarquer de suite par ses qualités militaires ; à trente-et-un ans, en 1899, il était nommé capitaine au choix. Trois ans plus tard, en présence des menaces de persécution que le gouvernement adressait aux catholiques, Bernard de Vesins, prévoyant qu'un conflit ne manquerait pas de s'élever entre son devoir militaire et son devoir religieux, brisa résolument son épée, malgré les « notes » élogieuses qui lui assuraient un brillant avenir.

L'occasion lui vint en effet d'afficher ses convictions. Le 8 février 1906, les émissaires de la République venaient, à Versailles, frapper à la porte de l'église Saint-Symphorien, sa paroisse, accompagnés de la police municipale, de cent gendarmes, d'un bataillon du génie et d'un peloton de cavalerie. M. de Vesins, assisté seulement de quatre jeunes catholiques résolus, défendit pendant plus d'une heure l'entrée de l'église. La porte enfin forcée, les héroïques défenseurs se réfugièrent à la tribune, d'où ils firent pleuvoir sur les assaillants une grêle de chaises. Le préfet de Seine-et-Oise, qui s'était mis à la tête des profanateurs, fut blessé au front.

De ce fait, Bernard de Vesins, traîné devant le tribunal des flagrants délits, fut condamné le même jour par **le juif Worms — celui de Maurras...** — à deux ans de prison, maximum de la peine (Art. 230 C. P.). Le jugement fut confirmé par la Cour d'appel de Paris, le 21 mars 1906.

Dans sa prison, M. Bernard de Vesins entreprit la lecture des ouvrages doctrinaux de Charles Maurras : victime de la haine anti-religieuse de la République, il sortit convaincu que la liberté de conscience n'aurait pas de plus sûr protecteur, et l'Eglise de plus énergique défenseur que Le Descendant des Rois très Chrétiens. Il offrit dès lors à l'*Action Française* sa parole et son bras pour travailler à la restauration de la Monarchie.

***

Nos amis accoururent de toutes parts : des députations de Genève, Annecy, Moutiers, St-Jean, Thonon, Sallanches, avaient tenu à prouver l'union de tous les royalistes savoyards autour de leur chef, M. Challamel. La police municipale, extraordinairement mise sur pied en leur honneur, vint, sous les ordres du secrétaire de la préfecture assister à leur arrivée, le dimanche matin.

L'uniforme était tout indiqué pour la gare ; mais comme il n'y

a que dix-sept agents à Chambéry, force fut donc au très distingué commissaire de police de dépêcher aux abords de la salle, les hambourgeois de la police des mœurs !

Cela ne devait pas empêcher d'ailleurs la salle de se remplir (elle contient 1500 places assises) et M. Dénarié d'ouvrir la séance par la lecture d'une déclaration de principes qui fit sur l'auditoire une profonde impression :

« Lorsque les apôtres entreprirent la conquête du monde païen, il se trouva certainement à Rome nombre de gens très sages, très éclairés, généreux même, pour leur dire de se tenir tranquilles, et qu'au lieu de prêcher un dieu nouveau dont personne ne se souciait, ils feraient bien mieux de repeindre à neuf les vieilles idoles de la Rome impériale.

Or, les apôtres, qui étaient têtus, ne voulurent rien entendre ; sachant qu'ils étaient les dépositaires de la vérité éternelle, ils allèrent de l'avant et la vérité qu'ils proclamaient ne tarda pas à s'imposer au monde.

Je n'entends faire aucune assimilation ; mais qu'il me soit permis de dire que l'Action Française a aussi ses apôtres auxquels les charitables conseils sont prodigués, autant d'ailleurs que les mois de prison, mais qui n'en poursuivent pas moins leur œuvre sereine, car ils savent qu'ils possèdent la vérité politique, et que la possession de cette vérité non seulement leur donne le droit, mais leur impose le devoir de la proclamer — et cela sans préoccupation de savoir si elle plait ou si elle ne plait pas, mais simplement parce que c'est la vérité.

Il était d'autant plus nécessaire de la faire entendre en Savoie, que depuis quelques années l'opposition s'était bornée à lutter sur le terrain d'une constitution que les Turcs seuls semblent nous envier.

Pendant longtemps on nous a répété à satiété que cette attitude était commandée par les circonstances — et comme nous avons le sentiment de la discipline, pour ne pas décourager les louables et vains efforts des partis modérés, les royalistes de Savoie, si nombreux pourtant se sont imposés parfois de pénibles acceptations.

Ce concours que nous n'avons jamais marchandé, nous sommes prêts à le donner encore *chaque fois que les intérêts catholiques seront en jeu — mais il faut que l'on sache bien qu'il existe en Savoie un groupement royaliste constitué, possédant son organe, et que, si l'on peut compter sur lui, on devra aussi compter avec lui — et qu'enfin il soit entendu une fois pour toutes lorsque, à l'avenir, on voudra de nous, il faudra nous accepter drapeau déployé.*

Sous ces conditions, et en attendant la réconciliation nationale par le Roi, nous pourrons, je crois, nous entendre avec tous les hommes de cœur qui veulent sincèrement le salut de la France — car, en somme, nous avons tous ici, les uns et les autres un mutuel respect pour les personnes et le désir de faire pour le mieux.

Il ne peut y avoir désaccord que sur un point : sur la cause du mal dont nous souffrons — *les uns s'imaginent que ce sont les hommes qui ont corrompu accidentellement la république ; nous pensons,*

nous, au contraire, que c'est ce régime qui fatalement, nécessai ment, corrompt les hommes.

C'est pour que ces idées vous soient exposées que *notre chef*, Jules Challamel, conseiller général de la Haute-Savoie, et représe tant de Mgr le duc d'Orléans pour notre province, *a décidé que ce réunion aurait lieu* »

Rien ne peut exprimer l'attention de l'auditoire lorsque Emmanuel Désarié lisait d'une voix grave ces passages en ital que, qui sont tout un programme et qu'à lire mieux, beauco de nos adversaires auraient gagné à ne pas nous objecter pl tard des sottises.

La dernière phrase surtout, toute empreinte d'autorité, disa nettement la façon de procéder des royalistes ; ils ont des chef ils reçoivent des ordres et ne discutent jamais.

Puis ce fut le tour de M. Challamel qui retraça toute la ridicul instruction qui venait d'aboutir à la condamnation de Maurras huit mois de prison, qu'il ne devait d'ailleurs jamais faire.

M. de Vesins se leva ensuite et prononça ce discours qui doi rester dans toutes les mémoires des royalistes savoyards et leu servir dans les réunions locales provoquées aux quatre coins de notre province.

Mesdames, Messieurs,

Le titre de cette conférence a pu causer au plus grand nombre quelque étonnement, et sans doute, en le lisant, avez-vous pensé : « *Le salut de la France,* fort bien, mais *par le Roi....* je ne m'explique pas. » Eh bien je suis venu vous l'expliquer.

Ne croyez pas que je sois venu pour vous faire crier : Vive le Roi ! Crier n'est rien à la pensée réfléchissante. Je suis venu vous exposer des faits et vous soumettre des conclusions. A vous de réfléchir et de juger.

De toutes parts s'élèvent des plaintes. La situation est mauvaise, car il n'y a rien qui défende du fléau de l'élection ; c'est un vice inhérent au régime, dont l'élection est la forme constitutive.

Le système électif est un *fléau*. Lorsqu'il s'agit, en effet, d'intérêts politiques, le corps électoral est incompétent. En politique extérieure, par exemple, notre compétence individuelle est nulle ; nous envoyons pourtant des députés pour la représenter. C'est ainsi qu'en 1902, les députés du Parlement votèrent la cession à l'Angleterre de nos droits sur Terre-Neuve, sans en connaître les conditions avantageuses ou non. Par contre, notre compétence, là où elle existe, dans l'ordre professionnel et régional, reste noyée dans l'incompétence générale. Les intérêts des ouvriers mineurs, par exemple, sont très importants ; mais les mineurs, tout nombreux qu'ils sont, restent une minorité dans la nation. Le mot de Gambetta, en 1881, est juste : « La chambre est composée de sous-vétérinaires », qui, passionnés pour les intrigues de politiciens, demeurent indifférents aux questions capitales ; hier encore, un

député socialiste a refusé de traiter une affaire importante parce que, sur cinq cents, vingt-deux députés seulement étaient venus l'écouter.

Certes, pour assurer la marche des affaires, faudrait-il établir l'organisation des suffrages compétents. Mais ce remède est encore impossible s'il n'y a point une autorité souveraine pour faire taire les incompétences et écouter les compétences.

Le vice de l'élection se double de la réélection, de la limitation du mandat électif. En supposant que tel député, homme compétent, probe et consciencieux, remplit parfaitement son mandat, il importe au pays qu'il soit réélu. Mais la limitation de son mandat lui suscite des concurrents ; de la sorte, la question immédiate de sa réélection, par cela même qu'elle importe au bien général, passe pour lui avant les questions proprement nationales, toujours à longues échéances ; les voilà donc sacrifiées, même par un excellent député. Que sera-ce par des députés intéressés et peu scrupuleux ? On le voit, lors même qu'il a la compétence en les matières commises à sa charge, le député, talonné par le souci de sa réélection, n'a pas la liberté de s'y adonner. Dès lors, tout ce que le député vote n'est qu'un trompe-l'œil pour assurer sa réélection, comme le furent les retraites ouvrières.

Le troisième défaut de l'élection est sa nature corruptrice. L'élection a pour base l'opinion des électeurs ; celle-ci est essentiellement instable, changeante, mouvementée ; par là, l'élection devient une affaire d'argent ; c'est la publicité qu'il faut lancer pour éclairer l'opinion, ce sont les agents électoraux chargés d'amener et de retenir les électeurs ; c'est l'onéreuse campagne électorale dont tout le monde ne peut pas risquer les charges, de sorte qu'entre un député honnête mais pauvre, et un député malpropre, mais riche, l'électeur donnera son estime au premier et sa voix au second. Ainsi, la puissance de l'or est prépondérante dans tout régime électif C'est là un point important dans les conflits entre le capital et le travail ; il explique la suprématie des Juifs, spécialement habiles à jouer de l'or.

Le régime électif se caractérise donc par une triple défectuosité : incompétence, fragilité, servitude de l'or.

Dans ces conditions, c'est miracle si les affaires résistent. Et c'est vraiment le miracle perpétuel qu'invoquent en effet les républicains, qui volontiers pourtant se disent athées et se glorifient de ne pas croire au miracle

Un exemple met en évidence la malfaisance du régime électif, en dépit de la valeur des hommes à sa tête ; c'est celui de M. Poincaré. J'ai horreur de faire des personnalités ; je ne connais d'ailleurs pas celle de M. Poincaré. Mais la campagne de presse menée autour de lui m'autorise à le choisir entre mille. On a cherché en lui l'homme de confiance — confiance plus vive d'ailleurs dans le pays que chez les Parlementaires, qui, en tant que républicains, haïssent toute autorité personnelle, ce qui donne lieu à cette contradiction que Poincaré, l'élu de la Droite, est l'élu des ennemis du régime, et qu'il a été élu pour sa politique personnelle qui va directement à l'encontre du suffrage universel.

Lorsqu'il était, sous le ministère Caillaux, président de la Commission des Affaires extérieures, M. Poincaré était nettement hostile à la cession du Congo à l'Allemagne, qu'il vota cependant quand il fut président du Conseil. Récemment il est intervenu dans le conflit balkanique en prenant l'initiative d'une paix européenne ; au même moment le Monténégro déclarait la guerre à la Turquie. Plus tard, lorsqu'il proposa de s'abstenir de tout avantage territorial sur les Turcs, il se heurta à un refus catégorique de la part de l'Autriche. Tous ces échecs montrent le mal fondé de la confiance publique à son égard, comme aussi l'infériorité où demeure un homme de valeur de par la constitution ; c'est qu'en effet il n'est pas fait pour ce rôle ; certes, M. Challamel connait peu, au barreau de Paris, de collègues aussi brillants, mais ce n'est pas son métier, à cet avocat, et seule la profession donne la compétence.

Mais voici l'exemple contraire : François-Joseph, empereur d'Autriche, vieillard de quatre-vingts ans, fait la loi à l'Europe, grâce à l'expérience qu'il a accumulée au cours de sa vie de souverain.

Permettez-moi d'aborder deux questions qui font particulièrement l'objet des controverses actuelles de l'opinion : la question ouvrière et la question religieuse ; chacune d'elles n'intéressera qu'une partie de l'auditoire ; je prie l'autre partie de m'écouter dans les deux questions par reconnaissance pour ce que j'aurai traité celle qui l'intéresse.

***

La question du travail, d'abord. La situation économique est aujourd'hui à l'état aigü de par la malfaisance des dogmes révolutionnaires qui empoisonnent les conflits économiques. Le gouvernement uniquement préoccupé de l'élection ; le progrès du machinisme, l'individualisme prêché par les Droits de l'Homme, interdisant l'union professionnelle et désorganisant le monde du travail manuel, d'une part ; — d'autre part, l'enchérissement de l'or, la constitution de sociétés anonymes qui réalisent des travaux gigantesques et des bénéfices en proportion, dont l'ouvrier, isolé et laissé à lui-même, ne peut profiter ; l'indifférence à son endroit de l'Etat, qui ne craint pas le peuple ouvrier, parce qu'il le sait desagrégé, désorganisé par l'individualisme qu'il lui a soufflé : tels sont les principaux facteurs de la crise sociale actuelle,

La bourgeoisie capitaliste républicaine voulut calmer les revendications ouvrières par une mesure hypocrite. La loi de 1884 permit l'association en vue des intérêts professionnels ; mais ce péril pour l'Etat républicain, Waldeck-Rousseau le conjura en maintenant les associations ouvrières dans la dépendance du gouvernement par des garanties trompeuses, telles que les retraites ouvrières, qui, réclamées à grands cris par le monde ouvrier, lui ont été imposées dans des conditions intolérables ; on se garde de lui laisser entre les mains cet argent qui lui rendrait l'indépendance, mais ce qui équivaudrait au suicide du régime.

Malgré ces précautions, les associations ouvrières sont devenues des forces d'argent. Mais alors, les associations de la production et celles du travail se sont opposées ; dans leurs conflits, l'or est leur

arbitre ; d'où banquiers, spéculateurs, coulissiers peuvent, malgré l'Etat, ruiner la production et tuer la vie économique d'une région, d'une nation entière ; de leur côté, les associations ouvrières peuvent, en refusant le travail, interdire un service de salut public, dont l'Etat, préoccupé de l'élection, a négligé de s'assurer la détention. Les associations de fonctionnaires, imitant celles d'ouvriers, se substituent à l'Etat dans les services réservés à l'Etat. Enfin, c'est la guerre perpétuelle entre les diverses associations qui sont autant de puissances, c'est-à-dire une guerre de *féodalités*.

Or, on ne rencontre de par l'histoire que deux moyens d'empêcher les guerres de féodalités : la *Trêve de Dieu* et la *Paix du Roi*.

De la Trêve de Dieu, je ne dirai rien, sinon que pour l'éviter, la République a prêché au peuple ouvrier la guerre aux curés. Je vous le demande : qu'est-ce que la guerre aux curés vient faire dans les questions ouvrières ?...

Mais voyons la *Paix du Roi*. Le nombre est extrêmement facile à désagréger, car plus les avis sont nombreux, plus ils sont différents, et plus la masse est vulnérable. Aussi, la puissance capitaliste peut-elle réduire la puissance ouvrière : les exemples ne manquent pas, à commencer par l'actuel président du Conseil, de chefs du parti ouvrier qui ont renié la cause de leurs commettants ; c'est qu'ils étaient chefs par l'élection, quand l'agent de force, des féodalités adverses est l'hérédité, comme le montre le cas Rothschild.

La force de l'hérédité manque donc à la masse ouvrière ; en cas de guerre, l'or la désagrège. Mais il reste une garantie aux féodalités électives, c'est de traiter avec un pouvoir héréditaire et permanent, supérieur à l'or, le pouvoir du Roi, en qui réside l'intérêt de la paix commune, avec le pouvoir assuré de l'imposer. (Ce dernier point manquait à Roosevelt).

L'on put voir ainsi le gouvernement monarchique anglais, le roi, par son conseil privé, et non le Parlement, intervenir efficacement dans la grève des mineurs ; tandis que le gouvernement français protégeait des ouvriers étrangers contre des Français lors de la grève des chauffeurs d'automobile.

***

La question religieuse naît d'une contradiction criante entre les principes catholiques et les principes républicains. Tandis que l'Eglise exige du fidèle l'obéissance absolue à la loi religieuse, la République consacre, par le suffrage universel, l'autorité souveraine du citoyen en politique. Dès lors, le citoyen catholique n'est-il pas porté à prêter l'oreille à ces considérations : « Vois : la loi religieuse limite et asservit ton intelligence ; au contraire, moi, Etat républicain, je l'exalte... », considérations perfides qui justifient de courir sus aux curés chaque fois que la situation républicaine devient difficile ; qui expliquent l'accession au pouvoir d'incroyants, de Juifs, de protestants, de Reinach, qui sont chargés des mesures religieuses, et qui votent la Séparation ; au point que l'anticatholicisme est une preuve de républicanisme.

L'on voit dès lors toute la portée de cette parole de Mgr le Duc d'Orléans qui considère comme primordial de « séparer la Franc-

Maçonnerie de l'État ». Une telle parole ne suffit-elle pas à justifie le titre de notre conférence, à savoir *le salut* — indispensable *de la France par le Roi* ?

Le titre de la conférence avait en effet étonné bon nombr de Savoyards ; il y avait si longtemps que le mot de "Roi" n'avai paru sur des affiches politiques !

Un grand banquet clôtura cette belle journée. Il fut l'occasion pour les jeunes filles royalistes de remercier d'une façon touchante Madame de Vesins, laquelle avait accompagné l'orateur dans son déplacement : elles lui offrirent une superbe gerbe de roses blanches, que l'on put voir ensuite orner l'autel de la Ste Vierge à la Métropole.

A l'issu de ce banquet Bernard de Vesins se leva de nouveau et exprima tout d'abord sa confusion de tant de gratitude à son égard :

« Toute ma peine est bien compensée, dit-il, à voir renaître peu à peu la patrie française autour du Roi. La propagande royaliste au lointain des provinces et des campagnes n'est pas inutile et vaine : la solidité future du trône en dépend, et « vous trempez ici les armes dont Paris se servira » pour le rétablir. Et notre travail, quelque pénible et lent qu'il soit, est encore un bonheur à côté de l'inaction forcée où le Prince demeure vis-à-vis de cette France qui est sienne et dont il est, lui, le salut. »

Et là il trace en termes qui arrachent les larmes, la navrance du Royal Exilé.

L'orateur exprime enfin sa joie intime de se trouver au milieu de ces royalistes catholiques de Savoie, dont S. E. le cardinal Dubillard, qui reçut en audience privée MM. Bernard de Vesins et Jules Challamel, a glorifié le dévouement, toujours le premier, pour la cause de l'Eglise.

Puis, dans l'intimité des conversations posteonviviales, tous firent cercle autour de l'Administrateur de *l'Action Française* pour l'entendre compter le labeur quotidien qui prépare à Paris les espérances de demain.

Comme bien on pense, cette conférence eut un immense retentissement : elle valut au groupe d'A. F. des adhésions nombreuses et fidèles, elle rallia des royalistes de sentiments aux méthodes précises, préconisées par Maurras, elle prouva surtout à l'opposition qu'elle trouverait toujours dans les royalistes d'A. F. des braves cœurs prêts à prendre la tête de toutes les initiatives patriotiques.

L'occasion ne devait pas se faire attendre longtemps.

***

— Le meeting antimilitariste de Chambéry —

Dans la journée du vendredi 4 avril, les Chambériens avaient la triste surprise de lire, sur les murs de leur ville, l'annonce d'un meeting contre les armements et la loi de trois ans, pour lequel la Fédération socialiste « des deux Savoie » s'était mise en frais de faire venir les citoyens Colly, député de Paris, et Raffin Dugens, député de Grenoble, convoqués par le citoyen Navarro, délégué permanent, aussi étranger à la Savoie que les deux premiers.

Ces palabres anti-militaristes, répétés par toute la France depuis quelques semaines, répondaient à un mot d'ordre du parti socialiste qui, escomptant la faiblesse du gouvernement, cherchait à l'intimider.

L'Action Française se résolut à ne souffrir, pour son compte, que des citoyens sans autorité ni compétence s'insurgeassent contre des mesures de salut public. C'est ainsi qu'à Nice, à Limoges, à Bourges, à Lille, les Camelots du Roi, secondés par la jeunesse patriote, réduisirent au silence les tribuns de l'anarchie et le citoyen Jaurès lui-même.

S'inspirant de ces exemples, la Section savoisienne d'Action française ne put permettre que la capitale de la Savoie, terre classique de l'honneur et du devoir, vit des étrangers jeter le discrédit sur un peuple qui a fourni tant de soldats au cours des dix siècles de son histoire. Le dernier congrès des instituteurs avait déjà trop suffi à faire de nous la risée de la France.

La Section savoisienne d'Action française fit placarder, dans la journée du samedi, tout à côté des affiches socialistes, un appel convoquant les patriotes chambériens à protester contre le meeting antinational en faisant escorte à la retraite militaire, qui, pour le premier samedi du mois, devait comprendre trois musiques de la garnison.

Cet appel fut écouté. La retraite entraîna exceptionnellement une foule énorme d'hommes, de jeunes gens, de femmes et d'enfants à travers les rues qu'incendiaient les feux de Bengale, et qui scandaient le rythme de la musique de leurs acclamations à l'armée. Et quand les musiques revinrent aux casernes, elles furent l'objet d'une enthousiaste ovation.

Les Camelots du Roi, qui tenaient la tête de la colonne, prirent alors, spontanément, l'initiative d'entraîner la foule à la salle Grenette, où se tenait le meeting socialiste. Là encore, ils furent aussitôt compris. Une colonne de trois à cinq cents hommes et jeunes gens, lycéens ou appelés cette année sous les drapeaux, se massa derrière eux, répétant leurs cris.

Par les rues du Château et Juiverie, où les fenêtres s'ouvraient sur leur passage, les manifestants parvinrent à la place Grenette,

et se massèrent dans la rue latérale. Malgré le caractère public de la réunion, les commissaires, postés à la porte, affolés, refusèrent de les laisser entrer ; pour les empêcher, ils firent même venir une femme dont la présence arrêta naturellement les coups. Les manifestants réussirent néanmoins à maintenir grande ouverte la porte de la salle, où retentit, une heure durant, la tempête vengeresse de leurs protestations, de leurs sifflets, de leurs cris scandés : « Conspuez Colly !... Un chic à l'armée !... A Berlin !... »

Dans la salle, où trois cents auditeurs, composés surtout d'ouvriers italiens, écoutaient, depuis huit heures du soir, la rhétorique, gâteuse par moments, du citoyen Colly, sur l'intérêt qu'il portait aux ouvriers mineurs, la contre-manifestation jeta une stupeur qui tarit soudain l'éloquence des orateurs. Ils avaient affiché leur réunion l'avant-veille, afin d'enlever le temps à toute opposition, se réservant d'attirer les auditeurs par des prospectus distribués à l'avance ; jusqu'à la dernière minute, où l'automobile les avait déposés, tels de gros capitalistes, au pied de l'estrade, ils ne s'attendaient à rien.

Le commissaire de police, qui se trouvait dans la salle, sortit précipitamment prendre le commandement d'un service d'ordre improvisé avec une brigade de gendarmerie et une brigade d'agents de police. Affolé, sa nervosité — contrairement aux dires des journaux — contrastait avec le calme et la bonne tenue de ses subordonnés, dont l'apparition fut acclamée de cris de « Vive l'armée ! » Il opéra brutalement l'arrestation d'un jeune homme qui, sans être de nos amis, avait manifesté son écœurement pour l'autorisation scandaleuse donnée au meeting par la municipalité. Enfin, il fit dégager la porte de la salle et la fermer. Les manifestants n'en continuèrent pas moins leur obstruction qu'ils portèrent du côté opposé de la salle.

Le capitaine de gendarmerie était sur les lieux, tandis qu'une deuxième brigade de gendarmerie occupait, en ville, le bureau de police municipale, et que la préfecture priait l'autorité militaire de tenir prête une compagnie de piquet...

Malgré ces mesures «effrayantes» dues à «l'intelligente décision» du commissaire de police, les Camelots du Roi, vers dix heures et demie, reformèrent la colonne des manifestants derrière un drapeau trouvé à grand'peine et se dirigèrent vers le monument du « Souvenir français ». Place Saint-Léger, ils firent une ovation au Cercle des officiers. Parvenus place Monge, ils se rangèrent au pied du monument des Savoyards morts pour la patrie. Cinq d'entre eux, faisant la courte échelle, accrochèrent le drapeau au bras de la statue. Et de ces jeunes poitrines sortit un enthousiaste cri de « Vive la France ! »

Pendant ce temps, le meeting socialiste s'achevait piteusement,

sans que les orateurs aient traité du sujet annoncé. La sortie s'effectua au chant de l'*Internationale*, qui prêche la fusillade des officiers français, ce qui avait, dans la bouche de ces ouvriers italiens, une saveur particulière.

Cette manifestation diversement appréciée par la presse savoyarde valut en général une grande sympathie à nos Camelots. Les journaux républicains reprochèrent aux socialistes leur sottise en montrant que « l'Action Française n'avait eu garde de laisser échapper cette occasion ». Les organes libéraux approuvèrent.

L'ensemble des appréciations de la presse montra l'étonnement que suscitait la « manière » hardie et sûre de l'Action Française, qui se révèle, à Chambéry comme à Paris et partout, maîtresse de la rue, à son gré.

Au lendemain de cette manifestation, le "*Réveil*" écrivait :

Il semble, vraiment, que nos confrères n'aient jamais rien vu. Pour une manifestation relativement peu considérable et nullement préparée, ils lèvent les bras au ciel et semblent affolés. Ils en verront bien d'autres.

Ils n'attendirent pas longtemps.

***

— Le meeting antimilitariste d'Annecy —

Le citoyen Navarro ayant émis la prétention de rééditer les comédies antimilitaristes de Chambéry, cette fois à Annecy, la section des Camelots du Roi fit apposer, sur les murs d'Annecy, des affiches répondant à l'appel du parti socialiste. Cette affiche était une invitation aux patriotes annéciens à venir manifester leurs sentiments samedi, rue Royale, au passage de la retraite militaire. Une foule de trois mille personnes répondit au rendez-vous. Mais — car il y a un mais — un ordre supérieur vint changer l'itinéraire de la retraite, sans empêcher pourtant quatre cents patriotes, la section des Camelots du Roi d'Annecy à leur tête, de la suivre en acclamant chaleureusement l'armée et la France, salués à leur passage d'acclamations, et, à chaque coin de rue, des lueurs de feux de bengale.

La foule des patriotes annéciens massée rue Royale attendit, mais en vain, la sérénade habituelle que nos pioupious viennent donner chaque samedi sous les fenêtres du général. On peut juger par là de la peur intense que causaient aux autorités annéciennes cette explosion du patriotisme.

Les socialistes, rendus prudents par la leçon de nos amis de Chambéry, avaient fixé au soir de dimanche, au lieu du samedi, au théâtre municipal, leur conférence contre les armements et la loi de trois ans.

Lorsque les citoyens Navarro et Déjeante, députés de Paris, apparurent sur la scène, une bordée de sifflets, de cris de « Vive l'armée ! Vive la France ! » éclata dans la salle.

Pendant quelques minutes, on eut pu se croire à une séance mouvementée de la Chambre des Députés. A ce moment, de la rangée des premières, un brave cœur tendit à ces messieurs un superbe *reblochon* (spécialité de la vallée de Thônes) et l'envoya aux pieds de la table où trônait une imposante carafe.

Les cris reprirent de plus belle. Le Camelot du Roi A. Roffat, qui se désignait par son attitude énergique, fut appréhendé par la police et expulsé, sous la pluie de coups d'une bande d'apaches — comment les appeler autrement ? — qui profitaient de ce qu'il était maintenu par les agents pour le frapper. Au contrôle, les agents lui demandèrent ses pièces d'identité. Après avoir donné son nom en produisant sa carte de Camelot du Roi, il continua ses cris de « Vive l'armée ! Vive la France ! »

Dans la salle, la lutte entre patriotes et antipatriotes se poursuivait, amenant une nouvelle expulsion, celle de M. Louis Mermoud, secrétaire de la section des Camelots du Roi, qui fut, au cours de son arrestation, assommé avec une brutalité à laquelle nos amis doivent plusieurs adhésions de personnes révoltées de tant de lâcheté.

Les orateurs furent ce que sont les orateurs socialistes : de beaux parleurs ignorant totalement ce qu'ils disent. Le président des Camelots du Roi, M. Munich, entreprenant la contradiction à la tribune, posa à l'orateur la question de l'Alsace-Loraine. Le citoyen Navarro, prenant en mains un numéro de *la Guerre Sociale* fit dire à Gustave Hervé exactement le contraire de sa pensée, soit une citation de Maurice Allard qu'Hervé réfutait. La falsification fut immédiatement relevée par un jeune patriote annécien. Les orateurs socialistes, gênés, éludèrent la question.

Les Camelots du Roi restèrent jusqu'à la fin dans la salle qu'ils quittèrent en bon ordre, heureux d'avoir fermé la bouche aux ennemis de la patrie et dédaigneux de menaces de mort qui leur furent adressées.

Ainsi donc à Annecy comme à Chambéry l'attitude des Camelots ralliait à la cause du Roi bon nombre d'hésitants.

***

— Les Savoyards de Paris —

Pendant ce temps, le Groupe des Savoyards royalistes de Paris ne restait pas inactif non plus et il convoquait tous nos amis à des conférences dont plusieurs furent remarquables. Il en est une dont nous tenons à reproduire le résumé fidèle ; au lende-

main de l'élection Poincaré, M. Poujade, président du groupe avait pris comme sujet :

« L'élection Poincaré et l'idée royaliste » (8 mars).

« Depuis qu'elle a perdu son chef héréditaire, la France, aux jours de grande crise nationale, a toujours cherché un maître. Pétrie pendant dix siècles dans la Monarchie, elle n'a jamais pu se déshabituer d'être gouvernée. La Révolution est venue ; elle a dit au peuple : « Tu seras Roi ! » Le peuple accepta cette souveraineté, mais quand il a vu la patrie en danger, il a toujours répondu : « Je veux servir ! »

« Durant tout le XIX^e^ siècle la France clama son besoin du pouvoir personnel.

« Avec Louis XVI mourant sur l'échafaud, il semblait que le pouvoir d'un seul était à jamais aboli. Nullement. Le sang du « Tyran » n'était pas encore refroidi que la France se donnait un chef en Napoléon. Et quel chef ! Un tyran comme nous n'en connaîtrons jamais. Après quinze ans d'une épopée de sang et d'un cauchemar de gloire notre Patrie, se réveillant épuisée, rappela son chef naturel, le Roi.

« Après la folle émeute de 1848 qui renversa le trône, la démocratie croyait pouvoir fonder des assises durables. Dans tout le pays, on avait béni les arbres de la liberté. Mais, comme disait Lamartine, la France s'ennuyait, — elle se donna à Napoléon-le-Petit qui la mena à Sedan.

« En 1871, les élus de l'Assemblée nationale, presque tous royalistes, auraient dû relever le trône. Mais, aveuglés par le parlementarisme, ils faillirent à leur mission.

« L'expérience boulangiste montre clairement la nécessité pour notre pays d'avoir un chef. Depuis lors, plusieurs présidents d'une nullité notoire se sont succédés. Mais, voici qu'un beau jour, on découvre un grand homme. Avocat, député, sénateur, ministre, académicien, cet homme devient, du soir au lendemain, l'idole du peuple.

« Il est permis d'être méfiant. Laissons les libéraux acclamer ce prétendu sauveur. Quant à nous, royalistes, il ne nous dit rien qui vaille. Conservateurs de tout poil, réjouissez-vous, le nouvel hôte de l'Elysée est patriote ; il n'empêche que pour être élu président de la République, il a sacrifié à Dreyfus et abandonné son ministre de la guerre.

« Catholiques, n'attendez rien de lui ; car il vota la loi de Séparation et toujours il demeure aux ordres des francs-maçons.

« Poincaré est un intellectuel qui succède à plusieurs médiocrités. Avec lui la République joue sa dernière carte. Son intelligence est vive, mais faussée par les préjugés du parlementarisme. D'ailleurs, sa volonté est vacillante et flotte à tous les vents. C'est un habile, un prudent, un équilibriste, nullement un chef de gouvernement.

« O France, si tu veux retrouver ta splendeur de jadis, si tu veux vivre, si demain tu veux lutter victorieusement contre l'ennemi héréditaire, rappelle ton roi, Philippe VIII. »

Ces conférences amènent au groupe de Paris à chaque réunion de nouvelles recrues, qui, l'"Action Française" en poche, disent leur joie d'avoir enfin trouvé une doctrine claire répondant d'une façon précise à leurs angoisses patriotiques.

Le 17 mai, M. Genty, un Vendéen à l'œil clair du Gaulois à la parole chaude du convaincu fit à son tour une conférence. Le sujet : « Les sourds et les aveugles » fut traité comme une théorie faite à des soldats :

« Il y a d'abord les sourds et les aveugles volontaires, ceux qui le sont par position. Dans cette catégorie il faut ranger les quatre états confédérés : les francs-maçons, les protestants, les juifs et les métèques. C'est le parti des jouisseurs et des repus. La République, pour eux, c'est l'assiette au beurre. Autour d'elle ils serrent les rangs et forment la vieille garde qui s'engraisse mais ne se rend pas. Rien à faire de ce côté, ce sont les incurables.

A côté de ces matérialistes il existe pourtant des idéalistes. Ce sont les quarante-huiteux qui nous chantaient sous l'Empire que la République était belle et qui maintenant ne la connaissent plus depuis qu'elle est devenue républicaine. Hélas, ces purs deviennent rares. Les vieilles barbes de 1848 s'en vont les unes après les autres rejoindre les vieilles lunes.

Viennent ensuite les libéraux. Un trait les caractérise tous : la peur de l'effort. En politique ce sont les lâches. Ils n'arrivent pas à la cheville des précédents. Ceux-là du moins ont eu le courage un jour de dresser les pavés de l'émeute et de mourir sur les barricades. Nos libéraux, eux, se sont contentés d'enterrer nos libertés. Le rôle de croque-morts est moins dangereux et donne le droit de faire de belles oraisons funèbres.

Sans doctrine et sans but pour résoudre la crise nationale, ils s'accrochent désespérément au premier homme politique venu, pourvu que cet homme ait des allures de sauveur.

Hier, c'était Briand le renégat, l'ancien défenseur du drapeau dans le fumier. Aujourd'hui c'est Poincaré. Demain ce sera Clémenceau.

Peut-être un jour les verrons-nous se pendre à la redingote de Mascuraud.

Ces républicains par nécessité, ces républicains par humanitarisme, ces républicains par peur étaient-ils de taille à faire durer longtemps la République ? Des citoyens vigilants ont pensé que non. Compter sur la classe ouvrière, il ne faut plus y penser. Le prolétaire devient de plus en plus syndicaliste et de moins en moins républicain. Alors, que faire ? Allait-on désespérer ? Non, il y a toujours les oies qui veillent au Capitole.

Un homme s'est rencontré qui a dit : « Je vais rajeunir la République ». C'est Marc Sangnier. Et en effet, depuis que cet homme a parlé, il y a en France une nouvelle catégorie de citoyens. Ce sont les jeunes-républicains. Constatons en passant qu'un régime qui a besoin d'être rajeuni au bout de 40 ans doit avoir en lui-même des principes mortels qui le condamnent à la décadence.

Qu'importe ! la République s'en va vers un nouvel avenir et dans

cette marche vers la Cité enchanteresse où doit régner plus de justice et plus d'amour. Regardez : c'est un bourgeois millionnaire qui conduit la Démocratie.

Tous ces républicains, séparés par leurs conceptions différentes de la République, n'en font pas moins bloc contre l'*Action Française*. C'est qu'ils sentent, comme l'a dit un jour Léon Daudet, que l'*Action Française*, c'est la fin des blagues, que la vague royaliste qui monte, grossie de toutes les déceptions qu'engendre la République, finira par tout emporter.

La Révolution a fêlé le cerveau français, ce cerveau qui pensait si clair et si juste. La conséquence en a été le désordre partout, dans l'intelligence comme dans les institutions.

Et aujourd'hui que le pays se ressaisit, on l'entend clamer partout son besoin d'ordre. Cet ordre nécessaire, un seul homme peut nous l'apporter. C'est celui qui a fait l'Unité française, c'est le Roi ».

***

Ces courts exposés suffiront à montrer la vitalité des groupes d'A. F. C'est tout le temps qu'ils font parler d'eux : le dimanche, ils parcourent les monts et la plaine pour vendre le "*Réveil*" ; d'autres fois, ils font des conférences. Quelquefois, ils s'amusent : ils coiffent Jean-Jacques au Clos Savoiroux d'une casserole emplie de ciment ; ils couvrent les murs de nos cités de belles affiches claires, racontant les exploits des « Maggi » et les turpitudes de la « République ». Ils pendent Marianne en effigie sur le Pâquier le 14 juillet au lever du jour, afin de voir défiler toute une cité devant la loque infâme de son jupon rouge.... ils créent une atmosphère et petit à petit « à force de frapper, le clou entrera ».

Bientôt les arriérés, les retardataires, ce seront les républicains ; déjà, lorsqu'un royaliste se présente, on l'accueille avec intérêt et beaucoup l'admirent.

LISEZ

Faites lire

Le Réveil Savoyard

Journal royaliste de la Savoie

et de la

Colonie Savoisienne de Paris

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 50, Place Caffe, Chambéry
BUREAU A ANNECY, 6, Rue de la République
BUREAU A PARIS, 17, Rue Cassette.

Abonnement : 4 francs par an

Ses nombreux correspondants dans tous les pays de notre province lui assurent une documentation exacte sur tous les faits intéressant la Savoie.

LE RÉVEIL SAVOYARD

Défend l'intégrité de notre histoire et dévoile les tentatives étrangères en Savoie.

La monarchie devant, suivant nous, restaurer la grandeur de la France en reconstituant les anciennes provinces, nous avons dès le premier jour du transfert à Chambéry décidé qu'aucun empiètement étranger ne passerait inaperçu pour le « Réveil ». Aussi dès le 11 janvier, à propos de l'acquisition du château de Laninges par une société anglo-belge, J. Lanier, notre correspondant de Thonon, écrivait-il :

Nous voyons avec peine les étrangers envahir peu à peu notre Chablais, mettre la main sur les plus beaux domaines et s'emparer des souvenirs de notre grandeur nationale. Nous déplorons l'envahissement, non seulement du sol savoyard, mais encore de notre commerce, car ne dit-on pas qu'une société juive construit en ce moment-ci à Thonon, de grands magasins, genre « Innovation » de Lausanne. Les petits commerçants Lausannois savent ce qu'il en coûte. Le petit commerce de Thonon peut compter sur nous.

Loin de diminuer, l'envahissement du commerce suisse ne fait qu'augmenter, à tel point que le vice-président d'A. F. d'Annecy consacre un remarquable article de tête à cette question, bien nette des *visées suisses en Savoie.*

Pour l'intelligence des lignes qui vont suivre, il est nécessaire de rappeler les visées que la Suisse eut en 1860 (suivant, en cela, un instinct plusieurs fois séculaire) sur la notable partie du département actuel de la Haute-Savoie.

Le Chablais, le Faucigny, le Genevois presque en entier, avaient été demandés par le gouvernement de la République helvétique et promis — on ne saurait trop le répéter — par l'Empereur Napoléon III. L'admirable patriotisme des Savoyards, l'énergique protestation dont les Laracine, les Greyfié de Bellecombe, les Gaspard Denarié se firent les interprètes, purent seuls empêcher le démembrement dont la Savoie était menacée .....

« Non seulement la Suisse n'a pas abandonné ses desseins ; mais, plus que jamais, actuellement, elle travaille à les réaliser.

Sans doute, ce n'est pas les armes à la main que Genevois ou Bernois songent à nous conquérir. Leurs projets sont subordonnés à ceux d'une autre Nation ; leur partie est liée à celle de l'Allemagne, dont l'empereur vint, il y a quelques mois, passer l'inspection de l'armée helvétique. Vienne une guerre, vienne un revers, dont la pensée seule nous fait frémir, mais que, suivant le proverbe, il nous faut craindre pour savoir le conjurer, et aussitôt la Suisse réclamera sa part, au moment de la curée ; à l'annexion économique, dont elle se vante, elle ajoutera l'annexion politique qu'elle prépare déjà. Ce sont ces préparatifs que nous voudrions signaler aujourd'hui, d'une façon plus particulière.

Ces préparatifs se font sur deux terrains : l'un, économique, et l'autre, religieux.

Par le régime douanier actuel, par sa position privilégiée, Genève est déjà le centre des affaires dans toute la zone.

Elle a encore amélioré cette situation par le rachat qu'elle a fait à la France de la gare de Cornavin. Elle la consoliderait d'une façon définitive si jamais se faisait le trajet projeté de la ligne de la Faucille ; la Haute-Savoie tout entière deviendrait sa tributaire. Genève serait alors pour nous cette capitale que quelques uns déjà semblent admettre inconsciemment.

Capitale, Genève a autour d'elle ses colonies industrielles, qui ont déjà pris pied sur notre sol. Elles y ont été accompagnées d'un cortège d'ingénieurs et d'ouvriers allemands ou suisses. Ceux-ci se sont établis ; ils ont appelé leur famille ; des mariages se sont faits entre étrangers protestants et françaises catholiques. Cette population non française, non seulement se multiplie, mais encore contamine peu à peu la population indigène qui l'environne. C'est de ces milieux, le plus souvent, que viennent les soldats qui, plus tard, à la caserne, soit à Annecy, soit à Chambéry, soit à Grenoble, déserteront le drapeau français ; le nombre en est plus grand qu'on ne croit. Déformation de l'âme française d'autant plus dangereuse qu'elle passe plus inaperçue. Les ouvriers les plus actifs de cette déformation sont les propagandistes « évangélistes ».

Qu'il nous suffise aujourd'hui de faire ressortir l'étrangeté d'une telle propagande s'implantant un beau matin dans des paroisses catholiques — ainsi à Douvaine, ainsi à Annecy, où nous sommes affligés de deux *foyers* qui dépensent sans compter et visent pour l'instant surtout les enfants, que l'on va chercher jusque dans la rue, sous le prétexte de les mener à un cinéma ou à une distribution d'images et de gâteaux.

Voilà les faits. A en considérer l'ensemble, on ne peut nier qu'ils constituent un danger, pour un avenir plus ou moins rapproché. Mais on peut douter, au contraire, que le gouvernement républicain, qui n'a pas su ni prévoir ni même voir ce danger, ait l'indépendance et l'autorité nécessaires pour y porter remède.

Ici, en Savoie, comme ailleurs, nous souffrons de l'absence d'un chef, d'un protecteur, faute duquel périt la Nation française, et que la Monarchie pourrait seule nous rendre ».

Cet article qui dénonçait l'entente suisso-allemande paraissait quelques jours seulement avant que l'on apprit *la Convention du Gothard*. Nos craintes se transformaient en réalités : Lanier prit garde de signaler aussitôt la chose dans nos colonnes.

« La Convention du Gothard, que le Conseil National Suisse a adoptée, la semaine dernière, par 107 voix contre 70, consacre la main-mise de l'Allemagne sur les chemins de fer Suisses. Par cette convention, l'Allemagne et l'Italie font remise à la Suisse d'une dette de 80 millions, empruntés par elle lors de la construction du Gothard ; en retour, les deux puissances obtiennent, sur tous les chemins de fer fédéraux *construits ou à construire, le traitement de la nation la plus favorisée, et ceci à perpétuité.*

Le vote du Conseil national a soulevé de violentes protestations

dans le public et dans la presse. Les Suisses considèrent comme perdue l'indépendance nationale dont ils étaient si fiers, mais le Conseil National doit bien savoir où doivent le conduire ses décisions....

Sans nous mêler des affaires de nos voisins, il nous apparaît que le libre accès accordé désormais en Suisse au commerce allemand menace pareillement tout le commerce français en zone. Déjà une maison juive-allemande, l'*Innovation*, de Lausanne, s'établit à Thonon. Par là, les produits allemands vont inonder notre pays.

Le gouvernement de la République n'a pas su, comme toujours, saisir l'occasion de barrer la route à l'invasion économique allemande, dont une partie de la Savoie va devenir ainsi la proie ».

Au mois de mai, divers articles de journaux français ou suisses parlèrent de cette question vitale pour nous et nous fîmes paraître en tête du numéro du 18 mai, un article qui fixait les responsabilités de chacun. M. Rossier avait écrit le 6 avril dans la " Gazette de Lausanne ":

« ..... Nous Suisses, nous prenons très au sérieux la question de Savoie... nous nous rendons compte de nos devoirs et de nos droits et, si un jour la conversation s'engage avec la France sur le chapitre de la Savoie du Nord, nous ferons en sorte de ne pas renouveler les fâcheuses maladresses d'autrefois. »

L'aveu était donc net et catégorique : *une guerre malheureuse faisait de la Savoie la rançon de l'Allemagne payée à la Suisse.* La convention du Gothard était un prélude et un gage.

La signature du traité est, en effet, une véritable victoire de l'Allemagne consacrant, d'une façon définitive, son influence en Suisse, ouvrant toute grandes les portes à son expansion industrielle et commerciale. Par contre-coup, elle entraîne la ruine ou tout au moins la diminution de l'influence française. L'alliance franco-suisse, qu'on a justement appelée un chef-d'œuvre de nos rois, en est définitivement brisée. En Savoie, c'est même un coup direct qui nous est porté. Grâce à notre système douanier, le régime de faveur consenti à l'Allemagne s'étendra à toute la zone franche : il accélèrera l'invasion teutonne dans le Chablais. Et ici encore notre patriotisme inquiet se rebiffe contre l'inertie du Gouvernement de la République Française et réclame le retour des institutions qui, dans le Roi, nous donneront un protecteur.

Cette main de l'étranger, M. Alfred Anthonioz, dans le très républicain *Savoyard de Paris*, la dénonce à son tour :

« Ce débat humiliant pour la fierté de nos voisins révéla l'apparition de mœurs parlementaires jusqu'ici inconnues à Berne. Conciliabules secrets dans les coulisses, pression effroyable du Gouvernement, marchandages où des députés ont échangé quelques parcelles de leur liberté d'opinion contre des avantages régionaux ou personnels. »

D'autres, par exemple M. Ed. Rossier à la *Gazette de Lausanne*, incriminent moins la vénalité des hommes que leur incapacité :

« On l'a souvent constaté, les hauts magistrats fédéraux... se trouvent fréquemment dans les négociations diplomatiques au-dessous de leur tâche, et les agents qu'ils emploient malgré leur zèle

et leur dévouement, ne sont décidément pas de force à donner la réplique à des diplomates de carrière. »

La leçon profitera-t-elle aux républicains français ? Nous voulons l'espérer, mais que ce soit en deçà ou au delà des frontières, on peut bien répéter le mot de Maurras, que le cardinal Billot a fait sien : *La démocratie est l'erreur, la démocratie est la mort.*

Cette incapacité du personnel républicain français est seule responsable en Savoie de l'invasion rapide et très étrange de la vallée de l'Isère par les ministres d'une secte protestante, introuvable dans l'annuaire administratif, alors que nos ducs avaient mis bon ordre autrefois aux velléités protestantes en Chablais.

Ils avaient auparavant parcouru le pays, d'Albertville à Chambéry, en dressant leur tente dans les différentes agglomérations rencontrées sur leur parcours. Rien ne leur sembla offrir un meilleur emplacement que l'embranchement des routes d'Italie, du Gelon et de Coise. La tente ne pouvant servir plus longtemps, ils cherchèrent un logis et songèrent tout d'abord à louer église et presbytère ; des difficultés issues de la séparation avaient en effet obligé Mgr l'Evêque de Maurienne à supprimer le culte dans une paroisse. N'ayant pas abouti, ils se décidèrent à bâtir.

C'est ainsi que le petit temple évangélique et le presbytère nouveau se dressent orgueilleusement sur le bord de la route N^le^ n° 6, à quelques cents mètres du carrefour de Bourgneuf : l'ensemble des bâtiments a dû coûter de quinze à vingt mille francs.

D'où venaient ces ministres, aux noms étrangers ? De Suisse allemande sûrement, et de Zurich plus que probablement. Au passage ils avaient créé des foyers et laissé parfois quelques-uns des leurs : à Annecy, Douvaine, Bonneville, Cluses et la Roche, à Annecy, à Ugines. Cette dernière localité, avec ses fonderies d'obus et de matériel d'artillerie, semblait même tout indiquée ; Albertville, Chambéry reçurent leur visite. Ces messieurs poussèrent le souci des formes si loin, qu'ils allèrent se présenter à différents curés. Econduits, ils recommençaient plus loin : sur leurs cartes de visite, des noms bien français comme Chatelain, Labiche, etc. ; évidemment ils prévenaient le vote de la loi réclamée par M. Dubarle, et qui fera un devoir aux étrangers de franciser leurs noms dans un court délai. Mais ils oublièrent complètement de se faire inscrire dans l'*Annuaire Officiel*. C'eût été sage cependant pour couper court à tous les commentaires que leur arrivée fit éclore : n'est-on pas allé jusqu'à dire qu'ils étaient des officiers allemands déguisés !

Il fallait bien que nos braves paysans expliquassent leur présence parmi eux.

Durant l'hiver, MM. les ministres reçurent la visite de leur évêque un nommé Nelson, fort jeune d'allures, en tournée de confirmation. Ses titres ne mentionnaient pas son siège épiscopal : nous doutons fort qu'il soit en France.

Depuis, il ne se passe guère de dimanche sans qu'un ou plusieurs étrangers viennent à Bourgneuf. Des collègues, sans doute, du ministre, arrivent à bicyclette, en automobile, et repartent le soir ; et tous ont cet accent caractéristique de l'Allemand qui s'essaye à parler français.

On entend quelquefois des Savoyards vous dire : le Chablais est protestant : C'est là une erreur monstrueuse contre laquelle on ne saurait assez s'élever, dans toute la Savoie on compte environ 1300 protestants. Sur ce chiffre, trois cent cinquante environ résident à Chambéry-Aix et deux cents à Annecy ; dans les communes voisines de Genève, on en trouve cinq cents. Comme la Savoie compte 500.000 habitants, nous pouvons sans crainte affirmer que peu de provinces françaises sont aussi unanimement catholiques.

Il semble difficile d'admettre que les cinq pasteurs du culte réformé résidant à Chambéry, Annecy, Annemasse, Evian et Douvaine, ne suffisent pas à assurer le service de leurs fidèles.

Il est bien évident que ces nouveaux pasteurs ne vivent pas de l'air du temps et que s'ils sont arrivés chez nous c'est à la solde de quelqu'un, aussi le " Réveil " écrivait-il le 5 juillet :

« Nous avons vu plus haut que le temple évangélique de Bourgneuf avait coûté une vingtaine de mille francs. NOUS DEMANDONS QUI L'A PAYÉ ?

Qui a supporté les frais de réception de l'évêque Nelson ? la fête champêtre et le feu d'artifice ?

Qui paie les bibles, les recueils de chansons évangéliques, les tracts distribués partout ?

Nous demandons qui entretient à prix d'or ces étrangers en Savoie ? Car nous ne pouvons imaginer que les ministres qui se succèdent à Bourgneuf disposent tous des revenus nécessaires pour couvrir les frais de cette ruineuse propagande, et prêchent devant une centaine de curieux par dilettantisme.

Dans la région, on donne des noms ; on cite des personnes étrangères à notre pays.

Qu'elles prennent garde à ne pas ameuter contre elles les colères populaires, terribles quelquefois.

Nous préférons croire que l'argent vient d'ailleurs, d'une caisse étrangère ; il y a tant d'œuvres allemandes entretenues chez nous par des budgets occultes ».

Inutile de dire que ces questions sont restées sans réponse !

Et cependant les faits signalés en valent la peine ; les ministres évangéliques ont fondé leurs missions dans la seule zone fortifiée qui défende la Savoie. ! C'est ce que le « Réveil » a montré par un excellent croquis d'abord, puis par un magistral exposé :

« Lorsqu'en 1860, la Savoie devint française, le gouvernement prit aussitôt les mesures nécessaires pour défendre aux troupes italiennes l'accès de la France par la nouvelle province. De même que l'ancien royaume de Piémont avait barré l'accès des hautes vallées qui mènent aux cols, en établissant des forts à la naissance de ces vallées, pareillement notre Etat-Major s'est résolu à barrer la vallée de l'Isère, aux points de rencontre des vallées de Beaufort, de Moûtiers et de Maurienne. La défense de la France se faisait ainsi en arrière de la frontière, mais elle était rendue plus puissante par la possibilité de concentrer nos forces dans les groupes fortifiés d'Albertville et d'Aiguebelle,

La partie nord de notre province, outre qu'elle se trouve neu-

tralisée depuis les traités de 1815, ne peut être envahie que par les très mauvais passages venant de Martigny, dans le Valais Suisse : cols de Balme, Taneverge, Sagerou, Couz, Cheserey, Morgins, etc.. Si d'aventure une armée ennemie se présentait sur ce secteur, la défense mobile française recouvrerait ses droits, par le fait même que la neutralité suisse aurait été ainsi préalablement violée.

Dans la haute vallée de la Maurienne, au débouché de la route et du chemin de fer du Mont-Cenis, il existe également un ensemble fortifié constitué par nos vieux forts savoyards de Marie-Christine, Charles-Albert et Victor-Emmanuel, que le gouvernement français n'a pas démoli après l'annexion, comme il était spécifié, et par deux nouveaux ouvrages battant l'orifice du tunnel.

Ces forts constituent plutôt des ouvrages avancés destinés à ralentir, à maîtriser provisoirement l'entrée d'une armée ennemie en Maurienne.

La vraie défense de la Savoie repose tout entière sur les deux camps retranchés d'Albertville et d'Aiguebelle : le premier barrant l'accès d'Annecy et de l'Isère, le second fermant le débouché de la Maurienne.

Vingt à vingt-cinq kilomètres séparent les deux villes qui sont reliées par deux routes excellentes suivant les rives droite et gauche de l'Isère.

Sept grands forts, une vingtaine de batteries et d'ouvrages ont été construits sur les crêtes et les pentes des montagnes ; des chemins stratégiques, reliant les positions de défense, ont été ouverts à travers les bois de sapins.

Le long de l'Isère et de l'Arc courent deux des meilleures routes des Alpes. Elles sont longées chacune par une voie ferrée aboutissant l'une au Bourg-Saint-Maurice et l'autre à Modane, et mènent par des pentes relativement douces aux cols du Petit-Saint-Bernard et du Mont-Cenis (2 000 mètres d'altitude). Ces routes continuent, excellentes d'ailleurs, sur Turin par Suze, et sur Milan par le Val-d'Aoste.

De tout temps elles ont joué pendant les guerres un rôle considérable, doublé au moins aujourd'hui par la création des voies ferrées. Dans l'article précédent, nous avons vu que deux très bonnes routes reliaient Albertville à Aiguebelle : ces deux routes sont *la seule communication possible* (avec le chemin de fer parallèle) entre les vallées de l'Arc et de l'Isère.

En effet, les cols de Basmont, de la Madeleine, des Encombres, de la Vanoise et de l'Iseran sont impraticables en tout temps aux voitures, et pendant de longs mois aux fantassins eux-mêmes et à leur petite artillerie. Tout renforcement des troupes de Maurienne par celles de Tarentaise ou inversement, devra se faire par les routes de l'Isère.

Il est donc essentiel de les tenir toujours libres, et les canons des forts peuvent y aider puissamment ; mais leur viabilité est à la merci d'un pont détruit. Ces deux routes franchissent l'Arc et l'Isère en plusieurs endroits et communiquent entre elles par plusieurs ponts. Citons ceux d'Aiton et d'Albertin, le Pont-Royal, les ponts de Grésy, de Frontenex et de Gilly.

Or, à chacun de ses ouvrages s'est postée une mission évangélique.

D'autre part, les lignes ferrées de Moûtiers et de Modane sont reliées par le tronçon Saint Pierre-d'Albigny-Albertville : en chacun de ces endroits il y a une aiguille et, à côté, une mission !

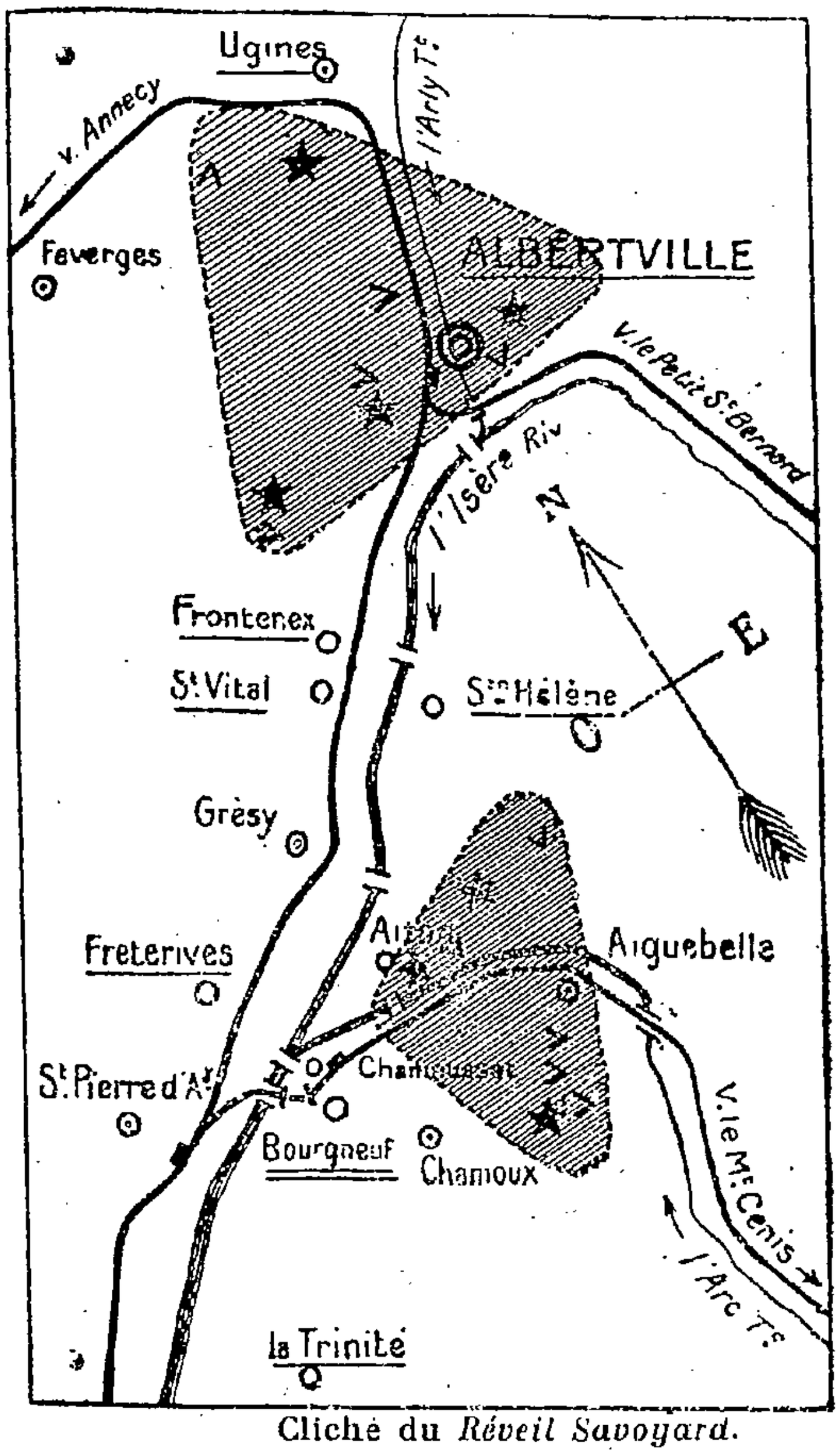

Ce croquis reproduit à grands traits la carte au 320 000e, dite « des fortifications », que l'on trouve en librairie, et facilitera nos explications. Les localités soulignées sont celles où des offices protestants ont lieu périodiquement. A Bourgneuf, il y a même, depuis quelques mois, un temple évangélique ! A l'échelle de notre carte, un centimètre représente un peu plus de 3 kilomètres.

Cliché du *Réveil Savoyard*.

Zones fortifiées de la vallée de l'Isère

Légende : ✳ forts, V batteries

Supposons que l'on veuille ravitailler, dès les début de la guerre, nos troupes des Alpes, un seul pont détruit peut entraver tout ou partie des transports stratégiques.

Que les ponts de fer d'Aiguebelle ou de Chamousset s'écroulent, la ligne du Mont-Cenis devient inutilisable pour au moins quinze

jours : plus grave encore serait l'effondrement du petit tunnel de Chamousset.

Les conséquences de la rupture du pont sur l'Arly sous Conflans seraient également funestes pour nos troupes de Tarentaise. Qu'une aiguille saute à Albertville, la chose peut vite se réparer, mais si l'accident a causé le déraillement d'un train lourdement chargé dans la courbe qui sépare la gare du pont, combien faudra-t-il pour réparer la voie ? La chose serait pire encore s'il s'agissait des aiguilles de Pau devant Saint-Pierre.

Lorsqu'une région comme celle dont il s'agit est appelée à jouer un rôle si important en cas de guerre, il est essentiel de connaître d'avance toutes les ressources dont on y pourrait disposer, tant en logement qu'en ravitaillement. L'autorité militaire doit savoir que dans tel village on peut loger tant d'hommes et tant de chevaux, que l'on trouvera dans les environs de quoi les nourrir pendant tant de jours. Il lui faut connaître les chemins de traverse qui permettent de gagner un point plus rapidement, connaître aussi les points d'eau où une troupe pourra s'arrêter durant la marche.

Tous ces renseignements peuvent être pris au passage et consignés par des personnes quelconques.

C'est pour cela que nous nous inquiétons de la présence de tant d'étrangers dans cette région.

Léon Daudet a le premier appelé l'attention du pays sur ce sujet et il a montré, par exemple, toute la vallée de l'Oise occupée aux points délicats par des Allemands ; il a dénoncé leurs usines situées aux ponts, aux aiguilles, aux tunnels. Par hasard, dira-t-on ? Hasard en tout cas joliment profitable à un adversaire qui doit infailliblement, en cas de succès, passer par ces points choisis et désignés d'avance.

Un homme averti en vaut deux, et nous pensons rendre service au pays en lui montrant le danger ».

Tout cet exposé de la situation a trait à la défense du territoire ; le « Réveil » a poussé plus haut la question et il écrivait le 19 juillet.

« Au seul point de vue savoyard, leur présence constitue un péril pour notre esprit provincial. Les six petits pays qui composent la Savoie ont vécu durant de longs siècles en parfaite union de cœur et d'esprit : les noms de nos grands hommes sont aimés et respectés d'une égale façon à Thonon et à Moûtiers : les joies et les peines sont également partagées à Chambéry et à Annecy. La vivante expression de cette union ne reste-t-elle pas cette annexion à la France, voulue unanimement en 1860 pour éviter surtout un démembrement et un déchirement de notre histoire ? Cette unité a été créée par nos anciens ducs, et soutenue toujours par eux ; la Savoie avait son souverain Sénat qui seul donnait force de lois aux décrets princiers ; elle avait ses propres régiments où l'on parlait français et où l'on ne trouvait qu'officiers savoyards. Le catholicisme était la seule religion du pays, même en Chablais, quoi qu'on en ait pu dire. De cette communauté de sentiments, de cette forte union de pensées, est née cette fraternité savoyarde, qui fait la force de toutes nos colonies établies à l'étranger.

Or, toucher à l'un quelconque de ces éléments de notre unité morale revient à saper par la base notre unité provinciale.

Mais, dira-t-on, en quoi l'introduction de la religion protestante dans certaines vallées peut-elle nuire à l'unité d'un pays ? Les protestants ne sont-ils pas aussi patriotes que les autres, et dès lors, pourquoi vouloir empêcher une propagande protestante ? Le jour où toute la Savoie sera réformée ou évangélique, n'y aura-t-il pas comme avant communauté de vues religieuses ?

Ah ! vraiment ? Tout d'abord, le protestantisme détruit toute unité morale par le grand nombre de sectes qu'il comporte ; puis croit-on que l'immense majorité des catholiques savoyards se laissera entraîner à cette apostasie ? Combien d'années faudrait-il pour cela ? Combien de siècles ; et ne faudrait-il pas auparavant que le catholicisme romain ait disparu, ce qui est historiquement impossible ?

Et pendant tout ce temps-là, la Savoie sera impunément divisée, déchirée ? Les souvenirs de son histoire seront-ils assez forts pour maintenir sur les autres points la pensée commune ?

Non. — Le jour où chez un peuple naissent les partis, les factions, la ruine est proche. Qu'un de nos pays cesse, par exemple, de penser comme les autres au point de vue religieux, ce jour-là notre Savoie aura vécu.

Par cette fissure, en effet, entrera la désagrégation. Adieu, les pages héroïques de notre histoire comme celle qu'ont écrite de leur sang les mobiles de Costa sur la Lisaine ! Croyez-vous que la foi commune de tous nos soldats, qui les faisait s'agenouiller sous les balles pour recevoir une dernière bénédiction, n'était pas un puissant adjuvant à l'acceptation du complet sacrifice ?

Admettons cependant ce sophisme d'une Savoie protestante. Nous affirmons qu'elle ne sera plus française ».

Nous ne pouvons plus fortement exprimer ce danger que ne l'a fait Charles Maurras lui même dans son livre *La Politique Religieuse*, au chapitre « Protestantisme et Protestants » :

« .....Catholiques et protestants firent bande à part, et, tandis que les plus nombreux, les plus puissants, les mieux placés continuaient le large courant de la tradition nationale à l'ombre des vieilles églises, des antiques mœurs et de la Royauté, le protestantisme s'organisait aussi en province distincte, en diocèse moral et mental tout à fait séparé, sorte d'îlot qui ne communiquait que par certains ponts très étroits avec le reste de la vie française ; mais de larges chaussées, de nombreuses passerelles, de spacieuses levées de terre rejoignent au contraire le monde huguenot français à l'Allemagne (par la Suisse), à la Hollande, à l'Angleterre, c'est-à-dire aux peuples d'Europe les moins conformes pour la langue, les mœurs, la civilisation, à notre tradition et à notre origine.

« Les protestants sont des Français de race, de langage et de mœurs, mais dont les mœurs et même la race et la langue même, un peu arrêtés dans leur développement sur place, ont reçu de l'Etranger de sérieuses infiltrations et des influences très lourdes...

« Quelles qu'aient été les responsabilités, tels sont les faits : les données de l'histoire, les accumulations du passé ont bien créé cette situation en France aux protestants : ils prennent figure étrangère. »

Cette campagne vigoureusement menée pendant deux mois a

valu au " Réveil " de nombreuses lettres d'approbation et de félicitations. Beaucoup de ses lecteurs ouvrirent les yeux et s'aperçurent que les craintes de certains étaient fondées.

Non seulement l'esprit provincial faiblissait, mais restait sans défense, exposé aux empiètements des idées étrangères, il commençait à faire place à une sorte de résignation, particulièrement visible dans la presse. C'est ainsi que lors des fêtes chanousiennes au P[t] St-Bernard, le " Réveil " fut avec " la Tarentaise " le seul journal à déplorer l'absence officielle de la Savoie. M. Louis Dimier écrivit à ce propos un article fort remarqué dans le Val d'Aoste, où il se plaignait « à nos excellents voisins de n'avoir entendu personne faire mention ni du voisinage que nous entretenons avec eux, ni des liens historiques existant entre nous.

« Cependant, cela se pouvait sans blesser la fidélité qu'ils doivent au roi d'Italie. En faisant partie autrefois de la Savoie, en dépendant au temporel du Sénat de Chambéry, au spirituel de l'archevêché de Tarentaise, le Val d'Aoste n'a rien contracté qui ressemblât à un engagement de nous suivre dans notre réunion à la France. Rappeler ces antiques liens, auxquels ont survécu ceux de la langue et des mœurs, était de rigueur dans une circonstance où l'assistance se composait à peu près uniquement de Valdôtains et de Savoyards, où la fête avait trait à l'hospice placé sur la frontière qui rapproche la Tarentaise du Val d'Aoste.

Des trois discours prononcés au nom de la province, un seul l'a été dans sa langue et la nôtre. qui est la française. Par l'organe de l'avocat Chablod, c'est en italien que le maire de La Thuile s'est exprimé ».

Dans cette occasion, il a manqué à la Savoie de se sentir elle-même : vieille province autonome, elle aurait dû avoir plus conscience de son rôle. Placée près de la frontière. elle aurait du rendre ce service à la France, de la représenter et de montrer au Val d'Aoste, que, malgré la frontière, les pieux souvenirs ne s'effaceraient jamais.

Il faut que cet esprit provincial revive chez ceux, rares il est vrai, qui l'ont laissé faiblir. Alors, vienne la tourmente, la Savoie retrouvera sa remarquable cohésion, qui l'a sauvée de l'étranger durant tant de siècles.

Haut les cœurs, Savoyards ! groupez-vous toujours autour de votre Croix, la Croix blanche de Savoie ! Défendez durant la paix le sol de votre pays contre l'intrusion étrangère, et si vient la guerre, que ceux restés au pays le défendent jusqu'à la mort. Vous aurez bien mérité de la France !

JUSTICE RÉPUBLICAINE EN SAVOIE

Notre excellent et dévoué ami, M. V..., avait un procès. Contrairement à toutes les prévisions, il le perdit. Ses adversaires politiques eux-mêmes restèrent stupéfaits de la révoltante partialité du juge. L'un deux, blocard renforcé, fit à ce dernier, *en plein café*, de cinglants reproches. «Bah ! répartit le juge, qu'est-ce que cela fait pour un Q. Blanc ! ».

Quelle veine, tout de même, d'être en République !

La Tarentaise

paraît à Moutiers chaque samedi

Seul organe catholique

de la Haute Vallée de l'Isère

Le Numéro : 10 centimes

LOUIS XIV

De Maurice Donnay, dans ses *Souvenirs de jeunesse* parus dans la *Revue hebdomadaire* :

« Oui, il faut observer, écouter, se mêler à la foule, et alors, le jour où un tzar et une tzarine descendent l'avenue des Champs-Elysées assis dans le fond d'un officiel landau, avec, devant eux, sur la banquette, le président Félix-Faure, on peut entendre un ouvrier qui dit simplement cette chose admirable : « c'est égal, c'est pas Louis XIV qui se serait f... sur le devant ! »

BIBLIOGRAPHIE SAVOISIENNE

Trois ouvrages de valeur viennent s'ajouter cette année, à la liste déjà longue de ceux dont la littérature savoyarde s'honore avec raison. Nous les devons aux talents divers et très remarquables de Madame Espinasse-Mongenet et de Messieurs H. Bordeaux et L. Dimier.

— L'Enfer du Dante —

On sait quel grand écrivain, quel fin lettré est Maurras, signés de lui, le moindre ouvrage, la plus courte préface sont d'un prix inestimable. On est assuré toujours, en sa compagnie, d'y voir plus clair dans son propre cerveau ; on fait à chaque pas des trouvailles exquises, et surtout on se fait une âme courageuse.

En parcourant dans la *Revue hebdomadaire* les « Notes sur Dante » qui servent d'introduction à la belle traduction de « l'Enfer » de Mme Espinasse-Mongenet, on admire comment le grand Français d'aujourd'hui sait pénétrer la pensée du grand Florentin du XIII^e^ siècle et comment il sait nous expliquer son âme. Il voit dans son génie une flamme créatrice qui ne cesse d'enfanter six siècles encore après sa mort.

« L'Italie contemporaine, dit-il, se souvient qu'elle doit à la parole de Dante à peu près tout ce qui ne lui est pas venu de la Maison de Savoie... Son œuvre, en persistant, engendra un public qui fit une Nation... Son autorité historique, son influence de poète, ravivée de nos jours par les innombrables *Sociétés Dante Alighieri*, tramèrent tant de liens mystérieux d'un bout à l'autre de la péninsule que l'Unité réalisa l'héritage de son désir.

« Toutefois, continue Maurras, le temps est venu pour le poète des Trois Cantiques, d'étendre son service au delà des montagnes de son pays et de verser à nos Français déjà durement éprouvés par les suites de l'unification italienne, une sorte d'indemnité philosophique, riche de forces et de lumières, qu'une saine jeunesse saura bien employer ».

Et voici comment il présente à ses lecteurs le nouveau traducteur de l'*Enfer* :

« Venue de la Franche-Comté en ligne paternelle, Mme Espinasse-Mongenet est née en Savoie, où la famille de sa mère, après avoir longtemps servi la maison ducale, s'est divisée en branche italienne et branche française, lorsque les derniers ducs nous ont abandonné le berceau et les tombeaux de leur dynastie. *La Savoie a toujours été terre française. On parle à Chambéry, patrie de Vaugelas, un français d'une pureté délicieuse et qui fit autorité en Europe.* Mais la langue toscane était aussi courante parmi ceux que leurs charges faisaient vivre à Turin. Mme Espinasse-Mongenet se trouvait donc si bien placée entre les deux versants de nos lettres latines, qu'à

dix-huit ans elle pouvait se demander si le livre qu'elle voulait écrire serait italien ou français... ».

Remercions notre illustre ami du témoignage qu'il rend, en passant, à la noblesse, à la pureté de la culture littéraire de notre petite patrie.

« Aucun ami de Dante ne lira sans d'inexprimables plaisirs la version demi-explicative, demi-littéraire, toujours fidèle, claire et vraie que Mme Espinasse-Mongenet a bien voulu se résoudre à écrire, enfin. Mille problèmes de détail jugés jusqu'ici insolubles, et qui avaient vaincu jusqu'ici tous nos traducteurs, ont été surmontés et comme tournés sans effort. L'inconvénient du décalque est complètement évité. Au moyen d'un très petit nombre

d'inversions imperceptibles et fluides, l'esprit rationnel de notre syntaxe se concilie avec les jeunes libertés d'un langage qui n'avait pas eu le temps de mûrir. A chaque vers italien, la ligue française répond en rivalisant avec lui de concession forte, de beau dessin, de couleur sobre et pure... ».

Dans cette version fière et fidèle de l'Enfer, ce n'est pas louer que de faire observer, comme l'enchantement provient d'une rencontre de la brièveté et de la transparence. En deux langues aussi voisines, la forme française la plus rapprochée de l'italienne, le mot-doublet, ne contient pas toujours un équivalent juste. Il faut que l'esprit réagisse contre l'asservissement de l'oreille...

L'ancienne critique française ne craignait pas d'aimer et de faire aimer la fleur de son enseignement. Mme Espinasse-Mongenet a suivi cette méthode utile et charmante. Elle a pris en outre le soin d'attirer et de solliciter l'attention sur les beautés cachées, les

intentions secrètes, les concordances mystérieuses qui se présentent à chaque pas et qui risquent d'échapper dans une lecture rapide...»

Madame Espinasse qui doit faire paraître deux autres chants de Dante, avait publié sous le pseudonyme de « Jean Mans », *A la louange de la Mer et de l'Amour*, puis deux romans, *la vie finissante* et *la Leçon des jours*. Sa première traduction a été celle du *Mont Cervin*, de Guido Rey ; celle dont nous venons de parler a été un véritable triomphe.

— La Maison —

Le nouveau roman de M. Henry Bordeaux est une merveilleuse étude d'âme, mais il est en même temps et surtout une très attentive étude de la famille, de la famille française, considérée dans son essence la plus intime, façonnée par la tradition, gardienne vigilante du foyer, protectrice de la race.

« La Maison », quel beau titre dans sa simplicité ! Mais il faut voir tout ce qu'il renferme sous son apparente brièveté. *La maison* ce n'est pas *une* maison, un toit quelconque où l'on vient un moment reposer sa tête et qu'on abandonnera demain sans émotion. La maison — il n'y en a qu'une — c'est la maison de notre enfance, la maison de nos parents où nous avons vécu nos premières joies et senti nos premières douleurs ; palais ou chaumière, qu'importe, nous avons à cœur de la conserver ; il y a là bien autre chose que de vieilles pierres. La maison, c'est le siège de la famille, c'est le foyer, c'est la famille elle-même, avec tout son cortège de souvenirs, tristes ou glorieux, dans le passé, avec tous ses espoirs pour l'avenir ; c'est encore l'ordre, l'union, la force dans le présent. La famille, la maison, c'est la durée et c'est la vérité.

François Rambert, le héros du livre, qui nous raconte lui-même son histoire, n'arrivera pas sans révolte et sans peine à cette lumineuse vision des choses, mais elle finira par s'imposer à lui. Placé dès l'enfance entre deux méthodes, entre l'autorité bienveillante, mais ferme, de son père et le scepticisme anarchique de son grand-père, c'est du conflit de ces deux influences dans son âme que naîtra tout l'intérêt.

Henry Bordeaux nous donne d'abord un vigoureux crayon de ses personnages ; il nous présente la « dynastie » des Rambert. Le chef, le grand-père de François, est un vieillard chimérique, qui a eu l'esprit irrémédiablement faussé par les détestables théories de Jean-Jacques, reçues par lui comme des dogmes. Il s'est fait une conception de la société, du bonheur, de la liberté, toute livresque et il n'a jamais condescendu à en faire l'épreuve au contact de l'expérience. Il vit parfaitement détaché de tout, et peut-être de tous, dans une insouciance complète, heureux au milieu de ses pipes et de ses almanachs, observant le ciel, prédisant le temps et promenant ses rêves dans la campagne, loin des sentiers battus. Cette indifférence n'est si absolue sans doute que parce qu'il ne lui manque rien ; mais, dans son inconscience, il ose s'en parer comme d'un mérite et il ne veut pas voir qu'il vit au fond dans le plus monstrueux égoïsme, profitant de tout ce que

l'organisation de la famille lui apporte d'avantages, mais en refusant systématiquement toutes les charges.

Parce qu'il n'a jamais songé à administrer sainement son bien, sa fortune périclite ; la ruine arrive ; il va falloir rendre la maison. C'est là un de ces drames domestiques si poignants, qui, comme le note très justement Henry Bordeaux, « s'annoncent longtemps à l'avance, par des signes comparables à ceux de l'orage » : atmosphère pénible, pluies de larmes intermittentes, cris, plaintes...

Heureusement le docteur Michel Rambert, père de François, saura conjurer le péril. Homme grave, fortement attaché au culte de la maison et des ancêtres, il a une aptitude naturelle au commandement et toute la majesté d'un véritable chef. C'est toujours à lui qu'on a recours dans les circonstances difficiles : toutes les faiblesses viennent chercher un refuge dans sa force. Aidé par le dévouement de sa femme, qui sacrifie sa dot, et par celui de « tante Dine », une admirable vieille fille, entièrement dévouée à l'éducation de ses neveux et nièces, il sauve la maison et la maintient dans la famille.

Entre son père, qu'il admire, et sa mère, qu'il adore, cette mère si douce, de qui l'on sent émaner la paix, véritable âme de la maison, au milieu de ses frères et sœurs, le jeune François grandit heureux, animant le vieux jardin, son « royaume », de ses courses folles. Mais voici que va s'ouvrir la crise qui va décider de la direction de son adolescence.

A la suite d'une maladie, vers sa dixième année, il interrompit ses études, et pour hâter son rétablissement, on le donne comme compagnon au grand-père dans ses promenades quotidiennes. L'influence néfaste du « père Rambert » va s'exercer sur cette âme neuve d'enfant, dans un sens diamétralement opposé aux principes du docteur Michel. Le grand-père ne se gêne pas pour jeter en toute occasion un blâme ironique sur tout ce que respectent les parents de François : il se moque de la religion, de l'autorité, de la discipline, traite avec mépris les idées monarchiques chères à son fils, et exalte au contraire la République, la liberté, l'indépendance sans frein ; il vante la nature, bonne mère à tous les hommes, les hommes nés bons, que la société seule déprave par cette fatale institution, la propriété.

Toutes les chimères anarchiques défilent ainsi devant le cerveau ébloui de l'enfant. Un peu effrayé d'abord, François se sent vite attiré par cette audace de son grand-père, qu'il estime inouïe, par cette indifférence superbe, cette irrévérence surtout qui le place, croit-il, au-dessus des autres hommes. Sa sensibilité trop tôt développée et déformée, encore exaltée par les premières émotions de l'amour, ressenti pour la petite bohémienne Nazzarena, le fait aspirer à un état prétendu d'indépendance et d'affranchissement, qui le détache petit à petit de ses parents. « Cet enfant n'est plus à nous » confie un jour mélancoliquement le docteur Rambert à sa femme, et c'est vrai. Le cœur de François se ferme et se dessèche. Il se raidit méchamment pour résister à l'influence de son père, qui veut le reprendre. Il ne craint pas de lui faire de la peine... Et là Henry Bordeaux place cette admirable réflexion, si profonde et si juste : « Dans la vie, ce sont toujours les mêmes sur lesquels on s'appuie,

dont on use et dont on abuse sans les laisser respirer, et l'on ne se dit pas qu'ils sentent aussi la fatigue, car ils ne se plaignent jamais. Et, comptant sur leur santé et leur énergie, on croit que l'on aura toujours le temps, au besoin, de leur donner une petite compensation. » François abuse. Il choisit la carrière d'ingénieur, uniquement pour contrarier son père, qui voulait lui laisser sa succession et la place à la maison. Le fossé entre ses parents et lui s'élargit de jour en jour, par sa faute...

Pour le combler, il faudra, hélas ! un événement tragique. Le docteur Michel, après avoir sauvé la ville d'une épidémie, tombe à son tour, terrassé par le mal. A son chevet, François se sent soudain le cerveau libéré de toutes ses idées fausses ; il comprend la vertu de l'ordre, de la discipline, de la foi l'esprit de famille, soutien de la race, s'impose enfin à lui ; il voit son devoir : il sera médecin, il continuera son père, il restera à la maison ».

Singulièrement nobles et fortes sont ces dernières pages où M. Henry Bordeaux nous peint la mort du docteur et le revirement de François. Avec un art d'une simplicité parfaite et d'un ramassé saisissant, il fait atteindre au lecteur le plus haut degré de l'émotion: celui où l'on se croit vraiment devenu acteur dans le drame qui qui nous est raconté.

Cet article est déjà bien long et je n'ai pas dit encore tout le bien que je pense du roman de M. Henry Bordeaux. Je n'ai donné qu'une sèche analyse et je n'ai rien fait sentir de toute la grâce, de toute la poésie qui anime l'œuvre d'un bout à l'autre. Et quelle vie dans tous ces personnages d'un relief si marqué ; quelle fine et pénétrante analyse ; quel charme dans le moindre détail, intime, spirituel ou attendri ; que de réflexions profondes jetées comme en passant et qui toutes sont à retenir et à méditer. . !

Raymond Lamoitié.

— L'Histoire de Savoie —

On attendait avec impatience la nouvelle histoire de Savoie que préparait M. Dimier. Beaucoup d'auteurs avaient essayé de retracer les faits de notre vie nationale, mais aucun jusqu'ici n'avait donné satisfaction. Le fait avait beaucoup frappé notre ami que ses études universitaires avaient spécialisé dans les questions historiques ; aussi s'était-il mis résolument à l'œuvre et nous pouvons affirmer que nos espérances n'ont pas été trompées.

L'avant-propos met parfaitement en évidence la raison pour laquelle nous devons posséder ce livre : « Aucune histoire, plus que la nôtre, n'est plus digne d'être racontée : aucune n'est plus propre à donner à un peuple des raisons d'aimer son pays. Ainsi les Savoyards qui liront cette histoire y puiseront avec l'estime de leurs ancêtres, l'aiguillon bienfaisant d'une magnifique fierté. Dans les actions des Princes, dans les institutions qui ont façonné notre nation, ils trouveront à un degré élevé un aliment aux plus nobles sentiments que l'homme puisse ressentir après l'amour de Dieu : ceux du respect et de l'attachement pour les communes gloires de la patrie, source d'affection mutuelle entre ses membres.

Le lien qui réunit entre eux les enfants de la Savoie est là. Ils n'ont pour se reconnaître aucun des caractères qui servent d'enseigne éclatante à d'autres ; ils n'ont ni le don brillant du Provençal, ni la constance inflexible du Breton, ni la fierté de l'Alsacien, ni l'enjouement charmant de la province de France ; l'individu du chez nous semble effacé. Les saillies du caractère commun sont discrètes, tout en nuances, et en partie voilées. Ainsi le prestige de mérites distincts, la splendeur d'actes isolés n'est pas ce qui marque notre rang dans le monde. Notre grandeur est dans notre histoire, dans l'enchaînement admirable des faits qui nous ont faits ce que nous sommes.

Chose remarquable : seule des provinces de France, cette histoire fait de nous une nation, une matière historique complète. Huit siècles d'existence distincte et continue ont précédé notre réunion à la France ; et nous avons ainsi vécu, non pas en tant que province d'un autre Etat, mais comme n'appartenant qu'à nous.

Cette histoire lue avec attention sera donc non seulement un moyen de nous rallier, mais pour chacun de nous de se connaître. Cette connaissance gagne en clarté à mesure que se rapprochent les siècles dont on lira le récit. Les institutions mieux décrites y ajoutent à mesure plus de lumière, et l'on distingue aussi mieux le caractère de ceux qui, sous le Prince, composent la nation. Depuis la Renaissance on commence à bien voir le portrait du peuple savoyard ; dans les événements de la Révolution il se dessine un relief parfait : depuis le règne d'Emmanuel Philibert, l'illustre compagnie du Sénat ajoute son prestige particulier Quelques hommes, dont la renommée dépasse les frontières de Savoie, mettent dans un éclat spécial plusieurs des traits communs à tous. Dans un saint François de Sales, la Savoie reconnaît le sage équilibre d'une dévotion faite à son image ; dans un Maistre elle reconnaît la droiture de son esprit, sa politesse, son horreur de l'emphase et sa fidélité.

. . . . . .

Toute cette matière a été présentée dans un ordre un peu différent, mais avec des réflexions pareilles, dans des cours donnés en 1910, à l'Institut d'Action française..., sous le patronage d'un auteur Savoyard, l'abbé Martinet, né à Queige, mort en 1871, éminent par la doctrine et par la dialectique, profond théologien, dont l'œuvre politique a pour nous l'avantage de poser parfaitement la situation de la Savoie envers la France. Quoiqu'il l'en suppose détachée et simplement vassale, que son plan par là appelle quelques retouches, le dessein général est solide, et la restauration des libertés locales appelée par tous les vœux dans les provinces de France, ne pourra s'écarter beaucoup des jalons essentiels qu'il pose.

Ce livre vise à hâter cette restauration en lui donnant pour base chez nos compatriotes une connaissance mieux formée du passé. »

Nous devons ajouter que " l'Histoire de Savoie " de L. Dimier donne sur beaucoup de questions des idées neuves et originales. C'est ainsi qu'on lira avec le plus grand profit le chapitre qui a trait à la Révolution française, ou celui qui retrace le règne de Charles-Félix.

De belles gravures ajoutent à l'intérêt de l'histoire et une carte en couleurs place notre duché au centre des pays qui furent soumis à la couronne de Savoie du moyen âge jusqu'à 1860.

L'ENFER DU DANTE

par Mme ESPINASSE-MONGENET

HISTOIRE DE SAVOIE

par Louis DIMIER

Ces deux volumes se trouvent à la Nouvelle Librairie Nationale
11, rue de Médicis, à Paris.

LA MAISON

par Henry BORDEAUX
chez Plon-Nourrit, éditeurs à Paris.

On peut se procurer ces ouvrages chez :

PERRIN-DARDEL, Succr, à Chambéry.

COUTIN-JOANNY, à Annecy.

La PLAQUE JUIVE de CURIENNE

Dans la nuit du 20 au 21 juin dernier, de hardis Français ont brisé la plaque de marbre, commémorative de son élection, que le Juif Théodore Reinach, député de Chambéry, avait fait apposer sur le mur de la mairie-école de la charmante commune de Curienne, et qui était un mensonge à l'histoire, une injure aux traditions du pays et à la conscience des catholiques.

Voici le texte qu'on pouvait lire sur cette plaque :

Sous l'ancien régime, beaucoup de paysans de Savoie, réduits à la dure condition de serfs taillables, ne pouvaient disposer de leurs personnes ni de leurs biens. Des reconnaissances consacraient cette lourde servitude. L'évêque de Grenoble gardait dans une sombre tour celles des gens de Curienne. Mais l'an 1620, le peuple de Curienne brûla cette tour et donna ainsi le premier signal de l'affranchissement de la classe rurale, achevé plus tard par la Révolution française.

Voilà un exemple de ces mensonges dont la République, dans sa haine jalouse de gloires de l'ancienne France, infeste l'histoire de notre pays.

On ne trouve, en effet, nulle trace, dans les archives de la cour de Turin, ni dans celles de l'évêché de Grenoble, qui seules font foi en cette matière, de l'émeute de 1620.

A ce sujet, Maurice Pujo écrivait dans l'*Action Française* du 3 juillet :

Les journaux blocards de la région nous apprennent que le Comité républicain de Curienne, tout éploré s'est réuni. Il a « émis le vœu que le conseil municipal fasse réédifier une plaque commémorative (don de M. Reinach) pour remplacer celle qui était placée sur la façade de la mairie et que des vandales, on ne peut les appeler autrement, ont brisée par vengeance politique, dans la nuit du 20 au 21 juin dernier ».

On avait communiqué, en effet, l' « Avis » apposé dans la grille, à la mairie de Curienne :

Avis. — Les personnes qui auraient l'intention de souscrire pour la réfection de la plaque commémorative qui a été brisée dans la nuit du 20 au 21 juin dernier, sont invitées à se faire inscrire à la mairie. — Curienne, le 1er juillet 1913. *Le Maire* : RINCHET.

Il est probable que la souscription a peu rendu, car, le 14

juillet, au banquet de St-Alban, Théodore Reinach éructait rageusement le discours suivant :

« Le 14 juillet, c'est la jeunesse et le baptême de la République ; il faut y voir non seulement un symbole, mais un devoir. Il y a eu d'autres bastilles, et une plaque apposée sur la mairie de Curienne rappelait la chute d'une de ces bastilles savoyardes. Nuitamment, lâchement, quelques passants qui se parent des oripaux de l'ancien régime ont détruit l'inscription qui évoquait le passé qu'ils voudraient voir renaître. La mairie de Curienne la rétablira, et elle continuera à dicter leur devoir aux générations nouvelles. »

La mairie de Curienne rétablira la plaque ; évidemment, Théodore en a assez de payer !

« Toutes les pratiques, toutes les ruses continuait-il sont bonnes à ceux qui essayent de remettre la main sur un peuple libre. Eh bien, c'est à vous de répondre. *Vous direz aux élections cantonales, aux élections législatives*, si vous êtes prêts à vous soumettre. Mais, je le sais, vous poursuivrez, avec ceux que vous avez choisis, la lutte contre toutes les forces de tyrannie et d'oppression ; vous serez avec nous pour renverser les dernières bastilles de la misère et de l'ignorance. »

Les bastilles de la misère ! A vous, Reinach !
Les bastilles de l'ignorance ! A vous, sombre tour, Curienne et Saïtapharnès !

*
* *

« Juif insolent, tais-toi !... »

Chant d'assaut des Camelots du Roi.

Or, dans la nuit du 31 juillet au 1er août, *deux jours avant les élections cantonales*, la plaque a été rétablie. Le 3 août, M. le Marquis d'Oncien était élu conseiller général contre M. Antoine Perrier, ancien ministre, sénateur et conseiller depuis vingt ans

Les Savoyards *ont dit* en effet ce qu'ils veulent et *ils le diront* mieux encore, lorsque Théodore Reinach sera renvoyé à son Ghetto. En attendant les valets du juif ont pu relever les monuments de leur servitude. Il est probable que les fiers Savoyards sauront les abattre de nouveau.

Nous dédions à Théodore cet entrefilet paru dans la " Tarentaise " du 6 septembre 1913.

Le quartier de Pain-de-Mai, à Moûtiers, est encore un de ceux qui, chaque année, tient à l'honneur de célébrer sa vogue et à

faire revivre un peu la vieille tradition de « l'aumône du Pain-de-Mai » qui fut fondée par Pierre II, archevêque de Tarentaise de 1140 à 1174. Cette aumône consistait alors à distribuer tous les ans, pendant les vingt-huit premiers jours de mai, sur les reve-

La plaque brisée

nus de la mense, un morceau de pain suffisant à un repas à toute personne qui se présenterait pour le demander.

La République a volé la mense, mais elle ne donne pas de pain. Si l'on fait encore chaque année une distribution de pain, de pâtes alimentaires et de vin, on le doit à la générosité de quelques personnes qui ne sont pas juives.

FOIRES et MARCHÉS

SAVOIE PROPRE

Aillon-le-Jeune. — Foire : le 5 septembre.

Aix-les-Bains. — Foires : 2 janvier, retour 2e lundi suivant, 3 mai, 6 juin, 14 sept., retour, 23 sept. — Marchés : tous les jours.

Albens. — Foires : 2e vendredi de février, 12 sept., retour 1er vendr. de nov. — Marchés : les vendredis.

Albertville. — Foires : jeudi avant les Rameaux, 1er et 3e jeudis de mai, 2e jeudi de juin, 2e jeudi de juillet, 1er jeudi d'août, 27 septembre, 3e jeudi d'octobre, 1er jeudi de décembre. — Les 1er et 3e jeudis de chaque mois, marchés spéciaux aux bestiaux.

Arith. — Foire : 11 août, ret. 21 août.

Arvillard. — Foires : 15 mars, retour 29 mars ; 22 septembre.

Attignat-Oncin. — Foires : mardi qui précède la St-Jean-Bapt., retour 15 j. après ; 1er jeudi ap. le 15 août, 1er mardi d'oct.

Avressieux. — Foire : dernier samedi de mai.

Ayn. — Foire : 2e mardi d'août, retour 15 jours après.

Beaufort. — Foires : 25 mai, 2e lundi de juin, 25 sept., 2e lundi d'octobre. — Marchés : les mercredis.

Bellecombe-en-Bauges. — Foire : 16 septembre, retour 15 jours après.

Biolle (la). — Foires : 8 mars et 18 août.

Bourget-du-Lac (le). — Foire : lundi après le 10 août, retour 15 jours après.

Bridoire (la). — Foire : 2e jeudis de mars, juin et déc., 1er mardi après le 28 août.

Brison-St-Innocent. — Foire : 16 août.

Challes-les-Eaux. — Marchés : les lundi, mercr. et vendredi du 15 mai au 15 sept.

Chambéry. — Foires : 2e jeudi de mai, 25 août. Bestiaux. — Marchés : tous les jours. Bestiaux : samedi.

Chamousset. — Foire : 3e lundi de juillet, retour facultatif.

Chamoux. — Foires : 18 avril, dernier mardi de mai, 18 novembre, 2 décembre, retour à volonté.

Chanaz. — Foire : 15 mars.

Chapelle-Blanche (la). — Foire : 1er lundi de mars.

Châtelard (le). — Foires : 1er lundi après le 1er mai, retour 15 jours après ; 1er lundi après le 8 juin, retour 15 jours après ; dern. lundi de juill., 2e lundi d'oct., retour 15 jours après ; 1er lundi après la Saint-Martin, retour 15 jours après. — Marchés : tous les lundis.

Chindrieux. — Foires : 31 mai, 29 août, 21 septembre.

Coise. — Foire : 18 juin, 1er retour 1er lundi d'août, 2e retour le 3e lundi d'août.

Compôte (la). — Foire : 20 sept.

Crest-Voland. — Foire : 23 juin.

Déserts (les). — Foire ; Foire : 30 septembre, retour 15 jours ou 3 semaines après.

Domessin. — Foire : mardi qui suit le 16 août.

Dullin. — Foire : 2e jeudi de juil.

Echelles (les). — Foires : 1er mardi qui suit le 16 janvier, 1er mardi après

Pâques, 1er mardi après la Pentecôte, mardis qui suivent le 25 juillet et le 3e lundi de sept. — Marchés : tous les mardis.

Ecole. — Foires : 2e mardi d'avril, 7 septembre ou 6 quand le 7 est un dimanche.

Grésy-sr-Aix. — Foires : 20 mars, lendem. de la Nativité de St-Jean-Baptiste, retour 15 jours après ; 1er oct., 20 nov.

Grésy-sr-Isère. — Foires : 25 avr., 16 sept. — Marchés : les lundis.

Hauteluce. — Foires : 8 août, spéciale aux poulains ; 17 septembre.

Héry-sur Ugine. — Foire : 24 septembre.

Lépin. — Foires : 1ers jeudis d'avr., juill., août, oct. et nov.

Lescheraines. — Foires : 22 juillet, retour 5 août, 25 sept., retour 6 oct., 27 oct. Bestiaux. — Marchés aux bestiaux : tous les vendr. de mars, l'avant-dernier vendr. d'avril; dernier vendredi de mai.

Lucey. — Foire : 9 août.

Montcel (le). — Foire : 16 juin.

Montmélian. — Foires : dern. lundi de janv., retour 9 février ; dern. lundi d'avril, 1er lundi de mai, 1er lundi de juin, 9 sept., retour 2e et 3e lundis apr. ; 25 nov., 1er lundi de déc. — Marchés : 26 nov., vins ; 1er lundi. de ch. mois, bestiaux : lundis et vendredis.

Motte-en-Bauges (la). — Foire : 1er septembre, retour 20 octobre.

Motz. — Foire : 18 juin.

N -D. de Bellecombe. — Foire : 22 septembre.

Novalaise. — Foires : 4e merc après Pâques, retour 8 jours après ; 1er mercredi de novembre, retour 15 jours après. — Marchés : le 3e mercredi de chaque mois.

Noyer (le). — Foire : 1er lundi de juillet. Bestiaux : retour 3 sept.

Pont-de-Beauvoisin (le). — Foires : 2e lundi après Pâques, retour 15 jours après ; lendemain de la Pentecôte, 1er lundi après le 11 novembre, retour 15 jours après ; 1er lundi d'avril. — Marchés : les lundis.

Presle. — Foire : 20 avril. — Marchés : les mardis.

Queige. — Foire : 20 avril.

Rochette (la). — Foires : les mercredis depuis le 1er mercredi de mai jusqu'au mercredi avant le 24 juin inclusivemt, 27 octobre. — Marchés : les merc.

Ruffieux. — Foires : 23 avril, 3 nov. — Marchés : les mardis.

St-Genix. — Foires : 1ers mercr. de févr., juin, août et nov., etc. — Marchés : les mercredis.

St-Germain. — Foire : 12 août.

Ste-Hélène-du-Lac. — Foire : 2e mardi d'août.

Ste-Hélène-sur-Isère. — Foire : 2 nov.

St-Jean-d'Arvey. 2e vendredi d'oct. ; retour 1er vendredi de nov.

St Jean-de-la-Porte, 12 juin.

Ste-Marie-d'Alvey. — Foire : 2e jeudi de mai.

St-Offenge-Dessous. — Foire : 15 juill., retour à quinzaine.

St-Pierre-d'Albigny. — Foires : dernier mercredi de mars, dernier mercredi de mai, retour 15 jours après, 24 août, 1er mardi de novembre, retour 1er mercredi qui suit le 25 novembre. — Marchés : les mercredis.

St-Pierre-de-Curtille. — Foire : 29 juin.

St-Pierre-d'Entremont. — Foires : 2e lundi d'avril, 1er lundi de sept., 2e lundi d'oct.

St-Pierre-de-Soucy. — Foire : 30 juin, retour 11 juillet.

Serrières-en-Chautagne, 1er juillet, retour 31 juillet.

Table (la), 16 août.

Thuile (la). — Foire : 14 juin, retour 15 jours après.

Tournon. — Foire : dernier lundi de novembre.

Ugine. — Foires : 2e lundi de mai, 1er jour non ferié après le 10 août, 24 août, 1er et 3e lundis après la Toussaint. — Marchés : les mardis, bêtes à cornes ; les lundis, denrées alimentaires.

Vions, 8 septembre.

Viviers (le). — Foire : 1er lundi d'août, retour 15 jours après.

Yenne. — Foires : 1er mardi après Pâques ; 22 juillet, 12 sept., 25 nov. retour 15 jours apr. ; 1er mardi de ch. mois, bestiaux. — Marchés : les mardis.

CHABLAIS

Abondance, 20 avril, 28 mai, retour 6 juin ; 4 octobre, retour 4 novembre (renvoyées au lendemain lorsqu'elles tombent un dimanche). Marché : mercr.

Allinges, 28 mai.

Ballaison, 4 février, 15 septembre.

Baume (la), 15 mai, 3 octobre.

Bellevaux, 30 mars, 25 mai, 19 septembre, 9 octobre. (La foire du 19 septembre est avancée d'un jour lorsqu'elle coïncide avec celle de Vailly du 20 septembre).

Bernex, 14 avril et mai, 30 septembre.

Biot (le), 15 mars, 10 avril, 1er juin, retour le 15 ; lundi qui suit le 18 oct., 21 nov., retour à quinzaine. Marché : samedi.

Boëge, derniers mardis de février, avril, mai, juin et juillet, 20 mars, 22 août, 23 sept., retour le 3e mardi qui suit chaque foire ; 29 oct., retour le mardi, lendemain de la foire de Bons dite de la St-Martin (novembre) Marché : mardi, vendredi

Bonnevaux, 2 mai.

Bons, 2 janvier, 4 février, 2 mars, 1er lundi d'avril, 1er mai, 4 juin, 7 juillet, 9 août, 10 sept. et oct., lundi après le 11 nov., retour 15 jours après ; 10 décembre. Marché : vendredi.

Chapelle d'Abondance, 16 mai, 13 sept., 29 oct.

Châtel, 3 mai, 12 septembre

Chevenoz, mercredi le plus près du 8 mai, 1er août (poulains) et 22 octobre.

Douvaine, 28 mars, 7 juin, 5 août, 5 oct., 7 nov.

Draillant, 12 mars, 1er juin, retour à quinzaine, 4 août, 28 octobre.

Essert-Romand, 15 septembre.

Evian-les-Bains, 1ers lundis de janvier et mars, retour à quinzaine ; 2e lundi de mai, retour 3 sem. après ; 1ers lundis de juillet, août, octobre et novembre, retour à quinzaine Marché : lundi, vendredi.

Féternes, 1er mai, 16 août. 14 octobre.

Gets (les), 24 mars et mai, 9 sept., 24 octobre.

Habère-Lullin. 23 avril, 16 juillet, 16 sept., retour à quinzaine.

Larringes, 26 septembre.

Lugrin, mercr. de Pâques, 3 mai, 1er jeudi et 3e mercredi d'octobre.

Lullin, 2e mercredi de mai, 1er lundi de sept. (poulains), 29 sept , 1er lundi après la Toussaint. Marché : mercredi.

Lyaud, 28 avril et 15 octobre.

Marin, 9 septembre.

Massongy, 25 juin et 25 septembre.

Mégevettes, 16 mai, 26 septembre.

Mieussy, 20 mars, 1er lundi d'octobre, 20 déc.

Montriond, lundi gras, retour à quinz. ; 10 oct.

Meillerie. Marché : samedi.

Morzine, 27 janvier, 17 mars, 8 juin, retour 22 ; 1er oct., retour 8 novembre ; 28 décembre. Marché le mercredi.

Novel, 24 septembre.

Peillonex, 16 août.

Publier, 15 octobre, section d'Amphion : lundi gras, retour 14 mars.

Reyvroz, 20 mai, 6 octobre.

Saint-Gingolph, 15 octobre.

St-Jean-d'Aulph, 3 février, mercredi de Pâques, 29 août, 18 septembre, 2 octobre.

St-Paul, 3 février, 29 avril, 26 juillet.

Sciez, 21 mars, 21 mai, 23 août (à Filly).

Seytroux, 30 avril, 30 octobre.

Thollon, 6 octobre.

Thonon-les-Bains, 1er jeudi de chaque mois, sauf celle de la St-André qui se tient le 1er lundi de décembre. Lorsqu'une de ces foires tombera un jour férié, elle sera de droit remise au lendemain. Marché : jeudi.

Vacheresse, mardi le plus près du 20 avril (bestiaux), 30 août, mardi après le 9 octobre, 26 novembre.

Vailly, lundi qui suit le 23 avril, 20 sept.

Veigy-Foucenex, 27 avril, 3 novembre.

Vinzier, 31 mars, 30 juin, 1er mardi d'août, 23 septembre, 3e mardi de novembre.

FAUCIGNY

Bonne-st-Menoge, 4 septembre, 7 décembre.

Bonneville, 14 mars, 2e mardi de mai, 12 et 13 juillet, 11 sept. 10, 11 et 12 nov. Ces foires font retour à quinzaine. Marché : mardi, vendredi.

Chamonix, 15 mai (mulets), 4 juin, retour le 20 ; 30 sept., 1er octobre, retour 25 octobre. Marché : jeudi.

Châtillon, dernier samedi de mai, 3e samedi de septembre.

Clusaz (la), 1er juin, 14 et 15 septembre. Marché : mercredi.

Cluses, 3e lundi de février, lundi après le 25 mars, lundi de la Pentecôte, 28 juillet, 2e lundi d'août, lundi qui suit le jour de la Ste-Croix (sept.), de la St-Luc (octobre), de la St-André (déc.). Ces foires font retour le 2e lundi après. Marché : lundi.

Houches (les), 15 avril (bestiaux), 6 juin, 12 septembre, 18 octobre.

Flumet. — Foires : mardi ap. l'Ascension, retour 15 jours après ; 1er mardi de juill., retour 15 jours après ; 1er août (spéciale aux poulains) ; 1er mardi d'oct., retour 15 jours ap. ; mardi qui suit la Toussaint, av. retour à quinz. — Marchés : les mardis.

Marignier 1er mercr. de mai et dernier mercr. d'octobre, retour à quinzaine.

Mégève, 1ers vendredis de janvier, avril, juillet. oct., dern. lundi de mai, 25 juin, 18, 19, 20 août (poulains), 19 sept., retour 3e vendr. Marché : vendr.

Morillon, 2es lundis de mai et octobre.

Passy, 20 avril, 24 septembre. Marché : mardi.

Petit Bornand (le), 2e mardi d'avril, 7 juillet, 1er octobre.

Roche (la), 3e jeudi de juin (chevaux), 1er jeudi d'août (poulains), 2es jeudis d'octobre et décembre, retour à quinzaine. Marché : jeudi.

Saint-Gervais, 8 avril, 10 juin, 14 septembre, 4 octobre, 10 novembre. Marché : jeudi.

St-Jeoire, 5 janvier, 1er avril, 6 juin, 11 juillet, 2 septembre, 17 octobre. Ces foires font retour le 2e vendredi après. Marché : vendredi.

Sallanches, 1ers samedis de mars, mai, juin et août, retour le 3e samedi après ; dern. samedi d'oct., retour le 3e samedi après (si la Toussaint tombe un sam., foire la veille), retour 22 nov. : sam. av Noël (si Noël tombe un sam., foire la veille). Marché : samedi.

Samoëns, 4 févr , 7 avril, 5 mai, 2 et 19 juin, 20 oct., 15 déc. (ces foires se tiennent le mercredi de la semaine où tombent ces dates , 29 sept. (ou le 30 si le 29 est un dimanche) ; marché aux bestiaux le dernier mercredi du mois. Marché : mercredi.

Sciouzier, dernier mercredi d'avril, sept. et novembre.

Servoz, 26 mai, 21 sepptembre.

Sixt, 16 septembre.

Taninges, 7 juin, jeudi après le 6 mars, jeudi après le 23 avril, jeudi après le 12 juin, 20 juillet (mulets), jeudi après le 23 juillet, 14 août, jeudi après le 3 novembre. Marché : jeudi.

Vallorcine, 2 juin, 19 septembre.

Viuz-en-Sallaz, 4 févr., 1ers lundis de mai et juillet, 3e lundi de septembre, 6 décembre. Ces foires font retour le 2e lundi après. Marché : lundi.

GENEVOIS

Alby-sur-Chéran, 1er lundi de février, retour 2e lundi suiv. ; 12 mai, retour 2e lundi après ; 6 août, retour 2e lundi après ; 11 nov., retour le 18. Marché : lundi.

Alex, 1er lundi d'avril.

Allonzier (la Caille), 2e lundi de septembre.

Andilly, 21 août.

Annecy, 1er lundi de janv., lundi et mardi de Quasimodo, 1er mardi de juillet, retour à huitaine ; lundi après la St-Martin (11 nov.), retour à huitaine ; lundi après la St-André (30 nov.)., retour à huitaine. Marché : mardi, vendredi.

Annemasse, 2e mercredi après le 1er avril, 1er mercredi d'octobre, retour à quinzaine. Marché : mardi, vendredi.

Balme-de-Sillingy (la), 3e lundi de mars, 1er lundi de septembre, retour 1er lundi après.

Balmont, 1er lundi de juin.

Bassy, 4e lundi de mai. 20 octobre.

Beaumont (le Châble), 27 mai, 2 octob., 18 décemb.

Bloye, dernier lundi d'oct., retour à quinzaine.

Cercier, 15 avril, 27 août.

Challonges, 28 juin, 27 août, 28 octobre. Marché : mardi.

Chaumont, 6 février, 22 juin, retour à quinzaine ; 4e lundi de juillet, retour à quinzaine ; 2 sept. et nov., retour à quinzaine ; 13 déc.

Chavanod, 16 août, retour 2e lundi de sept.

Chêne-en-Semine, 28 mai, 18 juillet, 20 août.

Chilly, 1er lundi de mars, 10 juin et dernier lundi de septembre.

Clarafond, 18 avril et août.

Clermont, 1er mardis après Pâques et après la Pentecôte.

Cruseilles, mercredi avant les Rameaux, 1er mercr. de chaq. mois (juillet et déc. exceptés). Marché : mercredi, vendredi.

Cusy, 26 juillet, retour 13 août ; 3e lundi d'oct. Marché : vendredi 1er du mois.

Desingy, 11 mars et 10 août.

Dingy-St-Clair, 28 mai et 2 novembre.

Doussard, dern. lundi d'avril, 1er lundi de sept.

Eloise, 26 mars, 2 juin, 13 août.

Faverges, 4es mercredis de janvier, février, 1er mercredi d'avril, 3es merc. de mai et juillet, dernier mercredi d'août, mercredi après le 29 septembre, retour à quinzaine. Marché : mercredi.

Fillinges, 11 août, retour le 9 septembre.

Frangy, 3 mai et 18 octobre. Marché : mercredi.

Gaillard, 15 janv. et févr., 21 mars et avril, 15 mai, 11 juin et juillet, 29 août et sept., 15 octobre, 8 novembre, 8 décembre.

Grand-Bornand (le), 1er et dern. merc. de mai ; 30 juillet (poulains), 21 sept., 7 novembre. Toutes font retour le 2e mercredi après. Marché : mercredi.

Groisy (Le Plot), 2e lundi d'avril.

Gruffy, 2 août et 7 septembre.

Marlioz, 17 janvier (foire des domestiques), 6 mai, 1er août et 15 novembre.

Menthonnex-sr-Clermont, dern. lundi d'avril, 15 septembre.

Menthon-St-Bernard, 9 novembre.

Moye, 5 juillet.

Mussièges, 10 juin, 25 octobre.

Peillonnex, 16 août.

Reignier, 10 mai, 1er août, retour le 20.

Rumilly, jeudi saint, le jour même de la Fête-Dieu, 24 août, 23 novembre (le jeudi de la semaine où elles tombent, renvoyées au jeudi suivant si elles tombent un dimanche). Marché : jeudi.

Saint-Félix, 1er mars, et 2e mercredi après, dernier mercredi d'avril, 29 et 30 août, 18 sept., 15 décembre et dernier mercredi de l'année. Marché : merc.

St-Ferréol, 2e lundi de juin et 3e samedi de sept.

Saint-Germain-sur-Rhône, 12 août.
St-Jorioz, dernier lundi de mai, 1er lundi après le 8 septembre.
St-Julien-en-Genevois, 1ers lundis de juin et septembre. Marché : mardi, vendredi.
Saint-Pierre-de-Rumilly, 23 août.
Sallenôves, 1er avril, 30 juin.
Serraval, 3e lundi de mai, 1er lundi de sept.
Seyssel, 2es lundis de chaque mois, 11 et 12 nov. Marché : lundi.
Syon, 15 mars, retour le 29.
Talloires. Marché : jeudi.
Thônes, 3e lundi de mars, 1ers lundis de mai et juin, lundi après le 15 août, 23 sept., lundi apr. la St-Martin. Ces foires font retour le 2e marché après. Marché : samedi.
Thorens, derniers lundis de mars et mai, 1er lundi de septembre, lundi après le 9 octobre. Marché : mercredi.
Vanzy, 9 sept. et 1er mercr. de novembre.
Villaz, 4e samedi de mai et 2e de septembre.
Viry, 28 févr., 25 juin, 16 août, 5 novembre.
Vovray-en-Bornes, 12 mai, 18 octobre.
Vulbens, 15 janvier (vogue), 16 mars, 7 juin, 24 août et 27 novembre.

MAURIENNE

Aiguebelle. — Foires : jeudi gras, 1er mardi après Pâques, 6 juin, 16 août, 11 nov., retour 2e mardi de déc. — Marchés : 1er mardis de mai, juin, juillet, août, sept., oct.
Albiez-le-Vieux. — Foire : 16 sept.
Argentine. — Foires : 1er lundi de mai, 8 oct.
Bessans. — Foire : 23 sept., retour à quinzaine.
Chambre (la). — Foires : 1er jeudi après Pâques, 22 mai, 22 septembre, 1er jeudi de nov. — Marchés : les jeudis.
Epierre. — Foires : dernier lundi de mai, 10 octobre.
Fontcouverte. — Foire : 4 septembre.
Hermillon. — Foire : le 2e samedi de mai.
Lanslebourg. — Marchés : les mercredis.
Modane — Foires : 28 avril, 4 juin, retour 18 juin ; 25 sept., retour 9 oct. — Marchés : les jeudis.
Montaimont. — Foire : 7 septembre, retour 15 jours après.
St-Alban-des-Hurtières. — Foire : 15 sept., retour facultatif.
St-Colomban-des-Villards. — Foire : 18 septembre.
St-Etienne-de-Cuines. — Foires : 1er juin et 1er octobre.
Saint-Michel-de-Maurienne. — Foires : 18 mai, 1er vend. d'août, 27 sept., 3e vend. de nov. Marchés : les vend.
St-Jean-d'Arves. — Foires : 10 juin, 10 sept., retour 25 sept. ; 15 oct.
St-Jean-de-Maurienne. — Foires : samedi avant la 1re semaine de carême, 1er vendredi avant les Rameaux, retour facultatif ; dernier vendredi de mai, 21 juin, retour facultatif ; 27 août, retour 13 sept. ; 30 oct., retour facultatif. — Marchés : les vendredis, bestiaux, les samedis, denrées alimentaires.
St-Julien-de-Maurienne. — Foires : 2es lundis de juin et octobre.
St-Sorlin-d'Arves. — Foire : 16 août.
Termignon. — Foires : 3 juin et 30 septembre.
Valloire. — Foire : 14 septembre.

TARENTAISE

Aime. — Foires : dernier jeudi d'avril, 1er mardi de juin, 1er lundi d'oct. — Marchés : les jeudis.

Bourg-St-Maurice. — Foires : 2e sam. d'avril, 10 août, 10 et 27 sept.; lun ap la St-Michel. 1er sam ap la Touss. — Marchés : les samedis

Bozel. — Foires : 2e mardi de juin, 2e mardi d'oct. — Marchés : les samedi.

Moûtiers. — Foires : lundi après le 6 janvier, 1er lundi de carême, lundi q précède le dim. des Rameaux, lundi avant la Pentecôte, lundi avant le 29 jui 12 sept., lundi avant le 25 oct., 1er lundi de déc. (Toutes ces foires ont u retour 15 jours après). — Marchés : les lundis et mercr.

Sainte-Foy-Tarentaise. — Foires : les trois premiers vendredis de juin.

Séez. — Marchés : 3 premiers vendredis de juin.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Allevard, 18 avril, retour le 27, 8 mai, 26 septembre, 28 novembre, 9 d cembre.

Abrets (les). 26 mars, 15 août. 7 novembre.

Aoste, 2 janvier, 1er août, 18 octobre, 4 novembre.

Bourg d'Oisans (le). 27 mars, 22 août, 1er octobre.

Chapareillan, 12 avril.

Domène, 5 février, 26 août.

Entre-deux-Guiers, 17 janvier, 26 juillet, 2 novembre.

Froges, 14 septembre.

Gières, 26 juillet, 19 octobre.

Goncelin, 8 et 29 mai, 10 août, 30 nov., 9, 19 et 30 décembre.

Grenoble, 22 janvier, 15 août, 4 décembre (3 jours). Foire la semaine apr les Rameaux.

Miribel. 11 août, 25 septembre.

Fontcharra, 13 mai, 12 novembre.

Pont de Beauvoisin (le), 16 avril, 17 nov.

St Ismier, 15 avril.

St Jeoire, 1er mai.

St Laurent-du Pont, 2 mars, 11 août.

St-Pierre-d'Allevard, 2 janv.

St-Pierre-d'Entremont, 17 mai, 17 juin, 2 août.

St Pierre de-Chartreuse, 2 juin.

Tencin, 15 octobre.

Touvet (le), 24 mai, 22 août, 24 octobre, 25 novembre.

Voiron, 22 février, 11 novembre.

DÉPARTEMENT DE L'AIN

Anglefort, 25 mai, 25 octobre.

Bellegarde, 12 janvier, 12 mars, 18 juillet, 16 novembre.

Belley, 23 juin, 28 août, 9 novembre. Marché les 1er lundi et 3e samedi chaque mois.

Collonges, 15 févr., 23 avril, 2 novembre.

Corbonod, 15 février, 11 avril.

Gex, 1er mars, retour le 25, 27 avril, 1er juin, 9 sept., 16 oct., 1er décembi

Lhuis, 23 juillet.

Seyssel, 25 mars, 16 août. 1er oct., 11 novembre, 24 déc.

Virieu-le-Grand, 26 août, 1er décembre.

VALAIS

Bagnes, 20 mai, 28 septembre.

Liddes, 4 juin.

Martigny (bourg), 13 janvier, 17 et 24 février (ville), 28 avril (ville), 12 m 9 juin, 22 sept. et 10 novembre (ville), 20 octobre, 2 nov.

Monthey, 5 févr., 21 mai, 4 juin, 10 sept., 8 et 19 oct., 19 et 31 nov.
Orsières, 16 mai, 3 juin, 6 et 30 octobre.
St-Maurice, 4 février, 25 mai, 14 octobre.
Sembrancher, 21 sept.
Sion, 22 février, 7 juin, 1er, 8 et 15 novembre.
Viège, 7 janvier.

VAL D'AOSTE

Aoste, 7 et 31 janvier, 11 févr., 4 et 11 mars, 1er avril, 12 mai, retour 1 26, 13 et 27 octobre, 13 et 15 nov., 2 décembre.
Arvier, 12 mai, 29 septembre.
Avise, 28 août.
Aymavilles, 5 octobre.
Châtillon, 10 mars, 6 mai, 2 juin, 7 oct., 15 nov., 1er déc.
Courmayeur, 5 et 29 sept.
Donnaz, 4 juin, 18 oct., 18 novembre.
Etroubles, 28 avril, 28 septembre.
Gignod, 5 mai, 15 sept., 10 novembre.
Morgex, 22 mai, 30 septembre, 25 oct.
Ollomont, 1er sept.
Pré St Didier, 12 mai.
Quart, 1er mai.
Rhême-N -Dame, 25 août.
Salle (la), 4 juin, 11 octobre, 12 novembre.
Saint-Pierre, 30 avril, 24 mai, 6 et 23 octobre.
Saint-Vincent 28 avril, 5 juin, 25 octobre.
Thuile (la), 6 et 7 septembre.
Valgrisanche, 21 septembre.
Valpelline, 16 avril, 15 septembre.
Verrès, 11 mars, 29 mai, 6 octobre, 6 nov.
Villeneuve, 28 avril, 9 et 23 octobre.

VAL DE SUSE

Avillian, 27 mai, 5 et 12 nov. (retour).
Bardonnèche, 27 avril, 26 mai, 30 septembre.
Bussolène, 11 mai, 19 et 20 oct., 30 nov. Marché le mercredi.
Césanne, 5 et 7 mai, 30 juin, 23 octobre.
Chiomonte, 8 juin, 19 oct., 11 novembre.
Condove, 10 juin, 28 octobre.
Exilles, 4 mai, 4 nov., 4 décembre.
Giavène, 4 et 5 mai, 5 et 6 octobre.
Moncalier, 29 octobre.
Oulx, 15 et 17 avril, 20 juillet, 6 octobre.
Rivoli, 27 juillet, 26 novembre.
Salbertrand, 1er juin.
Sauze, 25 juillet.
Suse, 25 mai, 28 et 30 sept., 20 novembre. Marché le mardi.
St-Ambroise, 6 octobre.
St-Georges, 19 octobre.

ÉDITION ORLÉANAISE

Foires du département

Arrondissement d'Orléans

Orléans, le 1er juin, dure 15 jours ; le 21 juin, 1 jour, foire aux laines (dans le cas où la tenue de cette foire coïnciderait avec un jour de fête légale, elle serait remise au lendemain) ; 18 novembre, 8 jours ; 18 mars et 18 septembre 1 jour, foire aux chevaux.

Olivet, le 1er jeudi de mars, le 1er jeudi de novembre. Ces foires sont franches ; elles durent 1 jour.

Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, le lundi de la Quasimodo, le lundi qui suit le 2e dimanche de juillet.

Ingré, le 8 décembre et le dernier jeudi de mai, 1 jour.

Saran, le lundi de la Pentecôte, 3 novembre, 1 jour.

Chécy, le dernier jeudi d'avril et le 1er mardi de novembre, durent 1 jour.

Artenay, le 1er jeudi de Carême, 24 juin, 14 septembre, durent 1 jour. Une louée de domestiques et d'ouvriers de ferme a lieu dans la même commune le jour de la Toussaint.

Chevilly, le lundi après le 3e dimanche de juillet, le 28 octobre, durent 1 jour.

Beaugency, le 1er février, le 25 mars, le 1er mai, le 3e samedi de juin (foire et louée), le 22 juillet, le 1er septembre, le 31 octobre, le 2e samedi de juillet pour les laines, durent 1 jour.

Baule, le 1er jeudi de mars, 1 jour.

Cravant, le 1er lundi de juillet, 1 jour.

Lailly, le 18 avril et le lendemain de la Saint-Sulpice, qui a lieu le dernier dimanche d'août ou le 1er dimanche de septembre, durent 1 jour.

Châteauneuf, le 2e vendredi de février, Jeudi-Saint, lendemain de l'Ascension, 1er vendredi de juillet, 4e vendredi d'août, 4e vendredi de septembre, dernier vendredi d'octobre, 3e vendredi de décembre, durent 1 jour.

Saint-Denis-de-l'Hôtel, les 6 janvier, 11 mai, 4 novembre, 1 jour.

Vitry-aux-Loges, le 2e mardi des mois de mars, juin et novembre, 1 jour.

Cléry, les 16 février, 10 mai, 8 juin, 16 août, le lundi après le 8 septembre, 1 jour ; le 30 novembre, 2 jours, et le dernier mercredi de décembre (foire franche de tous droits).

Jouy, le lundi après le dernier dimanche de juin, 1 jour.

Mareau-aux-Prés, le 22 janvier, le 30 août, 1 jour.

Jargeau, les premiers mercredis de février et avril, le 1er mercredi de juin et le 1er mercredi d'août (laines et bêtes à laine), le 1er mercredi de septembre, durent 1 jour ; le 19 octobre, 2 jours ; le 1er mercredi de décembre, 1 jour.

Sandillon, le dernier mardi de mai et le dernier mardi d'août, durent 1 jour.

Tigy, le 1er mardi de juin, 1 jour.

La Ferté-Saint-Aubin, le 2e jeudi de janvier (franche), 2e le 1er mars, 3e le 1er jeudi de mai, 4e le 1er jeudi de juillet, 5e le 1er jeudi de septembre, 6e le 2e jeudi de novembre, durent 1 jour.

Ardon, le 25 juin ou le lundi suivant lorsque le 25 est un dimanche, 1 jour.

Ligny-le-Ribault, le lundi qui suit le 26 juillet, le mercredi qui suit le 2 novembre (bestiaux et laine), durent 1 jour.

MENUISERIE & ÉBÉNISTERIE

Maison fondée en 1878

J. CHATEAU

20, rue de la Gare, et 5, rue de la Bouric-Rouge

ORLÉANS

Téléph. 6-29 — *Adresse télégraphique* — **Chateau-Menuiserie-Orléans**

TRAVAUX DE BATIMENT

Parquets et Planchers de tous genres

Escalier à la Française — Cheminées en bois

SPÉCIALITÉ

de Travaux d'Eglises, de Travaux d'Art de tous Styles

D'AGENCEMENT DE MAGASINS ET DE MOBILIERS SCOLAIRES

Meubles Modernes et Hollandais

MEUBLES DE CUISINE ET DE FANTAISIE

RESTAURATION DE MENUISERIE ET DE MEUBLES ANCIENS

SCULPTURE

Châlets, Pavillons, Kiosques et Hangars

MENUISERIE et MEUBLES DÉMONTABLES pour Fêtes, Kermesses, Expositions

Moulures de tous profils — Bois découpés

Fabrication de Parquets chêne et sapin

TRAVAUX A FAÇON ET FOURNITURES

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE - CHARPENTE

OUTILLAGE MÉCANIQUE

Tarifs et renseignements sur demande. — Médaille d'argent (Orléans 190

TABLES MODERNES, brevetées S. G. D. G.

à allonges sans coulisses, applicables à tous les styles. Les allonges tiennen sous la table, même dans la Table ronde ordinaire

Table même système *à grand développement pour Hôtels et Restaurants*

se montant droite ou en fer à cheval à volonté

Marcilly-en-Villette, le 3e mardi de mai et le 3e mardi de septembre, durent 1 jour.

Ménestreau, le 20 mars et le 25 octobre, durent 1 jour.

Sennely, le mardi de Pâques, le 3e mardi de juin et le 3e mardi de septembre, durent 1 jour.

Vannes, le 16 août, 1 jour.

Meung, le 3e jeudi de janvier (franche de tous droits de plaçage ou autres), le Vendredi-Saint, le 20 mai (foire à toute espèce de bestiaux), 29 juin jour de la Saint-Pierre ; le 18 septembre ; le 9 octobre, jour de la Saint-Denis ; le 11 novembre, jour de la Saint-Martin.

Epieds, le 25 juin, 1 jour.

Baccon, le 2e lundi de juillet, 1 jour.

Charsonville, le 1er lundi après le 1er septembre, 1 jour.

Huisseau, les 9 mars, 25 juin, 9 novembre, durent 1 jour.

Saint-Ay, les 25 février et 19 octobre, durent 1 jour.

Neuville, le lundi de Carnaval, lundi de Pâques, lundis après le 25 juin, 22 août et 11 novembre, durent 1 jour (lorsque ces dates tombent un lundi, la foire a lieu le lundi même).

Patay, le mardi de Pâques ; fortes louées de domestiques de culture, les 1er novembre et 24 juin, et pour les meuniers les mardis qui précèdent la Toussaint et la Saint-Jean.

Arrondissement de Pithiviers

Pithiviers, le samedi après le 18 janvier, le dernier samedi de février, le 25 avril, le dernier samedi de juin, le samedi après le 21 septembre, le samedi après le 18 novembre.

Boynes, le Vendredi-Saint, 30 août, 3 novembre, 1 jour.

Chilleurs, le 1er jeudi de mars et le 1er octobre, 1 jour.

Yèvre-le-Châtel, 7 janvier, 22 octobre, durent 1 jour.

Beaune, le mercredi des Cendres, le mardi après le 4 juillet, le mercredi avant le 1er septembre et le 12 novembre, durent 1 jour.

Boiscommun, jeudi avant le 22 janvier, jeudi de la Mi-Carême, Jeudi-Gras, jeudi après la Quasimodo, jeudi après la Trinité, jeudi après le 10 août (bestiaux et foire aux oies), 2e jeudi de septembre, jeudi après le 18 octobre, jeudi après le 6 décembre.

Lorsque le 2e jeudi qui suivra le dimanche de la Quasimodo sera le 23 avril, jour de la foire à Pithiviers, la foire de Boiscommun sera reportée au jeudi suivant.

Saint-Loup, le 1er septembre, 2 jours.

Malesherbes, le mercredi avant le dimanche des Rameaux, le mercredi avant le 11 novembre, à moins que ce jour soit un mercredi, auquel cas la foire aurait lieu le 11 novembre ; le mercredi avant la Saint-Barthélemy, le mercredi avant Noël, durent 1 jour ; les 11 et 12 novembre.

Sermaises, les jeudis qui précèdent les 15 mars, 23 juin, 15 septembre, 1 jour.

Outarville, le 1er mardi de mai, 1 jour.

Aschères, les 1er mai et 25 novembre, le 7 septembre, durent 1 jour.

Grigneville, le 2 juillet, 1 jour.

Puiseaux, le lundi après le 7 février, le lundi de la Quasimodo, le lundi de la Pentecôte, le lundi après le 14 juillet, le lundi après le 6 décembre, durent 1 jour ; le 9 septembre, 2 jours.

Arrondissement de Montargis

Montargis, le dernier samedi de janvier (écorces), 1 jour ; le 1er samedi de mai, le 3e samedi d'avril (bestiaux), la veille foire aux moutons ; le 1er samedi de juin (foire aux bestiaux), la veille, foire aux moutons ; foire de la Madeleine, 15 jours, à partir du samedi qui suivra le 21 juillet, foire aux moutons et, le 23, foire aux autres bestiaux ; le 1er samedi de septembre,

Grand Hôtel de la Boule d'Or

Ancien Hôtel des Messageries Royales

Fondé en 1520

AUDEBERT, Propriétaire

Au centre de la Ville — Près la Poste et le Martroi

9, 11, 13, rue d'Illiers — ORLEANS

SALLE TRIANON ET GRANDS SALONS

POUR SOIRÉES · NOCES · DINERS

Pour la Ville & ses environs

TÉLÉPHONE 4-25

o o Confort moderne — Auto-Garage o o

o o o Cuisine et Caves renommées o o o

Omnibus particuliers à tous les trains

TÉLÉPHONE 4-25

English Spoken - Man Spricht Deutsch

CAVES ORLÉANAISES
A LA SALAMANDRE

Les Cafés, Thés, Cacaos sont appréciés de tous les gourmets

COMBE-LETESSIER

15, rue Bannier, et 47, rue Charpenterie
ORLÉANS

Grandes spécialités de Vins fins et Spiritueux
Liqueurs et CHAMPAGNE de toutes marques

Samedis et Jeudis Prime à tout Acheteur

le 1er samedi d'octobre, foires aux bestiaux, et, la veille, foire aux moutons ; le 2e samedi de novembre, 1 jour ; le 3e samedi de décembre.

Bellegarde, le lundi après le 20 janvier, le lundi après le Samedi-Saint, le lundi après le 3 mai, le lundi après le 25 juin, le lundi après le 1er décembre, durent 1 jour.

Ladon, les 17 janvier, 1er mardi de Carême, 1er dimanche de mai, 1er mardi de juillet, 2 août, 2 novembre, durent 1 jour.

Châteaurenard, le mercredi 3 février, 20 juin et 24 août, si ces dates sont un mercredi, ou le mercredi suivant, si la foire ne tombe pas un mercredi ; le 1er mai, le 25 novembre, si ces dates sont le mercredi, ou le mercredi avant quand la date de ces deux foires n'est pas un mercredi ; le 2e mercredi d'oct.

Chuelles, les 27 janvier, 29 mars, 27 mai, 30 septembre, durent 1 jour ; 20 février ou le vendredi suivant. Marché franc aux bestiaux. Les quatre foires ne sont jamais remises, quel que soit le jour de la semaine où elles tombent. Marché franc aux denrées, le vendredi de chaque semaine.

Douchy, le lundi après le 6 mai et le lundi après le 1er dimanche de septembre, durent 1 jour.

Trigueres, le 2 mars, le 2e lundi d'avril et le lundi qui suit le 8 septembre.

Saint-Germain-des-Prés, le 1er lundi d'avril, le dernier lundi d'octobre.

Châtillon-Coligny, le 2e vendredi de janvier (bestiaux), le Vendredi-Gras (bestiaux), le 3e vendredi de Carême (bestiaux), le Vendredi-Saint (bestiaux), le vendredi suivant le 21 mai (bestiaux, moutons, la veille) et 1er juillet (bestiaux, moutons, la veille), le 2e vendredi d'août (bestiaux), le vendredi suivant le 15 septembre (bestiaux, moutons, la veille), le dernier vendredi d'octobre (bestiaux), le 2e vendredi de décembre (bestiaux).

Dans le cas où la tenue de ces foires coïnciderait avec un jour de fête légale, elle serait remise au lendemain.

Nogent-sur-Vernisson, 3e jeudi de janvier, 20 mars (foire aux moutons et autres bestiaux), 8 mai (foire aux moutons), le 3e jeudi de juin, 14 août (foire aux moutons), 1er jeudi de septembre, 3e jeudi de novembre, durent 1 jour.

Saint-Maurice-sur-Aveyron, le dernier lundi de février, le dernier lundi de mars, les 23 avril, 8 juin, 8 juillet, 5 août, 23 septembre, 8 novembre, 23 décembre, durent 1 jour.

Courtenay, le 6 janvier, le jeudi de la Mi-Carême, le jeudi après le 3 mai, le jeudi après le 29 juin, le jeudi après le 8 septembre, 2e jeudi de novembre (marché aux chevaux), le 30 novembre, durent 1 jour.

La Selle-sur-le-Bied, les mardi de Pâques, lundi avant le 13 août et mardi après le 1er dimanche d'octobre, durent 1 jour.

Ferrières, les dimanches après les 2 mai, 25 mars, 30 août, 29 septembre, durent 1 jour.

Corbeilles, les 13 janvier, 23 avril, 30 juin, 30 septembre, 19 octobre, durent 1 jour.

Lorris, le dernier jeudi de janvier, le 2e jeudi de Carême, le jeudi de Pâques (bestiaux) ; la veille, foire aux moutons ; le 3e jeudi de mai, foire de Saint-Jean, 24 juin (bestiaux), le 1er jeudi d'août, le 2e jeudi de septembre, le dernier jeudi d'octobre, le dernier jeudi de novembre, le dernier jeudi de décembre. — Les foires et marchés se tiendront toujours le jour où ils tombent, même les jours fériés. Les foires aux moutons auront toujours lieu la veille des foires aux bestiaux.

Oussoy, le lundi après le 3 mai (lendemain de la fête du pays) et le dernier lundi de septembre.

Varennes, les 1er mardi de janvier, 2e mardi de mai, 1er mardi de juillet et mardi après le 30 octobre, durent 1 jour.

Arrondissement de Gien

Gien, le 1er samedi après le 1er janvier, le 1er samedi de février, le 2e mardi de Carême (6 jours), le 1er samedi d'avril (vêprée la veille), le dernier samedi d'avril (8 jours), la veille, foire aux moutons ; le 3e samedi de mai (vêprée

Restaurant JEANNE D'ARC

CONFORT MODERNE

Universellement réputé pour sa Cuisine et sa Cave

Repas de Noces en Ville & Environs

GRANDS & PETITS SALONS

Téléphone 231

JANVIER FRÈRES

PROPRIÉTAIRES

GARAGE-AUTO

Entreprise Générale de Fumisterie

CHAUFFAGE ET VENTILATION — TOLERIE

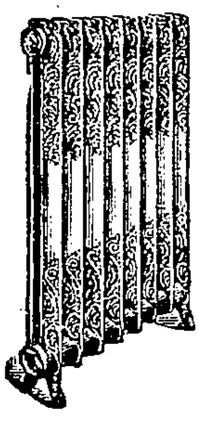

Chauffage Moderne

par l'Eau chaude et la Vapeur
à basse pression

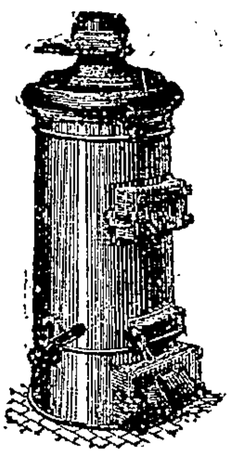

Renseignements, Plans et Devis sont donnés gratuitement sur demande adressée à

Fernand CHÉRAMY

21-23, rue Sainte-Catherine — ORLÉANS

la veille) ; le samedi qui précède le 23 juin ; la veille, foire aux moutons ; le 2e samedi de juillet (vêprée la veille) ; le 2e samedi d'août ; la veille, foire aux moutons ; le 1er samedi de septembre ; le 2e samedi d'octobre ; la veille, foire aux moutons ; le dernier samedi de novembre ; la veille, foire aux moutons.

Boismorand, le 2e jeudi de mars et le jeudi après le 18 octobre (foire aux moutons).

Coullons, le 13 janvier, le Jeudi-Gras, le 1er jeudi après Pâques, le jeudi avant la Pentecôte, le 1er août, le jeudi avant Noël ou la veille quand cette fête tombe un jeudi, durent 1 jour, 1er jeudi de septembre chaque année.

Poilly, le 21 juin, 1 jour.

Saint-Brisson, le mardi après le 15 septembre, 1 jour.

Saint-Gondon, le 17 avril, 18 juin, 4e jeudi d'août et 26 octobre, durent 1 jour.

Briare, le 3e dimanche de Carême, le 3 août, le 22 novembre, le dimanche après le 26 décembre, durent 1 jour.

Bonny, le 2e mercredi de janvier (franche de tous droits), le 3e lundi de Carême, le 19 mai, le 24 août, le 1er samedi d'octobre et le 18 novembre, durent 1 jour.

Dammarie-en-Puisaye, 16 octobre, 1 jour.

Faverelles, le 11 octobre, 1 jour.

La Bussière, les 1er mai, 25 juin, 19 octobre, durent 1 jour.

Ousson, les 5 avril, 10 septembre, durent 1 jour.

Saint-Firmin-sur-Loire, le lundi après le 2e dimanche de juillet, le 10 février, durent 1 jour.

Ouzouer-sur-Trézée, le mardi qui précède le Mardi-Gras, les 17 mai, 5 juillet, 8 septembre et 12 novembre, durent 1 jour.

Thou, le 4 mai et le lundi après le 1er dimanche de septembre, durent 1 jour.

Châtillon-sur-Loire, dernier dimanche de janvier, 2e jeudi de Carême, Jeudi-Saint, 2e jeudi de mai, 2e jeudi de juin, 2e jeudi de juillet, dernier jeudi d'août, 1er jeudi d'octobre, 3 novembre, 2e jeudi de décembre, durent 1 jour.

Autry, le 2 février ; la foire du 3 septembre se tiendra, à l'avenir, le 1er mercredi de septembre.

Beaulieu, le 20 janvier, 20 avril, 20 juin, 20 août, 30 octobre, durent 1 jour.

Cernoy, lundi après le 2e dimanche de septembre, 1 jour, 1er jeudi de septembre.

Pierrefitte-ès-Bois, le 2 mai, 7 novembre (franche de tous droits), durent 1 jour.

Ouzouer-sur-Loire, le lundi après l'Ascension, le lundi après le 9 octobre. durent 1 jour.

Dampierre, le lundi après le 1er dimanche de septembre, 1 jour.

Montereau, le lendemain de la Trinité, le lundi après le 8 septembre, durent 1 jour.

Saint-Benoît, le Jeudi-Gras, la veille de l'Ascension, le lendemain du 1er dimanche de septembre, le jeudi d'avant Noël. Louées de domestiques le dernier dimanche de mai et le 1er dimanche de novembre.

Sully, le 1er lundi avant le 22 janvier, 1er lundi de Carême, 1er lundi après la Mi-Carême, 3e lundi après Pâques, le dernier lundi de mai, le 1er dimanche de juin (loue), 25 juin, le 3e lundi de juillet, le lundi après le 15 août, le 2e lundi de septembre, 1er lundi d'octobre (moutons et laines), le dernier dimanche d'octobre louée)), 3 novembre, 1er lundi de décembre, le lendemain de Noël, durent 1 jour.

Cerdon, le 3e jeudi d'août, le jeudi après le 11 novembre, durent 1 jour.

Isdes, le 6 août, 1 jour.

CHARBONS ET COKES

Gros & Détail

A. DUCLOUX-ROGER

3, Rue Verte, ORLÉANS — Téléph. 1.35

Spécialité

D'ANTHRACITES

Les meilleures qualités aux meilleurs prix

OFFICE DE PUBLICITÉ COCHARD

Fondé en 1849

7, rue d'Illiers – **ORLÉANS**

(près l'Hôtel de la Boule-d'Or)

Téléph. 5-84

A. CHAPUT & J. ROZIER

J. ROZIER-CHAPUT

(Gendre et Successeur)

Distribution à domicile :

Cartes de visite, Lettres de naissance, de mariage, de deuil, etc

AFFICHAGE

Travaux de Dactylographie

SOUSCRIPTIONS — RECOUVREMENTS

Marchés du Département

Arrondissement d'Orléans

Orléans, les mercredi et samedi, pour les grains, à la halle Saint-Louis ; le vendredi, pour les bestiaux, vis-à-vis l'Abattoir, le lundi pour les veaux spécialement ; le mercredi pour les porcs spécialement ; tous les jours pour les comestibles ; le samedi, aux Marchés neufs, volailles.
Le dernier samedi de chaque mois, marché franc pour les bestiaux.
Artenay, les mardi et vendredi.
Beaugency, le samedi.
Chaingy, le mercredi.
Châteauneuf, le vendredi, marché considérable aux veaux, moutons, porcs maigres et de lait, vaches maigres, fort marché aux grains, beurre, volailles, vins, paille et fourrage.
Chécy, le mardi.
Chevilly.
Cléry, le vendredi.
Epieds, le mardi.
Fay-aux-Loges, le jeudi.
Huisseau, le jeudi.
Ingré, les lundi, mercredi et vendredi.
Jargeau, le mercredi, marché aux veaux et aux grains.
La Ferté, le jeudi et le dimanche.
Ligny-le-Ribault, le mercredi, marché aux bestiaux.
Meung, le jeudi, marché aux grains et aux volailles et denrées de toutes sortes. Marché aux veaux, aux porcs et aux moutons, ce dernier franc de tous droits de plaçage ou autre.
Neuville, le lundi, marché aux beurre, volailles et marché franc aux veaux.
Olivet, tous les jours, excepté le dimanche.
Patay, le marché à midi, marché aux grains et marché considérable aux beurre, légumes, volailles et bestiaux pour Paris.
Saint-Ay, le jeudi.
Sennely, tous les mardis.
Saint-Denis-de-l'Hôtel, le mercredi.
Sougy, le vendredi.
Tigy, le mardi, marché général.

Arrondissement de Pithiviers

Pithiviers, le samedi.
Aschères, dimanche (grains).
Bazoches-les-Gallerandes, le jeudi (grains).
Beaune-la-Rolande, le mercredi, denrées de toute nature, bestiaux, marché aux veaux.
Boësse, le mercredi.
Boiscommun, le jeudi.
Chambon, le mardi.
Chilleurs, le jeudi.
Malesherbes, le mercredi.
Manchecourt, le mardi.
Nancray, le vendredi.
Outarville (grains), le mardi.
Puiseaux, le dimanche (veaux) et le lundi.
Sermaises, le jeudi (grains).

Arrondissement de Montargis

Montargis, les lundi (denrées alimentaires), mercredi et samedi.
Bellegarde, le lundi, marché au blé, au beurre, aux œufs et volailles.
Châteaurenard, le mercredi.
Chuelles, marché franc aux moutons et autres bestiaux, le 20 février de chaque année, si ce jour est un vendredi, et, dans le cas contraire, le vendredi suivant.
Châtillon-Coligny, le vendredi (veaux).
Corbeilles, le dimanche.
Courtenay, le jeudi.
Ferrières, les mardi (marché aux veaux) et vendredi.
Ladon, le mardi, grains, menues denrées et marché aux veaux.
La Selle-sur-le-Bied, dimanche.
Lorris, le jeudi et le mercredi de chaque semaine (bestiaux).
Montcresson, le mercredi.
Nogent-sur-Vernisson, le jeudi.
Saint-Germain, le lundi.
Saint-Maurice-sur-Aveyron, le mercredi.
Varennes, le mardi.

Au Fil de la Vierge

Société Anonyme, Capital 1.000.000

Grands Magasins L. LEGENDRE

8, Place du Martroi, **ORLÉANS**

LAINAGES - SOIERIES - BLANC - TOILE

Deuil — Trousseaux, Layettes

MERCERIE - BONNETERIE

Robes et Manteaux

LITERIE - MEUBLES - TAPISSERIE

Téléphone 5-29

Installation d'Electricité

dans les Villes

et les Châteaux

ÉLECTRICITÉ

Appareillage Electrique

pour

Automobiles, Accumulateurs

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ DU LOIRET

9, rue Adolphe-Crespin

(Près le Martroi)

Gien, les mercredis, denrées de toute nature, et samedis, grains et denrées de toute nature, pailles et fourrages, veaux.
Beaulieu, le mercredi.
Bonny, le samedi.
Briare, les mercredi et vendredi.
Châtillon-sur-Loire, veaux, porcs, moutons et denrées de toute nature, le jeudi.
Coullons, mercredi et dimanche.
La Bussière, le vendredi.
Les Bordes, le mardi.
Ouzouer-sur-Loire, mercredi, marchandises de toutes natures et bestiaux.
Ouzouer-sur-Trézée, le jeudi.
Saint-Benoît, le jeudi.
Sully-sur-Loire, le lundi.

Le dimanche, à Corbeilles, La Selle-sur-le-Bied, Coullons et Puiseaux.

Le lundi, à Orléans (veaux), Ingré, Neuville, Puiseaux, Montargis (denrées alimentaires), Bellegarde, Sully-sur-Loire, Saint-Germain, Olivet.

Le mardi, à Chécy, Manchecourt, Epieds, Patay, Outarville, Ferrières (marché aux vaux), Ladon, Artenay, Chambon, Olivet, Les Bordes, Varennes.

Le mercredi, à Orléans (grains et porcs), Chaingy, Ingré, Jargeau, Saint-Denis-de-l'Hôtel, Beaune, Malesherbes Montargis, Châteaurenard, Gien, Beaulieu, Briare, Ouzouer-sur-Loire, Boësse, Montcresson, Olivet, Saint-Maurice-sur-Aveyron, Coullons.

Le jeudi, à la Ferté, Saint-Ay, Boiscommun, Chilleurs, Sermaisses. Courtenay, Nogent-sur-Vernisson, Lorris, Ouzouer-sur-Trézée, Saint-Benoît, Huisseau, Bazoches-les-Callerandes, Châtillon-sur-Loire, Olivet, Chevilly, Fay-aux-Loges, Meung.

Le vendredi, à Orléans (bestiaux), Artenay, Châteauneuf, Cléry, Ingré, Sougy, Châteaurenard, Ferrières, Briare, La Bussière, Nancray, Olivet.

Le samedi, à Orléans (grains et volailles), Beaugency, Phitiviers, Montargis, Châtillon-Colligny, Gien, Bonny, Aschères (grains), Olivet.

Marchés par ordre de jours

FABRIQUE DE VITRAUX D'ART

Mon TESTEAU

L. FAUCHE

Membre de la Société des Artistes Français

10, Rue Vieille-Monnaie

ORLÉANS

DEMANDEZ CATALOGUE A

QUINCAILLERIE, SERRURERIE

Outillage

CROISSANDEAU

15 *bis*, Place du Martroi

Au comptant 3 % **Au comptant 3 %**

ÉCLAIRAGE, CHAUFFAGE

Ménage

Librairie du Loiret

MAUME-VERNÉDAL

3, rue de la République, 3

(près du Martroi) **ORLÉANS**

LIVRES NOUVEAUX -- BIBLIOTHÈQUE

Souvenirs d'Orléans et de Jeanne d'Arc

GRAND CHOIX DE CARTES POSTALES

Revue drôle de 1912 et 1913

La scène se passe au 12 de la rue des Anglaises, à l'hôtel des Camelots.

— Pan ! Pan ! Pan !

— Entrez, de par le Roi ! crie Chateau de sa belle voix de fin d'année.

VILLON, entrant :

Las ! J'ai bien cru sur l'herbe à cent toises d'ici
Vous délivrer, mon Dieu, de l'éternel souci
Que vous prîtes toujours de Villon le poète
Et vous priver enfin de son maudit squelette.

J'ai, tout en m'abîmant sur le pré qui s'endort,
Bien pensé qu'à nouveau le spectre de la mort
Afin de me punir de ma folle escapade
Désirait me donner sa farouche accolade.

J'ai pu me répéter que mon éternité
Etait un sûr garant de ma sécurité,
Que ma terreur était tout à fait illusoire,
Alors que je sortais tout droit du Purgatoire.

La frayeur m'a saisi lorsque mon monoplan,
Dont le vieux Cyrano me dessina le plan
Pour porter ici bas mon humaine carcasse,
Est venu se briser non loin de cette place.

(Il s'arrête et frissonne : Brr !).

Eh oui, nobles Seigneurs, c'est ainsi. Vous avez devant vous le doux poète François VILLON, mort depuis 430 ans et qui, s'ennuyant là-bas, est venu refaire un petit tour sur terre... Ah Dame ! vous pensez bien que la vie, là-bas, n'étant pas toujours rose, on ne songe pas sans regret à son ancienne existence. Il y a bien les journaux pour vous renseigner, mais comme il faut faire pénitence, l'on ne reçoit que les feuilles dans le genre du « Temps » et des « Débats », et cela manque de charme... Aussi j'avais une folle envie de revoir ces lieux où j'ai passé une partie de mon existence et, en cachette, Cyrano m'ayant construit un aéroplane, je m'assis un matin au volant et... partis.

AUTOMOBILES

DELAUGÈRE CLAYETTE F^res & C^ie

PARIS ✣ **Avenue KLÉBER, 98**

Usines à ORLÉANS

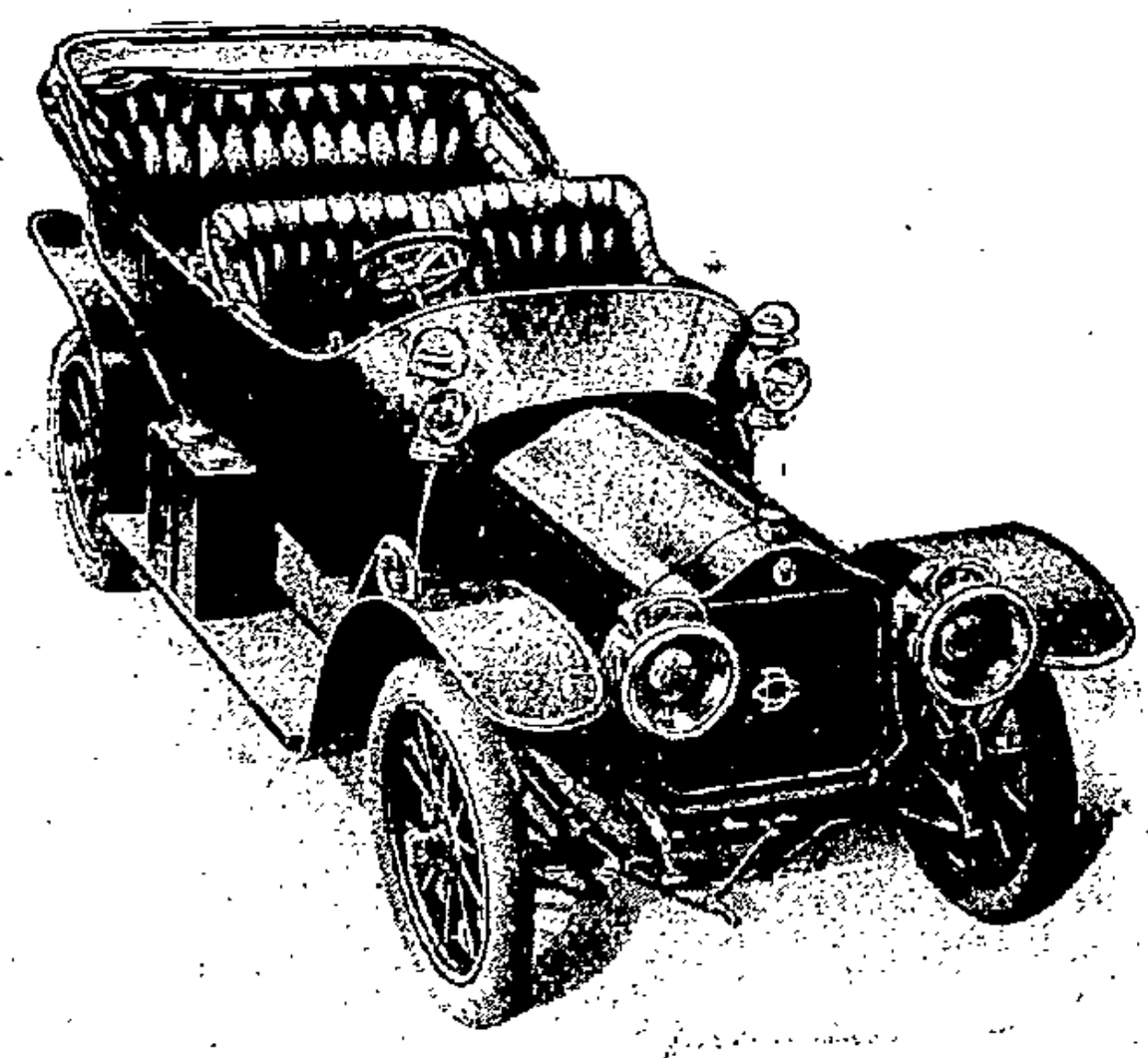

VOITURES CARROSSÉES

à SOUPAPES ou SANS SOUPAPES

Mais, pour conserver un souvenir durable de mon passage, j'achetai le petit cinématophonographe que voici, et, vous comprenez ?..

— Justement, notre habituelle Stebonneblague nous fait défaut cette année, soyez le bienvenu ! vous la suppléerez : Voici la toile, disposez votre appareil.

VILLON. — Volontiers ; mais une excuse d'abord. J'avoue, à ma honte, que ma première visite fut pour une des nombreuses tavernes de la cité ; il n'y a rien de changé depuis le *Plat d'Etain* :

Prince, de Dieu soient maudits leurs boyaux,
Et mourir puissent par force de venin,
Ces faux larrons maudits et déloyaux.
Les taverniers qui brouillent notre vin.

CHATEAU. — Et maintenant, que je vous parle de mes vaillants camarades ; voici la chanson que j'ai composé à leur intention.

CHANSON DES CAMELOTS

Air : *La France qui passe.*

I

Le dimanche, en se promenant dans la rue
On rencontre partout des jeun's gens
Très courageux, malgré leurs dix-huit ans
Qui font vibrer l'air de leur cri perçant :
« Demandez l' « Action Française » cinq centimes. »
Les passants se réchauffent le cœur
Prenn'nt le journal, font ainsi le bonheur
De ces héros tout pétillants d'ardeur
Cett' jeuness'-là,
Regardez-là.

Refrain

V'là les Cam'lots qui passent :
Pour la France et le Roi
Ils vont de place en place
Jetant leur cri de foi ;
Jamais ils ne se lassent
D'puis longtemps le pays
Célèbre leur audace.
La « Fleur de lys »
V'là les Cam'lots qui passent.

II

Dans la guerr' nouvelle de l'Indépendance,
Qu'il faut livrer aux républicains,
Au premier rang, ils se donnent la main
Vont de l'avant, au chant d'un gai refrain.
La bataille a fait éclore leur vaillance
Les coups d'poing des agents sont pour eux
Mais ça n' fait rien... le visag' radieux
Du rud' combat, ils sort'nt victorieux :
Hardi les gas,
Et « Viv' le Roi ».

(*Refrain*).

VILLON. — Très allants, très emballants, ces couplets !

CHATEAU. — Aussi emballants que les Camelots eux-mêmes.
Ah ! il leur en faut du cœur !
Disons de suite que le courage ne leur manqua jamais.
Ainsi, écoutez la chanson que vient de composer le président de la section d'Orléans, sur l'origine modeste du groupe.

Couplets du Groupe

Air : *En revenant de la revue.*

Pareils à de pauvr's gars, nous n'eûmes
D'abord qu'un fort modeste toit
Avec sa cheminée qui fume
Et son unique tabl' de bois !
Nous rêvions de fair' des flambées,
Des feux de joi', d'joyeux brandons,
Avec des bûches dérobées....
Aux charpent's du Palais-Bourbon !

Ça nous a réussi
Car nous somm's aujourd'hui
Dans un hôtel vraiment charmant
Qui diffère du Parlement
En ce sens qu'on y fait
Bonn' besogne et qu'on sait
Trouver des remèdes au mal
Dont souffre l' " Action libéral ".

Photographie Charles

Maison fondée en 1874

E. CHAUFFY-RAYÉ

SUCCESSEUR

73, Rue Bannier

Orléans

Nous somm's Français
Français jusqu'à l'excès,
C'est c'qui fait notr' succès
Ru' des Anglaises.
Nous triomphons
Parce que notre action
Est, nous le proclamons,
Action Française !

Aussi, notre cercle d'études,
Qui prospère depuis six ans
Marche, j'en ai la certitude,
Vers le succès à pas d'géants !
A nos débuts nous étions douze,
Douze jeun's homm's, douze audacieux,
Gars en veston et gars en blouse,
Gars qui n'avaient pas froid aux yeux.

Ça leur a réussi,
Car leur nombre a grossi
Grossi considérablement,
Puisque nous sommes actuell'ment
Plusieurs centaines qui
Trouvent que c'est exquis
De parler d'l'Autrefois
Et de crier : « Vive le Roi ! ».

Nous somm's Français
Français jusqu'à l'excès,
C'est c'qui fait notr' succès
Ru' des Anglaises !
Nous n'triomph'rons
Que parc' que notre action
Est, nous le proclamons,
Action Française !

CHATEAU. — Mais assez de nous, parlons de vous, de votre tournée, des mille et un faits remarquables enregistrés par votre appareil,

VILLON. — Eh bien, y êtes-vous ? Je commence !

Ceci vous représente un bureau des retraites ouvrières sous la République ; voyez comme il est assiégé... par l'herbe. A l'intérieur, déguenillées, elles se lamentent. Entendez leur porte-parole chanter pour attirer l'attention :

COUPLET DE LA RETRAITE

Air : *Mariette*

I

De l'humble prolétaire
J'voudrais fair' le bonheur
J'suis la r'traite ouvrière
Et j'aime le travailleur ;
Mais bien que j'sois jolie,
Aguichante (ô combien).
Le peuple toujours crie
Et refuse mon béguin.
Mes charmes sont pourtant
Mirobolants
Epatants.

Librairie-Papeterie

J. LODDÉ

41, rue Jeanne d'Arc

ORLÉANS

LIVRES ANCIENS & MODERNES

Achat au Comptant

de Bibliothèques et de Lots de Livres

AU SOLEIL D'OR

HORLOGERIE
Bijouterie

ORFÈVRERIE
Joaillerie

DESFRAY

86, rue Royale — ORLÉANS

(près la place du Martroi)

ALLIANCES & BIJOUX POUR MARIAGES

Objets d'Art pour Cadeaux

Réparation d'Horlogerie et Bijouterie

ACHAT D'OR ET D'ARGENT

Spécialité de Bijoux Jeanne d'Arc

Refr.

La r'traite
La p'tit' retraite
A soixante'-cinq ans ça c'est chouette
Quell' fête
Quelle conquête
Ça s'rait tentant
Pour l'père Adam.

II

Au jeune homme candide
J'offre d'abord mon amour
Y m'répond l'air timide
Repassez un autre jour
Puis aux gens d'expérience
Je m'adress' plein d'attrait
Mais pour tout' récompense
Ils me dis'nt tous : y a rien d'fait
Seul le bon vieux marcheur
Accept' mon cœur
— O candeur ! —

(*Refr.*)

III

Deux cents francs somm' modique
Soixant'-cinq ans passés
C'est très démocratique
Et ça n'a pas eu d' succès...
Mais comm' discours, réclame,
Nulle part n'ont manqué,
On dit qu' la Chambre en flamme
Devant ma célébrité
Parl' de m'faire empailler,
Lorsque j'aurai
Trépassé.

Refr.

Chœur — O r'traite
Tu bats en r'traite
Pour toi la vi' ne s'ra plus chouette
Mais peste,
Ton souv'nir reste,
Cadeau charmant
Du gouvern'ment

CHATEAU. — Voilà qui est bien... Mais à Orléans, nous sommes édifiés sur les projets des républicains.

Comme partout, ils ne peuvent les faire aboutir.

Voyez la tour de Saint-Paterne ! En a-t-on parlé de celle-là ?

VILLON. — Ah ! oui, je sais, j'étais même à Orléans à cette époque : un accident d'appareil m'a seul empêché de l'enregistrer, mais écoutez le morceau que je composai le jour même :

COUPLET DES DÉMOLISSEURS

Air : *L'Arlésienne*

De bon matin...

Au soleil l'vant
J'ai rencontré Fernand,
Qui s'en allait démolir Saint-Paterne
Le pic tenant,
J'ai vu ce " mair' d"enfant "
Suivi d'un long cortège de maçons-francs
Venaient d'abord ses gardes du corps,
Les " hambourgeois " — Ah ! qu'ils avaient l'air " badernes ",
Et puis Thauvin, Avisse et consorts
Triangle, équerre, acacia, tête de mort.

Air " *Le bon roi Dagobert* "

L' cortèg' déval' la rue
D'vant l' populo criant " Dia-hue ! "
Il arrive enfin au squar' Gambetta
« Et maintenant qui, chez l' curé ira ?..

Air : *Sé canto*

Alors sur la place
Chacun veut " speecher "
L'urinoir d'en face
Sert à les jucher.

OUVRAGES DE DAMES

Combinaisons de tous Travaux

BLOUSES SUR MESURE

en

Dentelle, Broderie
et Lingerie

STORES

Dessus de Lits Riches

A LA VILLE DU PUY

Mme J. BELLE, 33, rue Jeanne-d'Arc

Même Maison à Blois, 38, rue Denis-Papin

SPÉCIALITÉ

de DENTELLES VÉRITABLES

ET BRODERIES

Air : *J'ai du bon tabac*

Moi qu'ai du bagoût, j'irai, dit Suffice,
La diplomati'me connaît un peu !
L' saucisson d'âne du Vendr'di-Saint
Tous les ans m'en donne un p'tit grain
Moi qu'ai du bagoût, j'irai, dit Suffice,
La diplomati' me connaît...

Air : *Viens Poupoule*

Ferm' ta g... Ferm' ta g... Ferm'
Ya pas b'soin dit Fernand
D' fair' tant de sentiment
Ah !
Ferm' ta g... Ferm' ta g... Ferm'
Maingourd dis-nous simpl'ment
C' qu'on f'ra sur l'emplac'ment.

Air : *Il était une bergère*

« Vous savez que mon temple,
Et ron est en réparation
J'veux qu'ici, l'on contemple
Un minaret' cré nom,
Et ron
Un minaret cré nom.

Du haut duquel je pense
Et ron et ron, tous les soirs oui-donc,
Fair' le muezzin en France
Dir' la prièr' cré nom
Et ron
Dir' la prièr' cré nom ».

CHATEAU. — Et le Campo-Santo !

Quelle histoire, mon cher Villon, quelle histoire !..

Les quatre coins du monde faisaient écho à ce cri : Le Campo-Santo !

Tenez, si vous voulez être documenté sur la question, écoutez la petite opérette jouée aux « Folies-Municipales » de notre ville, par les premiers rôles de notre « Conseil cipal », c'est-à-dire MM. Rabier et Thauvin.

M. RABIER

Air : *Encore un p'tit verre de vin*

Je m'suis mis, mon vieux Thauvin,
Dans un' sale affaire,
Je m'suis mis, mon vieux Thauvin,
Dans un sal' pétrin !

— J'avais dit : « On n'aura qu'à souffler sur la tour de Saint-Paterne et elle s'écroulera. » Hélas ! elle est plus solide que je ne le supposais, la vieille tour : elle résiste à la pioche des démolisseurs On me dit qu'il faudra se servir de la dynamite ! Sûrement qu'elle sautera, mais moi, je sauterai avec !... Quant au Campo Santo...

DÉMÉNAGEMENTS

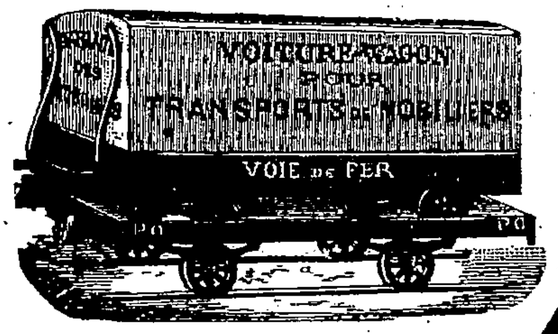

TRANSPORT de MOBILIERS

pour tous pays

VOIE DE TERRE — VOIE DE FER

de Domicile à Domicile

VOITURES-WAGONS

ET

CADRES

capitonnés

de toutes dimensions

Mon NASSE & MARCHAND

18, Rue Verte — ORLÉANS

TÉLÉPHONE 7-17

TÉLÉPHONE 7-17

Assurances de Mobiliers contre l'incendie

Toutes garanties sont données sans augmentation de prix

Tarif spécial réduit pour MM. les Officiers

PRIX RÉDUITS

défiant toute concurrence

GARDE-MEUBLES

M. THAUVIN

Air : *Refrain des Montaynards*

Calmez-vous ! Calmez-vous ! Calmez-vous !
Le grand Cimetière, le grand Cimetière,
Calmez-vous ! Calmez-vous ! Calmez-vous !
L' grand Cimetière est à nous !
L' grand Cimetière est (*bis*)
A nous !

M. RABIER

— Hélas non, il n'est plus à nous... Tenez, lisez ce communiqué officiel du ministère des Beaux-Arts !...

M. THAUVIN, *lisant* :

Air : *Refrain de Pauvres fous*

Je lis et je dis : « Pauvres fous,
« Pourquoi faites-vous,
« A Fernand tant de peine ! »

Air : *Mets ton aiguille dans la laine*

Ah !...

Nous n'avons tout d' même pas d' veine !
Cela pourtant marchait si bien,
Que nous chantions avec entrain :
« Quell' bonne affaire ! Quell' bonne aubaine ! »

M. RABIER

Ne m'en parlez pas. Ce qui m'ennuie surtout, c'est qu'à Paris, on va avoir une singulière idée de moi. Quant à mes électeurs, je m'en... moque ! Je les ai roulés tant de fois qu'ils ne protesteront point. Et dire que sans les archéologues, j'étais assuré de la victoire ! Voyez-vous, mon cher premier :

Air : *Quand on conspire*

Quand on est maire,
Quand, en douceur,
On veut se faire
Démolisseur. .
Si, d'un ton rogue,
On cri' zut aux
Archéologues...
On tomb' sur l' dos !

M. THAUVIN

Je m'en aperçois, mais cela crie « vingince » ! Soyez tranquille, patron, nous prendrons notre revanche, car

Air : *Le Veau d'or* (Faust)

Votre buste est toujours debout !
Sa silhouette (*bis*)
Se projette (*bis*)
D'un bout du monde à l'autre bout !..

M. RABIER

Il ne s'agit, hélas ! que du « monde » de mes amis qui se fait de plus en plus rare ! Le mieux est, je crois, de garder le sourire. Aussi bien, tout est là : tomber avec grâce !

Air : *Son camarade dit la même chose que lui*

Oui, j' vais déclarer à tous les édiles :
Je m' suis fourré d'dans comme un imbécile !
J' vous ai trompés, j' le r'connais aujourd'hui

M. THAUVIN

J' s'rais bien forcé d' dire la même chose que lui !

M. RABIER

J'ai voulu rouler les archéologues.
Mais y m' préparaient un tour analogue.
J'ai raté mon coup, ils l'ont réussi !

M. THAUVIN

J' s'rais bien forcé d' dire la même chose que lui !

M. RABIER

Hélas ! maintenant, faudra qu' jen rabatte !
Je suis bien battu, mais j' veux plus qu'on m' batte
Il y va d' l'honneur de Pacha-Rabbi !

M. THAUVIN

Tout l' Conseil dira la mêm' chos' que lui !

MAISON LEMERLE

ARCHAMBAULT Succr

73, Rue Royale

Orléans

GLACES

SOIRÉES

FIVE O'CLOCK

VILLON. — J'ai souvent songé aux méfaits de tous ces vandales. Et pour prévenir désormais des actes de ce genre, j'ai cru devoir enregistrer la prostestation énergique des intéressés. — Ecoutez celle de leur porte-parole, le vieil Orléans :

COUPLETS DU VIEIL ORLÉANS

Le vieil Orléans. Air : *Le Carillonneur.*

I

Devant mes croûlantes murailles
Que verdit un manteau moussu,
Arrête-toi méchant qui railles,
Abandonne un projet conçu :
C'est d'Orléans le sanctuaire,
Et de son trésor entassé
Une voix dix fois séculaire
Chante la chanson du Passé.

Refrain

Chœur Toute la scène. — Chantez, assises mémorables
Chantez, pans de murs glorieux,
Vous reliquaires vénérables,
Chantez les vertus des aïeux.

Chœur Femmes, coulisse. — « Grandeur et Justice clémente
« Eternels attributs des Rois
« Amour, Famille, Honneur et Foi. »

Chœur. Scène. — Les pierres chantent.

II

Parfois une main sacrilège,
L'ignorance ou la haine aidant,
Au nom de « l'Art » moderne allège
Mon vieux crâne d'un cheveu blanc.
Mais de mon âme tout entière,
Doux murmure jamais lassé,
Monte une fervente prière :
C'est la prière du Passé.

Refrain

Chœur Toute la scène. — Priez, assises vénérables,
Priez, pans de murs glorieux,
Vous, reliquaires vénérables,
Priez pour nous les saints aïeux.

Chœur Femmes, coulisse. — « Cultes sacrés de la Patrie,
« De l'Eglise, si méprisés,
« Embrasez les fils des Croisés. »

Chœur. Scène. — Les pierres prient.

A ce moment, tous les Camelots se levèrent enthousiasmés par la brillante plaidoirie du Vieil Orléans.

Unissant le geste à la parole, ils allaient fondre sur le vandale Fernand, qui se dessinait sur la toile, lorsque Villon les arrêta d'un geste.

VILLON. — Allons, enfants, soyons sages et laissez-moi continuer ma revue.

Ceci vous représente le déménagement présidentiel. Fallières,

aux termes de son bail élyséen, cherche un logement plus... confortable. L'Elysée le comprime et l'enterre.

Mais, quel train, ce n'est pas une petite affaire que l'emballage du Bœuf gras :

COUPLETS DE FALLIÈRES

Air : *Le Clairon*

I

L'atmosphère est endormie
Mais soudain dans l'accalmie
S'élève un soupir puissant
L'vent se déchaîne avec rage
Brisant tout sur son passage
C'est l'réveil du Président.

II

La terre tremble, tout craque
Est-c' le monde qui s'détraque ?..
Voici notr' dernier moment...
Non, ce bruit qui vous étonne
En Franc' n'apeur' plus personne...
C'est l' lever du Président.

III

Bientôt la trompette éclate
Dessous un dais écarlate
On s'avanc' péniblement.
Dans la foule goguenarde
Mal encerclé par "Cent Gardes"
Passe Armand notr' Président.

VILLON. — Il a d'ailleurs fait un déménagement à la moderne... en aéroplane... Ecoutez-le raconter lui-même :

— Mon vol a été très... *azuré*... jusqu'au septième ciel. Là, je me suis assis au cabaret de la Demi-Lune : on y boit des *aerolitres*, des *planètes de bière*, et quand on est gris, on vous... *météore bolidement*, c'est *vermeilleux*, une promenade .. *hélicieuse*.

— J'ai *souri à Vénus*... et pour me souhaiter la bienvenue, on a joué le *chant de Mars*. J'ai rencontré là-haut, l'âme de Louis XIV, qui m'a dit : « *Le tas.. c'est moi* !.. » J'ai répondu : « Tu ne m'as donc pas regardé ! » Mais cela m'a troublé, j'ai perdu l'équilibre, et j'ai failli me défoncer *l'Uranus* en tombant des *Nues* ».

— Zénith... vois pas d'inconvénient, s'esclaffe Château de sa toujours belle voix de fin d'année.

VILLON. — A la suite !

Ce tableau vous représente les arènes présidentielles, champ de courses pour le Grand-Prix de l'Elysée : 1.200.000 francs et un portrait d'Armand, à réclamer.

Ecoutez les péripéties de la journée.

LE GRAND PRIX DE L'ELYSÉE

Air : *Musique de chambre*

Comme Fallières est démodé
Il quitt' l'Elysée — un' galère —
— Chut ! on dit qu'il va demander
Sa part de retraite... ouvrière —
Mais qui donc le remplacera ?..
Comme y a sept ans, s' ra-ce un obèse
Prix du concours d'animaux gras ?...
Non !.. c'est l' gagnant d'un steeple-chase.

Bourgeois, monté par *Radical*
Né de *Franc-maçon* et *Laïque*,
Serait un excellent cheval
Dans les brancards d' la République
Sauf qu'il est un peu chocolat
Déjà vieux et manquant d'haleine
Sa santé n' lui permettrait pas
D' jouir sept ans d'un' telle aubaine

Jaurès a désigné *Vaillant*
Digne fils d'*Internationale*
Mont' *Pacifique*, bon entraîn'ment,
Gagnant du prix d' *la Guerr' sociale*.
Et Papapams n'est qu'un mulet
Par *Père-Comb's* et *Millionnaire*.
— Et son prénom ?... — Si vous l' voulez
Ne l' cherchez pas dans l' baptistère.

Qui donc là-bas est si fringant ?
Je crois que c'est Paul Deschanel...le
Par *Poudre-de-Riz* et *Shampoing*
Avec la mont' *Polichinelle*
Voici Ribot un vieux carcant
Tantôt de trait, de promenade,
Qui veut fair' du fiacre à présent
C'est l' fils d' *Finaud* et d' *Panade*

J' vous donne un tuyau non taré,
Un *Jumeau* d' *Cicéron l'Antique*.
Jeune pourtant, c'est *Point-carré*,
Carré pourtant... un énergique...
Enfin saluez *Dubost Bel-Œil*
Par *Loupillon* et *Moule-Cuite*,
C'est lui qui soutient le fauteuil
Percé, dans l' quel Fallière habite.

Mais voici qu'arriv' le starter
Bourgeois forfait, cède sa monte
A Papapams, dont l'entraîneur
Billet-de-Mill' règle le compte
L' drapeau baiss', Dubost s'est cabré,
Le fils de Moule est dans l'ornière
Ribot, fatigué d'... riboter,
A court de form', reste en arrière.

Tandis que le fils de *Shampoing*,
Fatigué par *Polichinelle*
Dans la rivière choit... Plus loin
Vaillant, Poincaré, Pams, s'attellent
Au saut, *Radical*, s' cass' le nez
Les dam' se *Pam's* pour cette affaire.
Et Vaillant s'arrête à la... Haye
Où *Pacifique* à fort à faire.

Pams est fourbu, d' Radical, plus,
Il r' mont' mais... r' tomb' dans l'arène,
Bref, c'est m' sieu Poincaré l'élu
Pour connaîtr' les caprices... des rênes,
Pams aura, lui, l'portrait d'Armand
Avec la devis' : « Malhabile
C'est la faut' à ton entraîn'ment,
Par *Louis-d'or* et Billet-d'-Mille ! »

CHATEAU. — A propos, il paraît qu'il y avait un important service d'ordre, et que Lépine avec ses rosses...

(*La porte s'ouvre avec fracas*).
(*Entre un agent*).

L'AGENT FÉDÉCUIR. — Je crois qu'on a parlé de moi icite.

VILLON. — Mais non, monsieur l'agent, nous parlions de... roses.

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Maison la plus importante de la Région

MAISON URBAIN
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE — ORLÉANS
14, Rue de la République

Visiter nos rayons en Comestibles, Charcuterie, Confiserie, Pâtisserie, Primeurs, Volailles, Gibiers et Marée

SERVICE AUTOMOBILE
TÉLÉPHONE 1-15

FÉDÉCUIR. — Ah ! pardon ! j'avais entendu rosses !.. A part ça, je crois qu'il va faire beau-t-aujourd'hui...

CHATEAU. — Mais dites donc, de quel droit ?... Qui êtes vous ?

FÉDÉCUIR. — Ignorez-vous que je suis le brigadier Fédécuir, qui vaut à lui seul vingt-z-agents...
Ecoutez d'ailleurs !...

COUPLETS DE L'AGENT

Air : *Les pioupious d'Auvergne*

Chez les sergents d' ville
Ya de solid's gars
Lid's gars !
Si j' suis le plus habile,
J' suis aussi l' plus gras,
L' plus gras !
Qu'un bandit célèbre
Vienn' dans Orléans,
Léans.
Je fil' comme un zèbre,
J' le pince et l' fous d' dans,
L' fous d' dans !

J'ai-z-opéré d' nombreux act's de courage,
Un' douzaine... et plus !
Ça se voit là-dessus ! (*Il montre sa poitrine*).
Si j' n'en ai pas autant qu' monsieur Lepage
C'est qu' j'ai pas l' bonheur
D'avoir un beau-pèr' sénateur !

Dessous les étoiles
Ya pas un seul flic,
Seul flic,
Qui soit de mon poil...e
Et qui soit plus chic
Plus chic !
Malgré ça l'on m' colle
Cent dix francs par mois
Par mois !
Ya d' quoi, ma parole,
Crier « Viv' le Roi » !
Le Roi !

Pourtant l' central avait promis naguère
D' donner aux agents
De la bonne argent
D' la bonne argent des retrait's ouvrières
Mais c' qu'on d'vait toucher
L'Etat l'a sûr'ment empoché !

VILLON. — Encore une victime du régime... Mais dites-moi, Monsieur l'agent, ça doit vous ennuyer d'être ainsi de service aujourd'hui et de poireauter pendant des heures.

FÉDÉCUIR. — Un peu, mais je me console en faisant des charades. Voulez-vous me permettre de vous en dire une de ma composition.

— Avec plaisir.

FÉDÉCUIR. — Eh bien voici Mon un est un oiseau ; mon deux vous représente un écrivain illustre assis dans un fauteuil boiteux ; mon troisième est une « estation » de chemin de fer...

CHATEAU (après un silence).— Ma foi, je donne ma langue au chat.

VILLON. — Moi aussi !

FÉDÉCUIR (radieux). — Je me doutais bien que vous ne la trouveriez pas car c'est ma plus « forte ». Voici : l'oiseau de mon un est un geai ; l'écrivain célèbre assis dans un fauteuil de mon deux est le *père Dumas qui boite assis* ; l'« estation» de chemin de fer de mon trois est une gare. Solution « J'ai perdu ma boîte à cigares.

VILLON. — Elle est vraiment curieuse, cette charade.

FÉDÉCUIR. — N'est-ce pas ? Je suis en train d'en chercher une qui sera plus curieuse encore. Je veux mettre en charade ceci : Pourquoi les agents de police touchent-ils en un an ce que le commissaire central touche en un mois ?

CHATEAU. — Je vous conseille cette solution : Tant que la République durera ce seront les gros qui mangeront les petits.

FÉDÉCUIR. — Chut, parlez plus bas. — (Il cherche). Plus bas V'là les flics ? »

Sans que nous nous en aperçussions, le cinématophonographe s'était remis en marche et sur la toile se voyait une tenue maçonnique, dont l'agent Fédécuir se montrait si peureux. En tête, leur pipelet auguste sufficiait :

Air : *Marie ton gars.*

Je suis un fils de la Veuve
Youp la la ça ira
Du reste en voici la preuve
Youp la la ça ira
Que dit's-vous de c'tablier
Youp Youp larirette au gué
N'est-c' pas pip'plet
Dign' du pip'let
D'la loge Etienne Dolet ?

Ce tablier fantaisie
Youp la la ça ira
N'est pas fait de peau de d'z'ébie
Youp la la ça ira
C'est moi-même qui l'ai taillé
Youp Youp larirette au gué
Dans du très bon,
Du vrai Flachon
De la peau de cochon !

Mon eau, je n'la vends qu'aux frères
Youp la la ça ira
J'ai peur qu'un réactionnaire
Youp la la ça ira
Ne s'en serv' pour dégraisser
Youp Youp larirette au gué
Fallièr's Armand
L'ex président
Dont tout l'gras fich'rait l'camp !

A sa suite, des voix caverneuses entonnaient la célèbre marche :

LA MARCHE DES MAÇONS

Air : *Le Chopin.*

Chœur

I

Voilà les maçons qui s'avancent
Ils ont l'air, n'est-c' pas, d'vrais lurons,
De leur gosier un r'frain s'élance,
C'est la march' triomphal' des francs-maçons
Francs-maçons (*bis*)

II

Le glaive en leurs mains étincelle
Sur leur nombril, la peau d'cochon
Marque la fin qu' la « Veuv' » cruelle
Attend d'la pelur' de tout bon maçon
Francs-maçons (*bis*)

Le maçon. — Marchez donc d'équerre !

III

Ardents apôtres de l'équerre,
Tous les jours nous démolissons
Reconstruir' n'est pas notre affaire,
Sans c'la nous n'serions pas de bons maçons
Francs-maçons (*bis*)

PIANOS — MUSIQUE

A SAINTE CÉCILE

LOCATION — VENTE

E. BISCHOFF

Facteur de Pianos

Accordeur Diplômé par la Maison PLEYEL

Correspondant direct de la Maison ERARD

Agent Régional des Maisons GAVEAU & KRIEGELSTEIN & BORD

61, Rue Bannier

Téléphone 5-39 — ORLÉANS

Nota : M. BISCHOFF accorde et répare lui-même.

La bonne surprise que nous avait réservée ce bon Villon : un vrai cortège de Mardi-Gras en plein décembre. les

Maintenant, sur la toile, se détachaient d'autre groupes.

En tête, les maîtres Aliborons conduits par leur chef (Ah ! que le Maure est laid).

COUPLETS DES ALIBORONS

Air : *Les Gardes municipaux*

Oui, c'est nous que l'on nomme
Les maîtr's Aliborons !
Nous somm's ignorants comme
Ceux dont nous portons l'nom ?
Aucun de nous ne rate
En classe l'occasion
De dir' que la Franc'date
De la Révolution ?

C'est nous qui somm's les gardes
De l'enseign'ment !
Aie-nous en ta saint'garde
Gouvernement !
Tout' la Franc' nous regarde
Et dit en nous r'gardant :
Laissez passer les gardes
Du laïque enseign'ment !

Nous avons pris pour maître
L'grand écrivain Michelet...
Et l'on peut nous voir paître
Dans l'œuvre de Calvet !
Tout en « notre moi » vibre
Quand nous crions, monsieur :
« A bas l'école libre !
« Vive l'écol' sans Dieu !

(*Au Refrain*)

CHATEAU. — Un vieux proverbe dit que lorsque les ânes chantent c'est pour avoir du son... » Tout le monde s'esclaffa de cette opportune réflexion.

Mais voici qu'au premier plan se rassemblent les membres d'un groupe jadis célèbre... quelle maigreur ! A peine ce qu'il faut pour nommer un président et quelques assesseurs. Un vrai cul-de-jatte, quoi !.. le cul-de-jatte Jeune-Républicain.

A LA LUNETTE AMÉRICAINE
Maison de confiance fondée en 1875
Camille POUX Opticien — ORLÉANS
333, rue de Bourgogne (près la rue Royale)
SPÉCIALITÉ DE LUNETTERIE — OPTIQUE
JUMELLES LONGUES-VUES | THERMOMÈTRES | BAROMÈTRES AÉROMÈTRES
Exécution rapide et soignée des Ordonnances de MM. les Médecins Oculistes
Jumelles prismatiques, marques françaises.

ne voix qui semble sortir des plis d'une ample cravate lance couplets suivants :

LE DÉMOCRATE

Air : *C'était un' tout' petit' bonn' femm'*

I

Sûr' ment que vous me reconnaissez,
D' Marc Sangnier j'suis disciple sensé
D'ailleurs mon accoutrement
— N'est-ce pas qu'il est charmant ? —
Vous donne assez mon signalement.
Je voudrais vous parler d' l'idéal
Qu' j'ai découvert d' dans mon cérébral,
Car sillonnist' sans plancher
Avant même de marcher
Je m' mettais en devoir d' le prêcher :

Refrain

J'étais un tout petit démocrate
Pas plus haut que ça
Autant d'esprit que Socrate
Vous n'en doutez pas
J' criais déjà : « Vive la République »
Faut pas s'épater
Et j'étais un fanatique
De l'Egalité.
Ça y est.

II

J' port' la conscience à son maximum,
Car sans elle l'homm' n'est vraiment homm'
Et n' peut vraiment goûter
Dans leur pure vérité,
Les périodes du maître " Sangnier "
Je désir' que chacun librement
A notr' journal donn' son abonn'ment
Car il n'en a pas beaucoup
Voilà pourquoi même en d'ssous
Nous l'envoyons six mois pour cent sous.

Refrain

Je suis un tout jeune démocrate
Pas plus bêt' que ça
Je veux qu' sans fair' de l'épate
Les gens pens'nt comm' moi
J' veux le cri de: « Vive la République »
Pour les contenter
Car je suis un fanatique
De la Liberté
C'est vrai.

III

Je prêche le calme et la bonté.
L'amour, la justic', l'aménité ;
De tout c'qui n'est pas douceur,
Vous savez j'en ai l'horreur
Car arrive si vite un malheur.
C'est ainsi qu' vous verrez prochain'ment

Nos amis repousser l'Allemand ;
Avec des p'tits mots très doux
Nous arrêt'rons son courroux,
Nous nous mettrons s'il le faut à genoux.

Refrain

Comme de tout petits démocrates
Pas plus hauts que ça
Nous vaincrons cet autocrate
— Vous allez voir ça —
En criant : « Vive la République »
Nous bais'rons ses pieds
Car nous somm's des fanatiques
D' la Fraternité
Voyez.

Voici enfin la nouveauté de l'année, la chose la plus simple, la plus merveilleuse, la plus étonnante, etc., — comme dirait Mme de Sévigné... Un régiment de facteurs. — Vous savez que Fernand avait pensé à eux pour suppléer au manque de personnel dans son cortège des fêtes laïques de Jeanne d'Arc. Ne pouvant augmenter leur solde, il crut leur faire plaisir en les invitant.

A ce moment, le phonographe déclama cette lettre envoyée par l'un d'eux, en guise de remerciement :

Maison spéciale d'Eclairage

VIOSSAT

Maurice DESLIS, ingénieur

Téléphone 299 SUCCESSEUR Téléphone 299

24, Rue d'Illiers, 24 — ORLÉANS

Application générale de l'Electricité

Lumière — Sonneries — Moteurs — Téléphones

PLOMBERIE GAZ ET EAU

Hydrothérapie, Salles de Bains, etc.

GRAND CHOIX D'APPAREILS DE LUSTRERIE

Location pour Soirées

Plans et devis gratuits *Nombreuses références*

LETTRE D'UN FACTEUR DU CORTÈGE

Tu nous as fait, ô mon Fernand,
L'honneur insigne, ma parole,
De nous inviter gentiment
A nous grouper en auréole.

Dans ce cortège très pompeux,
Où ta populaire barbiche
Etait — excuse-moi du peu —
Le joyau rare et combien riche.

Nos pieds pouvaient, ça, tu le sens,
Faire ces quelques kilomètres,
Comme hier les porteurs d'encens
Qui les faisaient sans rien omettre.

Mais il va nous falloir demain,
Transporter en nos bras débiles,
Des boîtes lourdes, ô combien !
Car voici ce qu'on dit en ville :

Chaque Orléanais, pour montrer
A tel point tu as su lui plaire,
Va, pour te bien complimenter,
Envoyer cinq lettr's à son maire.

Et maintenant que le défilé est terminé, chantons tous en chœur les louanges de celle que nous aimons, pour qui nous luttons, pour qui vous êtes tous prêts à mourir :

Air : *La valse brune.*

Dans l'ombre, un soir, près de la guillotine,
Un juif immonde est venu te semer
Puis fit couler sur toi, rouge églantine,
Des flots de sang, pour que tu pus germer.
Ce sang était trop pur pour tes pétales,
Et lentement, tu te flétris et meurs,
Cédant la place à nos fleurs liliales,
A nos royales fleurs !

Refrain

Doux pays de France
C'est la fin de ta souffrance ;
Vois, la fleur de l'espérance
Comme jadis, va refleurir.
Doux pays de France
C'est la fin de ta souffrance ;
Tes fils, pour ta délivrance
Sont prêts à mourir.

De notre sang si quelque éclaboussure,
Sur ton manteau, vient un jour à tomber,
O fleur de lys, plus vivace et plus pure,
Tu reparais, bien loin de succomber.
Viens et rends-nous nos libertés si chères,
Viens et rends-nous le bonheur d'autrefois,
Viens et rends-nous le rire de nos pères,
Viens et rends-nous nos rois.

Au Refrain

Et comme le bel « escolier François » venait de repartir pour l'autre monde, au milieu des effusions des Camelots, Chateau aperçut à terre une lettre.

Il l'ouvrit et déclama de sa plus belle voix, de nouvel an cette fois,

LES OMBRES DE LA NUIT

Minuit s'égrène au vieux beffroi
L'épais voile qui, sur la lande
Ondulait en vagues d'effroi
Se déchire : la mort commande,
A sa voix, la subtile bande
Des spectres bénis prend essor,
Danse une folle sarabande :
L'âme du Passé vit encor.

Un léger concert, du convoi
Règle la course. Toute grande
Avec la devise : Honneur, foi,
Serpente une blanche guirlande.
Chaque feston est une offrande,
D'un pieux aïeul au cœur d'or,
La gloire que nul ne marchande
L'âme du Passé vit encor.

Mais de ces fantômes l'émoi
S'est emparé ! — Que l'on pourfende
Celui dont l'audace fait loi ! —
— Non !... L'aube vermeille demande
Le temps d'embaumer la lavande,
Car l'abeille attend son trésor ;
Mais dans cette douce provende
L'âme du Passé vit encor.

Envoi :

Il n'est pas de nuit qu'on n'entende
O prince, en son morne décor,
Dans les bois, d'un mort la légende :
L'âme du Passé vit encor.

C'était une ballade du maître dédiée aux vaillants défenseurs du Passé qui se trouvaient dans la salle.

LES TROIS HORACES.

Messagers descendant à Orléans

Artenay, Bucy-le-Roi, Chevilly, Creuzy, Dambron, Poupry, Ruan et Trinay, Benoist-Brissard, messageries et transports de petits mobiliers, mercredi et samedi, d'octobre à fin avril. Mercredi, vendredi et samedi, de mai à fin septembre, à l'Auberge « Saint-Jacques », rue au Lin, 1, rue du Petit-Puits, 1 *bis*.

Artenay. Amiard, l'été : mercredi et samedi ; l'hiver, samedi, au « Bon-Laboureur », quai du Châtelet, 96.

Aschères-le-Marché. Vappereau, mercredi et samedi, à « la Croix-d'Or », faubourg Saint-Vincent, 35.

Aschères-le-Marché. Fauconnier, samedi, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Aubigny. Musard-Foucher, tous les mercredis, pour la Sologne, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Baccon. Pontoise, samedi, auberge « Saint-Jacques », rue du Petit-Puits, 1 *bis*.

Baccon. Goupy, le samedi, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Batilly. Poisson, vendredi, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Bazoches-les-Gallerandes. Pilté, les samedis, au « Rendez-vous de la Beauce » faubourg Saint-Jean, 2.

Bazoches-les-Gallerandes. J. Châtelain, mardi, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Beaugency. Bourges, tous les lundis, mercredis et vendredis, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Beaune-la-Rolande. Poisson, vendredi, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Bellegarde. Brimbœuf, les lundis et jeudis, hôtel du « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Boiscommun. Jahan, tous les samedis, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Boynes. Marlin, lundi et jeudi, à la « Croix d'Or », faubourg St-Vincent, 35.

Bracieux et les environs. Saget, tous les samedis, à l'hôtel du « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Bracieux. Galet, le samedi, départ samedi à 9 heures, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Cerdon, Serre, les mercredis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Cernoy. Maubois, le lundi, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Chabris. Coutant, tous les vendredis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Chaingy. Bracquemond, tous les jours (voir voitures publiques).

Charsonville. Pellé, le samedi, au « Rendez-vous de la Beauce », faubourg Saint-Jean, 2.

Châteauneuf. Quélin, mardi, jeudi et samedi, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29. — Bureau : rue de la Hallebarde, 23.

Châteauneuf. Jazat, mardi, jeudi, samedi, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Châtillon-Coligny et les environs. Jazat, mardi, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Châtillon-sur-Loire et les environs. Presnes, tous les lundis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Chaumont-sur-Tharonne et La Ferté-Saint-Aubin. Simon, les mardis et vendredis, à la « Bastille », rue Porte-Madeleine, 58.

Chemault. Jahan, le samedi, au « Sauvage ».

Chevilly. Galerne, les mercredis et samedis, « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Chevilly. Pouradier, les mercredis et samedis, auberge du « Châtelet », quai du Châtelet, 92.

Chilleurs-aux-Bois. Poisson, vendredi, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Chilleurs-aux-Bois Marlin, lundi et jeudi, à la « Croix d'Or », faub. Saint-Vincent, 35.

Cléry, Lailly, Dry. Renvoisé, le samedi, auberge « Saint-Jacques », rue du Petit-Puits, 1 *bis*.

Coinces. Allard, samedi, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Coinces, Gasnier, samedi, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29, et rue Porte-Saint-Jean, 44.

Contres. Poisson, le samedi, auberge du « Châtelet », quai du Châtelet, 92.

Dambron, Château-Gaillard, Santilly, Lion-en-Beauce et Ruan. Mesland, les samedis, au « Bon-Laboureur », quai du Châtelet, 96.

Epieds. Goueffon, les mercredis et samedis, auberge de la « Bastille », rue Porte-Madeleine, 58.

Fay-aux-Loges. Lacroix, mercredis et samedis, au « Bon-Laboureur », quai du Châtelet, 96.

Fay-aux-Loges, Mardié, Pont-aux-Moines. Michau, les mardis et samedis, à 3 heures du soir, auberge de la « Tête-Noire », rue Porte-Madeleine, 46, et bureau à la « Pipe-d'Or », rue Jeanne-d'Arc, 28.

Gien. Briarre, Ronny, Poilly, Saint-Gondon, Faverelles, Ousson, Les Bordes, Maubois, tous les lundis, au « Bœuf », place de la Bascule. — Bureau rue de la Hallebarde, 2.

Janville. Bracquemont, mardi et samedi, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Jargeau. Chaillou, les mardis, jeudis et samedis, chez M. Berthet, rue d'Illiers, 18.

Jargeau. Lebœuf, les mardis, jeudis et samedis, auberge du « Bon Laboureur », quai du Châtelet, 96.

Jouy-le-Potier. Doucet, lundi, mercredi, jeudi et samedi, auberge « Saint-Jacques », rue du Petit-Puits, 1 *bis*.

Jouy-le-Potier. Agout, le samedi, au « Bon-Laboureur », quai du Châtelet, 96.

Ladon. Perrin, les lundis, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

La Ferté-Beauharnais et Montrieux. Virly, vendredi, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

La Ferté-Saint-Aubin. Petit, les mardis et vendredis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

La Ferté-Saint-Aubin et Menestreau-en-Villette, Lévaré, les lundis, mercredis et samedis, au « Renard », rue d'Illiers, 106.

La Ferté-Saint-Aubin. Mauger-Maillet, les mercredis et samedis, au « Bœuf » place de la Bascule, 6.

Lailly. Saget, les samedis « Hôtel du Bœuf », place de la Bascule, 6.

La Motte-Beuvron. Barbereau, les mardis et samedis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6. — Bureau : aux « Vendanges de Touraine », rue de la Hallebarde, 2.

Le Bardon. Roussineau, samedi, auberge « Saint-Jacques », rue du Petit-Puits, 1 *bis*.

Ligny-le-Ribault. Vaillant, samedi, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Lion-en-Sullias. Presnes, le lundi, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Lorris. Baudouin, tous les mardis, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71, et déménagements pour tous pays.

Loury. Marlin, lundi et jeudi, à la « Croix-d'Or », faub. Saint-Vincent, 35.

Loury et Rebréchien. Lubin, mercredi et samedi, au « Renard », rue d'Illiers, 106.

Malesherbes. Marlin, lundi et jeudi, à la « Croix-d'Or », faub. Saint-Vincent, 35.

Ménestreau-en-Villette, Sennely et les environs. Marois, les mercredis, au « Bon-Laboureur », quai du Châtelet, 96.

Meung-sur-Loire, Saint-Ay, Fourneaux et La Chapelle-Saint-Mesmin.

Doyen-Lorme, lundi, mercredi, vendredi et samedi, « Hôtel de la Tête-Noire », rue Porte-Madeleine, 46. — Bureau : aux « Vendanges de Touraine », rue de la Hallebarde, 2.

Meung-sur-Loire. Lemasne (Joseph), tous les jours, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29. — Bureau : aux « Vendanges de Touraine », rue de la Hallebarde, 2.

Montargis. Brimbœuf, les lundis et jeudis, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Montargis. Perrin, les lundis, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Neung-sur-Beuvron. Virly, tous les vendredis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Neuville-aux-Bois. Florentin Courte, mardi, jeudi et samedi, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Neuville-aux-Bois. Bourgoin, mardi, jeudi et samedi, à la « Croix-d'Or », faubourg Saint-Vincent, 35, dessert les Mardelles de Saint-Lyé, Saint-Lyé, Villereau, Bougy, Teillay-Saint-Benoît, Izy, Crottes et Montigny.

Neuvy-en-Sullias. Sorgniard, mardi et samedi, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Nibelle. Jahan, le samedi, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Nouan-le-Fuselier. Lamotte-Beuvron, etc. Brossard, jeudi, à la « Bastille », rue Porte-Madeleine, 58.

Oison. Vappereau, mercredi et samedi, à la « Croix d'Or », faub. Saint-Vincent, 35.

Olivet. Lagneau, tous les jours, rue Nationale, 10. — Bureaux : à Orléans, rue de la Hallebarde, 2.

Orgères. Hobier, jeudi, auberge « Saint-Jacques », rue du Petit-Puits, 1 *bis*.

Orgères et Tillay-le-Péneux. Cailleau, jeudi, auberge « Saint-Jacques », rue du Petit-Puits, 1 *bis*.

Oucques. Louchard, tous les vendredis, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Outarville. Leconte, l'été, les mercredis et samedis ; l'hiver, le samedi au « Bon-Laboureur », quai du Châtelet, 96.

Ouzouer-le-Marché. Besson, le mercredi et le samedi, au « Rendez-vous de la Beauce », faubourg Saint-Jean, 2.

Patay. Laudin, les mercredis et samedis, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

MALISSARD, 7, rue d'Illiers, Orléans. — Paris, bureaux principaux, rue Saint-Sauveur, 38 et rue Notre-Dame-de-Nazareth, 25. — Paris : départ deux fois par jour, le matin à 9 heures et le soir à 8 heures ; tous colis remis le matin seront livrés le jour même dans Paris, et ceux remis le soir avant 8 heures seront livrés le lendemain avant midi, dans la mesure du possible. — Bureaux auxiliaires : 112, rue de Rivoli (1er) *Chevalier du Guet* ; 7, rue de Tracy (2e) *Maison Cestriers* ; 12, rue Bérenger (3e) *Café Defayet* ; 169, boul. St-Germain (6e) *Mme A. Legrand* ; 7, rue de Lyon (12e) *Café du Téléphone*.

Patay, Saint-Péravy, etc. Perruchet, mercredi et samedi, à la « Tête-Noire », rue Porte-Madeleine, 46.

Pithiviers, Malesherbes, Puiseaux, Marlin, lundi et jeudi, à la « Croix-d'Or », faub. Saint-Vincent, 35.

Romorantin. Beaufrère, samedis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Romorantin. Crevant, vendredi, départ samedi, à midi, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Romorantin. Coutant, vendredi, départ samedi matin, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Saint-Benoît-sur-Loire. Lebrun, tous les vendredis, à « l'Etoile-d'Or », Vieux Marché, 25 (Départ le samedi à midi).

Saint-Benoît-sur-Loire. Godard, le mercredi, hôtel Gazé, rue de la Gare, 15. (Téléphone 3.55).

Saint-Florent-le-Jeune. Presnes, le lundi, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Saint-Laurent-des-Eaux. Pontonnier, samedi, auberge « Saint-Jacques », rue du Petit-Puits, 1 *bis*.

Saint-Loup-des-Vignes. Jahan, le samedi, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Saint-Lyé. Bourgoin, mardi, jeudi et samedi, à la « Croix-d'Or », faub. Saint-Vincent, 35.

Saint-Viatre. Viginier, samedi, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Sandillon. Mathé, les mardi, jeudi et samedi, à l'auberge du « Châtelet », quai du Châtelet, 92.

Seichebrières. Jahan, le samedi, au « Sauvage ».

Selle-sur-Cher, Romorantin. Beaufrère, les samedis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Sennely et ses environs. Fève, tous les mardis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Sennely. Marois, les mercredis, au « Bon-Laboureur », quai du Châtelet, 96.

Sougy. Bruneau, le samedi, l'hiver, et l'été, les mercredi et samedi, à « l'Auberge du Châtelet », quai du Châtelet, 92.

Sougy. Bienvenu, l'hiver, le samedi, et l'été les mercredi et samedi, auberge du « Châtelet », quai du Châtelet, 92.

Sully-la-Chapelle et Ingrannes. Bruneau, le samedi, l'hiver, et l'été les mercredi et samedi, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Sully-sur-Loire, Saint-Aignan-le-Jaillard. Guilly, Neuvy-en-Sullias, Violas, les mercredis et samedis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Sully-sur-Loire. Langlois-Girault, samedi, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Sury-aux-Bois. Jahan, le samedi, au « Sauvage ».

Terminiers. Ferron, l'été, jeudi et samedi ; l'hiver, samedi, au « Bon-Laboureur », quai du Châtelet, 96.

Terminiers. Coutadeur, sans jour fixe, à l' « Auberge du Commerce », faubourg Bannier, 95.

Tigy. Sorgniard, les mardis et samedis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Tournoisis. Penot, tous les samedis, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Toury. Popot, le samedi, « Auberge du Commerce », faubourg Bannier, 95.

Trainou. Brouard, le samedi, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Trinay et Oison. Vappereau, samedi, à la « Croix-d'Or », faub. Saint-Vincent, 35.

Vendôme. Louchard, tous les vendredis, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Vienne-en-Val. Sorgniard, mardi et samedi, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Vierzon et Mehun. Hautemaison, tous les mardis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Villamblain. Lhuillery, le samedi, au « Rendez-vous de la Beauce », faubourg Saint-Jean, 2.

Villemurlin. Presnes, les lundis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Villereau. Poiget, le samedi, auberge du « Commerce », faubourg Bannier, 95.

Vitry-aux-Loges. Jahan, samedi, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71. — Bureaux : rue de la Hallebarde, 2, et rue Bourgogne, 4.

Vouzon. Levaré, lundis, mercredis et samedis, au « Renard », rue d'Illiers, 106.

Yvoy-le-Marron. Vaillant, mercredis, auberge « Saint-Jacques », rue du Petit-Puits, 1 *bis*.

M. Quatrèhomme, « Aux Vendanges de Touraine », reçoit les commissions pour tous les messagers. Rendez-vous de tous les messagers.

ÉDITION D'ARMENTIÈRES

Ligue d'Action Française

Siège : 17, Rue Caumartin, PARIS

Président : H. Vaugeois ; Vice-Président : Ch. Maurras ; Secrétaire général : Léon de Montesquiou ; Secrétaire délégué : L. Gonnet.

Camelots du Roi : Président : Maxime Réal del Sarte ; Vice-Président : Lucien Lacour ; Trésorier : G. Baëtz ; Secrétaire : Marius Plateau.

Etudiants d'Action Française : Président : Maurice Pujo ; Secrétaire : H. Lagrange.

L'Action Française s'adresse au patriotisme quand il est conscient, réfléchi, rationnel.

Fondée en 1899, en pleine crise politique, militaire et religieuse, l'*Action Française* s'est toujours inspirée du sentiment nationaliste ; son œuvre propre fut de soumettre ce sentiment à une discipline sérieuse.

« Un vrai nationaliste, posa t-elle en principe, place la patrie avant tout ; il conçoit donc, il traite donc, il résout donc toutes les questions politiques pendantes *dans leur rapport avec l'intérêt national* ».

« Avec l'intérêt national, et non avec ses caprices de sentiment.

« Avec l'intérêt national, et non avec ses goûts, ses penchants ou ses répugnances.

« Avec l'intérêt national, et non avec sa paresse d'esprit, ou ses calculs privés, ou ses intérêts personnels ».

En se pliant à cette règle, l'*Action Française* fut contrainte de reconnaître *la rigoureuse nécessité de la Monarchie* dans la France contemporaine. Etant donnée la volonté de conserver la France et de mettre par dessus tout cette volonté de salut, il faut conclure à la Monarchie ; l'examen détaillé de la situation démontre en effet qu'une renaissance française ne saurait avoir lieu qu'à cette condition. Si la restauration de la Monarchie paraît difficile, cela ne prouve qu'une chose : la difficulté d'une renaissance française ; si l'on veut cette renaissance, il faut aussi vouloir cette restauration.

La Ligue d'Action Française comprend des membres donateurs et des membres adhérents. La cotisation minimum annuelle est de *3 francs*. Les membres reçoivent une carte constatant leur affiliation et permettant d'assister à toutes les manifestations à Paris et dans les provinces. La liste des ligueurs n'est pas publiée.

Déclaration

Français de naissance et de cœur, de raison et de volonté, je remplirai les devoirs d'un patriote conscient. Je m'engage à combattre tout régime républicain. La République, en France, est le règne de l'Etranger. L'esprit républicain désorganise la

Défense nationale et favorise des influences religieuses hostiles au Catholicisme traditionnel. Il faut rendre à la France un régime qui soit français. Notre unique avenir est donc la Monarchie telle que la personnifie Monseigneur le Duc d'Orléans, héritier des quarante Rois, qui, en mille ans, firent la France. Seule la Monarchie assure le salut public et, répondant de l'ordre, prévient les maux publics que l'antisémitisme et le nationalisme dénoncent. Organe nécessaire de tout intérêt général, la Monarchie relève l'autorité, les libertés, la prospérité et l'honneur.

Sections d'Action Française du Nord.

Président : M. Etienne de Resnes, délégué de Mgr le Duc d'Orléans, château de Beaumetz-les-Loges (P.-d.-C.).

Secrétaire général : M. J. Boutry, 4, rue des Débris St-Etienne, Lille.

Section de Lille, (4 rue Débris St-Etienne).

Secrétaire, M. Fernand Scrive.

Camelots du Roi : Président, M. Et. Huglo ; secrétaire, M. de Vareilles.

Etudiants d'A. F. : Président : M. de Vareilles.

Le goedendag, cercle d'études : Président : M Eug. Pavot.

Services de conférences : Président : M. G. Verdier.

Dames royalistes d'A. F. : Présidente : Mme Coevet de Blanchonval.

Jeunes filles royalistes d'A. F. : Présidente : Mlle Madeleine Faucon.

Sous-sections d'A. F. : Quartier de la Gare, Quartier St-Maurice, Quartier de Wazemme.

Section d'Armentières, (adresser toutes les correspondances à M. le *secrétaire*, 7, rue Marle).

Camelots du Roi : Président : M. J.-C. Six ; Vice-Président : H. Dutranoy ; secrétaire : J. Liagre ; trésorier : Constant Platteau. Adresser les lettres au siège, 7, rue Marle. Réunion le lundi à 7 heures 1/2 du soir.

Permanence : sise au n° 7 de la rue Marle. Ouverte à toute heure de la journée. On s'inscrit à la ligue et au groupe des Camelots et on s'abonne aux journaux royalistes.

Journaux, livres, objets de propagande, etc. : " L'Action française ", " le Nord patriote " et divers journaux royalistes sont mis en vente ainsi que les volumes de la Nouvelle librairie nationale, les brochures et les objets de propagande.

Salle de lecture ouverte aux personnes qui désirent lire sur place les livres, revues et journaux.

Bibliothèque circulante gratuite pour les Ligueurs et Camelots du Roi.

Abonnements gratuits d'un mois à "l'Action Française" et au " Nord Patriote " consentis par la section. Donner nom et adresse au siège, 7, rue Marle.

Service du journal dans la région d'Armentières : L'" Action Française " est adressée chaque jour aux cafés suivants :

Boisgrenier Estaminet « Au Petit Château »
Erquinghem Lys « « Au Progrès »
Fleurbaix « « Au Lion d'Or »
Pont de Nieppe « « A St-Paul »
Premesques « « A St-Eloi »
Steenwerck « « A L'Harmonie »
Etc., etc.

Correspondants de la section.

Erquinghem Lys : M. Hri Nory, cultivateur, rue Delpierre et M. Auguste Vramour rue de l'Avenir.

Houplines : M. Montigny, père, employé de commerce rue Carnot.

Wez-Macquart, Ennetières et Prémesques : M. Louis Béhagle, distillateur à Wez-Macquart.

Steenwerck : M. Coustenoble, propriétaire, et M. Joseph Walle, épicier.

Sous-section de Laventie : M. Rd Descamps rue Picantin.

Pérenchies : M. Georges Meurillon, employé, 12, rue Faidherbe.

Correspondants à *Frelinghien, Deulémont, Nieppe, Pont de Nieppe, La Gorgue, Estaires*, etc.

Section de Roubaix, (47, rue de la gare). Président : M. F. Ryckewaert ; secrétaire : M. Célestin Sandevoir.

Camelots du Roi : secrétaire délégué : M. G. de Tavernier.

Sous-sections à Wattrelos, Toufflers et Leers.

Section de Tourcoing, (10, rue du Midi). Président : M. Christory ; secrétaire : M. Aubert.

Camelots du Roi : Président : M. Desurmont.

Section d'Haubourdin : Président : M. René Dewynter, Grand' Place.

Section de Quesnoy s/ Deule : Président : M. Léon Bodé, rue Belle-Croix.

Section d'Annapes : M. Léon Pagart, Grand'Place.

Section d'Halluin : M. Bitouzé, rue de Lille.

Section de Bousbecques.

Section de Roncq, (rue de Lille). Président : M. Haquette.

Section de Cambrai, (46, Place au Bois). Président : M. E. Caillez, 3 bis, rue des Anglaises ; secrétaire : M. Pagniez.

Section de Douai : M. Wawrechin, château de Brunemont, par Arleux ; M. de Méreuil, 15, rue de l'Abbaye-aux-Prés, à Douai.

Sous-sections à Vred et Rieulay.

Section de Dunkerque : M. Bouly de Lesdain, 18, rue Ste-Barbe.

Section de Valenciennes, (11, Place d'Armes, 2me étage). Président : M. Philippe Marlière.

Camelots du Roi : Président : M. Louis Rudant.

Dames royalistes d'A. F. : Présidente : Mme Verdavaine.

Sous-sections à Denain et Bruay-sur-Escaut.

Lire « L'Action Française » 5 centimes le nº
Lire « Le Nord Patriote »

La Section d'Action Française d'Armentières

(*7, rue Marle*)

La section d'Armentières a continué, cette année, son active propagande à Armentières et dans toute la région.

Quittant les locaux qui l'avaient vu naître, la section s'est installée au mois d'octobre 1912 dans une maison mieux appropriée et située également dans une rue de grand passage, non loin de la gare. On peut évaluer à plus de 200 le nombre de personnes qui chaque jour s'arrêtent devant la permanence soit pour jeter un coup d'œil sur les deux vitrines auxquelles sont exposés de nombreux journaux et revues illustrées, (« Panache », « Qui vive », « Bastille », « Petit patriote », etc.) soit pour lire les affiches qui couvrent les 3 tableaux d'affichage, soit encore pour parcourir l'*Action Française* et *Le Nord Patriote*, étalés dans des cadres spéciaux. Cette propagande est excellente car elle touche un public très varié qu'il serait difficile d'atteindre autrement que par la curiosité.

Comme les précédentes, l'année 1912-1913 a débuté par une grande réunion d'Action française qui a obtenu un brillant succès. Madame la *Marquise de Mac-Mahon*, dont on ne saurait trop louer le dévouement et la générosité, nous avait fait l'honneur d'accompagner les infatigables orateurs de Paris, *Noël Trouvé*, *Paul Robain* et *Léon Daudet*. *Monsieur de Resnes, délégué de Mgr le Duc d'Orléans*, toujours sur la brèche, présida cette belle conférence qui a produit une profonde impression sur les 1.000 auditeurs qui remplissaient le cinéma Maréchal.

L'aimable hospitalité d'un grand ami de l'Action Française, M. *Claude Charvet* permit au comité d'organiser quelques mois plus tard, une réunion plus intime à laquelle assista un auditoire choisi. Le conférencier fut M. *Robert Havard de la Montagne*, directeur du "Nord Patriote" qui sut à la fois instruire, intéresser et charmer l'assistance en parlant des "résultats de l'A. F. au triple point de vue religieux, politique et littéraire".

Poursuivant la campagne si bien commencée dans les communes environnantes, la section, secondée par le groupe des conférenciers de Lille et particulièrement par MM. *Pavot* et *Verdier*, tint successivement des réunions à *Houplines*, *Erquinghem-lys* et *Steenwerck*.

Différents événements locaux offrirent au Comité l'occasion de placarder à diverses reprises des affiches qui furent très lues et commentées. Les républicains avouèrent publiquement qu'il

existait à Armentières "*un groupe très remuant d'Action Française*". Ils s'en apercevront d'ailleurs de plus en plus.

L'affiche "Haute Trahison" de la section d'Arras, a surtout intéressé le public et a éveillé dans les esprits de salutaires réflexions.

Les Camelots du Roi, de leur côté, ont largement maintenu leur vente hebdomadaire qui s'est même accrue dans divers endroits.

Grâce à deux actifs jeunes gens, un nouveau dépôt a été fait à *Estaires* et *La Gorgue* où la vente avait été abandonnée. A *Laventie*, plusieurs de nos amis répandent le journal et font, comme nos amis de La Gorgue, une bonne propagande qui, nous l'espérons, ne fera que grandir.

Pour aider à la diffusion du journal, le Comité a mis à la disposition des Camelots des exemplaires du "Nord Patriote", qui sont donnés comme prime gratuite aux acheteurs de l'*Action française*.

La propagande par le tract a pris cette année une grande extension. Aux portes des salles de réunions, à travers la ville, dans les villages, lors du concours de gymnastique de Merville, etc... les dévoués camelots ont distribué près de vingt mille tracts, brochures et journaux invendus, sans parler des innombrables petites affiches gommées dont ils ont couvert tous les murs.

Notons aussi que la section a fait éditer en feuille volante le remarquable article de Bernard de Vesins : « *Politique et Religion* », paru dans l'*Action française* du 8 février 1912. Une ample distribution en a été faite dans les milieux catholiques.

Les royalistes d'Armentières ont voulu fêter cette année *Jeanne d'Arc*, avec plus d'éclat que les années précédentes. Le 4 mai, les locaux de la section ont revêtu de magnifiques décors que dominait le drapeau de la Ville, placé au sommet de la permanence.

L'exposition de ce drapeau valut à la section un procès aussi stupide que révoltant. Le commissaire de police, toujours aussi zélé, s'est, une fois de plus, rendu ridicule aux yeux de la population.

Au cours de l'année, deux camelots furent également appelés en justice de paix sous l'accusation de "tapage nocturne".

Il s'agissait tout simplement de la vente à haute voix de l'*Action française*, le dimanche matin à 6 heures 1/2. Très fréquemment d'ailleurs, la police arrête les camelots pour leur demander leur permis de vendeurs, dans l'espoir, sans doute, d'intimider nos amis.

Ce ne sont cependant pas de tels moyens qui arrêteront la propagande intensive que l'Action Française mène à Armentières et dans la région depuis trois ans, et qui ne fera que s'accroître jusqu'au jour prochain où le Roi, ayant entre les mains le sort de la patrie, chacun pourra vaquer tranquillement à ses occupations

et à ses affaires, sans avoir à craindre désormais l'action néfaste des politiciens, des arrivistes, des étrangers et des exploiteurs.

En terminant cette brève narration des principaux faits de l'année royaliste 1912-1913, rendons hommage au président-fondateur de la section d'Armentières, M. Wuillaume, dont tous les royalistes du Nord ont pu apprécier le grand dévouement, et qui, quittant Armentières, a dû malheureusement se démettre de ses fonctions.

SECTION D'ARMENTIÈRES

EPHÉMÉRIDES D'ACTION FRANÇAISE

(Octobre 1912 à Octobre 1913)

Nous relatons ici les principaux faits qui ont marqué le développement de la propagande royaliste à Armentières et dans le canton, depuis le mois d'octobre 1912 jusqu'au mois d'octobre 1913 :

10 octobre. — Le siège de la section est transféré rue Marle, n° 7. — Locaux mieux appropriés. Passage très fréquenté. Une extension plus grande est donnée à l'exposition du journal, des revues illustrées et des affiches.

20 octobre. — Conférence à *Houplines* (bourg) devant un petit groupe de ligueurs et quelques sillonistes, avec le concours de Me *Pavot*, avocat, président du cercle d'études " gœdendag " ; *Wuillaume*, président d'Armentières, et *Roulier*, trésorier.

24 novembre. — Grande réunion, salle du cinéma Maréchal, sous la présidence de Mme la *Marquise de Mac-Mahon*, présidente des Dames d'A. F., et de M. *de Resnes*, délégué régional de Mgr le Duc d'Orléans, avec le concours de *Noël Trouvé*, *Paul Robain* et *Léon Daudet*. Un millier de personnes acclament la Monarchie et l'Action française. La foule reconduit triomphalement les orateurs à la gare. La police opère quelques arrestations non maintenues.

29 décembre. — Conférence à *Erquinghem-Lys* dans la salle du " Progrès ", sous la présidence de M. *H. Nory*, avec le concours de Me *Pavot*, *G. Verdier*, président des conférences d'A. F. de Lille, *Wuillaume* et *Roulier*. Nombreux et sympathique auditoire.

4 janvier 1913. — Fête des Rois. Chaque camelot reçoit pour lui et sa famille une galette des rois, ornée du portrait de Mgr le Duc d'Orléans et accompagnée d'un tract de circonstance.

11 janvier. — Visite de *Lucien Martin,* membre du comité directeur des Camelots duRoi.

12 janvier. — Distribution de 300 almanachs 1913 de l'Action française, édition du Nord.

16 janvier. — Deux Camelots du Roi sont condamnés en justice de paix pour « tapage nocturne » (vente du journal à 6 heures 1/2 du matin!). Spirituelle plaidoirie de Me *Pavot.*

17 janvier. — Election présidentielle. Conformément à des ordres reçus de Paris, la police surveille les abords de la permanence de 5 à 9 heures du soir.

19 janvier. — Messe pour *Louis XVI* et la France, à 9 heures, au maître-autel de l'église St-Vaast. Nombreuse assistance.

13 février. — L'*Action française* annonce que la section d'Armentières fait éditer en tract le remarquable article de *Bernard de Vesins* : "*Politique et Religion*". Ce tract est vendu à plusieurs milliers d'exemplaires, et une ample distribution est faite parmi le clergé et dans les milieux catholiques de la région.

14 mars. — A propos d'une conférence faite à Armentières sous les auspices de la municipalité et de la "*Société républicaine des conférences populaires*", par le Dr Carré, de Béthune, remplaçant le juif Lévy-Ullmann, la section d'A. F. fait placarder de nombreuses affiches rappelant l'échec subi par ce même conférencier en 1911, lors d'une réunion contradictoire avec *G. Valois,* dénonçant le sectarisme de la municipalité armentiéroise et l'entreprise juive qui s'abrite derrière cette "Société républicaine des conférences populaires".

17 avril. — Brillante conférence dans les salons de M. *Claude Charvet,* par M. *Havard de la Montagne,* directeur du "*Nord Patriote*", qui traite des "*Résultats de l'A. F. au triple point de vue religieux, politique, littéraire*". Auditoire aussi choisi que nombreux.

19 avril. — Les locaux de la section sont surveillés par les gendarmes par crainte d'une contre-manifestation pour répondre à un cortège contre les 3 ans qu'avaient annoncé les socialistes, (qui du reste se dérobent au dernier moment).

20 avril. — Conférence à *Steenwerck,* salle de "*L'Harmonie*" avec le concours de Me *Pavot, G. Verdier* et *Roulier, René Theetten* et *L. Béhagle* du comité d'Armentières. Nombreuse assistance. Un groupe est en formation.

22 avril. — A la suite d'un article paru dans le journal républicain "*L'Echo du Nord*" à propos de la manifestation ratée contre les 3 ans, dénonçant la section d'A. F. comme « *groupe très remuant* » et semblant ne voir qu'en elle seule des adversaires résolus des antipatriotes, nous faisons placarder de nombreuses affiches demandant « aux patriotes encore républicains ce qu'ils pensent du peu de cas que l'on fait de leur patriotisme ».

29 avril. — Des affiches sont placardées en ville annonçant que " L'action française toujours heureuse de contribuer à une œuvre patriotique, donnera l'exemple du pavoisement et des illuminations " le 4 mai en l'honneur de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

4 mai. — *Fête de Jeanne d'Arc.* Les locaux de la section sont très bien décorés. Le soir, jolies illuminations. Distribution de plus de 500 exemplaires du n° spécial du " Nord Patriote " consacré à Jeanne d'Arc.

24 mai. — Les Camelots se rendent à une conférence antireligieuse de Sébastien Faure à Houphines, pour assurer la liberté de parole du contradicteur, M. l'abbé Flament.

11 juin. — Réunion générale des Camelots et ligueurs à l'occasion du départ d'Armentières de M. *Wuillaume*, président fondateur de la section. Un tableau-souvenir lui est offert.

22 juin. — Les Camelots se rendent à *Merville* à l'occasion du grand concours des sociétés de gymnastique et font une importante distribution de journaux et tracts royalistes.

12 juin-10 juillet. — La section est poursuivie en justice de paix pour avoir arboré le 4 mai un " emblème non autorisé " (*drapeau de la ville d'Armentières*). A la première audience, expulsion sans motif d'un membre du comité.

14 juillet. — Excursion des Camelots à *Ypres* (Belgique).

A La Gorgue. — Nos amis, au cours de la nuit du 13 au 14, font de grandes inscriptions au goudron sur les portes de l'ancien couvent des Dames de la Sté Union, expulsées par la république. La revue des sociétés locales ayant lieu vis-à-vis du couvent, chacun peut lire : " *à bas les voleurs* ! *à bas les juifs* ! *à bas la République* ! ". D'autres inscriptions analogues sont faites à divers endroits et sont renouvelées quelques jours plus tard.

Août. — *A Erquinghem Lys*, des Camelots du Roi sabotent et badigeonnent au goudron les panneaux-réclame de la S^té^ du *Bouillon Kub*, accusée par l'Action Française d'être une organisation d'espionnage au service de l'Allemagne, et soumise à l'enquête par le tribunal civil de la Seine.

6 octobre. — Réunion en l'honneur des camelots conscrits.

12 octobre. — Vigoureux article du " Nord Patriote " au sujet des iniques condamnations prononcées en Justice de Paix contre Mgr Charost et les catholiques d'Armentières.

A Steenwerch, à la suite d'un article scandaleux contre M. le Curé, les catholiques conspuent le " *Cri des Flandres* " et acclament le " Nord Patriote ". Ces manifestations se reproduisent chaque dimanche et les Camelots du Roi écoulent un grand nombre de journaux.

12-23-30 octobre. — **A La Gorgue**, les panneaux-réclame du *Bouillon Kub* sont goudronnés. **A Erpuinghem**, la même opération est faite à plusieurs reprises.

ÉDITION DE HAUTE-NORMANDIE

L'année royaliste en Haute-Normandie

Les dates indiquées sont celles des numéros du journal « l'Avant-Garde de Normandie » où sont relatés et racontés les événements rappelés

28 *septembre* 1912. — Sous la présidence de M. le Comte de Mathan, un banquet est organisé par les Camelots du Roi, de Rouen, en l'honneur de leurs camarades partant pour le service militaire.

6 *octobre.* — Un Allemand naturalisé depuis peu, ayant réussi à se faire élire maire de Douville-sur-Andelle, les Camelots du Roi font dans le village une vente très réussie du numéro de l'Avant-Garde relatant le fait.

20 *octobre.* — Mgr Loth, protonotaire apostolique, curé de Saint-Maclou de Rouen, célèbre en cette église une messe pour la Reine, en présence des dames et jeunes filles Royalistes et d'un grand nombre de nos amis.

27 *octobre.* — Première réunion du nouveau groupe des Camelots du Roi de la Région de Louviers. MM. le Comte Catta et Navarre-Carrol prennent la parole.

10 *novembre.* — Nouvelle vente à Douville-sur-Andelle, à l'occasion d'une fête organisée par l'allemand Kratz.

17 *novembre.* — A Evreux, réunion de la section de la Ligue d'A. F. — A Dieppe et à Arques la Bataille nos amis apposent l'affiche « Haute-Trahison » qui est lue et commentée avec émotion.

24 *novembre.* — Réunion des Camelots du Roi sous la présidence de M. le baron d'Esneval. Conférences de MM. de Charette et Catta.

— L'Œuvre de N.-D. de France au Havre réunie pour sa distribution annuelle, sous la présidence de M. Barthelmé, entend Mme de la Brière et Lucien Lacour, du Comité-Directeur des Camelots du Roi de Paris.

1er *décembre.* — Magnifique réunion d'A. F. à Goderville,

organisée par M. F. Décultot. MM. Paul Robain, des Comités-Directeurs de l'Action Française et Barthelmé président du Comité Royaliste du Havre, prennent la parole.

8 *décembre.* — Par décision de Mgr le duc d'Orléans, M. le Comte R. de Maistre, président du Conseil d'administration de « l'Avant-Garde de Normandie » est nommé Président du Comité Royaliste de l'Eure.

22 *décembre.* — Notre ami Bonneau organise un Cercle d'études royalistes dans la région d'Elbeuf. M. le Comte Catta préside la première réunion.

29 *décembre.* — Sous l'impulsion des Dames de l'Œuvre N.-D. de France, 500 personnes représentant plus de 60 familles pauvres sont réunies à l'Hôtel Barette, à Rouen, où a lieu une distribution d'habits.

M. le Comte de Maistre préside et fait une brillante conférence sur le « syndicalisme ».

12 *janvier* 1913. — Mort de Mgr Loth, protonotaire apostolique, curé de Saint-Maclou de Rouen. C'est lui, alors qu'il était jeune prêtre, qui prépara Mgr le duc d'Orléans à sa première communion.

19 *janvier.* — En présence de MM. le Comte de Mathan, le baron d'Esneval, le Comte Catta, une belle réunion a lieu à Pont-de-l'Arche sous la présidence de Lucien Lacour.

— A Rouen les Camelots du Roi réunis pour fêter les Rois envoient à Mgr le duc d'Orléans une adresse de fidélité et de dévouement.

26 *janvier.* — Des messes sont célébrées à Rouen, Evreux, Louviers, Pont-Audemer, etc.., à l'occasion de l'anniversaire du Roi Louis XVI.

— Réunion d'organisation à Arques la Bataille sous la présidence de M. le Comte Catta.

9 *février.* — A Pont-Saint-Pierre, réunion contradictoire, conférences de MM. le Comte de Maistre et le Comte Catta.

16 *février.* — Pierre Rouillé, vice-président des Camelots du Roi de Rouen, porte la contradiction dans une réunion socialiste à la maison du Peuple.

— Sous la présidence de Mme la baronne de Nanteuil, les jeunes filles royalistes de l'Eure se réunissent chez M. Pierre Izarn à Evreux et entendent une conférence de M. François de Charette.

23 *février.* — Le Cercle d'Etudes Royalistes d'Elbeuf est définitivement fondé.

9 *mars.* — Réunion d'A. F. à Bernay avec M. François de Charette et M. le Comte R. de Maistre. Les contradicteurs sont brillamment réfutés.

23 *mars.* — Inauguration de la Nouvelle permanence d'A. F.

de Rouen sous la présidence de M. le Comte de Mathan. — Discours de M. le Comte Catta.

— Pierre Rouillé qui avait pris part aux manifestations contre les antimilitaristes du Manège du Panthéon à Paris, est arrêté et emprisonné durant trois jours.

30 *mars.* — Première réunion à Rouen, du Cercle F. Le Play, ayant pour but « de donner à l'idée royaliste vis-à-vis de la jeunesse intellectuelle de Rouen, le prestige et l'intérêt éminent auquel elle a droit ».

13 *avril.* — A Elbeuf, conférences de M. le Comte de Maistre sur « le Péril Allemand » et de M. le Comte de Mathan sur « la Question Sociale et la République », sous la présidence de M. Fr. de Charette.

— A Pont-Audemer, Pierre Rouillé et Fernand Leleu aident nos amis de cette ville à vendre l'Avant-Garde et à distribuer les tracts. F. Leleu brutalement assailli est dégagé par nos amis.

20 *avril.* — Douze camelots réusissent à saboter pendant 20 minutes la réunion contre la loi de 3 ans à Sotteville-les-Rouens. Rouillé et Bournisien réfutent les arguments du conférencier Sébastien Faure.

27 *avril.* — A Bernay, conférences de MM. le comte de Barral, le comte de Maistre, François de Charette. Deux contradicteurs se présentent et sont victorieusement combattus.

4 *mai.* — Pierre Rouillé va de nouveau porter la contradiction dans une réunion socialiste à la Maison du Peuple de Rouen. A Evreux, Barette fait de même.

11 *mai.* — L'apprenti Guinge-Mille Thilloy faisant à Quevilly une conférence contre les 3 ans, les camelots du Roi s'y rendent et Rouillé réussit à prendre la parole.

18 *mai.* — Lors des fêtes de la B. Jeanne d'Arc, les Dames et Jeunes filles Royalistes accompagnant leur bannière, les Camelots du Roi et un grand nombre de nos amis suivent le cortège qui va fleurir l'endroit ou s'éleva le bûcher, et la statue de la Pucelle.

1er *juin.* — Rouillé arrêté à la manifestation du Panthéon est condamné par la IXe Chambre correctionnelle à 15 jours de prison avec sursis.

Juin. — Congrès régional d'Action Française et Banquet de la Saint-Philippe à Rouen le 30 mai. — Discours de M. le sénateur Le Breton délégué du Roi, de MM. le Comte de Mathan et le Comte de Maistre. Conférence de Georges Valois.

— Le lendemain séances d'études chez notre ami M. Le Picard. Lecture des rapports des diverses régions et des divers groupements.

15 *juin.* — Les Camelots du Roi de Rouen et de Darnétal

sabotent dans cette dernière ville une conférence contre les 3 ans. Pierre Rouillé contredit l'orateur socialiste.

— Au Havre, fête de la Saint-Philippe.

22 *juin.* — Le cercle d'études F. Le Play qui se réunissait régulièrement depuis trois mois décide de reviser son organisation et se transforme en « Groupe rouennais d'Etudiants et Collégiens d'Action Française ».

— A Evreux, vente du journal et distribution de tracts, à l'occasion de la visite de Clémentel. L'un de nos amis est arrêté, mais la police est obligée de le relâcher peu après.

29 *juin.* — A Quevilly, dans une réunion contre la loi de 3 ans, Robert Charlet, des Etudiants d'A. F., et Pierre Rouillé, des Camelots du Roi, portent très brillamment la contradiction.

6 *juillet.* — Réunion de Quartier à Rouen chez M. des Pommares.

13 *juillet.* — A Louviers, sous la présidence de M. le Baron d'Esneval, réunion des Camelots du Roi. Causerie de R. Bonneau.

20 *juillet.* — Réunion contradictoire à Bernay avec MM. le Comte de Maistre et François de Charette.

27 *juillet.* — A l'occasion du prochain départ de M. le Comte Catta, réunion intime à la permanence d'A. F. de Rouen.

17 *août.* — A Louviers, magnifique réunion sous la présidence de M. François de Charette. Conférences de MM. le Comte de Maistre, le comte O. de Barral, Henri Lagrange.

31 *août.* — Mort tragique, mort glorieuse de Olivier de Montalent, aviateur, ligueur d'Action Française.

Le Congrès régional d'Action Française

Un des faits les plus saillants de l'activité royaliste en Haute-Normandie fut l'organisation, due à l'inlassable dévouement de notre ami le Comte Catta, d'un congrès régional d'Action Française qui se tint à Rouen les 30 et 31 mai. Ces journées heureusement choisies coïncidaient avec les fêtes magnifiques célébrées à la cathédrale en l'honneur de Jeanne d'Arc; elles permirent à nos amis de déposer au lieu et à l'heure du supplice de Jeanne palmes et gerbes de fleurs à ses couleurs.

En même temps que Jeanne d'Arc les royalistes fêtèrent la Saint-Philippe en un banquet que présida M. le sénateur Le Breton, délégué du Roi, entouré de Mme Le Carpentier, Mlle Le Verdier, Mme la Comtesse de Mathan, Mlle de Bois-Hébert, Mlle de Chancé, Mme Verchin, etc..., de MM. le Comte de Mathan, président de la section d'Act. Fr., le Comte de Maistre, président du Comité royaliste de l'Eure, Georges Valois, Barthelmé, Pierre Izarn, le baron d'Esneval, François de Charette, d'Ussel, de Courcelles, Delaporte, Pépin de Sailly, de Montigny, Férey du Coudray, Boniface, Catta, etc... Les Etudiants, les Camelots du Roi et leur président Pierre Rouillé étaient venus nombreux.

A la fin du repas, M. le Comte de Mathan remercia M. Le Breton d'avoir bien voulu présider notre réunion et en termes aimables souhaita la bienvenue à nos amis venus de tous les coins de Haute-Normandie pour fêter le Roi.

Après lui, M. le Comte de Maistre, président des Comités Royalistes de l'Eure, but à Philippe VIII et à la France. M. Le Breton prit ensuite la parole pour exposer l'état de détresse de notre pauvre pays et rappelant les passages les plus suggestifs du magnifique discours qu'il avait prononcé quelques semaines auparavant au Sénat, il conclut en la nécessité absolue du retour du Roi.

Le repas terminé, les Camelots du Roi entonnèrent leurs chants habituels, pendant que l'on disposait la salle pour la conférence de Georges Valois. Cette conférence destinée à un auditoire d'élite obtint le plus grand et le plus légitime succès.

***

Le lendemain, nos amis se réunirent dans une salle mise très aimablement à leur disposition par M. Louis Le Picard, pour étudier les questions de propagande dans notre région.

Dans la séance du matin, M. François de Charette lut un rapport sur la région de Bernay. Les régions de Pont-Audemer, des Andelys, d'Evreux, du Neubourg furent ensuite étudiées.

Notre ami Vauville présenta un rapport très détaillé sur les ressources et l'action dans la région de Dieppe.

Dans la séance de l'après-midi, les régions d'Elbeuf, de Louviers furent étudiées d'après un rapport de notre dévoué ami Bonneau, président des Camelots du Roi de ces régions.

M. Barthelmé, président du Comité Royaliste du Havre, présente des détails intéressants sur Le Havre et la région avoisinante.

Il est ensuite donné lecture du rapport de M. le comte de Mathan qui préconise, étant donné le caractère rouennais, une action individuelle et la création de petits centres dans chaque quartier.

M. le Comte Catta étudie la question de « l'Avant-Garde », montre ce qui a été fait, les résultats obtenus et expose ce qui reste à faire : nécessité d'envoyer au journal tous les renseignements intéressant la région, nécessité de le répandre, abonnements de propagande, envois en seconde lecture, etc...

M. Delaporte enfin clôtura la séance par la lecture d'un rapport très précis et très exact sur les moyens de propagande mis à la portée de tous nos amis, et sur les difficultés de l'action dans notre pays, difficultés tenant avant tout « *au caractère local qui, sous tous les régimes, s'est montré respectueux jusqu'à l'exagération du gouvernement établi* ».

Une œuvre de nos Rois

LE HAVRE

Les irruptions si fréquentes des Anglais dans les plaines de Leurre, de Graville et de Grâce, leurs ravages dans la région, l'entrée de la Seine à la continuelle merci de notre ennemie héréditaire, Harfleur repris à grand'peine, grâce à la bravoure des 104, des Grouchy, des d'Estouteville, mais toujours envasé, Honfleur devenu trop petit, avaient suscité dans l'esprit de Louis XII, *le père du peuple*, le dessein de créer un port avec un chantier pour construction de navires à l'embouchure même du fleuve où ne vivaient alors que quelques pêcheurs.

La mort ayant surpris le roi, son rêve ne pu se réaliser; mais, suivant l'enchaînement de la politique royale, François Ier, dès 1517, fit dresser des plans pour la création d'un port de commerce et d'un port militaire.

Le sire de Bonyvet, amiral de France et conseiller du roi, nommé commissaire pour la construction de la nouvelle ville, délégua ses pouvoirs à Guion le Roi, chevalier et seigneur du Chillou. Sous sa direction, les travaux du Havre-de-Grâce se poursuivirent de 1517 à 1523 et François Ier vint lui-même en 1520 en contrôler la bonne exécution.

Pour favoriser la fondation et l'extension de la ville, le roi l'exonéra d'impôts ; d'abord portée à dix ans l'exemption de la taille et de la gabelle fut concédée à perpétuité ainsi que l'établissement des marchés du mardi et du jeudi de chaque semaine qui se sont poursuivis jusqu'à nos jours.

Dès 1523, les chantiers du Havre purent lancer la *Françoise* et l'*Hermine*, premiers navires français mesurant 200 pieds et jaugeant 200 tonneaux, armés d'une puissante artillerie.

La construction des jetées, de la tour François Ier (1) et des

(1) La tour François 1er qui défendait la porte du Perrey avait 30 mètres de haut et 25 mètres de diamètre. Elle fut démolie en 1861, mais si, comme les besoins s'en faisaient sentir, les nombreux travaux du port avaient été entrepris à cette époque on eut sauvé ce dernier vestige de la fondation du Havre.

divers éléments de défense s'élevèrent rapidement ; en 1541, la ville était définitivement enclose de fortifications et les navires de guerre et de commerce y trouvaient un abri.

François Ier revint en 1545 visiter son œuvre, il y fut l'objet d'enthousiastes acclamations. Sur ses ordres on concentra au Havre un armement considérable, et le roi vint lui-même voir évoluer sa magnifique flotte de 150 gros vaisseaux ronds, de 60 flibots et de 30 caraques, avant qu'elle ne mit voile pour l'île de Wight et Portsmouth.

Henri II à son tour visita la ville en 1550. Il ordonna d'en resserrer les fortifications afin d'en rendre la défense plus aisée. Durant ce règne, la ville n'eut pas à subir d'assaut de l'ennemi ; par contre les bâtiments corsaires, lancés au Havre, prirent une part brillante durant les guerres de l'époque et aidèrent glorieusement à la reprise de Calais.

Le Havre eut particulièrement à souffrir de l'abominable trahison de Coligny. Celui-ci comptait sur l'appui de près de 50.000 calvinistes normands lorsqu'il signa en 1562, avec Elisabeth d'Angleterre, le traité secret par lequel il consentait à recevoir au Havre 3000 anglais pour soutenir la réforme et occuper la ville jusqu'à la reddition de Calais à l'Angleterre.

C'est en Septembre 1562 que les Anglais débarquèrent au Havre et y occupèrent la place. Par trois fois ils envoyèrent de nouveaux renforts et ce n'est qu'en Juillet 1563, après un siège énergique, que les Anglais, commandés par le Comte de Warwick, furent contraints de rendre la place au roi.

Devant cette alliance des protestants avec l'étranger, devant la vente du Havre et de Dieppe à l'Anglais par celui qui fut traître à son roi et à sa patrie, l'assassin du Grand Guise, on s'explique pourquoi les protestants ont toujours regardé le Havre comme leur fief et favorisé l'ingérence étrangère.

La situation économique de la ville eut beaucoup à souffrir de la mésintelligence des catholiques et des protestants. Henri IV y remédia et chercha à calmer les esprits en confirmant aux habitants leurs privilèges et leurs exonérations des charges militaires.

Comme Henri III, en 1576, le roi vint au Havre en 1603 témoigner de l'intérêt qu'il portait à la ville. Venu avec une suite peu nombreuse, Henri IV demanda à être reçu avec simplicité et que l'argent que l'on se disposait à dépenser en son honneur soit utilisé à réparer les maux de la guerre. Il perdit peu de temps en réceptions oiseuses, mais consacra trois journées à la visite du port, des chantiers, des fortifications. Afin de se mieux rendre compte des besoins de la ville pour les progrès de son commerce et de la navigation, Henri IV questionna aussi bien les modestes marins que les grands personnages.

Quel contraste avec le président Fallières venant au Havre, caché derrière une escorte de cuirassiers, pour y faire une manifestation *laïque* et *républicaine*, sans se soucier de l'intérêt de la France et du Havre, ou la venue de M. Poincaré ne laissant que le souvenir d'une vaste cohue, d'une grotesque exhibition et de la note à payer ! Mais aussi quel contraste entre le silence et l'indifférence qui accueillirent les présidents de la république et l'enthousiasme délirant qui débordait à la venue du roi de France !

Chaque année, par ordre de Henri IV, 1500 livres étaient prélevées sur les gabelles de France pour l'achèvement et l'entretien de l'église Notre-Dame, et à la mort du Béarnais le Havre était des plus prospères.

En reconnaissance de la fidélité de la ville, Louis XIII lui confirma tous ses privilèges et c'est en réalité sous ce règne que commence l'âge d'or du Havre.

Richelieu veut faire du Havre le « *principal port de guerre du Ponant* » et demande : « qu'il plaise au Roi de considérer « qu'il faut ou céder tout à fait aux Anglais qui sont puissants « à la mer, ou que Sa Majesté s'y rende en peu de temps si « puissante qu'ils ne puissent rien entreprendre à son préjudice » ; et l'assemblée des notables normands décrète que : « la puis- « sance de l'Etat doit avoir pour base une armée et une marine « puissantes, dans lesquelles les grades, accessibles à tous, pour- « ront répandre l'esprit militaire dans les classes popu- « laires ».

Dès lors, le Havre prend une extension nouvelle sous la direction de son gouverneur Charles de la Porte. La citadelle est terminée, le bassin du Roi creusé.

Pour encourager le commerce maritime, le roi promet à ceux qui feront bâtir des vaisseaux de cent tonnes et au-dessus, jusqu'à cent sous pour chaque tonneau, des deniers du trésor royal et six livres pour chaque tonneau de ceux qui excéderaient deux cents.

Ville libre et franche, ne relevant que du roi, le Havre accrut dès lors le nombre de ses navires et devint le port qui offrait le plus de ressources. Ce furent ces ressources qui aidèrent à la création, en France, d'une marine nationale. Dès 1636 une escadre de 20 vaisseaux et 8 bateaux de transports était réunie dans le bassin du roi. C'était le tiers de la puissance maritime de la France.

Malheureusement, la situation physique de Brest attira l'attention du Cardinal de Richelieu, le Havre cessa d'être un port militaire, mais il n'en resta pas moins le premier centre du mouvement commercial.

Vauban compléta cependant l'enceinte fortifiée de la ville,

et Louis XIV reconnut officiellement le gouvernement militaire du Havre avec ses dépendances d'Harfleur, de Montivilliers et de Fécamp. On y établit une école publique de constructions navales et ce fut au Havre que se construisirent les plus importants navires.

Ce fut aussi l'époque où le Havre forma les grands hommes maritimes, les Dumé, les Duquesne, qui illustrèrent les guerres de Louis XIV.

Sous le règne de Louis XV, le mouvement et l'activité commerciales et maritimes du Havre acquirent une impulsion et une prospérité plus grandes encore, et la ville bénéficia de l'expansion coloniale de la France.

Le roi vint en 1749 s'enquérir lui-même de ses besoins, le Havre lui fit une réception grandiose; et lorsque, voulant secourir l'Alsace, Louis XV tomba gravement malade, ce ne furent pas les prières des Havrais les moins ardentes, ni les réjouissances publiques les moins prodigues lorsqu'on apprit sa guérison.

Louis XVI reçut également les acclamations des Havrais en 1786, les dames de la Halle lui offrirent des fleurs. Il y répondit par de généreuses donations, et c'est après ce voyage que fut adopté le nouveau projet d'agrandissement de la ville et que furent commencés les bassins de la Barre et du Commerce.

La révolution et les guerres de l'Empire devaient retarder les travaux ; aussi avec un rare enthousiasme et aux nombreux cris de Vive le Roi ! le Havre apprit-il la déchéance de Napoléon et l'avènement de Louis XVIII.

La Restauration marqua une nouvelle ère de prospérité, les travaux du port furent poussés activement, et c'est à cette époque que le Havre prit réellement l'aspect d'une belle et grande cité.

La même prospérité se continua sous le gouvernement de Juillet ; un égal enthousiasme accueillit Louis-Philippe quand il visita la ville en 1831, accompagné des ducs d'Orléans et de Nemours.

Le commerce, la situation financière de la ville se ressentirent encore de la révolution de 1848 et du gouvernement de la République que le Havre accueillit avec la plus extrême réserve. Il y eut un temps d'arrêt avant son nouvel essor.

Telle a été l'œuvre de nos rois qui se poursuivit avec un enchaînement progressif, une complète unité de vues, pour le bien du Havre et pour l'intérêt national.

Sans doute, nous sommes loin de la *Françoise* et de l'*Hermine* de François Ier qui mesuraient 200 pieds ; ces navires paraîtraient minuscules à côté de la « *France* » qui mesure 220 mètres et jauge 22.500 tonnes ; sans doute les fluctuations

du port sont imposantes, de 9045 navires entrés et sortis avec 1.139.151 tonneaux en 1850 on est passé en 1912 à 12.466 navires et 10.162.758 tonneaux, mais il n'en est pas moins vrai que le choix de l'emplacement, la fondation de la ville, son extension et sa prospérité sont dus au génie de nos rois. Sa priorité commerciale et son renom universel pour la construction des navires sont également leur œuvre.

Et malgré l'étendue et l'activité actuelle de notre port, n'est-il pas permis de penser que sans l'interruption du pouvoir monarchique, le Havre serait aujourd'hui le premier port d'Europe ? Le roi ne se serait pas laissé devancer pour les impérieux travaux d'extension, par les ports étrangers ; les deux tiers du trafic ne seraient pas faits par des navires étrangers et le Havre n'occuperait pas le sixième rang, distancé par les ports d'Anvers, de Hambourg, de Rotterdam, de Gênes, tous en pays monarchiques.

La prévoyance royale et la main du roi ont manqué pour parachever l'œuvre nationale admirablement conçue.

L'amour que le Havre a toujours porté à ses rois prouve combien le peuple leur était reconnaissant de l'intérêt qu'ils avaient sans cesse consacré à leur ville.

Le retour de la monarchie renouera rapidement toutes les anciennes traditions entre le peuple et le roi, le Havre y gagnera encore en prospérité et en beauté.

G. BARTHELMÉ.

Principales adresses intéressant la propagande royaliste dans la région

L'Avant-Garde de Normandie, 16, rue des Carmélites, Rouen.
Permanence d'A. F. et Camelots du Roi, 33, rue Beauvoisine, Rouen.
Etudiants et Collégiens d'A. F., 16, rue des Carmélites, Rouen.

Seine-Inférieure. — Arrondissement *de Rouen.*

M. le Comte de Mathan, président de la section, château de Belbeuf.
M. d'Ussel.
M. Le Picard, place Saint-Paul, Rouen.
M. de Bois-Hébert.
M. Boniface, 58, rue de Grammont, Rouen.
M. Delaporte, Le Paulu, par Saint-Pierre de Varengeville.

Arrondissement *du Havre.*

M. Barthelmé, président de la section, 15, rue du Champ de Foire, *Le Havre* et « La Lézardière », Montivilliers.
M. Hanguel, 6, rue Massieu de Clerval, Le Havre.
M. de Kertanguy, 91, boulevard de Strasbourg, Le Havre.
M. Peyturaud, 16, impasse Saint-Jean, Le Havre.
M. Dufour, hameau de Maiville près Gonfreville-l'Orcher.
M. le Comte Hocquart de Turbot, Saint-Romain-de-Colbosc.
M. d'Harnois de Blangues, Bornambux, par Goderville.
M. Fortuné Décultot, Ecrainville, par Goderville.

Arrondissement *de Neufchâtel.*

M. Pépin de Sailly, château d'Avesnes, Gournay-en-Breny.

Eure. — Président du Comité Royaliste :

M. le Comte R. de Maistre, château de Beaumesnil.

Président de la section d'A. F. :

M. François de Charette, Le Mont-du-Gord, Bernay.

Arrondissement *d'Evreux.*

M. Pierre Izarn, 38, rue Victor Hugo, Evreux.

Arrondissement *des Andelys.*

M. le Comte Le Coulteux de Caumont, château de Saint-Martin, par Etrépagny.

Arrondissement *de Bernay.*

M. le baron de Vigan, château de Saint-Pierre de Cernières, par Montreuil-l'Argillé.

Arrondissement *de Louviers.*

M. le baron d'Esneval, château d'Acquigny.

Arrondissement *de Pont-Audemer.*

M. Ferey du Coudray, château de la Thillaye Saint-Georges-du-Vièvre.

JANVIER 1914

1	Jeudi.	*Circoncision*
2	Vend.	S. Macaire.
3	Sam.	Se Geneviève.
4	**Diman.**	S. Rigobert.
5	Lund.	S Siméon Styl.
6	Mardi.	*Epiphanie.*
7	Mercr.	Se Mélanie.
8	Jeudi.	S. Lucien.
9	Vend.	S. Julien.
10	Sam.	S. Agathon.
11	**Diman.**	S Théodose.
12	Lund.	S. Arcade.
13	Mardi.	*Bap de N.-S. J.-C.*
14	Mercr.	S. Hilaire, év.
15	Jeudi.	S. Paul, erm.
16	Vendr.	S Honorat.
17	Sam	S Antoine, abbé.
18	**Diman.**	Chaire de S. Pierre.
19	Lundi.	S. Sulpice.
20	Mardi.	S. Sébastien.
21	Mercr.	Se Agnès
22	Jeudi.	S. Vincent.
23	Vendr.	S. Raymond.
24	Sam.	S. Timothée.
25	**Diman.**	*Conv. de S. Paul.*
26	Lundi.	Se Paule.
27	Mardi.	S. Jean Chrysost.
28	Mercr.	S. Charlemagne.
29	Jeudi.	S. Franç. de Sales.
30	Vendr.	Se Bathilde.
31	Sam.	Se Marcelle.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier	le 4
Pleine lune.....	le 11
Dernier quartier.....	le 18
Nouvelle lune	le 25

MEMENTO POUR JANVIER

1. Jour de l'an. Etrennes.
3. Se Geneviève, patronne de Paris.
— Fête de S. M. le roi d'Espagne.
6. Fête des Rois.
14. Jour de l'an russe.
17. S. Antoine. Fête des charcutiers, confiseurs et vanniers.
18. Fête du Saint Nom de Jésus.
21. 20e Anniversaire de la mort du roi Louis XVI.
22. S. Vincent. Fête des Vignerons.
25. Fête de la Sainte Famille.
28. S. Charlem. Fête des collégiens.

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AMBULANCES ✚

GARDE-MALADES — DÉSINFECTION D'APPARTEMENTS

7, Rue de Sèvres, PARIS. Téléph. 703-29

MAISON DE SANTÉ

30, Rue de Plaisance, NOGENT-SUR-MARNE. Télép. 257

Médecine, Retraite, Convalescence

Dagobert (622-638) **et Saint-Eloi**

L'ACTION FRANÇAISE

JOURNAL QUOTIDIEN

PUBLICITÉ

La Publicité de l'Action Française est très productive parce que les amis dévoués du Journal ont l'habitude de la consulter et de l'utiliser pour leurs achats

TÉLÉPHONE 326-49

FÉVRIER 1914

1	**Diman.**	S. Ignace.
2	Lundi.	*Purification.*
3	Mardi.	S. Blaise.
4	Mercr.	Se Jeanne de Franc.
5	Jeudi.	Se Agathe.
6	Vendr.	Se Dorothée.
7	Sam.	S. Romuald.
8	**Diman.**	*Septuagésime.*
9	Lundi.	S. Jean de Matha.
10	Mardi.	Se Scolastique.
11	Mercr.	S. Adolphe.
12	Jeudi.	Se Eulalie.
13	Vendr.	S. Lézin.
14	Sam.	S. Valentin.
15	**Diman.**	*Sexagésime.*
16	Lundi.	S. Faustin.
17	Mardi.	S. Flavien.
18	Mercr.	S. Onésime.
19	Jeudi.	S. Gabin.
20	Vendr.	S. Eucher.
21	Sam.	S. Pépin.
22	**Diman.**	*Quinquagésime.*
23	Lundi.	Se Isabelle.
24	Mardi.	S. Mathias.
25	Mercr.	*Cendres.*
26	Jeudi.	S. Nestor.
27	Vendr.	S. Léandre.
28	Sam.	S. Romain.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier..... le 2
Pleine lune..... le 10
Dernier quartier..... le 16
Nouvelle lune..... le 24

MEMENTO POUR FÉVRIER

2. Fête de la Chandeleur.

3. S. Blaise. Fête des Tisserands.

6. Anniversaire de la naissance de Monseigneur le duc d'Orléans.

11. Première apparition de N.-D. de Lourdes.

22. Se Isabelle. Fête de LL. AA. RR. Mme la comtesse de Paris et Mme la duchesse de Guise.
— Washington Day.

24. Anniversaire de la naissance de S. A. R. Mme la princesse de Bourbon-Siciles.

— Mardi gras.

FÊTES A SOUHAITER

AGENDA

CAFÉ EUG. MARTIN
à 2.30 le 1/2 kil.
Une seule qualité :
La meilleure
Un seul prix :
Le moins cher

Si vous avez négligé de le faire, vous devez goûter le **CAFÉ Eug. MARTIN**, *car vous l'adopterez certainement.*

Paris — 33, Rue Joubert
Téléphone 120-43

Livraison à domicile dans Paris
Demander la liste des 200 Dépôts de quartiers

Hugues Capet (938-986) et **Adalbéron**

RÉPARATIONS **FOURRURES** TRANSFORMATIONS

Pelisses et Vêtements d'Automobile pour Hommes

E. SCIAUX 23, rue François-Miron, 23 PARIS (IVe)

Spécialiste pour pelisses d'hommes — Corbeilles de Mariage

Conservation de fourrures pendant l'été

MARS 1914

1	**Diman.**	*Quadragésime.*
2	Lundi.	Se Eudoxie.
3	Mardi.	S. Simplice.
4	Mercr.	S. Casimir.
5	Jeudi.	S. Adrien.
6	Vendr.	Se Colette.
7	Sam.	S. Thom d'Aquin.
8	**Diman.**	*Reminiscere.*
9	Lundi.	S. Jean de Dieu.
10	Mardi.	Les 40 martyrs.
11	Mercr.	S. Euloge.
12	Jeudi.	S. Greg.-le-Grand.
13	Vendr.	Se Euphrasie.
14	Sam.	Se Mathilde.
15	**Diman.**	*Oculi.*
16	Lundi.	S. Zacharie.
17	Mardi.	Se Patrice.
18	Mercr.	S. Cyrille, évêque
19	Jeudi.	S. Joseph
20	Vendr.	S. Joachim.
21	Sam.	S. Benoît.
22	**Diman.**	*Lætare.*
23	Lundi.	S. Victorien.
24	Mardi.	S. Simon, enfant.
25	Mercr.	*Annonciation.*
26	Jeudi.	S. Emmanuel.
27	Vendr.	S. Rupert, év.
28	Sam.	S. Gabriel.
29	**Diman.**	*Passion.*
30	Lundi.	S. Amédée.
31	Mardi.	S. Benjamin.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier..... le 4
Pleine lune..... le 11
Dernier quartier..... le 18
Nouvelle lune..... le 26

MEMENTO POUR MARS

11. Eclipse partielle de Lune.

13. Anniversaire de la mort du tsar Alexandre II.

21. Premier jour du printemps.

— 6e Anniversaire du 1er numéro de l'*Action Française*.

FÊTES A SOUHAITER

AGENDA

RAMLOT, Tailleur civil et militaire.
RAMLOT, Tailleur pour Dames.
RAMLOT, Chemisettes-chemisier.
RAMLOT, Chemisier-chapelier.
RAMLOT, Vêtements ecclésiastiques (magasin spéc.)
76, Rue de Rennes — Métro St-Sulpice — Télép. 715-70 — PARIS

Philippe-Auguste à *Bouvines* (1214)

Etablissements G. DUBLOC

154, Faubourg St-Martin — PARIS, Xe —:— Tél. 462-77

SPÉCIALITÉ DE

Fonte Economique Résistante. *Brevetée S. G. D. G.*

AVRIL 1914

1	Mercr.	S. Hugues.
2	Jeudi.	S. François de P.
3	Vendr.	S. Richard.
4	Sam.	S. Isidore.
5	Diman.	*Rameaux.*
6	Lundi.	S. Célestin.
7	Mardi.	S. Hégésippe.
8	Mercr.	Se Adèle.
9	Jeudi.	*Jeudi saint.*
10	Vendr.	*Vendredi saint.*
11	Sam.	*Samedi saint.*
12	Diman.	PAQUES.
13	Lundi.	S. Hermenégilde.
14	Mardi.	S. Maxime.
15	Mercr.	Se Anastasie.
16	Jeudi.	S. Fructueux.
17	Vendr.	S Anicet.
18	Sam.	S. Parfait.
19	Diman.	*Quasimodo.*
20	Lundi.	S. Théotime.
21	Mardi.	S. Anselme.
22	Mercr.	SS. Soter et Caïus
23	Jeudi.	S. Georges.
24	Vendr.	S. Fidèle.
25	Sam.	S. Marc.
26	Diman.	S. Marcellin.
27	Lundi.	S. Frédéric.
28	Mardi.	S. Paul de la Croix
29	Mercr.	S. Pierre de Vér.
30	Jeudi.	Se Cath. de Sienne

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier	le 3
Pleine lune.....	le 10
Dernier quartier.....	le 16
Nouvelle lune	le 24

MEMENTO POUR AVRIL

23. S. Georges. Fête des armuriers.

FÊTES A SOUHAITER

AGENDA

Entrepreneur de Peinture et Vitrerie

Charles HENAULT

PAPIERS PEINTS

Diplôme
Exposition Universelle
de 1900

DÉCORATION

122, Avenue du Maine — PARIS (XIVe)

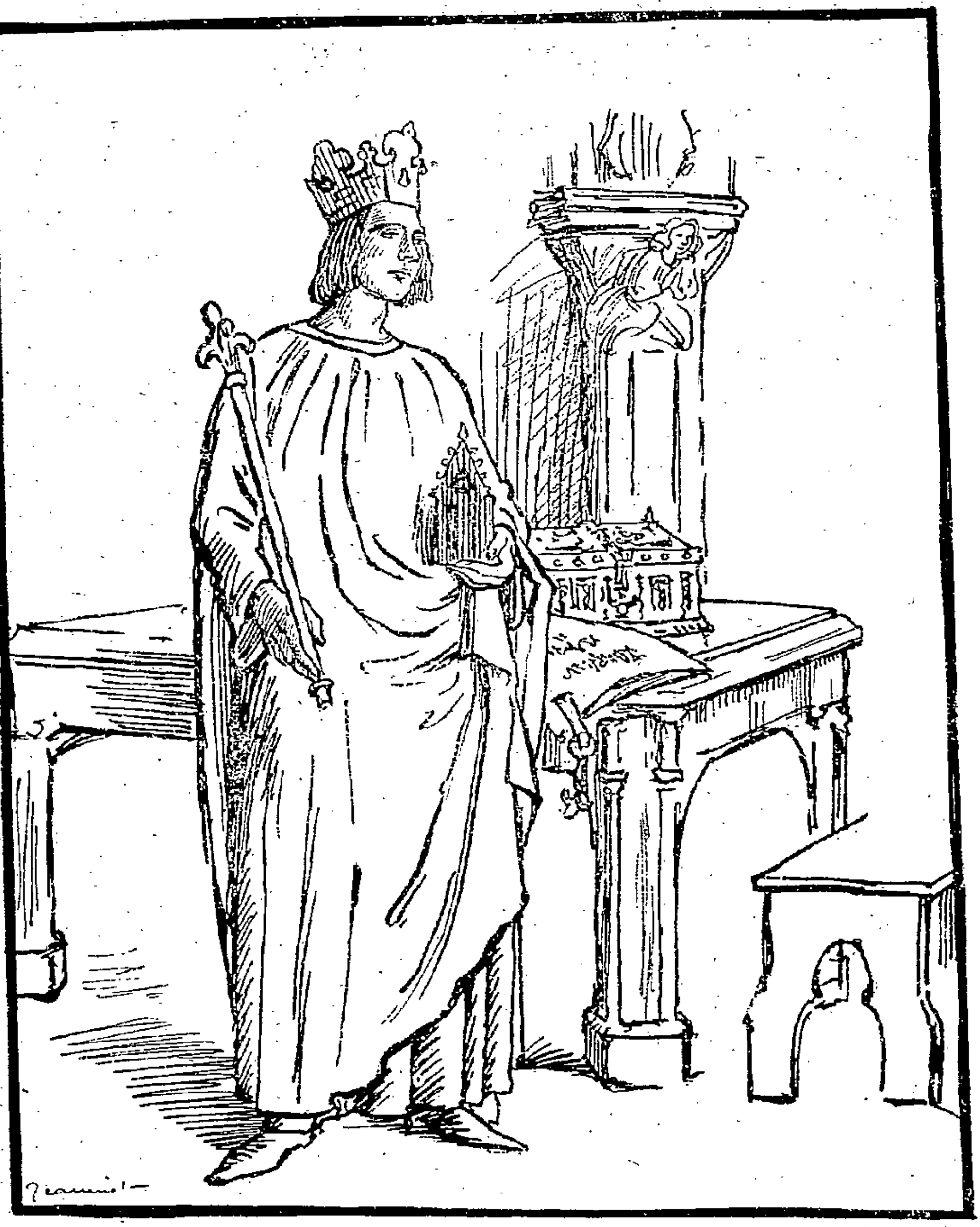

Charles V, dit **Le Sage** (1337-1380)

ORFÈVRERIE ET BRONZES D'ÉGLISES — CHASUBLERIE

Dorure — Argenture — Vernis — Réparations de bronze — Orfèvrerie de table
Remise à neuf

Lanternes Vénitiennes ininflammables pour les Fêtes de Jeanne d'Arc

BOULARD, 9, Rue de Sèvres — PARIS

Catalogue franco — DRAPEAUX — ARTICLES DE FÊTES — Guirlandes

MAI 1914

1	Vendr.	S. Philip. et Jacq.
2	Sam.	S. Athanase.
3	**Diman.**	Inv. de la Se Croix
4	Lundi.	Be Jeanne d'Arc.
5	Mardi.	S. Pie, pape.
6	Mercr.	S. Jean P. Latine.
7	Jeudi.	S. Stanislas.
8	Vendr.	S. Désiré
9	Sam.	S. Grég. de Naz.
10	**Diman.**	S. Antonin.
11	Lundi.	S. Mamert.
12	Mardi.	S. Pancrace.
13	Mercr.	S. Servais.
14	Jeudi.	S. Pacôme.
15	Vendr.	S. Isidore.
16	Sam.	S. Jean Népomuc
17	**Diman.**	S. Pascal Baylon
18	Lundi.	S. Venant.
19	Mardi.	S. Pierre Célestin
20	Mercr.	S. Bernardin.
21	Jeudi.	ASCENSION.
22	Vendr.	Se Julie.
23	Sam.	S. Yves.
24	**Diman.**	S. Donatien.
25	Lundi.	S. Urbain.
26	Mardi.	S. Philip. de Néri.
27	Mercr.	Se Marie M. de P.
28	Jeudi.	S. Augustin.
29	Vendr.	S. Maximin.
30	Sam.	S. Ferdinand.
31	**Diman.**	PENTECOTE.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier.....	le 2
Pleine lune.....	le 9
Dernier quartier.....	le 16
Nouvelle lune.....	le 24

MEMENTO POUR MAI

1. S. Philippe. Fête de Monseigneur le duc d'Orléans.

3. — Patronage de St-Joseph.

7. Anniversaire de la naissance de S. A. R. Mme la duchesse de Guise.

19. Fête de la naissance du tsar.

22. Anniversaire de la naissance de S. M. la reine Amélie de Portugal.

24. Fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

30. S. Ferdinand. Fête de S. A. R. Mgr le duc de Montpensier.

FÊTES A SOUHAITER

AGENDA

FLEURS NATURELLES

Garnitures et Corbeilles de Table — Couronnes et Gerbes Funéraires

Paul LEROY

115, Boulevard Haussmann — PARIS — *Téléphone* 525-36

Expédition en Province. Prix spéciaux aux ligueurs d'A.F.

Bertrand du Guesclin (1314-1380)

CAFÉ
EUG. MARTIN
à **2.30** le 1/2 kil.
Une seule qualité :
La meilleure
Un seul prix :
Le moins cher

Avant les départs pour la campagne, faites votre commande de
Café Eug. MARTIN
Les expéditions vous seront faites régulièrement pendant la saison.
PARIS — 33, rue Joubert
Téléphone 120-43

JUIN 1914

1	Lundi.	S. Pamphile.
2	Mardi.	S. Pothin.
3	Mercr.	S Clotilde.
4	Jeudi.	S. Franç. Carrac.
5	Vendr.	S. Boniface.
6	Sam.	Se Dorothée.
7	**Diman.**	*Trinité.*
8	Lundi.	S. Médard.
9	Mardi.	S. Félicien.
10	Mercr.	S. Edgard.
11	Jeudi.	*Fête-Dieu.*
12	Vendr.	S. Nazaire.
13	Sam.	S. Antoine de Pad.
14	**Diman.**	S. Basile.
15	Lundi.	S. Modeste.
16	Mardi.	S. François Régis.
17	Mercr.	S. Avit.
18	Jeudi.	Se Marine.
19	Vendr.	SS. Gerv. et Prot.
20	Sam.	S. Sylvère.
21	**Diman.**	S. Louis de Gonz.
22	Lundi.	S. Paulin.
23	Mardi.	Se Alice.
24	Mercr.	S. Jean d'été.
25	Jeudi.	S. Guillaume abb.
26	Vendr.	SS Paul et Jean.
27	Sam.	S. Ladislas.
28	**Diman.**	S. Léon II.
29	Lundi.	SS. Pierre et Paul
30	Mardi.	S. Paul.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier.....	le 1
Pleine lune.....	le 7
Dernier quartier.....	le 15
Nouvelle lune.....	le 23
Premier quartier.....	le 30

MEMENTO POUR JUIN

13. Anniversaire de la naissance de S.A.R. Mme la duchesse d'Aoste.

19. Fête du Sacré-Cœur.

21. Premier jour de l'Eté.

24. La Saint-Jean d'été.

FÊTES A SOUHAITER

AGENDA

RAMLOT *Tailleur Civil et Militaire*

CHEMISIER-CHAPELIER

76, Rue de Rennes, PARIS — Métro St-Sulpice — Téléphone 715-70

Jean le Bon et **Philippe le Hardi** à la Bataille de Poitiers (1356)

SERVICE IMMOBILIER

de l'ACTION FRANÇAISE

Notre service immobilier se charge de toutes opérations de ventes et achats d'immeubles ou de propriétés, prêts hypothécaires, etc.

S'adresser à M. Léopold POUVREAU, à l'Action Française 17, Rue Caumartin, PARIS ou 33, Rue de Constantinople. Téléphone : Wagram 34-55

JUILLET 1914

1	Mercr.	S. Gal.
2	Jeudi.	*Visitation.*
3	Vendr.	S. Héliodore.
4	Sam.	Se Berthe.
5	**Diman.**	SS. Cyr et Méth.
6	Lundi.	S. Goar, prêtre.
7	Mardi	S. Elie.
8	Mercr.	S Elisabeth de P.
9	Jeudi.	S. Ephrem.
10	Vendr	Les 7 Fr. Martyrs.
11	Sam.	S. Pie 1er
12	**Diman.**	S. Jean Gualbert.
13	Lundi.	S. Anaclet.
14	Mardi.	S. Bonaventure.
15	Mercr.	S. Henri.
16	Jeudi.	N.-D. du M. Carmel
17	Vendr.	S. Alexis.
18	Sam.	S. Arnould.
19	**Diman.**	S. Vincent de P.
20	Lundi	Se Marguerite.
21	Mardi.	S. Victor.
22	Mercr.	Se Marie Madel.
23	Jeudi.	S. Apollinaire.
24	Vendr	Se Christine.
25	Sam.	S. Christophe.
26	a ll.	Se Anne.
27	Lundi.	S. Pantaléon.
28	Mardi.	S. Nazaire.
29	Mercr.	Se Marthe.
30	Jeudi.	S. Germain.
31	Vendr.	S. Ignace de L.

PHASES DE LA LUNE

Pleine lune..... .. le 7
Dernier quartier..... le 14
Nouvelle lune..... .. le 22
Premier quartier..... le 29

MEMENTO POUR JUILLET

5. Fête du Précieux sang.

14. Jour férié.

18. S. Arnould. Fête des brasseurs.

22. Commencement des jours caniculaires (un mois).

25. S. Christophe. Fête des automobilistes.

— S. Jacques. Fête des meuniers.

FÊTES A SOUHAITER

AGENDA

HOTEL SOLFÉRINO Gare d'Orsay
91, rue de Lille — PARIS — VIIe
PROPRIÉTAIRE : Emile BOUILHAUD
Ad. Télégr. SOLFÉRINOTEL-PARIS & RESTAURANT Téléph. 726-07
Confort moderne. — Installation neuve. — Chauffage central. — Electricité. — Téléphone privé. — Eau chaude et eau froide dans toutes les chambres. — Salon de lecture et de conversation. — Piano.

Jeanne d'Arc (1412-1431).

Jeanne dit au sire de Baudricourt : « Il faut que je parte pour faire lever le siège d'Orléans ».

L'ACTION FRANÇAISE

Journal Quotidien

		3 mois	6 mois	1 an	Le N°
Abonnements	Paris, Seine, Seine-et-Oise.....	5 50	10 »	20 »	5 cent.
	Provinces et Alsace-Lorraine....	7 »	13 »	24 »	
	Etranger.....	10 »	18 »	36 »	

Adresser lettres et Mandats à l'Administrateur. 17, Rue Caumartin, PARIS

AOUT 1914

1	Sam	S. Pierre ès liens.
2	**Diman**	S. Etienne.
3	Lundi.	Se Lydie.
4	Mardi.	S. Dominique.
5	Mercr.	N.-D. des Neiges.
6	Jeudi.	*Transfiguration.*
7	Vendr.	S. Gaëtan.
8	Sam.	S. Cyriaque.
9	**Diman.**	S. Romain.
10	Lundi.	S. Laurent.
11	Mardi.	Se Suzanne.
12	Mercr.	Se Claire.
13	Jeudi.	Se Radegonde.
14	Vendr.	S. Eusèbe.
15	Sam.	ASSOMPTION.
16	**Diman.**	S. Hyacinthe.
17	Lundi	Se Joachim.
18	Mardi.	Se Hélène.
19	Mercr.	S. Agapit.
20	Jeudi.	S. Bernard.
21	Vendr.	Se Jeanne.
22	Sam.	S. Symphorien.
23	**Diman.**	S. Philippe.
24	Lundi.	S. Barthélemy.
25	Mardi.	S. Louis roi.
26	Mercr.	S. Zéphyrin.
27	Jeudi.	S. Joseph Cal.
28	Vendr.	S. Augustin, év.
29	Sam.	*Décoll. de S.-J.-B.*
30	**Diman.**	S. Fiacre.
31	Lundi.	S. Raymond.

PHASES DE LA LUNE

Pleine lune..... le 5
Dernier quartier..... le 13
Nouvelle lune..... le 21
Premier quartier..... le 27

MEMENTO POUR AOUT

9. Pluie d'étoiles filantes dites Larmes de S. Laurent (nuits du 9 et 10).

10. S. Laurent. Fête des verriers.

12. Se Claire. Fête des miroitiers.

15. Se Marie.

18. Se Hélène. Fête de S. A. R. Mme Hélène d'Orléans, duchesse d'Aoste.

25. Se Louise. Fête de S. A. R. Mme Louise d'Orléans, princesse de Bourbon-Siciles.

30. S. Fiacre. Fête des jardiniers.

FÊTES A SOUHAITER

AGENDA

PAPETERIE DE LA TRINITÉ
G. LESUEUR 73, Rue St-Lazare
Place de la Trinité
Fournisseur de l'*ACTION FRANÇAISE*
Cartes de Visite, d'Invitation ; Lettres de faire part ; Naissance, Mariage ; Programmes ; Timbrage de papier ; Monogrammes ; Vues de Châteaux ; Villas; Armoiries; Impressions en tous genres; Cachets pour cire; Timbres secs et humides, Timbres en caoutchouc. — *Téléphone : Central 55-50.*

Jeanne d'Arc (1412-1431)
Jeanne fait au roi une confidence prouvant qu'elle est une envoyée de Dieu.

SERVICE IMMOBILIER

de l'ACTION FRANÇAISE

Les capitalistes désireux de contracter des placements hypothécaires, beaucoup plus avantageux et plus sûrs que les placements financiers, doivent se renseigner à notre service immobilier.

S'adresser à M. Léopold POUVREAU, à l'Action Française, 17, Rue Caumartin, PARIS (9e) ou 33, Rue de Constantinople. Téléphone : Wagram 34-55.

SEPTEMBRE 1914

1	Mardi.	S. Gilles.
2	Mercr.	S. Etienne de H.
3	Jeudi.	Se Séraphie.
4	Vendr.	Se Rosalie.
5	Sam.	S. Laurent Just.
6	**Diman.**	S. Eleuthère.
7	Lundi.	S. Cloud.
8	Mardi.	*Nativ. de la Se Vier.*
9	Mercr.	S. Gorgon.
10	Jeudi.	S. Nicolas de Tal.
11	Vendr.	P. Paphnuce.
12	Sam.	Se Claire.
13	**Diman.**	S. Euloge.
14	Lundi.	S. *Nom de Marie.*
15	Mardi.	S. Nicodème.
16	Mercr.	S. Cyprien.
17	Jeudi.	S. Lambert.
18	Vendr.	S. Jos. de Cup.
19	Sam.	S. Janvier.
20	**Diman.**	S. Eustache.
21	Lundi.	*N-D. des 7 Douleurs.*
22	Mardi.	S. Maurice.
23	Mercr.	Se Lin.
24	Jeudi.	N.-D. de la Merci.
25	Vendr.	S. Firmin.
26	Sam.	Se Justine.
27	**Diman.**	SS Côme et Dam.
28	Lundi.	S. Wenceslas.
29	Mardi.	S. Michel.
30	Mercr.	S. Jérôme.

PHASES DE LA LUNE

Pleine lune..... le 4
Dernier quartier..... le 12
Nouvelle lune..... le 19
Premier quartier..... le 26

MEMENTO POUR SEPTEMBRE

3. Eclipse partielle de lune.

9. Anniversaire de la naissance de S. A. R. Mgr le duc de Montpensier.

19. Miracle de S. Janvier à Naples

21. Anniversaire de la naissance de Mme la Comtesse de Paris.

22. S. Maurice. Fête des soldats.

24. Premier jour de l'automne.

FÊTES A SOUHAITER

AGENDA

BOIS ET CHARBONS

E. BROSSEL

Ligueur d'ACTION FRANÇAISE

253, Rue de Vaugirard, PARIS (15e) - Tél. 711-99 - Chantier à Boulogne-sur-Seine

Demandez le tarif en se recommandant du Journal.

Gaston de Foix, Duc de Nemours, vainqueur à Ravenne, d'après Philippe de Champaigne.

AU LION DE BELFORT

4, RUE DAGUERRE, Paris XVI^e^ **Maison Cassagne**

Couleurs - Vernis - Brosserie - Produits chimiques - Encaustique du Lion, à la Cire et à l'Essence de Térébenthine pures.
Dorure du Lion, 12 nuances - Eau à détacher les Etoffes : La Parfaite.
Peinture hydrofuge contre l'humidité des murs, toutes nuances.

OCTOBRE 1914

1	Jeudi.	S. Rémi.
2	Vendr.	*SS. Anges gardiens.*
3	Sam.	S. Gérard.
4	**Diman.**	S. Franç. d'Assis.
5	Lundi.	S. Placide.
6	Mardi.	S. Bruneau.
7	Mercr.	S. Marc, pape.
8	Jeudi.	Se Brigitte.
9	Vendr.	S. Denis.
10	Sam.	S. Franç. de Borg.
11	**Diman.**	S. Nicaise.
12	Lundi.	S. Wilfrid.
13	Mardi.	S. Edouard.
14	Mercr.	S. Calixte.
15	Jeudi.	Se Thérèse.
16	Vendr.	S. Bertrand.
17	Sam.	Se Hedwige.
18	**Diman.**	S. Luc.
19	Lundi.	S. Pierre d'Alcan.
20	Mardi.	S. Jean de Kenti.
21	Mercr.	Se Ursule.
22	Jeudi.	S. Hilarion.
23	Vendr.	S. Théodoret.
24	Sam.	S. Magloire.
25	**Diman.**	S. Crépin.
26	Lundi.	*Les Stes Reliques.*
27	Mardi.	S. Frumence.
28	Mercr.	SS. Jude et Simon
29	Jeudi.	S. Narcisse.
30	Vendr.	S. Alp. Rodrigues.
31	Sam.	S. Quentin.

PHASES DE LA LUNE

Pleine lune..... le 3
Dernier quartier..... le 11
Nouvelle lune..... le 18
Premier quartier..... le 25

MEMENTO pour OCTOBRE

4. N.-D. du St-Rosaire.

— Fêtes des Vendanges à Argenteuil.

23. Fête du T. S. Rédempteur.

25. S. Crépin. Fête des cordonniers.

— Séance solennelle des cinq Académies.

FÊTES A SOUHAITER

AGENDA

RAMLOT

Tailleur pour Dames

SPÉCIALITÉ DE CHEMISETTES-CHEMISIER

76, Rue de Rennes, **PARIS** — Métro St-Sulpice — Téléph. 715-70

Louis XI (1423-1483)

L'ACTION FRANÇAISE

prie instamment ses amis de réserver leurs achats aux maisons annoncées dans le journal et dans l'almanach.

C'est le plus sûr moyen d'aider à la prospérité du journal et à la diffusion des idées qu'il défend.

NOVEMBRE 1914

1	Diman.	LA TOUSSAINT.
2	Lundi	*Les Trépassés.*
3	Mardi	S. Hubert.
4	Mercr.	S. Charles Borr.
5	Jeudi	Se Bertille.
6	Vendr.	S Léonard.
7	Sam.	S Willibrord.
8	Diman.	S. Maur
9	Lundi	S Théodore.
10	Mardi	S André Avellin
11	Mercr.	S. Martin.
12	Jeudi	S. René
13	Vendr.	S Stanislas.
14	Sam.	S Josaphat.
15	Diman.	Se Gertrude.
16	Lundi	S. Edmond.
17	Mardi	S Grégoire Thau.
18	Mercr.	S Odon.
19	Jeudi	Se Elisabeth de H.
20	Vendr.	S. Félix de Valois.
21	Sam.	*Présent. de la S. V.*
22	Diman.	Se Cécile.
23	Lundi	S. Clément.
24	Mardi	S. Jean de la Croix.
25	Mercr	Se Catherine.
26	Jeudi	S. Pierre d'Alex.
27	Vendr.	S. Maxime.
28	Sam	S. Sosthène.
29	Diman	S Saturnin.
30	Lundi	*Avent.*

PHASES DE LA LUNE

Pleine lune	le 2
Dernier quartier	le 10
Nouvelle lune.....	le 17
Premier quartier.	le 24

MEMENTO pour NOVEMBRE

1. La Toussaint.
2. Jour des morts.
3. S. Hubert. Fête des Chasseurs.
6. S. Léonard. Fête des prisonniers.
— Passage de Mercure sur le soleil.
13. Pluie d'étoiles filantes, *Les Léonides*, nuit du 13 au 14.
22. Se Cécile. Fête des musiciens.
25. Se Catherine. Fête des jeunes filles.

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

CAFÉ
EUG. MARTIN
à 2.30 le 1/2 kil.
Une seule qualité :
La meilleure
Un seul prix :
Le moins cher

Toutes les bonnes maîtresses de maison achètent leur café chez

Eug. MARTIN
PARIS, 33, Rue Joubert. — Télép. 120-43

Livraison à domicile dans Paris
Demander la liste des 200 dépôts de quartiers

Bayard (1473-1524)

SERVICE IMMOBILIER

de l'ACTION FRANÇAISE

Si vous voulez contracter un emprunt sur vos propriétés, si vous voulez acheter ou vendre des biens immobiliers, ne manquez pas d'en aviser notre service immobilier qui se tient à votre disposition.

S'adresser à M. Léopold POUVREAU, à l'Action Française, 17, Rue Caumartin, PARIS ou 33, Rue de Constantinople. Téléphone : Wagram 34-55.

DÉCEMBRE 1914

1	Mardi	S. Eloi.
2	Mercr.	Se Bibiane.
3	Jeudi	S. Franç Xavier.
4	Vendr.	S. Barbe.
5	Sam.	S. Sabas.
6	**Diman.**	S. Nicolas, év.
7	Lundi	S. Ambroise.
8	Mardi	*Immaculée Concep.*
9	Mercr.	Se Léocadie.
10	Jeudi	S. Melchiat.
11	Vendr.	S. Damase.
12	Sam	S. Corentin.
13	**Diman.**	Se Lucie.
14	Lundi	Se Odile.
15	Mardi	S. Eusèbe.
16	Mercr.	Se Adélaïde.
17	Jeudi	Se Olympiade.
18	Vendr.	S. Gatien.
19	Sam.	S. Nemésion.
20	**Diman.**	S. Philogone.
21	Lundi	S. Thomas, ap.
22	Mardi	S. Ischyrion.
23	Mercr.	S. Servule.
24	Jeudi	Se Emilienne.
25	Vendr.	NOEL
26	Sam.	S. Etienne.
27	**Diman.**	S. Jean, apôtre.
28	Lundi	Les SS. Innocents
29	Mardi	S. Thomas Becket.
30	Mercr.	S. Sabin
31	Jeudi	S. Silvestre.

PHASES DE LA LUNE

Pleine lune	le 2
Dernier quartier.....	le 9
Nouvelle lune	le 16
Premier quartier.....	le 23

MEMENTO pour DÉCEMBRE

1. S. Eloi. Fête des Orfèvres.

5. Se Barbe. Fête des artilleurs et des artificiers.

6. S. Nicolas. Fête des garçons.

22. 1er jour de l'hiver.

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

MENUISERIE — PARQUETS — TRAVAUX D'ART

Maison A. LACOUR

Installation de Magasins et de Bureaux

3, rue Vésale — PARIS (5e) — *Téléphone* 828-87

AUSSEUR
MENUISIER

Son Atelier est dans l'Avenue de Ségur
au N° 51 bis à Paris
Téléphone N° 706-98

RHUM VIERGE

Plantations du CARBET (Martinique)
L. JUSSELAIN, Propre Exportateur

Pur jus (1er jet de la canne à sucre, avant l'extraction du sucre. Possède toutes les propriétés reconstituantes et nutritives du sucre de cannes. Est aux produits de la distillation de mélasses de cannes ou tafias, vendus sous le nom de rhum, ce que le lait complet est au lait écrémé.

Prière de l'exiger de vos fournisseurs.

1er Echantillon contre 0 fr. 40 à

M. Auguste BLACHÈRE, Concessionnaire général
AVIGNON (Vaucluse)

Monseigneur le DUC D'ORLÉANS

Photo PIROU.

Notre Année

Depuis sa fondation, l'Action française, fortement établie sur la vérité politique qui inspirait seule sa doctrine et sa tactique, a suivi son chemin que les soi-disant habiles déclaraient impraticable. Elle l'a suivi tout droit, sans admettre aucune de ces faiblesses, de ces compromissions, de ces concessions où les mêmes gens voyaient les conditions du succès bien qu'elles ne les aient jamais conduits qu'à la défaite. Rien ne l'a arrêtée lorsqu'elle a jugé une action nécessaire ; rien non plus, aucun mot d'ordre étranger, aucun entraînement confus ne l'a fait marcher lorsqu'elle a estimé une campagne impolitique, c'est-à-dire contraire au véritable intérêt de la patrie. Cela a pu être obtenu grâce au rare degré de perfection où la forte communauté des pensées, l'expérience de cinq années de luttes, et la confiance qui naît des victoires constantes, ont porté, avec l'énergie et le dévouement, l'organisation et la discipline parmi ses amis dont le nombre s'est accru tous les jours. Bonne épée toujours aiguisée, mais toujours maîtresse d'elle-même, l'Action française est allée de progrès en progrès.

Les autres : les libéraux, les plébiscitaires, les sillonistes, ne songeaient qu'à faire des avances aux institutions ou aux hommes d'un régime dont ils déclaraient déplorer les effets. Le prétendant bonapartiste proclamait qu'il ne désirait pas d'autre personnel gouvernemental que celui de la République. Les uns et les autres, sans doctrine cohérente et sans hommes, n'ayant aucun fond qui leur appartînt en propre, tentaient d'accrocher une propagande parasitaire sur les mouvements du patriotisme spontané ou, comme lors de la fête de Jeanne d'Arc, sur ceux que nos efforts avaient créés. Leurs intrigues, que n'arrêtait pas le scrupule de compromettre ou de détruire ce dont ils essayaient de profiter, restaient vaines parce qu'on ne sentait derrière elles aucune force qui pût donner confiance et

elles n'étaient prises au sérieux que dans les conversations de quelques salons. Au contraire, nombre de républicains, des socialistes même, qui ayant gardé les yeux ouverts avaient été obligés de constater l'insuffisance de la République, commençaient à regarder par dessus les murailles de leurs partis vers les idées de salut public que représente la Monarchie nationale. Les uns, reculant devant la conclusion, se demandaient s'ils ne pourraient pas adapter certaines de ces idées au régime existant, avant de s'apercevoir que ses institutions mêmes en sont la contradiction. D'autres, comme M. Marcel Sembat, en arrivaient à poser cette claire alternative : « Si le rêve anarchiste et internationaliste avait tort, c'est vous et ce ne peut être que vous qui auriez raison. »

***

Autour de l'Action française, ferme dans sa ligne, au cours de ces années l'esprit public a changé. Ce changement, pour une part, a été son œuvre, pour l'autre part, l'œuvre des circonstances extérieures imposant à la France la conscience de ses nécessités vitales. Ce fut le renouveau de patriotisme que nous voyons se produire chez nous depuis deux ans. Que le gouvernement républicain, allant à l'encontre de ses principes et de ses traditions, ait été obligé de le suivre, cela ne signifie pas qu'il ait pu en profiter et y retrouver du crédit. L'état d'esprit qu'on a appelé le « poincarisme » a bénéficié à la Patrie et nullement à la République dont il n'a pu que mettre en lumière les fautes passées, et, jusque dans ses bonnes intentions momentanées, souligner l'hésitation, l'incohérence et l'impuissance. Beaucoup de bons citoyens avaient d'ailleurs brûlé l'étape et, sans faire aucune confiance à l'expérience Poincaré, étaient allés directement au seul moyen logique et pratique de salut national. La meilleure preuve en est l'augmentation considérable du nombre de nos adhérents, le véritable bond accompli pendant cette période par nos organisations.

Il est devenu clair aux yeux des Français que les événements et les idées évoluent dans le même sens que notre action. Les conditions de celle-ci se sont trouvées par là même heureusement modifiées. Nos manifestations n'ont plus semblé être le fait d'un groupe compact mais distinct : elles n'étaient que l'exécution de ce que la nation elle-même réclamait. Elles étaient mieux comprises par la masse que la presse juive avait

essayé si longtemps d'abuser sur la légitimité de l'énergie avec laquelle nous avions dû répondre aux violences sournoises du régime. Ces violences mêmes, ces injures aux traditions et à l'honneur national, avaient été réduites à se faire plus rares et la République, patriote à contre-cœur, savait que, dans cet ordre, ses négligences mêmes seraient relevées et aussitôt réparées par les bons gendarmes supplémentaires que sont les Camelots du Roi. Si les états-majors des factions jalouses continuaient à former autour de nous le cercle des haines, — la falaise abrupte des préjugés, dont la conspiration du silence et du mensonge s'était efforcée d'entourer le groupe d'autant plus ferme et plus expansif de l'Action française naissante, cette falaise s'était abaissée et la communication s'établissait de plus en plus large entre le bon sens de notre peuple et l'idée de son salut par la Monarchie. Jamais nous n'avons moins eu l'apparence de ce que nous n'avons jamais voulu être : un parti. Les Ligueurs d'Action française, soldats du Roi, ont été regardés de plus en plus comme les vrais soldats de la France.

***

Nous écrivions à la fin de 1912 qu'elle avait été surtout une année de propagande. Dans le domaine de l'action, les occasions de grandes luttes ne nous avaient pas été offertes, mais uniquement parce que le régime avait été forcé par l'état de l'esprit public à nous livrer sans combat des positions que nous n'avions pas négligé d'occuper.

Le résultat de cette très fructueuse année fut d'amener dans nos cadres, à la rentrée d'octobre, une affluence hors de proportion avec celles que nous avions connues jusqu'alors. Ce fut, le siège central de la Ligue étant débordé, la constitution de la Fédération des sections de Paris et de la banlieue qui, grâce à l'intelligent et infatigable dévouement de son secrétaire général, Octave de Barral, multiplie ces heureux effets ; ce fut la création de nouveaux groupes de Camelots du Roi, l'accroissement des anciens et le chiffre des commissaires qui composent leurs équipes de combat facilement porté au double ; ce fut enfin la conquête de la jeunesse des Ecoles, achevée par l'essor sans précédent, l'activité sans pareille des Etudiants d'Action française, conduits par Pierre de Pimodan et Henri Lagrange qui emportaient, cet hiver, comme premier résultat, le retrait du droit de vote aux Métèques à l'Association générale ; — par

l'afflux de nos Lycéens dont René-Aimé Paillard et René Péringuey complétaient l'organisation. Et ils étaient imités aussitôt par leurs camarades des provinces qui, à l'appel de leur Fédération, œuvre de notre dernier Congrès, perfectionnaient ou fondaient des groupes importants dans toutes les villes universitaires.

L'année 1913 a pu utiliser aussitôt ces forces accrues, car elle a été, elle, une année d'action. Elle a été riche en batailles et en procès, en blessures, en arrestations et condamnations, mais riche aussi en victoires. Certains mois ont été aussi remplis sous ce rapport que ceux de l'hiver 1908-1909 où nous menions la campagne contre Thalamas. La lutte qui s'est offerte à nous était plus grave et avait un champ plus large que toutes nos luttes précédentes. C'était celle du patriotisme français défendant les conditions essentielles de la dignité, de la sécurité et de l'existence même de la France contre toutes les forces étrangères et antipatriotes coalisées. Parallèlement à la courageuse campagne si magnifiquement menée dans le journal par Léon Daudet, pour démasquer sur tous les points du territoire l'Avant-Guerre et l'espionnage allemand organisés par de puissantes sociétés telles que les Maggi, c'était dans la rue, la lutte engagée par les Camelots du Roi contre les Prussiens de l'intérieur, fourriers de ceux de l'étranger.

Cette lutte le gouvernement avait été obligé lui-même, par les menaces extérieures, de l'engager en demandant au Parlement le rétablissement du service de trois ans, projet auquel la Monarchie, utilisant mieux nos ressources, n'eût sans doute pas eu besoin d'avoir recours, mais qui, dans la situation où la République s'était laissé acculer, était de nécessité urgente. Mais en même temps, par le vice des institutions et la faiblesse des hommes, le gouvernement livrait ce projet à toutes les lenteurs, à toutes les fluctuations et à toutes les destructions du parlementarisme. Il offrait ainsi une large prise aux espoirs et aux efforts des adversaires qui en profitaient pour mener pendant six mois, dans des réunions et dans la rue, une campagne acharnée contre les mesures de défense nationale. Sur ce terrain, où le gouvernement ne leur opposait aucune résistance, où ses complaisances coupables protégeaient au contraire les hauts universitaires qui se faisaient professeurs d'antimilitarisme et les jeunes francs-maçons qui réclamaient le droit d'insulter Jeanne d'Arc, les antipatriotes n'ont guère trouvé de-

vant eux pour repousser leur assaut, que les Camelots du Roi à la tête des patriotes.

Nous eûmes donc à lutter de front contre tous les éléments militants de la Révolution et de l'Anarchie qui réclamaient à la République leur mère, aux dépens de la France, l'exécution de ses promesses, et à qui le terrain de la loi de trois ans, où ils pouvaient exploiter tant d'intérêts particuliers, en leur fournissant l'occasion rare de se coaliser, avait rendu l'espoir et la vitalité. On a pu voir, notamment par les séditions provoquées dans les régiments, que leur puissance était réelle, mais en même temps on a pu en mesurer les limites, et l'expérience a été rassurante. Nos amis, avec la supériorité de leur forte organisation, ont victorieusement tenu tête à ces bandes, terreur des bourgeois conservateurs. A Paris, si nous avons eu le dessous une fois, dans une salle fermée, au Manège du Panthéon, où cent vingt Camelots du Roi vinrent livrer héroïquement bataille à toutes les forces révolutionnaires mobilisées, celles-ci n'osèrent même pas attaquer ou furent régulièrement écrasées à toutes les réunions données par nous, au quartier Latin ou dans les arrondissements les plus populaires, tels que Belleville ou Montmartre. Réduits à de lâches attentats sur les individus, comme celui dont fut victime Maxime Réal del Sarte à l'Ecole des Beaux-Arts, il n'est pas une rencontre dans la rue où nos adversaires n'aient été mis par nous en déroute avec des corrections dont quelques-unes furent sévères. Les Camelots du Roi et les Etudiants d'Action française sont restés maîtres du pavé.

Au même moment, dans toutes les autres villes où les Prussiens de l'intérieur portaient leur abominable propagande, nos amis des provinces se dressaient pour leur faire face. Ils soulevaient par une admirable campagne de six semaines, les patriotes de Bordeaux contre l'indigne professeur Ruyssen. Ils empêchaient Jaurès de parler à Nice. A Tours, à Epinal, à Toulouse, à Limoges, à Dijon, à Orléans, à Lille, à Lyon, à Rennes, partout ils portaient la protestation active du patriotisme dans les réunions des antimilitaristes ou ripostaient dans la rue à leurs provocations.

***

Mais, en même temps, il fallait lutter contre le gouvernement lui-même : contre les basses manœuvres que ses fonction-

naires tentaient contre nous et que nous fîmes tourner à l honte et à leur désastre, telles que ce ridicule et odieux pro de Versailles qui fournit à Charles Maurras l'occasion de d qualifier les juges juifs et qui, par l'indignation unanime accueillit la condamnation, fut pour lui un véritable triom public ; — telles aussi que les embûches policières tendues le préfet Hennion aux Camelots du Roi, notamment le gu apens de Saint-Médard, dont les exécuteurs, les fameux « ha bourgeois » du cinquième, devaient, trois mois plus tard, ê convaincus d'être des provocateurs et des faux témoins.

Il fallut lutter surtout contre les faiblesses du gouver ment à l'égard des antipatriotes auxquels il restait encha par la vieille solidarité dreyfusienne. Ce gouvernement, no abnégation patriotique s'est appliquée à ne lui susciter auc difficulté alors qu'il était aux prises avec les questions ex rieures où se jouait le sort du pays ; nous l'avons soutenu s réserve, quoique sans confiance, dans les mesures qu'il pro sait et qu'il ne sut pas soutenir intégralement jusqu'au bo pour mettre ce pays en défense. Mais partout où, en vertu la contradiction qu'il porte en lui, il manquait au devoir triotique, notre vigilance ne laissait passer aucune de ces blesses. Après nos amis de Bordeaux punissant le cuistre offi Ruyssen, les Etudiants d'Action française de Paris, unis Lycéens, menaient pendant deux mois une campagne d'é giques manifestations contre les professeurs Millot-Madeyr et Salomon qui avaient pris rang publiquement parmi les e mis de la Patrie. Bien que ceux-ci aient eu pour eux, dans c campagne, du même côté de la barricade, les révolutionnai la police et le gouvernement qui chassait les jeunes patri des lycées après les avoir fait condamner par ses tribun nos amis tinrent bon jusqu'à la fin de l'année scolaire, i sant la suspension du cours Millot-Madeyrand à l'Institut a nomique et infligeant aux Prussiens de l'intérieur, rue Cu une leçon définitive.

***

C'est là, semble-t-il, un assez beau bilan. Tant de serv nouveaux succédant à tant d'autres ; tant de sacrifices, l'ardeur et la générosité inlassables ne se sont pas lassés de cinq ans, sont par eux-mêmes un témoignage sans prix l'idée qui en est la source. La raison qui n'a cessé de les ré

en est un autre, et tout autant que l'énergie de nos interventions utiles, la sagesse de certaines de nos abstentions, au cours de cette année, a fait apprécier notre politique : par exemple, lorsque nous avons refusé d'encourager, au collège Chaptal, des luttes entre camarades à qui convient mieux la discussion et surtout lorsque nous n'avons pas voulu aller faire, derrière les retraites militaires, le jeu du préfet Hennion qui n'aurait pas été fâché de provoquer leur suppression, en nous en donnant la responsabilité, le jour où elles seraient devenues le champ clos des partis.

C'est pourquoi cette année, qui a vu s'accentuer partout les signes d'une méfiance justifiée à l'égard de la République destructrice de la France, aura vu aussi l'esprit public, se délivrant des anciens préjugés, marquer une confiance de plus en plus grande à l'Action française. Une preuve éclatante lui en a été donnée, le 4 mai, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc. Un effort considérable avait été fait par la coalition des partis jaloux pour nous enlever l'honneur, acquis par nos services, d'organiser cette commémoration patriotique. La querelle qui nous a été cherchée a été publique : les patriotes ont eu le choix. Or, avec une quasi-unanimité, dédaignant les prestiges parlementaires, ils sont venus se grouper autour de la seule force qui leur parut sérieuse, digne de les réunir et de les conduire avec succès : autour de l'Action française. Et nous avons eu la joie de mener aux statues de l'Héroïne nationale une foule ordonnée de bons Français telle qu'on n'en avait jamais vu d'égale à Paris.

Nous pouvons certes être contents de notre année. De la position que l'Action française y a atteinte, c'est par grandes et larges ondes que l'idée du salut par la Monarchie se répand aujourd'hui dans le pays.

Maurice PUJO.

PRINCIPALES MANIFESTATIONS
DE
L'ACTION FRANÇAISE
Du 1er septembre 1912 au 31 août 1913

SEPTEMBRE 1912

1er *septembre* 1912. — Compte rendu de Maurice Pujo sur l'*Action Française* à Lourdes, de l'attitude et de l'œuvre des Camelots du Roi pendant les pèlerinages ; les attaques et les provocations des apaches sont repoussées ou dédaignées par nos amis dont tout le monde admire le tact et la crânerie.

2 *septembre.* — Suite du récit sur l'action des Camelots du Roi à Lourdes. Des lâches agressions contre les pèlerins sont repoussées et les bandes d'apaches sont mises en fuite par Maxime Réal del Sarte, Lucien Lacour, Plateau, Georges de Brun, Etienne Boudon (d'Alais), Philippe Dehollain, Pierre de Marcé, etc.

3 *septembre.* — Maurice Pujo complète le récit qu'il a donné des journées de Lourdes pendant lesquelles les pèlerins ont été protégés par les Camelots du Roi contre les violentes attaques des apaches. Nos amis, dont la conduite a été irréprochable, n'ont pas laissé humilier, à Lourdes, la cause de la Patrie.

5 *septembre.* — Nos amis arrêtés au cours des bagarres de Lourdes provoquées par les apaches de la République, passent en correctionnelle, alors que les agresseurs sont en liberté. Charles Ebelot fait une magnifique plaidoirie. Le tribunal renvoie le jugement au 10 octobre.

7 *septembre.* — Le commissaire de police Borde, du faubourg Montmartre, coupable de provocation de complot dont il voulait rendre victimes les Camelots du Roi et l'*Action Française*, est frappé de 15 jours de suspension par le préfet de police et déplacé « dans l'intérêt du service ! » C'est la reconnaissance par le Préfet de la provocation criminelle du franc-maçon Borde.

10 *septembre.* — Le commissaire de police Borde, frappé de suspension pendant 15 jours et déplacé par le préfet de police, avait fait offrir par le policier Verneuil, un explosif d'une puissance supérieure à la dynamite et à la mélinite, pour faire sauter les statues dreyfusardes. Le récit des propositions du policier est à lire dans le numéro du 11 septembre.

12 *septembre.* — Monseigneur le Duc d'Orléans, S. M. la Reine Amélie de Portugal, S. A. R. le Duc d'Oporto sont partis pour Côme.

M. le marquis Foucauld de Lardimalie est désigné par Monseigneur le Duc d'Orléans à la présidence du comité royaliste de la

Dordogne. M. de Foucauld est le président de la section bergeracoise d'Action Française.

16 *septembre.* — L'*Action Française* assigne le franc-maçon Borde, commissaire de police, et Louis Verneuil, son complice, pour provocation de complot.

19 *septembre.* — Monseigneur le Duc d'Orléans est de retour à Bruxelles après son voyage en Allemagne, Suisse et Italie, qu'il a accompli avec la Reine Amélie.

22 *septembre.* — La section d'Action Française de Lyon a invité dans un grand banquet les conscrits royalistes qui vont partir au régiment. M. de Mautort, président, prononce une allocution vibrante sur les devoirs des royalistes au régiment. Le président donne ensuite lecture d'une adresse à Monseigneur le Duc d'Orléans qui est accueillie par des acclamations.

26 *septembre.* — Un grand banquet est offert par l'*Action Française* aux Camelots du Roi partant pour le régiment. Ce banquet était présidé par le général Bonnal, près duquel se trouvaient Madame la marquise de Mac-Mahon et Madame Léon Daudet, Madame la comtesse de Fallois, le baron Tristan Lambert, le marquis de Fougères, les membres des comités directeurs de l'*Action Française*.

Le général Bonnal a prononcé une remarquable allocution. Il a rappelé que Monseigneur le Duc d'Orléans avait voulu faire, lui aussi, son service militaire et que la République l'a mis en prison pour avoir réclamé le droit de servir la France que ses ancêtres avaient faite si glorieuse et si grande. Des cris de « Vive le Roi » retentissent. Mme la marquise de Mac-Mahon prononce de touchantes paroles. Elle termine son éloquent discours par ces mots : « Nous avons confiance en vous, mes chers enfants, vous serez partout notre gloire, à nous, et l'honneur de l'Action Française. Léon Daudet prononce une vibrante allocution, puis ensuite Maurice Pujo, le baron Tristan Lambert, le doyen des Camelots du Roi, Maxime Réal del Sarte, Lucien Lacour et Me Magnien, l'avocat si dévoué des Camelots du Roi.

Pendant cette belle fête les refrains les plus joyeux n'ont cessé de retentir, suivis d'acclamations en l'honneur du Roi.

29 *septembre.* — A Chantonnay (Vendée), belle réunion de huit cents royalistes présidée par M. le comte de Béjarry, sénateur, président de la section vendéenne d'Action Française.

Madame la marquise de Mac-Mahon et P. Robain démontrent éloquemment la nécessité pour la France du retour à la royauté, si elle veut reconquérir sa grandeur et sa prospérité.

A Clairvaux et à Ville-sous-la-Ferté, excellentes réunions d'*Action Française* organisées par M. de Lassus, toujours admirable de dévouement. Un public très nombreux a acclamé les discours de Lucien Lacour, ancien prisonnier de Clairvaux où il fut enfermé pour avoir giflé Aristide Briand.

OCTOBRE

2 *octobre.* — Par décision du 2 septembre, Monseigneur le Duc d'Orléans a nommé M. André de Laborde-Lassalle, président du comité royaliste des Landes ; M. Paul Artiguenave, président du

comité royaliste des Hautes-Pyrénées et M. le marquis Foucauld de Lardimalie, président du comité royaliste de la Dordogne.

10 *octobre.* — Les Camelots du Roi, poursuivis à la suite des incidents de Lourdes, sont jugés en correctionnelle. Les inculpés : Philippe Dehollain, ingénieur à Soissons, Gustave Massas, cultivateur à Villeneuve-les-Maguelonne font bonne justice des accusations du seul témoin qui dépose contre eux, un agent de police du nom de Castaing. Le jugement est remis à huitaine.

13 *octobre.* — Les Camelots du Roi inaugurent à l'Institut d'Action Française, la nouvelle année politique. Des discours fréquemment applaudis ont été prononcés par Maxime Réal del Sarte, le baron Tristan Lambert, Maurice Pujo, Léon Daudet, Plateau, salués par les cris enthousiastes de « Vive le Roi ! »

A Châteauroux, un nombreux public applaudit chaleureusement Georges Valois et Paul Robain. La réunion était présidée par le marquis de Chaumont-Quitry, délégué régional de Monseigneur le Duc d'Orléans, assisté du marquis de Villaine, président du comité royaliste de l'Indre et de M. Gobert.

A Pauillac (Gironde), réunion contradictoire présidée par le comte de Lur-Saluces ; discours de Bernard de Vesins, du comte de Lur-Saluces et d'Arnal applaudis par plus de 500 personnes appartenant à toutes les opinions.

A Châteaurenard (Vendée), trois mille royalistes présidés par M. Vernet, président du comité royaliste des Bouches-du-Rhône, votent un ordre du jour à l'adresse de Monseigneur le Duc d'Orléans, l'assurant de leur dévouement absolu à la cause de la restauration nationale. Une adresse de félicitations est également votée aux comités directeurs de l'*Action Française.*

17 *octobre.* — Le tribunal de Lourdes condamne Louis de Marcé à 8 jours de prison avec sursis et Gustave Massas à cent francs d'amende avec sursis également. Ces scandaleuses condamnations de nos amis provoquent une vive indignation dans toute la région.

Philippe Dehollain, qui n'avait pu se présenter à l'audience, il y a huit jours, est condamné par défaut à un mois de prison et seize francs d'amende. Il a fait immédiatement appel.

20 *octobre.* — Une splendide manifestation royaliste a eu lieu à Nîmes. Discours de Jules Lemaître sur l'Action Française et son principe nationaliste ; de Léon Daudet sur l'espionnage juif-allemand, Vaugeois, Arnavielle. Quatre mille auditeurs acclament les orateurs. Des ordres du jour à Monseigneur le Duc d'Orléans, à Charles Maurras et aux comités d'Action Française sont votés au milieu du plus vif enthousiasme.

22 *octobre.* — Monseigneur le Duc d'Orléans remercie M. Flachaire de Roustan, délégué du Prince pour la région lyonnaise, des adresses de fidélité et de dévouement au Roi et à la cause monarchique qui ont été votées, dans plusieurs réunions par les royalistes de l'Ardèche et de la Haute-Loire, notamment à Saint-Cirgues et Yssingeaux.

27 *octobre.* — A Saint-Omer, plus de quinze cents patriotes ont acclamé les discours de Jules Lemaître, Henri Vaugeois et Bernard de Vésins aux cris répétés de « Vive le Roi » ! Cette magnifique réunion d'Action Française était présidée par M. Etienne de Resnes,

délégué général de Monseigneur le Duc d'Orléans pour la région du Nord.

A Fabrègues (Hérault), imposante réunion d'Action Française sous la présidence de M. Rovira de Roquevaire. La nombreuse assistance a applaudi les discours du marquis de Forton, André Vincent, Henry de Barrès, Paul de Lagudie, Albert Arnavielle, Jean-Austin Brunel et Marcel Azaïs. Un ordre du jour de fidélité au Roi a été acclamé par toute l'assistance.

A Péronne, belle conférence d'Action Française, présidée par M. Jules Séverin ; Georges Valois est acclamé.

A Lorient, un nombreux auditoire applaudit MM. Santo, Lunven et Me Le Gouellec, et l'Action Française.

30 *octobre.* — Notre ami Cléret, victime d'une agression à l'Aigle, au cours d'une réunion du mois de mai dernier, avait poursuivi le maire de cette ville, un nommé Chabaud, accusé d'être l'organisateur des incidents qui se produisirent à la réunion.

Le procureur de la république demanda l'acquittement du maire qui fut acquitté malgré les dépositions accablantes des témoins.

NOVEMBRE

3 *novembre.* — A Ressons-sur-Matz, 300 habitants, appartenant à toutes les classes de la société, applaudissent chaleureusement l'exposé des principes monarchiques que leur a fait notre ami Noël Trouvé. Un ordre du jour de fidélité à Monseigneur le Duc d'Orléans fut adopté à l'unanimité.

10 *novembre.* — La séance de rentrée des lycéens et collégiens d'Action Française, présidée par le patriote alsacien, Paul Acker, a eu lieu à deux heures et demie, 33, rue Saint-André-des-Arts, à l'Institut d'Action Française. Maurice Pujo remercie Paul Acker d'avoir accepté de présider cette belle réunion. Parlant à l'Alsacien de notre chère province, il l'assure que les royalistes ont toujours le désir de la revanche, un désir qui ne restera pas vain, dit-il, puisque nous connaissons les moyens de le satisfaire : « Rendre à la France un pouvoir fort, le pouvoir du Roi. » Paul Acker remercie et énumère les raisons qui l'ont rendu royaliste après avoir été républicain. Il fait un magnifique éloge de nos rois et de leur conduite vis-à-vis de l'Alsace. Ce discours, véritable profession de foi royaliste, provoque l'enthousiasme.

Léon Daudet, Octave de Barral, Henri Lagrange, sont vigoureusement applaudis.

A Lyon, réunion improvisée au passage de la marquise de Mac-Mahon qui prononce un admirable discours. Elle dit les raisons profondes du mouvement de l'Action Française et constate ses progrès immenses. M. Roustan de Flachaire, qui présidait, fait acclamer le Roi.

17 *novembre.* — Une seconde réunion des Lycéens et Collégiens d'Action Française a lieu à l'Institut catholique d'Action Française. Nos amis, Octave de Barral et Henri Lagrange, réfutent point par point quelques contradicteurs invités à prendre la parole. Le succès des deux réunions des 10 et 17 novembre montre l'importance de la propagande entreprise par l'organisation des lycéens et collégiens d'Action Française.

19 *novembre.* — Plus de 2.000 étudiants assistent à la réunion organisée dans la salle des Sociétés savantes à l'occasion de la rentrée des Ecoles et des Facultés, une des plus belles qui aient été données rue Danton et par le nombre et par l'enthousiasme de la jeunesse des écoles qui n'a cessé d'acclamer les orateurs de l'Action Française.

Charles Maurras est l'objet d'une ovation indescriptible lorsqu'il termine son ardent discours par ces mots : « *Pour que vive la France. vive le Roi* ! »

La salle debout acclame notre ami et pendant des heures, après chaque discours, ce sont les mêmes ovations sans fin, ainsi que les cris de « Vive le Roi ! »

Henri Vaugeois, Maurice Pujo, Léon Daudet, Bernard de Vesins parlent tour à tour à cette belle jeunesse royaliste, et adjurent tous les bons Français de renoncer aux folies démocratiques, de renoncer au dogme absurde qui voudrait attribuer à chacun des Français une parcelle de souveraineté. « Il faut qu'il y ait à la tête de l'Etat français quelqu'un qui mette ou qui remette et qui maintienne chacun à sa place, s'écrie Bernard de Vesins. Qu'un seul commande : « le Roi ! »

La réunion étant contradictoire, quelques républicains demandèrent la parole. Bernard de Vesins réplique à l'un des orateurs qui parlait du capitalisme juif : « Le roi de France a résisté et résistera dans l'avenir aux puissances d'argent ».

A noter qu'un instituteur syndiqué, M. Laurent, fait une profession de foi royaliste. « Les instituteurs abandonnent les idées révolutionnaires et socialistes pour se cantonner sur un terrain strictement professionnel qui a pour condition l'ordre dont répond le Roi. » Après avoir fait la critique de l'enseignement historique officiel, M. Laurent termine son discours en criant : « Vive le Roi ! » aux acclamations de la jeunesse des Ecoles.

24 *novembre.* — A Armentières, imposante réunion d'Action Française où se sont rendus douze cents personnes pour acclamer Mme la marquise de Mac-Mahon, MM. Etienne de Resnes, délégué régional de Monseigneur le Duc d'Orléans, Noël Trouvé, Robain, Léon Daudet. Un ordre du jour acclamant Monseigneur le Duc d'Orléans est voté à l'unanimité aux cris de « Vive le Roi ! »

A Ganges, une grande réunion présidée par le vicomte de Rodez Bénavent, conseiller général de l'Hérault, acclame le Roi et l'Action Française après d'ardents discours de MM. Despéramons, Arnal, Arnavielle et Marcel Azaïs.

Aux Sables-d'Olonne, près d'un millier de personnes applaudissent les discours de de Roux et de Brejan sur la Monarchie.

A Saint-Dié, les royalistes acclament Monseigneur le Duc d'Orléans, restaurateur de l'ordre français et protecteur de nos libertés.

26 *novembre.* — Le 5e congrès annuel de l'Action Française qui doit se terminer le 1er décembre, a commencé par la réouverture des cours de l'Institut d'Action Française, dans la salle des Sociétés Savantes, rue Danton, sous la présidence de Jules Lemaître, de l'Académie Française. Auprès de l'éminent académicien se tiennent les amis dévoués de l'Action Française et les comités directeurs dont l'arrivée est saluée par d'immenses acclamations.

Jules Lemaître parle des succès grandissants de l'Action Française,

de l'œuvre de Maurras, des ardentes et infatigables campagnes de Léon Daudet. Il termine en affirmant sa foi dans le succès de notre triomphe définitif au cri de « Vive le Roi ! » que répète toute l'assistance.

Louis Dimier fait ensuite son rapport sur l'Institut d'Action Française. Il parle du caractère de ses réunions intellectuelles, des idées professées et enseignées, recueillies par les jeunes esprits cultivés.

Pierre Lasserre parle du patriotisme, du réveil du vrai patriotisme, inspiré par le nationalisme intégral.

« La République, dit-il, ne peut pas enseigner le vrai patriotisme, non seulement à cause de l'opposition de sa doctrine, mais à cause de sa faiblesse. »

Léon Daudet prononce une vibrante allocution et commente la malhonnêteté commise par le gouvernement en saisissant la médaille destinée à Lucien Lacour.

Des ovations ininterrompues saluent les ardentes paroles de Daudet, de Pierre Lasserre et de Louis Dimier. La sortie a eu lieu aux cris répétés de « Vive le Roi ! » poussés par plus de deux mille assistants.

27 *novembre*. — 5e congrès d'Action Française. — Les travaux des congressistes commencent à 10 heures du matin, salle de la Société de Géographie, sous la présidence d'Henri Vaugeois qui ouvre la séance par un discours sur le nationalisme.

Sur l'estrade se tiennent Mme la marquise de Mac-Mahon, le comte de Lur-Saluces et les comités directeurs de l'Action Française.

Vaugeois, longuement acclamé, finit son discours en donnant lecture de la déclaration de la ligue d'Action française qui se termine par ces mots :

— Je m'associe à l'œuvre de la Restauration monarchique.

— Je m'engage à la servir par tous les moyens.

La salle, debout, applaudit ces patriotiques déclarations de la Ligue.

Le comte Léon de Montesquiou, secrétaire général de la Ligue d'Action Française, commence ensuite l'analyse des rapports qu'il a reçus de nos sections et des succès qu'elles rencontrent partout où elles ont résolu de faire pénétrer l'Action Française. Il cite l'ardeur de quelques sections et les noms de royalistes infatigables.

Georges Valois donne lecture de son rapport sur la Nouvelle Librairie Nationale dont il est le directeur. Il parle de la réorganisation de la Librairie Française et de la nécessité pour les Nationalistes de reprendre la place qu'elle doit occuper et qu'elle n'aurait jamais cessé d'occuper si la destruction des cadres professionnels n'avait pas été accomplie en France par la démocratie.

La séance de l'après-midi est présidée par la marquise de Mac-Mahon qui adresse ses remerciements à toutes les Ligueuses si dévouées de l'Action Française. Mme la comtesse de Courville donne lecture des nombreux rapports des comités des Provinces et de Paris. Elle rappelle leurs travaux et leur inlassable propagande par toute la France.

Mademoiselle de Montlivault, au nom des Jeunes Filles Royalistes, présente un rapport sur les résultats acquis par l'action incessante des Jeunes Filles allant répandre de tous côtés les doctrines d'Action Française. Le travail des Jeunes Filles et des Dames d'Ac-

tion Française est vraiment prodigieux. Dans la soirée un banquet a réuni les délégués des sections des Camelots du Roi des Provinces sous la présidence de Maxime Réal del Sarte. De nombreux toasts ont été portés par les Camelots du Roi qui tous ont exprimé leur dévouement et leur confiance dans le retour du Roi.

28 *novembre.* — 5e Congrès d'Action Française. — La séance du matin a été consacrée à l'étude de la propagande d'Action Française par les réunions, le journal et les brochures.

Henri Vaugeois résume la longue et instructive discussion en insistant pour que la propagande nous fasse connaître à tous, afin que la France entière sache qu'elle a encore son Roi.

René d'Aubeigné parle de la propagande parmi les Etudiants qui viennent plus nombreux aux séances d'Action Française.

Henri Lagrange rend compte des progrès effectués parmi les lycéens.

Maurice Pujo insiste sur la nécessité de mener dans les villes universitaires des provinces, la même propagande qu'auprès des étudiants de Paris.

Georges Valois expose tout un programme de propagande à faire dans les milieux ouvriers. Valois est l'objet d'une ovation et l'auditoire tout entier s'associe aux conclusions de ce magnifique exposé.

29 *novembre.* — 5e Congrès d'Action Française. — La réunion de clôture à la Salle Wagram. L'admirable congrès de l'Action Française a eu dans la salle Wagram son splendide et digne couronnement en présence de plus de 8.000 auditeurs. Nos amis, venus en foule des Provinces, ont pu emporter dans toute la France les échos de l'enthousiasme qui soulevait la foule des assistants dès que le nom du Roi était prononcé par les orateurs.

Le général Bonnal, le grand maître de la doctrine militaire française, préside cette inoubliable séance ; à côté de lui prennent place la marquise de Mac-Mahon, Jules Lemaître, les délégués régionaux de Monseigneur le Duc d'Orléans : comte Eugène de Lur-Saluces, commandant Picot, le sénateur Le Breton, Flachaire de Roustan, Etienne de Resnes, marquis de Chaumont-Quitry, comte de La Rochemacé, le comte de Montlaur. Auprès d'eux, une foule d'amis : Jules Challamel, commandant de Parseval, commandant Milleret, colonel Rollin, le sénateur Dominique Delahaye, son frère le député Jules Delahaye, etc., et les membres des comités directeurs de l'Action Française.

Lorsque le général Bonnal se lève, il est salué par une immense acclamation. Son discours fréquemment applaudi se continue par ces mots : « Tout notre effort doit tendre à faire connaître et à restaurer la Monarchie. Que notre cri de ralliement soit toujours et partout : « Vive le Roi ! ». L'enthousiasme de l'auditoire est au comble et pendant de longues minutes on n'entend plus que les cris de : « Vive le Roi ! » « Vive Bonnal !.

Henri Vaugeois remercie le général Bonnal qui mérite la reconnaissance de tous les Français pour l'œuvre militaire qu'il a accomplie. Vaugeois parle ensuite de Charles Maurras dont le nom est acclamé. « Il y a dit-il, dans la présence simultanée, à cette tribune, de Bonnal et de Maurras, une magnifique promesse pour la France. L'union de ces deux intelligences, toutes deux actives, toutes deux savantes,

de cette science qui fait les victoires, signifie la prochaine victoire de notre patrie sur le régime de trahison qui l'opprime. » Toute la salle debout acclame Maurras qui pénètre à ce moment dans la salle.

Paul Robain prononce un ardent discours. Il parle de l'autorité du Roi qui seul peut garder, toujours éveillé, toujours agissant, le souci de l'intérêt national.

Le commandant Cuignet succède à Robain. Les cris de « Vive Cuignet » « A bas Dreyfus ! » « A bas Reinach ! » retentissent de tous côtés. Il flétrit le régime qui ruine la France et ce sénat qui vient de voter la réforme des conseils de guerre. L'auteur de tout le mal c'est la République, dit Cuignet, longuement acclamé.

Léon de Montesquiou et Léon Daudet prononcent des paroles qui soulèvent les applaudissements d'une salle enthousiaste.

Avant de lever la séance, le comte Léon de Montesquiou propose de télégraphier une adresse de fidélité, de dévouement et d'espérance à Monseigneur le Duc d'Orléans, au nom des huit mille royalistes assemblés salle Wagram, réunis à l'occasion du 5e Congrès d'Action Française.

La salle, debout tout entière, acclame longuement le Roi de France.

La sortie s'effectue ensuite au milieu des chants royalistes entonnés par des milliers de personnes.

Dans l'après-midi : Séance sous la présidence de Maurice Pujo ; ce dernier a longuement parlé de l'action des manifestations des Camelots du Roi et des communications publiées par la Ligue d'Action Française. Pujo a rappelé quelques manifestations qui eurent le plus grand retentissement.

Marius Plateau donne lecture de son rapport sur la Fédération Nationale des Camelots du Roi.

Lucien Lacour adresse ensuite un vibrant appel aux Ligueurs de Province. De nombreux Camelots du Roi des Provinces prirent ensuite la parole et Henri Vaugeois, après avoir résumé la discussion, clôture cette remarquable séance par le cri de : « Vive le Roi ! » répété par toute l'assistance.

DÉCEMBRE

1er *décembre.* — Le banquet de Versailles qui a clôturé le 5e Congrès de l'Action Française, tenu à quelques mètres de la grille du château et de la statue du grand Roi, comptera parmi les plus magnifiques journées qu'ait vécues l'Action Française.

Malgré l'éloignement, jamais les convives ne furent plus nombreux et c'était une joie profonde de voir réunis dans les salles immenses, les délégués de toutes nos Provinces, de la France entière, dans la ville de Louis XIV, le conquérant de notre vieille Alsace, de la Franche-Comté et des Flandres, dont la statue sera, à l'issue du banquet, un but de pèlerinage de milliers de royalistes.

Le comte de Lur-Saluces préside. Près de lui se trouvent la marquise de Mac-Mahon, Mme Léon Daudet, Mme et Mlle de Coudekerque-Lambrecht, Mme et Mlle Bazin, etc., les délégués de Monseigneur le Duc d'Orléans dont nous avons déjà cité les noms, les membres des comités-directeurs, etc.

Au champagne, le comte Eugène de Lur-Saluces donna connaissance de plusieurs télégrammes des sections des provinces. Il lut ensuite, devant tous les convives debout, une dépêche de Monseigneur le Duc d'Orléans en réponse à l'adresse de fidélité des huit mille royalistes réunis salle Wagram. Voici le texte de cette dépêche adressée à Charles Maurras :

Amsterdam, 30 novembre 1912. — *Je remercie de tout cœur les huit mille royalistes réunis salle Wagram, sous la présidence du général Bonnal, de leur dévouement à la cause nationale que je représente.*

J'ai suivi les travaux du Congrès de l'Action Française et j'ai été heureux de constater les progrès accomplis.

Tous les Français que préoccupe avant tout l'intérêt national abandonnent les nuées révolutionnaires, se tournent vers la Monarchie traditionnelle dont vous exposez la doctrine, mon cher Maurras, avec un si remarquable talent.

A tous, merci, courage et espérance.

PHILIPPE.

La salle frémissante fait retentir des acclamations et des cris de « Vive le Roi ! Vive Maurras ! Vive l'Action Française ! »

Le comte Eugène de Lur-Saluces prononce ensuite, d'une voix vibrante d'émotion, un admirable discours qu'il termine par ces mots :

« Ah ! qu'il vienne enfin, qu'il vienne promptement ce jour où la formidable explosion de la colère française lancera dans les airs les débris de l'odieux régime qui nous a valu tant de hontes et où, sur ses ruines fumantes, nous planterons le drapeau de la Monarchie restaurée en la saluant d'un cri formidable de : « Vive le Roi ! »

Ce cri est longuement répété dans une véritable explosion d'enthousiasme.

La marquise de Mac-Mahon acclamée prononce un touchant discours.

Elle dit un merci à tous les congressistes et à ses vaillants Camelots du Roi.

Bernard de Vesins, M. de Resnes, délégué de Monseigneur le Duc d'Orléans pour la région du Nord, M. de Lunven, délégué de Lorient, le grand félibre Arnavielle, Maxime Réal del Sarte, prononcent ensuite d'admirables discours.

Tous les convives se rendirent ensuite, en formant un cortège imposant, à la statue de Louis XIV pour déposer une gerbe de fleurs aux pieds même du Roi. La foule acclame le Roi.

Léon Daudet, monté sur les degrés de la statue, parle. Il adresse un salut ardent au Roi de France de 1912, à Monseigneur le Duc d'Orléans. Dans un magnifique mouvement, Daudet se tourne vers la statue du Grand Roi : « Nous jurons de ramener votre successeur le Grand Roi Philippe VIII. » Les acclamations redoublent.

Vaugeois parle à son tour. Il fait un vibrant appel aux Royalistes qu'il termine par ces mots : « Pour que revive la France de Louis XIV, vienne le Roi Philippe VIII ! »

Cette fête admirable était terminée et la foule avait quitté la grande cour du Palais, lorsque se produisit l'incident provoqué par

des bandes policières. C'est à la suite de ce guet-apens que Charles Maurras, poursuivi par le parquet de Versailles, fut condamné par le tribunal correctionnel présidé par le juif Worms.

On trouvera d'autre part tous les détails du guet-apens ourdi par les Hambourgeois, et le scandaleux procès à la suite duquel Charles Maurras fut condamné, malgré les témoignages des personnes les plus dignes de foi.

6 *décembre.* — Monseigneur le Duc d'Orléans a nommé M. le comte Rodolphe de Maistre, président du comité royaliste de l'Eure, et M. le comte Guillaume de Bonvouloir, président du comité royaliste du Calvados.

7 *décembre.* — Réunion des étudiants d'Action Française à Lyon, présidée par M. Bruno Flachaire de Roustan. Léon de Montesquiou prononce un remarquable discours et répond aux contradicteurs qui avaient demandé la parole.

8 *décembre.* — A Tours, conférence faite par Georges Valois sur le syndicalisme et le nationalisme en présence de trois cents personnes.

Après cette belle conférence, le comte de Croy, qui présidait, a fait acclamer Philippe VIII, le Roi du travail.

14 *décembre.* — Monseigneur le Duc d'Orléans a chargé M. Le Breton, son délégué dans la deuxième zone, de remercier les Normands réunis le 30 novembre à l'hôtel Lutetia, de l'adresse qu'ils lui ont envoyée et dont Il a été extrêmement touché.

15 *décembre.* — Monseigneur le Duc d'Orléans a daigné écrire à Son délégué, le commandant Picot, pour le charger de transmettre aux royalistes de St-Dié ses vifs remerciements pour les sentiments qu'ils Lui ont exprimés à l'issue de la réunion du 24 novembre, dont Il a été profondément touché.

A Imphy-les-Forges (Nièvre), réunion contradictoire organisée par le groupe nivernais d'A. F. à laquelle assistaient 400 ouvriers. Henri Lagrange et Castéran, très applaudis, ont développé le programme de la Monarchie.

A Chazay-d'Azergues (Rhône), de nombreux cultivateurs ont applaudi nos amis Rouast, ingénieur agronome, Henry Moinicourt, avocat à la cour d'appel de Lyon, et Vermorel, Camelot du Roi à Lyon, qui ont fait acclamer le programme d'Action Française. La séance a été levée au cri de : « Vive le Roi ! »

16 *décembre.* — A La Flocellière (Vendée), magnifique réunion d'Action Française, organisée par le marquis de Hillerin, présidée par notre ami Hervineau, et à laquelle assistaient plus de douze cents personnes.

Paul Robain et le comte de Barral ont fait chaleureusement acclamer la Monarchie et l'Action Française.

22 *décembre.* — A Laval, M. le sénateur Le Breton, délégué régional de Monseigneur le Duc d'Orléans, préside une réunion de cinq cents personnes qui acclament les discours de nos amis Noël Trouvé et Charles Ebelot. Dans la matinée une messe avait été célébrée pour la France en la cathédrale, sur la demande des jeunes filles royalistes.

A Cavaillon, six cents personnes acclament l'Action Française et adressent aux comités directeurs l'expression de leur dévouement,

La réunion était présidée par M. Fraisse. MM. Abel Bréart, Haoux, Marcel Viel ont été applaudis par l'assistance.

A Vailly-sur-Aisne, excellente réunion présidée par M. Cornu-Langy. Magnifique conférence de Paul Robain. M. Dollé a expliqué devant un nombreux auditoire les raisons de sa conversion aux idées du nationalisme intégral et à la Monarchie.

29 *décembre.* — A Amiens, belle manifestation d'Action Française à l'occasion de la distribution annuelle des vêtements aux protégés de l'œuvre de Notre-Dame de France. M. Félix Mauchamp a fait une magnifique conférence sur l'espionnage juif-allemand.

A Erquinghem (Nord), réunion présidée par de Nory. Sur l'estrade on remarque MM. Fouquenoy, Lys et Six, conseillers municipaux. L'Action Française a été acclamée à la suite des discours de Nory, Verdier et Pavot.

JANVIER 1913

3 *janvier* 1913. — En réponse à la dépêche adressée par les comités directeurs de l'Action Française à Monseigneur le Duc d'Orléans, à l'occasion du premier janvier, le Prince a daigné leur faire parvenir la réponse suivante :

Bruxelles, 2 janvier. — *Très touché par les souhaits et sentiments exprimés par les Comités Directeurs de l'Action Française, je les en remercie et leur envoie mes meilleurs vœux.*

PHILIPPE.

Monseigneur le Duc d'Orléans a également envoyé la réponse suivante aux membres du comité directeur des Camelots du Roi :

Bruxelles, 2 janvier. — *Très touché par les vœux et sentiments exprimés par le Comité Directeur des Camelots du Roi, je l'en remercie et lui envoie mes meilleurs souhaits.*

PHILIPPE.

4 *janvier.* — Monseigneur le Duc d'Orléans a adressé le télégramme suivant au général Bonnal :

Bruxelles, 2 janvier. — *Je vous remercie de vos bons vœux ; je vous envoie mes meilleurs souhaits.*

Votre affectionné,

PHILIPPE.

5 *janvier.* — A Saint-Marcel-les-Chalon (Saône-et-Loire), grande réunion contradictoire présidée par le vicomte de Mazenod. Nos amis Castéran, Pollin, Morin exposent la nécessité du retour à la Monarchie pour la protection des intérêts commerciaux et corporatifs.

A Provenchères (Vosges), les patriotes acclament la Monarchie nationale personnifiée par Monseigneur le Duc d'Orléans.

8 *janvier.* — M. de Resnes, délégué de la région du Nord, reçoit une dépêche de Monseigneur le Duc d'Orléans le remerciant de ses bons vœux et le priant de transmettre ses remerciements aux ligueurs de Béthune et à la section de Lille.

13 *janvier.* — Monseigneur le Duc d'Orléans a daigné charger

M. le marquis de Chaumont-Quitry, délégué régional pour la zone de la Loire, de transmettre ses remerciements aux royalistes de l'arrondissement de Romorantin, de Touraine et du Sancerrois, des sentiments de dévouement qu'ils lui ont exprimés et dont il a été très touché.

19 *janvier.* — Réunion des lycéens et collégiens d'Action Française à la salle de Géographie, sous la présidence du général Bonnal qui prononce une éloquente allocution qu'il termine par ces mots : « Si l'or est actuellement chez nous la seule puissance vraie, il y a mieux que l'or : il y a le mérite, et c'est au mérite que le Roi assurera la place qu'il est en droit d'occuper. »

Léon de Montesquiou, Léon Daudet, François Renié, Noël Trouvé, Maurice Pujo parlent tour à tour à la belle jeunesse qui les entoure et qui acclame leurs discours.

Des contradicteurs, autorisés à prendre librement la parole, furent réfutés par Henri Lagrange et Maurice Pujo aux applaudissements de tous les assistants. La séance fut ensuite levée au cri de : « Vive le Roi ! »

A Orléans, intéressante conférence dans le quartier Saint-Marc, faite par Patrice O'Mahony, sous la présidence de notre ami Fourabier.

A Valenciennes, Gaston Baëtz a exposé les doctrines de l'Action Française.

A Givry (Saône-et-Loire), belle réunion d'Action Française, sous la présidence du commandant des Brosses.

21 *janvier.* — Une messe anniversaire de la mort de Louis XVI a été célébrée à Notre-Dame des Victoires. Une foule immense avait répondu à l'appel de la marquise de Mac-Mahon et de l'Action Française pour manifester sa dévotion et son souvenir pour le roi Louis XVI et les Princes défunts de la Maison de France. Autour de la direction et de la rédaction de l'*Action Française* se tenaient les comités directeurs de la Ligue et de l'Institut, le comité directeur des Camelots du Roi et du bureau des Etudiants d'Action Française.

23 *janvier.* — A Bordeaux, sous la présidence du comte Eugène de Lur-Saluces, ouverture du Congrès régional d'Action Française de Bordeaux, ou grand Congrès du Sud-Ouest, une des belles manifestations de la foi monarchiste de la région qui marquera un radieux réveil de forces nouvelles et d'activités fécondes.

A la séance du soir où se trouvaient des milliers de personnes, le comte Eugène de Lur-Saluces, délégué régional de Monseigneur le Duc d'Orléans et président du Congrès, a présenté Charles Maurras, longuement acclamé par une foule enthousiaste.

Dans un magnifique discours, Charles Maurras a fait le procès du régime républicain. Il termine par ces mots son ardent discours : « La France a subi bien des révolutions ; mettons toute notre âme, tout notre cœur à préparer la révolution contre-révolutionnaire. » Des applaudissements frénétiques éclatent dans toute la salle, qui redoublent après les discours de Dimier et de Lagrange.

24 *janvier.* — Deuxième journée du Congrès régional d'Action Française de Bordeaux. La marquise de Mac-Mahon donne lecture de son rapport sur la collaboration des Dames et des Jeunes Filles dans l'œuvre de l'Action Française. On entend ensuite des discours

du comte de Lur-Saluces sur la question de la propagande, de M. l'abbé Gaillard, curé-doyen de Belin, de Georges Valois et Lagrange auxquels l'assistance adresse des ovations enthousiastes.

25 *janvier*. — Condamnation de Charles Maurras à huit mois de prison par le tribunal correctionnel de Versailles, présidé par le Juif Worms. Cette infamie judiciaire est relatée tout au long dans l'*Action Française* portant la date du 26.

Dans la soirée, Maurras reçoit une foule de télégrammes de personnes indignées par une aussi monstrueuse condamnation. Signalons parmi ces dépêches celle du Congrès royaliste d'Action Française de Bordeaux qui adresse à Charles Maurras l'expression de la profonde admiration de tous les Congressistes.

26 *janvier*. — A Nancy, immense réunion organisée par la section d'Action Française à laquelle assistent des milliers de patriotes lorrains.

Le commandant Picot, délégué de Monseigneur le duc d'Orléans pour l'Est, présente les orateurs de l'Action Française : Vaugeois et Daudet. Vaugeois annonce en termes émouvants la condamnation monstrueuse prononcée contre Charles Maurras. Les patriotes lorrains envoient immédiatement une dépêche à Maurras pour le féliciter d'avoir refusé de répondre au président Juif Worms.

La dépêche se termine par ces mots : « A bas Dreyfus ! Vive la France ! »

Daudet commence ensuite son discours consacré à l'espionnage juif-allemand qui produit une profonde impression sur le public, dont le territoire touche la province qui nous a été arrachée par le traité de Francfort.

Vaugeois démontre que l'avenir de la France est attaché à la réalisation du nationalisme intégral, au retour en France du Roi qui donna le programme de San-Remo.

Le commandant Picot fit ensuite acclamer une adresse de confiance et d'espoir des patriotes lorrains à Monseigneur le duc d'Orléans.

L'émotion produite à Nancy par les discours de Vaugeois, de Daudet et du capitaine de Fonlongue, président de la section lorraine, sur les juifs-allemands à la frontière, a été considérable.

A Roubaix, réunion sous la présidence de M. de Resnes. Noël Trouvé et Pavot font acclamer l'Action Française. Un télégramme de sympathie est envoyé à Maurras.

A Saint-Etienne et à Mauguio (Hérault), superbes réunions d'Action Française. Les royalistes, indignés à la suite de la condamnation de Charles Maurras, lui envoient des adresses de sympathie.

A Lorient, immense succès pour les deux jours de fête royaliste organisée par la section lorientaise. Samedi soir a eu lieu la réunion des délégués des sections bretonnes d'Action Française.

Le dimanche, messe dite pour le Roi et pour la France, suivie d'un grand banquet et d'une réunion à laquelle assistaient douze cents Ligueurs.

De nombreux discours ont été prononcés au banquet et à la réunion par M. Lunven, le comte de la Rochemacé, délégué régional de Monseigneur le Duc d'Orléans, qui proteste contre la condamnation de Maurras.

Bernard de Vesins parle à son tour du procès de Versailles. Il dit qu'on a voulu frapper uniquement l'Action Française à la tête ; son cœur et son geste sauront y répondre.

Une adresse admirative de sympathie à Charles Maurras est adoptée par acclamation.

A Bergerac, splendide réunion. La marquise de Mac-Mahon, le comte Eugène de Lur-Saluces, de Bruchard et Henri Lagrange prononcent d'éloquents discours et font acclamer la Monarchie.

Avant cette belle journée, une magnifique réunion avait eu lieu à Sainte-Foy-la-Grande, sous la présidence de la marquise de Mac-Mahon et du comte de Lur-Saluces.

Le programme d'Action Française développé par de Bruchard et Lagrange, a été acclamé par un millier d'auditeurs.

29 *janvier.* — Les Camelots du Roi voulant témoigner leur admiration et leur reconnaissance à Charles Maurras, au maître de la pensée française, l'ont acclamé comme président d'honneur.

Un flot de télégrammes et de lettres parvient chaque jour à Charles Maurras pour crier l'indignation et le dégoût provoqués par la stupide sentence juive qui l'a frappé.

31 *janvier.* — Monseigneur le Duc d'Orléans adresse à Charles Maurras la dépêche suivante :

Lo Succo Scalo, 30 janvier.

Je vous remercie vivement, mon cher ami, de votre télégramme.

Je tiens, au moment où vous êtes frappé par une condamnation inique, inspirée par la haine et la crainte, à vous dire hautement et publiquement que je vous suis reconnaissant de votre dévouement inviolable et que je suis fier de vous.

Courage et espérance ! Le jour viendra où, grâce à vos efforts à vous, à ceux de tous les Royalistes, des vrais Français patriotes, la France loyale et généreuse n'aura que des magistrats qui, sous l'égide du Roi, sauront rendre à tous la justice, la vraie, la française.

Je vous embrasse,

PHILIPPE.

FÉVRIER

2 *février.* — Grande et belle réunion d'Action Française à Limoges dans la salle absolument comble du Cirque municipal. Le comte de Montlaur, président, présente Jules Lemaître qui fait un magnifique discours qu'il termine par les mots de : « A bas la République ! Vive le Roi ! »

La salle applaudit. Quelques sillonistes tentent en vain de troubler la réunion. Vaugeois tient tête aux interrupteurs et démontre que le pays a besoin d'une tête. Bernard de Vesins expose la question religieuse. Il invite les catholiques à méditer que la République a essayé de faire mourir l'Eglise et continue à vouloir la tuer. Il examine ensuite le problème du travail et prouve que seule, une monarchie héréditaire peut utilement organiser et protéger le travail de l'ouvrier.

Léon Daudet renouvelle son brillant exposé sur l'Avant-Guerre. Il montre comment les Allemands conquièrent économiquement

notre sol, avant de le conquérir par les armes, grâce à l'incurie et à la complicité de notre gouvernement irresponsable.

A la suite de cette admirable réunion, les 3.000 patriotes réunis au Cirque municipal adressent par acclamation, à Monseigneur le Duc d'Orléans, l'hommage de leur inébranlable fidélité.

5 *février*. — Monseigneur le Duc d'Orléans remercie le comte Eugène de Lur-Saluces du télégramme de fidélité qui lui a été transmis à l'issue du congrès de Bordeaux. Le Prince ajoute qu'il ne doute pas que les heureux résultats des travaux du congrès feront grandement progresser les convictions royalistes dans la région du Sud-Ouest.

9 *février*. — A l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, les comités directeurs de l'Action Française avaient envoyé à Monseigneur le Duc d'Orléans, l'hommage de leur fidélité et de leur dévouement. En réponse à leur dépêche. Monseigneur le Duc d'Orléans a daigné adresser aux comités directeurs le télégramme suivant :

Palerme, 7 février.

Je vous remercie de tout cœur de vos souhaits et des sentiments que vous m'exprimez.

Votre affectionné,
PHILIPPE.

A Orléans, les Dames royalistes avaient convié leurs compatriotes à une grande réunion d'Action Française. Deux mille cinq cents personnes répondirent à leur appel et acclamèrent les orateurs de l'Action Française, marquis de Chanaleilles et de Chaumont-Quitry, la marquise de Mac-Mahon, Bernard de Vesins et Léon Daudet. Une adresse de dévouement à Monseigneur le Duc d'Orléans a été votée par acclamation au cri de : « Vive le Roi ! »

A Lyon, une réunion donnée par Georges Valois a obtenu un vif succès. La réunion était présidée par Ravier de Magny, avocat à la Cour d'appel, professeur à la Faculté catholique de droit, qui a envoyé à Charles Maurras l'hommage de tous les royalistes lyonnais, à l'occasion de sa condamnation par le juif Worms.

11 *février*. — Mgr Touchet, évêque d'Orléans, félicite Maxime Réal del Sarte et ses amis, Camelots du Roi, d'avoir détruit des panneaux figurant dans une mascarade des élèves architectes des Beaux-Arts; ignoblement injurieux pour Jeanne d'Arc.

A Bordeaux, les Etudiants d'Action Française sifflent le professeur Ruyssen qui était allé en Alsace-Lorraine parler d'un rapprochement avec l'Allemagne, et de pacifisme.

16 *février*. — A Chambéry, devant un millier d'auditeurs, Bernard de Vesins prononce un magnifique discours dans lequel il critique le régime électif, source de l'incompétence et de la fragilité du pouvoir, de la servitude ploutocratique et de la persécution religieuse. M. Challamel, qui présidait, a raconté l'infâme procès de Versailles et fait acclamer Maurras, initiateur du mouvement qui aboutit au Roi.

A Chalon-sur-Saône, belle réunion d'Action Française. La marquise de Mac-Mahon, Robain, Castéran, Me Morin et le commandant de

Parseval insistent sur la nécessité du retour du Roi, protecteur des intérêts du travail français et gardien de la Patrie.

A Montluçon, Georges Valois et Noël Trouvé exposent le programme de la Monarchie devant six cents personnes.

A Chepy (Somme), réunion d'Action Française présidée par M. de Rainvillers. M. Ernest Levoir fait acclamer le programme royal.

A Vienne, réunion organisée par les Dames royalistes, sous la présidence du baron de Leusse, président de la section d'Action Française. L'assistance a acclamé le Roi et le programme de la Monarchie.

20 *février*. — Monseigneur le Duc d'Orléans remercie M. Flachaire de Roustan, son délégué pour la région du Sud-Est, des sentiments de fidélité qu'il lui a adressés au nom des royalistes de Dijon et des villes voisines.

22 *février*. — Monseigneur le Duc d'Orléans a daigné adresser une lettre à M. le commandant Picot, son délégué pour Nancy et la région de l'Est, pour le charger de remercier les royalistes de l'Est des sentiments de fidélité qu'il lui ont exprimés et les preuves de dévouement qu'ils lui donnent.

Une réunion a lieu à Bordeaux pour protester contre l'inqualifiable attitude du professeur Ruyssen en Alsace-Lorraine que tous les assistants flétrissent.

25 *février*. — L'Action Française avait organisé dans le manège du Panthéon, une grande réunion contradictoire. L'affluence était considérable et ce fut un admirable spectacle que de voir ces milliers de Français accourus pour entendre les orateurs royalistes Bernard de Vesins et Léon Daudet.

Bernard de Vesins rappelle que les orateurs royalistes sont déjà venus au manège du Panthéon. Nous allons, dit-il, depuis longtemps dans tout Paris et dans toute la France, dire pourquoi nous sommes royalistes. Il dit pourquoi, en démocratie, personne n'est là pour assurer la défense de la France vis-à-vis de l'Allemagne menaçante.

De longs applaudissements saluent la péroraison de son discours.

Léon Daudet parle de l'attitude de la République devant l'étranger et il explique comment nous sommes arrivés à un tel abaissement, d'après l'histoire, depuis 1870.

Il explique comment l'Allemagne a pu avoir de l'or par la Bourse de Paris ; du fer, en accaparant notre sous-sol ; des colonies, par le coup d'Agadir et l'abandon du Congo français.

Tous les assistants frémissants crient : « Vive Daudet ! » Et Daudet conclut en demandant le retour du Roi.

Quelques contradicteurs bien vite à bout d'arguments permettent à nos amis de répondre victorieusement aux applaudissements de l'immense majorité du public, et de réclamer une fois de plus le retour du Roi.

A Bordeaux, le cours de Ruyssen provoque une manifestation aussi violente que grandiose. Ruyssen, obligé de fuir, est suivi par la foule d'Etudiants et de patriotes aux cris vengeurs de : « A bas Ruyssen, A Berlin, vive l'Alsace ! » Les patriotes de Bordeaux peuvent être fiers de l'exécution de ce mauvais Français. Les arrestations opérées n'ont pas été maintenues.

MARS

4 *mars*. — Le cours de Ruyssen à la Faculté des Lettres de Bordeaux a donné lieu à une nouvelle et imposante manifestation. Ruyssen, défendu par quelques anarchistes, fut obligé de fuir en auto sous les huées des Etudiants. Un groupe de 500 Etudiants put s'approcher de la Faculté pour réclamer la démission du professeur indigne. Des Etudiants d'Action Française et des manifestants patriotes entourent un drapeau tricolore porté par notre ami Vigne. Dans le groupe se trouvent le commandant Milleret, Maumey, Laville de Lacombe, Henri Lagrange.

Des milliers de manifestants se dirigent en colonne vers le domicile de Ruyssen. La garde à cheval et des agents en tenue et en bourgeois se jettent sur le drapeau qu'ils ne peuvent arracher des mains de nos amis, mais qu'ils déchirent aux applaudissements des anarchistes, amis de Ruyssen. Malgré la police, les patriotes arrivent devant le domicile de Ruyssen où elle conspue l'insulteur de l'Alsace-Lorraine.

6 *mars*. — Au 18e arrondissement, salle du Peuple Français, réunion organisée par la section d'Action Française de l'arrondissement. Dès leur arrivée, Bernard de Vesins, Léon Daudet, les orateurs bien connus de tout Paris, sont acclamés par la foule.

Bernard de Vesins explique pourquoi un chef, un Roi est nécessaire à la France pour qu'elle soit protégée. Léon Daudet résume les articles principaux de l'Avant-Guerre. Que fait la République, elle, en face de l'Etranger qui s'arme et nous attaquera demain ?

Les contradicteurs prennent la parole, mais ils ne sont pas plus heureux qu'au manège du Panthéon. Bernard de Vesins réplique et chaque fois il provoque les applaudissements de la foule qui admire cet impitoyable logicien.

Une belle soirée pour la Monarchie et l'Action Française.

9 *mars*. — Une manifestation imposante a eu lieu à la statue de Strasbourg. Quinze cents Etudiants patriotes partis en cortège de la place de la Sorbonne se rendirent dans un ordre admirable jusqu'à la place de la Concorde où plus de dix mille Parisiens les attendaient pour acclamer notre Alsace-Lorraine. La foule était frappée du nombre des Etudiants d'Action Française qui s'élevait à près de huit cents.

Le cortège défile devant la statue de Jeanne d'Arc, devant laquelle tout le monde se découvre ; peu de minutes après il arrivait devant la statue de Strasbourg pour déposer les deux couronnes de fleurs fraîches sur les genoux de l'image sacrée. Le drapeau fait face à la foule et c'est devant ces deux images que défilent les Etudiants patriotes en tête desquels marche une délégation des Etudiants de Bordeaux qui ont infligé, comme on le sait, une juste leçon à l'indigne Ruyssen, un de ces pacifistes qui proposent l'abandon de Strasbourg, de Metz et de l'Alsace-Lorraine.

A Grenoble, quatre mille personne, s'entassent dans la salle de l'Eldorado pour entendre les orateurs de l'Action Française. Tout d'abord c'est Jules Lemaître qui empoigne l'auditoire. Puis c'est Daudet qui expose l'Avant-Guerre et les empiètements de l'Allemagne dans notre pays, au profond étonnement de l'auditoire qui est bientôt indigné de l'attitude de la République.

C'est ensuite Vaugeois qui montre l'étranger armé grâce à l'or juif. La salle à ce moment crie : « A bas la République ! Vive le Roi ! ».

Cette admirable réunion d'Action Française était présidée par M. Flachaire de Roustan, délégué de Monseigneur le Duc d'Orléans.

A Tours, une magnifique réunion a eu lieu au Palais des Fêtes. Plus de 1.200 personnes ont acclamé la marquise de Mac-Mahon, Bernard de Vesins, Noël Trouvé et le marquis de Chaumont-Quitry qui présidait. M. le comte de Monteynard a remercié les orateurs et les a assurés du dévouement inlassable de tous les royalistes de la Touraine.

A Poitiers, M. Flourens, ancien ministre des Affaires Etrangères, devenu royaliste, salue le geste fécond de Maurras. Il montre le régime républicain incapable de sauvegarder l'honneur, la puissance de la patrie et la nécessité du principe tutélaire de la Monarchie. La salle l'acclame.

Après quelques paroles de MM. de Sèze et Roger, notre ami et vaillant défenseur, Me de Roux. adresse un vibrant appel aux réflexions des auditeurs.

Dans la Vendée, à La Gaubretière, douze cents royalistes acclament le retour du Roi, après de vibrants discours de Paul Robain, de M. de La Debuterie et de M. Hervineau qui présidait.

11 *mars*. — Nouvelle manifestation à Bordeaux contre Ruyssen. La police, aux ordres des sans-patrie, charge les Etudiants patriotes.

Des anarchistes ont arboré un drapeau sur lequel figure l'inscription de : « Vive Ruyssen ! » Le drapeau est arraché par les Etudiants d'Action Française en tête desquels marche le commandant Milleret.

Le comte de Lur-Saluces, qui arrive à ce moment, est acclamé par la foule. La police protège les internationalistes et charge les patriotes. Le commandant Milleret est arrêté avec quelques amis.

Le comte de Lur-Saluces les accompagne à la Permanence où il intervient pour qu'on remette nos amis en liberté.

13 *mars*. — Deux Etudiants d'Action Française, d'Elbée et Péronne, arrêtés le 11 à Bordeaux, au moment où ils arrachaient la loque de Ruyssen, ont été condamnés à un mois de prison sans sursis. L'indignation est générale à Bordeaux.

14 *mars*. — Les anarchistes avaient organisé une réunion rue Lhomond pour protester contre la loi de trois ans. Pressensé, Séailles et Seignobos devaient prendre la parole. Quelques Etudiants d'Action Française et plusieurs Camelots du Roi, en tête desquels se trouvait Pujo, résolurent d'aller à la réunion malgré leur petit nombre. Signalés aussitôt leur arrivée, ils furent attaqués par des centaines d'anarchistes. Nos amis furent expulsés, mais ils se sont vaillamment défendus et leurs adversaires ont reçu des coups sérieux.

Les sans-patrie ont pu protester ensuite contre la loi de trois ans et insulter l'armée.

15 *mars*. — Les révolutionnaires et les anarchistes avaient organisé à Toulouse une réunion contre l'armée et le service de trois ans. Nos amis, dirigés par de Bruchard et Ebelot, ont empêché les internationalistes de parler. Une bagarre violente s'est produite à la suite de laquelle il y eut de nombreux blessés. La réunion ne put avoir lieu.

16 *mars*. — Grande réunion d'Action Française à Glapiers (Hé-

rault). Le félibre, Albert Arnavielle, Marcel Azaïs et J.-A. Brunel ont fait applaudir la Monarchie et acclamer le Roi et l'Action Française. Un ordre du jour de fidélité a été adressé à Monseigneur le Duc d'Orléans.

AVRIL

4 *avril.* — Ouverture du cours du commandant Cuignet sur l'Affaire Dreyfus, à l'Institut d'Action Française.

6 *avril.* — A Lille, réunion contradictoire organisée par les Etudiants d'Action Française et les Camelots du Roi. Les discours de Lucien Lacour et de Henri Lagrange soulèvent d'unanimes applaudissements. La réunion est terminée au cri de « Vive le Roi.

A Laval, M. Le Breton, sénateur, délégué régional, préside une réunion à laquelle assistent plus de 600 personnes qui applaudissent les orateurs de Crozé, de Barral et Baëtz.

A Ingre (Orléanais), Patrice O'Mahony explique la doctrine d'Action Française devant une nombreuse assistance.

11 *avril.* — L'Action Française avait organisé dans le quartier des Halles et de la Bourse du commerce une réunion pour dénoncer devant tous les travailleurs de l'alimentation, les scandales des affaires du juif Lucien Baumann et des Maggi.

La réunion qui avait lieu à onze heures était présidée par Bernard de Vesins. Il fait l'historique des événements qui amenèrent la création du service des fraudes et le procès du projet Pams qui aboutit à asservir les producteurs français et à favoriser leurs concurrents étrangers.

Léon Daudet prend ensuite la parole. Il parle de l'approvisionnement de Paris en temps de guerre, du pain et du lait, livré par la République au juif-allemand Lucien Baumann et aux Maggi, accusés d'espionnage.

La salle qui avait fréquemment applaudi Bernard de Vesins acclame Léon Daudet au cri de « Vive le Roi ». Les discours de nos amis ont produit une profonde sensation, et de nombreux travailleurs viennent serrer les mains des orateurs de l'Action Française.

13 *avril.* — A Roujon (Hérault), M. Ledinghen, président de la section d'Action Française de cette ville préside une grande réunion. Les orateurs, Henri de Barres, Charles Ebelot et Marcel Viel, avocat du barreau de Nîmes, font le procès de la République et mettent en relief les bienfaits de la Monarchie. Après le vote d'une adresse de fidélité au Roi, la réunion est levée aux cris de « Vive le Roi ! Vive l'Action Française ! ».

16 *avril.* — A Paris, une grande manifestation avait été organisée par l'Action Française avec ce programme : La Défense nationale et l'organisation militaire ». La jeunesse des Ecoles qui avait répondu en foule à l'appel de l'Action Française n'a cessé d'acclamer les orateurs et de proclamer plus ardemment que jamais son patriotisme intelligent et sa ferme résolution de placer la France avant tout.

La séance était présidée par Bernard de Vesins, ancien capitaine d'artillerie, administrateur de l'Action Française. Pierre Lasserre fait une admirable conférence sur la défense de la France et la loi de trois ans. Il flétrit l'attitude des professeurs de la Sorbonne qui

t osé protester contre le projet de la loi. Louis Dimier parle de la ende des volontaires de 1792, il fait le procès de l'enseignement otestant dans nos écoles.

Maurice Pujo rend compte des faits et gestes des Etudiants d'Ac- on Française durant l'année. Il parle des grandes réunions contra- ctoires, des manifestations patriotiques organisées par l'Action rançaise qui a su faire l'union de tous les Français nationalistes. Il nd hommage aux sections des Etudiants de province et surtout à lle de Bordeaux, si admirable pendant le scandale Ruyssen.

Bernard de Vesins donne la parole aux contradicteurs qui, libre- ent, mais sans succès, exposent leurs théories. B. de Vesins répond et la salle entière applaudit ses vigoureuses répliques. Cet admirable 'ance fut ensuite levée aux cris de « Vive le Roi ! Vive la France ! »

17 *avril.* — A Lyon, réunion générale annuelle de l'Association des eunes Filles royalistes, présidée par M. Régis Flachaire de Roustan, élégué régional de Monseigneur le Duc d'Orléans, pour le Sud-Est. ernard de Vesins, acclamé, prononce un discours admirable qu'il ermine par ces mots : « Allez au Roi, lui seul peut vous sauver ! » qui oulèvent un tonnerre d'applaudissements.

19 *avril.* — A Tours, le Groupe des Jeunes Filles royalistes de Tou- aine donne sa grande réunion annuelle sous la présidence du comte e Monteynard. Paul Robain félicite les Jeunes Filles royalistes de eur dévouement à l'Action Française. Parlant des fêtes qui vont avoir ieu en l'honneur de Jeanne d'Arc, il rappelle comment, au milieu es divisions qui existaient en France, Jeanne d'Arc alla au Roi. L'Action Française, dit-il, n'a qu'à imiter Jeanne d'Arc qui nous a onné une véritable leçon d'énergie. »

20 *avril.* — A Decize, à Steenwerck, à Castelsarrazin et à Péronne, emarquables réunions d'Action Française où des milliers d'auditeurs cclament la Monarchie.

21 *avril.* — Une grande réunion contradictoire a lieu à Angoulême n présence d'un millier de personnes. Bernard de Vesins et Paul Ro- ain parlent de la loi de trois ans et flétrissent les fonctionnaires qui excitent l'opinion contre le projet du gouvernement. Malgré les inter- ruptions violentes des socialistes, nos orateurs se font écouter et les auditeurs leur adressent de chaudes félicitations.

24 *avril.* — Maxime Réal del Sarte avec quatre de ses amis avaient brisé, il y a deux mois, des panneaux qui figuraient sur un char ap- partenant aux élèves architectes de l'école des Beaux-Arts, où la fi- gure de Jeanne d'Arc était odieusement salie.

Pour se venger de Maxime Réal del Sarte, cent cinquante élèves architectes assaillirent notre ami qui était seul, et se jetèrent sur lui, le frappant de coups de canne, de coups de pied et de poing. Maxime résista énergiquement, mais une foule de lâches se précipitèrent sur lui, le renversèrent et avec une rage féroce, lui écrasèrent le visage à coups de talon.

25 *avril.* — A la suite de l'ignoble et lâche agression dont Maxime Réal del Sarte fut victime dans la Cour de l'école des Beaux-Arts, Henri Vaugeois et Léon Daudet se rendirent chez M. Bonnat, direc- recteur des Beaux-Arts, qui promit de rechercher les agresseurs.

26 *avril.* — Les élèves du Lycée Louis-le-Grand conspuent le pro-

fesseur Millot-Madeyran qui a parlé contre la loi de trois ans. Un groupe d'étudiants d'Action Française met en fuite une bande d'antimilitaristes qui avaient attaqué les lycéens. Au lycée Condorcet, les élèves conspuent le professeur Salomon, un des signataires d'un factum contre la loi de trois ans.

27 *avril.* — Les protestations de nos amis se multiplient dans les provinces où des membres de l'enseignement s'opposent au vote de la loi de trois ans.

A Dijon, c'est un nommé Mairey, professeur de géographie au lycée Carnot et à la Faculté des Lettres, qui est hué par les étudiants d'A. F. A Lyon, Augagneur est sifflé.

A Tarbes, un millier d'auditeurs assistent à la conférence où nos amis de Barral et Valois exposent le programme du nationalisme intégral. La veille, un grand banquet avait eu lieu à l'occasion de la Saint-Philippe. La marquise de Mac-Mahon dit sa certitude du retour du Roi, grâce aux sacrifices des patriotes.

A Arcueil-Cachan, réunion publique organisée par la nouvelle section d'A. F. Lucien Lacour et Henri Lagrange sont applaudis par toute l'assistance.

A Nantes, huit cents personnes applaudissent Bernard de Vesins et Valois. Un ordre du jour acclamant le Roi a été voté avec enthousiasme. A Vienne, quatre cents personnes acclament le programme royaliste développé par M. Ravier du Magny.

28 *avril.* — Une douzaine d'Etudiants d'Action Française et de Camelots du Roi, avec Pierre de Pimodan et Lagrange, attendaient Maxime Réal del Sarte à sa sortie de l'Ecole des Beaux-Arts, lorsqu'ils furent assaillis par une bande de métèques qui reçurent une solide correction. Plusieurs de nos amis furent arrêtés par la police au service des Juifs et des métèques.

29 *avril.* — Une nouvelle manifestation a eu lieu contre le professeur Millot-Madeyrand qui avait pris publiquement parti contre les mesures de défense nationale. Trois cents élèves du lycée Louis-le-Grand auxquels viennent se joindre des Camelots du Roi et des Etudiants d'A. F. conspuent l'indigne professeur. Des étudiants socialistes ayant voulu prendre la défense de leur professeur d'antipatriotisme, reçurent une formidable râclée.

MAI

3 *mai.* — La Saint Philippe a été fêtée par tous les royalistes de la région de Lyon qui s'étaient réunis en Congrès sous la présidence de M. Régis Flachaire de Roustan, délégué régional de Monseigneur le Duc d'Orléans. Les présidents et délégués de chaque département ont présenté leurs rapports. Il ressort de ces rapports que tous les progrès royalistes sont dus à l'Action Française.

4 *mai.* — Une manifestation grandiose, organisée par l'Action Française, s'est déroulée dans Paris pour fêter la Bienheureuse Jeanne d'Arc, la Sainte de la Patrie. Trente mille patriotes, réunis en un cortège immense, ont défilé au milieu de cent mille Parisiens pour aller porter des centaines de couronnes aux statues de l'Héroïne. Le service d'ordre qui fut remarquable était assuré par trois cents Camelots du Roi et Etudiants d'Action Française auxquels s'étaient joints une centaine d'élèves des Ecoles, Facultés et Lycées.

De la place Saint-Augustin à la statue du Boulevard Saint-Marcel, sur un parcours de cinq kilomètres, le cortège n'a cessé de s'avancer dans un silence impressionnant. En tête de ces milliers de Camelots du Roi, de Ligueurs d'A. F., des Dames d'Action Française, précédées de la marquise de Mac-Mahon, se tenaient le comte de Lur-Saluces, et M. Etienne de Resnes, délégués régionaux de Monseigneur le Duc d'Orléans, et les Membres des Comités directeurs de l'Action Française.

Paris avait pris part à cette fête en pavoisant sur tout le parcours suivi par les patriotes.

A Lyon, un banquet a réuni les chefs des sections d'Action Française du Sud-Est pour fêter la Saint-Philippe. D'ardents discours ont été prononcées. M. Flourens, ancien ministre des Affaires Etrangères de la République, a fait une admirable profession de foi royaliste. Un discours de Léon Daudet a soulevé l'enthousiasme.

Une adresse au Roi est acclamée.

En tête de son numéro du 5 mai qui rend compte de ces inoubliables manifestations, l'*Action Française* publie un télégramme de Monseigneur le Duc d'Orléans, remerciant de tout cœur les Comités de l'Action Française des vœux qu'ils lui ont adressés à l'occasion de la Saint-Philippe.

5 *mai.* — Monseigneur le Duc d'Orléans adresse à Maurice Pujo et à Charles Maurras un télégramme pour les féliciter du magnifique succès de la grandiose manifestation en l'honneur de Jeanne d'Arc.

« *Je me réjouis profondément, dit le Prince, de l'union de tous les cœurs français dans cet hommage que Paris a voulu rendre à la grande Héroïne Nationale, à la Sainte Martyre de la Patrie. Je me suis uni par la pensée à tous ceux qui y ont pris part, et je dis avec eux : Vive la France éternelle que Dieu protège !* »

Votre affectionné,

PHILIPPE.

7 *mai.* — A Rennes, magnifique congrès breton organisé par la Fédération bretonne d'Action Française. Robain et Trouvé prononcent des discours qui provoquent l'enthousiasme des 600 assistants. Une adresse au Roi a été acclamée.

8 *mai.* — Monseigneur le Duc d'Orléans remercie le docteur Pierra de l'adresse qu'il lui a fait parvenir à l'issue du banquet de l'Association médicale corporative, réunie sous la présidence du docteur Récamier.

10 *mai.* — Monseigneur le Duc d'Orléans remercie M. R. Flachaire de Roustan de l'adresse qu'il lui a envoyée à l'issue de la réunion qui a eu lieu à Lyon, sous la présidence de M. Emile Flourens, à l'occasion de la Saint-Philippe.

A Paris, les Lycéens et les Etudiants d'Action Française répondent à une manifestation organisée par les antimilitaristes en faveur du professeur antipatriote Millot-Madeyrand, en organisant une contre-manifestation. Les professeurs sans patrie sont conspués. La police, qui a reçu des ordres, protège les antimilitaristes et charge les patriotes qui résistent courageusement.

Dans la soirée, le célèbre Ruyssen, de Bordeaux, préside une réu-

nion au manège du Panthéon, où il eut la satisfaction d'entendre crier : « A bas la Patrie ! »

11 *mai.* — Des Camelots du Roi qui vendaient l'*Action Française* devant l'Eglise Saint-Médard, furent assaillis par des individus. Ces derniers ayant reçu une solide correction, firent retentir deux coups de sifflet. A ce signal, une trentaine d'autres individus accoururent, brutalisèrent nos amis qui se défendaient contre ces nouveaux agresseurs qu'ils croyaient être des révolutionnaires. Les agresseurs prétendirent qu'ils étaient des agents en civil — les fameux Hambourgeois — ils arrêtèrent quelques Camelots du Roi qu'ils firent incarcérer après avoir fait de fausses déclarations au commissariat de police, comme on en eut la preuve plus tard. Cette attaque ignoble, préméditée par la police, inaugurait le règne du nouveau préfet de police, le mouchard Hennion.

18 *mai.* — Monseigneur le Duc d'Orléans remercie Maxime Réal del Sarte et les Camelots du Roi des vœux qu'ils lui ont adressés à l'occasion de la Saint-Philippe.

A Brainé, à Marmande, à Nontron, superbes réunions d'Action Française. Paul Robain, Charles Ebelot, de Roux et Valois ont fait la critique du régime au point de vue intérieur et extérieur. Les auditeurs ont acclamé, dans ces réunions, la Monarchie au cri de « Vive le Roi ! »

21 *mai.* — Au 16e arrondissement, Paul Robain et Octave de Barral ont prononcé d'ardents discours royalistes dans une réunion organisée par la section d'Action Française, avenue de Versailles. Dans une réplique à un contradicteur, de Barral a répondu : « Ce que nous voulons pour combattre les Juifs et la puissance du capital, c'est le Roi. » L'assistance a applaudi en criant : « Vive le Roi ! »

22 *mai.* — Fête organisée par le groupe de la Tradition dans le 9e arrondissement, à l'occasion de la Saint-Philippe. Notre éminent ami Me de Roux, prononce un admirable discours et la salle lui fait une véritable ovation. La marquise de Mac-Mahon fait appel aux dames et aux jeunes filles pour accroître l'effort royaliste. Un très beau concert complète cette jolie fête de la Tradition.

24 *mai.* — Télégramme de Monseigneur le Duc d'Orléans, à M. R. Flachaire de Roustan, délégué régional, pour le remercier des vœux qu'il lui a adressés au nom des royalistes de la Loire, à l'occasion de la Saint-Philippe.

25 *mai.* — A Alès et à Avignon, les royalistes célèbrent la Saint-Philippe. A Avignon, plus de 2.000 auditeurs ont acclamé les orateurs de l'Action Française, Vincent et Vierge, qui ont répondu victorieusement à des contradicteurs socialistes.

31 *mai.* — A Toulouse, une réunion d'Action Française, à laquelle assistaient deux mille personnes, a eu lieu dans le Jardin Royal. Les socialistes qui avaient envahi la salle en entonnant l'*Internationale* furent expulsés en un tour de main par les Ligueurs d'A. F. et les Camelots du Roi. Léon Daudet et Henri Vaugeois prononcèrent des discours qui furent couverts d'applaudissements.

Après la sortie, dans une rue écartée, Daudet et Mme Daudet, reconnus, sont attaqués par une bande d'antipatriotes. Rigaud et de Bruchard accourent auprès de M. et de Mme Daudet. Mme de Bru-

rd est légèrement blessée. A ce moment arrivent des équipes de nelots du Roi qui dégagent nos amis et infligent une vigoureuse rection aux antimilitaristes et anarchistes qui disparurent à tes jambes.

JUIN

er *juin.* — Les insulteurs de Jeanne d'Arc avaient projeté de poser une couronne, place des Pyramides, avec cette inscription : à la mémoire de Jeanne d'Arc, trahie par son roi, brûlée par les êtres ». Ayant appris que des Camelots du Roi, des Etudiants et s Ligueurs avaient été convoqués par l'Action française, les faux membres des « Jeunesses républicaines » s'abstinrent de déser leur couronne injurieuse. Ils se cachèrent ensuite pour aller ace Saint-Augustin placer une pancarte reproduisant la phrase jurieuse, puis ils disparurent. Lorsque nos commissaires des Camelots du Roi, au nombre de deux cents, arrivèrent place Saint-ugustin, ils ne trouvèrent plus aucune trace de la pancarte qu'un vrier indigné avait déchirée.

Les Républicains avaient frappé le vaillant patriote qui était ul contre soixante, ils s'enfuirent ensuite au plus vite dans la crainte la correction que nos amis allaient leur infliger.

A Nantes, la police et la gendarmerie chargent avec brutalité es patriotes qui étaient allés déposer des couronnes à la statue de eanne d'Arc.

A Béziers, trois mille auditeurs acclament les discours de Vaugeois de Léon Daudet.

A Houilles (Seine-et-Oise) Octave de Barral, appelé par la nouelle section d'Action française, fait le procès du régime républicain expose comment l'Action française a reconnu la nécessité du reour du Roi.

A Blois, belle manifestation à l'occasion de la Saint-Philippe. oël Trouvé prononce un remarquable discours sur la force de la Monarchie et la nécessité de son rétablissement.

8 *juin.* — A Arras, magnifique réunion d'Action française à laquelle assistent un millier de personnes. M. de Resnes, délégué de Monseigneur le Duc d'Orléans, présidait. Mme la marquise de Mac-Mahon et Octave de Barral prononcent d'éloquents discours.

A Saumur, 700 personnes applaudissent les discours de Me de Roux et de Valois.

A Abbeville a lieu une réunion contradictoire présidée par M. Bernard de Rainvillers, président des sections picardes d'Action rançaise. Félix Mauchamp et Noël Trouvé précisent la position de 'Action française dans la question des trois ans et font la critique lu régime actuel.

A Villeveyrac, les ardents royalistes applaudissent les discours de Charles Ebelot, marquis de Forton, André Vincent, le félibre majoral Arnavielle, Jean Austen, Brunet. Les cris de « Vive le Roi ! Vive la Monarchie ! Vive l'Action française ! » ne cessent de retentir.

Aux Sables-d'Olonne a lieu une réunion de 1200 personnes ; le comte de Lur-Saluces, de la Débutrie et Paul Robain prononcent des discours qui sont couverts d'applaudissements.

11 *juin.* — Au 15e arrondissement, dans une réunion, salle Alli-laire, qui compte 500 personnes, Georges Valois démontre très éloquemment la nécessité de rétablir la Monarchie. Octave de Bar-ral parle de la défense de la Patrie que le régime républicain est dans l'impossibilité d'assurer. La séance est levée aux cris de « Vive le Roi ! »

13 *juin.* — A Lyon, les Etudiants d'Action française ont tenu leur réunion de clôture des travaux. Me Marie de Roux a prononcé un discours magistral où il démontre avec logique que la royauté est nécessaire au salut de la France.

15 *juin.* — A Canaples, arrondissement de Doullens, où depuis trente ans aucune réunion royaliste n'avait eu lieu, le comte Brandt de Calametz, Maurice Dupont, délégué des groupements d'Action française de Picardie, Ernest Levoir et Joseph Delest ont fait acclamer le programme monarchique.

A Perpignan, la fête de la Saint-Philippe a été célébrée avec éclat. Après la messe à la cathédrale à laquelle assistaient le commandant Cuignet et Valois à côté de Bertran et de Despéramons, une grande réunion a eu lieu dans une salle mise à la disposition de nos amis par l'archiprêtre. Une adresse de fidélité a été envoyée à Monseigneur le Duc d'Orléans par 600 royalistes catalans.

16 *juin.* — A Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), Georges Valois a pris la parole dans une réunion publique devant un millier de personnes. Il a posé la question : « la révolution sociale ou le Roi » et démontré que la restauration de la Monarchie est la seule solution.

28 *juin.* — Au moment du procès des soldats qui s'étaient mutinés à Rodez, les inculpés déclarèrent qu'ils avaient été poussés à la révolte par une conférence antimilitariste faite récemment en ville par deux professeurs du lycée. Ces deux professeurs désignés étaient un nommé Fontanié, professeur d'histoire, et l'autre, Bertrand Simon, répétiteur d'espagnol et haut dignitaire de la franc-maçonnerie. Ces provocateurs à la révolte militaire n'ayant pas été punis ou blâmés ou poursuivis devant les tribunaux pour excitation à un complot militaire, un de nos amis, Jean de Barrau, Camelot du Roi qui se trouvait dans le Rouergue, son pays, se chargea de venger les victimes des excitations des professeurs. Ayant croisé Fontanié à la sortie du lycée, Jean de Barrau le traita de lâche et en présence des professeurs et des élèves du lycée, il lui administra une magistrale volée de coups de poing aux applaudissements de la foule. Une fois de plus, un Camelot du Roi a accompli la tâche de gendarme supplémentaire.

30 *juin.* — La séance de clôture des cours de l'Institut d'Action Française a eu lieu dans la salle des sociétés savantes, sous la présidence du comte Léon de Montesquiou, assisté des membres des comités directeurs, de la marquise de Mac-Mahon, du commandant Picot, du baron Tristan Lambert, Georges Valois, etc.

Louis Dimier, dans son rapport de l'année, a parlé des progrès de l'Action constatés chaque année et rappelé que nous avons été partout au premier rang contre le parti dreyfusard reconstitué pour la lutte contre les trois ans. Abordant la question des travaux de l'Institut, Louis Dimier rappelle que l'Action française a tenu à réparer la honte de l'autorité universitaire, en instruisant des jeunes

ns patriotes qu'elle avait chassés pour leurs manifestations en veur de la loi de défense nationale. Il fait ensuite l'énumération de us les travaux de l'Institut.

Pierre Lasserre montre l'hostilité des Intellectuels anarchiques e la Sorbonne contre le principe de la Défense nationale. Il parle e la correction infligée par Jean de Barrau ou professeur antimi-tariste de Rodez. Maurice Pujo rend témoignage aux Etudiants e la bonne besogne accomplie cette année. Léon Daudet parle de ette année, la plus fructueuse de notre action ; il rappelle les grandes ianifestations dans les provinces et à Paris. Il conclut que Action française a la force et qu'elle aura raison de ses ennemis. e superbe discours clôt la réunion et la sortie s'effectue au chant es royalistes.

JUILLET

1er *juillet.* — L'affaire Borde est venue à la 8e chambre correc-ionnelle.

Le commissaire de police franc-maçon était poursuivi par l'Action rançaise pour provocation à un complot. La suite des débats est envoyée à huitaine.

Les lâches agresseurs de Maxime Réal del Sarte sont jugés par la e chambre correctionnelle. Le prononcé du jugement est remis à uitaine. Un juif du nom de Mendelsohnn, poursuivi directement ar P. de Pimodan, est condamné par défaut à 25 francs d'amende t à un franc de dommages-intérêts.

3 *juillet.* — La cour d'appel de Pau casse les trois jugements rendus par le tribunal de Lourdes dans les affaires Viguet, et réduit les peines infligées à Pujo et à l'*Action française.*

7 *juillet.* — Le procès des Maggi, qui réclament plus d'un million de dommages-intérêts à l'*Action française*, est venu devant la 1re chambre civile. Nous montrons leur rôle d'empoisonneurs, de fraudeurs, d'accapareurs, d'espions, et demandons que la justice ordonne une enquête sur les faits signalés par l'*Action française.* Le jugement sera rendu à quinzaine.

8 *juillet.* — Le franc-maçon commissaire de police Borde est jugé par la 9e chambre correctionnelle. Les débats établissent qu'il a participé à l'organisation du complot dont nous avons parlé, mais le substitut conclut à l'acquittement. Le jugement sera rendu jeudi.

10 *juillet.* — Le tribunal correctionnel acquitte le F.·. Borde. Le provocateur de complot bénéficie du doute ! ?

13 *juillet.* — A Saint-Pargoire (Hérault), la section d'Action française et les Camelots du Roi, réunis à la veille du 14 Juillet, pour flétrir le souvenir de cette journée et les méfaits du régime que nous subissons, acclament une adresse de fidélité à Monseigneur le Duc d'Orléans aux cris de : « Vive le Roi ! vive l'Action française ! »

22 *juillet.* — La 1re chambre civile ordonne l'enquête contre les Maggi demandée par l'*Action française.* L'enquête confiée à un juge de la même chambre permettra à l'*Action française* de faire la lumière sur les faits relatifs à l'espionnage. Dans son jugement, le tribunal civil reconnaît la bonne foi de l'*Action française.*

27 *juillet.* — Une fête a lieu à l'île d'Amour, près de Neuilly-sur-

Seine, où se trouve le terrain des sports des Camelots du Roi. A l'occasion des dernières épreuves de la distribution des récompenses du championnat d'athlétisme, les Camelots du Roi ont arboré, pour la première fois sur leur terrain d'exercices, le drapeau de l'Association Sportive Saint-Philippe, aux acclamations des Camelots et au bruit des détonations. De nombreux discours ont été prononcés aussitôt après le déploiement du drapeau qui est une reproduction fidèle de l'ancien pavillon de la marine royale.

AOUT

3 *août.* — Deux Camelots du Roi, nos amis Henri Lacroix et André d'Harmenon, brisent à coups de marteau un panneau injurieux pour la religion catholique et le clergé. Ce panneau était exhibé par le Juif de la rue de Rougemont qui, il y a deux ans, avait bassement bafoué par l'image d'un autre panneau, l'idée de la Revanche.

Les nombreux parisiens, témoins de l'exécution opérée par d'Harmenon et Lacroix, applaudirent nos amis aux cris de : « A bas les Juifs ! ».

Une fois de plus, les Camelots du Roi avaient fait œuvre de gendarmes supplémentaires en nettoyant la voie publique des ordures amoncelées par les Juifs.

10 *août.* — Six agents hambourgeois et un brigadier du 5e arrondissement ont été arrêtés. Ils rançonnaient l'arrondissement soit en rendant l'impunité aux délinquants, soit, au contraire, en mettant leur qualité au service de rancunes et d'inimitiés privées. Il y a parmi ces individus de la police arrêtés, les agresseurs du guet-apens de l'église Saint-Médard, organisé par la police d'Hennion contre les Camelots du Roi qui furent condamnés à la suite de leurs faux témoignages.

20 *août.* — A la suite de l'enquête judiciaire sur les agissements des agents du 5e arrondissement arrêtés pour faux témoignages, une plainte est déposée par les soins de notre ami Me Maignien, avocat à la cour d'appel. La plainte relevant les actes criminels de ces agents, signale que nos amis ont été condamnés sur le témoignage des mêmes agents qui avaient organisé le guet-apens de l'église Saint-Médard.

LE PROCÈS MAURRAS

Après le banquet de Versailles. — L'incident policier. — Charles Maurras poursuivi. — Coups et blessures ! — Port d'armes prohibées ! — Menaces de mort sous condition ! — Le dentier d'or et le revolver de nacre. — Le procès. — Le juge juif. — La condamnation. — L'embarras du Gouvernement. — La déroBade de la justice.

I. LA MANIFESTATION

Le 1er décembre 1912, avait lieu, à Versailles — ainsi que nous le rappelons d'autre part — le banquet annuel clôturant le Congrès.

L'*Action Française* du lendemain, lundi 2 décembre, racontait en ces termes la sortie des 600 convives de ce banquet :

UN INCIDENT POLICIER

L'immense foule s'écoule dans le plus grand calme, mais cela ne fait pas l'affaire du gouvernement, et des provocations policières se produisent aussitôt.

Un individu se met à insulter Daudet qui se retirait. Notre ami lui conseille de déguerpir et de ne pas provoquer les Camelots du Roi. L'individu répond : « Les Camelots du Roi, je m'en fous ! » et il continue ses insultes, essayant de porter la main sur notre rédacteur en chef. Aussitôt un de nos amis s'élance sur lui et le corrige énergiquement.

L'individu, entouré, crie alors : « Je suis agent de la Sûreté ! » et quatre autres agents en civil viennent lui prêter main-forte, cherchant à arrêter un Camelot du Roi qu'ils prétendent avoir

vu frapper. Nos amis courent au secours de celui-ci, qui est délivré en un instant, non sans que les mouchards reçoivent force horions.

A leur tour, un *tambour-major* et quatre musiciens militaires, qui avaient été requis, s'élancent dans la foule. Pour empêcher tout conflit entre eux et nos amis, Maurras accourt, s'interpose et crie : « Respect à l'uniforme français ! La manifestation est terminée ; tous à la gare ! Vive l'armée ! » Il est immédiatement obéi aux cris répétés de « Vive l'armée ! »

Au moment où la foule se retirait, à travers l'avenue de Paris, on vit accourir au galop vingt gendarmes à cheval commandés par un capitaine, renfort qui fut inutile et que les royalistes saluèrent également des cris de « Vive l'armée ! »

Pour couronner cette belle journée, les agences ont communiqué à la presse, dans la soirée, des nouvelles plus ou moins sensationnelles sur les terribles bagarres qui auraient ensanglanté Versailles. On y aurait vu une « contre-manifestation » (!) et ces récits fabuleux disaient, les uns, que Maurras avait terrassé et piétiné une escouade entière, les autres que notre maître et ami serait l'objet d'un mandat d'amener (!!!)

Maurras l'a attendu vainement jusqu'à deux heures du matin.

II. L'INSTRUCTION

La nouvelle était vraie et Charles Maurras était cité à comparaître devant le juge d'instruction Fredin, à Versailles.

Le détail des entrevues de notre maître et ami avec ce magistrat est d'un intérêt trop palpitant pour que nous ne laissions pas Maurras les raconter lui-même.

MES TROIS INCULPATIONS, par Ch. Maurras

Je m'attendais bien à ce que le Parquet de la République me demandât compte d'avoir empêché l'ombre d'une collision entre des patriotes et des soldats. Les radicaux versaillais, groupés autour de l'insulteur de Jeanne d'Arc, ce Thalamas que nos amis fessèrent si magistralement, ne pouvaient pas me pardonner d'avoir arrêté net une bousculade qui aurait pu tourner à la rixe qu'ils désiraient. La vivacité même de leur rancune, de leur regret et de leur désir, aurait dû inspirer à ces messieurs des manœuvres moins sottes et de moins grotesques fictions.

Personne ne nous croirait si je disais qu'en arrivant à Versailles, Me Noël Trouvé et moi nous n'étions pas allés tout droit au Château revoir la statue de Louis XIV, sur l'esplanade, et

eter un regard du haut des terrasses sublimes vers l'enfilade les canaux et des avenues. Ces rapides stations nous ayant nontré à la fois le passé qui nous règle et l'avenir qui nous nspire, nous nous sommes rendus au Palais de Justice pour y rendre la mesure du point de dépression où la démocratie, nanœuvrée par la juiverie et la maçonnerie, a réduit et devait éduire le pays.

M. le juge d'instruction Fredin, quand il eut terminé l'interogatoire d'identité, ne se pressa point de me mettre au courant le ce qui m'amenait dans son cabinet. Il me demanda même e que je savais de l'affaire. Mais c'était à lui de me dire quels « coups » j'avais donnés, et à qui ; quelles « blessures » j'avais causées, et comment, puisque telle était mon inculpation. Au ieu de me satisfaire, il m'assura de son respect pour la vérité, respect si vif que les avocats de Versailles négligent, paraît-il, l'accompagner les clients dans son cabinet, en dépit de la loi le 1897. Après quoi il nous pria de sortir, pendant qu'il interrogerait un premier témoin. Ce qui fut fait.

Le sergent-clairon

Introduits de nouveau, Me Noël Trouvé et moi, le juge nous communiqua une déposition que venait de faire le sergent-clairon Coubret. Cette déposition commençait par confirmer un premier témoignage que le même sergent-clairon avait donné devant le commissaire de police.

— Pardon, fis-je, ce premier témoignage, je ne l'ai jamais vu.

M. le juge condescendit à me passer une autre feuille de papier, vieille de deux jours, et qui aurait été la chose du monde la plus comique, si elle n'eût été revêtue de la signature d'un sous-officier.

Le dentier d'or

D'après ce texte, j'avais roué de coups de canne le sergent-clairon Coubret ; je lui aurais cassé un dentier en or, de la valeur de deux cents francs, pour le paiement duquel il se porte partie civile ; après l'avoir jeté au sol et piétiné, voilà que, comme dans Homère (et pis que dans Homère, où les héros ne discourent qu'avant le combat), j'aurais harangué le sergent Coubret en des termes, dont voici le texte arrêté en définitif : — *Je suis M. Charles Maurras, rédacteur à* l' Action française, *et vous aurez de mes nouvelles...*

Le revolver de nacre

Cela fait, je ne sais comment ni pourquoi j'aurais passé aux menaces conditionnelles, compliquées de l'exhibition d'un revolver en nacre et sanctionnées par un : « *Sinon je te brûle* ». Il m'est pénible de ne pas trouver les termes exacts de la seconde harangue. Ils étaient fort beaux.

Et le sergent-clairon Coubret n'a fait aucune difficulté de me reconnaître non seulement pour m'avoir vu dimanche à Versailles, mais pour l'auteur personnel de ce propos et de ces méfaits.

En toute autre occasion, il n'eût pas convenu de répondre à ces fables autrement que par la dénégation pure et simple. Mais elles étaient soutenues par un homme qui porte l'uniforme français. Quelle que pût être la duperie de ce scrupule et de ses conséquences, j'ai tenu à ne pas marquer de dédain à un soldat français. De plus, j'étais assez curieux de voir jusqu'à quel point pourrait se soutenir une histoire inventée de toutes pièces, une fiction littéralement créée de rien, tirée du néant absolu, à laquelle je n'avais pas donné le moindre prétexte et que tout, dans mes actes de dimanche, contredisait.

Respectez l'uniforme !

Tout ce que l'on m'impute, ai-je déclaré en substance, est absolument faux. Je ne me suis battu ni avec ce soldat, ni avec personne. Je n'ai assisté à aucune bagarre. Ce que j'ai vu, à un moment, c'est un remous de foule. Y distinguant des uniformes, j'y ai couru, parce que je ne voulais pas l'ombre d'un différend entre des patriotes et des militaires et mon cri *respectez l'uniforme* ! *la manifestation est terminée* ! *tous à la gare* ! a été aussitôt répété par tous nos amis. Je me suis tenu quelques minutes auprès du sergent Coubret pour éviter des discussions qui pouvaient s'aigrir. Mais l'attitude du sergent m'a fâcheusement impressionné d'abord. Autant je m'efforçais de rompre un contact dangereux, autant il s'efforçait de le maintenir. Son obstination qui dura bien au-delà des grilles du château, tandis qu'il accompagnait à petits pas nos amis sur le chemin de la gare, lui donnait un aspect sinon provocateur, tout au moins querelleur. Ceci est l'impression physique. A la réflexion, il m'a paru pourtant que ce jeune homme pouvait avoir été bousculé et dès lors avait pu se complaire à montrer qu'il ne craignait pas de côtoyer la colonne qui s'éloignait.

. . . . . .

e sergent-clairon Coubret appartient au 1er régiment du
ie. Deux soldats du même corps vinrent confirmer une partie
sa plainte. C'était bien moi qui avais frappé et menacé, qui
s spirituellement signé ces voies de faits et ces menaces de
déclaration lapidaire : « *Je suis M. Charles Maurras, rédac-
r à* l'Action française... » etc. A quelle distance étaient-ils
r la recueillir ? « Deux ou trois mètres » et parmi des grou-
se bousculant. J'avais à la main un revolver en nacre, quoi-
e je n'aie jamais possédé un tel revolver : du moins tenais-je
objet brillant et nacré, qui pouvait ne faire qu'un avec ce
olver mythique. Et, pourquoi pas ? Il a été reconnu en outre
e je portais un paquet de journaux. Journaux, canne, re-
lver, tout cela ne m'aurait point empêché, d'après un autre
oin, de saisir le sergent, ma victime, à la gorge. O heure
oubliable, trop malheureusement enfuie, où je me serais
nti devenir une incarnation nouvelle de Briarée.

M. le juge trouvait cette bouffonnerie parfaitement naturelle,
lui envie le sérieux papal avec lequel l'invraisemblable se
assait et se composait, comme à vue d'œil, dans son cerveau.
songea même à ne faire sagacement observer qu'il n'y avait
cune contradiction entre les témoignages. Ah ! lui dis-je,
mirons plutôt leurs concordances. — Une machination infer-
le, alors ? — Pas infernale, monsieur le juge, mais ridicule,
ais grossière.

C'est ce dont le juge Fradin et le procureur de Versailles
e semblent pas s'être aperçus, car, après en avoir conféré, ces
iessieurs ont décidé qu'il y avait lieu d'ajouter à l'inculpation
e « coups et blessures », celle de « port d'armes prohibées »
n nacre) et de « menaces de mort, sous conditions ».

Tout cela est écrit sur papier du gouvernement, et en ter-
es très juridiques.

. . . . . .

Il est bon de retenir que le tambour-major, ou plus exacte-
ent le sergent-clairon, dont il est question, jouera un rôle
mportant dans la farce judiciaire de Versailles.

Vingt-quatre heures plus tard, l'agence *Havas* communique
à la presse la note que voici :

Le parquet de Versailles a entendu aujourd'hui divers témoins
de la bagarre provoquée hier par les Camelots du Roi.

L'*Action Française*, en publiant ce communiqué, le fait
suivre de ce commentaire :

Avouons le plaisir que nous cause la nouvelle de l'*Agence*

Havas. Ce plaisir est devenu une gaîté sans bornes quand on nous a rapporté que le juge d'instruction de Versailles aurait déclaré qu'il procéderait prochainement à des inculpations et peut-être à des arrestations, — entre autres celle de Charles Maurras.

Quelle aubaine ! On verrait le juge d'instruction juif Rosenfeld traduire l'auteur de l'*Avenir de l'Intelligence* devant le président juif Worms qui sans doute le condamnerait sous l'inculpation d'avoir crié : « Mort aux vaches ! »

Puisse la nouvelle être vraie !

Comme un bonheur ne vient jamais seul, on annonce d'autre part que M. Thalamas, député de Versailles, le Thalamas que nous avons fessé, se disposerait à interpeller le gouvernement sur ces incidents.

Quelque difficulté que j'eusse à prendre au sérieux une bâtisse aussi mal venue, il me parut nécessaire de déclarer en fin de compte que si, d'abord, j'avais tenu par considération pour l'uniforme, à faire la part la plus large à la méprise et à la rêverie, le concert manifeste établi entre les déposants m'obligeait désormais à dire qu'à mon avis, ils mentaient.

Et maintenant, quels peuvent être les influences qui ont présidé à l'élaboration de ce roman judiciaire ? Maçonnerie, ou, comme certaines figures confites me le feraient soupçonner, sillonisme ? Ou accord secret de l'une ou de l'autre ? Nous verrons bien. Et nous nous amuserons bien.

Charles MAURRAS.

Lors de sa deuxième comparution devant le juge Fredin, Maurras mit, à plusieurs reprises, ce magistrat dans un cruel embarras.

Il apprit en effet qu'un M. Destrez, qu'il était accusé d'avoir roué de coups, ne l'avait pas reconnu pour son bourreau. Ce M. Destrez se plaignait de ce qu'on lui avait crié à la figure : « A bas la république ! »

Or, le fessé Thalamas ayant proclamé à la Chambre qu'on avait exigé de M. Destrez qu'il criât : « Vive le Roi, à bas la république ! » ce qui était un mensonge, notre ami insista pour qu'il fût fait mention de sa protestation dans son interrogatoire.

Conséquence : affolement du juge et suspension d'interrogatoire pour demander l'avis du substitut du Procureur.

Il convient que nos amis soient mis à même de savourer tout le charme comique de ce débat.

Il revint, raconte Maurras, armé et bardé d'un scrupule : — *ne veux pas, je ne peux pas*.. Mon instruction ne peut tenir mpte de ce qui s'est dit à la Chambre. — Monsieur le juge, ne s'agit pas de votre instruction. Il s'agit d'une parole à oi, dite sous ma responsabilité et (j'en juge ainsi) pour ma éfense. Vous n'y êtes pour rien. Dites, si vous voulez, que vous vez énergiquement protesté et formulé toutes réserves que e droit. J'ai dit cela. Rien au monde ne pourra faire que je ne aie pas dit. M. le greffier est là pour le constater, rien de plus. Et je recommençai la dictée :

— *Contrairement à ce qui a été dit hier à la Chambre.*

M. le Greffier, la plume en l'air, semblait ne pas entendre.

— Alors, fis-je, Monsieur le juge, je ne signe pas le procès-erbal.

Le juge, contrarié, me proposa une transaction. Le greffier crirait, si je le lui dictais ainsi, « contrairement à ce qui a été it hier » pourvu que je n'eusse pas le mauvais goût d'ajouter à la Chambre ». Il me plaisait, à moi, d'ajouter : « à la Chamre ». Faut-il que j'aie l'esprit mal fait ! Je n'acceptai pas cette ransaction.

Seconde fuite de M. le juge Fredin. Il nous revient bientôt récédé d'un bruit de bottes, de bottes, et suivi d'un garçon ustique et bien nourri, majestueusement serré dans une redinote de la Religion et si parfaitement sûr de lui que je n'hésitai as à croire que ce substitut du procureur de la République 'appelait Dumas, était huguenot et appartenait à la tribu faeuse des Dumas de Pontchartrain et de Lésignan.

— Monsieur, me dit-il, ce que vous demandez n'est pas posible. — Pourtant, les droits de la défense... — Les droits de a défense ne vous permettraient pas d'insérer au procès-verbal '*Iliade* et l'*Odyssée*. — En vérité ! Une parole citée hier à la Chambre sur l'affaire qui m'amène ici et pour laquelle je suis votre inculpé me paraît plus près de nous que l'*Iliade* et que 'Odyssée ! Elle est en relation directe avec mon affaire, avec nes intérêts d'inculpé. — Il ne me semble pas. — Cela me semble, à moi, que cela regarde peut-être et qui en suis seul juge. De quel droit vous substituez-vous à moi ? Ce serait exorbitant dans une affaire ordinaire. Dans une affaire politique, cela passe tout. Je ne puis oublier que vous êtes tous les deux fonctionnaires de ce gouvernement républicain, que, depuis quinze ans, j'attaque quotidiennement.

Quittant le domaine de l'appréciation, les deux magistrats se retranchèrent dans le domaine de la loi.

— Quand vous serez député, dit l'un, vous la changerez...

Cette injure ne me fit pas perdre le sang-froid que je m'étais promis de garder, et je me bornai à répondre que je n'étais pas candidat et que le régime électif était mon plus vieil ennemi.

Les deux magistrats, l'assis et le debout, crurent bon d'appuyer doctrine de la lecture du Code et la conversation continua de la sorte sur le ton des meilleures scènes de Courteline :

Le substitut. — Nous ne pouvons pourtant pas commettre une forfaiture pour faire plaisir à l'*Action française.*

Le Juge. — Même pour faire plaisir à l'*Action française.*

M. Noël Trouvé. — Vous n'avez, en effet, aucune raison spéciale de faire plaisir à l'*Action française.*

Je repris la parole :

— Voyons, Monsieur le juge, cela n'a rien de commun. Il s'agit de constater un fait. On a donné, hier, à la Chambre, telle version des faits Destrez. Cette version n'est pas conforme à celle qui a été donnée par M. Destrez lui-même au commissariat et dans ce cabinet. J'en ai pris acte. Que votre greffier le dise, et que ce soit fini.

— Vous restez sur vos positions ? me demande le substitut, comme s'il eût pu imaginer le contraire.

— Pourquoi pas ? répondis-je. Je ne signerai pas.

— Fort bien. Greffier, écrivez.

Je n'ai pu entendre ce qu'il dictait. Mais je l'ai lu. En voici la substance :

« Ici l'inculpé se lance en des digressions et des appréciations politiques qui obligent à mettre fin à l'interrogatoire ».

Les trois mots « *à la Chambre* » étaient une appréciation !

En les articulant, je *m'étais lancé.*

Quelle pitié !

Les actes d'arbitraire des deux magistrats aux abois eussent été la grande gaîté de ma journée si je n'eusse pensé à la multitude des malheureux sans défense qui tombent tous les jours dans les griffes des chats fourrés. J'avais auprès de moi un jeune avocat plein de talent et d'amitié, et le sergent Coubret a témoigné lui-même que je ne suis pas précisément manchot. Mais la justice est faite aussi pour les manchots et pour les pauvres bougres qui n'ont point d'avocat. Jeunes gens, jeunes gens, qui étudiez le Droit dans les grandes écoles, il y aura à besogner

dans cet ordre-là quand la main de justice au royaume de France aura été relevée par Philippe VIII.

J'ai le devoir, je crois, de ne pas terminer cette partie du récit sans enregistrer ce colloque échangé à voix plus basse entre le substitut et le juge :

— *Nous ne pouvons vraiment pas lui permettre de nous débiter toutes les extravagances qu'il a dans le cerveau.*

Ce propos, qui fut relevé vivement par Me Noël Trouvé, peut fournir la mesure de ce qu'on peut attendre de la nouvelle magistrature républicaine. La génération des Humbert et des Cazot comptait bien des bandits. Mais les niais y étaient encore en minorité.

Pendant tous ces débats, le pauvre M. Destrez, immobile sur une chaise, nous regardait. Je regrette le temps qu'il a perdu par la faute de ces messieurs.

Le reste des interrogatoires ne contient que redites portant toutes sur les mêmes faits ridicules que le magistrat de Versailles enregistre avec un sérieux imperturbable.

Un camelot inculpé

L'incident a la suite duquel M. de Coupigny, camelot du Roi, fut inculpé, est le suivant :

Maurice de COUPIGNY

Il a été reconnu par le commissaire de police comme ayant frappé M. Destrez et M. Fredin l'a inculpé de coups, blessures et rebellion.

Il est vrai que ni M. Destrez, ni Mme Destrez ne l'ont reconnu.

D'autre part, les certificats des médecins disent que *les contusions de M. Destrez ne paraissent présenter aucune gravité.*

Le Thalamas est donc convaincu de mensonge puisqu'il osa déclarer à la tribune de la Chambre que M. Destrez était dans un état alarmant.

Le Commissaire de Versailles

La dernière entrevue de Maurras avec M. Fredin donna lieu à un incident qui mit encore le juge instructeur en fâcheuse posture.

L'interrogatoire de M. de Coupigny venait de finir. Le commissaire de police de Versailles, M. Vidal, dit qu'il ne savait rien ayant rapport à M. Maurras.

« Cependant, ajoute textuellement M. Vidal, vous me faites « rappeler qu'un monsieur qui portait la barbe comme vous « et qui vous ressemble me disait, la voix très dure, en colère : « *C'est bon ! C'est bon ! On s'en va à la gare*, et cela à la fin de « la manifestation, bien après la bagarre... »

Quelqu'insignifiant que fût le souvenir du commissaire, je voulus savoir si « *mes* » paroles avaient été dites à un magistrat dans l'exercice de ses fonctions ou à quelque particulier et je lui demandais s'il portait une écharpe ou un insigne quelconque de son état. — Nullement. — En ce cas, bien que ma mémoire ne me rappelle rien, j'ai fort bien pu vous prendre pour un manifestant...

Pas de discussion. Mais, lorsqu'il s'est agi de faire recueillir au procès-verbal les explications très courtoisement échangées entre M. Vidal et moi, je me suis heurté à l'opposition entêtée du juge instructeur.

— Greffier, écrivez ma demande : M. Vidal était bien sans écharpe... — Greffier, n'écrivez pas. — Mais, Monsieur le juge, pourquoi ? — Parce que c'est inutile. — Cela est nécessaire, il est bon de savoir si j'ai parlé à un commissaire de police ou à quelque passant. — Ça ne sert à rien, ça ne fait rien. — Je l'exige. — Tant pis, *vous écrirez si vous voulez au ministre de l'intérieur.*

En vain, multipliais-je les fortes raisons. M. Fredin ne voulait pas laisser inscrire l'écharpe de M. le commissaire Vidal ! Cela faisait un beau tapage quand la porte s'ouvrit : accouru sans doute au fracas, M. le substitut Dumas, en veston, cette fois, refit une entrée solennelle. Sans attendre qu'il m'inter-

pellât, j'exposai rapidement la difficulté en lui demandant s'il était de l'avis de son juge :

— Monsieur le juge, énonça-t-il lentement, est maître de mener l'instruction à sa convenance.

— Bon, jetai-je, et moi, ma défense à mon plaisir. Je ne signerai pas le procès-verbal.

Un quatrième interrogatoire eut lieu le 9 décembre, au cours duquel, Maurras essaya vainement de fixer les souvenirs du commissaire Vidal, qui finalement déclara n'avoir pas vu notre ami brandir le fameux revolver de nacre.

Mais sa réponse, écrit Maurras, est aussitôt noyée des protestations diffuses de M. le juge Fredin, attestant que c'est bien oiseux, que c'est bien inutile ! Me voici de nouveau obligé de lui expliquer l'importance que peuvent présenter, pour moi, les réveils de mémoire de M. le commissaire Vidal.

Comprend-il ? Pas encore. Il m'oblige alors à lui déclarer avec netteté que j'ai résolu d'être « complet » et qu'on le sera.

L'incident finit là-dessus. Puisse-t-il avoir démontré à M. Fredin ma volonté d'aller jusqu'au bout de l'affaire, quelle que soit sa hâte de la passer à d'autres et de se tirer d'embarras !

III. LE PROCÈS

M. Charles Maurras fut donc cité à comparaître le 25 janvier 1913, devant le tribunal de Versailles, jugeant correctionnellement sous l'inculpation :

D'avoir, à Versailles, le 1er décembre 1912 :

1° Volontairement donné des coups et fait des blessures au sergent-clairon Coubret ;

2° Eté trouvé porteur d'une arme prohibée ;

3° Verbalement menacé ledit Coubret de mort sous conditions.

Délits prévus et punis par les articles 311, 307 du Code Pénal et loi du 24 mai 1834.

Telles sont, écrivit à la suite de cette assignation notre collaborateur Maurice Pujo, *les accusations, où l'extravagance le dispute à la bassesse, que la magistrature républicaine est allée chercher où elle a pu et que, après une instruction dérisoire, elle a osé maintenir contre un Charles Maurras ! L'audience ne manquera pas d'intérêt et l'on peut y convier l'Histoire. On va les voir face à face : la République avec ses armes ignobles ramassées dans le ruisseau, et son grand adversaire, le maître de la pensée française, cuirassé de sa noblesse, muni de cette intelligence dont les coups droits et terribles ont fait reculer si souvent. J'imagine qu'entre les deux, ce n'est pas la République qui affrontera cette journée avec plus de cœur.*

L'AUDIENCE

A midi et demi, l'audience est ouverte, et, après quelques affaires sans importance, l'huissier appelle les prévenus : « Maurras ! de Coupigny ! » Notre maître et son jeune compagnon vien-

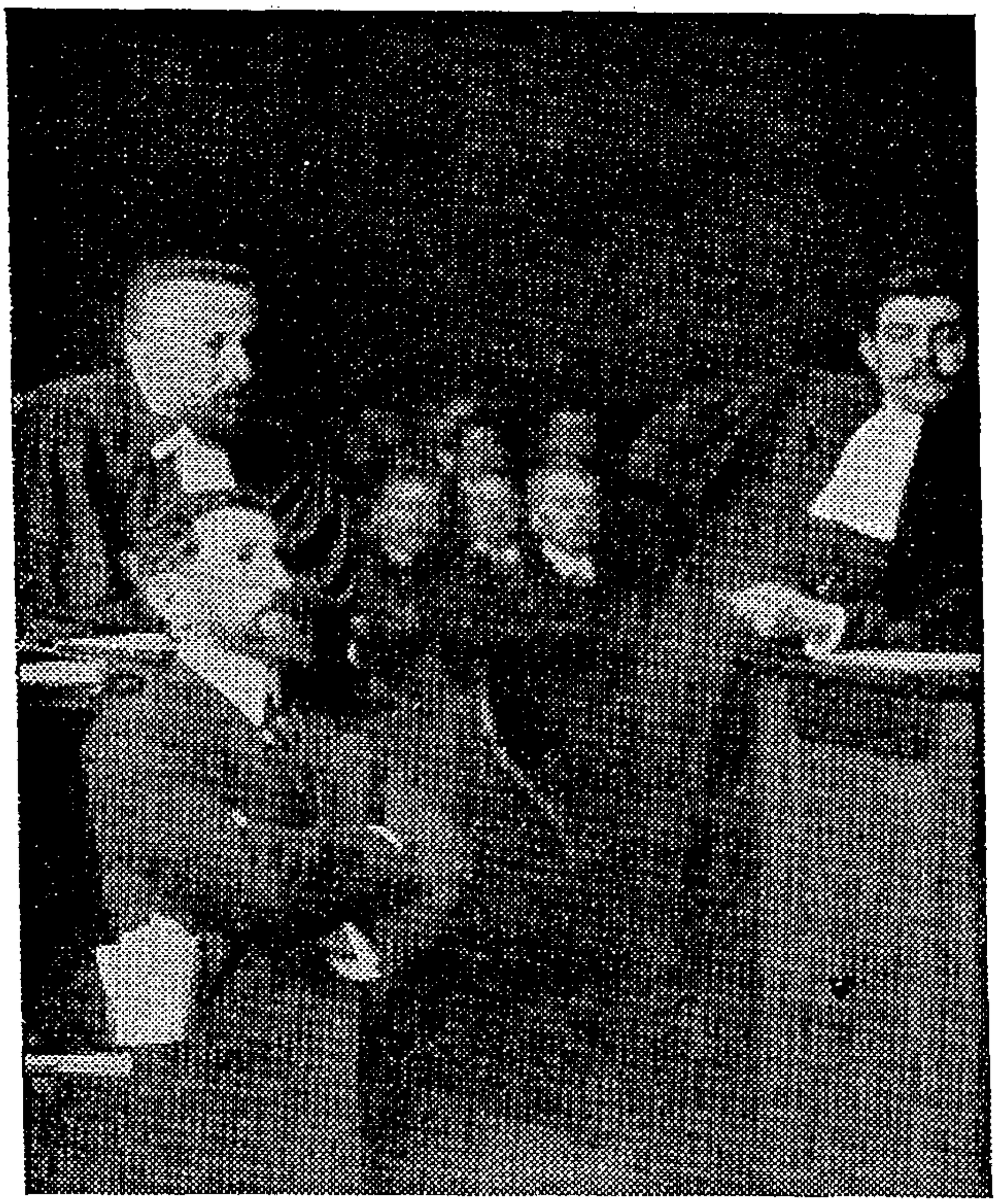

Me de Roux — Me Noël Trouvé
M. Maurras

A l'audience

nent prendre place. Derrière eux, au banc de la défense, Mes Marie de Roux, Noël Trouvé et Georges Leneveu. Au siège du ministère public, le substitut Dumas. C'est le juif Worms qui préside, assisté de MM. Huchart et Pourquery.

Dès le début de l'audience, un incident vif et grave se produit.

LE JUGE JUIF

Le président Worms demandé à Maurras de décliner ses nom et prénoms.

Celui-ci y consent.

Le président continue :

— Vous êtes prévenu de coups et blessures volontaires, de menaces de mort et de port d'arme prohibée. Avez-vous déjà été condamné ?

Maurras est debout d'un bond, et s'avance dans le prétoire, comme s'il allait marcher sur le président Worms. D'une voix forte, il répond par les mots suivants qui se succèdent comme des coups d'épée :

Monsieur le président, maintenant que vous connaissez mon état civil, je dois dire que je connais le vôtre. Je suis Français, vous êtes de nationalité juive. Il m'est impossible de répondre à un juge juif.

Cela déchaîne un beau tumulte. Le président Worms devient écarlate. Il se trémousse avec frénésie, se tourne et se retourne, pâlit subitement de fureur et l'on croit qu'il va tomber frappé de congestion.

— Vous auriez pu, finit-il par articuler, nous récuser avant l'audience.

— **Je n'ai pas voulu de récusation, répond Maurras. Je ne vous connais pas, vous ne me connaissez pas. Je ne saurai donc invoquer aucune inimitié capitale. D'autre part, nous ne sommes pas des sophistes : je n'ai pas voulu considérer comme déjà existante une législation que je travaille à créer.**

(Maurras faisait allusion aux projets de législation antisémitique dont nos lecteurs de Février-Mars 1911 n'ont pas perdu le souvenir).

Le président Worms essaie de conclure :

— Allez vous asseoir.

— C'est précisément ce que je demande.

Maurras refusant de lui répondre, Worms passe à l'interrogatoire de Maurice de Coupigny, qui déclare que loin d'avoir donné des coups c'est lui qui en a reçu.

D. — C'est bizarre ! Il n'y avait pas de service de police.

Et pourtant de Coupigny est accusé de rebellion aux agents.

LES TÉMOINS A CHARGE

Le Commissaire

Celui-ci a vu les manifestants frapper les soldats en criant : Vive l'Armée !

Il n'a pas vu Maurras frapper le clairon-major, mais il a entendu quelqu'un qui criait : « Camelots ! Tous à la gare ! »

Il n'a pas vu non plus de Coupigny. Bref, il n'a rien vu.

Les Agents

Les agents, eux (notez qu'il n'y avait pas de service de police) ont failli être assommés par les Camelots du Roi et ils ont vu de Coupigny frapper.

Et les doux agents, obéissant à leur mentalité spéciale, enchérissent l'un sur l'autre.

M. Destrez

Voici *M. Destrez*, employé au P.-L.-M., la prétendue victime de Maurice de Coupigny.

Suivant les dépositions sur les notes de M. Henri CELLERIER

— Je venais, avec ma femme, de visiter le château de Versailles, quand j'aperçus la manifestation. Je me dirigeai de ce côté, et j'aperçus un monsieur qui descendait de la statue...

— Ce n'était pas sans doute Louis XIV, interrompt spirituellement le président Worms.

— Un monsieur s'approche de moi et me cria presque sous le nez : Vive le Roi ! Je lui dis que cela m'était indifférent, et qu'il pouvait crier tant que cela lui plairait. Alors, il se mit à me poursuivre et à me provoquer. En manière de plaisanterie,

et comme il était enroué, je lui dis : Criez plutôt : Vivent les pastilles Valda ! A ce moment, ils me sont tombés dessus, à cinq ou six. J'ai été aveuglé de sang, et je n'ai plus rien vu...

D. — Reconnaissez-vous M. de Coupigny pour votre agresseur ?

R. — Je ne l'ai pas vu.

D. — Est-ce que vous n'avez pas été malade ?

R. — Oui, pendant vingt jours.

Me Noël Trouvé. — Spécifions bien que le témoin n'est pas resté vingt jours au lit. Quatre jours après les faits, il paraissait à l'instruction.

Mme Destrez dépose à peu près en mêmes termes que son mari.

Le sergent-clairon Coubret

La déposition de ce militaire n'a pas besoin d'être commentée. Il suffit de la lire *in-extenso* pour en apprécier la valeur morale.

Me LENEVEU

La déposition du Sergent-Clairon

Le sergent-clairon, Elie Coubret, est un grand gaillard, solide, rougeaud, et l'air sûr de soi. Le type du *miles gloriosus*.

— J'ai aperçu, dépose ce sous-officier, un monsieur et sa dame qui marchaient bien gentiment. J'ai vu un monsieur qui l'a frappé à la figure. Requis, j'ai porté secours à M. Vidal et aux agents. On m'a frappé violemment et j'ai roulé par terre. A ce moment, un monsieur qui portait toute sa barbe, et qui

était M. Charles Maurras, me prit à la gorge. Il me présenta un revolver en nacre sous le nez et il me dit qu'il me « brûlerait ».

Ainsi s'exprima, selon les dires du sergent Coubret recueillis précieusement par le juge de Versailles, l'auteur d'*Anthinea*, du *Chemin de Paradis*, de l'*Avenir de l'Intelligence*.

Devant cette énormité, un rire homérique secoue l'auditoire. La marionnette congestionnée s'agite toujours dans le fauteuil du président. Et le sergent Elie Coubret, très avantageux, cambre la taille à la barre d'un air provocant.

— Ils ont agi comme de vraies bêtes fauves, conclut-il. (Rires).

Me de Roux. — Que le tribunal nous donne acte de cette déclaration faite sans haine et sans crainte !

Le témoin. — M. Maurras m'a cassé mon dentier d'un coup de poing à la figure. Il m'a dit : « Je suis M. Charles Maurras, rédacteur à l'*Action française*. Plus tard, vous aurez de mes nouvelles ».

Le président. — Vous en êtes sûr ?

Le témoin. — Oui.

D. — Vous en êtes certain ?

R. — Absolument.

D. — Faites-bien attention à vos paroles. Pesez-les bien.

R. — Je suis absolument certain de ce que je dis. (Exclamations).

Par ces questions, qu'il répète cinq ou six fois, le président juif, qui sait apparemment à quoi s'en tenir, essaye de se donner des allures d'impartialité. Mais le frémissement de tout son être et sa nervosité démentent sa fausse attitude. Il ne songe qu'à se venger de l'affront que Maurras lui a fait subir au début de l'audience.

— J'ai été si bien frappé, continue l'inénarrable Coubret, que j'ai dû interrompre mon service...

— Il y a au dossier une pièce émanant du colonel de votre régiment, qui dit le contraire, risposte Me Noël Trouvé.

Le président. — *Cela ne veut rien dire* ! (Bruit).

Me de Roux. — Le témoin a dit à l'instruction que la personne qui l'a saisi à la gorge avait un défaut à l'œil. Peut-il répéter ici sa déposition ?

R. — Oui, parfaitement.

Me de Roux. — Ce n'était donc pas M. Charles Maurras, puisque le regard de M. Maurras est parfaitement droit.

Le témoin (après s'être penché vers Maurras, souriant). — ***Par moments, il ne regarde pas bien droit...*** (Exclamations).

Me de Roux. — C'est donc un « strabisme intermittent » ! (Rires).

Après un Maurras menaçant de « brûler » le sergent Coubret,

on devait s'attendre aux plus joyeuses folies. Me de Roux poursuit, impitoyable, son interrogatoire ironique :

— C'est quand vous vous releviez que M. Maurras vous a saisi à la gorge et frappé ?

R. — Oui.

D. — Et c'est la « séance terminée » qu'il a pris soin de vous dire : je suis M. Charles Maurras, rédacteur à l'*Action français*?

Le président (venant au secours du témoin). — Maître, il faut juger humainement les choses humaines. Le sergent a été bousculé et frappé dans la bagarre. N'exigez pas de lui plus de précisions qu'il n'en peut apporter.

Me *Trouvé*. — M. Maurras a bien dit : Sinon je te brûle ?

Le témoin. — Parfaitement. Je l'attends toujours. Il peut me brûler quand il voudra. (Nouvelle explosion de rires).

Sur ces paroles, l'étrange témoin quitte la barre et regagne sa place, toujours provocant.

Les Soldats

Les soldats qui (il est bon de le répéter) venaient d'être punis par le sergent-clairon, n'ont pas manqué de venir appuyer la déposition du gradé.

Eux, ils ont tous vu et entendu ce que Coubret avait vu et entendu, c'était dans l'ordre.

LES TÉMOINS A DÉCHARGE

Parmi les témoins à décharge, les généraux Mercier et Bonnal, le commandant Dublaix, MM. de Saint-Méleuc et de Périnelle, anciens officiers, avaient tenu à venir donner à Maurras le témoignage de leur admiration et de leur respect.

Qu'il nous suffise de citer le dernier mot prononcé par le général Mercier.

« Je ne vous parlerai pas de son talent d'écrivain reconnu de « tous. Je distingue dans son caractère deux points essentiels : « d'abord un patriotisme ardent ; je ne croirai jamais que, de « sa propre initiative, il ait pu se livrer à des voies de fait sur « des soldats français. Il en est incapable. J'ajouterai au ca- « ractère de M. Maurras son extrême loyauté, reconnue de tous « ses adversaires littéraires et politiques. Si à la suite de ces « incidents, M. Maurras avait été entraîné à commettre ces « actes, je suis convaincu qu'il aurait eu la loyauté de le re- « connaître ».

LE RÉQUISITOIRE

Le substitut Dumas, qui est un huguenot pratiquant, s'est révélé grand, éloquent, emphatique et haineux.

Il n'y a vraiment rien à retenir de son verbiage, sinon cet aveu naïf qu'il a laissé échapper en demandant une condamnation.

Pendant le réquisitoire

— On abandonnerait certes volontiers, déclare-t-il, M. de Coupigny à son mauvais sort. Mais M. Maurras ! On ne peut admettre ce fait **qui sera historique** (!) **M. MAURRAS CONDAMNÉ POUR AVOIR FRAPPÉ UN SOUS-OFFICIER** ! Voilà pourquoi tandis que, pour le second, nous avons assisté à un long défilé de témoins à décharge, personne ne semble s'être occupé du premier !

LES PLAIDOIRIES

Me Noël Trouvé n'a pas eu de peine à démontrer l'inanité et la stupidité des accusations portées contre un des maîtres de la pensée contemporaine. Il s'est étonné que le tribunal versaillais ait fait un aussi long crédit à d'aussi folles versions, et il a très adroitement relevé la naïveté du substitut réclamant une condamnation historique.

Puis, notre éminent ami, Me Marie de Roux, a prononcé une magnifique plaidoirie, dont voici la superbe péroraison :

« Quelques minutes après avoir dit : quel génie ! quel den-

tiste ! Vous vous écriiez, M. l'avocat de la République, ce sera un jugement historique ! Vous n'ignorez donc pas à qui vous avez affaire, car je ne vois pas ce que, sans Maurras, l'histoire ferait à cette barre aujourd'hui, et je n'imagine pas qu'elle s'intéresse au râtelier du sergent Coubret ! Mais il y a en France, à l'heure actuelle, des milliers de jeunes gens et d'hommes jeunes qu'entourent Charles Maurras d'une reconnaissante et affectueuse admiration : il nous a donné des raisons nouvelles d'aimer notre Patrie. Il nous a appris le moyen de sauver, avec la grandeur de la France, l'avenir de la civilisation du monde. De cette génération je suis ici le témoin, à côté de Maurras, autant que je suis son défenseur. Nous l'aimons pour tout ce qu'il a orienté en nous ; pour les sacrifices dont il nous semble — est-ce une illusion trop orgueilleuse ? — que nous serions capables à son appel.

« Tous ceux qui pensent ainsi et tous ceux qui dans les rangs adverses regrettent que leurs idées les séparent de lui, ne douteront pas de Maurras, quel que soit votre arrêt. Ils n'ont pas besoin de connaître le dossier pour être fixés. Mais ils le connaîtront : ils sauront les détails de cette audience, et si, par impossible, une condamnation intervenait dans une telle affaire, contre un tel homme, malgré de telles preuves... ah ! Messieurs, je n'ai jamais si bien senti qu'en ce jour dont je garderai l'honneur à jamais, que le grand risque d'une condamnation injuste n'était pas pour l'accusé, mais pour le juge ; et si j'ai dépassé de cinq minutes le crédit que je vous avais demandé, vous l'avez compris, c'était pour vous. C'était moins Maurras que je défendais, — il n'en a pas besoin, — que vous-mêmes, que je voudrais défendre en vérité, Messieurs, contre la tentation de l'erreur ».

Me Georges Leneveu a présenté ensuite la défense de Maurice de Coupigny, montrant les incohérences et les omissions de l'accusation, qui en font des arguments favorables à l'innocence de son client. Et il termine en ces termes :

« M. de Coupigny, comme M. Maurras, attend avec sérénité votre décision. Heureux si vous acquittez, de voir la confusion de l'imposture sanctionnée par le tribunal ; plus heureux encore, si vous condamnez, de souffrir une fois de plus pour l'œuvre a laquelle ils se sont consacrés, le relèvement, l'honneur et la pérennité de la Patrie ».

LE JUGEMENT

Et voici le jugement, véritable monument d'iniquité et de scélératesse, qui condamne *Maurras à huit mois de prison et* 200 *francs d'amende*, *Maurice de Coupigny à quatre mois de pri-*

son, 200 francs d'amende et mille francs de dommages-intérêts envers M. Destrez.

« Attendu, ose dire ce jugement, prodigieux acte de sabotage de la justice, en ce qui concerne Charles Maurras, que la prévention de port d'arme prohibée et de menaces de mort sous condition est insuffisamment établie, mais attendu qu'il résulte de l'instruction et des débats la preuve qu'il a volontairement porté des coups et fait des blessures à Coubret, que ces faits sont prévus et punis par l'article 311 du Code Pénal.

« Par ces motifs, etc. »

Une clameur immense accueille le prononcé du jugement. Des bravos, des cris de « Vive Maurras ! A bas les Juifs ! » sont poussés frénétiquement. En un clin d'œil, le prétoire est envahi. La foule entoure Maurras qui, s'avançant une fois encore vers ceux qui viennent de le condamner, leur lance à la face ces paroles : « *Du juge juif, j'en appelle au juge français* ! »

La foule s'écoule lentement, tandis que le tribunal s'enfuit. Dans les couloirs et au dehors, le même cri est encore mille fois répétés : « A bas les Juifs ! Vive Maurras ! »

IV. — EPILOGUE

La conséquence naturelle de ce jugement était que l'affaire fût portée devant la cour d'appel où peut-être Maurras se trouverait devant des juges français.

Ainsi fut fait. Mais le journal *Le Matin* du 27 janvier fit paraître l'entrefilet suivant :

Une erreur judiciaire. — *M. Charles Maurras a été condamné avant-hier, à Versailles, à huit mois de prison, pour coups et blessures. Nous avons raconté le procès et signalé les contradictions des témoins. Mais les défenseurs de M. Charles Maurras n'ont pas cru nécessaire de citer tous ceux qui, spectateurs de l'incident, eussent pu affirmer l'innocence de M. Maurras. Ils croyaient sans doute, comme beaucoup d'assistants, l'acquittement inévitable.*

Cet acquittement ne s'étant pas produit, nous avons le devoir de signaler aux magistrats qu'une erreur a été commisè. Un rédacteur du Matin, *absent de Paris depuis huit jours, M. Détrez, a assisté à la manifestation. Il nous déclare par télégramme n'avoir pas perdu de vue un seul instant M. Charles Maurras ; il affirme, de la façon la plus formelle, qu'à aucun moment celui-ci n'a frappé. Il n'était d'ailleurs pas le seul journaliste présent, et tel de ses confrères peut confirmer son récit.*

La sentence de Versailles devant fatalement être frappée d'appel, le témoignage de notre collaborateur appartient à la justice.

Tous les journaux parisiens de l'après-midi ont fait écho à cette communication d'un républicain loyal.

Ce témoignage tardif fut enregistré par un grand nombre de journaux et l'on vit alors se manifester plusieurs déposants qui tous réduisirent à néant les inventions du sergent Coubret et des agents de police de Versailles.

A la suite de quoi, le *Matin* du 28, écrivit :

Une erreur judiciaire. — Le procureur général recueille le témoignage de M. Détrez. — Le Matin *a publié hier sous le titre « Une erreur judiciaire », une note indiquant qu'au cours des débats qui se sont terminés par la condamnation de M. Charles Maurras à huit mois de prison, tous les témoignages de nature à éclairer le tribunal de Versailles n'avaient pas été recueillis. Et nous signalions que l'audition de l'un de nos rédacteurs, M. Détrez, aurait pu contribuer à la manifestation de la vérité.*

*M. Détrez, qui se trouve actuellement à Agen, nous a télégraphié pour nous informer que, n'ayant pas perdu de vue M. Maurras durant le cours des incidents du 1er décembre dernier, il affirme de la façon la plus formelle que le rédacteur de l'*Action française *n'a frappé qui que ce soit.*

M. Barthou, garde des sceaux, a dès hier matin donné des instructions au procureur général de la cour d'appel de Paris en vue de recueillir le témoignage de M. Détrez.

M. Victor Fabre a sur le champ télégraphié au procureur de la République à Agen pour lui demander d'entendre notre collaborateur.

Aussitôt que M. Fabre sera en possession de ses déclarations, il prendra les instructions du garde des sceaux en ce qui concerne les suites à donner à cette affaire. Une décision interviendra alors afin de savoir s'il y a lieu pour le parquet général de faire ou non appel du jugement de Versailles.

Le gouvernement a trouvé le moyen de se dérober au grand jour de la Cour d'appel : il a fait voter une loi d'amnistie dans laquelle Maurras a été compris malgré ses réclamations pour qu'on lui donnât des juges.

Lorsque, en effet, le 27 octobre, l'affaire revint devant la Cour d'appel, le ministère public invoqua la loi d'amnistie. En vain, Maurras, dans un éloquent plaidoyer, protesta-t-il contre l'application de cette loi qui supprimait pour lui les effets de la condamnation de Versailles, sans annuler cette condamnation elle-même.

Il cita les précédents, déclara qu'il lui était impossible d'accepter le bénéfice d'une loi, **dont pouvaient se réjouir les coupables, mais dont un innocent n'avait que faire**, affirma qu'il

y avait un droit supérieur aux lois permettant aux tribunaux de juger *en équité*.

Rien n'y fit. Les choses étaient réglées d'avance. Maurras fut amnistié, non acquitté.

C'est ainsi que la loi vient servir à effacer les tares de la justice républicaine. Mais à celle-ci succèdera la justice française selon :

LA PAROLE ROYALE

Au lendemain du procès de Versailles, Charles Maurras avait adressé à Monseigneur le Duc d'Orléans, qui voyage actuellement en Sicile, un télégramme pour l'informer de sa condamnation et pour Lui faire hommage des huit mois de prison octroyés par la justice juive.

Le Prince a daigné lui répondre par la dépêche suivante :

Lo Zucco Scalo, 30 janvier.

Je vous remercie vivement, mon cher ami, de votre télégramme. Je tiens, au moment où vous êtes frappé par une condamnation inique, inspirée par la haine et la crainte, à vous dire hautement et publiquement que je vous suis reconnaissant de votre dévouement inviolable et que je suis fier de vous.

Courage et espérance ! Le jour viendra où, grâce à vos efforts à vous, à ceux de tous les Royalistes, des vrais Français patriotes, la France loyale et généreuse n'aura que des magistrats qui, sous l'égide du Roi, sauront rendre à tous la justice, la vraie, la française.

Je vous embrasse.

PHILIPPE.

L' affaire Jean Delpech

Pujo, condamné injustement à payer trois mille francs de dommages-intérêts à Jean Delpech, force la justice républicaine à incarcérer comme voleur celui qu'elle jugeait diffamé.

Les Camelots du Roi ont toujours mené leurs campagnes pour rétablir l'ordre. La République les en a payés par des condamnations féroces ; cela ne les a pas découragés : ils ont continué. Alors, on a mobilisé contre eux des apaches avérés, et quand ils disaient publiquement que leurs adversaires étaient des bandits, la justice condamnait nos amis pour diffamation.

Mais la vérité finit toujours par éclater : l'affaire de Jean Delpech l'a montré d'une manière admirable. Ce fils de sénateur radical était un héros du cambriolage. Son père avait été grand-maître de la franc-maçonnerie, l'influence qu'il avait ainsi acquise était pour son fils une garantie d'impunité. Mobilisant contre les Camelots du Roi, les apaches, ses amis et complices, Jean Delpech prenait figure respectable de défense républicaine. Il en profitait et la police restait impuissante à le découvrir, les administrations de l'Etat prenaient sous leur protection ce voleur bien apparenté.

Là encore, il a fallu rétablir l'ordre et c'est Pujo, secondé par le service des renseignements des Camelots du Roi qui s'y est employé de main de maître.

Les vols de Jean Delpech sont prouvés et avoués ; on en est réduit à tenter de plaider pour lui la folie !

L'arrestation

Le 8 octobre dernier, les journaux de Paris publiaient l'information suivante :

La police a arrêté hier le fils d'un homme politique des plus connus, M. Jean Delpech, ingénieur, dont le père fut, durant plusieurs législatures, sénateur de l'Ariège, et un jeune étudiant en droit, ami de Jean Delpech, Marcel-Félix Girardin.

L'un et l'autre sont accusés et convaincus de cambriolage.

En Juillet dernier, M. Dumas, artiste peintre, alors en villégiature en province, recevait de son voisin, M. Boisgontier, artiste peintre lui aussi, un télégramme l'informant que, deux nuits de suite, des bruits suspects avaient été entendus dans le pavillon habité par

M. Dumas, 240, boulevard Raspail. Sachant son voisin absent, M. Boisgontier, afin de se rendre compte de la nature de ces bruits, s'était mis un soir à la fenêtre. Il avait alors aperçu une ombre qui fuyait dans le jardin.

Les cambrioleurs avaient fait main basse sur de nombreux objets de valeur, bibelots ou souvenirs : un encrier, une montre en or, une salière de prix, un bracelet en or et une somme de 60 francs en argent.

Pendant plusieurs jours, la police poursuivit des recherches, qui demeurèrent sans succès et qui, vraisemblablement, n'auraient jamais donné aucun résultat.

Quelques mois après le vol, M. Maurice Pujo, qui avait découvert les voleurs de la manière la plus irréfutable, se présenta au Parquet et révéla au Procureur de la République que les cambrioleurs étaient Jean Delpech et Marcel Girardin.

Pour établir la culpabilité de ceux qu'il désignait, M. Pujo déclara que le lendemain du vol, Jean Delpech, fils de l'ancien sénateur de l'Ariège, et Marcel Girardin avaient engagé, sous leur nom, dans différentes succursales du Mont-de-Piété, des objets volés au cours du cambriolage.

M. Pujo fut entendu par M. Chênebenoit, juge d'instruction.

Le magistrat chargea la direction de la police judiciaire d'ouvrir une information, afin de vérifier l'exactitude des déclarations de M. Maurice Pujo. L'enquête fut confiée à M. Valette, commissaire de police.

Les résultats en furent accablants pour Jean Delpech et Girardin.

Tous deux, en effet, aux dates indiquées par M. Pujo, avaient engagé, dans trois succursales du Mont-de-Piété, des objets provenant du cambriolage, et d'autres aussi, tel un appareil photographique, qui n'en venaient point. Leur culpabilité ne faisait aucun doute.

Deux mandats d'amener furent délivrés contre eux par le juge d'instruction et confiés à M. Valette.

Ils ont été arrêtés tous deux, au saut du lit, le 7, au matin.

Les personnages

Jean Delpech n'est pas un inconnu pour les lecteurs de l'*Action Française* ; l'autre, Girardin, est un pauvre hère qui s'était fait le serviteur du bandit Delpech.

Notre ami Maurice Pujo raconte ainsi comment et pourquoi il a été amené à s'occuper du personnage et à le faire coffrer :

La Bande des Casquettes vertes

Nos premiers rapports avec Jean Delpech datent de l'hiver 1908 1909, où nous menions au quartier Latin la campagne contre Thalamas. Nous reçûmes à ce moment-là, Maxime Réal del Sarte et moi, des lettres d'injures et de menaces qui étaient signées de ce nom. Nous apprîmes par la suite que Jean Delpech était le fils du sénateur, grand-maître de la franc-maçonnerie, et qu'il était lui-

même secrétaire général de la *Fédération républicaine des Etudiants de France*, qui venait de se fonder pour combattre les Camelots du Roi.

Le 13 octobre 1909, le jour de la fameuse manifestation qui eut lieu à l'occasion de l'exécution de Ferrer, le fils du sénateur Delpech se trouvait parmi les anarchistes qui incendièrent les kiosques, brisèrent les devantures et tuèrent l'agent Dufresne. Il fit ce jour-là un coup d'éclat en enlevant le drapeau espagnol qui flottait au-dessus de la porte de l'église castillane de l'avenue Friedland. Sur la plainte de l'ambassade, un mandat d'arrêt fut lancé contre le voleur, mais quand on sut qu'il s'agissait du fils Delpech, le mandat fut aussitôt retiré et l'ambassade dut se contenter de la restitution du drapeau.

Quelques jours après, le 12 novembre 1909, avait lieu, à la salle des Sociétés Savantes, une grande réunion donnée pour la rentrée des *Etudiants d'Action française*. A la sortie, nos amis, qui étaient séparés, furent attaqués par une bande qui s'était cachée au coin des rues. Elle assaillit Marius Plateau à coups de pavés et le blessa assez grièvement. Nous apprîmes le lendemain que cette bande, étrangère au monde des écoles et composée des pires individus, était connue au quartier sous le nom de *Bande des Casquettes vertes*. Elle était commandée, d'une part, par Jean Delpech, de l'autre par un nommé Guillout, arrêté jadis avec la bande des faux-monnayeurs du Luxembourg et arrêté de nouveau, il y a deux ans, pour le meurtre d'un de ses congénères, nommé M... Je révélai ces faits dans l'*Action française* du 14 novembre 1909, et j'écrivis que « cette bande d'escrocs, de souteneurs et de policiers, avait pour chef un faux-monnayeur et le fils d'un sénateur ».

L'abus de confiance au « duel »

Le faux-monnayeur se tint coi. Mais, le lendemain, je recevais les témoins de M. Jean Delpech, M. Fairize, élève de l'École normale, président de la Fédération républicaine, et M. B..., honnête homme fourvoyé dans cette affaire, qui ne cacha pas son mépris à Delpech quand il vit le rôle qu'on lui avait fait jouer.

Ces messieurs m'ayant demandé si c'était bien M. Jean Delpech que j'avais voulu désigner par « un fils de sénateur », je m'empressai de le reconnaître et me déclarai prêt à accepter une réparation par les armes. Je constituai aussitôt deux témoins, André Gaucher et Frédéric Delebecque.

A l'entrevue qui eut lieu le lendemain, les témoins de Jean Delpech demandèrent, avant tout débat, la rédaction d'un procès-verbal constatant que c'était bien Jean Delpech que j'avais désigné. Comme mes témoins s'étonnaient d'une pareille procédure et parlaient de discuter auparavant les conditions de la rencontre, les témoins de Delpech avouèrent alors que leur client n'avait nullement l'intention de se battre, et qu'ils ne réclamaient ce procès-verbal que pour avoir une pièce, signée de mes propres amis, qui lui permît de me poursuivre en justice ! Gaucher et Delebecque se levèrent brusquement et chassèrent ces singuliers témoins, qui n'étaient que des huissiers.

Où l'assassinat remplace le duel

Ce honteux procédé, constaté par une lettre publique de mes témoins, fit quelque bruit au quartier Latin, et l'amour-propre de Jean Delpech en souffrit. Le soir même de ce jour, 16 novembre, à six heures, une personne se présentait à l'*Action française* et m'avisait qu'un complot avait été formé par Delpech et Guillout, dans un bar de la rue Cujas, où les *Casquettes vertes* tenaient leurs assises, pour m'assassiner dans la soirée, au moment où j'irais rue Saint-André-des-Arts présider la réunion de nos Etudiants. Bien que je n'eusse pas attaché grande importance à ce rapport, quelques Camelots du Roi tinrent à venir me chercher chez moi pour m'accompagner. Mais comme je sortais de mon domicile, à huit heures, je trouvai à ma porte M. Thierry, officier de paix du VI^e^, des agents de la Sûreté et des agents cyclistes. M. Thierry s'approcha de moi et me dit : « La Préfecture vient de nous aviser que vous êtes ce soir menacé de mort. Je vois que, de votre côté, vous êtes prévenu. Nous tenons à vous accompagner cependant ».

Les assassins étaient postés dans une petite rue sur notre chemin. En nous voyant sur nos gardes, ils renoncèrent à leur projet.

Après un simulacre de provocation en duel, qui n'avait d'autre but que de se procurer une pièce permettant de baser une poursuite en justice contre Pujo, après une tentative d'assassinat qui avorta, grâce à l'intervention des Camelots du Roi, Jean Delpech eut l'aplomb de poursuivre notre ami en diffamation.

Les débats, raconte Pujo, eurent lieu devant la 9^e^ chambre, sous la présidence de M. Ausset, le sectaire huguenot que nous connaissons. Jean Delpech y fut présenté par son avocat et cousin, M^e^ Georges Béret, comme un pauvre petit enfant innocent, que j'avais indignement calomnié. Vainement, la parole éloquente de mon défenseur, M^e^ Magnier, rétablit-elle la vérité. Je fus « salé ». Le jugement me condamna à **cinq cents francs d'amende, mille francs de dommages-intérêts et plusieurs insertions.**

Mais ce n'est pas seulement dans le dispositif que le président Ausset montra son zèle pour les dauphins de la République. Faisant plus que ne le lui demandait la loi, il proclama dans une série d'attendus que l'honorabilité du fils d'une famille aussi républicaine devait être au-dessus de tout soupçon et que mes accusations étaient par là même aussi invraisemblables qu'odieuses ! Il sera amusant de relire ces attendus demain.

Le jugement du président Ausset fut confirmé par la Cour d'appel le 12 juillet 1910. Jean Delpech toucha pour la première fois mon argent.

Ceci est la première révélation de Delpech comme chef d'apaches, opérant sous la protection de la Justice.

Nous allons le voir manifester ses instincts de voleur.

Les vols de la Sorbonne

Le champ favori des exploits de Jean Delpech était la Sorbonne. Etudiant en sciences, il était attaché particulièrement au laboratoire de géographie physique de M. Velain. On dit que la faveur et la confiance étranges dont ce professeur couvrit toujours Jean Delpech n'étaient pas dues à la valeur scolaire de l'étudiant, mais à la puissance politique de sa famille et de ses relations. Cette confiance l'aurait incité à accuser souvent des vols commis, les innocents que lui désignait Delpech, et à ne vouloir jamais examiner les justes soupçons qui pesaient sur celui-ci.

En juin 1911, M. Velain constata la disparition d'une somme de quinze cents francs. Une plainte fut déposée et l'enquête dirigée aussitôt contre un honnête homme qui n'était pas des amis de Jean Delpech et qui dut subir, pendant de longs mois, l'humiliation et la douleur du soupçon. Sans doute, son innocence fut reconnue, mais la prévention resta chez le professeur, et c'est peut-être d'aujourd'hui seulement qu'elle cessera de peser sur cet innocent.

Cependant, les vols continuaient. Dans les mois suivants, M. Velain vit disparaître successivement son fusil, plusieurs instruments de topographie, trois appareils photographiques, etc., etc.... Le voleur procédait toujours de la même façon : il laissait en place les étuis. Pendant quelques mois, les vols cessèrent. C'était le moment où Jean Delpech était en villégiature dans l'Ariège. Mais, dans le courant de l'hiver 1912, ils recommencèrent au détriment des étudiants de la Faculté des Sciences. De nombreux livres et instruments leur appartenant disparurent de leur salle de travail. Le vol d'une règle à calcul, appartenant à un étudiant étranger, et que Jean Delpech essaya de vendre, amena la découverte du coupable. L'affaire menaçait d'aller loin et le scandale de dépasser les limites du quartier Latin. Quelques-uns des objets volés aux étudiants furent secrètement rapportés chez le concierge. Le doyen et le secrétaire de la Faculté des Sciences s'empressèrent alors d'arrêter l'enquête.

Toutefois, les commissaires de la salle de travail des étudiants, camarades de Jean Delpech, s'étaient réunis et leur président, M. Voiry, se chargea de lui écrire pour lui demander sa démission. Delpech la donna dans une lettre cynique, pleine d'injures et de menaces.

L'indulgence des professeurs favorisait l'audace du bandit, et, dans cette affaire, qu'on n'avait pas voulu éclaircir officiellement, on laissait encore le soupçon planer sur les innocents. Aussi, un certain nombre d'étudiants de la Faculté des Sciences,

sans distinction d'opinions, et parmi eux, d'anciens amis de Delpech, membres de la *Fédération républicaine*, demandèrent à Pujo de le démasquer publiquement.

Le 17 mai 1912, raconte Maurice Pujo, sous le titre *Un voleur à la Sorbonne*, je publiai dans l'*Action française*, le récit des récents méfaits de Jean Delpech. Je ne reçus aucun démenti pendant trois mois, je renouvelai mes accusations dans plusieurs articles : le voleur semblait accepter sa honte et reconnaître l'impossibilité de nier.

Le 5 août 1912, je recevais enfin une lettre, non de lui, mais de son frère. Il m'annonçait que, sur la demande de Jean Delpech, le conseil de discipline de la Sorbonne avait examiné son cas et qu'il avait rendu pleinement justice à son frère, en déclarant que je n'étais qu'un « colporteur de calomnies ».

La lettre se terminait par une provocation en duel de M. Jacques Delpech. Je refusai et cette substitution et cette façon de terminer l'affaire. A mes accusations réitérées, les Delpech avaient tardivement senti la nécessité de donner une réponse. Les professeurs de la Sorbonne n'ayant pas poursuivi le coupable, celui-ci s'était emparé audacieusement de cette indulgence pour exiger du conseil de discipline, composé de ces professeurs, qu'on le déclarât officiellement innocent.

Le doyen dreyfusard Appell et ses collègues, dont quelques-uns n'étaient les protecteurs de Jean Delpech que parce qu'ils avaient été ses protégés, se prêtèrent à cette manœuvre, ou la subirent. Ce n'est pas Jean Delpech, c'est moi qui fut jugé, et sans avoir été entendu. On proclama que je n'étais qu'un « colporteur de calomnies ».

Muni de ce certificat de complaisance, le voleur poussa l'audace jusqu'à assigner de nouveau Maurice Pujo en diffamation, et le tribunal, présidé par le président Hugot, fit droit à la requête du filou, en condamnant notre collaborateur à *mille francs d'amende et deux mille francs de dommages-intérêts.*

Personne, cependant, ni la police, ni la justice, ni sa famille, ni ses maîtres, ni ses amis, n'ignorait que Delpech fût réellement l'auteur des vols dont il était question.

***

Mais Jean Delpech, encouragé par l'impunité, devait, suivant sa pente naturelle, continuer sa carrière de bandit. Le cambriolage du boulevard Raspail avait été une nouvelle étape ; Delpech, toujours impuni, n'avait pas de raison pour s'arrêter en si beau chemin.

Il a fallu l'intervention de Pujo, chef des « gendarmes supplémentaires » que sont les Camelots du Roi, pour mettre la société à l'abri des attentats que le pouvoir républicain n'aurait demandé qu'à protéger.

***

Voici, d'ailleurs, de quelle façon Pujo raconte :

Comment j'ai fait arrêter le malfaiteur

Jean Delpech volait assurément par besoin d'argent, non que ce fils de sénateur fût dans la misère, mais il avait des passions, et notamment celle du jeu. On le connaissait dans tous les tripots de Paris. Il était un habitué de l'*Aviation-Club de France*, 14, place du Havre et du *Club international*, 10, rue du Havre. Dans beaucoup de ces cercles, il était brûlé et avait été affiché pour avoir usé trop souvent de l'exception de jeu. Un incident de ce genre provoqua récemment une scène scandaleuse dans un cercle de la rue de Richelieu.

Mais Jean Delpech volait aussi par sport, par art. Il se vantait d'être le cambrioleur le plus adroit de Paris. Il se faisait gloire de se mettre constamment dans des situations ultra-périlleuses, et d'être toujours retombé sur ses pieds. Les tribunaux républicains n'avaient-ils pas encouragé cette opinion.

A vrai dire, si les circonstances ne nous y avaient pas mêlé, cet aventurier n'aurait pas les ailes cassées et il aurait pu faire, pendant de longs jours encore, de nouvelles dupes et de nouvelles victimes.

Nous-mêmes, nous n'avions pas cru devoir faire appel de notre dernière condamnation. Nous remettions à la justice immanente le soin de venger la vérité, mais sans croire cependant que le jour en fût si proche.

Au moment de notre dernier procès, nous avions ouvert une enquête avec nos propres moyens pour retrouver la trace des objets dérobés à la Sorbonne. C'est seulement après le jugement, il y a quelques semaines, que cette enquête donna des résultats et nous permit d'entamer la revision de notre procès.

J'appris que l'un des appareils photographiques perfectionnés volés à la Sorbonne se trouvait chez MM. B..., fils d'un peintre habitant 240, boulevard Raspail, à qui Delpech l'avait confié. A la veille du procès, dans la crainte de perquisitions, il avait ainsi dispersé les produits de ses vols chez plusieurs de ses amis. J'appris, en même temps, que cette maison du boulevard Raspail, dont Delpech était un familier, avait été tout dernièrement le lieu d'un cambriolage. C'est du rapprochement de ces deux faits et de quelques autres, que nous connaissions déjà, que notre enquête prit une direction et une force nouvelles.

Cette enquête, elle a été menée par le service des renseignements des Camelots du Roi que nous avions reconstitué en avril dernier et pour les frais duquel nous avions demandé les subsides de nos amis. Ces ressources étaient modestes, mais le dévouement, l'intelligence, l'ingéniosité, le courage suppléent à tout.

L'immeuble du 240 boulevard Raspail se compose de plusieurs pavillons, avec ateliers, habités par des artistes. A côté de l'habitation de MM. B..., les amis de Delpech, se trouve le pavillon occupé par le peintre bien connu, M. Hector Dumas, et sa famille. A ras du sol, se trouve un soupirail assez haut pour permettre de descendre les barriques dans la cave. Dans le courant de l'été, la bonne de M. Dumas, ayant oublié sa clef, dut rentrer dans la maison par ce soupirail, en soulevant du dehors, à l'aide d'un instrument, la barre

intérieure qui le ferme et qui n'est pas retenue par un cadenas. Les fils B... étaient à leur fenêtre, et s'amusèrent de la scène. Jean Delpech se trouvait-il alors avec eux, ou ses amis lui racontèrent-ils ensuite, sans penser à mal, combien il était facile de pénétrer dans la maison de leurs voisins ?

Vers la fin de juillet, M. Hector Dumas et sa famille partirent pour la Bretagne. Le 2 août, ils étaient rappelés par un télégramme qui leur annonçait que leur pavillon avait été cambriolé. Le malfaiteur avait ouvert du dehors la grille qui ferme la cour centrale. Il était entré ensuite dans la cave par le soupirail ; de la cave, il était remonté dans la salle à manger, et au premier étage, où se trouve l'atelier. Dans la salle à manger, il avait pris des couverts, des salières, un coquetier en argent, etc. Dans la chambre à coucher voisine, une montre et un bracelet en or, des broches, des épingles de cravate, un onglier, etc., etc. Dans l'atelier, il avait trouvé encore des colliers de corail, d'améthyste, divers bijoux et une somme de soixante francs en espèces. Une autre somme de cent trente francs lui avait échappé.

Le cambrioleur était venu deux fois, la première, dans la nuit du 28 au 29 juillet, la seconde, dans la nuit du 1er au 2 août. A sa première visite, M. B..., le peintre, avait entendu du bruit, mais ne s'en était pas préoccupé, pensant que ses voisins étaient rentrés. Au second cambriolage, il se leva, alla prendre son revolver et arriva dans la cour pour voir fuir un jeune homme à toutes jambes. Quelle situation tragique, s'il avait tiré et s'il avait reconnu dans le cambrioleur le meilleur ami de ses fils, qu'il considérait comme son propre enfant ! Cela ne se voit pas que dans les romans.

M. Hector Dumas, avant de repartir pour la campagne, adressa une plainte au Parquet contre inconnu. Cette plainte alla dormir dans les cartons comme beaucoup d'autres, et le coupable paraissait assuré d'une éternelle impunité.

Nos recherches, provoquées par la coïncidence que j'ai signalée, étaient cependant sur la piste. Je n'ai pas à dire par quels détours elle nous a menés. Je n'ai pas à brûler notre service de renseignements, et je suis tenu d'ailleurs par certaines paroles données à quelques-uns de ceux qui nous ont aidés à découvrir l'entière vérité. Dans les premiers jours de septembre, nous avions appris que la plupart des objets dérobés chez M. Hector Dumas avaient été engagés, au lendemain des cambriolages, en divers bureaux du Mont-de-Piété, par MM. Jean Delpech et Marcel Girardin. Ce dernier étant un étudiant en droit, dont Delpech avait fait à peu près son domestique. Bien mieux, nous avions en notre possession quatre reçus de reconnaissances qui avaient été vendues à des marchands, et trois petits objets sans valeur, dont le Mont-de-Piété n'avait pas voulu.

L'auteur ou les auteurs du vol ne faisaient plus de doute. Dans ces conditions, que devions-nous faire ?

J'ai dit plus haut que j'avais le droit et le devoir de prévenir le Parquet et d'aider le volé à rentrer dans son bien, de livrer à la Justice celui qui m'avait traduit devant les tribunaux, qui m'avait fait condamner pour avoir dit la vérité, celui surtout qui avait fait soupçonner des innocents.

Livrer un coupable à la Justice, c'est bientôt dit : il faut encore

que la Justice veuille le prendre ! Or, ce coupable-là, l'un des dauphins du régime, était *indésirable* dans les hôtelleries de la Thémis républicaine.

Je raconterai plus tard les hésitations et les retards avec lesquels furent reçus les moyens que j'apportais à la Justice d'exercer sa fonction, comment je dus, par deux fois, engager ma signature, comme dans une nouvelle plainte, ajoutée à celle de M. Dumas, et prendre personnellement la responsabilité de l'instruction et de ses progrès. Cela dit, je tiens à rendre hommage à l'effort méritoire que mirent, pour accomplir leur devoir de magistrats français, M. le juge d'instruction Chênebenoit et M. le commissaire Valette.

Il y a dix jours, les objets déposés au Mont-de-Piété par Jean Delpech et Marcel Girardin étaient enfin saisis. Les beaux-parents de M. Dumas, appelés dans le cabinet de M. Valette, les reconnaissaient formellement pour ceux qui avaient été volés à leurs enfants, comme M. Dumas lui-même avait reconnu les trois petits objets que je lui avais envoyés.

La preuve était faite et je dois dire à l'honneur des magistrats qu'ils n'hésitèrent pas. Dès le lendemain, j'eus le sentiment que des mandats d'arrêt étaient lancés.

Ces mandats ne purent être exécutés qu'après une attente de plusieurs jours. Delpech avait quitté Paris vers le milieu de septembre, et devait y être de retour le 24, car les affaires d'une société, dont il était le fondé de pouvoirs, le rappelaient à cette date. On ne le vit ni le 24, ni les jours suivants, et nous savons que la société à laquelle il avait à rendre des comptes s'inquiéta fort et même désespéra de son retour, à tel point que, si nous ne nous trompons, elle le suspendit, vendredi dernier, de ses fonctions.

Delpech, comme tous les criminels, avait la hantise du châtiment. Il avait pris soin de laisser ignorer à tout le monde son adresse et se faisait adresser ses lettres à Nice, poste restante. Ces lettres, si pressantes fussent-elles, restaient d'ailleurs sans réponse.

Enfin, lundi matin, il arrivait à Paris, mais c'était pour deux jours seulement ; le temps de se procurer de l'argent. Nous en étions informés le lundi soir, mais la Sûreté, cette fois, l'était aussi. Elle établit une souricière à son domicile, 22, boulevard Edgar-Quinet, et à son bureau, 27, rue de Rome. Comme il pressentait quelque chose, il avait évité de passer la nuit chez lui. Mais, à onze heures et demie, rue de Rome, les inspecteurs l'appréhendèrent. Conduit aussitôt chez lui, il assista à la perquisition qui fut pratiquée par M. Valette, en présence de Mme Hector Dumas. Le misérable crânait encore, souriant, faisant le galant homme et reconnaissant bien être coupable, mais seulement d'imprudence et de légèreté, offrant d'indemniser ses victimes et ne doutant pas que la Justice serait une fois de plus une mère pour lui.

Girardin, de son côté, avait été arrêté dès le matin. Tous deux furent conduits à la Sûreté et, après interrogatoires, furent écroués.

***

Comme conséquence de cette arrestation, une sanction s'impose : Pujo reste condamné comme diffamateur ; Delpech a bel et bien gardé les dommages-intérêts qu'il avait touchés. S'il est déjà énorme que nos « gendarmes supplémentaires » soient payés par des condamnations, il est tout à fait exorbitant de leur imposer de payer les bandits qu'ils ont découverts.

A quand la revision du procès de Pujo ?

L'ACTION FRANÇAISE
et
l'Affaire Dreyfus

La Ligue d'Action Française n'a jamais perdu de vue que la politique imaginée pour sauver Dreyfus nous offre, en même temps que le meilleur emblème, le point le plus vulnérable du régime antifrançais que notre but est de détruire. En demandant, au lendemain du procès de Rennes, qu'il ne fût plus question de l'affaire Dreyfus, les esprits indécis et frivoles qui prétendaient conduire l'opposition nationale, avaient commis une fois de plus la faute que leur suggérait l'adversaire. Il auraif fallu poursuivre l'avantage obtenu par la courageuse loyauté des juges de Rennes, et réclamer aussitôt le châtiment des criminels. On préféra les laisser machiner en paix leur revanche, et c'est ainsi qu'ils ont pu prononcer finalement la réhabilitation d'un traître avéré, écarter de l'armée les meilleurs et les plus éminents de ses chefs, favoriser partout l'indiscipline et l'anarchie, installer au pouvoir les serviteurs de l'étranger, achever de dépouiller et couvrir de calomnies le clergé national.

C'est le 12 juillet 1906 que la Cour de Cassation a prétendu réhabiliter le traître Dreyfus, en annulant sa condamnation sans le renvoyer devant un nouveau Conseil de guerre. La loi interdisait cette cassation sans renvoi ; la Cour n'a pu se prononcer que par une forfaiture, et, pour s'en couvrir, elle a fait un faux. Ce faux ne portait pas sur un élément secondaire, sur une pièce accessoire du procès Dreyfus. Ce que la plus haute juridiction de la République a falsifié, c'est la loi, dont elle a la garde, et qui seule définit ses pouvoirs en matière de revision.

La Cour de Cassation ne peut, aux termes de la loi, juger à elle seule, sur le fond d'une affaire, que dans des cas exceptionnels, visés par l'article 445 du Code d'Instruction criminelle. L'arrêt rendu en faveur de Dreyfus prétend « faire application » de cet article 445 ; mais le texte réel de l'article dit toute autre chose que ce que l'arrêt lui fait dire. La Cour a négligé dans ce texte sept mots qui la gênaient, elle en a supposé cinq autres dont elle avait besoin pour pouvoir casser sans renvoi. On aura une idée de cette double altération par ce tableau qui montre la

loi telle qu'on la trouve dans le Code, et la loi telle qu'on devrait la trouver, si l'arrêt de la Cour en était « l'application » :

Article 445 du Code d'Instruction criminelle

Texte du Code	*Texte inexistant visé par la Cour*
Si l'annulation de l'arrêt *à l'égard d'un condamné vivant* ne laisse RIEN subsister qui puisse être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé.	Si l'annulation de l'arrêt ne laisse rien subsister qui puisse, *à la charge du condamné*, être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé.

A gauche sont transcrits en lettres italiques les sept mots inscrits dans le texte du Code et que la Cour de Cassation a *supprimés*.

A droite, sont transcrits en italique les mots que la Cour a *ajoutés* à un autre endroit du texte.

L'altération matérielle est donc bien évidente, et elle ne peut être contestée. Les amis de Dreyfus, quand on les oblige à se prononcer sur ce point délicat, ont coutume d'en nier l'importance. La Cour de Cassation, disent-ils, a mis un mot pour un autre, elle a changé la place d'un membre de phrase, mais cela revient au même, et c'est « vos beaux yeux, belle marquise » au lieu de « marquise belle, vos yeux beaux ». Un examen quelque peu attentif suffit cependant pour montrer que la différence entre les deux textes équivaut à celle du blanc au noir. Le texte supposé par la Cour autoriserait, en effet, une annulation sans renvoi que le texte du Code interdit de la façon la plus nette, et d'ailleurs la plus conforme aux principes posés par la loi.

La loi ne prévoit que deux cas où la Cour de Cassation peut casser sans renvoi un arrêt ou un jugement soumis à la revision.

1° Lorsqu'il ne pourra être procédé à de nouveaux débats oraux entre toutes les parties, notamment en cas de décès, contumace ou défaut d'un ou de plusieurs condamnés, etc. Dans ce cas, la Cour doit avant de casser sans renvoi, « constater expressément cette impossibilité .» (Code d'Instruction criminelle, art. 444, paragraphe 5).

Comme Dreyfus n'était ni mort, ni contumace, ne faisait pas défaut, etc., il était impossible à la Cour d'invoquer ce texte pour annuler sans renvoi.

2° Si l'annulation de l'arrêt *à l'égard d'un condamné vivant* ne laisse RIEN subsister qui puisse être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé (Art. 445, § 6 et dernier).

« Ne laisse RIEN subsister », c'est-à-dire si l'annulation a été prononcée parce qu'il a été établi que le crime ou le délit n'a jamais eu lieu, ou bien parce que l'acte qui a donné lieu à la condamnation ne présente pas les caractères juridiques d'un crime ou d'un délit. Dans ce cas, pas de renvoi, parce que de

nouveaux débats sont impossibles, la base même de tous débats ayant disparu.

« Annulation de l'arrêt, *à l'égard d'un condamné vivant* », dit le texte : en effet, si le condamné est mort, le cas est prévu par le paragraphe précédent comme on l'a vu plus haut.

Dans l'espèce, le condamné Dreyfus était vivant, l'annulation du jugement, *à l'égard de Dreyfus vivant, laissait subsister le crime de trahison*, constitué par l'envoi du bordereau en 1894. (La Cour l'a reconnu, puisque, dans l'arrêt, elle impute ce crime à Esterhazy).

Il était donc également impossible à la Cour d'invoquer ce texte pour annuler sans renvoi.

La Cour de Cassation ne pouvait par conséquent arriver à l'annulation sans renvoi qu'en falsifiant la loi. C'est ce qu'elle a fait, en insérant dans son arrêt les attendus suivants :

« Attendu que l'annulation du jugement du Conseil de guerre ne laisse rien subsister qui puisse, *à sa charge* (à la charge de Dreyfus), être qualifié crime ou délit.

« Attendu dès lors que, *par application du paragraphe final de l'article* 445, aucun renvoi ne doit être prononcé ;

« Par ces motifs, annule, etc. ».

C'est-à-dire que la Cour a fait application, non du paragraphe final de l'article 445, comme elle le dit mensongèrement, mais d'un texte de loi imaginaire qui serait ainsi conçu :

« Si l'annulation de l'arrêt ne laisse rien subsister qui puisse, *à la charge du condamné vivant*, être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé ».

La simple comparaison du texte imaginaire avec le texte réel montre comment la Cour a falsifié la loi.

Comme l'avait dit en 1899 le procureur général Manau, qui cependant avait prononcé un chaud réquisitoire en faveur de Dreyfus, il n'était « pas possible » à la Cour de proclamer elle-même l'innocence de Dreyfus. Pour que cela fût possible, disait-il, « il faudrait que Dreyfus fût mort... La loi ne laisse aucun doute à cet égard. Il suffit de la connaître et, pour la connaître, de la lire. Le texte est formel ».

De l'aveu même de l'un des siens, la Cour de Cassation a donc violé la loi pour sauver Dreyfus.

Aucune discussion n'est possible, et il n'y a point de subtilité de jurisprudence qui puisse atténuer l'évidence du fait ; aussi bien l'adversaire ne s'y résigne-t-il point. La *Dépêche de Rouen* a, un beau jour, le 2 décembre 1906, essayé de trouver un précédent à l'arrêt scandaleux de la Cour suprême : mais l'objection fut aussitôt relevée, discutée et dissoute, et la *Dépêche* contrainte par huissier d'en insérer la réfutation. Elle le fit de mauvaise grâce, en annonçant une réplique qui n'est jamais

venue, et qui ne pouvait venir. Les 14 et 21 novembre 1908, les *Pages Libres* ont essayé, elles aussi, de réduire à néant notre accusation. Nous avons demandé aux *Pages Libres*, selon notre droit légal, mais en invoquant seulement la liberté d'esprit et l'amour de la vérité dont on se pique en cette revue, d'insérer un article où nous mettions en lumière, les erreurs, les méprises, les équivoques, les oublis de l'auteur, M. Chénevier. Au lieu de faire droit à notre demande, elles ont préféré faire un choix, reproduire quelques-unes de nos rectifications les moins importantes, mais, pour l'essentiel de notre démonstration, déclarer qu'elles ne se souciaient pas d' « entrer en discussion juridique avec des gens notoirement hostiles à toute liberté de discussion ». La réponse que nous adressions aux *Pages Libres* a paru dans la *Revue d'Action Française* du 15 mars 1909.

Il reste acquis que la *Cour de Cassation a violé la loi et commis un faux pour sauver le traître Dreyfus*. Il ne fallait pas moins pour empêcher l'ex-capitaine d'être une troisième fois condamné sur les preuves de sa trahison.

L'Action Française n'a pas voulu que ce crime de la plus haute juridiction de la République pût être ignoré des Français. Dès le lendemain de l'arrêt frauduleux de la Cour suprême, et malgré les objections que lui prodiguaient les esprits timorés, elle s'occupa d'organiser une campagne méthodique pour dénoncer à la France entière les crimes accumulés par le parti de Dreyfus. Nous avons donné, dans l'Almanach de 1909, un résumé de la campagne d'affiches et de conférences qui a commencé le 20 septembre 1906, et que nous poursuivons encore aujourd'hui. Par plus de deux cents réunions données à Paris et dans les grandes villes avec le concours du commandant Cuignet, la noble victime des machinations dreyfusiennes, cinquante mille affiches, trois cent mille brochures, quinze cent mille feuilles volantes distribuées par tout le pays, par la vaste propagande des journaux amis de Paris et des provinces, par les attaques furieuses et répétées d'une partie des journaux dreyfusards, l'Action française a fait connaître le détail de ses accusations et de ses preuves à quiconque n'a pas voulu les ignorer à tout prix. Les accusations qui concernent Picquart et le texte même du « Deuxième Appel au pays » ont été portés à la tribune de la Chambre, le 31 mai 1907, sur l'initiative de M. de Rosambo, député royaliste des Côtes-du-Nord. M. Le Breton, sénateur royaliste de la Mayenne, M. Dominique Delahaye, sénateur royaliste de Maine-et-Loire, ont reproduit plus tard devant le Sénat l'accusation de forfaiture et de faux que nous avons élevée contre la Cour suprême. Le Gouvernement a subi nos attaques répétées sans y répondre autrement que par des mesures disciplinaires contre le sous-lieutenant de réserve Léon de Mon-

squiou, plus tard contre le lieutenant en non-activité Robert
Boisfleury. Le 20 octobre 1908, à la tribune de la Chambre,
. Briand, répondant à Biétry, aborda bien le 445, mais cha-
me de ses articulations fut aussitôt réduite à néant dans
otre journal.

N'osant poursuivre l'*Action Française* en diffamation devant
cour d'assises, où la preuve nous eût été trop facile, le parti
e Dreyfus a seulement essayé de nous frapper à la caisse.
ous avons énuméré dans l'Almanach de 1910 les nombreuses
ttres soi-disant rectificatives que le traître a prétendu nous
ire insérer. On a vu aussi comment, sur notre refus, tout ce
u'a pu faire Dreyfus a été de nous demander 200.000 francs
e dommages-intérêts pour « injures » et 20.000 francs pour non-
nsertion devant des tribunaux civils et correctionnels, où la
reuve n'est pas permise. Nous avons, sur les « injures », décliné
compétence du tribunal civil, car les qualifications pour les-
uelles Dreyfus nous poursuivait étaient intimement liées, dans
s articles incriminés, à l'accusation de trahison, laquelle cons-
ituait une diffamation, dirigée contre Dreyfus en sa qualité
'officier, de fonctionnaire public : en vertu de la loi de 1881 ;
ne pouvait donc nous poursuivre que devant les assises.
près de magistrales plaidoiries de Mes Magnier et de Roux,
Tribunal, présidé par M. Le Berquier, se déclarait incom-
étent. Le traître n'a pas fait appel ; il s'est empressé de payer
ous les frais, reconnaissant ainsi, une fois de plus, son infamie.

Quant aux 20.000 francs pour refus d'insertion, nous avons
ussi décliné la compétence devant laquelle nous étions assi-
nés, le tribunal correctionnel. Celui-ci s'est déclaré compétent.
Nous avons interjeté appel. La Chambre des appels correction-
els a confirmé la compétence du tribunal correctionnel dans
leux jugements, le premier rendu par défaut, le second sur
pposition.

L'affaire revint alors pour être plaidée au fond, et fut appelée
uccessivement aux audiences du 26 janvier, du 27 avril, du
29 juin et du 5 octobre 1910. A cette dernière audience, on fixa
définitivement la date du 11 janvier 1911 pour les plaidoiries.
Me Demange, avocat du traître, se contenta d'exposer briè-
vement les prétentions de son client, puis on renvoya à huitaine
pour entendre Me Magnier. A cause de l'absence d'un juge, ce
ne fut cependant que le 25 janvier que notre avocat fut appelé
à répondre à Me Demange.

Cette audience du 25 fut marquée par un très gros incident.
Me Magnier ayant voulu donner lecture de la lettre du Com-
mandant Cuignet au Procureur général Baudoin — docu-
ment indispensable aux débats, puisque c'étaient précisément
des réponses à cette lettre parue dans nos colonnes que le

traître Dreyfus prétendait nous faire insérer — le Président Ausset s'opposa à cette lecture : c'est ce même M. Ausset qui devait donner toute la mesure de sa basse haine et de son indignité comme magistrat, dans la fameuse séance du 24 mars, où soixante-quatre mois de prison furent infligés à nos amis, et le même que le gouvernement de la République devait récompenser d'une décoration le 14 juillet suivant... En vain, Me Magnier déposa des conclusions qui furent rejetées. L'avocat de l'*Action Française* se vit alors dans l'obligation de quitter la salle sans avoir pu présenter notre défense. Le 8 février, la 9e Chambre a rendu son jugement. L'*Action Française* était condamnée à 400 francs d'amende, à 2.800 francs de dommages et intérêts et à l'insertion du jugement sous une astreinte de 50 francs par jour de retard. Le 5 juin, ce jugement a été confirmé par défaut aux appels correctionnels. Mais opposition ayant été immédiatement faite de cet arrêt, le procès est revenu contradictoirement devant la Cour d'appel après les vacances judiciaires.

Le 12 décembre, l'*Action Française* a consacré un numéro spécial au traître Dreyfus, pour la publication des lettres que les juges à sa solde nous ont condamnés à insérer. Chacune de ces lettres est suivie de textes et de commentaires établissant la forfaiture de la Cour de Cassation et la culpabilité de son misérable client.

L'*Action Française* reproduit la lettre du commandant Cuignet à Ballot-Beaupré du 15 septembre 1908, à propos de l'article 445, les *fac-simile* de deux lettres de Dreyfus, l'une adressée à notre gérant et l'autre reproduisant le recto du bordereau, et enfin un article de M. Emile Faguet sur Ballot-Beaupré, Baudoin et l'article 445.

Le jour même, les deux procès en refus d'insertion et en 10.000 francs de dommages-intérêts intentés par le traître revinrent devant la Cour d'appel.

Notre avocat, Me Magnier, explique pourquoi, comme Charles Maurras l'avait écrit (« Nous insérerons à *notre heure* ») un numéro spécial avait été consacré aux lettres du traître. L'arrêt fut renvoyé à huitaine.

Le 19 décembre, la cour d'appel présidée par de Valles, rendit un arrêt condamnant l'*Action Française* à publier une seconde fois les réponses du traître Dreyfus au texte par lequel nous prouvons, chaque jour, l'indignité de la cour suprême.

La publication de ces lettres commença le 29 janvier. L'*Action Française* répondit au traître Dreyfus en reproduisant la lettre accablante du commandant Cuignet à Ballot-Beaupré, et le commentaire de M. Emile Faguet sur l'article 445 et la forfaiture de la Cour de cassation.

Le 31 janvier, notre ami Henri Dutrait-Crozon, auteur du *Précis de l'Affaire Dreyfus*, rappelle dans l'*Action Française* comment la Cour de Cassation a faussé le sens du paragraphe final de l'article 445 du Code d'instruction criminelle, sur lequel elle s'est appuyée pour ne prononcer aucun renvoi dans la deuxième reprise du procès du traître.

L'*Action Française*, répétons-le encore une fois, a été condamnée par des tribunaux correctionnels où la preuve n'est pas admise.

Aucune poursuite devant la cour d'assises n'a donc été intentée, comme la loi l'aurait voulu, contre ceux qui avaient produit, et avec un tel éclat, de si graves accusations contre les plus hautes personnalités politiques et la première juridiction du pays. Le scandale a été senti et dénoncé en vain par un bon nombre de journaux dreyfusards. Dès Octobre 1906, une circulaire du Garde des Sceaux Guyot-Dessaigne a été lancée aux divers parquets pour éviter tout excès de zèle imprudent. Et c'est impunément que l'Action française a pu, devant des centaines de milliers de citoyens, dont le nombre ne cesse de s'accroître, taxer de forfaiture et de faux la Cour de Cassation, de faux témoignage, d'indiscipline et de faux un ministre de la Guerre, Marie-Georges Picquart, de dévouement aux seuls intérêts étrangers un chef du gouvernement, Clémenceau. Avec toutes les forces dont ils disposent contre nous, et bien qu'ils ne puissent ignorer quel prestige serait nécessaire aux fonctions qu'ils ont prises chez nous, ceux qui gouvernent la France n'ont même pas osé réunir contre l'Action française le tribunal d'exception d'une Haute-Cour. C'est que même un tribunal d'exception serait forcé de discuter contre l'Action française des preuves qui ne sont pas discutables ; et cette discussion, quand elle aboutirait à la plus injuste sentence, aurait encore pour effet d'aider l'Action française, en étendant la publicité qu'elle continue de donner à ses preuves.

Il est prouvé que Dreyfus est un traître. Il est prouvé que Picquart est un mauvais soldat, un faux témoin, un faussaire. Il est prouvé que Clémenceau a toujours servi contre la France les intérêts de l'Etranger. Il est prouvé que la Cour de Cassation, pour sauver Dreyfus, a violé et faussé l'article 445 du Code d'instruction criminelle. La comparaison du texte authentique et du texte frauduleusement imaginé par la Cour, que nous avons reproduite plus haut (p. 88), et que l'*Action Française* quotidienne, depuis peu de temps après sa fondation, reproduit dans chacun de ses numéros, est le *talisman* qui assure les patriotes contre toutes poursuites devant les tribunaux : la preuve en a été vingt fois faite, la vue du *talisman* suffit pour déconcerter jusqu'aux simples commissaires de police. Instrument

précieux de propagande, gage certain d'immunité, le *talisman* permet aux patriotes la propagande la plus sûre contre la « justice » républicaine et les gouvernements dont elle accepte les ordres.

Cette propagande est aussi la meilleure, selon l'expérience, pour guérir les illusions de bien des républicains. L'action personnelle de tous nos ligueurs et amis a déjà obtenu de la sorte les plus excellents résultats. Et les réunions qu'a données l'Action française, depuis l'origine de la campagne antidreyfusarde, se sont de plus en plus fréquemment terminées sur des acclamations enthousiastes adressées à la fois au principe de la Monarchie et à la personne si profondément royale de Monseigneur le Duc d'Orléans.

Nos ligueurs sauront, aussi longtemps qu'il sera nécessaire, rappeler à leur entourage les leçons de l'affaire Dreyfus.

Les origines de l'Action Française et ses moyens de propagande

I

Ce que j'ai à exposer est un fait tout à la fois très simple et très éloquent. Des républicains, jeunes pour la plupart, et d'origines très diverses, sont venus à la monarchie. Ils y ont été conduits par leurs études, par leurs réflexions propres ; ils ont par des raisons, par des considérations nouvelles, par l'originalité de l'évolution de leur pensée, donné un caractère de jeunesse et de nouveauté à l'idée monarchique que trop de préjugés présentaient comme une conception arriérée, contraire au progrès...

L'œuvre entreprise en Août 1899 par les écrivains de l'*Action Française* était une œuvre purement scientifique, une œuvre de pensée, dégagée de tous préjugés. Le terrain sur lequel ils étaient unis, était celui du nationalisme. Mais le nationalisme sentimental, qui est encore aujourd'hui celui de la Patrie Française, se traduit dans les réunions politiques en des discours sonores et vides...

Or, ce que voulaient Vaugeois et ses collaborateurs, c'était un nationalisme qui pût s'enseigner, se démontrer. Le *sentiment* nationaliste de l'*Action Française* tendait donc à se constituer en un corps de doctrine, mais pour y parvenir, les écrivains de l'*Action Française* précisèrent une *méthode* admirablement exprimée dans cette déclaration dont il faut peser tous les termes :

« L'*Action Française* s'adresse au nationalisme quand il est conscient, réfléchi et rationnel.

« Un vrai nationaliste place *la patrie avant tout*. Il *conçoit donc*, il *traite*, il *résout* toutes les questions politiques pendantes, dans leur rapport avec l'*intérêt national*.

« Avec l'*intérêt national* et non avec ses *caprices de sentiment*.

« Avec l'*intérêt national* et non avec ses *goûts ou ses dégoûts*, ses *penchants* ou ses *répugnances*.

« Avec l'*intérêt national* et non avec sa *paresse d'esprit*, ou ses *calculs privés*, ou ses *intérêts personnels* ».

La méthode étant connue, avant de passer outre, arrêtons-nous un instant à considérer la personnalité, l'individualité des premiers

---

La première partie de cette notice est extraite d'une conférence de M. Alain Raizon du Cleuziou.

collaborateurs de l'*Action Française*. Leurs opinions, aussi bien philosophiques que politiques, présentaient une extrême diversité. On comptait parmi eux des libres-penseurs, des positivistes, des républicains-purs ou des césariens, un seul royaliste : Charles Maurras. Henri Vaugeois, fondateur de l'*Action Française*, était professeur de philosophie au collège de Coulommiers, au moment où l'affaire Dreyfus éclata ; il était, de plus, secrétaire du *Bulletin de l'Union de l'Action morale*, revue fondée par M. Paul Desjardins, pour la conversion des Français au moralisme libéral et protestant. Lucien Moreau, ancien collaborateur de la *Revue encyclopédique Larousse*, est d'origine radicale. Il s'était trouvé, à la sortie de la Sorbonne, en plein courant d'idées anarchistes. Léon de Montesquiou lui-même, porteur d'un grand nom de l'aristocratie française, était républicain, fortement imbu d'idées libérales. Louis Dimier, professeur au lycée de Valenciennes, catholique pratiquant et militant, a dû donner sa démission pour sauvegarder son indépendance ; il croyait à la possibilité d'organiser la République pour la rendre habitable. Tels étaient d'abord avec Jacques Bainville, Jean Rivain, Robert Launay, les écrivains les plus habituels de la revue de l'*Action Française*.

Ils reconnurent tout d'abord le principe anarchique des utopies de J.-J. Rousseau qui organise de toutes pièces le gouvernement populaire. Si la souveraineté réside tout entière dans le peuple et se manifeste par des citoyens, on peut dire adieu aux libertés des villes des provinces, aux franchises des organisations particulières. L'Etat populaire devient seul maître, il intervient légitimement pour tout réglementer, il empêche toute organisation spontanée, tout doit s'incliner devant la loi de la majorité. L'Etat absorbe tout, mais sa nature est essentiellement anarchique, car il manque de permanence, de fixité, de responsabilité, il est mobile comme l'opinion, il est à la merci des partis organisés qui forment l'opinion, il est instable, et par conséquent manque d'esprit de suite. Il ne peut donc être que faible vis-à-vis de l'étranger, et tyrannique à l'intérieur, parce qu'il émane d'une majorité dominant une minorité ; il est centralisateur, car les libertés locales ne peuvent tenir devant le principe de la souveraineté de la nation. Bien plus, l'Etat républicain ne peut pas décentraliser, parce qu'il ne représente jamais la nation, mais un parti, et que le parti au pouvoir a intérêt à resserrer les liens administratifs pour agir sur le corps électoral, afin de conserver le pouvoir (1).

---

(1) Un journaliste français demandait à l'illustre Norvégien Nansen pourquoi ses compatriotes avaient choisi la Royauté et non la République ; il répondit :

« Nous avons choisi la Monarchie pour trois motifs :

« Le premier, c'est que, la Norvège n'étant pas riche, nous voulons un gouvernement économique et, vous le savez, il n'y a pas de gouvernement plus coûteux que la République.

« Le deuxième, c'est que nous voulons être forts ; et la République nous eût rendus trop faibles vis-à-vis de la Suède.

« Enfin, nous voulons être libres ; nous ne nous soucions nullement de subir la tyrannie des partis ».

Les variations des ministères successifs au cours de l'affaire Dreyfus, la politique étrangère sans direction certaine semblèrent aux écrivains de l'*Action Française* le produit naturel des institutions républicaines, mais malgré ces constatations ils restaient républicains. Mais la méthode que s'était fixée l'*Action Française* : étudier dans les faits, c'est-à-dire d'une manière positive, les causes de notre décadence, et chercher toujours dans les faits le remède en faisant abstraction de toute idée préconçue, allait pousser Vaugeois, comme malgré lui, vers la monarchie. Les déclarations de M. de Lur-Saluces le frappèrent vivement ; il compara la mobilité du gouvernement populaire irresponsable et la stabilité de la forme monarchique où il existe un organe de l'intérêt général. L'intérêt de la dynastie se confond nécessairement avec l'intérêt de la nation : la France n'est-elle pas l'œuvre de la Maison Capétienne ? (1) Le roi est supérieur aux partis, il assure dans le gouvernement la continuité des desseins politiques...

Je ne puis qu'indiquer d'une manière très brève, cette période de tâtonnements de l'*Action Française*. Elle est extrêmement intéressante par le nombre d'idées qui y furent remuées. Chacun cherche sa voie, lutte contre ses préjugés, contre une éducation anarchique reçue dans l'Université, mais tous s'orientent insensiblement vers la monarchie...

Sur ces entrefaites, Maurras partit pour Bruxelles et demanda aux exilés royalistes de préciser cette doctrine. En des entretiens qui sont devenus fameux sous le titre : « *Enquête sur la monarchie* », ils résumèrent la conception royale du comte de Chambord, du comte de Paris, du Duc d'Orléans, qu'on peut condenser en quelques phrases : Liberté civile et administrative ; ferme autorité politique. — L'Etat est maître des affaires de l'Etat ; les associations locales, professionnelles, confessionnelles, sont maîtresses de leurs affaires particulières. — De libres communes, de libres provinces, réduites à leur rôle de représentantes, c'est-à-dire de contrôleuses ; un Etat le plus fort possible, c'est-à-dire pourvu d'un chef héréditaire. Maurras, à la suite de Louis Veuillot, caractérisa d'un mot ce régime : *Le Roi de France, Protecteur des Républiques françaises*. C'était exprimer avec pittoresque la force et la continuité de l'Etat français, la liberté d'organisation des énergies nationales, la ferme autorité du roi qui règne, arbitre et modérateur suprême, indépendant des partis, supérieur aux intérêts particuliers, chef conscient et armé de l'intérêt général vis-à-vis de l'étranger.

Le Duc d'Orléans, dans ce style simple, clair et d'une énergique concision dont il a le secret, confirma les paroles de MM. Buffet et de Lur-Saluces.

Maurras revint de Bruxelles et posa à ses amis la question : oui

---

(1) « Il faut bien reconnaître que nos rois ont été les ouvriers persévérants et éclairés d'une œuvre nationale entre toutes, et que leur âme royale incarna celle de la patrie en formation. Notre droit public, notre armée, notre fortune, notre commerce, notre agriculture, nos gloires artistiques et littéraires, notre territoire enfin, furent le fruit de leur constant labeur ».

(Mgr d'Hulst).

ou non, l'institution d'une monarchie *traditionnelle, héréditaire, antiparlementaire* et *décentralisée*, est-elle de *salut public* ?

Des réponses vinrent de tous côtés, les objections ne manquèrent pas et Maurras n'en laissa subsister aucune sans réplique.

Vaugeois ne tarda pas à comprendre que si la monarchie lui semblait le seul gouvernement raisonnable et la république une forme de l'anarchie, l'intérêt du pays réclamait impérieusement l'adhésion de sa volonté à la doctrine monarchique, et qu'il devait, lui, membre de l'élite intellectuelle, se compter le premier pour former le nombre des dix apôtres jugés par lui indispensables. Il est inutile d'insister davantage et de suivre l'évolution des autres écrivains de l'*Action Française*. En 1903, ils étaient tous monarchistes, et la Revue, qui avait consigné leurs discussions et toutes les hésitations de leur pensée à la recherche de la vérité, devenait un organe de doctrine royaliste.

L'éducation première de ces écrivains, leur origine, leur tournure d'esprit, apportèrent comme un regain de jeunesse à l'idée monarchique. Ils surent trouver des arguments nouveaux, chercher des maîtres là où les anciens royalistes n'avaient pas songé à en trouver. Ils invoquèrent contre la République les témoignages de Taine, d'Auguste Comte, de Balzac, de Renan, et montrèrent la concordance de leurs conclusions politiques avec celles de Bonald, de J. de Maistre, de Le Play. Ils eurent toutes les hardiesses et aussi le succès, parce qu'ils eurent un sens très pratique, très positif, de la réalité. La conception monarchique passait pour une belle utopie, construite en l'air ; ils démontrèrent, au contraire, que seul, le régime monarchique s'applique d'une manière adéquate à cette réalité tangible qui se nomme la France.

L'évolution de l'*Action Française* fut un événement dans le monde intellectuel. Barrès, parlant de la *Revue d'Action Française*, a trouvé le mot juste : c'est un chantier d'idées. Jules Lemaître a consacré à ce mouvement une série d'Articles qu'il intitula : *Un nouvel état d'esprit*, et, pressé naguère de se prononcer et de conclure, il déclara « n'attendre plus rien que d'un changement de régime ». Il n'est donc pas très loin de rejoindre l'*Action Française* dans son ralliement, il lui suffirait, au lieu de faire appel à un nouveau régime indéterminé, de désigner nettement la monarchie (1). Paul Bourget avait précédé l'*Action Française* dans son évolution, mais il avait passé par les mêmes chemins et, circonstance frappante que je ne puis omettre devant vous, il est passé de plain-pied de la Monarchie au Catholicisme.

J'ai dit que, à l'*Action Française*, lorsqu'elle se fonda, toutes les nuances de l'opinion républicaine se trouvaient représentées, j'ajoutai aussi que la variété des opinions religieuses y régnait. Il y a à l'*Action Française* des catholiques pratiquants et des non-catholiques. Mais, chose digne d'admiration ! en ce lieu national, commun à tous les Français, qui se nomme la doctrine monarchiste, des radicaux d'origine et des royalistes de tradition se sont rencontrés, mus par le même sentiment, la même volonté de restaurer la patrie, et

(1) On le sait, et nous les notons plus loin, M. Jules Lemaître s'est, depuis, entièrement rallié à la Monarchie.

les uns et les autres, pour des raisons différentes, mais également fortes, concluent à la nécessité de recatholiciser la France. Ils partagent la même admiration « pour ce temple de l'ordre, de la hiérarchie, de l'autorité, qui se nomme l'Eglise Catholique ». Quelle que soit leur origine, tous les écrivains de l'*Action Française* enseignent que la France est et ne peut être qu'une nation catholique et non pas catholique gallicane, mais romaine. Vraiment, n'est-ce pas l'idée royaliste qui est l'idée nationale, puisque c'est vers elle que convergent les esprits les plus opposés comme les rayons qui, tracés de la circonférence, s'unissent en un centre commun ?...

La crise que traverse la France n'est pas seulement religieuse ou sociale, ou économique, ou militaire, ou diplomatique, elle est tout cela et encore autre chose (1), elle est nationale. Il s'agit de savoir si la France restera la France, c'est-à-dire une grande nation catholique puissante et sagement ordonnée. Depuis que nous sommes en République, que les principes révolutionnaires peuvent agir sans être contrariés, nous descendons progressivement vers l'anarchie, c'est-à-dire vers la barbarie. Il n'est pas un républicain, *s'il est bon Français*, qui refuse de se demander si vraiment la cause de cette décadence ne tient pas au vice même du régime ? Nos savants, nos artistes, nos littérateurs, nos officiers, nos commerçants ne sont pas inférieurs à ceux de l'étranger, souvent ils leur sont très supérieurs. Ce n'est donc pas l'intelligence française qui est frappée d'impuissance, c'est le régime qui empêche le génie national de porter ses fruits naturels.

La question du régime se pose donc avec une insistance douloureuse pour tous les esprits sincères et indépendants. La diffusion rapide des idées de l'*Action Française* n'a pas d'autre cause.

Le travail de pénétration de ces idées a été tel, qu'au début de 1905, une Ligue de propagande et d'enseignement s'est formée comme spontanément (2). Dans plus de trente départements (3), des organisations ont surgi dans tous les milieux, étudiants, hommes du monde, séminaristes, prolétaires, je crois même que, tout compte fait, les groupes purement ouvriers sont les plus nombreux.

La vie de l'*Action Française* s'est encore manifestée par la fondation d'un Institut d'enseignement supérieur *contre-révolutionnaire*. Parmi les membres du comité de patronage de cet institut, je relève seulement les noms de Dom Besse, Léon Daudet, G. Fagniez (de l'Institut), Paul Bourget, (de l'Académie française), marquis de la Tour-du-Pin, marquis de Rosanbo, comte B. de Vesins, ce coura-

---

(1) Elle est judiciaire, administrative, etc. Les événements en cours montrent à quel degré de servitude est tombée la magistrature, si indépendante sous l'ancien régime. Les maires dans les communes sont traités par l'Etat comme de simples fonctionnaires. L'Etat démocratique omnipotent ne peut pas admettre qu'un maire s'oppose à l'inventaire de biens qui se trouvent dans une église, propriété légale de la commune.

(2) Elle a aussitôt demandé à quiconque voulait y entrer, non seulement d'adhérer en gros au programme de l'*Action Française* et de verser une cotisation, mais de signer la déclaration très formelle qui suit : (V. page 104).

(3) Dans quatre-vingt-cinq départements en 1911, et en Algérie, Suisse te Belgique.

geux catholique pratiquant et militant, président du groupe de Versailles, condamné à deux ans de prison sans sursis, pour délit de défense d'église.....

II

Depuis la conférence de M. du Cleuziou, la Ligue d'Action Française n'a cessé de recruter de nouveaux adhérents et de fonder de nouveaux groupes, les uns se dévouant de préférence aux études historiques et politiques, les autres à la propagande dans les milieux populaires, ou dans l'armée, ou dans le clergé, la plupart abordant alternativement ces divers ordres d'activité. On trouvera plus loin la liste des groupes aujourd'hui existants : on verra que nous avons dès maintenant, dans presque toutes les régions de France des centres de propagande capables de rallier tous les patriotes en les éclairant, comme ont été successivement éclairés les fondateurs de l'*Action Française*, sur les conséquences inévitables du fait républicain et sur la nécessité de salut public qu'est pour nous la restauration de la Monarchie.

Parmi les plus importantes fondations de l'*Action Française*, il convient de faire une place à part aux Camelots du Roi. Cette association, créée en Octobre 1908, a pris une part prépondérante à toutes nos manifestations extérieures. Il suffira de rappeler la campagne contre Thalamas, qui, commencée le mercredi 2 décembre 1908 par la paire de gifles que Maxime Réal del Sarte administra à l'insulteur de Jeanne d'Arc, se termina, le 17 février, par la « fessée » désormais historique du vil pédagogue. Nous avons résumé dans l'Almanach de 1912 la brillante campagne contre Bernstein, qui fait pendant à la précédente. Maurice Pujo rappelle, d'autre part,

---

DÉCLARATION

« Français de naissance et de cœur, de raison et de volonté, je remplirai tous les devoirs d'un patriote conscient.

« Je m'engage à combattre tout régime républicain. La République en France est le règne de l'étranger. L'esprit républicain désorganise la défense nationale et favorise des influences religieuses directement hostiles au catholicisme traditionnel. Il faut rendre à la France un régime qui soit français.

« Notre unique avenir est donc la Monarchie telle que la personnifie Monseigneur le Duc d'Orléans, l'héritier des quarante rois qui, en mille ans firent la France. Seule la monarchie assure le salut public et, répondant de l'ordre, prévient les maux publics que l'antisémitisme et le nationalisme dénoncent. Organe nécessaire de tout intérêt général, la monarchie relève l'autorité, les fiertés, la prospérité et l'honneur.

« Je m'associe à l'œuvre de la restauration monarchique.

« Je m'engage à la servir par tous les moyens ».

Un engagement aussi explicite excluait dès l'abord les tièdes et les timides, comme ceux que des raisons quelconques empêchent de se « compromettre », Mais les adhésions ne commencèrent pas moins d'affluer aux bureaux de la rue du Bac, où la Ligue résidait alors. L'activité de la Ligue se manifesta d'abord par un certain nombre de conférences, puis au bout d'un an par la part très vive que prirent les ligueurs au mouvement de résistance contre les inventaires des biens d'Eglise. Nous ne pouvons, pour les détails, que renvoyer à l'almanach de 1909.

les divers actes de patriotique énergie qui, depuis, ont rendu les Camelots de plus en plus populaires auprès de tous les Français.

Comme la Ligue, l'Association des Camelots du Roi possède des groupes dans presque toutes les villes de France. On en rencontre même dans de simples bourgades.

Quant à l'Institut de l'*Action Française*, il n'a cessé, lui aussi, d'obtenir un succès croissant auprès des étudiants de toute origine. « La doctrine de l'*Action Française*, disait en 1908 M. Jules Lemaître, est en train de conquérir la jeunesse studieuse, la jeunesse des Facultés, qui en a assez de la vague anarchie démocratique. J'ai vu les séances de votre Institut. C'est saisissant ».

Nous pouvons signaler, parmi les cours qui ont été développés pendant les six premières années d'exercice, ceux de Charles Maurras sur l'*Empirisme organisateur*, de l'abbé de Pascal, de l'abbé Appert, du R. P. Dom Besse sur la *Politique catholique* et sur l'*Histoire du Catholicisme libéral en France*, de Léon de Montesquiou sur *Auguste Comte*, *Bonald* et *Le Play*, de Jacques Bainville sur la *Formation de l'unité allemande*, et de M. du Cleuziou sur la *Réunion de la Bretagne à la France*, de M. Chavanon sur les *Etats d'Artois*, de Louis Dimier sur la *Réunion de la Savoie*, de Louis Dimier encore sur les *Maîtres de la Contre-Révolution*, sur les *Préjugés ennemis de l'Histoire de France*. Sur *Veuillot journaliste et écrivain* et sur les *Institutions politiques de l'Ancienne France d'après Fustel de Coulanges*, de Lucien Moreau sur le *Nationalisme français*, de Jean Rivain sur les *Origines de l'Action Française*. De plus, Pierre Lasserre, l'éminent auteur de la thèse sur le *Romantisme français*, qui fit tant de bruit à la Sorbonne au printemps de 1906, a donné en 1907-1908 et 1908-1909, à l'Institut d'Action Française, une série de conférences extrêmement remarquées, sur les *Doctrines officielles de l'Université* : jamais on n'avait établi avec autant de force et de précision le néant philosophique et les tendances antinationales du haut enseignement républicain. Pierre Lasserre a donné encore, en 1909-1910, un cours sur *Mistral, poète de la Patrie et Poète classique* et en 1910-1911 un cours sur *Bergson et les idées bergsonniennes*. A l'été de 1911, le général Bonnal, (l'éminent tacticien écouté de toute l'Europe), a bien voulu professer dans l'une des chaires de l'Institut d'Action Française une série de trois leçons sur la *Guerre de 1870 et les causes de notre défaite*. Les leçons ont été suivies avec un intérêt passionné par un public d'élite. Enfin, l'historien Eugène Cavaignac, l'une des plus récentes et des plus brillantes recrues de la Monarchie, a fait bonne et définitive justice des préjugés courants sur la méthode historique allemande.

Le succès des cours de l'Institut allant grandissant, il a paru, dès 1909, nécessaire de se procurer un local spécial où l'on fût chez soi. Ce local est situé au 33 de la rue Saint-André-des-Arts. C'est là qu'ont été professés les cours depuis Février 1910, là aussi qu'ont établi leur siège les Etudiants de l'Action Française.

Pendant l'année 1909-1910, ceux-ci ont inauguré une série de réunions contradictoires, tenues, la plupart, sous la présidence de Jean Rivain, et auxquelles ont bien voulu prendre part, avec une courtoisie parfaite, de nombreux adversaires appartenant à toutes les opinions. Ces réunions ont été des plus fécondes. Elles ont été re-

prises dès la rentrée de 1910-1911 et poursuivies depuis lors, de la façon la plus heureuse et la plus utile.

***

Outre la Ligue et l'Institut, un incomparable instrument de propagande est venu s'adjoindre en 1908 à ceux dont nous disposions : l'*Action Française* quotidienne, « organe du nationalisme intégral », a réalisé le journal d'affirmation méthodique et raisonnée que désiraient depuis longtemps beaucoup de royalistes et qui, dès les premiers mois de son existence, a su obtenir, outre l'ardente sympathie de nos amis, l'attention de plus en plus favorable d'un grand nombre de nos adversaires. Entre toutes les adhésions qui nous sont venues alors, nulle n'est plus éclatante que celle de M. Jules Lemaître. Le 23 mai 1908, à Lyon, après avoir fait allusion à « dix années d'expériences » des erreurs républicaines, l'illustre académicien a porté la santé du Roi de France. Par la suite, il a bien voulu honorer notre quotidien d'une collaboration régulière, puis se joindre aux orateurs et conférenciers qui vont porter partout notre propagande.

Avec l'inappréciable concours de Jules Lemaître, l'*Action Française* a continué d'appliquer, chaque jour, aux actualités les plus diverses, le principe de « l'intérêt national » qu'elle a posé une fois pour toutes en se ralliant à la Monarchie. Il n'est point de patriote réfléchi qui ne puisse et ne doive souscrire aux conclusions que donnent dans chaque numéro Henri Vaugeois, Léon Daudet, Charles Maurras et Maurice Pujo sur la politique générale, Jacques Bainville sur la politique étrangère, Robert de Boisfleury sur l'armée et la marine, Pierre Lasserre sur les lettres et l'enseignement public, et chacun de leurs collaborateurs français ou étrangers sur les nouvelles du monde entier que doit noter un journal *complet* : l'*Action Française* n'en néglige aucune, et elle s'applique toujours à en marquer nettement la signification et l'importance au point de vue français. Le même principe de l'intérêt national, et les croyances religieuses de la plupart de ses rédacteurs, imposent à l'*Action Française* vis-à-vis de l'Eglise catholique, un respect et un dévouement dont elle ne s'est jamais départie ; aussi le journal a-t-il scin de s'adresser pour les informations religieuses aux sources les plus autorisées en France et au Vatican et d'exercer un contrôle sévère sur les dépêches émanées des agences. Pas plus qu'ils ne s'exposent à être choqués dans leur foi, les catholiques qui lisent l'*Action Française* ne risquent d'être trompés sur les faits qui intéressent l'Eglise. Aussi, le nombre est-il considérable de ceux que le journal a pu ramener, et plus encore de ceux qu'il ramènera immanquablement des illusions républicaines à la vérité politique.

Nous sommes bien loin aujourd'hui des quelques milliers de patriotes que nous permettait seulement d'atteindre notre Revue. Aucun journal, parmi les plus répandus, n'est lu avec plus d'intérêt que le nôtre par quiconque, ami ou ennemi, entend se tenir au courant des progrès de la renaissance des idées françaises traditionnelles. Les vigoureuses campagnes de Léon Daudet sont suivies par ceux mêmes que leur situation empêche de se déclarer royalistes d'Action Française. Telle a été, par suite, l'extension de nos différents ser-

vices, qu'il nous a fallu quitter les deux appartements que nous occupions, 3, Chaussée-d'Antin. Depuis le 15 octobre l'Institut et les Etudiants d'Action Française continuant d'occuper notre local de la rue Saint-André-des-Arts, les bureaux de la ligue, du journal et de la revue ont été transférés 17, rue Caumartin, dans une maison dont nous occupons les quatre étages entiers. Les Camelots du Roi et leur Comité y ont aussi trouvé des bureaux plus appropriés à leur propagande particulière que ceux dont ils disposaient à la Chaussée-d'Antin ; ils ont d'ailleurs, depuis l'été de 1912, un terrain de sport et d'entraînement à la pointe de l'île de Neuilly, qui n'a jamais si bien mérité son nom de la « Réserve du Roi ».

Rien ne peut mieux montrer que ces agrandissements si rapides, le succès croissant de la propagande d'Action Française. Rien ne peut réjouir davantage les bons patriotes dont les subsides nous ont fourni les ressources indispensables. Et rien, assurément, ne pourrait les encourager davantage à continuer un effort dont l'expérience a si manifestement établi l'efficacité.

***

L'année 1913 a été proprement celle des expériences décisives. Au début de l'année, dès l'élection de M. Raymond Poincaré à la présidence de la république, l'*Action Française* montra sans se lasser à ses lecteurs, que cette élection avait été imposée à une majorité récalcitrante par le sentiment national. Le peuple français s'alarmait du péril extérieur, il cherchait un sauveur, il avait cru le voir dans M. Raymond Poincaré, il avait imposé ce choix que la valeur personnelle de l'homme avait déterminé.

L'*Action Française* signala l'essence anti-républicaine de ce plébiscite indirect ; elle annonça que le nouveau Président, par son origine même, serait forcé soit de gouverner contre les vieux républicains, soit de leur faire, pour les désarmer, des concessions infinies sur le terrain religieux ou sur le terrain fiscal. C'était une nouvelle expérience du régime ; elle tournerait contre la France comme avait tourné l'expérience Félix Faure-Méline en 1898.

La discussion de la loi de trois ans lui donna bientôt raison : le ministre Barthou, après avoir annoncé qu'il serait inflexible dans l'adoption du projet qu'il présentait, finit par se rallier à un autre projet. Il consentit à devancer d'un an l'appel de la classe 1913 afin de pouvoir libérer la classe 1910 et désarmer ainsi les rancunes électorales pour 1914 ; il accepta toutes sortes de surenchères sur la question des permissions et fit des promesses fiscales extrêmement avancées sur la question des dépenses nouvelles à prévoir. En même temps, il laissait mettre à l'ordre du jour les projets de loi dits « de défense laïque » ; il fit à leur sujet des déclarations graves sur la manière dont il entendait l'application de la loi de 1882 ; il supprima purement et simplement du haut de la tribune l'enseignement des devoirs envers Dieu prescrit par cette loi.

Le voyage de M. Poincaré en Limousin qui devait être un pur voyage de tourisme, se transforma peu à peu en une tournée électorale. Ainsi le régime républicain reprenait sa primauté sur celui

qui avait été élu contrairement aux lois essentielles et secrètes de ce régime.

***

Mais les grandes leçons anti-républicaines déroulèrent surtout des questions de politique extérieure. Les événements des Balkans avaient attiré les inquiétudes du pays et la popularité de M. Poincaré était née de la légende qui le représentait comme ayant « tenu haut et ferme le drapeau de la France devant l'étranger ».

A la vérité, et l'*Action Française* l'avait maintes fois remarqué, M. Poincaré avait surtout enregistré des échecs comme ministre des affaires étrangères : d'abord, au moment où se préparait la guerre des Balkans, il avait pris l'initiative de la présentation à la Porte d'une note destinée à empêcher la guerre et cela n'avait eu pour résultat que d'en hâter la déclaration par le Monténégro.

Ensuite, la guerre commencée, il avait essayé d'amener les puissances à un engagement mutuel de garantir l'intégrité territoriale de la Turquie ; là, il s'était heurté au refus formel de l'Autriche.

Cependant les événements apportaient des preuves de l'utile activité diplomatique des rois européens et le funeste résultat de toutes les agitations du quai d'Orsay.

Cette évidence fut mise au grand jour avec une verve sans égale par Marcel Sembat, député socialiste et fort républicain, dans son livre : *Faites un roi, sinon faites la paix*, paru en Juin 1913. L'*Action Française* mena grand bruit autour de ce livre ; elle le fit sortir de l'ombre ; elle recueillit ainsi de précieuses confirmations de ses thèses. Pour accentuer ce succès, la réimpression très augmentée et complétée de l'ouvrage de Maurras : *Kiel et Tanger*, survint à propos. La faiblesse essentielle, forcée, inguérissable de la diplomatie républicaine fut à ce point mise à jour que des journaux comme le *Rappel* furent contraints de montrer le vide et l'impuissance des réponses qui furent tentées dans les journaux gouvernementaux, notamment par le sénateur Henry Béranger, dans l'*Action*. Ainsi fut continuée, étendue, renforcée la propagande monarchiste de l'*Action Française*. Elle rompit la conjuration du silence d'une façon définitive et amena la République à étaler au grand jour son vice essentiel et anti-français : l'*impuissance à défendre la France au dehors*.

Pendant ce temps, Léon Daudet continuait sa campagne contre l'espionnage juif-allemand et la démonstration s'accentuait que la République en France est le règne de l'étranger.

Dans toutes les circonstances graves ou délicates, qui furent fréquentes cette année, l'*Action Française* s'est abstenue soigneusement de tout acte, de toute révélation, de toute initiative qui pût gêner les ministres de la République. Elle est restée fidèle à sa devise que l'intérêt national est son seul but et quelque avantage qu'elle eût pu en retirer elle s'est toujours refusée à augmenter les périls de la France par des complications intérieures lorsque l'horizon politique européen était plein de menaces pour notre pays. A ceux qui ont la charge des destinées de la patrie, si peu dignes qu'ils en soient, l'*Action Française* ne créa jamais aucune difficulté lorsque la France aurait pu s'en trouver atteinte.

SECTIONS ET GROUPES DE LA LIGUE

(1er SEPTEMBRE 1913)

PICARDIE :

Section d'Amiens (13 février 1909)*
— de Péronne (2 octobre 1910).
— de Saint-Quentin (8 novembre 1911).
— de Beauvais (Juillet 1910).
— de Soissons (1911)
— de Noyon (Octobre 1907).
— de Laon (1911).
— de Senlis (1909).
— Compiègne (8 décembre 1906).
— de Boulogne-sur-mer (1909).
— de Montreuil-sur-mer (22 août 1909).
— du Vimeu (1909).
— de Chépy (Janvier 1911).

ARTOIS :

Section d'Arras (1909).
— de Bihucourt (12 mars 1911).
— de Béthune (1911).
— de Saint-Pol (1911).
— de Saint-Omer (18 janvier 1910).

FLANDRE :

Section d'Hazebrouck (1910).
— de Lille (20 mai 1909).
Groupe des étudiants d'Action française de Lille (12 mai 1910).
Dames d'Action française de Lille (Mars 1910).
Jeunes filles royalistes de Lille (1910).
Section de Haubourdin.
— de Quesnoy-sur-Deule (1910).
— de Roubaix (10 juin 1905).
— de Tourcoing (1911).
Sous-section de Watrelos et Touffers.
— de Leers.
Section d'Halluin.
— d'Armentières (6 novembre 1910).

(*) Date de fondation ou d'affiliation.

Sous-section d'Erquinghem-Lys.
— de Houplines.
— de Frelinghien.
— de Wey-Macquart.
— de Prémesques.
— de la Chapelle d'Armentières.
— d'Ennetières.
— de Deulemont.
— de Bois Grenier.
Section de Vred (1910).
— de Rieulay (1910).
— de Bousbecque (1910).
— de Roncq (1910).
— de Cambrai (mai 1912).
— de Valenciennes (25 août 1908).
— de Maubeuge (16 juillet 1913).
— de Denain (1910).
— de Bruay-sur-Escaut (1910).

NORMANDIE :

Section de Dieppe (1910).
— d'Eu (1911).
— de Rouen (Mars 1907).
Comité Havrais d'Etudes historiques (1905).
Section d'Evreux (1907).
— de Chanu (1911).
— d'Alençon (18 août 1905).
— de Caen-Bayeux (Septembre 1908).
— de Coutances (1912).
— de Cherbourg-Valognes (1907).
— d'Avranches (1912).

ILLE-DE-FRANCE :

Groupes et sections de Paris.
Section des 1er et 2e arrondissements (1911).
— 3e et 4e arrondissements (1911).
— 5e arrondissement (1910).
— 6e arrondissement (1911).
— 7e arrondissement (1911).
— 8e arrondissement (1911).
— 9e arrondissement (La Tradition) (1911).
— 10e arrondissement (1911).
— 11e arrondissement (1911).
— 13e arrondissement (1911).
— 14e arrondissement (1910).
— 15e arrondissement (1911).
— 16e arrondissement (1911).
— 17e arrondissement (1910).
— 18e et 19e arrondissements (1911).
— 20e arrondissement (1911).
Etudiants d'Action Française (8 décembre 1906).

Conférence Bonald (Avril 1907).
— Rivarol (1912).
Jeunesse royaliste du Quartier Latin (27 novembre 1909).
Groupe corporatif des Voyageurs de Commerce (Décembre 1906).

Section d'Enghien (1911).
Fédération du Raincy (Juin 1912).
Section de Pierrefitte et de Saint-Denis-en-France (1912).
— de Puteaux (8 juin 1911).
— d'Argenteuil (16 juillet 1908).
— de Nanterre (Octobre 1908).
— de Neuilly-sur-Seine (Décembre 1908).
— de Suresnes (1910).
— de Nogent-sur-Marne (25 avril 1910).
— de Pantin (12 juin 1912).
— de Clamart-Meudon (1911).
— de Chaville.
— de Montreuil-sous-bois (1912).
— d'Issy-les-Moulineaux (15 avril 1913).
— de Versailles (10 juillet 1905).
Dames d'Action française de Versailles (1911).
Section de Saint-Germain-en-Laye (10 décembre 1911).
— de Rueil (1911).
— du Vésinet (1912).
— de Choisy-le-Roi (1911).
— de Fontainebleau (Avril 1906).

CHAMPAGNE :

Section de Sedan-Charleville (Juillet 1909).
— de Reims (Mars 1908).
Jeunes Filles royalistes de Reims.
Section d'Epernay (Août 1910).
— de Châlons (Avril 1910).
— de Troyes (Janvier 1909).
— de Vitry-le-François (Février 1905).
— de Bourbonne-les-bains (Décembre 1908).
— de Sens (1912).

LORRAINE :

Section de Nancy (2 avril 1905).
— de Saint-Dié (1911).
— d'Epinal (5 novembre 1911).

BRETAGNE :

Section de Rennes (24 mai 1907).
— de Fougères (3 novembre 1908).
— de Nantes (17 février 1909).
— de Guérande (Août 1912).
— de Saint-Nazaire (14 avril 1913).
— de Saint-Brieuc (10 juin 1906).
— de Lamballe (1907).
— de Dinan (1913).

Section de Saint-Servan (3 juin 1909).
— de Vannes (14 janvier 1908).
Bibliothèque d'Action française de Vannes (1907).
Section de Lorient (7 mars 1909).
— d'Elven (1911).
— de Quimper (20 octobre 1907).
— de Quimperlé (1907).
— de Morlaix (21 mars 1908).
— de Landerneau (20 octobre 1907).
— de Dirinon (12 novembre 1907).
— de Lannion (1913).

MAINE :

Section de Laval (22 février 1908).
— du Mans (1907).

ANJOU :

Section d'Angers (1905).
Etudiants d'Action française d'Angers (20 janvier 1909).
Dames d'Action française de l'Anjou (1908).
Jeunes filles royalistes de l'Anjou (1908).
Section de Saumur (1913).

TOURAINE :

Section de Tours (1 er mars 1907).
Groupe ouvrier de Tours (groupe Louis XI).

ORLÉANAIS :

Section d'Orléans (Mai 1906).
— de Beaugency (Décembre 1909).
Dames d'Action française (Juin 1909).
Section de Blois (Juillet (1907).
— de Romorantin (8 janvier 1909).
— de Saint-Viâtre (20 septembre 1909).

BERRI :

Section de Bourges (26 février 1910).
— de Vierzon (1911).
— de Sancerre (1910).
— de Chaudoux (1910).
— de Chavignols (1910).
— de Sury-en-Vaux (1910).
— de Saint-Gemme (30 mars 1913).

NIVERNAIS :

Section de Nevers (mars 1908).

BOURGOGNE :

Section de Dijon (1910).
— de Beaune (7 mars 1909).
— de Chalon (6 mai 1909).
— de Mâcon (9 mars 1909).

Dames d'Action française de Mâcon (1911).

BRESSE :

Section de Bourg (28 juillet 1909).

FRANCHE-COMTÉ :

Section de Vesoul (1909).
Groupe d'Action catholique et royaliste de l'Isle-sur-Doubs (6 janvier 1905).
Section de Besançon (1908).
— de Dôle (1908).
— de Lons-le-Saulnier (Août 1910).

POITOU :

Section de Poitiers (Novembre 1905).
— de Montmorillon (Août 1909).
— de Fontenay-le-Comte (28 octobre 1908).
— de Niort (Octobre 1908).

AUNIS :

Section de la Rochelle (8 janvier 1911).
— de Rochefort-sur-mer (1907).

SAINTONGE :

Section de Royan (Mai 1913).

ANGOUMOIS :

Section d'Angoulême (8 avril 1909).

LIMOUSIN :

Section de Limoges (1907).

AUVERGNE :

Section de Riom (1913).

BOURBONNAIS :

Section de Moulins (1907).
— de Montluçon (août 1910).

LYONNAIS :

Section de Lyon (septembre 1908).
— de Roanne (15 mai 1913).
— de Saint-Etienne (18 mai 1908).

DAUPHINÉ :

Section de Grenoble (5 avril 1908).
— de Valence (Mars 1907).
— de Saint-Vallier (11 mars 1913).
— de Vienne (Mai 1912).
— de Romans (9 juin 1913).

GUIENNE :

Section de Bordeaux (12 juin 1905).
— d'Ambarès (Août 1911).
— de Pauillac (15 Novembre 1910).
— de Sainte-Foy-la-Grande (1912).
— de Barsac (1910).
— de Blaye (4 Août 1909).
— de Bazas (7 Juin 1909).
— de la Réole (1908).
— de Périgueux (Février 1908).
— de Bergerac (Mai 1909).
— d'Agen (9 juin 1912).
— de Villeneuve-sur-Lot (Décembre 1911).
— de Cahors (3 août 1909).
— de Montauban (1er mai 1908).

Fédération du Rouergue.
Groupe de Villefranche (novembre 1906).
— de Rodez (26 février 1910).
— de Milhau (24 octobre 1908).
— de Saint-Affrique (4 août 1912).

GASCOGNE :

Section de Dax (10 février (1906).
— de Bayonne (28 mars 1906).
— de Saint-Jean-de-Luz (15 septembre 1909).
— de Mauléon (juin 1912).

Dames d'Action française de Mauléon (Juillet 1913).

Section de Montfort (1909).
— de Tartas (26 septembre 1909).
— d'Aire (4 octobre 1909).
— d'Auch (20 janvier 1912).
— de Mauvezin (16 avril 1909).
— de Castelsarrazin (1912).
— de Tarbes (15 mai 1909).

Dames d'Action française de la Bigorre (1912).

Section de Bagnères (22 août 1909).

BÉARN :

Section de Pau (Mai 1907).

COMTÉ DE FOIX :

Section de Foix (26 février 1912).

ROUSSILLON :

Fédération catalane : Perpignan (5 janvier 1905).
— Rivesaltes (Juillet 1910).
— Saint-Laurent-de-la-Salanque (Juillet 1910).
— Torreilles (1911).
— Villelongue-de-la-Salanque (4 mai 1909).
— Claira (juillet 1910).
— Espira de l'Agly (1911).
— Pia (1911).
— Bompas (1911).
— Salces (Juillet 1910).
— Peyrestortes (1911).
— Saint-Estève (Juillet 1910).

Fédération catalane : Moutner (1911).
— La Tour de France (1911).
— Elne (15 mars 1910).
— Saint-André (21 juin 1910).
— Céret (1911).
— Arles-sur-Tech (1911).
— Canet (1911).
— Saint-Nazaire (1911).
— Théza (1911).
— Corneille del Vercol (1911).

LANGUEDOC :

Section de Toulouse (1905).
— d'Albi (9 février 1908).
— de Castres (11 juillet 1906).
— de Mazamet (1911).
— de Castelnaudary (12 février 1911).
— de Sorèze (20 mars 1913).
— de Pamiers (1911).
— de Carcassonne (30 janvier 1911).

Dames d'Action française de Carcassonne (1912).

Section de Rieux-Minervois (1911).
— de Narbonne (1er mars 1908).

Fédération bitterroise : Section de Béziers (7 décembre 1905).
— Sous-section de Colombier (1911).
— — de Montady (1911).
— — de Daujan (1911).
— Section de Montagnac (Juillet 1909).
— — de Saint-Thibéry (Septemb. 1908).
— — de Servian (1911).
— — de Roujan.
— — de Sérignan.
— — de Florensac (2 mai 1909).
— — de Portiragues.
— — d'Alignan-du-Vent (5 févr. 1911).
— — de Pomerals.
— — de Pézenas.
— — de Bédarieux.
— — de Murviel-les-Béziers.
— — de Capestang.
— — de Lunel (Décembre 1911).
— — de Pignan (7 mars 1912).
— — de Vias (1912).
— — d'Autignac (1912).

Section de Montpellier (Avril 1907).

Dames d'Action française de Montpellier (1912).
— de Saint-Aunès (Septembre 1908).
— de Saint-Christol (Septembre 1908).

Section de Lodève (15 janvier 1910).
— d'Alès (29 juin 1908).
— de Bessèges (21 janvier 1911).
— du Vigan (22 avril 1909).

Section de Saint-Hippolyte-du-Fort (1905).
— de Sumène (28 mai 1909).
— d'Uzès (23 novembre 1900).
— de Saint-Ambroix (Octobre 1910).
— de Bagnols-sur-Cèze (Juillet 1909).
— de Saint-Quentin-la-Poterie.
— de Saint-Victor-la-Coste (3 avril 1909).
— de Remoulins (1913).
— de Nîmes (11 juin 1908).
— du Cailar (26 mars 1909).
— de Montpezat (5 avril 1909).
— de Sommières (18 juin 1909).
— d'Aimargues (31 janvier 1913).
— de Langogne (Juin 1911).
— du Puy (15 février 1909).
Dames d'Action française du Puy (1911).
Section du Teil (30 juillet 1912).

PROVENCE :

Section d'Arles (14 janvier 1911).
— de Rognonas (15 avril 1909).
— d'Aix (11 avril 1908).
— de Salon (14 janvier 1909).
— de Marseille (1907).
— du Martigue (1908).
— de Toulon (Juillet 1905).
— d'Hyères (Janvier 1913).

COMTAT ET PAYS RATTACHÊS :

Section d'Avignon (Mai 1906).
— d'Orange (17 janvier 1910).
— de Mornas (28 mars 1910).
— de Cavaillon (Décembre 1910).
— de St-Saturnin-les-Avignon (1912).
— de Barbentane (8 mars 1909).
— de Saint-Rémy de Provence.
— de Carpentras (22 juin 1913).

SAVOIE :

Section de Chambéry (18 avril 1909).
— d'Annecy (Juin 1911).

COMTÉ DE NICE :

Section de Nice (1908).
— de Cannes (1912).

ALGÉRIE :

Section d'Alger (1911).
Jeunesse royaliste d'Alger (1913).

ÉTRANGER :

Londres (1912).
Lausanne (groupe franco-suisse) (Décembre 1910).
Genève (1911).
Rome (1911).
Gand (groupe franco-belge) (1910).
Bruxelles (1911).

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE

11, Rue de Médicis, PARIS (VIe)

Téléphone : Gobelins 37-25

La **Nouvelle Librairie Nationale**, fondée en 1907, à Paris, s'est imposée rapidement, par ses publications, à l'attention de tous les Français. En 1912-1913, la **Nouvelle Librairie Nationale** a publié quatre des ouvrages qui ont obtenu en France et en Europe le plus grand retentissement ; c'est elle en effet qui a édité :

La Politique religieuse, de Charles Maurras, ouvrage qui apportait sur la question religieuse les solutions politiques qui commandent l'avenir ;

La nouvelle traduction de **La Divine Comédie** de l'Alighieri, due à Madame Espinasse-Mongenet qui a été reconnue par les critiques comme la plus belle et la plus savante des traductions françaises de Dante, et que l'Académie Française a honorée de l'un de ses prix ;

L'Avant-Guerre, de Léon Daudet, ouvrage où le grand publiciste a dénoncé les entreprises d'espionnage allemandes, et qui constitue un document historique de premier ordre en même temps qu'un des appels les plus vigoureux à la nation française ;

L'Histoire de la Bulgarie de R. P. Guérin-Songeon, œuvre magistrale seule histoire complète de la nation bulgare qui ait paru en France

Au programme des publications de la **Nouvelle Librairie Nationale** pour 1913-1914 figurent :

L'Histoire de Savoie, de Louis Dimier. — **Les Religions laïques**, du R. P. Dom Besse. — **La Question Juive**, de Charles Maurras — Le second volume de **l'Avant-Guerre**, de Léon Daudet. — **Il y a vingt ans**, de Léon Daudet. — **L'Anti-Bergson**, de Pierre Lasserre. — **Le Purgatoire**, de Dante. — **Gambetta et la Défense Nationale**, de Dutrait-Crozon. — **L'Avènement des Capétiens**, de René de Marans. — **Le Père** (*Philosophie de la famille*), par Georges Valois. — **Les Contes des Deux Mères**, de Pampille et Morgiane. — Enfin le fameux **Manuel d'Histoire de France** depuis longtemps annoncé par *l'Action Française*.

Ouvrages récemment publiés par la Librairie

AVENTINO. — **Croquis romains.** Un volume in-16 de 300 pages **3 50**

JACQUES BAINVILLE. — **Le Coup d'Agadir et la Guerre d'Orient.** — *Luttes et conflits de la Triple-Entente et de la Triplice. La politique des grandes monarchies autoritaires du XXe siècle. — Décadence du libéralisme et avenir de la réaction dans l'Europe contemporaine.* Un volume in-16 de 324 pages. **3.50**

R. P. DOM BESSE. — **Les Religions laïques.** Un volume in-16 de 350 pages **3.50**

R. P. DOM BESSE. — **L'Église et les libertés.** *Le Syllabus.* Un volume in-16 de VI-260 pages (2e mille). **3 50**

EUGÈNE CAVAIGNAC. — **Esquisse d'une Histoire de France.** Un volume in-8° de VIII-616 pages avec 3 cartes (*Nouvelle édition revue*) . . . **7.50**

DANTE ALIGHIERI. — **L'Enfer.** *Traduction nouvelle et notes de L. Espinasse-Mongenet, avec une préface de Charles Maurras* (Ouvrage couronné par l'Académie Française. Un volume in-16 double-colombier de L-452 pages (2e édition) . . . . . **5. »**

LÉON DAUDET. — **L'Avant-Guerre.** *Études et documents sur l'espionnage juif-allemand en France depuis l'affaire Dreyfus.* Un volume in-16 de XVI-312 pages (10e mille). **3.50**

LOUIS DIMIER. — **Histoire de Savoie.** Un volume in-16, double colombier de VIII-401 pages, illustré de 8 planches hors-texte et 1 carte en couleurs. . . . . **5. »**

R. P. GUÉRIN SONGEON — **Histoire de la Bulgarie,** *des origines à nos jours, avec une préface de Gustave Schlumberger, de l'Institut.* Un volume in-16 double-colombier de VI-480 pages (2e mille) . . . . . **5. »**

CHARLES MAURRAS. — **Kiel et Tanger** (*1895-1905*). *La République Française devant l'Europe.* Nouvelle édition revue et augmentée d'une préface : De *1905 à 1913*, et de nombreux appendices Un volume in-16 double-couronne de 550 pages (8e-9e mille). . . . **3.50**

CHARLES MAURRAS. — **La Politique religieuse.** Un volume in-16 double-couronne de LXI-427 pages (2e édition, 6e mille). **3.50**

GEORGES VALOIS. — **Le Père** (Philosophie de la famille). Un volume in-16 grand-jésus de 320 pages. **3.50**

EXTRAIT DU CATALOGUE

POLITIQUE GÉNÉRALE

JULES LEMAITRE. — **Lettres à mon ami.** Un volume in-16 de 80 pages. **1. »**

CHARLES MAURRAS. — **Enquête sur la Monarchie** (*1900-1909*). Un volume in-16 de LVI-559 pages avec un dessin de Forain **3.50**

CHARLES MAURRAS et H. DUTRAIT-CROZON. — **Si le coup de force est possible.** Un volume in-16 de 472 pages **0.75**

POLITIQUE NATIONALE

LÉON DAUDET. — **L'Avant-Guerre.** *Etudes et documents sur l'espionnage juif-allemand en France depuis l'Affaire Dreyfus* Un volume in-16 de XVI-312 pages (10e mille). **3.50**

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

CHARLES MAURRAS. — **Kiel et Tanger.** *La République Française devant l'Europe.* Nouvelle édition revue, augmentée d'une préface : De *1905 à 1913*, et de nombreux appendices. Un volume in-16 double-couronne de 550 pages (8e-9e mille) . . . . . **4. »**

JACQUES BAINVILLE. — **Le coup d'Agadir et la Guerre d'Orient.** — Un volume in-16 de XII-324 pages. **3.50**

LA RELIGION ET LA VIE PUBLIQUE

CHARLES MAURRAS. — **La Politique religieuse.** Un volume in-18 jésus de LXI-427 pages (2e édition, 6e mille). **3.50**

CHARLES MAURRAS. — **Le Dilemme de Marc Sangnier.** *Essai sur la Démocratie religieuse.* Un volume in-18 de XXX-286 pages. **3.50**

R. P. DOM BESSE — **L'Église et les Libertés.** *Le Syllabus.* Un volume in-16 de VI-260 pages. **3.50**

AFFAIRE DREYFUS

HENRI DUTRAIT-CROZON. — **Précis de l'Affaire Dreyfus,** avec un répertoire analytique. Un volume in-16 de XVI-812 pages. Edition sur papier bible relié peau souple. . . . . **6. »**

HENRI DUTRAIT-CROZON. — **Joseph Reinach historien.** *Revision de l'Histoire de l'Affaire Dreyfus.* Préface de Charles Maurras. Un volume in-8° de XLV-554 pages. . . . . **5. »**

ÉCONOMIE

M^is DE LA TOUR DU PIN LA CHARCE — **Vers un ordre social chrétien. Jalons de route.** Un vol. in-8 de 528 p. (3^e édition). **7.50**

GEORGES VALOIS. — **La Monarchie et la Classe ouvrière.** I. *La Révolution sociale ou le Roi.* II. *Les résultats d'une enquête.* Un volume in-16 de 400 pages. (En réimpression, avec une nouvelle préface). **3. »**

EXPÉRIENCE HISTORIQUE

AUGUSTE LONGNON. — **Origines et Formation de la Nationalité Française.** Un volume in-18 de 92 pages . . . . . **2 »**

EUGÈNE CAVAIGNAC — **Esquisse d'une histoire de France.** Un volume in-8° de VIII-616 pages avec 3 cartes (Nouvelle édition revue). . **7.50**

LOUIS DIMIER. — **Les Préjugés ennemis de l'Histoire de France.** Deux volumes in-18, chaque volume (282-300 pages) **3 50**

G. DE PASCAL. — **Lettres sur l'Histoire de France,** avec une préface de Paul Bourget, de l'Académie Française. (4^e édition). I. *Des origines à Henri IV.* II. *De Henri IV à nos jours.* Chaque volume in-18 de XXXIV-228-322 pages. **3.50**

LITTÉRATURE ET MŒURS

CHARLES MAURRAS. — **L'Avenir de l'Intelligence,** suivi de *Auguste Comte ; le Romantisme féminin ; Mademoiselle Monk.* Un volume in-8 écu de 304 pages. **3 50**

GEORGES VALOIS. — **L'Homme qui vient,** *Philosophie de l'autorité.* Un volume in-16 de XLII-270 pages (4^e édition). *Ouvrage couronné par l'Académie Française* . . . . . **3. »**

BIBLIOTECA

MAISONS RECOMMANDÉES
PAR "L'ACTION FRANÇAISE"

PARIS ET PROVINCES

AMBULANCES

Association des Infirmiers et Infirmières, 7, rue de Sèvres. Transports automobiles des malades. Désinfection des appartements. Tél. 703-29.

BIÈRE

Entrepot de Bières Karcher
Marius Bancel
13, rue de l'Industrie, à Colombes,
Seine

BOIS ET CHARBONS

Brossel, 253, rue de Vaugirard. Tél. 711-99.

CAFÉS

Eug. Martin, 33, rue Joubert, à Paris. Tél. 120-43.

CHAUFFAGE INDUSTRIEL

Fr. Ryckewaert, 1, rue de Rome, à Roubaix.

CHEMISIERS-BONNETIERS

Ramlot, *Bonneterie, Chapellerie*, 76, rue de Rennes, Paris.

CHIMIE AGRICOLE

Skawinski, cours du Chapeau-Rouge, à Bordeaux.

COULEURS

Cassagne, *Vernis, Brosserie, Quincaillerie*, 4, rue Daguerre, Paris.

DACTYLOGRAPHIE

Mlle DELAFONS, 7, quai aux Fleurs. Paris. Tous travaux de machine à écrire.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

H. LAURAINT et Cie, propriétaires, fournisseur de Monseigneur le Duc d'Orléans, à Cognac.

FLEURS NATURELLES

Ch. LEROY, 115, boulevard Haussmann, Paris. Tél. 525-36.

FOURRURES

E. SCIAUX, 23, rue François-Miron, à Paris (4e).

GRILLES DE FOYERS

DUBLOC, 154, faubourg St-Martin, *Grilles pour foyers industriels, fontes spéciales.*

HORLOGERIE, BIJOUTERIE

A. CLAUDE, 42, rue du Dragon, Paris.

HOTELS

Hôtel Solférino, Dir. Bouilhaud, 91, rue de Lille, Paris. Tél. 726-07.

Unic-Hôtel. Dernier confort. Gare Montparnasse, 151 *bis*, rue de Rennes. Téléph. : Saxe 57-12.

HUILE D'OLIVE

BONNAUD-PASCAL, « *Le Litre d'Or* », à Cavaillon (Vaucluse).

IMPRIMERIE

OUDIN et Cie, *imprimeurs-éditeurs*, 24, rue de Condé, à Paris et à Poitiers.

CH. WEIBEL, 9, rue Clovis. Tél. 803-39.

JOAILLERIE-BIJOUTERIE

MACQUAIRE, 20, quai de la Mégisserie, à Paris.

LIQUEUR

LA BÉNÉDICTINE se trouve partout.

MAISON DE SANTÉ

Maison de santé et de convalescence, 30, rue de Plaisance, Nogent-sur-Marne. Tél. 257.

MALLES

A. VODABLE, *Fabricant de malles et d'articles de Voyage*, passage de l'Opéra, 15 et 17 (Boulevard des Italiens, 10), à Paris.

MAROQUINERIE

A. VODABLE, *Fabricant de sacs, valises, trousses, sacs de dames*, Passage de l'Opéra, 15 et 17 (Boulevard des Italiens, 10), à Paris.

MENUISERIE

AUSSEUR, 51 *bis*, avenue de Ségur, Paris.

MAISON LACOUR, 7, rue Vesale, Paris.

ORFÈVRERIE D'ÉGLISES

BOULARD, *Bronzes d'église Chasublerie, Articles pour pavoisement*, 9, rue de Sèvres, à Paris.

ORNEMENTS D'ÉGLISES

LARIVE, CH. MIGNON *suc*r, Fournisseur de la chapelle royale à Dreux, 114, rue du Bac, à Paris.

PAPETERIE

LESUEUR, 73, rue St-Lazare (Place de la Trinité), à Paris.

PAPIERS PEINTS

F. LAGARDÈRE, *Articles de goût à tous les prix. Décoration d'interieurs*, 70, rue St-Rémi, Bordeaux. Tél. 32-75.

PARAPLUIES

MOINS, « *Au Parasol latin* », 14, boulevard St Michel, Paris.

PEINTURE, DÉCORATION

CH. HÉNAULT, 122, avenue du Maine, à Paris.

RHUM

Le Rhum Vierge Jusselain, BLACHÈRE, entrepositaire à Avignon (Vaucluse).

TAILLEUR POUR DAMES

ED. JOUBERT, 376, rue St-Honoré, Paris (1er). Tél. 322-74.

TAILLEUR POUR HOMMES

RAMLOT, *Hommes et Dames*, 76, rue de Rennes, à Paris (6e). Tél. 715-70.

VENTES IMMOBILIÈRES

LÉOPOLD POUVREAU, à l'Action Française et 33, rue de Constantinople. Tél. Wagram 34-55.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

RAMLOT, *Vêtements, Chapeaux. Rabats, Chemiserie, Bonneterie*, 76, rue de Rennes, à Paris. Tél. 715-70.

VINS DE BORDEAUX

VUILLAUME ET Cie, *Domaine de Montgiraud*, Blanquefort (Gironde).

VINS DE CHAMPAGNE

BRIÈRE ET DE LABAUME, 12, boulevard des Italiens, à Paris, Frs brevetés de Mgr le Duc d'Orléans. Tél. 285-18.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Calendrier	1 à 24
Notre année, par Maurice PUJO	25 à 31
Manifestations d'*Action Française*	32 à 58
Le Procès Maurras	59 à 80
Le Cambrioleur Delpech	81 à 90
L'*Action Française* et l'Affaire Dreyfus	91 à 98
Les Origines de l'*Action Française*	99 à 108
Sections et groupes de la Ligue	109 à 116

GRANDE IMPRIMERIE DU CENTRE
F. HERBIN & H. BOUCHÉ, MONTLUÇON

SOUS-PRÉFECTURE DE MONTLUÇON

Monsieur le PRÉFET de l'Allier

MOULINS

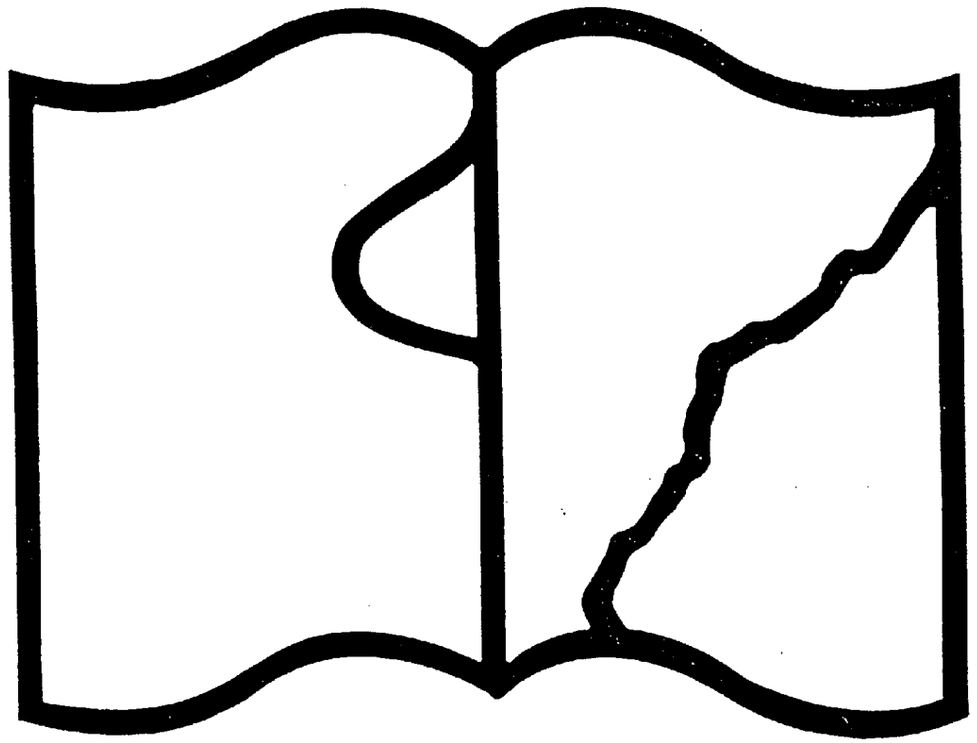

Texte détérioré — reliure défectueuse

NF Z 43-120-11